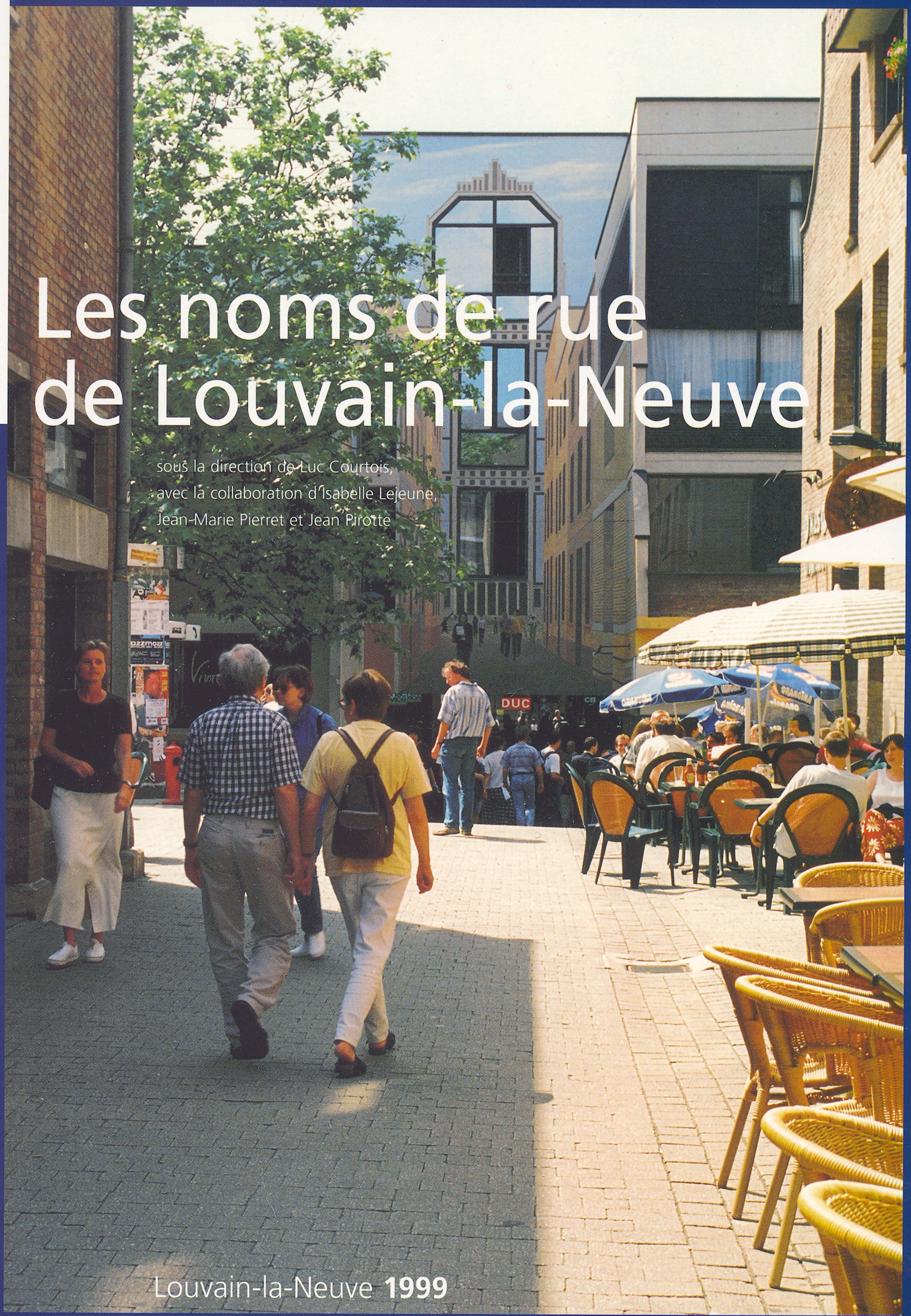

Les noms de rue de Louvain-la-Neuve

sous la direction de Luc Courtois,
avec la collaboration d'Isabelle Lejeune,
Jean-Marie Pierret et Jean Pirotte

Louvain-la-Neuve **1999**

Dans les sillons du W wallon
deux surgeons symbolisent le jaillissement de la vie.

Inspiré par la dualité du patronyme de la Fondation,
ce logo évoque le pluralisme de la Wallonie,
sa diversité industrielle et rurale,
la symbiose des populations enracinées chez nous
de longue ou de fraîche date.

Ce logo est une création de Michel Olyff.

Créée en avril 1987 grâce à des fonds, réunis par des amis et des proches de deux jeunes gens trop tôt disparus, Pierre-Marie et Jean-François Humblet, la Fondation wallonne porte tout naturellement leur nom. Son intitulé et ce double patronyme dessinent tout un programme ? D'une part, la Fondation est wallonne ; elle veut concourir à un renouveau du pays wallon, contribuer à la construction et à la reconnaissance de l'identité wallonne, au delà des cloisonnements politiques et idéologiques. D'autre part, les noms des deux jeunes disparus, Pierre-Marie et Jean-François Humblet, plus qu'un rappel de projets brisés, marquent une volonté de renaissance, sont un appel à l'espérance : la Fondation s'adresse d'abord au monde des jeunes pour les interpeller. Que signifie être wallon aujourd'hui et demain ? Quels sont les enjeux de cette construction d'une Wallonie, enfin sortie du marasme, consciente de ses valeurs passées et présentes, largement ouverte sur l'Europe, sur la francité internationale et sur le monde, accueillante aux populations nouvelles qui l'enrichissent ? Comment construire une image positive, jeune et dynamique de la Wallonie, condition indispensable d'un renouveau. C'est cette dernière orientation vers la jeunesse qui a commandé l'implantation de la Fondation à Louvain-la-Neuve, lieu de la plus forte concentration de jeunes dans la région…

« Photo de couverture : La Grand-Rue © Joseph Goossens.
Maquette : Marie-Hélène Grégoire ».

Une ville ne vit pas que de la juxtaposition de personnes et de fonctions. Elle a besoin aussi de richesse sociale, de folklore et d'histoire. Et une cité nouvelle n'échappe pas à cette nécessité.

Si la construction de Louvain-la-Neuve en terre wallonne allait faire évoluer rapidement les caractéristiques géographiques et sociologiques du plateau de Lauzelle, elle risquait, par ailleurs, de jeter dans l'oubli une partie du patrimoine toponymique et onomastique attaché à ces lieux.

Comme l'Université catholique de Louvain avait à cœur de réussir une intégration géographique, culturelle et économique, elle ne pouvait pas ignorer ces richesses. Elle a donc proposé aux autorités politiques et administratives de donner une reconnaissance officielle à ces anciens noms de lieux. C'est ainsi que sont nés les quartiers du Biéreau, de l'Hocaille et les autres dont les noms ont connu de longues errances orthographiques avant d'être définitivement arrêtés. Il en est ainsi aussi du cas des rues « Émile Goës », « de la Longue Haie », « des Blancs Chevaux » et du « chemin de Florival »...

La mission assignée à la Commission de toponymie ne pouvait cependant se limiter au plateau de Lauzelle. Il lui revenait aussi de célébrer les richesses wallonnes et l'histoire de l'Université. Dans cet esprit, elle exploita de nombreux thèmes parmi lesquels les abbayes, les arts, les métiers et le folklore ne sont que des exemples. Quelques grands hommes de science et des artistes furent également honorés. On trouve leurs noms aux murs des rues ou au fronton des bâtiments facultaires.

La cohérence du travail fut assurée par la collaboration d'éminents linguistes, d'historiens, de géographes et d'urbanistes issus de l'Université, mais aussi de témoins privilégiés des lieux. Ils ont pu, au fil de l'édification urbaine, puiser dans le patrimoine onomastique, choisir parmi les formes anciennes, dialectales ou modernes, proposer des orthographes, éviter les noms d'éphémères gloires locales, trop fragiles dans les mémoires, mais ils n'ont jamais eu le temps de réunir tout ce travail dans un ouvrage de référence.

La vie quotidienne nous rappelle cependant la nécessité d'un tel outil : nombre de toponymes se déforment au fil des plans, des plaques indicatrices, des rapports, des papiers à lettre, des publicités, des répertoires ou de simples courriers... Même dans une ville nouvelle, la toponymie est vivante !

Toutes ces raisons contribuent à nous réjouir de l'édition de ce dictionnaire des toponymes de Louvain-la-Neuve qui nous raconte l'édification urbaine à travers une facette qui n'est pittoresque que d'apparence. À travers elle, on trouve tout ce qui fait l'âme d'une cité qui veut s'insérer dans l'histoire et vivre intensément en terre romane.

Prof. Anne-Marie KUMPS
Administrateur Général.

LES NOMS DE RUE
DE LOUVAIN-LA-NEUVE

Ouvrage publié avec l'aide de la Communauté européenne, Programme Socrates éducation des adultes

Nous remercions vivement les ayants droit qui nous ont gracieusement autorisés à reproduire les illustrations dont ils détenaient le copyright. Malgré nos efforts cependant, certains n'ont pu être identifiés, auquel cas nous les invitons à prendre contact avec l'éditeur.

LES NOMS DE RUE DE LOUVAIN-LA-NEUVE

Une ville nouvelle en Wallonie : modernité et enracinement

Sous la direction de
Luc COURTOIS
avec la collaboration de
Isabelle LEJEUNE, Jean-Marie PIERRET et Jean PIROTTE

1999

Publications de la Fondation wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet
Série Études et documents, vol. 3
20 Verte Voie ● B - 1348 Louvain-la-Neuve ● ✆ 010/45 51 22

Ont collaboré à ce volume

Théo BRULARD (géographe, professeur émérite à l'Université catholique de Louvain)
Jacques CARION (romaniste, chargé de cours à l'Université catholique de Louvain)
Anne-Emmanuelle CEULEMANS (musicologue, chargé de recherches au FNRS [Louvain-la-Neuve])
Alain COLIGNON (historien, assistant au Centre d'études guerres et sociétés [Bruxelles])
Luc COURTOIS (historien, directeur des travaux à la Fondation wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet)
Odile DE BRUYN (historienne *free lance*, chargé de cours invité à l'Université catholique de Louvain)
Michel DORBAN (historien, professeur à l'Université catholique de Louvain)
Anne DUBOIS (historienne de l'art, assistante à l'Université catholique de Louvain et collaboratrice scientifique aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique)
Michel DUMOULIN (historien, président de l'Institut d'études européennes de l'Université catholique de Louvain)
Pascal DUPONT (mathématicien, professeur invité à l'Université catholique de Louvain)
Luc-Francis GENICOT (historien de l'architecture, professeur à l'Université catholique de Louvain)
Jean GERMAIN (romaniste, directeur de la Bibliothèque générale et de sciences humaines de l'Université catholique de Louvain et président de la Commission royale de toponymie et de dialectologie)
André HAQUIN (théologien, professeur à l'Université catholique de Louvain)
Omer HENRIVAUX (théologien, archiviste du Vicariat général du Brabant wallon [Wavre])
Robert ISERENTANT (botaniste, chargé de cours émérite à l'Université catholique de Louvain)
Yves LEROY (directeur du Complexe sportif de Blocry [Louvain-la-Neuve])
Micheline LIBON (historienne, chargé d'enseignement à l'Université catholique de Louvain)
Jacques LIEBIN (historien, directeur de l'Écomusée régional du Centre)
Pierre MACQ (physicien, professeur émérite à l'Université catholique de Louvain)
Collette MURAILLE (historienne)
Suzy PASLEAU (historienne, chef de travaux à l'Université de Liège)
Jean-Marie PIERRET (romaniste, professeur à l'Université catholique de Louvain)
Jean PIROTTE (historien, maître de recherches au FNRS, professeur à l'Université catholique de Louvain et président du Conseil d'administration de la Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet)
Jean-Claude POLET (romaniste, professeur aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix et à l'Université catholique de Louvain)
Françoise ROSART (historienne, attachée à l'Unité d'histoire contemporaine de l'Université catholique de Louvain)
Xavier STURBOIS (docteur en médecine, professeur à l'Université catholique de Louvain)
Baudouin VAN DEN ABEELE (historien, chercheur qualifié au FNRS [Louvain-la-Neuve])
Brigitte VAN TIGGELEN (physicienne et historienne)
Brigitte VAN WYMEERSCH (musicologue, chargé de cours invité à l'Université catholique de Louvain)

Conseil d'administration de la Fondation Wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet

Jean-Pol HIERNAUX
Jean-Pierre LEMAÎTRE
Florence LORIAUX
Françoise ORBAN-FERAUGE
Jean PIROTTE
Joseph PIRSON
Gabriel RINGLET
Yves WÉZEL
Marie-Denise ZACHARY

© Fondation Wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet
20 Verte Voie ● B - 1348 Louvain-la-Neuve ● ✆ 010 / 45 51 22
Maquette : Luc Courtois
Dépôt légal : D/1999/64404/2 ● ISBN : 2-9600072-2-0

Introduction

Préface

Une ville ne vit pas que de la juxtaposition de personnes et de fonctions. Elle a besoin aussi de richesse sociale, de folklore et d'histoire. Et une cité nouvelle n'échappe pas à cette nécessité.

Si la construction de Louvain-la-Neuve en terre wallonne allait faire évoluer rapidement les caractéristiques géographiques et sociologiques du plateau de Lauzelle, elle risquait, par ailleurs, de jeter dans l'oubli une partie du patrimoine toponymique et onomastique attaché à ces lieux.

Comme l'Université catholique de Louvain avait à cœur de réussir une intégration géographique, culturelle et économique, elle ne pouvait pas ignorer ces richesses. Elle a donc proposé aux autorités politiques et administratives de donner une reconnaissance officielle à ces anciens noms de lieux. C'est ainsi que sont nés les quartiers du Biéreau, de l'Hocaille et les autres dont les noms ont connu de longues errances orthographiques avant d'être définitivement arrêtés. Il en est ainsi aussi du cas des rues « Émile Goës », « de la Longue Haie », « des Blancs Chevaux » et du « chemin de Florival »...

La mission assignée à la Commission de toponymie ne pouvait cependant se limiter au plateau de Lauzelle. Il lui revenait aussi de célébrer les richesses wallonnes et l'histoire de l'Université. Dans cet esprit, elle exploita de nombreux thèmes parmi lesquels les abbayes, les arts, les métiers et le folklore ne sont que des exemples. Quelques grands hommes de science et des artistes furent également honorés. On trouve leurs noms aux murs des rues ou au fronton des bâtiments facultaires.

La cohérence du travail fut assurée par la collaboration d'éminents linguistes, d'historiens, de géographes et d'urbanistes issus de l'Université, mais aussi de témoins privilégiés des lieux. Ils ont pu, au fil de l'édification urbaine, puiser dans le patrimoine onomastique, choisir parmi les formes anciennes, dialectales ou modernes, proposer des orthographes, éviter les noms d'éphémères gloires locales, trop fragiles dans les mémoires, mais ils n'ont jamais eu le temps de réunir tout ce travail dans un ouvrage de référence.

La vie quotidienne nous rappelle cependant la nécessité d'un tel outil : nombre de toponymes se déforment au fil des plans, des plaques indicatrices, des rapports, des papiers à lettre, des publicités, des répertoires ou de simples courriers... Même dans une ville nouvelle, la toponymie est vivante !

Toutes ces raisons contribuent à nous réjouir de l'édition de ce dictionnaire des toponymes de Louvain-la-Neuve qui nous raconte l'édification urbaine à travers une facette qui n'est pittoresque que d'apparence. À travers elle, on trouve tout ce qui fait l'âme d'une cité qui veut s'insérer dans l'histoire et vivre intensément en terre romane.

Prof. Anne-Marie KUMPS
Administrateur Général.

Ensemble, pour la défense

et la promotion de notre identité wallonne

Ministère de la Région wallonne

N° vert : 0800-1 1901

Site internet : www.Wallonie.be

Le sens d'un projet

Luc COURTOIS, Isabelle LEJEUNE, Jean-Marie PIERRET et Jean PIROTTE

Depuis quelques années, la Fondation wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet de Louvain-la-Neuve a entrepris de réfléchir sur les « lieux de mémoire », ces portions d'espace auxquels la mémoire collective confère une signification symbolique dans laquelle une communauté se reconnaît. Sélectionnant les événements du passé auxquels elle s'identifie à un moment donné de son histoire, projetant ses rêves et ses limites, ses espoirs et ses craintes, cette communauté investit « ses » lieux d'une fonction mémorielle, toujours subjective, et les remodèle sans cesse au gré de ses changements identitaires. Subjectifs et changeants, les lieux de mémoire participent certes d'une construction mythique, mais une société peut-elle vivre sans mythes fondateurs, sans utopies qui alimentent l'agir collectif ? Pour l'historien des mentalités, la mémoire collective apparaît bien comme une construction sociale toujours en décalage par rapport à l'histoire érudite, mais en tant qu'elle exprime la conscience qu'une collectivité a d'elle-même à un moment donné, elle mérite toute son attention. C'est dans cette perspective qu'en octobre 1997, la Fondation a organisé un colloque de deux jours consacré au thème des « Lieux de la mémoire wallonne », au cours duquel géographes, sociologues, historiens, linguistes, ethnologues et pédagogues ont cherché à réfléchir sereinement sur les lieux de mémoire de la Wallonie, les lieux éventuellement chargés de signification, les lieux vivants où passé et présent se rejoignent dans la recherche de sens à donner aux choses et à la marche du temps.

Parmi les thèmes abordés lors de ce colloque figurait en bonne place la ville de Louvain-la-Neuve, mémoire vivante de la crise de l'Université des années 1960 et du « Walen buiten ». En effet, l'amertume provoquée par l'affaire de Louvain déboucha sur la volonté de profiter d'un transfert devenu inévitable pour tenter de faire du neuf, tant dans le domaine universitaire que sur le plan urbanistique et architectural (voir ci-dessous l'article *De Leuven à Louvain-la-Neuve : un rappel*). De ce dernier point de vue, l'option prise de fonder une véritable ville nouvelle plutôt qu'un simple campus et le choix opéré par la Commission de toponymie instituée par l'Université d'inscrire notamment le patrimoine wallon dans les noms de rue de la cité universitaire font doublement de Louvain-la-Neuve un lieu de mémoire de Wallonie. Par son existence même, tout d'abord, la ville témoigne de la capacité d'une région pourtant meurtrie par les restructurations économiques de se mobiliser pour faire face aux défis de l'avenir. Par sa toponymie, ensuite, elle rend un hommage discret à la terre et aux hommes de Wallonie et par là, peut contribuer à l'indispensable prise de conscience de la richesse de son patrimoine.

Dans les cités de vieille urbanisation, la désignation des noms des rues s'est opérée sur une longue période et la toponymie contemporaine a généralement conservé, comme des sédiments d'une histoire collective progressivement occultée par les réalités nouvelles, de nombreuses traces des usages, faits et gestes qui furent, en leurs temps, importants et signifiants pour les populations locales. Dans les villes neuves également, la toponymie exprime, outre la volonté délibérée de promouvoir certaines valeurs actuelles, la vision reconstituée d'un vieux patrimoine. Dans les deux cas, la toponymie apparaît comme un lieu extraordinaire de mémoire collective, dont le fonctionnement et le contenu propres sont rarement explicités aux usagers. Or, ce qui s'exprime à travers l'acte de nommer des lieux familiers, c'est la production de tout un imaginaire collectif, où s'interpénètrent identité régionale (toponymes liés au folklore, aux traditions populaires, à la géographie des lieux, à la langue ancienne, à l'histoire locale, etc.) et culture européenne, universelle pourrait-on dire (à travers des noms qui évoquent les artistes, les guerres, les idéaux partagés, etc., qui constituent un héritage et un bien commun propres aux divers peuples européens). Inventorier les interpénétrations régionales et internationales d'une culture européenne qui s'exprime à travers les noms de rue et, par là, initier indirectement au fonctionnement de la toponymie, tels sont, en quelques mots, les objectifs de cet ouvrage consacré aux noms de rue de Louvain-la-Neuve. Ces objectifs, dans la mesure où ils cherchent à permettre aux usagers de la ville de se réapproprier une forme de « leur » mémoire, ont retenu l'attention du Programme Socrates-éducation des adultes de la Communauté européenne, qui a largement financé ce projet. Intégré dans un contexte européen, celui-ci a été mené en partenariat, d'une part avec Béziers, ville médiévale offrant une double tradition toponymique occitane et française, et d'autre part, avec Uppsala,

ville entièrement reconstruite au XVIIe siècle et dont la toponymie a fait l'objet d'une reconstitution inspirée par l'esprit de l'époque dite de « grande puissance » suédoise.

A. La toponymie de Louvain-la-Neuve comme lieu de mémoire

Parmi les innombrables tâches qu'impliquait la création d'une ville nouvelle, la désignation des futurs noms de rue n'était pas des moindres. Par définition sans passé, sans défunts glorieux, sans lieux marqués déjà du sceau du souvenir, la ville à venir ne risquait-elle pas de naître sous le signe de l'amnésie ? Partout ailleurs, la ville est née lentement, par un long processus d'enfantement dont chaque étape a laissé des traces dans la mémoire des lieux que constituent les noms de rue. Chaque époque y a laissé sa marque et le promeneur attentif d'aujourd'hui peut aisément en retrouver les strates successives : noms antiques venus du fond des âges, avant que la ville n'existât, noms des marchés médiévaux évoquant les senteurs bigarrées des épices et des herbes d'autrefois, noms des princes modernes qui y firent leur joyeuse entrée, etc. Quelle mémoire inscrire dans le « paysage » toponymique d'une ville nouvelle, alors qu'elle n'a pas vécu et que le temps n'y a pas encore fait son office ?

Excepté le nom de la ville, né d'un usage précoce, les noms de rue de Louvain-la-Neuve ont été choisis par le Conseil communal sur proposition des autorités universitaires, lesquelles avaient institué une Commission de toponymie. Cette dernière avait été créée par Michel Woitrin, administrateur général de l'Université, et bénéficia du concours de membres de l'Université (des romanistes, comme Messieurs Willy Bal et André Goosse, des historiens, comme Monsieur Albert d'Haenens, etc.), de chercheurs locaux (Monsieur Jean Martin, par exemple), des représentants de l'Administration communale et de l'Association des habitants, etc. Tout en se préoccupant d'une ouverture à l'universel, la Commission a adopté trois grandes orientations dans la conduite de ses travaux. À côté de noms de rue choisis, comme dans toutes les villes, en raison de l'environnement immédiat (il y a à Louvain-la-Neuve une « Grand-Rue », qui est effectivement une des artères les plus importantes de la ville, un « chemin du Cyclotron » qui mène de fait aux bâtiments de sciences nucléaires, etc.), la Commission a volontairement privilégié la toponymie ancienne du site, le passé de l'Université et, d'une manière générale, les réalités et le patrimoine wallons.

La Commission de toponymie, tout d'abord, s'est efforcée, autant que faire se pouvait, de conserver les toponymes anciens à travers lesquels Louvain-la-Neuve s'enracine dans son passé rural. Ces toponymes, au nombre d'une soixantaine environ, sont tantôt repris tels quels à la tradition locale — se rattachent à cette filiation, les noms de quartiers notamment —, tantôt empruntés au fonds commun des toponymes ruraux fréquents en Wallonie : par exemple « scavée » (terme spécifiquement wallon qui désigne un chemin de campagne encaissé), « Point du jour » (qui désigne, ici comme partout en Wallonie, un espace proche du lieu habité où le soleil se lève). Ces toponymes évoquent de multiples réalités : des usages ruraux traditionnels, comme la « rue des Annettes » (l'ancien substantif *anette* « canne », formé sur le latin *anas*, rappelle probablement un élevage de canes situé jadis à proximité de Blocry) ; des lieudits anciens, comme la « rue de la Neuville » (la Neuville couvrait une maison et une tenure dès 1517 et fait probablement allusion à la « cense de Bierwart » toute proche, qui a donné son nom au quartier du Biéreau) ; d'anciennes activités industrielles, comme la « taille des Faudes » (en Wallonie, une « faude », c'est la fosse dans laquelle les charbonniers, ou « faudeurs », faisaient du charbon de bois) ; des traditions populaires, comme la « rue du Grand Mitan » (qui évoque le terrain de jeu de la balle pelote) ou la « pendée des Bécasses » (du wallon *pindéye* « pente », la « pendée aux Bécasses » était un lieu du bois de Lauzelle propice à la tenderie aux bécasses) ; ou encore des hommes du terroir, avec le « fond Jean Pâques » (probablement du nom du propriétaire d'une terre située dans le parc industriel, près de l'ancien hameau de Vieusart).

La Commission de toponymie, ensuite, a également cherché à inscrire dans le paysage toponymique de Louvain-la-Neuve la mémoire de l'Université. L'idée n'était pas seulement d'affirmer à travers les noms de rue la continuité de la nouvelle « Université catholique de Louvain » réduite à sa partie francophone avec la vieille *Alma mater* brabançonne. Elle était aussi d'offrir à ceux qui étaient contraints au déracinement des substituts de lieux de mémoire et de proposer aux nouvelles générations un certain nombre de points de repère qui les enracinent dans leur passé perdu. L'exemple qui illustre le mieux cette intention est fourni par le nom donné au siège administratif néo-louvaniste de l'Université, les « Halles universitaires », qui récupère en fait une vieille tradition de Leuven, où l'administration centrale était installée dans l'ancienne Halle aux draps, construite en 1317 et occupée par l'Université dès 1432. On notera que, dans une large mesure, le souci du passé universitaire s'est combiné, dans le chef de la Commission, avec son intérêt pour tout ce qui était wallon : la plupart des personnalités ou

réalités retenues pour illustrer la « geste » universitaire renvoient en fait également à la Wallonie. Parmi les personnalités retenues, on peut signaler, à côté d'une « place Cardinal Mercier » (Brainois, fondateur de l'Institut supérieur de philosophie et futur archevêque de Malines) ou d'une « rue Paulin Ladeuze » (originaire de la région montoise et recteur de l'Université de 1909 à 1940), une « avenue Jean-Libert Hennebel », en souvenir de ce Wavrien, fils de Jean Hennebel, fermier de la ferme de Bilande, sous Wavre, qui fut recteur de l'Université de Louvain en 1710. Autre évocation du passé universitaire wallon : le « passage de l'Ergot », qui rappelle le journal étudiant *L'Ergot*, organe de la Fédération des étudiants wallons de Louvain, et la « place de l'Escholier », allusion à l'ancienne tradition universitaire certes, mais aussi au titre d'une feuille estudiantine publiée par la Maison des étudiants (francophones) de Louvain à partir de 1941.

Dans son désir d'illustrer les réalités wallonnes, enfin, la Commission de toponymie a fait preuve tout à la fois d'équilibre et d'imagination. D'équilibre, tout d'abord, dans le sens où l'objectif n'était pas de manifester à tout prix, par une espèce d'idéologie régionaliste étroite, un ancrage régional omniprésent, mais plutôt de fournir aux habitants, de fait originaires, pour la plupart, des quatre coins de la Wallonie, des points de repère familiers qui permettent une appropriation aisée de la ville nouvelle. Ainsi, toute une série de noms de rue, s'ils renvoient effectivement, dans le chef de la Commission, à des réalités régionales, n'en ont pas moins une portée plus générale permettant à n'importe qui de s'y reconnaître. C'est vrai pour le thème des métiers traditionnels de Wallonie, par exemple, où, à côté de noms spécifiquement wallons, comme « passage des Dinandiers » (qui renvoie aux artisans du cuivre localisés au Moyen Âge à Dinant) ou « rue des Potstainiers » (qui fait allusion à une technique de création d'objets en étain pratiquée autrefois en Wallonie), on trouve des noms qui ne sont pas des régionalismes, comme « rue du Facteur » ou « rue du Potier ». Parmi les désignations empruntées au thème des outils agricoles traditionnels (« impasse du Râteau », « rue du Plantoir », etc.), seul le « sentier du Goria » porte un nom spécifiquement wallon, attesté dès le Moyen Âge en français de Wallonie et de Picardie sous la forme *goherel* signifiant « collier de cheval » et « porte-seaux ». On pourrait multiplier les exemples. D'imagination, ensuite, en ce sens que, souvent, les noms retenus offrent plusieurs niveaux d'interprétation susceptibles d'être parlants pour de multiples utilisateurs : la « galerie Saint-Hubert » évoque d'abord l'évêque de Tongres-Maastricht-Liège, dont les reliques ont été transportées dans l'abbaye d'Andage, qui a pris le nom de Saint-Hubert, mais il rappelle aussi le patrimoine architectural de Bruxelles ; « avenue Georges Lemaître » illustre le thème des figures régionales (il était carolorégien), le thème des sciences (physicien de réputation internationale, il fut l'auteur de la théorie du *Big bang*) et le thème du passé universitaire (il fut longtemps professeur de physique à l'Université de Louvain). C'est d'ailleurs dans cette perspective, que la Commission de toponymie, s'est efforcée, comme nous l'avons déjà signalé, d'inscrire dans les noms de rue de Louvain-la-Neuve une ouverture à la dimension européenne et universelle.

Cela dit, l'ancrage wallon est bien présent. S'il n'est pas possible d'expliciter ici l'ensemble des connotations wallonnes présentes dans la toponymie de Louvain-la-Neuve, au moins pouvons-nous en suggérer la variété à travers quelques thèmes particulièrement porteurs. Ainsi, au quartier du Biéreau, la « rue des Wallons », l'axe principal qui conduit au centre ville, se ramifie en une série de voiries qui rappellent les différentes parties de la Wallonie en évoquant ses habitants (« rampe des Ardennais », « cour des Borains », « place des Brabançons », « voie des Gaumais », « voie des Hennuyers », « voie des Hesbignons, « rue des Liégeois », etc.). Au quartier de l'Hocaille, les espaces qui se distribuent autour de l'« avenue des Clos » évoquent le folklore et les traditions populaires d'une Wallonie en fête (le « clos de l'Argayon » évoque un des trois géants de Nivelles ; le « clos des Blancs Moussis » rappelle le carnaval de Stavelot, etc.). À Lauzelle, un quartier célèbre le patrimoine religieux wallon à travers des rues portant le nom de monastères ou d'abbayes célèbres de Wallonie (« rue d'Aulne », abbaye fondée vers 656 à Aulne-sur-Sambre, dans le Hainaut ; « cours » et « rue de Bonne-Espérance » évoquent une ancienne abbaye norbertienne située à Vellereille-les-Brayeux, près de Binche ; etc.). Quant au quartier des Bruyères, il est tout entier placé sous le signe des arts. Mêlés à différents noms de rue évoquant les arts et les artistes en général (« avenue de la palette », « place des peintres », etc.), certains toponymes évoquent les richesses artistiques wallonnes et le patrimoine régional : à travers des peintres (« place » et « rue René Magritte », « fond du Maître de Flémalle », etc.) et plus spécialement, des peintres de la Wallonie industrielle (« rue Anto Carte », « rue Constantin Meunier, etc.) ; ou encore à travers des ensembles architecturaux célèbres, notamment dans le domaine de l'archéologie industrielle (« rue du Grand-Hornu », « chemin du Bois-du-Luc », etc.). En construction pour l'instant, deux sous-quartiers des Bruyères illustreront la littérature française de

Belgique (soit par des noms d'auteurs, comme la « rue Marcel Thiry », soit par des titres d'œuvres, comme la « place du Plat-Pays », soit encore par des noms de héros, comme la « rue du Commissaire Maigret ») et la musique (surtout par l'évocation des musiques traditionnelles de Wallonie : « clos des carillonneurs », « sentier de la Maclotte », etc.).

Notons que dans le choix des termes désignant les différents types d'espaces publics (« rue », « place », etc.), la Commission de toponymie s'est efforcée d'introduire la plus grande diversité possible, en sollicitant notamment les richesses du lexique wallon ou du français régional. On trouve ainsi à Louvain-la-Neuve quatre « cortils » (du wallon *corti*, forme wallonne de *courtil*, qui a ici le sens de « quartier d'un champ, morceau de terre »), quatre « drèves » (régionalisme venant du moyen néerlandais *dreve* et qui désigne une « allée plantée d'arbres »), une « pendée » (francisation du wallon *pindéye* « pente »), deux « scavées » (terme de français régional repris au wallon *scavéye* et qui désigne un « chemin creux »), trois « tailles » (du wallon *taye,* dans le sens de « partie délimitée d'une coupe annuelle ») et un « tienne » (du wallon *tiène*, « versant d'une colline, côte assez raide, chemin escarpé »).

B. L'ouvrage : mode d'emploi

Outre la partie introductive, qui comprend un rappel de l'origine de Louvain-la-Neuve (Luc Courtois) et une réflexion sur les lieux de mémoire de Louvain-la-Neuve n'appartenant pas à la toponymie (Jean Pirotte), le présent ouvrage se présente, pour l'essentiel, sous la forme d'un dictionnaire. Les noms de rue y sont répertoriés sur la base de ce que les linguistes appellent les « déterminants », par opposition aux « déterminés » qui les précèdent et qui qualifient le type d'espaces publics nommés (« rue », « place », « impasse », etc.). Les « déterminants » en caractères gras concernent des toponymes effectifs, ceux qui sont imprimés en caractères maigres, des toponymes non attribués, parce qu'abandonnés, remplacés ou en attente. Lorsque que le « déterminant » est composé de plusieurs éléments (rue « Jean-Libert Hennebel », par exemple), le terme retenu comme entrée du dictionnaire en est la partie la plus significative (dans notre exemple, le patronyme, à savoir « Hennebel »). Un index à entrées multiples permet au besoin de préciser l'entrée du dictionnaire où est traité un nom de rue. Figurent également dans le répertoire les noms de quartier, un certain nombre de « déterminés » spécifiquement wallons (« cortil », « drève », etc.) et les thèmes auxquels sont rattachés l'ensemble des noms de rue, comme nous le verrons ci-dessous.

Chaque notice est susceptible de fournir, si le « déterminant » le justifie, quatre groupes d'informations : outre des indications « techniques », une explicitation du choix fait par la Commission de toponymie, une partie « encyclopédique » éclairant la signification du nom de rue et, pour les toponymes anciens, une rubrique linguistique. Au nombre des indications techniques, figurant dans l'ensemble des notices et imprimées en retrait, on trouve : les différents emplois du « déterminant » et leur localisation sur le plan de Louvain-la-Neuve (ici aussi, la typographie permet de distinguer les occurrences effectives, en petites capitales, des occurrences non attribuées, en minuscules) ; la date de la décision du Conseil communal le concernant, à moins que la voie publique en question n'appartienne au domaine universitaire (l'Université était alors seule compétente en matière de nom) ; et le type de toponyme. Pour ce qui est de cette dernière mention, une typologie simple a été utilisée, qui permet au lecteur d'identifier immédiatement la nature d'un toponyme : il s'agit soit d'un « Toponyme repris tel quel à la tradition » (existant avant la création du site de Louvain-la-Neuve, à l'endroit où il a été adopté) ; soit d'un « Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel » (existant avant la création du site, mais pas à l'endroit où il a été attribué, ou emprunté au fonds des toponymes courants dans la région ou en Wallonie) ; soit d'un « Toponyme créé » (auquel cas, il peut s'agir d'un toponyme « non descriptif », d'un toponyme « descriptif lié à la situation », d'un toponyme « descriptif topographique » ou d'un toponyme « indirectement descriptif »). L'usage permettra au lecteur de se familiariser rapidement avec ces catégories.

L'explicitation du choix d'un toponyme est fournie par un renvoi (signe ☛) aux différents thèmes illustrés à Louvain-la-Neuve, étant entendu que la Commission de toponymie s'est efforcée de grouper les noms de rue d'une zone ou d'un quartier en fonction de thématiques susceptibles de faciliter l'orientation de l'usager dans la ville nouvelle. Avec un peu d'expérience, les habitants se familiarisent rapidement avec cet usage : ils savent immédiatement que la « rue de l'Angélique » appartient au thème « des plantes et des fleurs » localisé au « quartier du Biéreau », ou que le « clos Gouyasse » appartient au quartier « des Clos » situé à l'Hocaille. Vingt thèmes ont ainsi été identifiés pour lesquels le lecteur trouvera dans le dictionnaire une brève notice descriptive (thèmes des « arts en général », des « déterminés wallons », des « figures de nos régions », du « folklore et traditions populaires de Wallonie », des « gentilés », des « littérateurs wallons ou régionalistes », de la « litté-

rature française de Belgique », des « métiers traditionnels de Wallonie », de la « musique », des « outils agricoles traditionnels », du « passé universitaire », du « patrimoine européen et universel », du « patrimoine religieux wallon », du « patrimoine wallon », des « plantes et des fleurs », des « sciences exactes », des « sciences humaines », des « sports », des « toponymes descriptifs », des « toponymes traditionnels », du « verger »). En plus du renvoi à l'un ou plusieurs thèmes, cette partie de notice peut être accompagnée également de quelques précisions sur le choix de la Commission de toponymie ou sur des particularités des voies publiques décrites.

Lorsque le « déterminant » le justifie — ce n'est pas le cas de noms de rue plus « ordinaires », comme « sentier des Aquarelles » ou « drève des Architectes » —, une partie « encyclopédique » signalée par le repère 🕮 fournit des informations détaillées qui éclairent le sens des toponymes. Autant que faire se pouvait, cette partie a été confiée à des spécialistes des différents domaines abordés et sa rédaction tient compte des intentions de la Commission de toponymie. Le grand nombre de collaborateurs explique une certaine diversité dans l'approche de termes proches ou semblables, fait inévitable dans un travail collectif comme celui-ci. Chaque notice est accompagnée, le cas échéant d'une bibliographie et est signée par son auteur. Dans certains cas, la mention de l'auteur est suivie d'un renvoi à une ou plusieurs autres notices du dictionnaire portant sur un ou des sujets connexes.

Pour les toponymes traditionnels enfin, précédant l'indication de l'auteur et un renvoi éventuel, une rubrique linguistique approfondie marquée du symbole ✍ fournit les différentes occurrences anciennes rencontrées dans les documents. L'origine souvent lointaine d'un certain nombre de noms de rue de Louvain-la-Neuve s'en trouve ainsi éclairée, même s'il faut bien admettre que cette approche ne retiendra surtout l'attention que des linguistes. Dans la mesure où nous disposions de ces informations, il eût été regrettable de n'en faire point profiter le lecteur, fût-il un spécialiste !

On notera, pour terminer cette présentation du dictionnaire, que la liste des noms de rue qu'il contient a été arrêtée fin 1998. Les extensions de la ville prévues pour les prochains mois devront elles aussi recevoir des noms. Certaines dénominations ne s'intègrent pas dans l'ensemble des voies publiques tel qu'il se développe actuellement. Ainsi, il a été proposé de changer le nom de l'« avenue de l'Est », qui, pour l'usager venant de l'autoroute, se trouve à l'ouest, en « boulevard de la Wallonie ». Le quartier rappelant les noms des habitants des diverses régions de la Wallonie s'enrichirait d'une « rue des Condruziens ». Ces noms, comme bien d'autres, n'ont pas encore été approuvé par le Conseil communal.

C. Remerciements

Cet ouvrage, dans sa forme actuelle, doit beaucoup à un premier travail inédit réalisé par Isabelle Lejeune et présenté en 1990 à l'Université catholique de Louvain comme mémoire de licence dirigé par le professeur Jean-Marie Pierret. À partir de cette base irremplaçable, des collaborations multiples ont permis de mener à bien l'entreprise. Celles des auteurs mis à contribution pour les différentes notices encyclopédiques, tout d'abord, et dont les noms sont cités en tête du volume : nous leur adressons ici nos remerciements les plus vifs pour l'aide précieuse apportée. Sans parler du soutien financier de la Communauté européenne, ensuite, déjà évoqué plus haut, précieux également a été l'appui donné par l'Université catholique de Louvain. Que se soit dans l'élaboration du corpus définitif des noms de rue à traiter, dans la fourniture de plans actualisés pour la présente édition, ou dans l'aide matérielle substantielle apportée à la diffusion des résultats, cet appui a été décisif dans l'aboutissement du projet. Enfin, toute une série de personnes ont apporté leur concours à l'édition matérielle du présent volume, pour la correction d'épreuves (Nadine Wampach), pour les illustrations (photographes et ayants droit qu'il est impossible de tous citer ici) et pour la maquette (Marie-Hélène Grégoire et les Imprimeries Oleffe) ; qu'ils trouvent ici l'expression de notre gratitude.

[1] *Entre toponymie et utopie. Les lieux de la mémoire wallonne* (Publications de la Fondation Wallonne P.-M. et J.-F. Humblet. Série Recherches, t. II), sous la dir. de L. COURTOIS et J. PIROTTE, Louvain-la-Neuve, 1999, 324 p.-23 ill.

[2] L. COURTOIS, *Louvain-la-Neuve : du « Walen buiten » à l'affirmation wallonne*, *ibid.*, p. 265-283. Pour rappel, le « Walen buiten » consiste dans la revendication flamande, au cours des années 1960, de voir la section francophone de l'Université catholique quitter Leuven et s'installer en Wallonie.

[3] On notera à cette occasion que, ces derniers n'ayant pas eu d'épreuves d'auteurs, l'éditeur assume seul les inévitables coquilles et imperfections qui subsistent dans cet ouvrage.

[4] I. LEJEUNE, *La toponymie de Louvain-la-Neuve*, Mémoire de licence inédit en philologie romane, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1990.

De Leuven à Louvain-la-Neuve : un rappel

Luc COURTOIS

Bien que Louvain ait été la première université belge à engager une politique de flamandisation progressive des cours à partir de 1911 et que cette flamandisation ait été pratiquement achevée avant la Seconde Guerre, les tensions entre les deux communautés linguistiques allaient progressivement devenir explosives au cours des années 1960.

C'est que, malgré le bilinguisme complet de l'administration universitaire, l'augmentation constante du nombre de professeurs flamands (on recrutait de préférence des professeurs bilingues, la plupart du temps flamands, capables de donner à bon compte des cours dans les deux régimes linguistiques) et le caractère presque exclusivement flamand du personnel technique recruté forcément sur place, un nombre croissant de Flamands, surtout parmi la petite bourgeoisie, avaient le sentiment que Louvain restait « une université francophone avec de nombreux cours en néerlandais ». Une certaine arrogance d'une frange des étudiants francophones, encore plus nombreux et très imbus de leur supériorité sociale et culturelle, l'usage exclusif du français dans tous les organes de direction de l'Université et la prépondérance subsistante de la culture française à Louvain en un temps où l'homogénéité culturelle de la Flandre était la grande revendication du mouvement flamand, expliquent largement cette situation.

Dans ce contexte conflictuel, les discussions autour de la loi d'expansion universitaire rendue nécessaire en raison de l'augmentation rapide, au cours des années 1960, du nombre d'étudiants, furent saisies par le mouvement flamand comme une opportunité pour réaliser son programme d'homogénéité culturelle : puisque le transfert hors de Louvain d'un certain nombre d'enseignements était à l'ordre du jour, l'occasion était belle de réclamer l'installation en Wallonie de tout ou partie de la section francophone. Du côté francophone, demeuré dans l'ensemble très attaché à la Belgique unitaire, cette solution était ressentie comme une menace grave contre l'unité de l'Université catholique de Louvain et, à travers elle, du pays tout entier. Mais lorsque, après des années de résistance, il apparut que la décision d'un transfert intégral était devenue inéluctable, on releva le défi en arrêtant un programme ambitieux : la création d'une véritable ville nouvelle où l'université pourrait poursuivre en terres romanes sa mission séculaire d'enseignement[1].

L'Université vue par des étudiants wallons en 1961 : caricature du journal estudiantin* Balisage *(n° 20, décembre 1961, p. 1). *Tandis que le recteur regarde à l'horizon, deux étudiants, un flamand avec flatte et un wallon avec calotte, se disputent sous la surveillance d'un policier. La barque est chargée de divers types d'étudiants, dont un Africain et un Asiatique, qui symbolisent l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers. Photo CHUL.*

A. La flamandisation des cours de l'Université de Louvain[2]

Restaurée en 1834 à Malines et transférée l'année suivante à Louvain, l'Université catholique était en fait une université libre totalement indépendante de l'État et placée sous la seule autorité des évêques belges. Durant de nombreuses décennies, le seul enseignement dispensé en néerlandais fut le cours de littérature flamande, donné à l'origine par le chanoine J.B. David. À partir de 1876, l'État reconnut les diplômes délivrés par les universités libres pour autant que ceux-ci sanctionnassent des études satisfaisant aux conditions, notamment de matières, prévues par la loi C'est ainsi qu'à la suite de la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur d'avril 1890, qui prévoyait qu'un certain nombre de

Manifestation d'étudiants flamands contre le maintien à Leuven d'un enseignement francophone destiné aux enfants de professeurs. *À l'Institut du Sacré-Cœur d'Heverlee, où se donnait un enseignement fondamental et secondaire en français, un étudiant déguisé en recteur harangue ses troupes contre l'« École de caste » («* Kasteschool *»). Photo CHUL.*

fonctions publiques en Flandre nécessitaient la connaissance du néerlandais, quelques cours furent dédoublés : le droit et la procédure pénale, ainsi que les cours spéciaux de la candidature en philologie germanique. Il faudra attendre 1911 et les débats parlementaires relatifs à la flamandisation de l'Université de Gand pour voir se mettre timidement en place une politique de flamandisation des cours[3].

La première revendication d'un enseignement supérieur en néerlandais fut formulée en 1896, dans le cadre d'une Commission fondée à la suite du XXIIIe Congrès de langue et de littérature néerlandaises tenu à Anvers la même année. Mais le rapport, présenté en mai 1897 par Julius Mac Leod, professeur de botanique à Gand, proposant la transformation de son université en une institution bilingue resta sans lendemain. Une seconde Commission vit le jour en 1907, dont les conclusions, plus radicales, formulées cette fois par Lodewijk de Raet, allaient servir de base aux premiers combats pour la flamandisation de l'enseignement universitaire. En ce qui concerne Gand, un projet de loi signé par des représentants des trois partis traditionnels et s'inspirant du rapport de Raedt fut déposé en 1911 au Parlement : à la veille de la Première Guerre, cependant, il n'avait pas encore été examiné en séance plénière.

À Louvain, les discussions entamées au sujet de Gand ne restèrent pas sans effets. À partir de 1907 précisément, les étudiants flamands, qui s'étaient constitués en un *Vlaams Verbond* dès 1902[4], commencèrent à revendiquer énergiquement un dédoublement des cours et la mise sur pied d'un enseignement complet en néerlandais. Devant les objections financières du recteur, Mgr Hebbelynck, et l'opposition de principe de certains évêques, dont l'archevêque, Mgr Mercier, qui, malgré l'exemple hollandais, ne concevait pas qu'un enseignement supérieur puisse se donner en néerlandais, les étudiants accentuèrent leur pression. Lors de la commémoration du 75e anniversaire de l'Université, en 1909, ils troublèrent les fêtes par des manifestations en faveur de la flamandisation, ce qui ne fut pas étranger à la décision du recteur, à la fin de l'année académique, de démissionner. C'est son successeur, Mgr Ladeuze, qui, dans le contexte des débats sur la flamandisation de Gand, obtint des évêques l'introduction, certes encore modeste, d'un enseignement en néerlandais : en 1911, deux cours par faculté furent dédoublés, auxquels vinrent bientôt s'ajouter, avant 1914, quatre nouvelles matières suivies indifféremment en français ou en néerlandais par les étudiants.

Pendant la guerre, les universités belges fermèrent leurs portes par patriotisme, mais les Allemands, dans le cadre de leur « *Flamenpolitik* » menée avec la collaboration des activistes, flamandisèrent en 1916 l'Université de Gand. Si cette « *Von Bissing-universiteit* » fut immédiatement supprimée en 1918, la question de la flamandisation de Gand n'en était pas moins plus que jamais à l'ordre du jour et politiquement inévitable à terme. C'est dans ce contexte à nouveau que fut posée la question de la flamandisation à Louvain : dans les milieux ecclésiastiques, on redoutait très sérieusement que les étudiants catholiques flamands ne préfèrent en définitive une université « neutre » mais flamande (Gand) à une université catholique mais francophone (Louvain).

Pour Gand, la proposition de loi d'avant-guerre redéposée en décembre 1921 fut votée à la Chambre le 22 décembre 1922, mais rejetée au Sénat quelques mois plus tard. Pour sortir de l'impasse, Pierre Nolf, professeur à l'Université de Liège et à l'époque ministre des Sciences et Arts, prit l'initiative de déposer une proposition de loi visant à la flamandisation partielle de l'Université de Gand : les étudiants auraient le choix entre deux régimes, un régime flamand comportant deux tiers de cours flamands et un tiers de cours français, et un régime français comptant à l'inverse deux tiers de cours français et un tiers de cours flamands. Votée à la Chambre le 3 juillet 1923 et au Sénat le 27, la « *Nolf-wet* » entra en application dès la rentrée d'octobre 1923.

À Louvain, l'épiscopat réagit d'abord, en 1920, en projetant l'établissement d'une nouvelle université catholique à Anvers, redoutant sans doute, à l'exemple de Mercier, que le dédoublement des cours à Louvain même ne conduise à une opposition entre les deux régimes linguistiques, opposition qui se prolongerait ensuite dans la société[5]. Mais les hommes politiques consultés rejetèrent le projet, notamment parce qu'il leur paraissait inacceptable que les Flamands quittent Louvain alors que la ville était située en Flandre. C'est donc dans le sens de la solution retenue en 1911, un dédoublement des cours, que l'on s'orienta, mais, suivant en cela les idées de Mgr Ladeuze, un dédoublement progressif et partiel. C'est que pour le recteur, non seulement le monde catholique ne disposait pas des moyens financiers nécessaires pour financer un dédoublement intégral, mais le danger était réel, selon lui, de voir dans cette hypothèse la section francophone de l'Université de Louvain apparaître aux Flamands comme la « *Delenda Carthago*, l'intruse à exclure du pays flamand »[6]. Mieux valait ne flamandiser que partiellement — avec l'argent que les Flamands devraient trouver — et laisser passer à l'université flamande de l'État ceux qui mettraient leurs préoccupations linguistiques avant les intérêts de la cause catholique.

En toute hypothèse, en 1923, 36 autres cours avaient été dédoublés, ce qui portait le total des cours donnés en flamand à 50. Au-delà de la pression des opposants à la flamandisation et de la difficulté de recruter des personnes valables — on dut faire appel à plusieurs Hollandais —, le principal obstacle était d'ordre financier, l'Université n'ayant pas les moyens matériels de financer un second corps professoral. La solution qui consistait à faire appel à la bonne volonté de professeurs

Contestation des étudiants flamands après la déclaration des évêques du 13 mai 1966. *Les volets du local des étudiants flamands sont baissés en signe de protestation. À gauche : « Esprit Saint, où es-tu ? » (« H. Geest waar heen ? ») ; à droite : figuration du cardinal Mercier, symbole de l'opposition des évêques à la flamandisation de l'Université. Photo CHUL. [4]*

bilingues avait par ailleurs ses limites, car si un certain nombre de professeurs flamands étaient heureux d'apporter leur concours à l'entreprise, beaucoup, sans y être hostiles, n'entendaient pas y sacrifier leur temps. C'est dans ce contexte que se créèrent en 1924 les « *Vlaamse Leergangen* », une association chargée de collecter de l'argent destiné à la création de nouveaux cours flamands, mais dont l'action ne fut pas aisée : tandis que les francophones y voyaient un groupe de pression flamingant au sein de l'Université, les militants flamands les accusaient de collaborer au maintien d'une université francophone assortie d'un certain nombre de cours en flamand[7]. En fait, il fallut attendre la flamandisation complète de l'Université de Gand en 1930 pour que le dédoublement s'accélère à Louvain : dès 1932, 103 nouveaux cours flamands furent créés et 159 durant les trois années suivantes. Excepté la Faculté de théologie et l'Institut supérieur de philosophie, restés en dehors du mouvement, toutes les facultés étaient alors pratiquement dédoublées.

B. Le « Walen buiten »[8]

Comme nous l'avons signalé, c'est dans un contexte tendu que les deux communautés linguistiques de l'Université abordèrent les années 1960. Deux facteurs allaient exacerber les tensions : l'évolution de la population étudiante, favorable aux néerlandophones, et la mise en route, par le gouvernement,

« Alle Walen buiten !, ook lic. en doc. » (« Tous les Wallons dehors, également les licences et les doctorats ». *Dans le cadre du plan d'expansion de la section francophone, il ne fut question, dans un premier temps, que d'essaimer les candidatures en dehors de Leuven. Photo CHUL.*

d'un processus de révision des lois linguistiques dans le sens d'un renforcement de l'homogénéité culturelle fondée sur le droit du sol.

Double conséquence de l'évolution démographique et de la démocratisation de l'enseignement supérieur, en 1960-1961, le nombre des étudiants flamands dépassa pour la première fois celui des francophones. Cette évolution impliquait à terme la nomination d'un nombre croissant de jeunes enseignants flamands, moins ouverts qu'à la génération précédente à la culture française et qui supportaient de plus en plus mal le poids de l'institution unitaire restée très largement francophone. Du côté francophone, la révision des lois linguistiques suscita une vive inquiétude quant à l'avenir de la section française de l'Université à Louvain. Au début de 1962 se constitua une *Association du corps académique et du personnel scientifique de l'Université de Louvain* (l'A.C.A.-P.S.U.L.) visant à obtenir un maximum de garanties légales, association à laquelle répondit bientôt une *Vereniging van Vlaamse professoren*.

En définitive, les lois linguistiques de 1962-1963 accordèrent un certain nombre de facilités scolaires aux francophones en matière d'enseignement fondamental et secondaire destiné aux enfants du personnel universitaire francophone, mais suscitèrent l'opposition de nombreux Flamands : tandis que du côté francophone on jugeait les concessions insuffisantes, du côté flamand, on redoutait que l'organisation à Louvain d'une « *Kasteschool* » (école de caste destinée précisément à ces enfants du personnel universitaire francophone) ne devienne un point d'appui permettant à la « tache d'huile » francophone de Bruxelles de progresser en Flandre. C'est dans ce contexte que, des deux côtés, certains commencèrent à parler d'un transfert de la section française en Wallonie, d'autant qu'un problème particulier se posait pour la Faculté de médecine : outre la question des rapports entre médecins francophones et malades flamands, le nombre de lits disponibles était devenu insuffisant par rapport au nombre croissant d'étudiants, ce qui justifiait à terme le transfert d'une partie au moins de ces derniers vers une autre ville.

Pour tenter de trouver une solution à l'agitation communautaire, une commission de professeurs et d'étudiants des deux régimes linguistiques fut constituée au printemps de 1962, mais en vain. En août 1962, les évêques, qui avaient dès lors été amenés à prendre les choses en main, décidèrent la division des facultés en deux sections ayant chacune son propre doyen et délibérant séparément. Il ne fallut pas six mois pour que cette mesure, comme les Flamands l'avaient d'emblée bien compris, conduise, malgré les vives réticences des francophones, à l'autonomie complète des deux régimes linguistiques. Si une série de faits étaient de nature à rassurer ces derniers (refus d'une scission de l'Université, nomination d'un Wallon bilingue, Mgr Descamps, à la tête de celle-ci et érection d'une paroisse universitaire francophone à Louvain), la question n'allait cependant pas tarder à rebondir du fait de l'évolution de la démographie universitaire.

En raison de l'augmentation accélérée du nombre d'étudiants et de la volonté de soutenir la démocratisation des études, la problématique de l'expansion universitaire était à l'ordre du jour en Belgique. À Louvain, où le problème se posait tout particulièrement, diverses solutions étaient agitées : essaimage des candidatures, répartition des facultés entre différentes villes, voire création d'un nouveau campus. Mais, en toute hypothèse, puisqu'il était question de quitter partiellement la vieille cité brabançonne, ne fallait-il pas en profiter pour transférer progressivement la section francophone en terres romanes ? Beaucoup de Flamands, toujours soucieux de l'homogénéité culturelle de la Flandre, le pensaient, de même qu'un nombre croissant de Wallons, convaincus qu'il s'agissait là d'une chance à saisir pour leur région ; beaucoup, toutefois, surtout du côté bruxellois, restaient attachés à l'université unitaire, parce qu'à leurs yeux, elle constituait le symbole tout à la fois de la Belgique unitaire et de l'universalité du catholicisme.

La loi du 9 avril 1965 sur l'expansion universitaire autorisait toutes les solutions : du point de vue francophone, la Faculté de médecine avait le feu vert pour s'installer à Woluwe-Saint-Lambert, tandis que pour le reste, l'Université obtenait la faculté de se développer dans le canton de Wavre, ce qui permettait un grand nombre d'options, allant d'un simple essaimage au transfert complet. C'est dans ce contexte que des déclarations maladroites de responsables francophones sur un grand Louvain élargi au triangle Louvain-Woluwe-Wavre mirent le feu aux poudres : pour les Flamands, ces déclarations ravivèrent l'angoisse de la « tache d'huile » francophone de Bruxelles se répandant en Brabant flamand et bientôt, les étudiants flamands commencèrent à manifester aux cris de « Walen buiten ». Face à cette situation, les évêques confièrent à une commission de professeurs des deux régimes linguistiques, la Commission Leemans-Aubert (du nom des deux professeurs chargés de la présider), la mission d'étudier la restructuration de l'Université, mais ce fut un échec sur le plan linguistique : tandis que les francophones n'envisageaient que certains dédoublements partiels, les Flamands exigeaient au minimum le transfert de toutes les candidatures de la section française.

Les évêques se prononcèrent le 13 mai 1966. Tout en prenant une série de mesures visant à renforcer l'autonomie des deux sections, ils réaffirmèrent leur volonté de maintenir l'unité de l'institution et de lui garder son siège à Louvain. Toutefois, pour faire face à l'augmentation du nombre d'étudiants, ils décidèrent que la déconcentration géographique se ferait progressivement, par voie de dédoublement des candidatures dans les deux régimes linguistiques et non par transfert. La réaction de la communauté flamande contre ce qu'elle considérait comme une mesure contre la Flandre fut beaucoup plus radicale qu'on ne l'avait pensé. Parties de Louvain, l'agitation et la grève se répandirent sur toute la Flandre et trouvèrent bientôt un écho au Parlement avec la proposition de loi de Jan Verroken, président des sociaux-chrétiens flamands, qui visait à étendre le principe de l'homogénéité linguistique à l'enseignement supérieur. La proposition n'aboutit pas, mais les discussions auxquelles elle donna lieu démontrèrent combien le problème de Louvain divisait le monde politique également.

Cherchant à calmer le jeu, les évêques posèrent un certain nombre de gestes en direction de la communauté flamande. La nomination, le 25 mai, du professeur Piet De Somer comme prorecteur de la section flamande et celle du 4 juin du professeur

Réunion de professeurs francophones opposés à l'expulsion de Louvain de la section française. *Au début de 1962 s'était constituée une* Association du corps académique et du personnel scientifique de l'Université de Louvain *(l'A.C.A.P.S.U.L.) visant à obtenir un maximum de garanties légales pour les francophones, association à laquelle répondit bientôt une* Vereniging van Vlaamse professoren. *Photo CHUL.*

E. Leemans comme commissaire général, deux personnalités réputées pour leurs convictions flamandes, allaient dans ce sens. Leur déclaration du 15 juillet 1966 également, qui, sans désavouer leur précédente prise de position, abandonnait en fait la décision au pouvoir politique. De même enfin, le nouveau règlement organique publié au *Moniteur* le 7 octobre 1966, qui consacrait très largement le principe de l'autonomie de chaque section.

Si l'année académique 1966-1967 se déroula dans un calme relatif, les partisans du transfert n'avaient pas baissé pavillon. Tandis que du côté flamand les discussions ne portaient plus guère que sur la meilleure tactique à adopter pour atteindre l'objectif, du côté francophone, une évolution significative des esprits était en cours : à côté du groupe des défenseurs irréductibles du « Louvain à Louvain », de plus en plus nombreux étaient ceux qui se ralliaient, bon gré mal gré, à un départ qui leur paraissait à terme inévitable. Mais si, parmi les sympathisants wallons, on était loin de déplorer l'évolution en cours, du côté des autorités de la section francophone, on était beaucoup moins enthousiaste, comme l'indique le retard mis à arrêter le programme d'expansion et de déconcentration géographique prévu par la déclaration épiscopale de mai 1966. Rendu public le 15 janvier 1968, ce programme allait relancer les hostilités : non seulement il maintenait à Louvain l'essentiel de la section française, mais encore, en décidant l'installation de la Faculté de médecine à Woluwe et le dédoublement de certaines candidatures à Ottignies, il ressuscitait, à travers le triangle Louvain-Bruxelles-

Les débuts de Louvain-la-Neuve : le quartier des sciences. *La première construction de Louvain-la-Neuve fut le cyclotron, commencé dès 1969. On reconnaît ici, derrière la ferme du Biéreau, le premier ensemble de constructions de la ville proprement dite : à gauche, les bâtiments des sciences groupés autour de la « place Sainte-Barbe » et précédés de la bibliothèque des sciences et de la « place Galilée » en construction ; à droite, le premier îlot d'habitations, avec, à l'avant, la future « place des Paniers », et à l'arrière, les « rue » et « place des Wallons ». Photo CHUL.*

Ottignies, la crainte du « Grand-Bruxelles » entretenue dans les milieux flamands.

Après l'échec d'une tentative de conciliation au sein du Conseil d'administration, les évêques sollicités se divisèrent à leur tour : le jour avant leur réunion du 3 juin, Mgr E. De Smedt, évêque de Bruges, se désolidarisa publiquement de l'épiscopat en confessant s'être lourdement trompé en mai 1966. Dès lors que le dossier n'avait pu trouver une solution au niveau académique, c'est au monde politique qu'il revenait de trancher, mais la division entre sociaux chrétiens flamands et francophones provoqua la chute du gouvernement et des élections anticipées. Avec la défaite électorale des libéraux flamands, qui avaient fait campagne sur un programme unitariste, il apparut clairement que le principe de l'autonomie culturelle complète des deux régions du pays s'était désormais imposé en Flandre. Le 18 septembre 1968, le pouvoir organisateur approuva le nouveau plan d'expansion de la section francophone, qui programmait en fait un transfert complet, et quelques semaines plus tard, un nouveau règlement organique rendait officielle la scission entre la Katholieke Universiteit te Leuven et l'Université catholique de Louvain. En juillet 1969, une loi fixa le montant de la subvention gouvernementale destinée au financement du transfert et en mai 1970, une autre loi octroya la personnalité civile aux deux nouvelles universités.

Fondamentalement, le problème du « Walen buiten » s'est posé dans le double contexte des années 1960 : d'une part, celui de l'extension universitaire et, d'autre part, celui du combat flamand pour l'homogénéité culturelle de la Flandre. Pour la communauté flamande, qui venait d'obtenir le vote des lois linguistiques de 1962-1963, dès lors que le nombre croissant d'étudiants imposait à terme des transferts plus ou moins significatifs en dehors du périmètre de Louvain, la question de la localisation des implantations louvanistes francophones en Wallonie ne pouvait pas ne pas se poser. En ce sens, le « Walen buiten » marque la fin d'une étape significative du processus de reconquête de la Flandre par le mouvement flamand. Du côté wallon et plus largement francophone, le « Walen buiten » constitue la fin de la Belgique de 1830 et du rêve unitariste. Dans cette perspective, que l'on reste un nostalgique de la « Belgique de papa » ou que l'on voie dans l'expulsion des francophones de Louvain une chance pour la Wallonie, Louvain-la-Neuve apparaît comme la matérialisation concrète d'un mouvement historique irréversible qui a contribué à l'émergence du fait régional wallon.

C. Louvain-la-Neuve : le « grand dessein »

Comme nous l'avons vu, l'origine lointaine de Louvain-en-Woluwe ne doit pas grand-chose au « Walen buiten » comme tel. Le problème du transfert de la Faculté de médecine, en effet, s'était rapidement posé, face au manque croissant de lits à Louvain et au paradoxe qui consistait à faire soigner par des étudiants-médecins francophones des malades ne parlant que flamand. Dès 1963, des terrains avaient été acquis à Woluwe-Saint-Lambert en vue de transférer au moins les doctorats en région francophone et, excepté dans ses conceptions architecturales et urbanistiques, le développement ultérieur du site universitaire ne fut que la conséquence logique de cette décision initiale.

En ce qui concerne Louvain-la-Neuve, tandis que se poursuivaient les tractations entre Flamands et francophones sur le plan d'extension de la section francophone, les responsables de cette dernière n'étaient pas restés inactifs. Quelle que fût l'ampleur du transfert à accomplir, l'option avait été rapidement prise de le localiser en Wallonie et des prospections avaient été entreprises en ce sens. Ce n'est pas le lieu ici de retracer les diverses options qui furent envisagées, de Namur à Charleroi ou Tournai, en passant par Rixensart, Hamme-Mille ou Nivelles. Les arbitrages politiques qui présidèrent au vote de la loi d'avril 1965 sur l'expansion universi-

taire fixèrent rapidement le cadre géographique de ce transfert : Woluwe-Saint-Lambert pour les doctorats et licences en médecine (il faudra la loi de mai 1971 pour y autoriser le transfert des candidatures en médecine et l'installation de la pharmacie ne s'y fera pas sans soulever quelques objections) et le canton de Wavre pour les autres facultés. Après avoir envisagé diverses hypothèses, le choix se porta finalement sur le plateau de Lauzelle, à Ottignies, où 150 hectares furent acquis dès septembre 1966. Ce n'est qu'une fois connue la décision d'un transfert intégral de la section francophone en Wallonie que le reste des terrains fut exproprié, en septembre 1968[9].

Dès 1967, avant même que le « Walen buiten » ne soit consommé, Michel Woitrin, le « père de Louvain-la-Neuve », avait pris le parti de recruter des hommes capables de programmer le transfert et entrepris une série de voyages de prospection à la découverte des expériences récentes en matière de villes et d'universités nouvelles dans le monde. Une fois acculés à la grande aventure, les responsables n'eurent pas trop à improviser et optèrent résolument pour des solutions neuves. Refusant le campus suburbain, ils choisirent de créer une véritable ville, où l'université pourrait s'insérer dans un tissu urbain convivial favorisant les échanges interdisciplinaires. Une ville aux dimensions humaines, qui allie le charme et la variété des cités médiévales aux exigences de la vie moderne. Bref, une ville conçue comme un laboratoire d'expérimentation au service du renouveau urbain, une ville intégrant toutes les fonctions urbaines, en ce compris la dimension « industrielle », grâce à la création d'un « parc scientifique » de haut niveau.

Sans parler du laboratoire de génie civil et du cyclotron, dont les travaux avaient été entamés dans l'urgence dès 1969, l'inauguration officielle du chantier de Louvain-la-Neuve eut lieu le 2 février 1971. Le transfert complet des facultés fut achevé en septembre 1979, avec l'installation de la Faculté de philosophie et lettres au Collège Érasme et de la Bibliothèque centrale au Centre général de Documentation. Mais le contrat n'était pas totalement rempli : plusieurs facultés (l'Institut d'administration et de gestion, l'Institut supérieur de philosophie et la Faculté de psychologie) étaient encore hébergées dans des locaux provisoires et certaines infrastructures indispensables au bon fonctionnement de l'Université restaient à construire. En fait ce n'est qu'avec la construction de la Grande Aula, un auditoire de 1400 places qui devrait être mis en chantier prochainement, que la programmation des

Stèle commémorative de l'inauguration solennelle du site de Louvain-la-Neuve (Halles universitaires). *L'inauguration officielle de la ville nouvelle eut lieu le 2 février 1971, en présence du roi Baudouin. Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

bâtiments académiques prendra fin. Du point de vue urbain, la construction annoncée d'un complexe de cinémas aux abords de la future Grande Aula et l'achèvement du centre urbain (rue Charlemagne et place de l'Accueil) dans le cadre du projet « *Wilhelm and Co* » devraient marquer une étape décisive dans l'achèvement de la ville. Avec une population d'environ 20 000 habitants vers l'an 2000, dont la moitié de résidents, le chantier de Louvain-la-Neuve pourra alors être considéré comme virtuellement terminé.

En conclusion, on peut dire que Louvain-la-Neuve, premier projet de ville neuve en Belgique depuis le XVIe siècle[10], justifie certainement l'idée de « grand dessein » formulée par Michel Woitrin, même s'il est encore trop tôt pour tenter un bilan définitif de l'expérience[11]. En toute hypothèse, que l'on éprouve ou non de la sympathie pour l'Université catholique de Louvain, que l'on aime ou non la ville nouvelle, Louvain-la-Neuve peut dès aujourd'hui être considérée comme un pari gagné. En ce sens, elle peut représenter pour tous les Wallons un symbole et un motif d'espérance : conséquence d'un choix imposé par la Flandre, elle manifeste la capacité de la Wallonie de relever les défis et constitue un exemple encourageant de reconversion réussie.

Pour en savoir plus

R. AUBERT, A. D'HAENENS, E. LAMBERTS, M.-A. NAULAERTS, J. PAQUET et J.-A. VAN HOUTTE, *L'Université de Louvain*, Louvain-la-Neuve, 1976 ; Th. BRULARD, *Louvain-la-Neuve et sa région* (Acta geographica lovaniensia, vol. 29), Louvain-la-Neuve, 1987 ; ID. et J. WILMET, *Louvain-la-Neuve, une ville nouvelle originale, trois siècles après Charleroi*, dans *La cité belge d'aujourd'hui : quel devenir ?*, *Bulletin du Crédit communal*, nº 154 (numéro spécial), octobre 1985, p. 63-77 ; A. JANSSEN et R. BOUDENS, *Uit de voorgeschiedenis van de nederlandstalige universiteit te Leuven*, dans *Onze Alma Mater*, t. XXVIII, 1974, p. 204-217 ; C. JODOGNE, F.R. VOLON et J. POLOMÉ, *Louvain-la-Neuve*, Louvain-la-Neuve, 1988 ; W. JONCKHEERE et H. TODTS, *Leuven vlaams. Splitsingsgeschiedenis van de Katholieke Universiteit Leuven*, Leuven, 1979 ; *Nieuwe encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, 3 vol., Tielt, 1998 (nombreuses notices sur des personnalités ou des institutions liées à la flamandisation des universités et à celle de Louvain en particulier) ; *Louvain-la-Neuve. Une ville nouvelle*, Louvain-la-Neuve, 1995 ; J. RÉMY, L. VOYÉ et I. DE BIOLLEY, *Louvain-la-Neuve. Ville nouvelle et innovations*, Louvain-la-Neuve, 1981 ; V. ROUSSEAU, *L'urbanisme d'une ville nouvelle. Louvain-la-Neuve*, Namur, 1997 ; *L'Université catholique de Louvain. Vie et mémoire d'une institution*, sous la dir. d'A. D'HAENENS, Bruxelles, 1992 ; *De Universiteit te Leuven. 1425-1985*, Leuven, 1988 ; M. WOITRIN, *Louvain-la-Neuve. Louvain-en-Woluwe. Le grand dessein*, Paris-Gembloux, 1987.

[1] Sur l'Université catholique de Louvain et son histoire, voir R. AUBERT, A. D'HAENENS, E. LAMBERTS, M.-A. NAULAERTS, J. PAQUET et J.-A. VAN HOUTTE, *L'Université de Louvain*, Louvain-la-Neuve, 1976. Cette synthèse, qui avait paru également en néerlandais et en anglais, a fait l'objet d'une mise à jour par la Katholieke Universiteit Leuven (*De Universiteit te Leuven. 1425-1985*, Leuven, 1988) et d'une publication complémentaire de l'Université catholique de Louvain (*L'Université catholique de Louvain. Vie et mémoire d'une institution*, sous la dir. d'A. D'HAENENS, Bruxelles, 1992).

[2] Voir, de manière générale, M. VERLEYEN, *Onderwijs en Vlaamse Beweging. C. Hooger onderwijs. 2. De Universiteit Leuven*, dans *Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, t. II, Tielt-Amsterdam, 1975, p. 1124-1131, et, plus récemment, W. WEETS, *Onderwijs. Hoger onderwijs. Leuven*, dans *Nieuwe encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, t. II, Tielt, 1998, p. 2290-2302.

[3] Sur la flamandisation de l'Université de Gand, voir K. DE CLERCK, *Onderwijs. Hoger Onderwijs. Leuven*, dans *Nieuwe encyclopedie van de Vlaamse Beweging...*, t. II, p. 2279-2290. L'ouvrage de référence reste K. DE CLERCK, *Kroniek van de strijd voor de vernederlandsing van de Gentse universiteit*, Beveren-Anvers, 1980 (2e éd., Gand, 1985).

[4] Sur l'éclatement de la Société générale des étudiants de Louvain en une Fédération wallonne des étudiants de Louvain et un *Vlaams Verbond*, plus tard appelé *Katholieke Vlaamse Hoogstudend Verbond Leuven*, voir M. DE GOEYSE, *Katholieke Vlaamse Hoogstudend Verbond Leuven (KVHV-Leuven)*, dans *Encyclopedie van de Vlaamse Beweging...*, t. II, p. 735-738. Voir également l'article plus général de L. GEVERS et L. VOS, *Studentenbeweging (universitair onderwijs). Leuven*, dans *Nieuwe encyclopedie van de Vlaamse Beweging...*, t. III, p. 2902-2917, qui fournit une abondante bibliographie.

[5] Sur ce projet de création d'une université catholique flamande à Anvers, voir A. JANSSEN et R. BOUDENS, *Uit de voorgeschiedenis van de nederlandstalige universiteit te Leuven*, dans *Onze Alma Mater*, t. XXVIII, 1974, p. 204-217.

[6] Ladeuze précisait ainsi sa pensée : « si l'on pose la question de la création d'une seconde Univ(.)[ersité] Cath(.)[olique], les passionnés ne vont-ils pas faire campagne tout de suite pour qu'on flamandise Louvain et que l'on crée la nouvelle Université en Wallonie ? »... (Lettre de Ladeuze à Mercier, [Louvain] 24 juin [1920]).

[7] Sur la création des *Vlaamse Leergangen* et leur action au cours de leurs dix premières années d'existence, voir N. VERLEYEN, *Vlaamse Leergangen en de invoering van de tweetaligheid aan de Leuvense Universiteit. 1924-1935*, dans *Onze Alma Mater*, t. XXVI, 1972, p. 184-196 et 247-263, et t. XXVII, 1973, p. 123-135 et 189-200. Voir également W. PEREMANS, *Vlaamse Leergangen*, dans *Encyclopedie van de Vlaamse Beweging...*, t. II, p. 1887-1889, et le numéro jubilaire de la revue du mouvement, *Onze Alma Mater*, t. XXVIII, 1974, nº 4 (*Vlaamse Leergangen in het goud. 1924-1974*).

[8] Sur l'historique du « Walen buiten », l'ouvrage de référence reste W. JONCKHEERE et H. TODTS, *Leuven vlaams. Splitsingsgeschiedenis van de Katholieke Universiteit Leuven*, Leuven, 1979.

[9] Sur tous ces événements, la meilleure source d'information reste le témoignage de Michel Woitrin, secrétaire général et administrateur général de l'université unitaire (1963) puis de la seule section francophone (1968) : M. WOITRIN, *Louvain-la-Neuve. Louvain-en-Woluwe. Le grand dessein*, Paris-Gembloux, 1987.

[10] Voir Th. BRULARD et J. WILMET, *Louvain-la-Neuve, une ville nouvelle originale, trois siècles après Charleroi*, dans *La cité belge d'aujourd'hui : quel devenir ?*, *Bulletin du Crédit communal*, nº 154 (numéro spécial), octobre 1985, p. 63-77, et dans une moindre mesure, *Louvain-la-Neuve. Ville nouvelle en Wallonie*, dans *Confluent*, nº 46, avril 1976.

[11] Pour un bilan provisoire, voir, entre autres : J. RÉMY, L. VOYÉ et I. DE BIOLLEY, *Louvain-la-Neuve. Ville nouvelle et innovations*, Louvain-la-Neuve, 1981 ; Th. BRULARD, *Louvain-la-Neuve et sa région* (Acta geographica lovaniensia, vol. 29), Louvain-la-Neuve, 1987 ; C. JODOGNE, F.R. VOLON et J. POLOMÉ, *Louvain-la-Neuve*, Louvain-la-Neuve, 1988 ; *Louvain-la-Neuve. Une ville nouvelle*, Louvain-la-Neuve, 1995 ; V. ROUSSEAU, *L'urbanisme d'une ville nouvelle. Louvain-la-Neuve*, Namur, 1997.

Dictionnaire

A

ACCUEIL

ACCUEIL (PARKING DE L') D6-D7

ACCUEIL (PLACE DE L') D6-D7

Conseil communal du (?).

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème du passé universitaire.

☛ Thème des toponymes descriptifs.

À la « place de l'Accueil » : un rappel pirate du « Walen Buiten ». *Sur la plaque de rue, on distingue encore aujourd'hui le texte ajouté par l'opposition du Conseil communal en vue de rappeler explicitement, ce que la majorité ne souhaitait pas, le «* Walen Buiten *» : « En reconnaissance aux habitants d'Ottignies pour l'accueil qu'ils ont réservé à l'UCL suite au 'Walen buiten' de 1965 ». Photo Serge Haulotte.*

C'est la première grande aire de stationnement, à ciel ouvert, à l'entrée du centre de la ville. Lors du conseil communal concernant l'adoption de ce toponyme, un incident opposa la majorité « Intérêts communaux » (PSC-PRL) à l'opposition « Démocratie nouvelle » (PS-PC-RPW) et « Vivre autrement » (Écolo-RW-Chrétiens de gauche) concernant le rappel du *Walen buiten.* Tandis que la majorité souhaitait simplement, dans les brèves informations reprises sur la plaque de rue, rappeler « l'hospitalité accordée à l'Université par les autorités communales », l'opposition désirait un rappel explicite des événements communautaires qui furent à l'origine de la création de Louvain-la-Neuve. Devant le refus de la majorité d'accéder à ce souhait, certains conseillers de l'opposition décidèrent l'application d'un texte pirate en dessous de la plaque de rue officielle : « En reconnaissance aux habitants d'Ottignies pour l'accueil qu'ils ont réservé à l'UCL suite au 'Walen buiten' de 1965 ».

D'autres toponymes avaient été envisagés par la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve, comme « place de l'Échange », « parvis des Halles » et « place de la Joyeuse Entrée ».

P. DUPUIS

☛ Louvain-la-Neuve

ACROBATES

Acrobates (passage des) [en réserve]

Conseil communal du 12 décembre 1977.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des sports.

Le « passage des Acrobates » évoque les disciplines sportives spectaculaires et perceptibles à un très large public. Il était initialement prévu dans le prolongement du « passage des Coulonneux », vers la « rue du Jeu de Paume », mais cette voirie n'a pas été réalisée.

📖 Issu du grec « *akrobatein* », le terme acrobate nous ramène presque naturellement au saltimbanque exécutant avec maîtrise des exercices d'adresse spectaculaires. Cette habileté dans la prouesse se retrouve dans la figure de style que le terme a engendré : c'est un acrobate de la politique, de la finance, de l'informatique, du droit, ...

L'acrobatie apparaît dès l'Antiquité, principalement dans l'Égypte ancienne et en Crête, comme une pratique à usage rituel, symbolique et sacré, exercée par des professionnels, saltimbanques ou esclaves spécialisés. Elle est déjà considérée à cette époque comme une activité peu orthodoxe du point de vue de l'ordre social par cette idée que seules des forces occultes peuvent permettre que le corps soit mû dans des prouesses aussi spectaculaires.

En raison de leur nomadisme et de leur statut marginal, la trace des acrobates se perd jusqu'aux jongleurs du Moyen Âge. La grande popularité de leurs spectacles obligera les autorités civiles et ecclésiastiques à tolérer, malgré elles, ces instruments de divertissement. Sans être révolutionnaires, ils revêtent un caractère subversif par le bousculement des règles que symbolisent les mouvements d'inversion du corps. Les acrobates, associés aux vagabonds et brigands, n'échappent pas aux exigences de contrôle du XIVe au XVIe siècle. L'acrobatie passera ensuite de la rue aux espaces clos des notables sous une forme plus policée et normative à la Renaissance (on songe à l'Arlequin de la Commedia dell'arte) avant de retrouver une place grand public dans le succès du cirque, qui apparaît à la fin du XVIIIe. Le caractère subversif qu'elle conserve l'empêche alors de pénétrer la gymnastique qui revendique un but éducatif, utilitaire et disciplinaire. Le pas sera franchi après la seconde guerre mondiale et correspondra au déclin du cirque.

L'acrobatie continuera à bousculer le sport traditionnel et à transformer la notion même de sport. Les *surfers* qui envahissent les plages californiennes à la fin des années 1950 se présentent comme des rebelles sociaux. Ils veulent créer un mode de vie sportif alternatif en contestant les structures traditionnelles du sport. Les fédérations sportives nées dans la première moitié du siècle seront fortement ébranlées par ces nouveaux sports qui, depuis les années 1970, revendiquent le droit à la démesure, au jeu, au plaisir : *windsurf*, *snowboard*, *skate*, *roller in line*...

On assiste ainsi à la transformation d'un sport d'utilité publique en un sport d'utilité ludique.

L'influence de l'acrobatie s'est également fait sentir au Complexe sportif de Blocry. Le meilleur exemple est fourni par la

gymnastique. Quatre salles de gymnastique traditionnelles ont été remplacées en 1998 par une seule salle de gymnastique et de sports acrobatiques. La plus grande et la plus complète du pays.

Bibliographie : Th. POZZO et Ch. STUDENY, *Théorie et pratique des sports acrobatiques*, Paris, 1987.

Y. LEROY

AGNELÉE

AGNELÉE (BARRIÈRE D') C2

Domaine universitaire.
Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

La Commission de toponymie a repris cette désignation à quelques documents mentionnant à cet endroit une « taille d'Agnelée », terme qui n'avait pas acquis le statut de toponyme officiel. C'est chose faite...

🕮 Ce nom est également un toponyme de Perwez : la « ferme d'Agnelée », qui apparaît sous les formes « Aliniees », en 1155, et « Arengis », en 1165 [*Gysseling*, p. 39 ; *T&W-P*, p. 2 ; *NLB*, p. 53]. Les formes anciennes de ce nom montrent qu'il s'agit d'un dérivé en *iacas,* suffixe servant en général à former un nom de lieu, à partir d'un anthroponyme ; le sens du toponyme étant alors « les terres appartenant à X » [*Gysseling*, p. 39]. L'anthroponyme qui a servi à former *Agnelée* pourrait être le germanique *Adelin,* attesté en Gaule sous la forme *Adelinus* [*NPTG*, I, p. 19]. *Agnelée* aurait donc été à l'origine **Adeliniacas,* c'est-à-dire « les terres appartenant à Adelin » [*ONCB*, p. 7].
Étant donné la présence de la préposition dans les mentions anciennes relevées à Lauzelle, le nom *Agnelée* est probablement une formation ancienne, comme à Perwez.

I. LEJEUNE

AGORA

AGORA E6
AGORA (PARKING) E6-E7

Conseil communal du 28 octobre 1975. Domaine universitaire.
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Les dictionnaires définissent agora comme étant un « mot grec désignant la place publique » [*GR* ; *GLLF* ; *TLF*]. C'est à ce sens que la Commission de toponymie a pensé, en donnant ce nom à une place du centre de la ville, estimant qu'elle était un « lieu d'intense circulation piétonne de la 'Grand-Place' vers les restaurants, les commerces, les cinémas et les logements d'étudiants ».

🕮 À peu près au même moment, vers 1975, agora devenait un toponyme d'Evry, ville nouvelle construite dans la région parisienne. À la suite de cette attribution, le *GR* propose un second sens à agora, issu du premier : « espace aménagé pour la circulation piétonnière, comportant des services administratifs (préfecture, tribunaux, etc.) et des boutiques dans un ensemble urbain moderne ». Il ajoute en remarque : « dans ce sens, mot d'abord employé à propos de la ville d'Evry, dans la région parisienne. Il reste d'un emploi rare comme nom commun ». Le sens nouveau d'agora convient aussi bien à Evry qu'à Louvain-la-Neuve, même si c'était bien l'agora grecque que la Commission voulait évoquer [*Tém. Goosse*].

I. LEJEUNE

ANGÉLIQUE

ANGÉLIQUE (PLACE DE L') G8
ANGÉLIQUE (RUE DE L') G7

Conseil communal du 17 avril 1973 (place).
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des plantes et des fleurs.

🕮 La plante évoquée par ce toponyme est sans doute l'angélique vraie ou officinale (*Angelica archangelica* L., famille des Apiacées). Cette grande et robuste ombellifère très odoriférante — de parfois plus de deux mètres de haut — est originaire du nord de l'Europe ; elle n'est pas spontanée chez nous, mais elle s'est naturalisée çà et là aux abords des habitations, suite à sa culture pour ses vertus médicinales. On lui reconnaît, en effet, une action tonifiante et stimulante, mais aussi antitussique et expectorante. L'angélique vraie, appelée encore archangélique, est toutefois surtout connue pour son usage en confiserie et en liquoristerie ; elle entre, par exemple, dans la composition de la Bénédictine et de la Chartreuse.
À moins qu'il ne s'agisse de l'angélique sauvage (*A. sylvestris* L.). Elle aussi de belle taille mais peu odorante, elle n'est pas rare en Belgique dans les endroits frais : prairies humides, bas-marais, bois et coupes forestières humides. Ses vertus sont les mêmes que celles de l'angélique vraie, mais bien moins prononcées.

Bibliographie : *LBH ; NFB.*

R. ISERENTANT

« Rue de l'Angélique ». *Son nom nous vient d'une plante odoriférante connue pour ses vertus médicinales. Photo Serge Haulotte.*

ANNEAU CENTRAL

ANNEAU CENTRAL D5-D6-E5

Conseil communal du 23 juin 1992.
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Au départ, désignation technique donnée à la voirie souterraine en boucle qui dessert les différents parkings du centre-ville.

ANNETTES

ANNETTES (RUE DES) D4-D5

Conseil communal du 25 février 1975.
Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

🕮 En ancien français, *anette (annette)* désignait la « femelle du canard ». Ce mot survit dans les parlers des régions de Tournai, Mouscron et Comines, et dans de nombreux dialectes picards de France. C'est un dérivé d'un correspondant de l'ancien français *ane* « canard », conservé dans le français moderne *bédane*, littéralement « bec d'âne », formé de *bec* et de l'ancien français *ane* pris pour *âne* ; il est issu du latin *anas* [*FEW*, XXIV, p. 523]. Un tel lieudit suggère probablement un ancien élevage de canes dans un lieu appelé « vallée » puis « fond », à proximité de Blocry, entre le XVIe et le XVIIIe siècle [*PV* 18].

✍ Annettes

Déterminant :

1530, « alle Valee des Annettes » [*AGR*, *GSN*, n° 1548bis, *D Martin*] ; 1537, « le chemin qui vat elle valee des annettes » [*AGR*, *GSN*, n° 1548bis, *D Martin*] ; 1664, « aux vallées des annettes à Blocry » [*AGR*, *GSN*, n° 1534, *D Martin* ; *OTA*, p. 168], « le chemin qui vat elle valée des annettes » [*AGR*, *GSN*, n° 1548bis, *D Martin*].

1675, « fond des Annettes aval aux terres de Florival » [*AGR*, *GSN*, n° 1534, *D Martin*] ; 1694, « fond des Annettes, situé sur la campagne de Blocry » [*OTA*, p. 168] ; 1713, « fond des Annettes » [*AGR*, *GSN*, n° 1535, *D Martin*] ; 1718, « au fond des Annettes » [*AGR*, *GSN*, n° 1535, *D Martin*].

I. LEJEUNE

ANTO-CARTE

Anto-Carte (rue) [en réserve, E5]

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.
☛ Thème du patrimoine wallon.

Pour information, la « rue Anto-Carte » devrait joindre la place du Couchant à la place des Peintres.

Anto-Carte. Rétrospective (1886-1954). Musée des Beaux-Arts, Mons, 21 septembre-26 novembre 1995. Centre Wallonie-Bruxelles, Paris, 13 juin-1er septembre 1996 *(catalogue de l'exposition). Artiste doué, Anto-Carte reste marginal par rapport aux grands courants artistiques de son temps, bien qu'on y décèle des influences transcendées de l'Art Nouveau. Son œuvre est à la fois intemporelle et ancrée dans un lieu. Les terroirs hennuyers et wallons se reconnaissent en lui et c'est spontanément qu'il dit les choses de son pays. De même que c'est par la fidélité consciencieuse à un métier qu'il atteint la grandeur de l'artiste, c'est par ses enracinements fidèles dans les réalités concrètes des terroirs qu'il atteint l'universel. Photo Jozeph Goossens.*

🕮 Anto-Carte (pseudonyme d'Antoine Carte), peintre et illustrateur wallon, né à Mons le 8 décembre 1886, mort à Ixelles le 13 février 1954.

C'est un artiste attachant, difficilement classable entre les courants archaïsants et plus novateurs, associant une vie intérieure intense à un caractère extraverti et ouvert sur le monde. Son père, Victor, menuisier ébéniste, descendait d'une famille d'artisans, tandis que sa mère Rosa Richard était couturière. C'est à Mons qu'il passa ses jeunes années, notamment à la rue Sans-Raison, dans la maison occupée jadis par le chansonnier Antoine Clesse († 1889). Ayant quitté les bancs de l'école à quatorze ans, il entra en apprentissage chez un voisin, le peintre décorateur François Depooter, tout en suivant des cours à l'Académie des Beaux-Arts de Mons. Vivant ensuite de petits travaux divers, il continue à suivre ces cours jusqu'en 1908. C'est vers l'âge de vingt ans qu'il adopte son pseudonyme Anto-Carte. En 1908-1909, il va continuer sa formation à l'Académie de Bruxelles. Ayant obtenu une bourse,

il fait en 1912-1913 un séjour à Paris, où il élargit l'espace de ses découvertes, appréciant notamment les œuvres de Puvis de Chavannes ou de Maurice Denis. Marié en 1913 avec sa première femme Louisa Dujardin, il emménage à Uccle en 1919, puis à Ixelles. Après une époque de gêne matérielle, il commence à accéder à une certaine notoriété, comme en témoignent les quelques expositions auxquelles il participe, notamment celle du Salon d'Automne en 1923 à Paris. C'est à la suite de celle-ci qu'il est invité aux États-Unis, où il expose à Pittsburg en 1925, à Washington en 1929.

Entre-temps, il avait fondé en 1928 à La Louvière, avec le peintre Louis Buisseret, le groupe *Nervia* qui, actif durant plusieurs décennies, fut porteur d'une sensibilité wallonne dans les arts. À ce groupe s'associèrent des artistes comme Rodolphe Strebelle, Pierre Paulus, et, parmi les plus jeunes, Taf Wallet et Léon Navez. De 1929 à 1932, il enseigne la décoration théâtrale à la Cambre à Bruxelles. Depuis 1932, il enseigne à l'Académie des Beaux-arts de Bruxelles (cours d'art décoratif et monumental), où il succède à son maître Constant Montald. Profondément marqué par l'échec de son mariage et par son divorce prononcé en 1933, il épouse par la suite Julia Franz, qu'il appelle Youl. En 1949 il peint le grand salon de l'abbaye d'Orval, où il avait déjà réalisé des fresques à la chapelle. Pour la basilique de Koekelberg, il crée également des vitraux inaugurés en 1952 ; mais son activité dans ce domaine est bien plus ancienne, puisqu'il avait par exemple en 1927 dessiné la verrière de l'Institut Warocqué à Mons (*Morts pour la patrie*) ou encore, entre 1933 et 1939, les vitraux des églises Notre-Dame de la Cambre et Saint-Philippe de Néri à Bruxelles.

Artisan appliqué, Anto-Carte donne souvent à la perfection du dessin la primauté sur la couleur. Artiste aux talents multiformes, il a excellé non seulement par ses tableaux, mais il a réalisé de nombreuses affiches, des illustrations de livres, des cartons de vitraux et de tapisseries, des décors de théâtre, sans oublier qu'il s'adonna aussi à la sculpture. Homme enjoué, malicieux, communicateur d'enthousiasmes, accordéoniste et boute-en-train, il était aussi, paradoxalement, fragile et guetté par la déprime. Il marie l'intensité intérieure et la fougue, associe le rêve à une densité religieuse voire mystique. Hennuyer enraciné dans les réalités régionales, il a prêté son concours fréquent pour créer des affiches de manifestations folkloriques, des emblèmes de sociétés, ou encore pour illustrer des revues (lettrines, titres, couvertures) ou des livres d'auteurs de la région comme Marius Renard. Peintre de la vie quotidienne et des réalités humbles (*Le passeur d'eau*, 1941 ; *Le fossoyeur*, 1918 ; *L'homme à la fourche*, 1924 ; *Le brûleur de fanes*, 1925-1930 ; *L'homme au coq*, 1934), il est aussi un explorateur sensible de l'intériorité mystique (*Le fils prodigue*, 1913 ; *Déposition de croix*, 1918 ; *Le bon pasteur*, 1930). Il associe d'ailleurs souvent ces deux sources d'inspiration, la mystique et la quotidienne ; ainsi, en mettant dans les bras d'une Marie ouvrière le corps mort de son jeune fils tué dans la mine, sa *Piéta* de 1918 se veut une actualisation sobre et tragique d'un vieux thème religieux.

Artiste doué, Anto-Carte reste marginal par rapport aux grands courants artistiques de son temps, bien qu'on y décèle des influences transcendées de l'Art Nouveau. Son œuvre est à la fois intemporelle et ancrée dans un lieu. Les terroirs hennuyers et wallons se reconnaissent en lui et spontanément, il dit les choses de son pays. De même que c'est par la fidélité consciencieuse à un métier qu'il atteint la grandeur de l'artiste, c'est par ses enracinements fidèles dans les réalités concrètes des terroirs qu'il atteint l'universel.

Bibliographie : *Anto-Carte. Rétrospective. 1886-1954, Musée des Beaux-Arts-Mons, 21 septembre –26 novembre 1995. Centre Wallonie-Bruxelles, 13 juin-1er septembre 1996*, Bruxelles, 1995 ; A. GUISLAIN, *Anto-Carte*, Anvers, 1950 ; J.-P. DUCHESNE, J. STIENNON, Y. RANDAXHE, *De Roger de le Pasture à Paul Delvaux, cinq siècles de peinture en Wallonie*, Bruxelles, 1988.

J. PIROTTE

AQUARELLES

AQUARELLES (SENTIER DES) F4

Conseil communal du 20 novembre 1990.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des arts en général.

ARC

ARC (VENELLE DE L') D4

Conseil communal du 15 avril 1975.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des sports.

La « venelle de l'Arc » évoque le tir à l'arc.

🕮 L'arc a, de tout temps, eu une forte portée symbolique, aussi bien dans la civilisation occidentale que dans la civilisation orientale. Il peut être l'emblème d'un pouvoir surnaturel quand il apparaît dans la main de Civa en Inde. Il peut sublimer la tension d'où naissent nos désirs comme nous le montre le signe du Sagittaire. Il peut représenter toute la force de l'amour comme nous le montre Ulysse, seul à pouvoir bander son arc et se faire ainsi reconnaître de la femme aimée et de ses rivaux.

L'arc est aussi l'attribut de la puissance guerrière et de la supériorité militaire. Nous en avons des traces depuis que l'homme écrit et dessine. L'arc sera employé comme arme dans les combats rapprochés jusqu'au XIXe siècle et cela, bien après l'apparition de la poudre utilisée dans les combats à partir du XIVe siècle.

L'arc de Triomphe a symbolisé, dans la Rome antique, le passage dans la gloire de l'histoire et la mémoire des hommes pour le combattant qui le franchissait. Sauf à regarder sa forme, le contraste est saisissant, entre ce monument architectural et la dénomination d'une petite voie urbaine comme la « venelle de l'Arc » du quartier de l'Hocaille.

C'est après une parenthèse de 62 ans que le tir à l'arc est définitivement reconnu comme sport olympique en 1972. Notre compatriote Hubert Van lnnis avait profité de la première apparition aux Jeux pour regrouper le plus grand nombre de médailles olympiques détenues par un Belge : 6 médailles d'or et 3 d'argent. L'interruption olympique n'a pas empêché le tir à l'arc

Le tir à l'arc : une discipline illustrée au Complexe sportif de Blocry. *En 1975 le club des Francs archers d'Ottignies s'affilie à la Ligue francophone belge de tir à l'arc. Le club Ottintois démarre ses activités dans le gymnase du collège du Christ-Roi. Il s'installera en 1984 au Centre sportif des Coquerées et élargira ses activités au Complexe sportif de Blocry en 1987. L'excellent travail du club permettra l'émergence d'un tout grand champion : Christophe Peignois, qui devient vice-champion du monde à Victoria en août 1997 et est classé cinquième tireur mondial en octobre 1998. Photo privée.*

de se faire reconnaître comme une activité sportive à part entière, comme le montre la création d'une Fédération internationale et d'une Fédération belge de tir à l'arc en 1956.

En 1975, le club des Francs archers d'Ottignies s'affilie à la Ligue francophone belge de tir à l'arc, née de la scission de la Fédération belge en deux ASBL en 1971. Le club ottintois démarre ses activités dans le gymnase du collège du Christ-Roi. Il se tournera de plus en plus vers la compétition, s'installera en 1984 au Centre sportif des Coquerées et élargira ses activités au Complexe sportif de Blocry en 1987.

L'excellent travail du club permettra l'émergence d'un tout grand champion : Christophe Peignois, qui devient vice-champion du monde à Victoria en août 1997. Le jeune Ottintois, classé cinquième tireur mondial en octobre 1998, est un sportif apprécié : talentueux, travailleur, sympathique et simple.

Le Complexe sportif de Blocry ouvrira, durant l'été 1999, un Centre de tir à l'arc olympique qui devrait permettre à ce champion de 21 ans de s'entraîner dans de bonnes conditions en vue des Jeux olympiques de Sydney.

Bibliographie : Fr. AVON-COFFRANT, *Tir à l'arc*, Édition Amphora, 1977 ; P. DUBRAY, *Arc et arbalète*, Paris, 1978.

Y. LEROY

ARCHIMÈDE

ARCHIMÈDE (RUE) E8

Conseil communal du 27 juillet 1972.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des sciences exactes.

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

📖 « Rue Archimède » (vers 287-212 ACN) évoque ce mathématicien et ingénieur grec, dont l'œuvre est considérable [*PV* 3].

Archimède naquit à Syracuse vers 287 avant J.-C. Ses écrits fournissent certains renseignements sur sa vie. Ainsi, dans l'*Arénaire*, on apprend que son père, dénommé Phidias, était astronome. Les préfaces à ses travaux sont un témoignage intéressant sur les échanges qu'il eut avec plusieurs savants d'Alexandrie, en particulier Conon de Samos et Ératosthène de Cyrène, qui y continuaient la tradition d'Euclide. Les historiens Polybe, Tite-Live et Plutarque font état de ses relations avec le roi Hiéron II de Syracuse et racontent comment il vint en aide à sa ville natale lorsqu'elle fut assiégée par les Romains pendant la seconde guerre punique (215-212 avant J.-C.). Ses talents d'ingénieur militaire et les machines balistiques qu'il inventa déroutèrent les attaquants et provoquèrent même l'admiration du général Marcellus. C'est d'ailleurs contre la volonté de celui-ci qu'Archimède fut assassiné par un soldat romain au moment du sac final de la cité.

Parmi les réalisations mécaniques d'Archimède, il en est une qui, outre les machines de guerre, mérite de retenir l'attention dans la mesure où elle a reçu le nom de son inventeur : il s'agit de la « vis d'Archimède », machine hydraulique destinée à élever l'eau et décrite par Vitruve (*De l'architecture*, X, 6). Si les travaux d'ingénieur du Syracusain ont davantage frappé l'imagination des auteurs anciens que son œuvre théorique de mathématicien et de géomètre, « ce grand homme, dit Plutarque dans sa *Vie de Marcellus* (14, 8), ne considérait pas ses propres inventions comme des ouvrages sérieux ; la plupart n'avaient été pour lui que de simples récréations de géomètre. Il les avait faites avant la guerre, parce que le roi Hiéron s'y était intéressé et l'avait engagé à détourner un peu sa science des notions abstraites vers les objets matériels et à joindre, d'une façon ou d'une autre, le sensible à l'intelligible afin de rendre ce dernier, grâce aux applications pratiques, plus clair pour la foule » (traduction de R. FLACELIÈRE et É. CHAMBRY, C.U.F.). Hiéron a certes

distrait le savant de ses préoccupations « sérieuses » ; néanmoins, c'est une question posée par lui qui fut à l'origine de la découverte du principe fondamental de l'hydrostatique, le « théorème d'Archimède » : selon le témoignage de Vitruve, à la suite d'une dénonciation, le roi demanda au savant de vérifier si la couronne votive dont il avait confié la réalisation à un orfèvre était faite d'or pur ou d'or mélangé d'argent ; Archimède alla au bain avec ce souci en tête et, « descendant dans la baignoire, il remarqua qu'il s'en écoulait une quantité d'eau égale au volume de son corps, quand il s'y installait. Cela lui révéla le moyen de résoudre son problème » (*De l'architecture*, IX, Praef. 10 ; traduction de J. SOUBIRAN, C.U.F.). La suite de l'histoire est connue : le savant, rempli de joie, se précipita hors de la baignoire et rentra tout nu chez lui en criant *heurêka* (« j'ai trouvé »).

Cicéron, qui fut questeur en Sicile en 75 avant J.-C., découvrit la tombe d'Archimède, envahie par les ronces et à l'abandon, à proximité d'une des portes de la ville de Syracuse (cf. *Tusculanes*, V, 64-66). Par les recherches qu'il a menées, le savant syracusain a tellement devancé son temps que ce n'est qu'à partir du XVIIe siècle que sa pensée a commencé à avoir un véritable impact sur le développement des sciences mathématiques et physiques. Son œuvre fut étudiée par des personnalités de premier plan, parmi lesquelles Pascal, Newton, ou encore Leibniz.

Bibliographie : W. KNORR, *Archimède*, dans *Le savoir grec. Dictionnaire critique*, sous la dir. de J. BRUNSCHWIG et G. LLOYD, Paris, 1996, p. 589-599 ; *The Oxford Companion to Classical Literature*, 2e éd., sous la dir. de M.C. HOWATSON, Oxford, 1989, p. 49.

O. DE BRUYNE

ARCHITECTES

ARCHITECTES (DRÈVE DES) G4

Conseil communal du 20 novembre 1990.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des arts en général.

ARDENNAIS

ARDENNAIS (RAMPE DES) E6

[Ardennais (terrasse des)] [abandonné]

Conseils communaux des 17 avril 1972 et 25 février 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des gentilés.

🕮 L'Ardenne est la région naturelle la plus vaste de Wallonie. Le relief ardennais consiste en un plateau dont l'altitude passe de 300 mètres à l'ouest à 694 mètres dans les Hautes-Fagnes à l'est. Il existe en fait des plateaux sommitaux plus petits mais très massifs. D'ouest en est près de la limite nord de l'Ardenne, ces plateaux sont notamment ceux de Saint-Hubert, des Tailles et des Hautes-Fagnes. Les vallées y sont fortement encaissées à l'exception du sommet des massifs qui ont été moins affectés par l'érosion. Ceux-ci sont caractérisés par une topographie beaucoup plus douce. Une ligne de crêtes correspond également à la ligne de séparation des eaux allant d'une part vers le nord et d'autre part vers le sud, au contact de la Semois. À l'est, la dépression de Malmedy est d'origine tectonique et remplie de dépôts.

« Rampe des Ardennais ». *L'Ardenne est la région naturelle la plus vaste de Wallonie. Le relief ardennais consiste en un plateau dont l'altitude passe de 300 mètres à l'ouest à 694 mètres dans les Hautes Fagnes à l'est. Les vallées y sont fortement encaissées à l'exception du sommet des massifs qui ont été moins affectés par l'érosion. La forêt couvre environ la moitié de la superficie exploitée de l'Ardenne, l'autre moitié étant occupée par les herbages et les labours. Avec près de 50 habitants au kilomètre carré, elle est la région la moins densément peuplée de la Wallonie. Photo Serge Haulotte.*

La forêt couvre environ la moitié de la superficie exploitée de l'Ardenne, l'autre moitié étant occupée par les herbages et les labours.

Avec près de 50 habitants au kilomètre carré, l'Ardenne est la région la moins densément peuplée de la Wallonie. Les villages traditionnels se sont localisés sur les pentes douces, dans les amphithéâtres de têtes de vallons et les fonds de vallées. Les fermes ardennaises, de superficies moyennes, comprises entre 15 et 30 hectares, se caractérisent par la construction d'un seul bâtiment de forme carrée, le tout sous le même toit. Au rez-de-chaussée, le logis, l'étable et la grange se suivent en profondeur. À l'étage, les chambres et le fenil sont surplombés par une solide charpente en ardoises. Les murs sont épais et construits en grès, quartzites et quartzophyllades.

Avec des villes comme Profondeville, Dinant, Lustin, Yvoir, Waulsort, Hastière, Anseremme et Laroche, l'Ardenne est bien équipée en hébergements les plus diversifiés, hôtels, campings et villas. Les touristes viennent en toute saison pour y pratiquer des activités telles la pêche, le canotage, la chasse, le ski et la promenade.

T. BRULARD

ARGAYON

ARGAYON (CLOS DE L') C5

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

Ici, c'est la ville de Nivelles qui est mise à l'honneur avec le « clos de l'Argayon ».

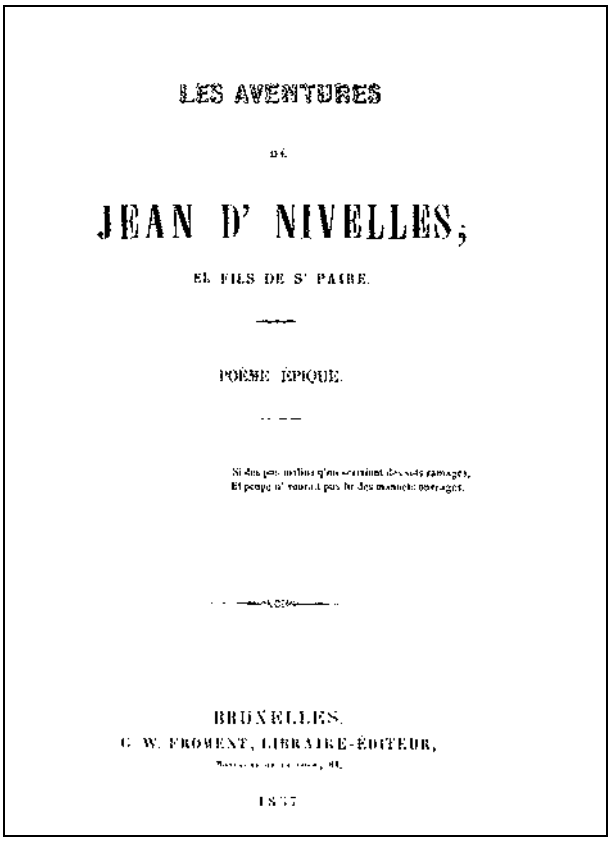
LES AVENTURES

DE

JEAN D' NIVELLES,

EL FILS DE S' PAIRE.

POÈME ÉPIQUE.

BRUXELLES.

C. W. FROMENT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

1857

L'Argayon est un des trois géants de Nivelles mis en scène par Michel Renard dans* Les aventures dè Jean d' Nivelles, el fils de s' paire *(1857). Depuis 1367, Nivelles possède ses géants, actuellement au nombre de trois :* Argayon*, sa femme* Argayonne *ou* Chonchon *et leur fils,* Lôlô*. Ils sont souvent accompagnés d'un « cheval godin » et d'une ménagerie. Il semble que le nom de ce géant* Argayon *viendrait du mot ancien « gayan », signifiant « géant ». Photo Jozeph Goossens.

🕮 Depuis 1367, Nivelles possède ses géants, actuellement au nombre de trois : *Argayon*, sa femme *Argayonne* ou *Chonchon* et leur fils, *Lôlô*. Ils sont souvent accompagnés d'un « cheval godin » et d'une ménagerie. Il semble que le nom de ce géant *Argayon* vienne du mot ancien « gayan », signifiant « géant ». Un lien est peut-être envisageable avec les géants namurois, qui se nommèrent d'abord « Argéants », c'est-à-dire « géants d'osier ».

L'Argayon, *èl jèyant d' Nivèle* est aussi le titre d'un long poème en wallon de Nivelles qui retrace avec beaucoup de verve l'histoire du géant de Nivelles, publié en 1893 par l'abbé Michel Renard, écrivain nivellois plus connu par les *Aventures dè Djan d' Nivèle*. Une édition critique de *L'Argayon* due à Jean Guillaume a été publiée en 1984 par la Société de langue et de littérature wallonnes.

Bibliographie : *FBe,* t. I, p. 107, t. III, p. 288 ; R. HANON DE LOUVET, *L'Argayon de Nivelles, ancêtre des géants processionnels humains aux Anciens Pays-Bas. Contribution à l'histoire de la ville de Nivelles*, Ière série, Gembloux, 1948, p. 107-124 ; *Traditions populaires de Wallonie*, dans *La Wallonie*, t. IV, p. 80 ; J. WILLEMART, *L'Argayon de Michel Renard*, dans *Tradition wallonne*, t. V, 1988, p. 143-154.

J. GERMAIN et I. LEJEUNE

☛ CHEVAL GODIN

ARISTOTE

ARISTOTE (CHEMIN) E5

Conseil communal du 11 avril 1978.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des sciences humaines.

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

Le « chemin d'Aristote » était situé à proximité de l'Institut supérieur de philosophie, avant que celui-ci ne quitte le Collège Thomas More (Faculté de droit) pour occuper le Collège Désiré Mercier, son nouveau bâtiment construit en 1995 à la « place Cardinal Mercier ». On peut donc considérer le « chemin d'Aristote » comme un « souvenir » toponymique de l'ancienne localisation de l'Institut supérieur de philosophie...

🕮 « Chemin Aristote » [vers 385-322 ACN] fait allusion à ce philosophe grec, disciple de Platon, qui vit dans la philosophie la totalité ordonnée du savoir humain [*PV* 28, 29].

Aristote est né en 384 avant J.-C. à Stagire, colonie grecque située en Chalcidique de Thrace. Son père était médecin du roi de Macédoine Amyntas III, père de Philippe II. À l'âge de dix-sept ans, il se rendit à Athènes, où il suivit l'enseignement de l'Académie de Platon jusqu'en 347, année de la mort de ce dernier. Il quitta alors cette ville, peut-être en raison de l'influence croissante de Démosthène et du parti antimacédonien, et séjourna à Assos (Troade) et à Mytilène (Lesbos), où il enseigna et mena de nombreuses recherches zoologiques. Vers 343, Philippe II de Macédoine le nomma précepteur de son fils Alexandre. Le philosophe initia le futur conquérant à la littérature grecque, en particulier *L'Iliade*, mais également à la « politique », à laquelle il s'intéressait beaucoup (l'une de ses œuvres aujourd'hui perdues portait le titre *Alexandre ou des colonies*). En 335, après qu'Alexandre fût monté sur le trône, Aristote revint à Athènes où il fonda sa propre école philosophique, le Lycée. À la mort d'Alexandre en 323, sous la menace d'une condamnation pour impiété dont le motif véritable résidait dans ses affinités avec la Macédoine, il s'exila à Chalcis (Eubée), où il mourut l'année suivante.

Pour dégager les grandes caractéristiques de la production abondante d'Aristote — dont seulement un cinquième est parvenu

« Chemin d'Aristote ». *Ce chemin rend hommage au philosophe grec antique dont l'influence forte marqua la rationalité médiévale. Avant de s'installer à la « place Cardinal Mercier », l'Institut supérieur de philosophie, à ses débuts à Louvain-la-Neuve, gîtait le long de ce chemin : rappel du rôle joué par cet institut, à Louvain, dans le renouveau de la pensée thomiste relisant Aristote à la lumière de la pensée moderne. Photo Serge Haulotte.*

jusqu'à nous —, il est intéressant de s'en remettre au jugement de la postérité. Ainsi Dante, dans sa *Divine Comédie*, n'hésite pas à désigner le philosophe comme « le maître de ceux qui savent ». Cette appréciation renvoie au caractère universel et encyclopédique de sa pensée : son esprit ouvert et curieux a embrassé toutes les disciplines du savoir, depuis la logique jusqu'à la métaphysique, en passant par la biologie et l'histoire naturelle, l'éthique, la politique et l'histoire constitutionnelle, la rhétorique et la poétique... La célèbre fresque de Raphaël intitulée *L'école d'Athènes* présente en son centre Platon, muni de son dialogue le *Timée* et levant symboliquement le doigt vers le ciel, tandis qu'Aristote, debout à ses côtés et tenant d'une main son *Éthique à Nicomaque*, tend l'autre bras vers l'avant. C'est ainsi qu'on a souvent opposé le biologiste réaliste à l'idéaliste féru de mathématiques : pour le Stagirite, la compréhension du monde passe par l'observation minutieuse de chacun des éléments le composant.

L'influence d'Aristote sur la culture et la pensée occidentales fut énorme. Ses écrits de logique — réunis sous le titre d'*Organon* — furent d'une importance capitale pour le développement de la scolastique médiévale. Son impact a continué de se manifester à l'époque moderne où des philosophes tels que Francis Bacon — dont un écrit porte le titre révélateur de *Novum Organum* — n'ont pu s'empêcher de se référer à son autorité, malgré le dédain qu'ils affichaient à l'égard de la philosophie antique. Ses traités de sciences naturelles ont été utilisés par Georges Cuvier et Charles Darwin. Dans le domaine littéraire, sa *Poétique*, œuvre dans laquelle il définit la nature et les règles de l'épopée et de la tragédie, exerça un grand attrait sur des écrivains tels que Ben Jonson, John Milton, Racine, Lessing, ou encore Umberto Eco.

Bibliographie : R. BODÉUS, *Aristote*, dans *Patrimoine littéraire européen. Anthologie en langue française*, sous la dir. de J.-C. POLET, t. II, *Héritages grec et latin*, Bruxelles, 1992, p. 227-244 ; A.A. LONG, *Aristotle*, dans *The Cambridge History of Classical Literature*, sous la dir. de P.E. EASTERLING et B.M.W. KNOX, t. I, *Greek Literature*, Cambridge, 1985, p. 527-540 ; *The Oxford Companion to Classical Literature*, 2e éd., sous la dir. de M.C. HOWATSON, Oxford, 1989, p. 56-60 ; P. PELLEGRIN, *Aristote*, dans *Le savoir grec. Dictionnaire critique*, sous la dir. de J. BRUNSCHWIG et G. LLOYD, Paris, 1996, p. 600-621.

O. DE BRUYNE

ARPENTEURS

Arpenteurs (chemin des) [en réserve]

Conseil communal du 20 novembre 1990.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des arts en général.

ARTISANS

ARTISANS (RUE DES) D8

Conseil communal du 16 décembre 1980.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des métiers traditionnels de Wallonie.

La « rue des Artisans » longe la ferme de la Baraque où travaillent des artisans et est proche de la « rue du Jardinier » qui fait le lien entre les thèmes des métiers traditionnels et du verger [*PV* 31].

ARTS

ARTS (AVENUE DES) F5-F6-G6
ARTS (CARREFOUR DES) G4

Conseil communal du 9 novembre 1976.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des arts en général.

Les toponymes du quartier des Bruyères évoquent tous le thème des arts. C'est dans ce contexte que la principale voirie permettant l'accès aux différents lotissements a été baptisée « avenue des Arts ».

ARTS EN GÉNÉRAL (THÈME DES)

L'ensemble des noms de rues du quartier des Bruyères évoquent les arts et les artistes. À côté de sous-thèmes traitant de différents aspects du domaine artistique (patrimoine wallon, littérature française de Belgique, musique), un certain nombre de désignations rappellent de façon plus générale les arts, les artistes et leurs techniques, tant en peinture qu'en sculpture et en architecture.

☛ AQUARELLES ; ARCHITECTES ; ARPENTEURS ; ARTS ; BÂTISSEURS ; CHEVALET ; CISEAU ; ÉQUERRE ; FIL à PLOMB ; FONDEURS ; GRAVEURS ; PALETTE ; PEINTRES ; RONDES BOSSES ; TRUELLE.

ATHÉNA

ATHENA (RUE) A5-A6-B5-B6

ATHENA (PARC SCIENTIFIQUE)

Conseil communal du (?).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

📖 Athéna est la fille de Zeus, le maître des dieux de l'Olympe, et de Métis, sa première épouse, déesse de la Prudence. Sa naissance fut peu ordinaire : en effet, alors que Métis était enceinte, Zeus la dévora, de peur que l'enfant qu'elle portait ne le détrônât, mais le dieu fut alors pris de violents maux de tête et eut recours à l'aide d'Héphaïstos qui, d'un coup de hache, lui fendit le crâne, duquel sortit, en poussant un grand cri de guerre, Athéna, de taille déjà adulte, armée et prête au combat.

Ce récit éclaire fort bien la personnalité apparemment contradictoire d'Athéna, l'une des douze divinités de l'Olympe, qui fut vénérée par les Grecs à la fois comme déesse de la Guerre et comme déesse de la Sagesse, vertu qu'elle tenait de sa mère. Alors qu'Arès, également dieu de la Guerre, personnifiait la force brutale et irréfléchie, Athéna était le symbole de la raison et de l'intelligence calculatrice dans le combat. Le célèbre bas-relief du Ve siècle avant J.-C., intitulé *Athéna pensive*, est très significatif à cet égard : en effet, la déesse y est représentée casquée, la tête inclinée et le front posé sur sa lance, dans une attitude de profonde méditation. Ce sont ces qualités qui ont permis à Athéna de jouer un rôle actif dans l'épopée homérique : en effet, elle guide et soutient la plupart des chefs des Achéens pendant la guerre de Troie.

Athéna s'opposa à Poséidon pour la possession de l'Attique. Il fut décidé que celui des deux dieux qui produirait la chose la plus utile à la région serait victorieux. Poséidon frappa l'Acropole d'Athènes de son trident et en fit sortir un cheval (ou un petit lac d'eau salée, selon d'autres versions), tandis qu'Athéna offrit un olivier, symbole de richesse et de paix, ce qui lui assura la victoire. C'est surtout à Athènes, dont elle est la déesse éponyme, qu'Athéna fut vénérée : le nom qu'y portait son temple le plus célèbre, le Parthénon, était une allusion à sa virginité (*parthénos* signifie en grec « jeune fille »); d'autre part, de grandes solennités religieuses, les Panathénées, étaient organisées à intervalles réguliers dans la cité et attiraient des visiteurs de la Grèce entière.

Athéna peut être considérée comme la personnification de la civilisation grecque : en tant que déesse de l'intelligence guerrière, mais aussi de la paix établie par la victoire, et par là des arts, des lettres et de la science créatrice, elle apparaît comme l'emblème d'une société qui a réussi à imposer sa culture au monde. Les Romains l'ont quant à eux identifiée avec Minerve.

Bibliographie : *Encyclopédie des symboles*, sous la dir. de M. CAZENAVE, Paris, 1996, p. 57-58 ; *Dictionnaire culturel de la mythologie gréco-romaine*, sous la dir. de R. MARTIN, Paris, 1992, p. 19-20 ; P. GRIMAL, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, 7e éd., Paris, 1982, p. 57-58.

O. DE BRUYNE

AULNE

AULNE (RUE D') B6-G6

Conseil communal du 16 septembre 1980.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

On notera que les usagers, tout comme les cartographes, ne sont pas toujours conscients de la signification des toponymes. Certains noms sont interprétés de façon plus prosaïque : ainsi, d'aucuns ont transformé « rue d'Aulne » en « rue de l'Aulne », évoquant l'arbre.

L'abbaye d'Aulne (Gozée, commune de Thuin) : verrière du transept sud. *À la demande de l'évêque de Liège, Henri de Leyde, saint Bernard de Clairvaux reprit, en 1148, une communauté de quelques clercs observant la règle de saint Augustin. Dix ans plus tard, une nouvelle charte du même évêque précisera la donation. Rapidement les biens d'Aulne s'étendirent jusqu'à Mons, Beaumont, Walcourt, la France. Photo Omer Henrivaux.*

📖 Aulne (Gozée, commune de Thuin).

À la demande de l'évêque de Liège, Henri de Leyde, Bernard de Clairvaux reprit, en 1148, une communauté de quelques clercs observant la règle de saint Augustin. L'évêque avait pourvu cette fondation, conduite par Francon de Meurville, de nombreux biens, dont certains furent refusés par Bernard parce que non conformes à l'esprit cistercien, comme les dîmes et les serfs.

Dix ans plus tard, une nouvelle charte du même évêque précisera la donation. Rapidement les biens d'Aulne s'étendirent jusqu'à Mons, Beaumont, Walcourt, la France.

Le XIVe siècle, époque du Grand Schisme d'Occident mais aussi de la peste noire et des famines, fut pour Aulne comme pour nombre d'autres abbayes une période de décadence. Mais à la fin du siècle et au début du suivant, l'abbaye s'était manifestement ressaisie. Un de ses moines, Jean de Gesves, fut au départ de la réforme des monastères féminins à partir de Marche-les-Dames. En 1414, il devenait abbé de Moulins où des moines, venus d'Aulne et de Villers, remplacèrent une communauté féminine défaillante. Ce furent encore des moines d'Aulne qui constituèrent, un peu plus tard, le noyau fervent des abbayes du Jardinet (1441) et de Boneffe (1461), elles aussi reprises aux moniales.

Le 25 mars 1586, des décrets publiés à Aulne par le nonce, sans doute à l'issue d'une visite, rappelaient quelques points de la discipline monastique. Il demandait, entre autres, qu'il n'y ait qu'un seul réfectoire et précisait les règles du jeûne et de l'abstinence.

Est-ce la querelle des observances au XVIIe siècle qui amena la communauté à distinguer deux réfectoires, celui du maigre pour les moines suivant la stricte observance et celui du gras pour les tenants de la commune observance ? Ou ceux-ci existaient-ils déjà auparavant comme semblent l'indiquer les décrets du nonce ? La présence de deux réfectoires à Aulne est le signe que les deux tendances ont dû coexister.

Au XVIIIe siècle, l'abbé Louant (1728) mettra en chantier d'importantes transformations. L'abbaye s'agrandit et plusieurs bâtiments furent reconstruits.

L'abbé Gérard (1785) prendra le parti de la révolution brabançonne et le monastère servira de refuge à de nombreux adversaires du pouvoir autrichien.

Herset, le dernier abbé, fut élu en 1790. En mai 1794, l'abbaye flambait et, en 1797, les moines furent dispersés.

Avant de mourir, Dom Herset dicta, le 10 avril 1806, ses dernières volontés. Il demandait qu'après la mort des derniers moines, l'abbaye serve d'hospice pour les vieillards de Gozée. Le 24 juin 1808, Napoléon déclara ce testament valable. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore une partie de l'ancienne abbaye sert de maison de retraite.

Bibliographie : *DHGE,* t. V, col. 667-670 ; *MB,* t. I, p. 329-342.

O. HENRIVAUX

AURORE

AURORE (PARC DE L') B8

Conseil communal du 16 septembre 1980.
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Le « parc de l'Aurore » est un espace situé à l'est du quartier de Lauzelle, au nord-est du site, là où le soleil se lève.

AUTOBUS

AUTOBUS (RUE DE L') C7

Conseil communal du 16 septembre 1980.
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La rue de l'Autobus donne sur l'avenue de l'Est où passe l'autobus vicinal, assurant la liaison entre Wavre, Louvain-la-Neuve et Ottignies.

B

BAILLY

BAILLY (CORTIL DU) E3

Conseil communal du 25 février 1975.
Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

Dans « cortil du Bailly », à Louvain-la-Neuve, la Commission a probablement voulu lier ces deux réalités rencontrées dans la région, à savoir « cortil » et « bailly ». Peut-être aussi s'agit-il d'une confusion avec « cortil du Batty », nom d'un « cortil » mentionné près du « cortil Gérardine » ou d'une simple erreur où « tri(y) » est devenu « cortil ». Les témoins consultés connaissent uniquement un lieudit près du plateau de Lauzelle, nommé « *au bailli* », où se trouve une seule maison [*Tém. Haulotte*].

📖 Bailly, issu du latin *bajulus*, qui a donné l'ancien français *bail*, « gouverneur, bailli », désigne le représentant direct du seigneur au sein de la seigneurie, pour l'exercice de la haute justice des cas graves : meurtres, vols, viols, etc. La fonction du bailli était distincte de celle du maïeur, mais, à partir de 1680, à Ottignies, les deux fonctions sont cumulées par une seule personne. C'est la famille Cornet qui exerça cette tâche entre 1687 et 1795 [*FEW*, I, p. 207 ; *PV* 18 ; *OTA*, p. 97].

✍ Bailly

Déterminant :

1715, « le tri du bailli, de midi à la campagne de Blocry, au Bois de la Hussière » [*OTA*, p. 168] ; 1715, « Try du Bailly » [*AGN*, *GSN*, nº 1535, *D Martin*] ; 1762, « Try du Bailly midi à la ruelle de Crustimont » [*D Martin*].

1846, « la fontaine du Bois du Bailli » [*ACVOtt*].
1863, « Bois du Bailli » [*T&W-W*, p. 139].
1876, « la terre du Bailli » [*OTA*, p. 168].

Autres formes :

Dans la région, on trouve « tienne du bailli », à Rixensart [*T&W-W*, p. 47] ; « barrière du bailli », à Genval [*T&W-W*, p. 55] et « campagne du bailli », à Lasne [*T&W-W*, p. 87]. Ce toponyme est également présent ailleurs en Wallonie : « Bailly », à Saint-Sauveur, dans le Hainaut [*NLB*, p. 62], etc.

I. LEJEUNE

BARAQUE

BARAQUE (FERME DE LA)	D8
BARAQUE (QUARTIER DE LA)	
BARAQUE (RUE DE LA)	C8-D8
BARAQUE (VERGER DE LA)	D8-D9

Conseil communal du 16 décembre 1980 (ferme et verger).

Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

La « Baraque » était, avant la construction de Louvain-la-Neuve, le nom d'un hameau d'Ottignies. C'est aujourd'hui le nom d'un sous-quartier du Biéreau.

🕮 Bien avant l'existence de Louvain-la-Neuve, l'ancienne commune d'Ottignies était composée de neuf hameaux qui, en 1863, possédaient entre 3 et 60 maisons : la Baraque (3 maisons), Franquenies (4 maisons), le Petit Ry (11 maisons), Blanc Ry (20 maisons), les Bruyères (22 maisons), la Croix et Blocry (35 maisons), Pinchart (60 maisons) et le Stimont (50 personnes). Le village d'Ottignies, quant à lui, était composé de 83 maisons [*T&W-W*, p. 137-138].

« Rue de la Baraque ». *Le nom d'un hameau d'Ottignies, préexistant à Louvain-la-Neuve, est devenu le nom d'un sous-quartier du Biéreau et de plusieurs espaces (« rue de la Baraque », « verger »). Assez vite, ce quartier fut connu pour l'habitat alternatif qui s'y est développé. Photo Serge Haulotte.*

Entre les hameaux s'étendaient les campagnes et les champs appartenant à différents propriétaires. Au XVIIIe siècle déjà, la campagne de Biéreau, la campagne de l'Hocaille et la campagne de Lauzelle avoisinaient le hameau des Bruyères sur le plateau de Lauzelle. Ces quatre lieudits sont à l'origine du nom des quatre quartiers de la ville nouvelle. Le hameau de la Baraque et le hameau de Blocry ont donné naissance à deux sous-quartiers du site. En effet, si les quartiers de la Baraque et de Blocry ne sont pas officiellement baptisés « quartiers de Louvain-la-Neuve », ils sont effectivement des parties précises du territoire.

Il est probable que le hameau doive son nom à un ancien cabaret : 1792, « près du cabaret dit La Baraque » [*AGR*, *GSN*, n° 1548, *D Martin* ; *OTA*, p. 168], même si les premières mentions connues du hameau sont bien plus anciennes et remontent à la fin du XVIIe siècle. De génération en génération, les habitants du hameau relatent que ce cabaret « La Baraque », construit près du gros marronnier planté le long de l'axe Bruxelles-Namur, était un arrêt où les voyageurs pouvaient se désaltérer, se restaurer et donner à boire à leurs bêtes avant de poursuivre leur chemin [*Tém. P. Collin*, *L. Collin*]. De fait, le toponyme « la Baraque » est souvent le souvenir d'une enseigne de l'octroi. De tels arrêts portaient comme nom : « à la baraque », « à la barrière », « à l'octroi », etc. [*La Wallonie*, t. IV, p. 93]. Ce lieudit est d'ailleurs fréquent dans les environs : on trouve une « Baraque » à Court-Saint-Étienne, à Genappe, à Bousval et à Sart-Dames-Avelines [*Ferraris*]. Comme ailleurs en Wallonie : *A l'Baraque* à Bioul et *lès baraques* à Falmagne [*LN*, p. 581].

On notera, pour l'anecdote, qu'avant l'arrivée de l'Université, la Baraque était un hameau qui s'étendait sur deux communes : Ottignies et Corroy-le-Grand. Presque toutes les maisons étaient situées sur le territoire de Corroy-le-Grand, à l'extrême limite de la commune, à l'exception de la ferme et du château, établis sur la commune d'Ottignies [*OTA*, p. 17]. En 1952, le hameau comptait 22 maisons et 77 habitants. Outre le fait d'être situé sur deux communes, le hameau de la Baraque était rattaché à la poste de Mont-Saint-Guibert, à la gendarmerie de Nil-Saint-Vincent, au téléphone de Court-Saint-Étienne et à la paroisse de Vieusart. À l'arrivée de l'Université, la plupart des anciens habitants ont fui la Baraque [*Tém. P. Collin*, *L. Collin*].

Pour ce qui est de la « ferme de la Baraque », c'est en fait le nom donné à l'ancienne « ferme Jacobs » (anciennement « ferme Dessy ») et à l'ancien « château de la Baraque ». Il semblerait que cette ferme soit à l'emplacement de l'ancienne « cense de Tommereau » qui était située entre les fermes de Bierwart et de Lauzelle, à l'extrême limite d'Ottignies : elle disparut dans la première moitié du XVIIIe siècle [*OTA*, p. 166]. Le nom de « ferme de la Baraque » a cependant été préféré à « ferme de Tommereau » à cause de sa situation géographique [*PV* 22].

✍ La Baraque : wallon *Al Baraque.*

Isolé :

1692, « une closière Al Baraque » [*AGR*, *GSN*, n° 1534, *D Martin*] ; 1730, « Al Baraque » [*AGR*, *GSN*, n° 381, acte n° 10, *D Martin*] ; 1750, « la closière Al Baracque » [*AGR*, *GSN*, n° 383, acte n° 27, *D Martin*] ; 1751, « Al Baracque sous Ottignies » [*AGR*, *GSN*, n° 1539, *D Martin*] ; 1754, 1761, « Al Baraque sous Corroy » [*AGR*, *GSN*, n° 387[1], acte n° 3, n° 386[1], acte n° 8, *D Martin*] ; 1777, 1846, 1860, (?), « hameau de la Baraque » [*Ferraris* ; *ACVOtt* ; *PoppOtt* ; *LLNE*, p. 107] ; 1786, « la Baraque sous Ottignies » [*AGR*, *GSN*, n° 1546, *D Martin*] ; 1795, « 55 verges et demi de closière à la Baraque sous Corroy » [*AGR*, *GSN*, n° 1546, *D Martin*] ; 1831, « La Baraque » [*Ferraris*] ; 1846, « coulant d'eau de la Baraque », « chemin de Blocroy à la Baraque », « sentier de Bierreau à la Baraque » [*ACVOtt*] ; 1863, « hameau de la Baraque sur Ottignies et Corroyle-Grand » [*T&W-W*, pp. 137, 272] ; 1965, 1972, (?), 1981, « la Baraque » [*CTB* ; *IGM* ; *PlanBO* ; *Plan-G* ; *IGN*].

Déterminé :

1846, « la neuve Baraque », « chemin de la ferme de Bierwart à la neuve Baraque » [*ACV-Ott*].

1863, « la vieille Baraque » [*T&W-W*, p. 137, 272].

Déterminant :

1752, « le champ del Baracque » [*AGR*, *GSN*, nº 385, acte nº 18, *D Martin*] ; 1846, « champ de la Baraque » [*ACVOtt*].

1767, « la campagne de la Baraque sous Neusart » [*AGR*, *GSN*, nº 387[1], acte nº 15, *D Martin*] ; 1846, 1965, (?), « campagne de la Baraque » [*ACVOtt* ; *CTB* ; *LLNE*, p. 107 ; *T&W-W*, pp. 137, 272].

I. LEJEUNE

BARDANE

BARDANE (CHEMIN DE LA) D5-D6

BARDANE (RUE DE LA) D5

Conseil communal du 9 novembre 1976.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des plantes et des fleurs.

Un nom de plante très répandue dans nos prés s'est égaré du côté du centre de la ville : « chemin de la Bardane », préféré à « chemin du Parc », qui risquait d'être confondu avec l'« avenue du Parc » à Ottignies [*PV* 22]. Peu connue, la « rue de la Bardane » se situe en fait dans le prolongement du « chemin de la Bardane », pour rejoindre la « route du Longchamp ».

🕮 Les bardanes — il en existe en fait cinq espèces en Belgique — appartiennent au genre *Arctium* L., dans la famille des Astéracées (ou Composées). La plus fréquente dans les campagnes du Brabant est la petite bardane, *A. minus* (Hill) Bernh. ; assez gourmande en azote, elle affectionne plus particulièrement les bords de chemins et les terrains vagues. Dans le district botanique brabançon, on peut rencontrer assez couramment aussi la bardane des bois (*A. nemorosum* Lej.), dans les clairières, les coupes et les lisières forestières, de préférence sur des sols calcarifères.

Les bardanes sont bien connues pour leurs inflorescences à crochets rétrorses ; les dénominations dialectales wallonnes de *plake-madame* et de *boton d'sôdârd* évoquent l'usage que font les enfants de ces capitules accrochants, comme projectiles ou comme décoration vestimentaire.

La grande bardane (*A. lappa* L.), ou glouteron, est renommée — et cultivée parfois — pour ses vertus médicinales. Elle serait souveraine surtout dans diverses maladies de la peau, d'où parmi ses noms populaires celui de « herbe aux teigneux ». Elle entre dans la composition de crèmes de beauté, pour ses propriétés nourrissantes et équilibrantes.

Les bardanes ont aussi une valeur alimentaire : leurs racines pivotantes peuvent se consommer cuites, à la façon des salsifis.

Bibliographie : *LBH ; NFB.*

R. ISERENTANT

BASSE

BASSE (RUE) E5

Toponyme antérieur à la création de Louvain-la-Neuve.
Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

La « rue Basse » existait bien avant Louvain-la-Neuve.

🕮 Située en contrebas de la ferme du Biéreau, la « rue Basse » se dirigeait vers le hameau de Blocry, si bien qu'avant de porter ce nom, elle a été désignée, en 1515, « chemin qui vat de Blocquerie à Berwart » ; en 1773, « chemin qui va de Bierwart à Blocquery » ; en 1781, « chemin allant de la cense de Bierwart à Ottignies » ou encore en 1791, « ruelle tendant de Blocry à Bierwart » [*WAV*, XXI, p. 79].

Avant la construction du site, quelques-unes des voies de communication qui traversaient le plateau de Lauzelle étaient mentionnées sur les cartes et portaient un nom : « chemin de l'Épine », « rue Haute » et « rue Basse ». Aujourd'hui, cette rue a été découpée en différents tronçons : l'ancienne « rue Basse » est devenue « rue de Mont-Saint-Guibert » (en dehors de Louvain-la-Neuve), « chemin de la Bardane », « Verte Voie », « rue de la Baraque » et « scavée du Biéreau ». Seule une partie de l'ancienne rue a gardé son nom : la « rue Basse » actuelle quitte la « rue des Bruyères » pour mener au lac.

✍ Basse

Déterminant :

1846, « rue Basse, dans le fond de Blocry » [*ACVOtt*] ; 1965, 1975, 1981, 1987, « rue Basse » [*CTB* ; *PV* 22 ; *REUL ; InforV*].

I. LEJEUNE

BASSINIA

[Bassinia (chemin du)] [remplacé]

BASSINIA (RUE DU) F4-F5

Conseil communal du 16 février 1993.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine wallon.

La « rue du Bassinia » tout comme la « rue du Rondia » évoquent deux des quatre merveilles de Huy, avec le *pontia*, ou pont sur la Meuse, et le *tchèstia*, ou château-forteresse.

🕮 Sur la grand-place de Huy, devant l'hôtel de ville, le « bassinia », qu'il ne faut pas confondre avec le perron disparu en 1532, puisqu'il était une fontaine publique, résulte au principal dans sa physionomie actuelle des travaux de réfection menés en 1733-1736 par le magistrat local. Mais plusieurs remplois y sont intervenus à cette occasion. Le bassin de bronze, qui serait daté de 1406 au revers du fond, provient en effet de la

Le « bassinia » de Huy. *Sur la Grand-place de Huy, devant l'hôtel de ville, le « bassinia » qu'il ne faut pas confondre avec le perron disparu en 1532, puisqu'il était une fontaine publique, résulte au principal dans sa physionomie actuelle des travaux de réfection menés en 1733-1736 par le magistrat local. Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

fontaine primitive dont l'existence à cet endroit est bien attestée par ailleurs en 1477, et dont on dit qu'elle fut fondue à partir de la grosse cloche du beffroi. Ont été aussi replacées alors, entre des tourelles crénelées et pourvues de mufles cracheurs, les quatre statuettes de la fontaine médiévale : on y reconnaît en général sainte Catherine, saint Domitien, patron de l'église ancienne, saint Mengold, protecteur de la cité, et Ansfrid, dernier titulaire impérial du comté de Huy au Xe siècle. De même, plus haut, se dresse le « cwèrneû », fondu en 1597, qui figure le guetteur du beffroi communal, muni de sa trompe d'alarme. Par contre, le délicat dais de ferronnerie « en forme de couronne », rocaille et l'aigle sommitale sont de la main de Gabriel Levasseur en 1733. Au pied, les bassins en pierre de Meuse ont été renouvelés en 1881 (inscription commémorative), sur un mode stylistique apparenté.

Bibliographie : J. COMANNE, *Le* Bassinia *de Huy au XVIIIe siècle*, dans *Le Vieux-Liège*, n° 240, 1988, p. 367-374 ; F. DISCRY, *Le* Bassinia *de Huy et son* Cwèrneû, dans *La Vie wallonne*, t. XXV, 1951, p. 206-220 ; *PMBW*, t. V, p. 127.

L.-F. GENICOT

☛ RONDIA

BÂTISSEURS

BÂTISSEURS (RUE DES) G4-F4

Conseil communal du 20 novembre 1990.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des arts en général.

BATTY

BATTY (RUE DU) D4

Conseil communal du 25 février 1975.
Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

🕮 Sur le plateau de Lauzelle, un *batty,* en wallon *bati,* est un chemin de terre [*Tém. Haulotte*, *Pierard*] et ce mot est courant dans tout le Brabant pour désigner d'anciens chemins de terre [R. HANON DE LOUVET, *Contribution à l'histoire de Nivelles,* Gembloux, Duculot, 1948, p. 102]. Le terme s'employait à Limal avec ce sens précis : « terrain battu, foulé et désignant des chemins assez larges, dont l'herbage des accotements servait de vaine pâture » [*WAV*, XII, p. 75]. Il correspond à l'ancien français *bateis*, qui est un dérivé du verbe *battuere* au moyen du suffixe aticiu [*FEW*, I, p. 296 b]. Ailleurs, dans le domaine dialectal namurois, *batis* a, en général, un sens un peu différent : « agglomération de maisons, terrain planté ou non qui forme la place publique d'un village ou lieu planté d'arbres servant de promenade publique » [*DWFN* ; *LN*, p. 49].
Le lieudit traditionnel était « cortil au Batty » ; il aurait été plus judicieux d'employer ce nom tel quel plutôt que de créer une rue du Batty, qui est tautologique, puisque batty désigne un chemin de terre dans le Brabant wallon. Enfin, on aurait pu aussi normaliser ce terme en Battis ou Batis.

✍ Batty : wallon *Bati*

Isolé :

1755, « le cortil au Batty » [AGR, GSN, n° 1539, D Martin] ; 1782, « le cortil au batty, bize au cortil Gérardinne » [AGR, GSN, n° 1545, D Martin] ; 1792, « le cortil au Baty à Blocry sous Ottignies bize au cortil Gerardine » [AGR, GSN, n° 1548, D Martin].

Autres formes :

Les environs proches du plateau de Lauzelle connaissaient aussi ce toponyme. À Ottignies : 1655, « al Spinette au batty de Pinchart à la chapelle Saint-Lambert » [OTA, p. 177] ; 1748, « le battis ou battage : chemin allant de Pinchart à Ottignies » ; 1750, « terre appelée au Baty au champ del'Croix, Petit-Ry » ; 1766, « le Batty de Céroux à Pinchart » [OTA, p. 168] ; 1811, « champ du Baty à Pinchart » [PCPLim] qui se poursuivait sur Limelette : 1845, « champ de baty » [ACVLim] ; 1965, « champ de baty », à Limelette [CTB] ; 1845, « chemin de Rixensart à Corroy-le-Grand, dénomination particulière : chemin du baty » [ACV-Lim]. À Limal : 1399, « au batty » ; 1591, « batye » ; 1629, « la voye du battye tendant au masnil vers Lauzelle » ; 1634, « le batty à Limal » [WAV, XII, p. 75] et à Mousty : « une pièce de terre située au chemin du Baty Notre-Dame à Mousty » [OTA, p. 168].

I. LEJEUNE

BAUDOUIN Ier

Baudouin Ier (avenue) [remplacé]

BAUDOUIN Ier (BOULEVARD) H7-H8-H9

BAUDOUIN Ier (CARREFOUR) E10

Conseil communal du 16 mars 1971 (avenue).
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

En souvenir de la pose de la première pierre de Louvain-la-Neuve par le roi Baudouin Ier, le 2 février 1971, une avenue du seul quartier existant à l'époque, le Biéreau, porte son nom. Cette avenue est une des voies de communication qui existaient, avant la création du site, sous le nom de « rue de Namur ». Elle fut élargie pour devenir un grand axe routier du quartier du Biéreau. L'autorisation de baptiser ainsi cette rue a dû être demandée au souverain lui-même, selon les conventions établies pour attribuer à une rue le nom d'un membre de la famille royale.

BÉCASSES

BÉCASSES (PENDÉE AUX) A3-A4-B4

Toponyme antérieur à la création de Louvain-la-Neuve.
Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

Le terrain dénommé « pendée aux Bécasses » était tout à fait adéquat à la pratique de la tenderie aux bécasses. Fort répandu jusqu'au XVIIIe siècle, cet usage a encore eu lieu dans le bois de Lauzelle, à cet endroit, jusqu'en 1940.

✍ Ce nom est attesté seulement dans la tradition orale en français.

I. LEJEUNE

BIA BOUQUET

BIA BOUQUET (CHEMIN DU) C6

BIA BOUQUET (COURS DU) C6

BIA BOUQUET (PLACE DU) C6

Conseils communaux des 9 novembre 1976 (place) et 16 septembre 1980 (cours).
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

Le thème du folklore et des traditions populaires a parfois débordé du quartier de l'Hocaille. « Cours du Bia Bouquet » et « place du Bia Bouquet », qui rappellent le chant populaire namurois *Li bia bouquet*, honorent un des habitants les plus célèbres du quartier, Michel Woitrin, dont l'attachement à sa ville natale, Namur, est bien connu.

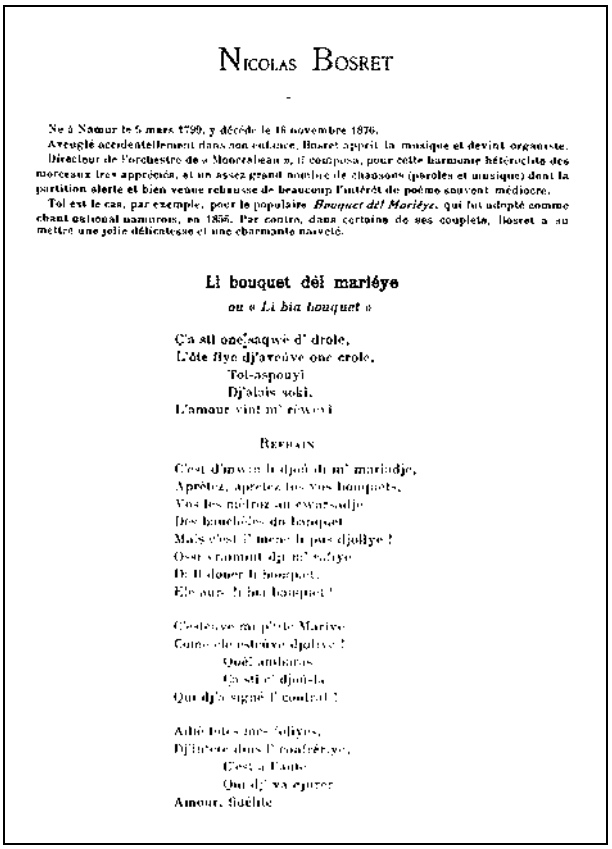

NICOLAS BOSRET

Né à Namur le 5 mars 1799, y décédé le 16 novembre 1876.
Aveugle accidentellement dans son enfance, Bosret apprit la musique et devint organiste.
Directeur de l'orchestre de « Monceau-bleu », il composa, pour cette harmonie hétéroclite des morceaux très appréciés, et un assez grand nombre de chansons (paroles et musique) dont la partition alerte et bien venue rehausse de beaucoup l'intérêt de poème souvent médiocre.
Tel est le cas, par exemple, pour le populaire *Bouquet dèl Mariéye*, qui fut adopté comme chant national namurois, en 1856. Par contre, dans certains de ses couplets, Bosret a su mettre une jolie délicatesse et une charmante naïveté.

Li bouquet dèl mariéye
ou « Li bia bouquet »

Ç'a stî onè̂ sayé d' drole,
L'ôte fiye dj'aveûve one crole.
Tot-aspouyî
Dj'alais soki.
L'amour vint m' rêvoyî

REFRAIN

C'est d'inwan li djoû di m' mariadje,
Apprêtez, apprêtez les vos bouquets,
Vos les mètroz au cwarsadje
Des bouchèles du bouquet
Mais c'est l' mene li pus djolîye !
Oser s'rammut dji m' souvîye
De li donner li bouquet.
Ès ours li bia bouquet !

Costeûve ou p'tite Marive
Coine ele estrîve djolîve !
Quèl ambarras
Ç'a stî c' djoû-là
Qui dj'a signé l' contrat !

Adiè toûs mes folîyes,
Dj'intre dans l' confrérye,
C'est a l'ame
Qui dj' va esprer
Amour, fidèlîte

Li bia bouquet *: le « chant national namurois » (L. et P. MARÉCHAL,* Anthologie des poètes wallons Namurois*, Namur, 1930, p. 53). Li bia bouquet *fut composé — paroles et musique — par le chansonnier namurois Nicolas Bosret en 1851 et interprété en public l'année suivante sous le titre primitif* Li Bouquet dèl mariée. Li bia bouquet *connut directement un succès triomphal à Namur à tel point qu'il fut adopté dès 1856 comme « chant officiel namurois » par le Conseil communal, puis même comme « chant national namurois ». Ce chant emblématique est encore interprété aujourd'hui dans toutes les fêtes, officielles ou familiales, à Namur et dans sa province. Photo Jozeph Goossens.*

Généralement, la Commission a choisi, pour les toponymes, les formes françaises des déterminants, plutôt que les formes dialectales, afin d'éviter les difficultés pour les usagers et de se conformer aux souhaits de la Commission royale. Cependant, la forme namuroise a été maintenue dans « bia bouquet » (plutôt que « beau bouquet »), car cette chanson est très connue dans la région : cet air a même été joué au carillon de Louvain-la-Neuve, toutes les heures. De plus, le titre de la chanson est en wallon namurois (parlé aussi dans le Brabant wallon) et il ne contient aucune suite phonique et graphique inconnue en français. Malgré tout, la graphie a été francisée et l'on n'a pas introduit l'accent grave sur le *e* de la syllabe finale comme l'aurait demandé l'orthographe wallonne.

🕮 *Li bia bouquet* fut composé — paroles et musique — par le chansonnier namurois Nicolas Bosret en 1851 et interprété en public l'année suivante sous le titre primitif *Li Bouquet dèl mariée*. L'auteur, aveugle dès l'enfance, musicien et poète, membre du

« Cabinet des Mintes » puis de « Moncrabeau » comme son ami Charles Wérotte, dirigea l'orchestre excentrique des quarante Molons pendant plusieurs années. *Li bia bouquet* connut directement un succès triomphal à Namur, à tel point qu'il fut adopté dès 1856 comme « chant officiel namurois » par le Conseil communal, puis même comme « chant national namurois ». Ce chant emblématique est encore interprété aujourd'hui dans toutes les fêtes, officielles ou familiales, à Namur et dans sa province.

Bibliographie : L. et P. MARÉCHAL, *Anthologie des poètes wallons namurois*, Namur, 1930, p. 53 ; *Molons èt Rèlîs Namurwès. La littérature dialectale à Namur de Charles Wérotte à Joseph Calozet*, 1968, p. 12-13 ; A. MAQUET, *La chanson et la poésie wallonnes au XIXe siècle*, dans *La Wallonie*, t. II, p. 470 et 471 ; F. ROUSSEAU, *Propos d'un archiviste sur l'histoire de la littérature dialectale à Namur*, dans *Les Cahiers wallons*, 1964, p. 95-98.

J. GERMAIN et I. LEJEUNE

☛ MOLONS

BIÉREAU

BIÉREAU (FERME DU)	F7
BIÉREAU (QUARTIER DU)	
BIÉREAU (SCAVÉE DU)	E6-E7-F7-F8
BIÉREAU (SENTIER DU)	E6-F7

Conseil communal du 27 juillet 1972 (scavée).
Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

L'entité d'Ottignies était composée, outre le village, de neuf hameaux : la Baraque, Franquenies, le Petit Ry, Blanc Ry, les Bruyères, la Croix et Blocry, Pinchart et le Stimont. Quatre ont donné leur nom aux quartiers de la ville nouvelle (le Biéreau, l'Hocaille, Lauzelle et les Bruyères) et deux à des sous-quartiers (la Baraque et Blocry).

📖 Comme le montre la mention la plus ancienne *(Bearewart,* en 1272), *Biéreau,* en wallon *Bièrô,* est à l'origine « beau reward », c'est-à-dire « beau regard ». Ce nom laudatif équivaut à « belle vue » et évoque le superbe panorama qui s'étend devant la ferme, vers le hameau de Blocry et la vallée de la Malaise. Les formes anciennes peuvent être réparties en deux groupes : un premier groupe de formes francisées se rattachant à *Bearewart* et un second avec des formes plus proches du wallon *Bièrô*. La forme originelle « Beau Reward » contient un trait wallon, à savoir le maintien du *w* germanique, que le français a transformé en *g*. Le mot *regard* se rattache au verbe *garder,* lui-même issu de l'ancien germanique **wardôn.* En wallon namurois, *garder* se dit *aurder,* car le *w* disparaît souvent devant un *ô* long ; comparer *Wavre* ~ wallon *Ôve, gaufre* ~ wallon *ôfe,* etc. L'évolution de la finale *ard* en *ô* est, elle aussi, tout à fait régulière en wallon : comparer *renard* ~ wallon *rënô*. L'adjectif *beau,* qui compose la syllabe initiale, se dit normalement *bia* en wallon. L'altération de *bia* en *biè* est probablement due à une action de la voyelle de la syllabe finale, avant son passage à *ô*.

Ce type toponymique « Beau-Regard » est bien connu en Wallonie : c'est le nom d'une commune de l'arrondissement de Namur *(Bierwart,* en wallon *Bièrau)*, d'une dépendance de Huccorgne (arrondissement de Huy) et de divers lieudits, comme anciennement *Beaurewart* à Nivelles, *Bierraux* à Dampremy (Charleroi), etc. Il est aussi très fréquent en France, à côté de types comme « Belle-Vue, « Beauvoir », etc. [*BTD*, IX, p. 89, XIX, p. 54, XXIII, p. 170, XXIX, p. 54 ; *QSNL*, p. 25 ; *EDTW*, p. 70 ; *TWNivelles,* 11 ; *ONCB*, p. 71 ; *TDF*, p. 223 ; *WAV*, XXI, p. 77-78 ; *NCW*, p. 19 ; *NLB*, p. 52].

Bien qu'en 1968 on trouvât encore mention de « Bierwart », l'usage local privilégiait la forme wallonne. C'est donc à partir de cette forme que l'on a formé les toponymes du site universitaire. Comme l'a fait remarquer A. Goosse, il convenait de faire une légère transformation dans la syllabe initiale, car dans le système orthographique du français, un *è* ne se trouve pas à l'intérieur du mot, sauf devant une syllabe contenant un *e* muet *(lèpre* ~ *lépreux, sévère* ~ *sévérité...)*. La Commission de toponymie n'a cependant pas rectifié la syllabe finale, qui ne contient évidemment pas le suffixe *eau* à l'origine, parce qu'elle a estimé que l'usage de la graphie avec *eau* était bien répandu depuis longtemps [*D* 20.11.72]. La présence de l'article contracté *du,* employé dans les formes composées, n'est pas justifiée : *Biérô* est figé sans article dans les mentions anciennes et le wallon dit *cinse dë Bièrô,* ce qui aurait dû être traduit « ferme *de* Biéreau » ; les autres composés auraient également dû suivre cet usage.

La ferme, ainsi que plus de 110 hectares de terres et bois s'étendant sur le plateau entre la Baraque, Blocry et les Bruyères, a été propriété de l'abbaye de Florival jusqu'en 1798 [*OTA*, p. 153 et 154 ; *LLNE,* p. 90, 131-133 ; *WAV*, XXI, p. 71-81]. Actuellement, cette ferme est en cours de restauration pour devenir un centre musical.

✍ Biéreau : en wallon *Bièrô*

Isolé :

1272-1274, « Bearewart » [*WAV*, XXI, p. 77] ; 1515, « Bierwaulx » [*AGR*, *GSN*, nº 1548bis, *WAV*, XXI, p. 77] ; 1515, « le chemin qui vat de Blocquerie à Berwart » [*AGR*, *GSN*, nº 1548bis, *WAV*, XXI, p. 79 ; *OTA*, p. 170] ; 1527, 1601, « Beaurewart » [*AGR*, *GSN*, nº 1548bis, *WAV*, XXI, p. 77 ; *T&W-W*, p. 138] ; 1543, « le chemin allant de Beaurewart à Neufsart » [*AGR*, *GSN*, nº 1548bis, *WAV*, XXI, p. 79 ; *OTA*, p. 169] ; 1543, 1592, « Beaurewaert » [*AGR*, *AE*, nº 6995, *WAV*, XXI, p. 77] ; 1676, « le champ del Spinette vers Bierwau joindant aux terres du dit Bierwau » [*AGR*, *GSN*, nº 1534, *D Martin*] ; 1718, « chemin venant de Wavre à Bierwart » [*AGR*, *GSN*, nº 1535, *D Martin*] ; 1745, « Bieraux » [*Villaret*, *D Martin*] ; 1768, « le chemin de Bierwart » [*AGR*, *GSN*, nº 1542, *D Martin*] ; 1773, « le chemin qui va de Bloquerie à Berwart » [*OTA*, p. 170], « le chemin qui va de Bierwart à Blocquery » [*AGR*, *GSN*, nº 1543, *WAV*, XXI, p. 79] ; 1787, (?), « Bierwart » [*T&W-W*, p. 138 ; *LLNE*, p. 130- 135] ; 1791, « la ruelle tendant de Blocry à Bierwart » [*AGR*, *GSN*, nº 1548, *WAV*, XXI, p. 79] ; 1831, Biereaux [Ferraris] ; 1846, le sentier de Bierreau à Corbais, « Bieraux »,

« le chemin allant de Beaurewart à Neufsart » [*ACVOtt*] ; 1965, « Biereau » [*PlanBO*] ; 1981, « Bièrau » [*IGN*].

Déterminé :

1696, « la Basse Bierwart » [*AGR*, *GSN*, nº 1534, *WAV*, XXI, p. 78] ; 1699, « une terre sur la Basse-Bierwart » [*OTA*, p. 169].

Déterminant :

Le toponyme le plus fréquent, composé à partir de « Bierwart », est celui servant à désigner la ferme. 1529, « la maison de Berwart, empris Bierwau » [*AGR*, *GSN*, nº 5996, *WAV*, XXI, p. 77] ; 1655, « la maison de Bierwart » [*AGR*, *GSN*, nº 5999, *WAV*, XXI, pp. 77-78]. 1706, « la cense de Bierweau » [*AGR*, *GSN*, nº 1535, *WAV*, XXI, p. 77] ; 1727, « la cense de Bierhaut » [*AGR*, *GSN*, nº 382, *WAV*, XXI, p. 77] ; 1738, « le chemin tendant de la cense de Bierwart à Wavre » [*AGR*, *GSN*, nº 1536, *WAV*, XXI, p. 79] ; 1739, « le chemin allant de la cense de Bierwart » [*OTA*, p. 169] ; 1750, « la cense Biervaut » [*AGR*, *GSN*, nº 1539, *D Martin* ; *WAV*, XXI, p. 77] ; 1768, « la cense de Berwart » [*AGR*, *GSN*, nº 1542, *WAV*, XXI, p. 77] ; 1777, « la cense de Biereaux » [*Ferraris*] ; 1781, « le chemin allant de la cense de Bierwart à Ottignies » [*AGR*, *GSN*, nº 1545, *WAV*, XXI, p. 78 ; *OTA*, p. 170] ; 1788, (?), « la cense de Bierwart » [*AGR*, *GSN*, nº 1547, *WAV*, XXI, p. 77 ; *LLNE*, p. 63] ; 1837, « la cense de Biereau [*WAV*, XXI, p. 77] ; 1863, « cense de Beaurewart » [*T&W-W*, p. 145]. Pour information, au Moyen Âge, la cense était la « terre soumise au cens » ou la « redevance payée pour les terres ». En Belgique, et dans certaines parties de la France, « cense », wallon *cinse*, désigne une « ferme ou métairie » [*TLF*, *FEW*, II, p. 581a]. Ce mot est aujourd'hui considéré comme un archaïsme et est remplacé par « ferme », mais la forme wallonne *cinse* existe encore toujours. Autres formes avec « cense » : 1739, « la scavée de la cense de Bierwart » [*WAV*, XXI, p. 79 ; *OTA*, p. 169] ; 1764, « sur le grand champ de la cense de Bierwart » [*OTA*, p. 169] ; 1730, « la censière de Bierau », « la censière de Bierwart » [*AGR*, *GSN*, nº 1535, 1536, *WAV*, XXI, p. 77]. Les dictionnaires donnent généralement à « censière », mot dérivé de « cense », le sens de « femme du censier » [*TLF* ; *GR*]. Mais le mot désigne aussi « territoire donné à cens » (entre 1350 et 1400) [*FEW*, II, 1, p. 581a]. Ici, « censière » doit plutôt être pris comme synonyme de « cense ». 1798, « la ferme de Bieruwart » [*WAV*, XXI, p. 77] ; 1811, « ferme de Biereau » [*PCP Ott*] ; 1846, « la ferme de Bierraux » [*ACVOtt*] ; 1850, « la ferme de Bierwart » [*WAV*, XXI, p. 77] ; 1863, « ferme de Bierwart , tenue par M. J.B. Goes, appartenant à la veuve Goes de Gistoux » [*T&W-W*, p. 140] ; 1884, 1893, (?), « ferme de Biereau » [*ACEOtt* ; *CGB ; LLNE*, p. 144] ; 1893, « ferme de Bierwart » [*WAV*, XXI, p. 77] ; 1968, « la ferme de Bierwart » [*WAV*, XXI, p. 77] ; 1972, « ferme de Bièrau » [*IGM*] ; 1981, 1987, « ferme du Biéreau [*REUL ; InforV*]. Autres variantes avec « fermes » : 1846, « le sentier de la ferme Bierewart aux Bruyères » [*ACVOtt*] ; 1846, « le chemin de la ferme de Bierwart à la neuve Baraque » *ACVOtt*].

1655, 1750, « le bois de Bierwart, près de la Baraque » [*AGR*, *GSN*, nº 5999, *WAV*, XXI, p. 78 ; *OTA*, p. 169] ; 1777, « le bois de Biereaux » [*Ferraris*].

1738, « la campagne de Bierwart » [*AGR*, *GSN*, nº 1536, *WAV*, XXI, p. 78] ; 1752, 1863, « campagne de Bierwart » [*OTA*, p. 169 ; *T&W-W*, p. 145] ; 1786, « en la campagne de Bierwart sous Ottignies » [*WAV*, XXI, p. 78] ; 1846, « la campagne de Biéraux, la campagne dite Berieaux » [*ACVOtt*] ; 1860, (?), « campagne de Biereau » [*PoppOtt* ; *LLNE*, p. 63] ; 1972, « campagne de Bièrau » [*IGM*].

1722, « terres de Bierwart » [*AGR*, *GSN*, nº 1535, *D Martin*].

1774, « commune de Bierwart » [*AGR*, *GSN*, nº 1543, *WAV*, XXI, p. 78]. En toponymie, « commune » a très souvent le sens de « biens communaux » [*BTD*, XXXII, pp. 125-126].

1846, « le champ de Bierreau » [*ACVOtt*].

1846, « chemin du fond de Bierreau vers Les Bruyères » [*ACVOtt*] ; 1863, « fond de Bierwart » [*T&W-W*, p. 145].

I. LEJEUNE

BINCHOIS

Binchois (sentier Gilles) [en projet]
Conseil communal du (?)
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la musique.

A remplacé le projet de « sentier Roland de Lassus », une rue portant déjà ce nom à Ottignies.

🕮 Gilles de Bins [Binch, Binche] dit Binchois (Mons [?], ± 1400-Soignies, 20 septembre 1460).

Gilles Binchois est un des compositeurs les plus importants de la première moitié du XVe siècle, à côté de Guillaume Dufay et de John Dunstable. Les premières données certaines dont on dispose à son sujet sont des comptes de la collégiale Sainte-Waudru à Mons, où il joua de l'orgue le 8 décembre 1419. Il semble avoir été soldat au service de William Pole, comte de Suffolk durant la Guerre de Cent Ans et entra à la chapelle de la cour de Bourgogne durant les années 1420. À la fin de sa vie, il se retira à Soignies, où il était prévôt à Saint-Vincent. À sa mort, Johannes Ockeghem composa une déploration sur une ballade qui dresse un portrait émouvant du musicien défunt :

Mort, tu as navré de ton dart
le père de joyeuseté
En desployant ton estandart
sur Binchois, patron de bonté.
Son corps est plaint et lamenté
qui gist soubz lame
Hélas plaise vous en pitié :
Priez pour l'ame.

En sa jonnesse fut soudart
de honnorable mondanité
Puis a esleu la milleur part
servant dieu en humilité.
Tant luy soit en crestienté
son nom est fame
Qui detient de grant voulenté :
Priez pour l'ame.

Retoricque se dieu me gard
son serviteur a regretté
Musicque par piteux regard
fait grant deul et noir a porté.
Pleurez hommes de feaulté
qui est sans blame
Veillez vostre'université :
Priez pour l'ame.

(Cité d'après J. OCKEGHEM, *Masses and Mass Sections*, t. II, *Masses Based on Secular Settings*, fasc. 1, éd. par J. VAN BENTHEM, Utrecht, 1995, p. XIII).

Sur le plan musical, Binchois a laissé plusieurs œuvres religieuses, mais il est surtout connu pour ses chansons profanes, soit une cinquantaine de rondeaux et sept ballades. La plupart d'entre elles sont écrites à trois voix et célèbrent l'amour courtois : certaines sont basées sur des textes d'auteurs connus tels que Charles d'Orléans, Alain Chartier et Christine de Pisan.

Bibliographie : W. ELDERS, *Composers of the Low Countries*, trad. du néerlandais par G. DIXON, Oxford, 1991 ; D. FALLOWS, *Binchois*, *The New Grove Dictionary of Music and Musicians*, éd. par S. SADIE, t. II, Londres, 1980, p. 709-722 ; R. STROHM, *The Rise of European Music. 1380-1500*, Cambridge, 1993, en particulier p. 181-196.

A.-E. CEULEMANS

BLANCS CHEVAUX

BLANCS CHEVAUX (RUE DES) C5-D5

Conseil communal du 15 avril 1975.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

À proximité de l'« avenue des Clos », portant chacun un nom évocateur du folklore wallon (« clos des Gilles », « clos de la Haguette », etc.), quelques rues portent des toponymes de la même veine (« rue du Cheval Bayard », « rue des Chinels », etc.).

🕮 Le thème du folklore et des traditions populaires n'eût pas été bien traité si l'on n'y avait intégré le souvenir d'une légende propre au plateau de Lauzelle, à savoir la légende de la chapelle au *blanc tch'fau*. Liée à la chapelle proche de la ferme de Lauzelle, cette légende raconte que les habitants de la région voyaient rôder et entendaient hennir Désirée, la jument blanche préférée de l'Empereur : elle pleurait les vaillants soldats que son maître avait perdus, sur le plateau de Lauzelle, lors de la bataille de 1815 entre les Prussiens et l'armée de Grouchy. Un soir, un ivrogne blessa la jument qui reprit sa forme première. C'était une jeune fille, métamorphosée en jument à la suite de l'intervention d'une vieille femme qu'elle avait rencontrée à la chapelle de Lauzelle, en allant y prier pour ses amours désespérées. Ainsi transformée, elle voulait approcher le fils du fermier, dont elle était tombée amoureuse. Après cette aventure, on n'entendit plus jamais la belle jument blanche. L'endroit où fut blessée la belle amoureuse s'appelle encore « *Au blanc tch'fau* » et la chapelle entendit bien souvent, par la suite, les prières d'autres âmes en peine d'amour.

C'est la légende de la chapelle au* blanc tch'fau *(« blanc cheval ») qui a donné son nom à la « rue des Blancs chevaux ». *Liée à la chapelle de Lauzelle, que l'on voit ici, cette légende raconte l'histoire de Désirée, la jument blanche préférée de l'Empereur, qui pleurait les vaillants soldats que son maître avait perdus sur le plateau de Lauzelle lors de la bataille de 1815 entre les Prussiens et l'armée de Grouchy. Photo Serge Haulotte.*

Dans le nom de la rue, le substantif cheval a été malencontreusement mis au pluriel, ce qui n'est pas fidèle à la légende. En revanche, l'antéposition de l'adjectif a été maintenue, comme en wallon.

Bibliographie : P. CALIFICE, *Louvain-la-Neuve. Réhabilitation de la pierre votive de la chapelle de Lauzelle*, dans *WAV*, t. XLVI, 1997, p. 149-159 ; A. MORTIER, *Au Blan Tchfau*, dans *FB*, t. XV, 1935-1936, p. 56-63 ; *OTA1*, p. 25-27.

I. LEJEUNE

BLANCS MOUSSIS

BLANCS MOUSSIS (CLOS DES) C4

Conseil communal du 25 février 1975.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

« Clos des Blancs Moussis ». *Le nom de « Blancs Moussis », société principale du carnaval de la Laetare à Stavelot, signifie, en wallon, « vêtus de blanc », mais la tradition qui voudrait que ce vêtement blanc représente les moines — jugés trop libertins — de l'abbaye de Stavelot et dès lors interdits de sortie au carnaval par le prince-abbé, n'est qu'une légende récente fabriquée dans les années 1950. Photo Serge Haulotte.*

« Clos des Blancs Moussis » rappelle le carnaval de Stavelot qui se déroule à « La Laetare » (nom masculin en français standard et féminin en Belgique).

📖 Le nom de « Blancs Moussis », société principale du carnaval de la Laetare à Stavelot, signifie, en wallon, « vêtus de blanc », mais la tradition qui voudrait que ce vêtement blanc représente les moines — jugés trop libertins — de l'abbaye de Stavelot et dès lors interdits de sortie au carnaval par le prince-abbé, n'est qu'une légende récente fabriquée dans les années 1950. À l'exception du nez, ce costume était en fait traditionnel ailleurs en Wallonie et il ne fut conservé qu'à Stavelot. Non seulement il fut conservé, mais la tradition a été revivifiée par des étudiants organisés en confrérie. Les Blancs Moussis, avec leur costume blanc, cape et bonnet blancs, masque hilare à long nez, parcourent le cortège en tous sens, en groupes ou en enfilade, donnant des coups de vessie, inondant les spectateurs de confettis, poussant des grognements typiques et multipliant les facéties.

Bibliographie : R. Meurant et R. Van der Linden, *Folklore en Belgique*, Bruxelles, 1974, p. 187-189 ; *MTE*, p. 90-95 ; *Traditions populaires de Wallonie*, dans *La Wallonie*, t. IV, p. 98.

J. Germain et I. Lejeune

Blocry

Blocry (ferme de)	D3
Blocry (route de)	E2-E3-D3

Conseil communal du 3 octobre 1973 (route).
Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

L'entité d'Ottignies était composée, outre le village, de neuf hameaux (la Baraque, Franquenies, le Petit Ry, Blanc Ry, les Bruyères, la Croix et Blocry, Pinchart et le Stimont). Quatre donneront leur nom aux quartiers de la ville nouvelle (le Biéreau, l'Hocaille, Lauzelle et les Bruyères) et deux à des sous-quartiers (la Baraque et Blocry). Le hameau de Blocry, situé actuellement à l'est du centre d'Ottignies et à l'ouest de Louvain-la-Neuve, était autrefois bien plus étendu ; il commençait à l'église de Blocry, descendait dans la vallée et remontait jusqu'au hameau des Bruyères, à hauteur du home « Les Clairs Vallons » [*Tém. P. Collin*, *L. Collin*].

📖 D'après J. Tarlier, A. Wauters et C. Scops, le nom du hameau, Blocry, wallon *Blocrë*, ne peut s'expliquer par la présence d'un ruisseau dans les environs : la forme composée Bloc-Ry, où *ry* est une forme wallonne de *ru* « ruisseau », est une transformation du nom injustifiée [*OTA*, p. 170 ; T&W-T, p. 138]. Cependant, les témoignages des habitants de la Baraque concordent pour dire que la Malaise, qui coulait au fond de la vallée, gorgée des eaux venant des terres de la Baraque, passait dans les terres du hameau de Blocry [*Tém. P. Collin*, *L. Collin*].

A. Carnoy propose une interprétation peu convaincante pour ce toponyme : il analyse *Blocry* comme un dérivé de *bloc*, signifiant « sabot » en wallon et en flamand. Pour lui, *Bloquerie* serait à l'origine une « fabrique de sabots » [*ONCB*, p. 78]. Cependant, le sens de « sabot » que A. Carnoy donne à *bloc* ne semble pas attesté en wallon [*FEW*, XV1, p. 163-164].

A. Carnoy, comme les scribes des textes anciens, a rapproché *Blocry* des dérivés formés avec le suffixe féminin *erie,* comme dans *boulangerie, boucherie* (wallon *boutch'riye),* etc. La finale féminine dans *Bloquerie* doit être considérée comme un phénomène purement graphique, n'ayant aucune valeur, car on la retrouve aussi dans *battye,* graphie pour le masculin *Bati(s)* [*WAV*, XII, p. 75]. De toute façon, la finale du wallon *Blocrë* ne peut remonter à un dérivé féminin en *erie.* La voyelle wallonne *ë* provient en général d'un *i* bref ou d'un *u* bref. Ces remarques phonétiques, comme la topographie, invitent plutôt à voir dans *Blocry* un composé « déterminant + déterminé », dans lequel *rë (ry)* est l'équivalent de *ru* « ruisseau », issu du latin *rivus,* qui a donné *ru,* et les formes dialectales *ry*, *ri*, *rieu*... [*FEW*, X, p. 422 ; *DELW*].

La ferme de Blocry. *Cette ancienne ferme a donné son nom à un sous-quartier de Louvain-la-Neuve. Elle abrite l'Atelier théâtral de Louvain-la-Neuve. Photo Serge Haulotte.*

L'explication du premier élément est moins aisée. Le mot *bloc* (du germanique *blok)* a eu, dans l'ancienne langue et dans les dialectes, des sens tels que « tronc d'arbre, souche, billot ; tronc (pour les aumônes) », etc. [*FEW*, XV-1, p. 163-164 ; *DL* ; *PNCB*, p. 78]. *Blocry* devrait donc être analysé en « *ry* du *bloc* », « ruisseau du *bloc* », où *bloc* aurait peut-être le sens de « tronc ou souche ».

Autrefois, le nom du hameau a donné naissance à divers anthroponymes : 1213, Robert de Blocquery, abbé de Villers [*OTA*, p. 156] ; 1312, Bernard de Blokeri, chevalier [*LLNE*, p. 84] ; début du XVIe siècle, Alard de Blocquery [*LLNE*, p. 65]. À Louvain-la-Neuve, ce toponyme traditionnel a donné son nom non seulement à la route se dirigeant vers ce quartier d'Ottignies, mais en outre à plusieurs bâtiments : le « centre sportif de Blocry », les « piscines de Blocry » et la « ferme de Blocry ». Toutes ces constructions se trouvent à l'extrême est du quartier de l'Hocaille, proche de l'ancien hameau de Blocry [*REUL*, 1981 ; *InforV*, 1987].

✍ Blocry : wallon *Blocrë*

Isolé :

1204, 1312, « Blokeri » [*T&W-W*, p. 138] ; 1268, « Blocquerie » [*AAA*, registre 1, *D Martin*] ; 1374, « Blokery » ; 1384, (?), « Blockeriez » [*T&W-W*, p. 138 ; *DFB*, p. 7] ; 1436, « Blochery » [*T&W-W*, p. 138] ; 1484, « Blockery » [*T&W-W*, p. 138] ; 1515, « le chemin qui vat de Blocquerie à Berwart » [*WAV*, XXI, p. 79] ; 1527, « Blockeries » [*T&W-W*, p. 138] ; 1538, 1687, 1688, 1717, 1731, 1736, « Blocquery » [*AGR*, *AE*, n° 4658 ; *GSN*, n° 1534, 1535, *D Martin*] ; 1687, 1735, 1772, 1789, 1792, « Blocry sous Ottignies » [*AGR*, *GSN*, n° 1534, 1535, 1539, 1543, 1547, 1548, *D Martin*] ; 1705, « Blocquery sous Ottignies » [*AGR*, *GSN*, n° 1534, *D Martin*] ; 1708, (?), « Blocquerie » [*AGR*, *GSN*, n° 1534, *D Martin*] ; *T&W-W*, p. 142] ; 1729, « Blockery » [*T&W-W*, p. 138] ; 1745, (?), « Bloquerie » [*Villaret*, *D Martin* ; *OTA*, p. 170] ; 1755, « le cortil au Batty scitué à Blocri » [*AGR*, *GSN*, n° 1539, *D Martin*] ; 1763, « 3 jours de terre labourable à Blocris », « chemin de Blocris à Ottignies » [*AGR*, *GSN*, n° 1545, *D Martin*] ; 1772, (?), « Bloquery » [*AGR*, *GSN*, n° 1542, *D Martin* ; *DFB*, p. 358] ; 1773, « Blocris » [*AGR*, *GSN*, n° 1544, *D Martin*] ; « le chemin qui va de Bierwar à Blocquery » [*AGR*, *GSN*, n° 1542, *D Martin* ; *WAV*, XXI, p. 79], « le chemin qui vat de Bloquerie à Berwart » [*OTA*, p. 170] ; 1774, « Blocquerie sous Ottignies » [*AGR*, *GSN*, n° 1543, *D Martin*] ; 1777, « Charles Joseph Englebert, censier à Blocris [*AGR*, *GSN*, n° 1544, *D Martin*] ; 1779, « chemin d'Ottignies allant à Blocry » [*AGR*, *GSN*, n° 1545, *D Martin*] ; 1782, « le cortil au Batty à Blocry » [*AGR*, *GSN*, n° 1545, *D Martin*] ; 1791, « la ruelle tendant de Blocry à Bierwart » [*WAV*, XXI, p. 79] ; 1811, 1846, 1884, « hameau de Blocry » [*PCPOtt* ; *ACVOtt* ; *ACEOtt*] ; 1846, « hameau de Blocery », « hameau de Blocerie », « chemin de Stimont à Blocroy » [*ACVOtt*] ; 1860, « hameau de Bloccry » [*PoppOtt*] ; 1863, « La Bloquerie », « Bloc Ri (orthographe ordinaire) » [*T&W-W*, p. 138] ; 1893, « Bloc-Ry » [*CTB*] ; 1904, 1965, 1972, 1981, « Blocry » [*EMCOtt*] ; *CTB* ; *IGM* ; *IGN*] ; (?), « hameau de Bloc-Ry » [*LLNE*, p. 63] ; (?), « le hameau de Bloquery » [*OTA*, p. 170].

Déterminant :

1696, « campagne de Blocry : terre comprise entre la campagne d'Ottignies et celle de Lauzelle, dite aussi le grand champ de Blocry [*OTA*, p. 170] ; 1716, « la campagne de Blocqueri » [*AGR*, *GSN*, n° 1535, *D Martin*] ; 1718, 1730, « la campagne de Blocquery sous Ottignies » [*AGR*, *GSN*, n° 1535, *D Martin*] ; 1741, « la campagne de Blocry sous Ottignies » [*AGR*, *GSN*, n° 1537, *D Martin*] ; 1774, « sur la campagne de Blocry, au champ Valée » [*AGR*, *GSN*, n° 1544, *D Martin*] ; 1777, « la campagne de derrière Blocris sous Ottignies [*AGR*, *GSN*, n° 1544, *D Martin*].

1696, « campagne de Blocry : terre comprise entre la campagne d'Ottignies et celle de Lauzelle, dite aussi le grand champ de Blocry » [*OTA*, p. 170] ; 1714, « le grand champ de Blocry » [*AGR*, *GSN*, n° 1535, *D Martin*] ; 1775, « le grand champ de Blocry sous Ottignies » [*AGR*, *GSN*, n° 1543, *D Martin*].

1713, « le champ de Blocry » [*AGR*, *GSN*, n° 1534, *D Martin*] ; 1724, « le champ de Blocry sous Ottignies » [*AGR*, *GSN*, n° 1535, *D Martin*] ; 1772, « le champ de Bloquery sous Ottignies » [*AGR*, *GSN*, n° 1542, *D Martin*] ; 1774, « sur le champ de Blocry », au « champ Vallée [*AGR*, *GSN*, n° 1544, *D Martin*] ; 1846, « champ de Blocroy » [*ACVOtt*].

1632, « de hoeve van Blockerye » [*T&W-W*, p. 138]. 1722, 1750, 1768, « la cense de Blocri » [*AGR*, *GSN*, n° 1535, acte n° 2, 1538, 1542, *D Martin*] ; 1730, 1731, 1750, 1781, « la cense de Blocquery » [*AGR*, *GSN*, n° 1535, 1539, 1545, *D Martin*] ; 1772, 1798, « la cense de Blocry » [*AGR*, *GSN*, n° 1545, 1547, *D Martin*] ; 1773, 1777, « la cense de Blocris » [*AGR*, *GSN*, n° 1544, *D Martin*] ; 1777, « cense de la Bloquerie » [*Ferraris*]. 1863, « ferme de Bloquerie », « ferme de la Bloquerie ou de Spangen » [*T&W-W*, pp. 138, 156] ; (?), « la ferme de Bloquery [*OTA*, p. 170] ; 1974, 1981, 1987, « ferme de Blocry » [*PV* 19 ; *REUL ; InforV*]. Au début du XVIIIe siècle, apparaissent les mentions attestant l'existence d'une « cense de Blocry », différente de la « ferme de Blocry » actuelle. La « cense de Blocry » se trouvait autrefois à l'emplacement de l'église de Blocry. Cette ferme existait déjà au Moyen Âge. Elle était propriété des seigneurs depuis le XIVe siècle. En 1731, lorsque la famille de Spangen vendit la seigneurie, elle garda cette ferme qui lui appartenait encore vers 1860. Cette ferme a été démolie durant la guerre de 1914-1918 [*PV* 9, 19]. La « ferme de Blocry » actuelle, parfois appelée aussi « ferme de l'Hocaille », car elle se trouve dans ce quartier, est l'ancienne « ferme Roobroeck (père) », datant tout au plus du XIXe siècle. Son nom rappelle l'existence de l'ancienne « ferme de blocry ».

1846, « fond de Blocroy » [*ACVOtt*] ; (?), « campagne du Trimartin, dans le fond de Blocry, en contrebas de la ferme de Bierwart [*OTA*, p. 182].

I. Lejeune

Bois Becquet

Bois Becquet (sentier du) A1-A3

Domaine universitaire.
Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

📖 En 1843, ce bois était la propriété de Thomas Becquet, agent du Trésor à Namur, qui possédait plus de 12 hectares de bois sur le plateau de Lauzelle [*D André*]. Le nom de famille *Becquet* est encore porté par plus de deux cents personnes en Wallonie.

✍ Becquet

Déterminant :

1870, « un bois de futaie et de taillis dit le Bois Becquet » [*D André*].

1863, « sapinière Bequet, 3 ha » [*T&W-W*, pp. 138, 140].

1846, « Fond Becquet » [*ACVOtt* ; *OTA*, p. 169].

I. Lejeune

Bois des Quewées

Bois des Quewées (allée du) HP

Domaine universitaire.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

📖 Quewées, wallon *Kèwéye*, formé à partir de « queue », wallon *këw*, *kèwe* [du latin *cauda*] et du suffixe *ée* (<*ata*), est le nom de ce bois de forme allongée qui, en 1863, s'étendait sur 3 hectares [*FEW*, II-1, p. 521b ; *ALW*, I, p. 234 ; *DWFN* ; *DL* ; *LN* ; p. 65]. En toponymie, ce dérivé a souvent le sens de « bande de terrain de forme allongée », tout comme les autres dérivés de « queue » (« Keuwettes ») [*BTD*, XII, p. 404 ; XXI, p. 136 ; LIV, p. 181].

✍ Quewées : wallon *Kèwéye*

Isolé :

1882, « Queuées, sapinière » [*LP*, *D André*] ; 1932, « Quewées » [*CPB*, *D André*].

Déterminant :

1811, 1897, 1937, 1946, « Bois dit les Queues » [*PCPLim* ; *D André*] ; 1863, 1965, 1972, 1981, « Bois des Quewées » [*T&W-W*, p. 148 ; *CTB* ; *PlanBW* ; *IGM* ; *IGN* ; (?), « Bois des Quéwées » [*LLNE*, pp. 31, 63 ; *PlanG*].

I. Lejeune

Bois-du-Luc

Bois-du-Luc (chemin du) F4-G5

Conseil communal du 17 mai 1977.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine wallon.

« Rue du Bois-du-Luc » et « rue du Grand Hornu » évoquent des monuments typiques de l'architecture industrielle du Hainaut.

📖 Située à mi-chemin entre Mons et Charleroi, la région du Centre trouve son origine au XIXe siècle dans l'activité charbonnière puisqu'elle est « au centre » du bassin houiller du Hainaut. Au cœur du Centre, le site charbonnier du Bois-du-Luc est implanté principalement sur le territoire de Houdeng-Aimeries, pour une faible part sur celui de Trivières (entité de La Louvière) et sur les deux rives du Thiriau-du-Luc. Le caractère exceptionnel du lieu réside dans son unité puisqu'il comprend toutes les réalisations de la société du Bois-du-Luc entre 1835 et 1923. À côté des bâtiments industriels proprement dits (bureaux, ateliers, grange, écuries, sous-station électrique et fosse Saint-Emmanuel), les maisons ouvrières s'alignent en *bataillons carrés*, encadrées au nord par les écoles, le parc, l'hôpital, l'hospice et l'église, au sud par l'ancienne maison de direction et la ligne de chemin de fer Mons-La Louvière-Charleroi. Le tout est dominé par des terrils boisés. L'ensemble du site est classé depuis 1994.

Fondée en 1685 sous le nom de « Société du Grand Conduit et du Charbonnage de Houdeng », la société du Bois-du-Luc, confrontée à l'épuisement de ses premières fosses, décide en 1834 l'implantation d'un nouveau siège, celui de Saint-Emmanuel. Les bâtiments témoignent d'une inspiration néo-classique ; baies à voussures plein cintre et pilastres carrés à chapiteau toscan. Dans l'espace laissé libre entre les deux puits, un bâtiment à deux pans, construit à la veille de la Première Guerre mondiale, héberge notamment la salle des porions, la lampisterie et les bains-douches. À côté de la fosse, un bâtiment, construit vers 1905, abrite la sous-station électrique et le ventilateur.

Les grands bureaux tels qu'ils apparaissent aujourd'hui datent de 1907. Ils s'inspirent partiellement de ceux qui existaient dès le milieu du XIXe siècle. Les tympans des fenêtres du rez-de-chaussée sont ornés de reliefs évoquant le travail des mineurs et gravés au nom des fondateurs de 1685.

Les charbonnages de la société du Bois-du-Luc au milieu du XIXe siècle (lithographie de Canelle, dans* La Belgique industrielle, *t. I, Bruxelles, 1854, pl. 64). *Au cœur du Centre, le site charbonnier du Bois-du-Luc est implanté principalement sur le territoire de Houdeng-Aimeries, pour une faible part sur celui de Trivières (entité de La Louvière) et sur les deux rives du Thiriau-du-Luc. Le caractère exceptionnel du lieu réside dans son unité puisqu'il comprend toutes les réalisations de la société du Bois-du-Luc entre 1835 et 1923. À côté des bâtiments industriels proprement dits (bureaux, ateliers, grange, écuries, sous-station électrique et fosse Saint-Emmanuel), les maisons ouvrières s'alignent en* bataillons carrés*, encadrées au nord par les écoles, le parc, l'hôpital, l'hospice et l'église, au sud par l'ancienne maison de direction et la ligne de chemin de fer Mons-La Louvière-Charleroi. Le tout est dominé par des terrils boisés. L'ensemble du site est classé depuis 1994. Photo Jacques Liebin.*

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, le charbonnage a vécu en autarcie. Son symbole est la cour des ateliers de surface à laquelle on accède par des portes guillotines ; elle est entourée de bâtiments de style néo-classique où s'activaient différents métiers. À l'est se succèdent le magasin d'outillage, la menuiserie, l'atelier de mécanique, la forge et la fonderie. Ces différents ateliers ont conservé leurs machines, dont une partie fonctionne toujours. Le transport de surface, assuré par des chariots attelés, nécessitait grange, écuries et remises qui occupent les côtés sud et ouest de la cour.

Pour attirer, puis conserver un maximum de main-d'œuvre, la société décida en 1838 la construction d'une véritable cité ouvrière à côté de la fosse Saint-Emmanuel. Les cent soixante-deux maisons sont construites par étapes entre 1838 et 1853. L'ensemble affecte la forme d'un trapèze partagé en quatre parties suivant les plans médians. À l'intérieur de chaque carré, l'espace laissé libre est divisé en jardins. Deux axes se croisent au centre de la cité, correspondant aux quatre points cardinaux évoqués dans un contexte minier ; nord, midi, levant, couchant. L'axe sud-nord, le plus important, va de la maison du directeur à l'hospice. La rue du Midi, agrémentée de deux allées de tilleuls, voit sa largeur doublée par rapport aux autres rues. Le passage de la rue du Midi à la rue du Nord s'effectue par les façades imposantes de l'épicerie et de la cantine, couronnées par un fronton triangulaire classique répondant à celui de la maison directoriale. La maison ouvrière type mesure de 8 à 9 mètres de large sur 6,5 mètres de haut. La facade est en briques et en pierre. Selon le style néo-classique, les baies du rez-de-chaussée sont à voussures plein cintre, alors que celles de l'étage sont généralement rectangulaires.

Pratiquant le paternalisme caractéristique des entreprises du siècle dernier, la société du Bois-du-Luc a veillé à la santé physique et morale de ses ouvriers. Elle a ainsi créé une salle des fêtes, un parc avec kiosque à musique, des écoles, une église, un hôpital et un hospice, tandis qu'elle organisait une caisse d'épargne, une fanfare, une ligue horticole et du coin de terre.

La fosse Saint-Emmanuel ferme le 31 décembre 1959. Les ateliers et les grands bureaux continuent à fonctionner jusqu'à l'arrêt, en 1973, de la dernière fosse de la société (Le Quesnoy à Trivières). En s'y installant dès 1983, l'Écomusée régional du Centre a voulu par là souligner l'importance du lieu dans la compréhension du phénomène d'industrialisation.

Depuis 1994, les Carrés appartiennent à la Société d'Habitations sociales « Le Foyer louviérois » qui poursuit la rénovation des habitations. Dans la rue du Midi, une maison est conservée dans son état de 1916, avec aménagement intérieur du début du siècle.

L'hôpital et l'hospice sont propriétés de la Ville de La Louvière ; l'hôpital a été aménagé en centre d'accueil pour handicapés — *Les Godets* — ; l'hospice abrite les archives de la Ville.

Bibliographie : J. LIEBIN Bois-du-Luc en images, La Louvière, 1993 ; J. LIEBIN et E. MASSURE-HANNECART, *Bois-du-Luc, un site charbonnier du XIXe siècle* (CACEF. Musées vivants de Wallonie et de Bruxelles), Liège, 1987.

J. LIEBIN

BOIS DU NOTAIRE

BOIS DU NOTAIRE (BARRIÈRE DU) C4

Bois du Notaire (sentier du) [remplacé]

Domaine universitaire.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

Cette partie du bois de Lauzelle, appelée « bois du Notaire », était la propriété du notaire Debroux de Court-Saint-Étienne, avant la Première Guerre mondiale.

« Sentier du Bois du Notaire » n'a eu qu'une existence éphémère et a été remplacé par « sentier du Cinq Cent Cinquantième ».

✍ Notaire

Déterminant :

Ce nom est attesté seulement dans la tradition orale [*D André*].

☛ CINQ CENT CINQUANTIÈME

I. LEJEUNE

BONNE-ESPÉRANCE

BONNE-ESPÉRANCE (COURS DE) B6

BONNE-ESPÉRANCE (RUE DE) B6

Conseil communal du 16 septembre 1980.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

🕮 L'ancienne abbaye des chanoines prémontrés est située à Vellereille-lez-Brayeux, commune d'Estinnes, près de Binche, dans la province du Hainaut, arrondissement de Thuin.

C'est à Prémontré (Laon) que Norbert de Xanten, prédicateur itinérant, avait fondé en 1120 une communauté de vie apostolique comportant la mise en commun des biens, la liturgie et la prédication. Parmi les premières fondations de l'Ordre de Prémontré, on trouve Floreffe (1122), Strahow (1126), Bonne-Espérance (1127), Grimbergen (1129), Parc (1129), Leffe (1152), etc. La communauté de Bonne-Espérance s'est d'abord installée à Ramegnies (1127) puis à Sart-Richevin, et enfin à Vellereille-lez-Brayeux en 1131 ; dès 1140, elle fondait une communauté de moniales à Rivreulle. Odon fut le premier abbé de Bonne-Espérance (1126-1157). Philippe de Harvengt lui succéda en 1157 et mourut en 1183 ; il a laissé le souvenir d'un bon administrateur, d'un exégète et d'un hagiographe de talent. Après trois siècles, Bonne-Espérance connut une période éprouvante : pillages en 1543 et 1554, incendie en 1568, dévastation en 1577. Par contre, d'importants travaux ont été entrepris au XVIIIe siècle, notamment l'église de style néo-classique (1770-1776) due à l'architecte Laurent-Benoît Dewez. En 1792, après la bataille de Jemappes, les religieux quittèrent l'abbaye qui fut supprimée en 1794. Vendue comme bien national, elle fut rachetée par les Prémontrés qui la transmirent à l'évêché de Tournai en 1830. Celui-ci en fit un Petit Séminaire comprenant un collège d'humanités gréco-latines et une

Bonne-Espérance : le cloître gothique conservé dans l'abbaye reconstruite au XVIIIe siècle par l'architecte Laurent-Benoît Dewez en style néo-classique. *La communauté de Bonne-Espérance s'est d'abord installée à Ramegnies (1127) puis à Sart-Richevin, et enfin à Vellereille-lez-Brayeux en 1131. En 1792, après la bataille de Jemappes, les religieux quittèrent l'abbaye qui fut supprimée en 1794. Vendue comme bien national, elle fut rachetée par les Prémontrés qui la transmirent à l'évêché de Tournai en 1830. Celui-ci en fit un Petit Séminaire comprenant un collège d'humanités gréco-latines et une section de philosophie pour les séminaristes de premier cycle. Le collège d'enseignement secondaire y est encore en activité. Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

section de philosophie pour les séminaristes de premier cycle. Le collège d'enseignement secondaire y est encore en activité.

Bonne-Espérance est aujourd'hui la seule des grandes abbayes du Hainaut à avoir échappé à la destruction. Ses bâtiments remontent essentiellement au XVIIIe siècle hormis la tour gothique de l'ancienne église (XVe-XVIe siècle). Malheureusement, les archives de l'abbaye, gardées à Mons et à Tournai, ont brûlé en 1940.

Bibliographie : *DHGA*, t. II, p. 1511-1511 ; *DHGE*, t. IX, p. 1030-1032 ; *GCh*, t. III, p. 199-205 ; *MB*, t. I, p. 392-409 ; *MPr*, t. II, p. 361-364 ; J.-P. NANDRIN, *Bonne-Espérance*, dans *Abbayes de Belgique. Guide*, Louvain, 1973, p. 54-71 ; A. MILET, *Bonne-Espérance : histoire d'une abbaye aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Ottignies, 1994 ; *PMBW*, t. X, 1, p. 427-447 ; *RTPA*, t. I, p. 423.

A. HAQUIN

BORAINS

BORAINS (COUR DES) E7

Borains (parking des) [parking privé, E7]

Conseil communal du 15 avril 1975 (cours).
Domaine universitaire.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des gentilés.

📖 Par ce nom ethnique *Borain,* on a voulu rappeler les habitants d'une région de Wallonie au sud-ouest de Mons, le Borinage, région dans laquelle l'extraction de la houille est pratiquée depuis le Moyen Âge. Le français commun a emprunté plusieurs termes au parler picard des houilleurs borains, par exemple *coron, grisou, porion* 'contremaître dans les mines', etc. ; ce sont là des témoignages de l'importance du Borinage dans l'industrie houillère.

Il n'y a pas accord entre les géographes et les dialectologues pour fixer les limites du Borinage. La tradition populaire elle-même a connu des variations et, au début du XIXe siècle, seuls se disaient *borains* les habitants de Cuesmes, Jemappes, Quaregnon, Pâturages, Wasmes, Flénu et La Bouverie ; les gens de Boussu, Hornu, Frameries et Dour refusaient d'être considérés comme borains. Au cours de la première moitié du XXe siècle se prétendaient borains les habitants de Wasmes, Quaregnon, Hornu, Boussu, Dour, Warquignies, Pâturages, Eugies, Flénu, Jemappes, Cuesmes, Wasmuël, ainsi que les habitants de Frameries et La Bouverie, dont le parler présente pas mal de traits les opposant aux autres Borains. Revendiquaient aussi le titre de *Borains* les habitants d'Élouges, Noirchain, Genly et Wihéries, ce qui leur était contesté dans les « vraies » localités boraines. Depuis la fusion des communes, on a étendu le nom *Borinage* à toute la région de Mons et au sud vers la frontière française.

Le mot *borain* est attesté au XVIIe siècle, d'abord au féminin : en 1644-1645, une maison de Mons s'appelle « Aux trois borennes » ; en 1655, un procès-verbal parle d'un « kar de borain ». Ce terme désignait d'abord les hommes et surtout les femmes qui transportaient le charbon. Voici une description de ces « boraines », faite par Gonzalès Decamps à la fin du XIXe siècle :

« Très souvent le défaut ou le mauvais état des routes nécessitaient le transport de la houille à dos d'hommes. On employait de préférence pour ce travail les enfants et les femmes. Ces dernières, nommées dans les documents *botresses, hotteresses, boraines,* offraient un type viril et énergique n'ayant d'analogue que chez les *botteresses* du pays de Liége, dont elles portaient d'ailleurs les attributs distinctifs, la hotte, le bâton ferré et les gros souliers. Courbées sous un poids de plus de cent livres de houille, elles remontaient les échelles des tourets, elles parcouraient allègrement les mauvais sentiers, les fondrières qui séparaient les charbonnages de la rivière, pour un salaire dérisoire, quelques hottées de charbon que les maîtres leur permettaient d'aller vendre à Mons. Les boraines formaient une sorte de corporation solidaire, fort remuante, fort jalouse de ses privilèges. Dans les grèves, on était sûr de les apercevoir en tête excitant leurs *hommes* à la résistance.

Du reste, ces femmes possédaient sous leur rude enveloppe des qualités estimables, la probité, une excellente moralité, une franchise et un bon cœur qui les faisaient s'associer avec la même vivacité aux malheurs et aux besoins de leurs semblables. Les messagères qui, il y a quelques années à peine, parcouraient les routes venant de Frameries, Quaregnon, Wasmes, Dour à Mons étaient les derniers représentants de cette race caractéristique que le progrès moderne faisait disparaître peu à peu ».

Tout comme *Wallonie* et *Gaume*, plus récents que *Wallon* et *Gaumais* dont ils sont issus, le nom de région *Borinage* a été créé plus tardivement que *bor(a)in* et on le trouve au XVIIIe siècle seulement. La forme du dérivé *Borinage,* ainsi que la prononciation dialectale *(Borégn)* montrent que l'ethnique devrait s'écrire *Borin (Borine* au féminin) en français.

Pour expliquer l'origine de *Borain* et *Borinage,* on a avancé diverses hypothèses ; aucune, cependant, n'est arrivée à une solution définitive.

Parmi les explications avancées, certaines sont pittoresques. Par exemple, celle de Gonzalès Decamps, qui interprétait *Borégn* par *bons régns* (littéralement : 'bons reins'). Le dialecte aurait désigné ces vigoureuses femmes qui transportaient le charbon dans des hottes, en soulignant leurs qualités physiques, leurs « bons reins ».

Parce qu'elle ignore le fait que *Borain* est antérieur à *Borinage,* l'interprétation donnée par Maurice Bologne est sans valeur : selon lui, *Borinage* viendrait d'un dérivé hypothétique *Burinaticum* « le pays des petites maisons de chaume », créé sur un mot germanique *bur.*

Certains ont pensé au germanique *bohren* 'percer, creuser', mais on ne trouve aucune trace en Wallonie d'un verbe **borer* 'creuser' et on ne voit pas bien comment un ethnique pourrait se rattacher à un tel verbe.

On a voulu aussi rapprocher *Borain* du liégeois *beûr* 'puits d'extraction du charbon', d'où vient le français *bure,* attesté depuis 1751. Le mot *beûr* est rattaché à l'ancien germanique **bûr* 'hutte, baraque', qui aurait d'abord désigné l'abri construit au-dessus du puits d'extraction, avant de désigner le puits lui-même ; cependant, cette étymologie est loin d'être tout à fait assurée. De plus, une telle explication rattacherait *Borain* à l'extraction de la houille, alors que les mentions les plus anciennes désignaient des personnes dont le métier était de transporter de la houille.

Récemment, Pierre Ruelle a repris une hypothèse déjà ancienne et il a essayé de montrer que *Borin* (ou sa variante *Bourain,* attestée en 1680 à Floreffe) et *Borène* pourraient être des emprunts au flamand *boer* 'paysan' et *boerin.* Comme les *Borins* et les *Borènes* étaient à l'origine des ambulants ayant un parler particulier, on aurait pu les assimiler à de pauvres vagabonds, comme pouvaient l'apparaître, en Wallonie, des paysans flamands ne parlant ni le français ni le dialecte du cru.

Bibliographie : M.A. ARNOULD, *L'histoire du Borinage*, dans *Revue de l'Institut de sociologie*, 1950, n° 2-3, p. 71-80 ; G. DECAMPS, *Mémoire historique sur l'origine et les développements de l'industrie houillère dans le bassin du Couchant de Mons*, dans *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, année 1879 (paru en 1880), p. 195-197 ; P. RUELLE, *Le picard de Wallonie*, dans *Lîmês I. Les langues régionales romanes en Wallonie*, Bruxelles, 1992, p. 51-69 ; ID., *Dites-moi, d'où viennent donc ces mots borains ?*, Mons, 1979-1992, 5 fasc. (t. V, p. 7-11) ; ID., *Le vocabulaire professionnel du houilleur borain. Étude dialectologique*, 2e éd. avec additions et corrections, Bruxelles, 1981.

J.-M. PIERRET

☛ GRAND HORNU

BOSQUET

BOSQUET (RUE DU) F10-G10

Conseil communal du 25 février 1975.
Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La rue du Bosquet est bordée de peupliers ; elle n'a cependant pas pu être appelée « rue des Peupliers », car une « avenue des Peupliers » existait déjà à Ottignies.

BRABANÇONS

BRABANÇONS (PLACE DES) E7

Conseil communal du 17 avril 1973.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des gentilés.

📖 Le Brabançon est considéré depuis bien avant l'indépendance de la Belgique comme un habitant de la province du Brabant. En 1963, celle-ci a été démantelée en trois arrondissements qui, en 1993, ont donné naissance à la région de Bruxelles-Capitale, à la province du Brabant flamand et à la province du Brabant wallon.

Historiquement, la province du Brabant fait partie d'un vaste territoire qui s'étend grosso modo du nord du Hainaut jusqu'au Brabant hollandais. Cette situation va perdurer jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, le duché du Brabant ayant alors une extension maximale, depuis la région de Gembloux au sud à Bois-le-Duc au nord, côtoyant ainsi la Meuse. Le régime français décide la création, par substitution au Brabant autrichien, de deux nouveaux départements, celui de la Dyle et celui des deux Nèthes ; ceux-ci donneront le jour, après 1815, aux provinces de Brabant et d'Anvers. Selon Philippe Godding, de ces anciennes entités, le Brabant wallon trouve un rôle qui lui permet d'affirmer son identité sur le plan institutionnel depuis plus de six siècles.

Avec le Hainaut, l'ancienne province de Brabant forme le plateau dénommé hennuyer-brabançon. Dans le nord du Brabant, le paysage revêt l'apparence d'un relief de collines aux versants boisés. En effet, le plateau brabançon a été fortement disséqué par l'action vigoureuse de rivières telles que la Gette, la Dyle, la Senne et leurs nombreux affluents. Dans sa partie occidentale, le plateau

L'image symbolique du Brabant wallon dans la bande dessinée : **FRANQUIN, L'ombre du Z *(Spirou et Fantasio, t. XVI), Dupuis, 1962.*** *Une représentation du Brabant wallon, avec son village, ses grands champs, sa « cense wallonne », ses maisons urbaines plantées dans la campagne, les signes d'urbanisation de ses poteaux électriques et de sa ligne de chemin de fer. Photo Serge Haulotte.*

brabançon rejoint les collines flamandes et à l'est, le relief est bien marqué par la vallée de la Dyle dont la profondeur, la largeur et la forme en auge présentent ici un aspect original.

D'une façon générale, une importante couche limoneuse couvre la surface du plateau, mais sur les versants, ce limon a été érodé et le sous-sol sablonneux affleure. Dans le centre et le sud du Brabant, l'érosion a été moins puissante et a permis la conservation d'une couche limoneuse plus épaisse. À l'est, le paysage fait d'ailleurs penser à celui de la Hesbaye toute proche.

À l'ouest, aux abords de Bruxelles, la forêt de Soignes, d'une superficie de 4.800 hectares, était jadis beaucoup plus étendue qu'aujourd'hui. À plusieurs endroits, des parties de la forêt ont été aménagées en parcs tels le bois de la Cambre, le parc de Tervueren, la forêt de Meerdael et d'Heverlee.

Ici, comme en Hainaut, les fonds de vallées humides sont le domaine des herbages alors que les bombements d'interfluves sont occupés par des céréales, des betteraves sucrières, du lin et du maïs. Il y a de nombreuses grosses exploitations et les plus anciennes sont typiques de la région limoneuse : ce sont des constructions en quadrilatère connues sous l'appellation de cense wallonne. Avec l'agglomération bruxelloise, Leuven, Nivelles et l'entité de Wavre-Ottignies-Louvain-la-Neuve constituent les pôles urbains les plus dynamiques qui assurent la bonne santé économique et sociale de l'ensemble de la région brabançonne.

Bibliographie : Ph. GODDING, *Brabant : du duché médiéval aux nouvelles provinces*, dans *Louvain*, n° 41, 1993, p. 38-39.

T. BRULARD

BRIAS

BRIAS (TAILLE) A2

Domaine universitaire.
Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

🕮 La « Taille Brias » serait le souvenir d'un certain Brias de Bruxelles qui aurait été tué, avant 1900, en chassant dans le bois de Lauzelle [*D André*]. Le répertoire des noms de famille de Belgique de 1987 mentionne de fait deux « Brias » en Belgique, à Bruxelles.

✍ Brias

Déterminant :

1932, « taille Brias » [*CPB*, *D André*].

I. LEJEUNE

BRUYÈRES

BRUYÈRES (FERME DES) G4
BRUYÈRES (QUARTIER DES)
BRUYÈRES (RUE DES) E5-F5

Conseil communal du 28 octobre 1975 (rue).
Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

L'entité d'Ottignies était composée, outre le village, de neuf hameaux : la Baraque, Franquenies, le Petit Ry, Blanc Ry, les Bruyères, la Croix et Blocry, Pinchart et le Stimont. Quatre ont donné leur nom aux quartiers de la ville nouvelle (le Biéreau, l'Hocaille, Lauzelle et les Bruyères) et deux à des sous-quartiers (la Baraque et Blocry). La « ferme des Bruyères », ancienne « ferme van Steenberghe », doit son nom à sa situation géographique. Elle est en effet située à l'extrême ouest du site et du quartier des Bruyères.

🕮 Ce lieudit a comme source la couverture du sol à cet endroit. En 1632, la seigneurie d'Ottignies comptait 200 bonniers de bruyères, mais en 1856, il n'en restait déjà plus que 54 ares [*OTA*, p. 171]. Les bruyères présentes à ces endroits devaient leur origine au défrichement d'une lande [*T&W-W*, p. 138]. D'après J. Martin, ce hameau est récent ; il occupait le sommet d'un petit plateau à l'est-sud-est d'Ottignies (ouest-sud-ouest de Louvain-la-Neuve) et se prolongeait sur le territoire de Mont-Saint-Guibert [*LLNE*, p. 64 ; *OTA*, p. 17 ; *WAV*, IV, p. 82]. À partir du XIXe siècle, les documents de géographes mentionnent « hameau des Bruyères », mais ce composé n'a jamais eu d'existence réelle.

✍ Bruyères : wallon *lès Bruwêres*

Isolé :

1706, « les Bruyères d'Ottignies » [*AGR*, *GSN*, n° 1535, *D Martin*] ; 1716, « al Bruyere » [*WAV*, IV, p. 82] ; 1721, « une closiere aux bruyeres sous Ottignies » [*AGR*, *GSN*, n° 1536, *D Martin*] ; 1730, « les quatre bonniers bize à la bruiere » [*AGR*, *GSN*, n° 1535, *D Martin*] ; 1738, « François

Brion, censier résidant aux bruyères sous Ottignies » [*AGR*, *GSN*, nº 1537, *D Martin*] ; 1738, « la bruyère d'Ottignies » [*AGR*, *GSN*, nº 1536, *D Martin*] ; 1765, « a la bruiere » [*WAV*, IV, p. 82] ; 1769, « au dessus des bruieres » [*WAV*, IV, p. 82] ; 1773, 1774, « bruieres » [*WAV*, IV, p. 82] ; 1775, 1790, « aux Bruyeres » [*AGR*, *GSN*, nº 1544, 1547, *D Martin*] ; 1777, « Bruyères d'Ottignies » [*Ferraris*] ; 1786, « aux Bruyeres sous Ottignies [*AGR*, *GSN*, nº 1546, *D Martin*] ; 1811, 1860, 1884, « hameau des Bruyères » [*PCPOtt* ; *PoppOtt* ; *ACEOtt*] ; 1846, « hameau de Bruyère », « hameau de la Bruyère », « chemin du fond de Bierreau vers les Bruyères » ; 1972, 1981, « Les Bruyères » [*IGM* ; *IGN*].

Autres formes :

Ce nom est très fréquent dans les environs : « aux bruwêres » à Ottignies et à Mont-Saint-Guibert ; « al brouwâre », à Wavre, à Céroux-Mousty, à Court-Saint-Étienne, à Limelette, à Archennes, etc. [*EDTW*, p. 104-108 ; *T&W-W* ; *WAV*, XXVIII, p. 63] et en Wallonie.

I. LEJEUNE

BUISSONS

BUISSONS (RUE DES) D6

Conseil communal du 16 septembre 1980.
Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

« Rue des Buissons » évoque les arbustes qu'il avait été prévu de planter aux abords de la route avant qu'elle ne soit construite.

BURET

BURET (RUE DU) E5

Conseil communal du 1er mars 1977.
Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

🕮 D'après J. Martin, un certain Monsieur de Mont de Buret, seigneur de Mousty, aurait peut-être été le propriétaire de ce bois [*Tém. Martin*]. Cet anthroponyme a peut-être pour origine *Buret,* le nom d'un hameau de la commune de Tavigny (arrondissement de Bastogne), lui-même dérivé de *Bœur,* nom d'un hameau de la même commune.

✍ Buret

Déterminant :

Aucune ancienne attestation datée de ce nom ne figure dans les documents consultés. Seul C. SCOPS évoque l'existence d'un sentier traversant le « bois du Buret » et conduisant vers les Bruyères [*OTA*, p. 171].

Autres formes :

Quant aux mentions possibles, J. Martin n'a retrouvé que l'existence d'un lieudit « Buchet » [*Tém. Martin* ; *D Martin* ; *OTA*, p. 171] et les témoins interrogés ne connaissent que « les trois burettes », wallon *lès trwè bûrètes*, lieudit de Mont-Saint-Guibert [*Tém. Haulotte*, *Collin* ; *IGM*, 1972 ; *IGN*, 1981].

I. LEJEUNE

BUTTE

BUTTE (PLACE DE LA) C4

Conseil communal du 25 février 1975.
Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Le terme butte ne paraît pas convenir ici. Comme pour la « rue du Palier », par exemple, la Commission a dû travailler sur plans, avant la construction des rues, ce qui explique que la caractéristique du lieu, évoquée par le déterminant, soit en réalité inexistante, parce que les propositions urbanistiques premières n'ont pas été réalisées.

C

CANTILÈNE

Cantilène (parvis de la) [en projet, G5]

Conseil communal du
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature française de Belgique.
☛ Thème de la musique.

Le « parvis de la Cantilène » évoque bien évidemment la cantilène de sainte Eulalie, produite dans nos régions vers 880, et qui est le plus ancien texte littéraire en langue française conservé.

Le « parvis de la Cantilène » constituera une excellente transition entre la « rue des Poètes », voirie principale du sous-quartier des Bruyères consacré au thème de la littérature française de Belgique, et l'« avenue des Musiciens », rue desservant le sous-quartier voué à la musique.

🕮 De façon générale, ce terme désigne un chant populaire profane. Au Moyen Age, la cantilène se distingue du « cantus » par son refrain qui l'apparente au rondeau des airs de danse (Jean de Grouchy, *De musica,* ± 1300). Dante classe cette forme dans le genre comique et populaire, contrairement à la chanson courtoise, grave et sévère. Vers les XVe et XVIe siècles, la cantilène désigne un chant profane, par opposition au motet, chant sacré polyphonique. Par extension, ce terme sera appliqué à toute forme de mélodie populaire courte ou d'expression sentimentale, généralement peu travaillée, par opposition aux mélodies issues de la musique savante.

A.-E. CEULEMANS

La *cantilène de sainte Eulalie* prend place, à la fin du IXe siècle, dans la littérature édifiante populaire fondée sur le merveilleux des vies de saints et des miracles. Ce court poème narratif de 29 vers fut rédigé en l'honneur d'Eulalie, une vierge chrétienne qui subit le martyre plutôt que d'abjurer sa foi et d'adorer de faux dieux ; condamnée par Maximien à être brûlée vive, elle constata que les flammes s'éloignaient miraculeusement de son corps ; au moment d'être décapitée, elle fut enlevée dans le ciel sous la forme d'une colombe...

Ce texte, qualifié généralement de *séquence*, était destiné à intervenir sur une série de vocalises (restées inconnues), à la fin d'un chant religieux ; sauf dans sa finale, il est constitué de décasyllabes unis deux à deux par l'assonance.

Il a la particularité, essentielle pour l'histoire littéraire, d'être rédigé dans un idiome mixte, commun à plusieurs provinces du nord de la Gaule ; émergeant d'un fond d'oralité insaisissable, il présente des traits wallons et constitue le premier témoignage de ce qui va constituer notre langue.

J. CARION

CAPUCINES

CAPUCINES (PLACE DES) G7

Conseil communal du 17 avril 1973.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des plantes et des fleurs.

🕮 La capucine (*Tropaeolum majus* L., famille des Tropéolacées) est originaire de l'Amérique tropicale, où on la rencontre dans des sites humides. Introduite en Europe au début du XVIIe siècle sous le nom de « cresson d'Inde », elle est cultivée principalement comme plante d'ornement ; on peut toutefois la trouver chez nous à l'état subspontané, près des habitations et en sites rudéralisés.

La plante est caractérisée par ses feuilles arrondies à pétiole central (feuilles peltées) et ses fleurs jaune orangé, munies d'un éperon en forme de bonnet phrygien ; cette forme « en capuche » des fleurs est d'ailleurs à l'origine de son nom.

On reconnaît à la capucine des vertus médicinales diverses, dues entre autres à sa richesse en vitamine C et à la présence de substances antibiotiques. Associée à l'ortie, elle est utilisée en lotion capillaire, comme tonique du cuir chevelu. Elle aurait une action excitante et légèrement aphrodisiaque, d'où son surnom de « fleur de l'amour ».

En cuisine, les boutons floraux confits au vinaigre peuvent remplacer avantageusement les câpres dans divers assaisonnements. Les feuilles et les fleurs se mangent aussi en salade, mélangées à la laitue par exemple.

Bibliographie : *LBH ; NFB.*

R. ISERENTANT

CARDIJN

CARDIJN (SENTIER) C5

CARDIJN (VOIE) D5-C5

Conseils communaux des 13 septembre 1977 (voie) et 1er juillet 1980 (sentier).
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

La « voie Cardijn » et le « sentier Cardijn » doivent leur nom au fait qu'ils conduisent à l'Institut Cardijn, école supérieure pour assistants sociaux.

Le sentier Cardijn est souvent omis sur les plans de Louvain-la-Neuve, parce qu'il n'a encore donné son nom à aucune adresse. Il

Auvelais, 13 janvier 1962 : Joseph Cardijn parle à la soirée internationale de la Basse Sambre. *C'est avec sa nomination comme vicaire de Laeken en 1912 que Joseph Cardijn (1882-1967) entame son action sociale. Il fonde les premiers noyaux de jeunes ouvrières et de jeunes ouvriers et, en 1919 lance la Jeunesse Syndicaliste, dont le but principal, à côté d'une préoccupation d'ordre moral et matériel, est la formation des ouvriers. Cette initiative débouche sur la création de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) en 1925. Bientôt suivi par son pendant flamand puis féminin, le mouvement réalise ainsi l'ambition de Cardijn : créer une organisation de masse pour les jeunes ouvriers fonctionnant séparément pour garçons et filles et pour les deux communautés linguistiques, selon une méthode qui accorde une part importante à l'initiative personnelle de ses membres. Photo Centre d'histoire et d'archives des mouvements J.O.C. et J.O.C.F.*

existe cependant bel et bien et désigne un petit sentier joignant la rue de la Haute Borne et la Promenade de la Nuit de Mai...

📖 Joseph Cardijn, ce prêtre qui a voué toute sa vie aux jeunes travailleurs, est né le 13 novembre 1882 à Schaerbeek dans une famille de milieu social modeste et profondément chrétienne. Ordonné prêtre en 1906, il suit pendant un an les cours en sciences politiques et sociales à l'Université de Louvain, où l'enseignement du professeur Victor Brants le marquera profondément.

Sa nomination de vicaire à Laeken en 1912 marque le début de son action sociale. Il fonde les premiers noyaux de jeunes ouvrières et de jeunes ouvriers et, en 1919, lance la Jeunesse syndicaliste, dont le but principal, à côté d'une préoccupation d'ordre moral et matériel, est la formation des ouvriers. Cette initiative débouche sur la création de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) en 1925. Bientôt suivi par son pendant flamand puis féminin, le mouvement réalise ainsi l'ambition de Cardijn : créer une organisation de masse pour les jeunes ouvriers fonctionnant séparément pour garçons et filles et pour les deux communautés linguistiques, selon une méthode qui accorde une part importante à l'initiative personnelle de ses membres. On peut dire que dès cet instant, la vie de Cardijn se confond avec celle de son mouvement. Les encouragements personnels du pape en 1925 accélèrent le développement du mouvement qui met en œuvre sa méthode dans tous les secteurs de la vie des jeunes travailleurs : le milieu de travail, le milieu familial, les loisirs et la pratique religieuse.

Pendant la guerre, le mouvement se réfugie dans la clandestinité et Cardijn, de par ses prises de position contre l'idéologie nationale-socialiste, est arrêté par la Gestapo et emprisonné pendant plusieurs mois à Saint-Gilles puis à Forest.

Après 1945, Cardijn entreprend plusieurs grands voyages, notamment sur le continent américain, afin de donner au mouvement un caractère international. Ses structures se mondialisent et le rassemblement de Rome en 1957 marque la naissance officielle de la JOC internationale.

Cardijn joue encore un rôle important au concile Vatican II à titre d'expert puis de père conciliaire et est nommé cardinal en 1965, choisissant comme devise « Évangéliser les pauvres ». Cet apôtre de l'apostolat ouvrier s'éteint le 24 juillet 1967.

Véritable maître d'œuvre d'une théologie du laïcat, toute sa vie, il accorda aux jeunes ouvriers la confiance la plus totale. À eux qui souvent n'avaient fait que des études primaires, il révéla leur dignité et leurs possibilités de créer « entre eux, par eux, pour eux » un grand mouvement qui soit une école, un service, un corps représentatif selon la méthode du « voir, juger, agir ».

« Faire, faire avec, faire faire », « le levain ne doit pas être à côté de la pâte mais dans la pâte » : autant de thèmes que Cardijn a clamés partout dans le monde et que tous ceux qui ont vécu le mouvement ont assimilé et intériorisé.

Ce fut, comme le disait Paul VI après l'avoir fait cardinal, « un des hommes qui, en ce siècle, a le plus travaillé pour l'Église ».

Notons que Louvain-la-Neuve héberge également un « Institut Cardijn » où l'on forme des assistants sociaux. À l'origine, l'Institut s'appelait « École centrale supérieure pour ouvriers chrétiens », fondée en 1922 à Heverlee (Leuven). En 1962, l'école déménage à Bruxelles, « rue de Ligne », et devient l'Institut Cardijn. L'institut s'installe à Louvain-la-Neuve en 1973, dans les bâtiments du cyclotron, et, en 1977, dans les bâtiments actuels.

Bibliographie : *BN*, t. XLIV, 1985, col. 155-164 ; *Cardijn, een mens, een beweging/un homme, un mouvement* (Kadoc Jaarboek 1982), Leuven, 1982 ; *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne. Wallonie, Bruxelles, 1912-1957*, 2 vol., Bruxelles, 1990.

F. ROSART

CAR D'OR

CAR D'OR (VOIE DU) F5

Conseil communal du 9 novembre 1976.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

C'est à la fois la sculpture et les traditions populaires qui sont évoquées ici. « Car d'Or » est en effet un terme de français régional désignant à Mons le « char d'or » utilisé pour la procession des reliques de sainte Waudru.

📖 Le « Car d'Or » évoque un chef-d'œuvre de sculpture et d'ébénisterie datant de 1781. Lors de la procession de la Trinité à Mons, le *Câr d'Or,* tiré par six chevaux de brasserie, est promené à travers la ville. Il porte la châsse contenant les reliques de sainte Waudru, comtesse du Hainaut et fondatrice de Mons, et véhicule les autorités ecclésiastiques de Sainte-Waudru. En fin de parcours, il doit grimper la rampe de Sainte-Waudru, pour regagner la collégiale. Tous les Montois sont présents pour pousser « au cul du car » car, selon la croyance populaire, si le char n'arrive pas à gravir la rampe, un malheur s'abattra sur la ville dans l'année en cours. De fait, le char ne monta ni en 1914, ni en 1939, mais ces deux années-là, la procession ne sortit pas, pour cause d'intempéries.

Bibliographie : K. PETIT, *La ducasse de Mons*, Mons, 1984, p. 67-70.

I. LEJEUNE

« Voie du Car d'Or ». *Lors de la procession de la Trinité à Mons, le* Câr d'Or, *tiré par six chevaux de brasserie, est promené à travers la ville. Il porte la châsse contenant les reliques de sainte Waudru, comtesse du Hainaut et fondatrice de Mons, et véhicule les autorités ecclésiastiques. Photo Serge Haulotte.*

CARILLONNEURS

Carillonneurs (clos des) [en projet]

Conseil communal du
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la musique.

🕮 Joueur de carillon. Le carillon est un ensemble de cloches accordées à des tons différents. Il est souvent muni d'un clavier qui permet au carillonneur d'actionner les cloches en frappant les touches de ses poings. Cet instrument fut particulièrement apprécié dans nos régions où on le trouve dès le XIVe siècle dans les clochers des églises et les beffrois des villes. Aux XVIIe et XVIIIe siècle, on en comptait près de 120 dans les provinces belges et aux Pays-Bas. Le carillonneur était un musicien reconnu et la réputation de certains s'étendait au-delà de nos frontières. Il possédait en général un répertoire assez large d'œuvres originales ou adaptées. Malgré l'ouverture d'une école internationale à Malines, en 1922, le métier tend à se perdre. On ne compte plus guère en Wallonie que quelques carillonneurs professionnels.

Bibliographie : J. GOGUET, *Le carillon des origines à nos jours*, Paris, 1958 ; W.G. RICE, *Carillons of Belgium and Holland*, New York, 1915.

B. VAN WYMEERSCH

CASTINIA

CASTINIA (RUE DU) D3-D4

Conseil communal du 25 février 1975.
Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

🕮 *Castinia* est un dérivé en *eau* de l'ancienne forme dialectale *castagne* « châtaigne », issue du latin *castanea* « châtaigne, châtaignier », encore attestée comme nom de famille *(Castagne)* et dans certains parlers namurois sous la forme altérée *cascagne* [*FEW*, II-1, p. 463 ; *LN, Index*].

✍ Castinia

Déterminant :

1705, « Gérard Hanet a vendu à Jean Pierre Hennebel une maison contenant 3 jours à Blocquery sous Ottignies amont à la ruelle du Castinia midi au chemin » [*AGR*, *GSN*, nº 1534, *D Martin*].

I. LEJEUNE

CERF-VOLANT

CERF-VOLANT (RUE DU) D6

Conseil communal du 25 juin 1991.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Toponyme demandé par les enfants de l'École fondamentale Martin V pour désigner la rue passant devant leur établissement.

CHAMP VALLÉE

CHAMP VALLÉE D4-E4

[Champ Vallée (rue du)] [abandonné]

Conseil communal du 25 février 1975.
Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

Le toponyme traditionnel « Champ Vallée », formé par juxtaposition comme « Hôtel Dieu », a été repris tel quel par la Commission de toponymie qui ne pouvait utiliser le simple « vallée » puisqu'il existait déjà à Ottignies sous le toponyme « rue de la Vallée ».

🕮 Selon J. Martin, les terres de la campagne de Occaie s'appelaient Champ Vallée depuis le XVIe siècle. D'après les différentes mentions, Champ Vallée aurait plutôt désigné les terres entre Blocry et les Bruyères (voir aussi *OTA*, p. 177).

✍ Vallée

Isolé :

1775, « 1 jour 71 verges de terre aux Vallées [*AGR*, *GSN*, nº 1543, *D Martin*].

Déterminant :

1767, « la campagne Vallée sous Ottignies » [*AGR*, *GSN*, nº 1544, *D Martin*] ; 1773, « la campagne des vallées à Blocris » [*AGR*, *GSN*, nº 1544, *D Martin*].

1724, « le champ de la Vallée sous Ottignies » [*AGR*, *GSN*, nº 1535, *D Martin*] ; (?), « champ des vallées, à Ottignies » [*T&W-W*, p. 138].

1534, « le champ Vallez » [*AGR*, *GSN*, nº 1534, *D Martin*] ; 1652, « au champ Vallée à Ottignyes » [*D Martin*] ; 1688, « le champ Vallée à Blocquery » [*AGR*, *GSN*, nº 1534, *D Martin*] ; 1706, « le bois nommé le Rodeuxhayes sous Ottignies descosse au bois de Florival bize au chemin d'entre les bruyères d'Ottignies et le bois de Marcimont midi aux bruyères d'Ottignies amont au champ Vallée » [*AGR*, *GSN*, nº 1535, *D Martin*] ; 1709, le champ Vallée sous Ottignies [*AGR*, *GSN*, nº 1534, *D Martin*] ; 1772, « au champ Vallée, à Blocry, sous Ottignies » [*AGR*, *GSN*, nº 1543, *D Martin*] ; 1735, 1750, 1768, 1775, 1779, 1789, « le champ Vallée » [*AGR*, *GSN*, nº 1539, 1538, 1542, 1543, 1545, 1547, *D Martin*] ; 1736, « au champ Vallée à Bloquery sous Ottignies » [*AGR*, *GSN*, nº 1536, *D Martin*] ; 1764, « au champ Vallée sous Ottignies » [*AGR*, *GSN*, nº 1542, *D Martin*] ; 1774, « sur la campagne de Blocry, au champ Valée » [*AGR*, *GSN*, nº 1544, *D Martin*], « le champ Vallée à Blocquerie sous Ottignies » [*AGR*, *GSN*, nº 1543, *D Martin*], « sur le champ de Blocry, au champ Vallée [*AGR*, *GSN*, nº 1535, *D Martin*] ; 1846, chemin de Blocroy aux Bruyères, dénomination particulière : Champ Vallée », « sentier de Blocroy vers Biereau : Champ Vallée » [*ACVOtt*] ; 1974, 1981, 1987, « Champ Vallée » [*PV* 17, *REUL ; InforV*].

✍ Champ Vallée

Déterminé :

1716, « au petit champ Vallée » [*AGR*, *GSN*, nº 1535, *D Martin*].

Déterminant :

1846, « chemin de la Malhaise aux Bruyères, dénomination particulière : chemin du Champ Vallée » [*ACVOtt*].

Autres formes :

On trouve aussi en 1846, 1863, « Champ des Vallées » à Céroux [*ACVCér* ; *T&W-W*, p. 123].

I. LEJEUNE

CHARLEMAGNE

CHARLEMAGNE (RUE) D6

CHARLEMAGNE (PLACE) D6

Conseil communal du 24 novembre 1992.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

Les « rue » et « place Charlemagne » ont remplacé les « rue » et « place Charnoy », pour éviter la confusion avec un toponyme plus ancien de l'entité d'Ottignies.

🕮 Une rue Charlemagne dans une ville universitaire ? L'association semble s'imposer à l'esprit, à partir de l'image d'un empereur qui passe, à ce que dit la chanson, pour l'inventeur des écoles... Les écoles, en réalité, existaient bien avant lui en Occident, dans les grands monastères bénédictins, ou à l'ombre des cathédrales qui formaient le noyau des villes. Il n'en est pas moins vrai que Charlemagne a été très soucieux de l'enseignement dans ses territoires, et qu'il a multiplié et réformé les écoles.

Au-delà donc de ce stéréotype de l'histoire, il est d'autres raisons qui ont pu valoir à Charlemagne l'honneur de baptiser une artère centrale de la ville. L'Europe en est une. Des années 768 à 814, son règne fait œuvre de rassemblement, à partir du royaume des Francs qu'il développe et organise avec vigueur. Restaurateur de la dignité impériale en Occident, sacré à Rome en 800, Charlemagne a été nommé dès son vivant par les poètes « père de l'Europe ». Infatigable voyageur, l'empereur l'a parcourue en tous sens, des Pyrénées aux confins du Danube, des côtes italiennes à la mer du Nord. Sans cesse en route avec sa cour, son armée et les membres de sa famille, le souverain est présent dans ses diverses terres : il conquiert, impose des liens personnels, conforte le tissu des solidarités, envoie des émissaires. Au terme, son empire englobe les territoires qui deviendront bien plus tard la France, les Pays-Bas, l'Allemagne et une partie de l'Italie. Si l'on juxtapose la carte de l'Europe carolingienne lors du partage de Verdun en 843, et celle de l'Europe des Six telle qu'elle se dessine en 1951, on est frappé par la similarité des contours. Rien d'étonnant dès lors à ce que la Commission européenne siège à Bruxelles dans un édifice que l'on nomme « le Charlemagne », ou que le prix Charlemagne soit conféré annuellement à Aix-la-Chapelle à une personnalité de grand relief pour l'Europe.

D'un autre point de vue, sans doute s'est-on souvenu à Louvain-la-Neuve que Charlemagne est un homme de nos régions, issu du lignage de Pépin de Landen, Pépin de Herstal, Charles Martel et Pépin le Bref, d'une famille dont le domaine propre se situe autour de la Meuse. Herstal, au cœur du pays d'origine de la maison carolingienne, était jusqu'en 784 le palais où le roi aimait à résider aussi souvent que le permettait la situation politique du royaume. À partir de 788, lorsque le palais d'Aix devint la résidence favorite, et bientôt quasiment le centre de l'Empire, Charles continua à mener dans les forêts d'Ardenne les chasses d'automne, qui rassemblaient toute la cour dans un affrontement passionné avec la nature. Ayant pris froid lors d'une de ces chasses, il mourra le 28 janvier 814 à Aix, où la grandiose chapelle palatine témoigne de nos jours encore de la Renaissance carolingienne, véritable lieu de mémoire pour l'identité européenne.

Statue équestre de Charlemagne, à Liège. *À Louvain-la-Neuve, on s'est souvenu du fait que Charlemagne est un homme de nos régions, issu du lignage de Pépin de Landen, Pépin de Herstal, Charles Martel et Pépin le Bref, d'une famille dont le domaine propre se situe autour de la Meuse. Herstal, au cœur du pays d'origine de la maison carolingienne, était jusqu'en 784 le palais où le roi aimait à résider aussi souvent que le permettait la situation politique du royaume. Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

Enfin, l'empereur est devenu rapidement une figure de légende, célébré dans les chansons de geste et les romans sous le nom de Charlemagne. De la Chanson de Roland, qui a transformé de façon mythique la défaite de Roncevaux, en passant par le « Roland

furieux » de l'Arioste qui inspira Monteverdi, jusqu'au personnage bien vivant de certains théâtres de marionnettes, il a traversé les siècles dans les mémoires et l'imaginaire.

Bibliographie : *Charlemagne. Œuvre, rayonnement et survivances*, Aix-la-Chapelle, 1965 ; L. FALKENSTEIN, *Charlemagne et Aix-la-Chapelle*, dans *Byzantion*, t. LXI, 1991, p. 231-289 ; R. MORRISEY, *L'empereur à la barbe fleurie. Charlemagne dans la mythologie et l'histoire de France*, Paris, 1997 ; R. NOËL, *Matériaux pour découvrir Charlemagne*, dans *Enseigner Charlemagne*, sous la dir. de J.-L. JADOULLE et P. DE THEUX, Louvain-la-Neuve, 1997, p. 35-44 ; P. RICHE, *Les Carolingiens. Une famille qui fit l'Europe*, Paris, 1983 (nouv. éd. 1997) ; ID., *La vie quotidienne dans l'empire carolingien*, Paris, 1973 (nouv. éd. 1994).

B. VAN DEN ABEELE

CHARLIER À LA JAMBE DE BOIS

CHARLIER À LA JAMBE DE BOIS (CHEMIN) C6-B6-B7

Conseil communal du (?).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

« Chemin Charlier à la Jambe de Bois » évoque ce héros liégeois de la Révolution de 1830.

🕮 Jean-Joseph Charlier (1794-1866), héros des journées de septembre 1830, était dit « La Jambe de Bois », parce qu'il avait perdu la jambe droite à Waterloo, en combattant dans l'armée napoléonienne.

Jean-Joseph Charlier, mieux connu sous le sobriquet de « Charlier Jambe de Bois » vit le jour à Liège, dans un milieu modeste, le 4 avril 1794.

Fils de Mathieu Charlier et de Gertrude Josèphe Navarre, il fut incorporé dans les armées napoléoniennes alors qu'il avait 18 ans. Certains auteurs ont affirmé que c'était au cours de la retraite de Russie qu'il avait perdu une jambe. On pense aujourd'hui qu'il fut blessé au pied lors de la bataille de Waterloo ; la blessure s'infecta et l'amputation devint inévitable.

Le 24 février 1818, l'État néerlandais se décida à lui accorder un brevet de pension : 91 francs par an. C'est vers cette époque qu'il se décida à prendre femme, épousant Anne-Marie Henriette Victoire Winand. Elle lui donna deux fils, ainsi qu'une fille. L'homme peina dur pour faire vivre le ménage. Doté d'une certaine instruction — il savait lire et écrire — l'ancien soldat de Napoléon lisait avec passion les journaux de France comme les feuilles d'opposition au gouvernement du roi Guillaume. Point n'est besoin de préciser qu'il ne se sentait aucun atome crochu avec les autorités ressenties comme étrangères. Le 24 août 1830, alors qu'il rentrait de voyage, l'invalide n'hésita pas à prendre part aux rassemblements fiévreux de ses concitoyens inspirés par l'exemple de la révolution parisienne des « Trois Glorieuses ». Le 26, la Cité ardente apprenait la nouvelle des émeutes de Bruxelles, émeutes suivies d'une liquéfaction des pouvoirs en place. Charlier figura alors parmi les plus exaltés des patriotes. Le 3 septembre, le brave, toujours claudiquant, rallia le palais des princes-évêques, lieu de concentration des volontaires qui se proposaient de voler au secours des Bruxellois. Charlier eut alors l'idée de s'emparer des pièces d'artillerie abandonnées par les Hollandais à la caserne des Écoliers. Deux d'entre elles, sommairement enclouées, furent remises en état sans tarder. L'ex-fantassin s'improvisa artilleur et se mit en route vers dix heures du soir avec un premier groupe fort de quelques dizaines d'hommes : pas mal de volontaires crépitant d'enthousiasme le matin avaient préféré regagner leur logis plutôt que risquer l'aventure. Un second détachement guidé par Charles Rogier s'ébranla le lendemain. Les deux troupes se rejoignirent sous les murs de la capitale (où l'on s'imaginait accueillir 15 à 16.000 Liégeois...) ; ils y pénétrèrent le 7 septembre, sous les vivats de la foule, par la Porte de Namur.

Quelques jours plus tard, la situation ayant dégénéré, Charlier et son canon faisaient merveille contre les soldats hollandais du prince Frédéric. Imperturbablement, la pièce qu'il servait, installée dans l'axe de la rue de la Régence, balaya avec succès le parc, face au palais royal. Le 26, les Hollandais, désemparés, se repliaient en catimini vers Vilvorde.

Charlier-Jambe-de-Bois (lithographie). *Jean-Joseph Charlier (1794-1866), héros des journées de septembre 1830, était dit « La Jambe de Bois », parce qu'il avait perdu la jambe droite à Waterloo, en combattant dans l'armée napoléonienne. Photo Alain Colignon.*

Fêté par une population ivre de sa victoire inespérée, abreuvé de discours et de réceptions, Charlier ne regagna sa ville natale qu'à la mi-octobre. Il y fut porté en triomphe. Le sculpteur Jehotte s'empressa d'exécuter une médaille à son effigie. Las, les nouvelles autorités se montrèrent pour le reste chiches dans leurs marques de reconnaissance et se gardèrent de l'utiliser à la mesure de ses ambitions : sort commun à la plupart des révolutionnaires, une fois la révolution achevée. Elles se contentèrent de menues gratifications.

Le 7 décembre 1830, le Gouvernement provisoire, reconnaissant la part honorable qu'il avait prise dans les combats, lui accordait « le grade et les émoluments de la pension de capitaine d'artillerie en retraite ». Ses fils furent en outre autorisés à entrer sans examen à l'École militaire. En 1835, il se voyait décoré de la Croix de fer (qui, malgré son nom, était une décoration bien belge réservée aux combattants de 1830) et il devenait chevalier de l'Ordre de Léopold peu de temps après. Mais son heure de gloire était bel et bien passée. Assez déçu par le manque de gratitude des officiels, Charlier continua une existence paisible dans son quartier de Sainte-Walburge. Au décès de sa femme, en 1846, il épousa en secondes noces Jeanne Capel, originaire de Metz ; il n'en eut aucun enfant.

En 1853, il se décidait à publier ses souvenirs chez Carmanne sous le titre : *Les Journées de Septembre 1830 ou Mémoire de Jean-Joseph Charlier, dit « La Jambe de Bois », Capitaine d'artillerie en retraite*. Puis vint l'oubli. Il s'éteignit le samedi 31 mars 1866 en sa maison du faubourg Sainte-Walburge.

Une iconographie assez abondante lui fut consacrée. Le pilon qu'il exhibait et qui constituait l'élément le plus caractéristique de son apparence physique ne manqua pas de retenir l'attention des producteurs d'estampes. Ils en firent la figure plébéienne, sinon emblématique, d'une révolution qui, au bout du compte, avait accouché d'une monarchie bourgeoise de type Louis-Philipparde. Et qui, on le verra par la suite, n'avait rien réglé, ni sur le plan social, ni sur le plan national.

Bibliographie : L. LECONTE, *Les éphémères de la révolution de 1830*, Bruxelles, 1945, p. 185-198 ; ID., *Jean-Joseph Charlier*, dans *La Revue générale*, 15 juin 1928, p. 719-732 ; ID., *Le Bataillon des Tirailleurs liégeois. 1830-1831*, dans *Carnet de la Fourragère*, nº 5 de décembre 1935, p. 411-499 ; O. GROJEAN, *Étude sur une poésie wallonne de Charlier dit Jambe-de-Bois*, dans *Wallonia*, avril 1912, p. 158-161 ; *Le livre d'or de l'Ordre de Léopold*, t. II, p. 79 ; L. VAN NECK, *1830, illustré avant, pendant et après la révolution*, Bruxelles, 1904.

A. COLIGNON

CHARNOY

[Charnoy (place du)] [remplacé]

[Charnoy (rue du)] [remplacé]

Conseil communal du 28 octobre 1975 (place).

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

L'appellation « rue du Charnoy » a été remplacée par celle de « rue Charlemagne » après une vingtaine d'années de bons et loyaux services et ce, pour éviter la confusion avec une autre rue du même nom, plus ancienne, située à Limelette dans l'entité d'Ottignies. Pour la même raison, la « place du Charnoy », qui devait être construite à proximité de la rue portant le même nom, s'appellera, une fois réalisée, « place Charlemagne ».

🕮 Le toponyme *Charnoy* n'existait pas sur le site. Il avait été proposé comme nouveau nom par la Commission de toponymie pour désigner de manière traditionnelle un endroit où l'on devait planter une charmille. Ce terme est, en effet, un dérivé du latin *carpinus* « charme » au moyen du suffixe *etum* à valeur collective, et il est très courant en Wallonie. *Charnoi* était le nom de ce qui est devenu, en 1666, la ville fortifiée de Charleroi, appelée ainsi en l'honneur du roi d'Espagne, Charles II [*BTD,* XLI, p. 4-5].

✍ Charnoy

Charnoy n'était pas un toponyme traditionnel de Louvain-la-Neuve, mais existait à Limelette en 1811 : « champ du charnois » [*PCP-Lim*] et est assez répandu en Wallonie [voir *NLB*, p. 133 ; *ONCB*, p. 121 ; *OSNL*, p. 31] comme en France [voir *TDF*, p. 250].

I. LEJEUNE

CHAUFFERIE

CHAUFFERIE (CHEMIN DE LA) E8

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Le chemin de la Chaufferie conduit à la centrale thermique du chauffage urbain du quartier du Biéreau.

CHAVÉE

Chavée (rue Achille) [en projet, G4]

Conseil communal du

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature française de Belgique.

🕮 Né à Charleroi, Achille Chavée (1906-1969) fit des études de droit avant de fonder à La Louvière le groupe *Rupture*, aux objectifs essentiellement politiques : former des consciences révolutionnaires et fonder une morale prolétarienne. En 1935, Chavée organisa avec le groupe la première exposition surréaliste en Hainaut, qui rassembla, dans l'indifférence générale, des œuvres de Brauner, Chirico, Arp, Magritte, Ernst... et publia l'unique numéro de la revue *Mauvais Temps.*

J'aurais voulu écrire un livre
sur le bonheur de vivre
où la joie
éclatait en explosions successives
où le matin
était l'angoisse heureuse d'être
où le crépuscule du soir
était un apaisant baiser de l'inconnu

j'aurais voulu
être mangé comme un fruit de lumière
être bu comme une tisane de bonté

j'aurais voulu vous présenter
le merveilleux bouquet de roses sans épines
que je n'ai pas trouvé

Achile Chavée :* Cristal de vivre. Poèmes *(Mons, 1954, p. 9). *Après avoir fondé le groupe* Rupture*, aux objectifs essentiellement politiques, Achille Chavée (1906-1969) organisa en 1935 la première exposition surréaliste en Hainaut. Après s'être engagé dans les brigades internationales en Espagne, il se sépara de* Rupture *et fonda le groupe surréaliste en Hainaut, puis, après les années de guerre vécues dans la clandestinité, le groupe* Haute-nuit. *Tout en poursuivant ses activités politiques, il participa au* Surréalisme révolutionnaire*, collabora à un grand nombre de revues belges puis rejoignit Pol Bury et André Balthazar au sein du mouvement « Daily Bul ». Photo Jozeph Goossens.*

Après s'être engagé dans les brigades internationales en Espagne, il se sépara de *Rupture* et fonda le groupe surréaliste en Hainaut, puis, après les années de guerre vécues dans la clandestinité, le groupe *Haute-nuit* qui édita à Mons plusieurs de ses recueils avant de se dissoudre à son tour.

Tout en poursuivant ses activités politiques, Achille Chavée participa au *Surréalisme révolutionnaire*, collabora à un grand nombre de revues belges puis rejoignit Pol Bury et André Balthazar au sein du mouvement « Daily Bul ». Là, son œuvre suivit la pente du dérisoire et du ludique ; mais sous l'ironie des aphorismes, des titres parodiques ou des déformations de proverbes bien connus, se dissimule la gravité qui marque les premiers recueils. Dans certains de ces textes, au-delà de l'imagerie surréaliste et de l'automatisme de l'écriture, dans des phrases tour à tour incantatoires et saccadées, se glisse, puis s'exhibe pour devenir une fable, l'aveu le plus intime, entre ivresse et abandon.

Bibliographie : A. CHAVÉE, *À cor et à cri* (Espace Nord, nº 22), Bruxelles, Labor, 1985 ; ID., *Œuvres*, 6 vol., La Louvière, 1986-1994 ; A. MIGUEL, *Achille Chavée*, Paris, 1969.

J. CARION

CHEVAL BAYARD

CHEVAL BAYARD (RUE DU) D4

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

🕮 Le Cheval Bayard est très souvent présent dans les cortèges carnavalesques. R. Meurant a répertorié son existence dans plus de dix-huit lieux différents de Wallonie. Dans toutes les légendes relatives à son sujet, ce monstrueux cheval d'osier est monté par les quatre fils Aymon. La légende du Cheval Bayard est originaire d'Ardenne, mais c'est au Cheval Bayard namurois que la Commission de toponymie avait pensé. À Namur, il est immortalisé par une sculpture surplombant la Meuse et datant de l'Exposition universelle de 1958. À Dinant, une légende raconte qu'il aurait fendu un rocher, en passant d'une rive à l'autre de la Meuse, pour échapper à Charlemagne ; ce rocher est nommé aujourd'hui « Rocher Bayard ».

Le cheval Bayard est immortalisé à Namur par une sculpture, œuvre d'Olivier Strebelle, surplombant la Meuse au Pont des Ardennes et datant de l'Exposition universelle de 1958. *Le Cheval Bayard est très souvent présent dans les cortèges carnavalesques. R. Meurant a répertorié son existence dans plus de dix-huit lieux différents de Wallonie. Dans toutes les légendes relatives à son sujet, ce monstrueux cheval d'osier est monté par les quatre fils Aymon. La légende du Cheval Bayard est originaire d'Ardenne, mais c'est au Cheval Bayard namurois que la Commission de toponymie avait pensé. Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

La légende des quatre fils Aymon et de leur cheval-fée Bayard a eu un très grand succès au Moyen Âge et elle a donné naissance à une épopée de la fin du XIIIe siècle appelée *Renaut de Montauban*.

Bibliographie : *FBe,* t. III, p. 166 ; R. MEURANT, *Géants processionnels et de cortège en Europe, en Belgique, en Wallonie* (Commission royale belge de folklore [section wallonne], vol. VI), Bruxelles, 1979, p. 277-293 ; M. PIRON, *La légende des Quatre Fils Aymon*, dans *EMVW*, t. IV, 1946, p. 181-212, t. VI, 1951, p. 1-66, t. VII, 1955-56, p. 129-192, 350-352, t. IX, 1961, p. 179-183 ; *Traditions populaires de Wallonie*, dans *La Wallonie*, t. IV, p. 149.

I. LEJEUNE

CHEVAL D'ARÇONS

CHEVAL D'ARÇONS (RUE DU) D3-E3

Conseil communal du 20 décembre 1977.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des sports.

Parmi les disciplines sportives, la « Rue du Cheval d'Arçons » évoque la gymnastique.

🕮 Le cheval d'arçons, ou cheval-arçons, est le plus ancien sport de gymnastique. C'est un engin très exigeant et redouté par les pratiquants. Il est d'origine animale comme son nom l'indique.

Les peintures rupestres de la préhistoire nous montrent que nos ancêtres se livraient déjà à des acrobaties sur les animaux. On trouvera chez les Crétois des exercices de tauromachie qui seront transférés au cheval lorsque celui-ci sera introduit en Europe.

Les Grecs de l'antiquité pratiquaient la voltige sur des chevaux en marche ou arrêtés.

C'est dans le *De re militari* écrit par Végèce, écrivain latin de la fin du IVe siècle après Jésus-Christ, qu'apparaît le travail sur cheval artificiel à but utilitaire et militaire. Les exercices sur cheval en bois serviront d'activité préparatoire aux exercices sur cheval vivant, avant de se distinguer progressivement comme activité autonome aux XVIIe et XVIIIe siècles.

À partir du XIXe siècle, le cheval de bois va se transformer et l'aspect sportif va prendre le pas sur l'aspect utilitaire. Tant l'engin que les exercices vont subir de très nombreuses modifications jusqu'à nos jours. Tout comme l'appareil n'a plus grand-chose à voir avec un cheval, les arçons se sont éloignés de l'armature de la selle pour les besoins de la gymnastique.

Les exercices au cheval d'arçons feront leur entrée officielle aux Jeux olympiques de 1896.

Le cheval d'arçons connaîtra, comme les autres engins, une évolution liée au code de pointage et à la mode. On peut dire qu'il a occupé une place originale dans la gymnastique masculine dès le début. Les gymnastes se lancent en effet dans des mouvements circulaires et pendulaires tout en restant en appui permanent sur les bras.

L'évolution des exercices est caractérisée par des éléments d'élan et de force combinés avec des déplacements sur toute la longueur, une accentuation de la recherche esthétique et la recherche des appuis sur un seul arçon. La spécialisation par engin qui s'annonce devrait donner une nouvelle impulsion à cet engin original qui allie haute maîtrise technique et virtuosité.

On trouve bien sûr le cheval d'arçons au Complexe sportif de Blocry, dans la salle de gymnastique et de sport acrobatique inaugurée en juin 1998.

Il s'agit d'une immense salle de 1.600 mètres carrés (!) comprenant 5 plateaux (gymnastique artistique féminine, gymnastique artistique masculine, trampoline, *tumbling* et zone pédagogique acrobatique). La salle de gymnastique et de sport acrobatique est un des fleurons du Complexe sportif. Elle est également l'une des plus grandes et plus complètes d'Europe.

Y. LEROY

CHEVAL GODIN

CHEVAL GODIN (RUELLE DU) D3

Conseil communal du (?).
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

Ce toponyme a été choisi pour évoquer le « cheval godin » présent jadis dans la procession de Wavre.

« Ruelle du Cheval Godin » a été accepté par la commune, bien que ce toponyme se rapproche fort de « clos du Cheval Godet », à Ottignies.

🕮 Le « cheval godin » est un déguisement traditionnel en Wallonie. C'est un cheval-jupon qui apparaît notamment dans les cortèges carnavalesques et que l'on appelle *chinchin* à Mons. W. Von Wartburg rattache *godin* au type *god* : *gode* est très répandu, en gascon, pour signifier « mauvais cheval » [*FEW*, IV, p. 185]. Néanmoins, le moyen français connaît aussi *godin* « élégant, coquet, joyeux » [*FEW*, IV, p. 78]. Ch. Grandgagnage explique le nom du cheval par son godin, c'est-à-dire « une espèce de large cotte dans laquelle il y a beaucoup de vide » [*DELW*, p. 235]. Mais le nom de la cotte n'est-il pas tiré du nom du cheval et non l'inverse ? D'autres hypothèses ont encore été formulées, mais aucune n'est très convaincante.

Bibliographie : R. MEURANT, *Géants processionnels et de cortège en Europe, en Belgique, en Wallonie* (Commission royale belge de folklore [section wallonne], vol. VI), Bruxelles, 1979, p. 268-270.

I. LEJEUNE

☛ DOUDOU

CHEVALET

CHEVALET (RUE DU) F4

Conseil communal du 20 novembre 1990.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des arts en général.

CHINELS

CHINELS (RUE DES) D4

Conseil communal du 15 avril 1975.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

« Rue des Chinels » renvoie au folklore de Fosses-la-Ville.

🕮 Attestés depuis le milieu du XIXe siècle à Fosses-la-Ville, les Chinels, rois de la fête, sortent au carnaval de la Laetare. Sortes de polichinelles (d'où le nom), ce sont donc des personnages issus de la Commedia dell'Arte, qui ont succédé au groupe des « Doudous » plus ancien (dès avant 1800). Comme ceux-ci et comme le polichinelle du reste, ils portent une double

bosse, très marquée, qui leur est caractéristique. Au siècle dernier, leur costume a pris des allures très contrastées, bariolées, avec du satin et de la soie aux couleurs vives, et avec de petites clochettes ; leur chapeau bicorne est orné de plumes. En main, ils portent un *yatagan* ou sabre de bois qui leur sert à « sabrer les dames », c'est-à-dire à toucher le mollet des dames. Leur danse est rythmée par une musique entraînante et une partie de la partition est dite « à surprise » : quand la musique s'arrête, ils doivent s'arrêter dans la position où ils sont. Ils sont célèbres aussi pour les « coups de bosse » donnés aux fumeurs. Le carnaval des Chinels voit également défiler d'autres groupes, mais celui des Doudous (à ne pas confondre avec le Doudou de Mons) a disparu.

Bibliographie : R. MEURANT et R. VAN DER LINDEN, *Folklore en Belgique*, Bruxelles, 1974, p. 81-83 ; *MTE*, p. 96 ; J. NOEL, *Les Chinels de Fosses. Leur légende. Leur histoire. Leurs références*, Fosses, 1956 ; *Traditions populaires de Wallonie*, dans *La Wallonie*, t. IV, p. 98.

J. GERMAIN

☛ DOUDOU

CHONQ CLOTIERS

[Chonq Clotiers (rue des)] [abandonné]

Toponyme refusé par la Commune parce que trop difficile à orthographier.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine wallon.

La « rue des *Chonq Clotiers* » voulait évoquer la cathédrale de Tournai avec ses cinq clochers : *chonq clotiers* est la forme picarde tournaisienne traditionnelle pour désigner « cinq clochers », forme passée en français régional.

La « rue des* Chonq Clotiers *» voulait évoquer la cathédrale de Tournai avec ses cinq clochers. Chonq clotiers *est la forme picarde tournaisienne traditionnelle pour désigner « cinq clochers », forme passée en français régional. On reconnaît ici un détail de la tapisserie d'Edmond Dubrunfaut (Halles universitaires) figurant saint Éleuthère, premier évêque de Tournai, symbolisé par les cinq clochers de la cathédrale. Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

📖 La cathédrale de Tournai, seule cathédrale d'un siège médiéval qui soit conservée depuis lors dans le pays, est réputée au plan international. À bon droit. Sa construction s'est étalée, avec des interruptions, sur 150 ans environ. En résultent principalement aujourd'hui, comme l'on sait, trois zones distinctes sous l'angle stylistique : les nefs, le transept et le chœur. Celle qui nous intéresse ici concerne le transept. Ce dernier est considérable et forme presque une sorte d'église transversale. D'après des recherches récentes, il aurait toute chance de remonter au milieu du XIIe siècle déjà (la dendrochronologie a situé sa charpente, qui est largement en place, entre 1142 et 1150). Il se caractérise surtout par son plan avec croisillons arrondis, par son élévation intérieure qui manifeste, à travers des repentirs et des mises au point, une influence structurale certaine du premier gothique, ainsi que par sa volumétrie externe. À la suite d'un revirement de programme, il fut alors, en effet, choisi de renoncer aux tours prévues en façade occidentale, au profit d'une mise en évidence du nouveau parti du transept. Non seulement, une tour-lanterne est posée sur la croisée même, mais quatre autres tours viennent encadrer les bras. Ainsi naît la composition superbe des « cinq clochers » (« et quatre sans cloches », ajoute le dicton local) qui, à des kilomètres à la ronde, se détache admirablement contre le ciel dans le paysage urbain de la ville. Certes, ce dispositif était prévu ou envisagé ailleurs dans des cathédrales et des grandes églises du Moyen Âge, au point d'en être réputé presque emblématique (cfr. les restitutions de E.Viollet-le-Duc, 1854sv.). Mais il n'a été proprement exécuté qu'à Tournai seulement, conférant à la cathédrale du lieu une position d'autant plus intéressante dans l'histoire de la haute architecture occidentale.

Bibliographie : J. DUMOULIN et J. PYCKE, *La Cathédrale Notre-Dame de Tournai. Le guide du visiteur* (Tournai. Art et histoire, n° 10), Tournai, 1994 ; J. PYCKE, *Bibliographie d'histoire de Tournai des années 1986 à 1996, avec compléments des années antérieures* (Tournai. Art et histoire, n° 13), Tournai, 1998.

L.-F. GENICOT

CIBOULETTE

CIBOULETTE (COUR DE LA) G7

Conseil communal du 11 avril 1978.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

La ciboulette (*Allium schoenoprasum *L.). *Parc de la Vanoise, département de l'Isère, France, 12 août 1977. Photo Jacques De Sloover.*

☛ Thème des plantes et des fleurs.

🕮 De la famille des aulx (Alliacées), la ciboulette (*Allium schoenoprasum* L.) est appréciée comme herbe potagère. En Belgique, cette plante introduite ne se retrouve que rarement en dehors des jardins, à l'état subspontané ou naturalisé.
En usage condimentaire, ses jeunes feuilles tendres sont surtout utilisées, finement hachées, en assaisonnement et en garniture dans les consommés froids, les plats aux œufs et les salades. La ciboulette entre aussi dans la composition de la sauce tartare et des mélanges aux fines herbes.

Bibliographie : *LBH ; NFB.*

R. Iserentant

Cinq Cent Cinquantième

Cinq Cent Cinquantième (sentier du)

A3-B1-B2-B4-C4

Domaine universitaire.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du passé universitaire.
« Sentier du Cinq Cent Cinquantième » a été attribué, en 1975, à un chemin du bois de Lauzelle pour commémorer le cinq cent cinquantième anniversaire de la fondation de l'Université de Louvain.

🕮 Par une bulle du 9 décembre 1425, le pape Martin V autorisait l'érection à Louvain d'un *studium generale* dont les premiers enseignements furent dispensés en octobre 1426. En 1975, l'Université catholique de Louvain et la Katholieke Universiteit Leuven décidèrent de commémorer le 550e anniversaire de cette fondation et diverses manifestations et publications soulignèrent l'événement (cfr bibliographie). La question qui peut se poser ici est de savoir si les deux universités qui ont célébré cet anniversaire sont les héritières de l'institution médiévale dont elles entendaient honorer la mémoire et, partant, si cette commémoration était légitime. L'université fondée en 1425, en effet, fut supprimée en 1797, après l'annexion des Pays-Bas du Sud à la France, et de 1817 à 1835, Louvain fut, avec Liège et Gand, le siège d'une des trois universités d'État fondées dans les provinces méridionales du Royaume des Pays-Bas de Guillaume Ier. « Restaurée » à Malines en 1834 dans le contexte de la liberté d'enseignement proclamée par la nouvelle constitution belge, l'Université catholique ne s'installa à Louvain qu'en 1835, lorsque l'université d'État — que le gouvernement belge estimait superflue — fut supprimée.

Un premier élément de réponse consiste à dire que, s'il n'y a pas eu de continuité de l'institution comme telle à travers cinq siècles et demi, il y a néanmoins eu continuité dans la présence d'une université à Louvain. Il y a cependant davantage. Restaurée en 1834 comme université libre, l'Université catholique de Louvain s'est délibérément inscrite dans le prolongement de l'institution médiévale, dont elle avait d'ailleurs hérité d'une partie des bâtiments. Fondée à l'initiative des évêques belges, certes, et non plus du pape, son érection fut néanmoins soumise par l'épiscopat à l'autorisation du Saint-Siège. D'autre part, dans le contexte de la sécularisation de l'enseignement supérieur du siècle passé, Louvain, par son caractère confessionnel nettement affirmé, apparaît comme une notable exception — elle fut longtemps la seule université catholique du monde —, plus proche du modèle d'Ancien Régime

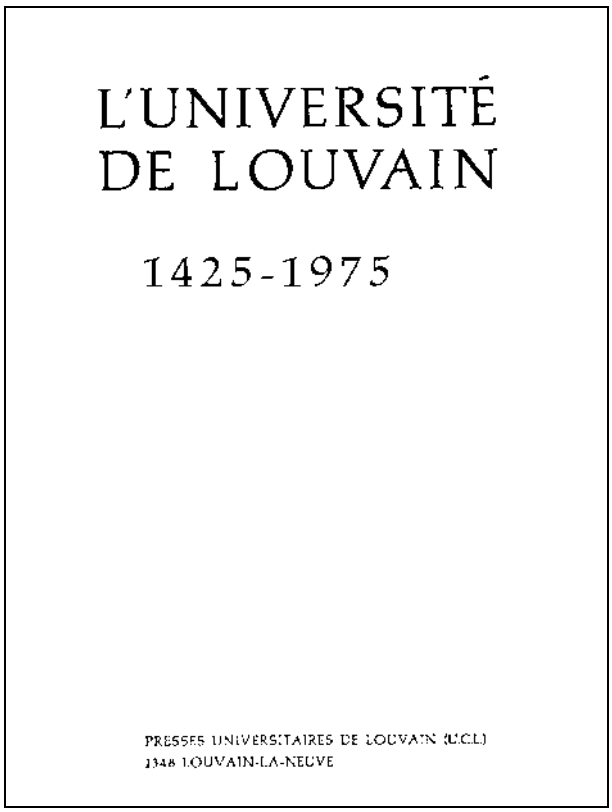

Ouvrage commémoratif du 550e anniversaire de l'Université (*L'Université de Louvain. 1425-1975, *Louvain-la-Neuve, 1976. *Publié conjointement par l'Université catholique de Louvain et la Katholieke Universiteit Leuven en 1975 à l'occasion du 550e anniversaire de la fondation de l'Université de Louvain par le pape Martin V (1425), ce livre présente la meilleure synthèse disponible sur l'histoire de l'Université.*

que du schéma habituel au XIXe siècle, exception faite des universités anglaises qui n'ont pas connu les ruptures du continent. Enfin, il faut rappeler que, au point de vue du droit ecclésiastique, il n'y avait pas eu, malgré une éclipse de 37 ans, d'interruption, et que l'université de 1834 apparaissait comme le prolongement légitime, dans le nouveau contexte constitutionnel, de l'institution médiévale.

Bibliographie : citons quelques publications commémoratives parmi les plus importantes : *UL 1425-1975* ; *Louvain. Musée communal. 550 ans de vie universitaire à Louvain. 31 janvier-25 avril 1976*, Lembeke, 1976 ; *Van Vicus Artium tot nieuwbouw. 550 jaar faculteitsgeschiedenis*, Leuven, 1975.

L. COURTOIS

☛ UNIVERSITÉ

CISEAU

CISEAU (AVENUE DU) F5-F6

Conseil communal du 9 novembre 1976.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des arts en général.

Les trois axes principaux du quartier des Bruyères qui donnent sur « l'avenue des Arts » portent des noms qui rappellent les arts majeurs : « avenue de la Palette » pour la peinture, « avenue du Ciseau » pour la sculpture et « avenue de l'Équerre » pour l'architecture.

CÎTEAUX

CÎTEAUX (AVENUE DE) B7-B8

Conseil communal du 16 septembre 1980.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

🕮 Cîteaux (Côte-d'Or, France).

En 1098, l'abbé de Molesme, Robert, quitte son abbaye en compagnie d'une vingtaine de moines. Parmi eux se trouvent Alberic, son prieur, et Étienne Harding, son secrétaire. Ils veulent vivre la règle de saint Benoît dans toute sa rigueur : c'est la raison de leur départ. Ils s'installent à quelques kilomètres au sud-est de Dijon. Mais les moines demeurés à Molesme obtiennent du pape le retour de Robert auprès d'eux et Alberic est élu abbé du « nouveau monastère ». Les premières années sont à la fois ferventes et difficiles. La communauté est amenée à se choisir, un peu plus au sud, un autre site mieux alimenté en eau.

Alberic meurt en 1108. Étienne Harding lui succède et se révèle comme un homme profond, avisé et un administrateur remarquable. La communauté s'étoffe de nouvelles vocations et, vers 1112, Étienne décide de créer un autre monastère à La Ferté-sur-Grosne, à la demande de l'évêque de Châlon, qui consacrera la nouvelle maison le 20 mai 1113. Cette même année verra l'arrivée de Bernard et de ses compagnons. Le nombre des moines permettra

L'« avenue de Cîteaux ». *L'« avenue de Cîteaux » fait référence à la tradition monastique cistercienne, très bien représentée en Wallonie (abbayes d'Aulne, d'Orval, du Val-Saint-Lambert à Seraing, etc.) et plus spécialement en Brabant wallon (abbayes de Florival à Archennes, de La Ramée à Jauchelette, de Valduc à Hamme-Mille et de Villers-la-Ville). Photo Serge Haulotte.*

la fondation de Pontigny en 1114, de Clairvaux et de Morimond en 1115. On les appellera les « quatre premières filles » de Cîteaux. Elles deviendront, avec l'abbaye mère, les têtes de filiation de toutes les autres abbayes cisterciennes.

Pour assurer les bons rapports entre les nouveaux monastères, Étienne Harding rédigera la « Charte de Charité ». Un chapitre général réunira, chaque année, tous les abbés. De lui émaneront les statuts (*Instituta*) qui assureront l'unité de fonctionnement de l'Ordre.

Une branche féminine verra également le jour. Elle se développera surtout à partir du XIIIe siècle.

En 1300, l'Ordre cistercien masculin regroupait déjà 697 monastères.

Tout au long du Moyen Âge, Cîteaux a marqué l'art de construire, l'agriculture et l'hydraulique (moulins et forges).

Au fil des siècles, l'Ordre connaîtra crises et mouvements de réforme. Il comprend aujourd'hui deux branches du côté masculin : l'Ordre de Cîteaux (64 couvents) et l'Ordre des cisterciens de la stricte observance (trappistes : 91 couvents). Les congrégations féminines se rattachent à l'une ou l'autre de ces deux branches.

Bibliographie : *Atlas de Cîteaux*, Dijon, 1998 ; CONRAD D'EBERACH, *Le Grand Exorde de Cîteaux ou Récit des débuts de l'Ordre cistercien*, Turnhout, 1998 ; G. DUBY, *L'art cistercien*, 3e éd., Paris 1998 ; *L'économie cistercienne. Troisièmes journées internationales d'Histoire*, Auch, 1986 ; T. KINDER, *L'Europe cistercienne*, La Pierre-qui-Vire, 1997 ; *Origines cisterciennes. Les plus anciens textes*, Paris, 1998 ; M. PACAUT, *Les moines blancs. Histoire de l'Ordre de Cîteaux*, Paris, 1993 ; L. PRESSOUYRE, *Le rêve cistercien*, Paris, 1990 ; Fr. VAN DER MEER, *Atlas de l'Ordre cistercien*, Amsterdam-Bruxelles, 1965 ; Y. ZALUSKA, *L'enluminure et le Scriptorium de Cîteaux au XIIe siècle*, Cîteaux, 1989 ; *La vie cistercienne hier et aujourd'hui*, Paris, 1998.

O. HENRIVAUX

CITRONNELLE

CITRONNELLE (RUE DE LA) G7

Conseil communal du 17 décembre 1974.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des plantes et des fleurs.

🕮 Existe-t-il dénomination botanique plus équivoque ? L'appellation de citronnelle s'applique, en effet, à une diversité de plantes qui produisent une huile essentielle à forte odeur citronnée, utilisée, entre autres, pour éloigner les moustiques. Outre la mélisse (*Melissa officinalis* L.), l'armoise citronnelle (*Artemisia abrotanum* L.) et la verveine citronnelle (*Lippia triphylla* O. Kuntze), elle désigne parfois le géranium rosat (*Pelargonium odoratissimum* (L.) Ait.) et certaines graminées tropicales du genre *Cymbopogon*.
Le toponyme choisi ici fait vraisemblablement référence à la mélisse, hôte occasionnel de nos potagers. Cette plante herbacée de la famille des Lamiacées (= Labiées) est originaire de la région méditerranéenne orientale et n'est que subspontanée en Belgique. Elle est cultivée pour ses propriétés médicinales — elle est antispasmodique et stimulante (cfr la célèbre « eau de mélisse ») —, mais aussi pour ses qualités condimentaires. On se sert des feuilles fraîches pour aromatiser salades, soupes et marinades et composer des boissons rafraîchissantes, avec de la menthe et du jus d'orange. Quelques branches de mélisse, dans l'armoire, éloignent les mites et parfument le linge. La mélisse est aussi une plante mellifère, qui fournit un miel excellent.

Bibliographie : *LBH ; NFB.*

R. ISERENTANT

CLAIRLANDE

CLAIRLANDE (DRÈVE DE) A1

Conseil communal du (?).
Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.
Clairlande, aujourd'hui écrit aussi « Clerlande », était un lieudit connu du bois de Lauzelle, comme en témoignent les personnes interrogées [*Tém. Haulotte*, *P. Collin*].

🕮 D'après C. Scops, *Clairlande* a le sens de « endroit défriché dans un bois, clairière » [*OTA*, p. 173]. Cette définition est sans doute déduite de la configuration de ce lieu du bois de Lauzelle. L'endroit ainsi dénommé a de fait dû être défriché pour faire place d'abord à un château (XIXe siècle ?), puis au monastère Saint-André et au Centre William Lennox (témoignage d'un moine du monastère). *Clairlande* est un nom savant formé par la juxtaposition de *clair* et de *lande*, qui a peut-être été inventé par les châtelains pour dénommer leur domaine.
Aujourd'hui, le toponyme « Clairlande » sert également à désigner le monastère bénédictin qui s'y est installé pour accueillir les moines francophones de l'abbaye de Saint-André à Bruges.

✍ Clairlande

Déterminant :

1975, « bois de Clairlande » [*OTA*, p. 173].
1975, « château de Clairlande » [*OTA*, p. 173].

I. LEJEUNE

CLAIRVAUX

CLAIRVAUX (RUE DE) A8-B7

Conseil communal du (?).
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

🕮 En 1115, l'abbé de Cîteaux, Étienne Harding, envoie Bernard de Fontaines et quelques moines de sa famille (ses quatre frères, son oncle, ses cousins) fonder l'abbaye de Clairvaux (Aube, France), au diocèse de Langres. La communauté s'installe au Val d'Absinthe, propriété d'un cousin de Bernard, dans un comté de Champagne, aux confins de celui de Bourgogne.

À partir de 1116, les premières grandes donations arrivent et deux exploitations agricoles voient le jour. Bernard veille au recrutement et, dès 1118, Clairvaux crée sa première abbaye fille, Troisfontaines. En 1119, ce sera Fontenay et, en 1121, Foigny.

En devenant un des chefs du parti du pape Honorius II, en 1130, Bernard va se faire connaître dans l'Église et dans l'Europe politique. Les fondations claravaliennes vont aller en se multipliant. Après la démission d'Étienne Harding en 1133 et sa mort en 1134, l'influence de Bernard sur l'Ordre cistercien devient déterminante et elle ne fait que s'amplifier dans l'ensemble de la chrétienté. À sa mort, en 1153, les abbayes cisterciennes de la filiation de Clairvaux sont au nombre de 169 sur un ensemble de 352 : près de la moitié !

L'abbaye même de Clairvaux a connu un développement remarquable. Il est vrai qu'en l'absence de Bernard, souvent en voyage, le monastère a été dirigé par des prieurs d'envergure, tout particulièrement Geoffroy de la Roche Vanneau, qui sera à l'origine de la construction d'une nouvelle abbaye (Clairvaux II) et que Bernard fera nommer évêque de Langres en 1138.

En 1153, il y avait, pense-t-on, 800 moines et convers à Clairvaux. L'abbaye cultivait à l'époque 355 hectares et disposait de plus de 1.800 hectares de bois. Après la mort de Bernard, la richesse continuera à s'amplifier : on cite 43 moulins, 230 hectares de vignes avec 6 celliers et 27 pressoirs, 1.000 hectares de prés de fauche en 1330. En 1250, sur 651 abbayes cisterciennes, 339 sont de la filiation claravalienne. Mais l'abbaye s'est souvent enrichie sur la misère des gens et l'on a pu écrire que, cinquante ans après la mort de Bernard, son œuvre était ruinée.

Clairvaux n'échappa pas aux crises de l'Ordre. Le nombre des moines alla en diminuant. Ils n'étaient plus que 60 en 1697 et 26 moines et 10 convers en 1790. C'est cependant pour ce nombre sans cesse réduit de moines que Clairvaux II fut démolie au XVIIIe siècle, pour faire place à une nouvelle et somptueuse

Saint Bernard de Clairvaux : statue de la cathédrale d'Arras. *Après la démission d'Étienne Harding en 1133 et sa mort en 1134, l'influence de Bernard sur l'Ordre cistercien devient déterminante et elle ne fait que s'amplifier dans l'ensemble de la chrétienté. À sa mort, en 1153, les abbayes cisterciennes de la filiation de Clairvaux sont au nombre de 169 sur un ensemble de 352 : près de la moitié ! Photo Omer Henrivaux.*

abbaye du style classique de l'époque. Ces nouveaux bâtiments furent vendus lors de la Révolution, le 15 janvier 1792. L'abbaye fut rachetée par l'État le 27 août 1808 et Napoléon en fit une prison.

Les abbayes wallonnes du XIIe siècle (Orval, 1132 ; Villers, 1146 ; Aulne, 1147 ; Cambron, 1148 ; Valduc, 1180) et du XIIIe siècle (Val-Saint-Lambert, 1202 ; Grandpré, 1231) appartiennent à la filiation de Clairvaux. Par contre, les monastères du XVe siècle, dont plusieurs remplacèrent des abbayes féminines en crise (Moulins, 1414 ; Le Jardinet, 1430 ; Nivelles, 1441 ; Boneffe, 1461 ; Rochefort, 1454) furent intégrés à la branche de Cîteaux.

Bibliographie : *Bernard de Clairvaux. Histoire, mentalités, spiritualité*, Paris, 1992 ; *Histoire de Clairvaux. Actes du colloque. Juin 1990*, Bar-sur-Aube, 1991 ; I. LECLERCQ, *Bernard de Clairvaux*, Paris, 1989 ; A.H. BREDERO, *Bernard de Clairvaux. Culte et Histoire*, Turnhout, 1998.

O. HENRIVAUX

CLÉ DES CHAMPS

Clé des champs (La) [en réserve, C5]

Conseil communal du 16 septembre 1980.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

À créer au quartier de Lauzelle, la « Clé des Champs » sera un chemin qui mène hors de la ville (prolongement du « cours du Cramignon », dans la direction de l'« avenue de Lauzelle »).

CLOCHETON

CLOCHETON (BARRIÈRE DU) HP

Domaine universitaire.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La « barrière du Clocheton » porte le nom du bâtiment qui en est proche. Au début du siècle, le « Clocheton » était habité par le garde du bois, un certain Monsieur Hulet [*D André*].

CLOS

CLOS (AVENUE DES) C4-C5-D4

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

L'« avenue des Clos » relie tous les clos entre eux (« clos de l'Argayon », « des Blancs Moussis », « du Doudou », « des Gilles », « Gouyasse », « de la Haguette », « des Molons », « Tchantchès », « des Trimousettes », « du Try Martin »).

🕮 Les grands dictionnaires de français moderne n'attribuent à clos qu'un sens de « terrain cultivé et clos de haies, de murs, de fossés » [*GLLF* ; *GR* ; *TLF*]. À Louvain-la-Neuve, il s'agit d'espaces clos, entourés de maisons et ouverts sur une avenue principale : « l'avenue des Clos ». Si cet emploi ne paraît pas consacré par les dictionnaires français, en revanche, il apparaît dans la toponymie de la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve : à Céroux-Mousty (clos des Albatros, des Mouettes, etc.), à Limelette (clos des Mimosas, des Pinsons, etc.), à Ottignies (clos Bel Horizon, des Lutins, etc.). Dans les propositions des communes de Wallonie que la Commission royale est amenée à examiner, l'emploi du déterminé clos est assez fréquent, surtout dans les nouveaux lotissements.

I. LEJEUNE

COCKERILL

Cockerill (parc scientifique John) [abandonné]

Cockerill (avenue John) [abandonné]

Conseil communal du (?).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

Un moment, la Commission de toponymie avait pensé appeler la voirie prévue pour desservir le téléport (projet abandonné) « avenue John Cockerill ». Finalement, elle lui a préféré le nom « avenue Athena ».

🕮 L'« avenue John Cockerill » voulait rendre hommage à un grand capitaine d'industrie wallon. Né à Haslingden (Angleterre) le 30 avril 1790, ce dernier vient à Verviers en 1802, où sa famille réside ; il aide alors son père, fabricant de machines à carder et à tisser la laine. Six ans plus tard, il occupe le poste de premier contremaître dans les ateliers familiaux désormais situés à Liège. Ensuite, il parcourt l'Europe à la recherche de nouveaux débouchés. En 1813, John Cockerill et son frère Charles-James épousent les demoiselles Pastor, originaires d'Aix-la-Chapelle. Comme cadeau de mariage, leur père leur cède les installations liégeoises (produisant chaque année plus de 2.500 machines) ainsi que 800.000 francs, somme constituant la source de financement pour de prochains investissements.

En 1815, les frères Cockerill installent à Berlin un vaste atelier de construction mécanique et une filature de laine. Parallèlement aux activités développées dans le secteur textile, John Cockerill veut se lancer dans une autre grande aventure : celle de la vapeur. Dans l'atelier de Liège, il monte une machine du type Watt et conçoit l'audacieux projet de briser le monopole britannique pour la construction des engins à vapeur ; ceux-ci sont alors utilisés dans les transports mais également dans les mines, la métallurgie, etc. En 1817, les frères Cockerill acquièrent l'ancien château des Princes-Évêques de Liège à Seraing. Rapidement, celui-ci se transforme en un complexe sidérurgique d'envergure internationale, qui n'a pas d'équivalent, même outre-Manche. Dès 1819, l'atelier de construction mécanique est équipé d'une machine à vapeur. L'érection d'un premier haut fourneau (1823-1830) et l'obtention de plusieurs concessions charbonnières et minières signifient que les Établissements Cockerill sont intégrés verticalement : ils assurent l'extraction du charbon et du fer jusqu'à la construction d'engins à vapeur les plus divers, en passant par la production de fonte et de fer, le coulage de pièces de fonderie, etc.

En 1823, John Cockerill rachète toutes les parts de son frère. Deux ans plus tard, il signe un contrat d'association avec Guillaume Ier, souverain des Provinces-Unies, pour la construction de bateaux à vapeur destinés à la marine hollandaise. En échange, il cède la moitié des immeubles, des charbonnages et des stocks. Jusqu'en 1830, le total des subsides versés à Cockerill s'élève à plus de 4.000.000 francs. Orangiste, le capitaine d'industrie souffre des conséquences de la Révolution belge, qui entraîne la perte des débouchés hollandais mais surtout de l'appui financier de Guillaume Ier. Au cours des années 1830-1831, l'entreprise Cockerill tourne au ralenti. Puis, la production redémarre avec la fourniture de pièces et d'engins pour l'armée belge. Par ailleurs, les commandes pour l'étranger affluent de nouveau. Fort de la relance de ses affaires, John Cockerill négocie le rachat de ses parts relatives à la créance sur ses établissements, qui a été cédée aux autorités belges. Le 7 septembre 1834, il obtient l'acte de rétrocession stipulant que le rachat est payable en vingt annuités et garanti par une hypothèque au profit de l'État. De retour de Bruxelles, Cockerill est salué par toute la population de Seraing. Sur les portes des ateliers, est gravée l'inscription wallonne : « C'est da nos tot seu » (« C'est à nous tout seuls »).

John Cockerill : statue érigée près de l'Hôtel de Ville de Seraing. *Né à Haslingden (Angleterre) le 30 avril 1790, John Cockerill vient à Verviers en 1802, où sa famille réside. Six ans plus tard, il occupe le poste de premier contremaître dans les ateliers familiaux désormais situés à Liège. En 1813, John Cockerill et son frère Charles-James épousent les demoiselles Pastor, originaires d'Aix-la-Chapelle. Comme cadeau de mariage, leur père leur cède les installations liégeoises (produisant chaque année plus de 2.500 machines) ainsi que 800.000 francs, somme constituant la source de financement pour de prochains investissements. Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

Désormais seul maître à bord de son entreprise, Cockerill a de nouveaux projets, dont le plus important concerne le réseau ferroviaire belge. Promulgué le 1er mai 1834, le décret sur la création des chemins de fer en Belgique donne un véritable coup de fouet aux Établissements Cockerill. Ces derniers fournissent les rails et construisent des locomotives, dont la première – baptisée *Le Belge* – sort des ateliers le 30 décembre 1835. À côté des usines de Seraing, John Cockerill diversifie ses activités : sur le bord de la Meuse, il établit une grande filature de coton et une fabrique de mérinos ; au Val-Benoît, une fabrique de chaudières ; à Tilleur, une

fonderie pour le moulage ; à Verviers et à Aix-la-Chapelle, des filatures de laine peignée ; à Andenne, une fabrique de papier sans fin, une imprimerie de coton et une fabrique de terre plastique. À Stolberg, Cockerill possède des mines de zinc ; dans le Languedoc, des hauts fourneaux ; à Amsterdam, une maison pour la vente des étoffes de coton ; au Surinam, des moulins à vapeur pour la fabrique du sucre, etc.

En 1838-1839, une sévère crise frappe l'industrie belge en raison principalement d'une surproduction et d'une accumulation des stocks. À la recherche d'autres débouchés, Cockerill tente d'obtenir un contrat pour la fourniture du matériel ferroviaire servant à relier la frontière belge et Paris. Mais les négociations échouent. À la suite de cette déconvenue, la Société Cockerill connaît d'importantes difficultés de trésorerie. Elle doit plus de 6.000.000 francs à l'État belge. En avril 1839, John Cockerill obtient une suspension provisoire du remboursement de ses dettes auprès de différents créanciers. En août, les commissaires chargés de contrôler les transactions suggèrent de créer une société anonyme ; les créanciers en seraient les divers actionnaires à concurrence du montant de leurs créances. John Cockerill refuse catégoriquement cette proposition. Il préfère vendre ses usines plutôt que d'en partager la direction avec d'autres. Prévue le 1er mars 1840 puis repoussée au 30 avril, la vente publique des établissements de Seraing, de Liège, de Tilleur ainsi que des stocks n'a finalement pas lieu. D'une part, les fondés de pouvoir de John Cockerill refusent d'y participer. De l'autre, aucun acquéreur ne se présente, le prix demandé étant trop élevé. La sidérurgie belge se trouve alors dans une phase descendante, qui perdure de 1831 à 1849.

John Cockerill part pour la Russie, ce qui laisse croire qu'il désire vendre ses entreprises au Tsar. Il projette, en fait, d'y construire un réseau ferroviaire. Sur le chemin de retour, il s'arrête à Varsovie, où il contracte la fièvre typhoïde. Une congestion cérébrale l'emporte le 19 juin 1840. Son corps ne sera ramené qu'en juin 1867, au cimetière privé de Seraing. Pendant toute son existence, John Cockerill a cumulé les mandats et les titres honorifiques : commissaire de la *Banque de l'Industrie* et de la *Fabrique de fer d'Ougrée*, administrateur de la *Société des charbonnages et hauts fourneaux de l'Espérance*, administrateur de la *Société des charbonnages de Sclessin,* président du Conseil d'administration de la *Société des charbonnages et hauts fourneaux d'Ougrée*, etc.

Le 20 mars 1842, est créée la *Société anonyme pour l'exploitation des Établissements de John Cockerill*. Pendant près d'un siècle et demi, elle va connaître un destin mouvementé fait de plusieurs fusions entre grandes sociétés sidérurgiques implantées en Wallonie. En 1981, la réunion de la *Société Cockerill* avec le *Triangle de Charleroi* donne naissance au *Groupe Cockerill-Sambre*, géant wallon de la sidérurgie.

Par un rapide effet d'entraînement, plusieurs bassins, situés le long de l'épine dorsale wallonne (Liège, Charleroi, Centre et Borinage), ont été touchés au XIXe siècle par toutes les mutations découlant de l'implantation de grandes unités de production modernes (afflux de main-d'œuvre, urbanisation anarchique, prolétarisation accrue). En répandant l'usage de la machine à vapeur, les Cockerill ont précipité le passage de l'économie belge d'une agriculture intensive à une industrialisation extensive et agressive.

Bibliographie : *BN*, t. IV, col. 229-239 ; *BPB*, p. 109-110 ; *IC*, p. 178 ; *DHB*, p. 94 ; *NDB*, t. I, p. 96 ; S. Pasleau, *Itinéraire d'un géant industriel*, Liège, 1992.

S. Pasleau

Colimaçon

Colimaçon (tienne du) E6-F7

Conseil communal du 13 septembre 1977.
Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

« Tienne du Colimaçon » a été composé pour évoquer la forme générale qu'avait la rue sur les premiers plans, c'est-à-dire un chemin en pente semblable à la forme du colimaçon [*PV* 27 ; *Tém. Goosse*]. Aujourd'hui construite, cette rue ne présente qu'un tracé à deux coudes qui ne ressemble guère à un escargot.

Collège

Collège (rue du) E7-F7

Conseil communal du 27 juillet 1972.
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La « rue du Collège » mène au Collège du Biéreau (école primaire et maternelle) et au Lycée Martin V (école secondaire).

Compas

Compas (rue du) E8

Conseil communal du 28 octobre 1975.
Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La « rue du Compas », proche des bâtiments des sciences, porte un nom qui décrit sa configuration en angle.

Coq Hardi

Coq Hardi (cortil du) D6

Conseil communal du 20 novembre 1990.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine wallon.

Le « cortil du Coq Hardi », où a élu domicile en 1991 la Fondation wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet, a échappé de justesse, grâce à cette dernière, au nom plus banal de « chemin de la Pente ».

🕮 Terme héraldique désignant un coq, la patte dextre levée.

Depuis l'été 1913, un coq hardi « de gueules » — c'est-à-dire rouge sur fond d'or — sert de drapeau à la Wallonie. Le choix de ce symbole n'est pas le fruit du hasard. En tant que « signe »

identitaire, un drapeau n'est jamais une création ex-nihilo nihil. Il n'acquiert pleinement son sens qu'associé ou opposé à une autre emblématique. Et c'était bien le cas en 1913. Des personnalités wallonnes, libérales ou socialistes pour la plupart, estimèrent à ce moment que, face à une Flandre flamingante en manifeste ascension politique, il convenait d'affirmer une « identité » et des intérêts très peu représentés au sein d'un gouvernement dirigé par la famille chrétienne depuis 1884. Le 20 octobre 1912, une Assemblée wallonne s'était réunie à Charleroi. Une de ses sections avait reçu pour tâche de pourvoir la région d'une symbolique spécifique à tous niveaux. Le 16 mars 1913, son porte-parole, Richard Dupierreux, présenta la conclusion de ses travaux. Pour le drapeau à proprement parler, il conseillait de choisir les couleurs blanche, rouge et jaune en bandes verticales, même si les personnes déjà consultées penchaient plutôt pour le jaune et le rouge, qui avaient été celles, autrefois, de la principauté de Liège. Il proposa ensuite d'intégrer le coq dans l'écu : aucune des sous-régions ne pouvant le revendiquer — il ne figurait que dans le blason de Limelette (Brabant wallon) —, toutes pourraient l'adopter. Mais au-delà, sa représentation était attachée depuis le XIIe siècle au moins au peuple français, héritier des Gaulois (*gallus* signifiait à la fois gaulois et coq). Les régimes successifs établis sur les bords de la Seine en avaient fait un abondant usage, l'Empire excepté, et sa diffusion avait connu des sommets sous la IIIe République. On y avait en effet beaucoup glorifié les vertus de « nos ancêtres les Gaulois » dans un but parfois anticlérical (le Franc Clovis passait pour le fondateur de la France catholique), parfois chauvin (la défaite de Sedan, contre l'Allemagne, n'était pas très éloignée). Ceci pouvait expliquer ce choix. Mais lors du vote se déroula un quiproquo. L'assistance confondit l'écu et le drapeau. Elle porta son choix sur un drapeau blanc frappé en son cœur d'un coq rouge. Comme il y avait contestation, on décida de convoquer une autre réunion à Ixelles, le 20 avril 1913. Las, la confusion antérieure se reproduisit. Toutefois, ce fut un drapeau jaune au coq rouge qui fut adopté. Des pressions liégeoises étaient manifestement intervenues pour faire pencher la balance vers ces couleurs... à la grande colère des Hennuyers. On en resta pourtant là et Jules Destrée put faire publier dans le « Moniteur » de l'Assemblée le texte du décret commençant par : « *La Wallonie adopte le coq rouge sur fond jaune, cravaté aux couleurs nationales belges* ». Il chargea Pierre Paulus de dessiner l'oiseau en question. Son œuvre fut approuvée le 3 juillet 1913 par une commission d'artistes.

Jusqu'au déclenchement de la Grande Guerre, les sociétés régionalistes s'employèrent à le populariser. On ne l'arborait cependant que dans les centres urbains et la majorité des proches de la famille chrétienne demeurait réservée à son égard. Dans ces milieux, on ne se mit à l'accepter qu'au fil de l'Entre-deux-guerres bien que le cardinal Mercier l'eût gratifié très tôt d'une bénédiction, dès le mois de juin 1913.

L'émergence de la Flandre en tant qu'entité autonome, pourvue d'une symbolique identitaire forte, fit peut-être plus pour le répandre que ses exhibitions répétées par les tenants de la cause wallonne...

Au seuil des années septante, alors que l'État avait déjà entamé sa mue institutionnelle, le drapeau wallon ne bénéficiait encore que d'une reconnaissance aléatoire, l'Assemblée wallonne d'avant 1914 n'ayant pas de caractère officiel. Il dut attendre le 20 juillet 1975 pour être reconnu officiellement par le conseil de la Communauté culturelle française. Le fait régional ayant fini par s'inscrire dans le paysage politique belge, le coq de Paulus fut choisi par le gouvernement wallon comme emblème de la Région le 23 juillet 1998.

Le « Cortil du Coq Hardi ». *Le « cortil du Coq Hardi », où a élu domicile en 1991 la Fondation wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet, a échappé de justesse, grâce à cette dernière, au nom plus banal de « chemin de la Pente ». Depuis l'été 1913, suite au vote de l'Assemblée wallonne, un coq hardy « de gueules » — c'est-à-dire rouge sur fond d'or — sert de drapeau à la Wallonie. Tel que nous le connaissons encore aujourd'hui, le coq hardy wallon fut dessiné par Pierre Paulus. Reconnu le 20 juillet 1975 par le Conseil de la Communauté française, il fut choisi par le Parlement wallon (décret du 15 juillet 1998) comme emblème de la Région. Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

Bibliographie : A. COLIGNON, *Histoire du drapeau wallon* (à paraître dans *l'Encyclopédie du Mouvement wallon*, 1999) ; Y. MOREAU, *La genèse du drapeau wallon*, dans *EMVW*, t. XVI, 1987, p. 129-174 ; M. PASTOUREAU, *Dictionnaire des couleurs de notre temps. Symbolique et société*, Paris, 1992 ; ID., *Les emblèmes de la France*, Paris, 1998, p. 62-83.

A. COLIGNON

CORTIL

CORTIL DU BAILLY	E3
CORTIL GÉRARDINE	E4
CORTIL DES GRILLONS	E3
GRAND CORTIL	E3-E4

☛ Thème des déterminés wallons.

Cortil, wallon *corti*, est la forme wallonne de *courtil* (considéré comme vieux ou dialectal), du bas-latin *cohortile* [*FEW*, II-1, p. 853b]. Les anciens habitants du plateau de Lauzelle donnent au wallon *corti* le sens de « quartier d'un champ, morceau de terre » [*Tém. Haulotte*, *Pierard*], sens proche de celui donné par le *FEW* et d'autres ouvrages : « terre qui servait à des cultures particulières, notamment des plantes fourragères pour les animaux » [*D* 11.11.74 ; *OTA*, p. 175 ; *BTD*, XVI, p. 316].

Suivant les époques et les endroits, ce mot a divers sens : « verger », « jardin » attenant à une maison de paysan, généralement entouré de haies ou de fossés, « prairie attenant à l'habitation d'où l'on tire la provision d'herbe pour l'étable », « enclos », voire « ferme » [*FEW*, II, p. 853 ; *DWFN* ; *DL* ; *DELW* ; *TDF*, p. 813 ; *NLB*, p. 143 ; *OSNL*, p. 53 ; *WAV*, XXVIII, p. 79 ; *GR* ; *GLLF* ; *TLF* ; *DAF*].

Cortil semble avoir disparu comme nom commun, mais est encore fréquent en toponymie, dans les noms de villages ou de lieudits : « cortë », « cortil », « courtyl » (1575), « cortille » (1419), etc. [*WAV*, XXVIII, p. 79] ; « Couty-Brûlé », « Cortil-Noirmont » [*OSNL*, p. 53].

La toponymie de Louvain-la-Neuve compte plusieurs compositions comprenant le terme cortil : aux deux toponymes traditionnels, « cortil Gérardine » et « avenue du Grand Cortil », sont venus s'ajouter « cortil du Bailly », souvenir du « bailli » traditionnel, et « cortil des Grillons », inventé de toutes pièces pour être en harmonie avec les autres toponymes des alentours formés sur cortil (*D* 16.5.79 ; *REUL*, 1981 ; *InforV*, 1987).

I. LEJEUNE

Le « cortil du Bailly ». *Cortil, wallon* corti*, est la forme wallonne de* courtil *(considéré comme vieux ou dialectal), du bas latin* cohortile*. Les anciens habitants du plateau de Lauzelle donnent au wallon* corti *le sens de « quartier d'un champ, morceau de terre ». Ils connaissaient un lieudit, près du plateau de Lauzelle, nommé «* au bailli *», où se trouvait une seule maison. Bailly, quant à lui, désigne le représentant direct du seigneur au sein de la seigneurie, pour l'exercice de la haute justice. Photo Serge Haulotte.*

COTEAUX

COTEAUX (AVENUE DES) G6-G7-H5

Conseil communal du 28 octobre 1975.
Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Le terme coteaux, c'est-à-dire « versants ou pentes d'une colline », ne semble pas adapté ici. En fait, ce toponyme choisi a priori pour désigner un lieu en pente, n'a pas été attribué à un lieu qui s'y prêtait [*PV* 22].

COUBERTIN

COUBERTIN (PLACE PIERRE DE) D4

Conseil communal du 25 février 1975.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des sports.

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

« Place Pierre de Coubertin » (1863-1937) évoque ce pédagogue français, initiateur des Jeux Olympiques modernes. C'est évidemment à dessein que ce nom a été donné à la place qui donne accès à l'Institut d'éducation physique.

📖 Pierre de Coubertin est né à Paris le 1er janvier 1863 d'une famille aisée, anoblie par Louis XI. Ses ancêtres avaient acquis la terre de Coubertin, en vallée de Chevreuse, au XVIIIe siècle.

Pierre de Coubertin va au-devant du siècle en devenir : il « voit loin, parle franc, agit ferme ». Formé par les Jésuites, soucieux d'excellence, il deviendra autodidacte et voyagera dès l'âge de vingt ans en Europe et en Amérique. Coubertin a désormais une pensée à la dimension planétaire, il aura bientôt un grand projet international qui pour vivre se devra d'être ritualisé : il imagine de faire revivre les Jeux olympiques. Après bien des difficultés, le

Pierre de Coubertin (1863-1937), restaurateur en 1896 des Jeux Olympiques modernes. *Photo© Musée Olympique de Lauzane.*

congrès constitutif olympique se tient à la Sorbonne, à Paris, du 16 au 24 juin 1894.

Pierre de Coubertin, rénovateur des Jeux olympiques modernes en 1896, fut également dix ans plus tôt l'artisan d'une réforme de l'enseignement secondaire français en faveur de l'Éducation physique. Il crée une ligue d'éducation physique en 1886 et le Comité pour la propagation des exercices physiques dans l'enseignement le 29 mai 1888. Pierre de Coubertin place sa réforme sous le couvert de la santé et de l'*Alma Mater* et réunit sous un seul concept pédagogie de l'exercice, médecine des activités physiques et dimension universitaire.

Cette triade se prolonge jusque dans l'Idée olympique de Pierre de Coubertin : le sport procure la santé, abaisse les barrières entre les classes et favorise la coopération internationale. Les Jeux olympiques rénovés « se mueraient en facteur essentiel de paix entre les peuples ».

Pierre de Coubertin meurt en 1937 après vingt-neuf ans de présidence du Comité international olympique (1896-1925). Il restera dans la légende cet homme d'excellence qui donna au monde une philosophie nouvelle : l'Olympisme.

La « place Pierre de Coubertin » rassemble étudiants, professeurs et simples passants entre les amphithéâtres où s'enseignent les principes de l'éducation physique, de la médecine du sport et des sciences du mouvement. Elle perpétue à l'Université catholique de Louvain le souvenir d'un homme hors du commun dont l'ombre couvre l'exaltation du corps en mouvement rendu par douze statues rassemblant la symbolique de la Grèce antique, de l'éducation physique et des sports.

X. STURBOIS.

☛ DISCOBOLE ; MARATHON.

COUCHANT

COUCHANT (PLACE DU) E4

Conseil communal du 9 novembre 1976.
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La « place du Couchant » constitue une des places les plus occidentales du site et qui, située en bordure du Lac, permet effectivement de voir le soleil couchant. Elle répond à la « place du Levant », située à l'opposé de la ville.

COULONNEUX

COULONNEUX (PASSAGE DES) E2-E3

Conseil communal du 20 décembre 1977.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des sports.

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

« Passage des Coulonneux » fait allusion à un sport régional très populaire.

Certaines cartes anciennes de Louvain-la-Neuve mentionnent *couloneux* avec un seul *n*.

📖 *Coulonneux* est un terme régional, dérivé de *coulon,* mot ancien encore en usage dans le français du Hainaut et du voisinage français pour désigner le pigeon. Seul le *GDEL* consacre un article à *coulonneux* « éleveur de pigeons voyageurs » ; dans le *TLF*, le vocable est seulement cité dans l'article *coulon*. Pour désigner les colombophiles, les parlers du domaine wallon utilisent un autre dérivé, *colèbeû,* mais qui remonte lui aussi au latin *columbus* « pigeon » [*FEW*, II-2, p. 931] ; les parlers de l'ouest-wallon connaissent un dérivé de la famille de *pigeon* : *pidjonisse*. Le terme *coulonneux,* surtout répandu dans les parlers picards de Wallonie et de France, est passé dans le français du Hainaut et du Nord.

Bibliographie : W. BAL, *Le sport colombophile à Jamioulx*, dans *La vie wallonne*, t. XVIII, 1937-1938, p. 341-346.

I. LEJEUNE

COUREUR DE FOND

Coureur de Fond (chemin du) [en réserve]

Conseil communal du 20 décembre 1977.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des sports.

« Chemin du Coureur de Fond » évoque l'ensemble des disciplines de la course à pied.

Le chemin avait été prévu au quartier de l'Hocaille, entre la « rue du Jeu de Paume » et la « rue de la Petite Reine ». Il n'a pas été réalisé et ne le sera jamais : il devrait traverser les deux séries de jardins actuellement contigus des rues en question. Si le projet de rue initialement prévu a été abandonné, le toponyme reste utilisable pour une autre rue à construire.

📖 Quand on évoque le coureur de fond, on a tendance à imaginer un coureur se lançant dans de très longues distances. Pourtant, le fond commence à 5.000 mètres, une distance que tout *jogger* peut facilement atteindre. C'est aussi une course sur laquelle notre compatriote Gaston Reiff s'est particulièrement distingué. En 1948, le Brabançon remporte la médaille d'or aux Jeux de Londres sur 5.000 mètres. Reiff, en battant de justesse le légendaire Zatopek qui revenait sur lui à toute vitesse, devient le premier athlète belge médaillé olympique.

En 1992, la passerelle, enjambant le Boulevard de Lauzelle et reliant le Centre sportif de Blocry à la piste d'athlétisme, est baptisée « Passerelle Gaston Reiff » en souvenir du grand champion. C'est la veuve du sportif brainois qui dévoilera la plaque commémorative.

Quelques mois auparavant, au terme d'un marathon couru symboliquement avec de simples coureurs de fond, Djamel Balhi, un athlète surdoué, avait emprunté cette même passerelle pour allumer la flamme des jeux de *Spécial Olympics*. « Oh, j'cours tout seul » chante William Sheller, « j'cours et je m'sens toujours tout

seul ». Il exprime joliment cette fameuse solitude du coureur de fond. Qui mieux que Djamel peut symboliser le plaisir et la soif de courir ? Courir libre, et de plus en plus loin, en résistant au froid, à la chaleur, à la souffrance, à la faim, à la soif, aux blessures... Parce qu'il avait promis à un ami d'aller le saluer à Shanghai, le Parisien a tout simplement effectué un tour du monde en courant en 1987. Il s'est lancé dans une course folle de 25.000 kilomètres réalisée en 27 mois, sans assistance, à raison de 40 à 100 kilomètres par jour... une aventure humaine exceptionnelle !

Avide d'absolu, Djamel Balhi réalise un exploit qui montre les inépuisables ressources humaines. Il sera récompensé par la victoire de l'aventure en 1989, dans le cadre de l'émission USHUAIA.

Djamel qui n'appartient à aucune catégorie traditionnelle de sportif est largement sorti de son pays. Les coureurs aussi sont sortis des stades pour découvrir de nouveaux horizons. Le *jogging* a envahi les campagnes, mais aussi les villes : songeons à ces marathons qui réunissent des dizaines de milliers de coureurs dans les grandes capitales.

Quoi de plus normal qu'une rue soit dédiée à ces coureurs de fond !

Y. LEROY

☛ MARATHON

COUVENT

COUVENT (RAMPE DU) E3-E4

Conseil communal du 25 février 1975.
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La « rampe du Couvent » mène au monastère Sainte-Gertrude où réside une communauté de bénédictines. On notera que les religieuses estiment que rampe du Couvent est un toponyme mal choisi, car elles disent habiter un monastère et non un couvent.

CRAMIGNON

CRAMIGNON (CHEMIN DU) C6
CRAMIGNON (COURS DU) C5-C6

Conseil communal du 16 septembre 1980 (cours).
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

Ce sont les chansons et danses liégeoises que rappellent « cours du Cramignon » et « chemin du Cramignon » [*PV* 30].

📖 Le « cramignon » est une danse populaire très ancienne qui se déroule comme une farandole. Aux fêtes paroissiales du pays de Liège, une longue chaîne, où alternent danseurs et danseuses se tenant par la main, se promène à travers les rues. Elle est conduite par un meneur qui chante le premier vers, aussitôt repris en chœur. Le soliste poursuit avec le deuxième vers qu'il fait suivre du refrain. Le refrain est repris par tous. Le deuxième vers du premier couplet, chanté par le meneur, devient le premier vers du second couplet et est répété en chœur, et ainsi de suite. Le dernier couplet s'achève par la reprise du vers initial. Le mot liégeois *crâmignon* (litt. : *cramill-on*) est de la même famille que le mot français « crémaillère », à la suite d'une métaphore qui a comparé les zigzags de la farandole aux dents de la crémaillère. Le français régional *cramignon* désigne aussi bien la danse que la chanson qui l'accompagne.

Un cramignon liégeois : illustration au trait de Maurice Salme pour le* Dictionnaire liégeois, *de Jean Haust (2e part., Liège, 1933, p. 178). *Le « cramignon » est une danse populaire très ancienne qui se déroule comme une farandole. Aux fêtes paroissiales du pays de Liège, une longue chaîne, où alternent danseurs et danseuses se tenant par la main, se promène à travers les rues. Photo Jozeph Goossens.*

Il existe des témoignages fort anciens sur le cramignon liégeois et l'on a retrouvé des textes datant du XVIIe siècle. Au XIXe siècle, ce genre populaire sera illustré par des écrivains tels que N. Defrecheux.

Bibliographie : *LittérDialWallonie*, p. 23 ; L. TERRY et L. CHAUMONT, *Recueil d'airs de cramignons et de chansons populaires à Liège*, Liège, 1889 ; M. PIRON, *Les premiers textes connus du cramignon liégeois*, dans *Les dialectes de Wallonie*, t. XI, 1983, p. 74-96 ; *Traditions populaires de Wallonie*, dans *La Wallonie*, t. IV, p. 91, 154.

J. GERMAIN et J.-M. PIERRET

CROIX DU SUD

CROIX DU SUD E8
CROIX DU SUD (RUE DE LA) F7-F8-E8

Conseil communal du 25 février 1975 (Croix du Sud).
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Le toponyme « Croix du Sud », sans déterminé, suggère le sud, tandis que la rue de la Croix du Sud conduit évidemment à l'endroit ainsi dénommé.

📖 Ce nom évoque une « constellation australe, la plus petite du ciel dont les quatre étoiles les plus brillantes forment une croix dont la grande branche est orientée vers le Pôle Sud » [*GDEL*]. Cette constellation est parfois aussi appelée « Grande Croix », « Croix », ou « Croix australe » [*GR*]. Les grands dictionnaires écrivent ce nom de trois manières différentes : Croix du Sud [*GLLF* ; *GDEL*], graphie adoptée par la Commission, Croix-du-Sud [*GR*] ou encore La Croix du Sud [*TLF*]. Cette

« Place Croix du Sud ». *Ce nom évoque la constellation qui jadis servait de repère aux marins dans les mers australes. Sans doute ce nom fait-il rêver au sud et aux aventures des découvreurs d'hier. Continuité ou rupture, cette place est située dans le quartier des sciences, celui des découvertes précises et des techniques de pointe. Photo Serge Haulotte.*

dernière graphie a été refusée par la commune d'Ottignies qui craignait la confusion avec la chaussée de la Croix, à Ottignies [*PV* 18].

I. LEJEUNE

CURÉ TUÉ

CURÉ TUÉ (BARRIÈRE DU) HP

Domaine universitaire.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des figures de nos régions.

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La « barrière du Curé Tué », au bois de Lauzelle, honore la mémoire de l'abbé Alphonse-Marie Huyberechts, curé d'Ottignies, assassiné à cet endroit par des collaborateurs le 22 juillet 1944. Un petit monument commémoratif a été dressé près de la barrière.

🕮 Né à Schaerbeek le 11 mai 1882, Alphonse Huyberechts est ordonné prêtre en 1906 ; il enseigne au collège Saint-Pierre à Uccle puis, le 15 mars 1931, devient curé d'Ottignies. Pendant la guerre 1939-1945, bien qu'il ne militât jamais de manière active dans la résistance, ses sentiments patriotiques et ses liens amicaux avec d'autres prêtres, dont son vicaire H. Vandrise, entrés dans la résistance, en firent un suspect.

Le 22 juin 1944, il se trouve dans l'église Saint-Rémi d'Ottignies, quand deux hommes, A. Grignard et A. Golaire, respectivement chauffeur de Léon Degrelle et garde du corps de la femme et des enfants de celui-ci, lui demandent de venir administrer un résistant mortellement blessé par les Allemands dans le bois de Limelette. Il monte dans leur véhicule qu'occupent déjà deux membres de *Rex*, J. Laurent, habitant d'Ottignies (qu'il a confessé la veille) et P. Minet (qui le soupçonne d'avoir fait échouer ses fiançailles). En cours de route, la voiture bifurque vers le bois de Lauzelle et s'arrête à l'entrée de ce dernier. Laurent et Minet font descendre le

La « barrière du Curé Tué », au bois de Lauzelle. *Elle honore la mémoire de l'abbé Alphonse-Marie Huyberechts, curé d'Ottignies, assassiné à cet endroit par des collaborateurs le 22 juillet 1944. Un petit monument commémoratif a été dressé prés de la barrière. Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

curé, tirent sur lui à bout portant et abandonnent son cadavre dans un fourré. Fut-il victime d'une vengeance privée, ou de son patriotisme, ou de ses amitiés, notamment avec son vicaire, emprisonné à Beverloo ? Les raisons exactes du meurtre d'Alphonse Huyberechts restent incertaines ; ses deux meurtriers furent fusillés à Nivelles le 26 juin 1948. Après la guerre, une chapelle a été érigée à sa mémoire au bout de la drève de Warlombroux (Lauzelle), à « la barrière du Curé Tué ».

Bibliographie : *OTA 1* ; P. JAQUET, *Brabant wallon 1940-1944. Occupation et résistance*, Louvain-la-Neuve, 1985.

C. MURAILLE

CYCLOTRON

CYCLOTRON (CHEMIN DU) E8-E9-F9

Conseil communal du 27 juillet 1972.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

☛ Thème du passé universitaire.

Si le « chemin du Cyclotron » conduit effectivement à l'endroit dénommé, il est aussi un rappel du rôle pionnier joué par l'Université de Louvain dans le domaine de la physique nucléaire.

🕮 C'est en 1932 que James Chadwick (prix Nobel 1935) découvre le neutron, clef de notre compréhension de la constitution du noyau de l'atome. La même année, Ernest Lawrence (prix Nobel 1939) et Stanley Livingston inventent le cyclotron, accélérateur de particules. Ces particules à grande vitesse permettent de synthétiser des centaines de nouveaux noyaux atomiques radioactifs ou encore de provoquer la désintégration artificielle de ceux-ci en produisant notamment des quantités de neutrons bien supérieures à ce qui pouvait être produit à partir de sources radioactives naturelles telles que le radium.

À l'Université catholique de Louvain, ces deux caractéristiques suscitent, en 1937, l'intérêt du professeur Marc de Hemptinne pour ce genre d'équipement. Il était également très sensible aux progrès en thérapie du cancer par irradiation des tumeurs aux neutrons du cyclotron. Il rend visite à E. Lawrence et lui envoie ensuite deux de ses assistants, J.-M. Delfosse et P. Capron, pour se familiariser avec le cyclotron et revenir avec des plans pour en faire construire un par les ACEC (Ateliers de construction électrique de Charleroi). Un devis est préparé à la veille de la guerre ; il en résulte que le projet de cyclotron à l'Université catholique de Louvain est mis au frigo.

Il en ressort en 1947. Il n'y avait alors que quatre cyclotrons en Europe : deux en Angleterre, un à Paris et un à Zurich, mais un grand nombre aux États-Unis. Il faut se souvenir que durant la guerre 1940-1945, on avait poursuivi activement les recherches en physique nucléaire, principalement aux États-Unis. La priorité avait porté sur ses applications telles que les réacteurs nucléaires et les armes dites atomiques. La Belgique avait participé à cet effort de guerre comme fournisseur du minerai d'uranium extrait au Congo belge. Cela lui avait valu un financement important de la recherche nucléaire, que l'Université catholique de Louvain investira dans la construction du premier cyclotron belge. L'électroaimant arrive des ACEC en janvier 1951 dans le nouveau bâtiment de l'Institut de physique nucléaire construit dans le parc d'Arenberg. Il se trouve actuellement comme monument sur la berme centrale du « boulevard Baudouin Ier», à quelques dizaines de mètres de son croisement avec le « chemin du Cyclotron », après avoir travaillé comme accélérateur jusqu'en juin 1971.

Pierre Macq est envoyé en 1957 par Marc de Hemptinne chez son ami E. Lawrence, au laboratoire de Berkeley, qui était alors « La Mecque » des accélérateurs. Il en revient convaincu qu'il est urgent de moderniser le cyclotron de l'Université catholique de Louvain par l'extraction de son faisceau et sa transformation future en cyclotron à secteurs. Les moyens financiers tardent à venir et la Belgique prend petit à petit du retard dans sa percée en physique nucléaire, au point qu'en 1964, les physiciens s'accordent pour mettre ensemble tous leurs moyens financiers et humains dans le projet d'un laboratoire national de physique nucléaire de « basses énergies » (les « hautes énergies » leur étaient accessibles dans le laboratoire européen de Genève, le CERN). Ce projet avorte mais renaît sous une autre forme en 1965. En effet, sous la pression du « *Walen buiten* », l'Université catholique de Louvain, encore statutairement unitaire, envisage de désengorger la vieille ville en essaimant des candidatures et des laboratoires de recherche dans le canton de Wavre. Pourquoi ne pas commencer par un important laboratoire de physique nucléaire qui prendrait le relais du premier cyclotron ?

En décembre 1967 la décision est prise : on va acquérir un nouveau cyclotron, de performances *up to date* et l'installer sur le plateau de Lauzelle comme signe fort de la volonté d'implantation en Wallonie. En 1969, un contrat est signé entre Thomson-CSF, les ACEC et l'Université catholique de Louvain-Katholieke Universiteit Leuven ; ce contrat prévoyait l'hypothèse de l'érection des deux sections linguistiques de l'« Université » en personnalités juridiques distinctes, ce qui n'allait pas tarder.

Le 2 février 1971, le roi Baudouin, entouré de 13 de ses ministres et des représentants de 30 pays, assiste dans le grand hall du cyclotron de Louvain-la-Neuve à l'inauguration de la première pierre de l'Université catholique de Louvain « chassée » de sa ville d'origine. En 1972, CYCLONE (CYClotron de Louvain-la-NEuve) fournit ses premiers faisceaux.

La créativité et le dynamisme des ingénieurs, des physiciens et des techniciens feront de cet accélérateur, en perpétuelle actualisation, un catalyseur de collaborations interuniversitaires, internationales et interdisciplinaires, notamment en médecine. À l'aube du troisième millénaire, le Centre de recherche du cyclotron est le leader dans l'accélération par cyclotron de noyaux radioactifs utilisés notamment pour reconstituer en laboratoire des éléments de la genèse de la matière lors d'explosions stellaires.

Culasse de l'aimant du premier cyclotron belge, au Boulevard Baudouin Ier. *C'est en 1947 que fut lancé à l'Université catholique de Louvain le projet de construction d'un cyclotron conçu par le professeur Marc de Hemptinne dès avant la guerre. L'électroaimant fut installé en janvier 1951 dans le nouveau bâtiment de l'Institut de physique nucléaire construit dans le Parc d'Arenberg. Il se trouve actuellement comme monument sur la berme centrale du « boulevard Baudouin Ier », après avoir travaillé comme accélérateur jusqu'en juin 1971. Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

La dynamique créée par ce Centre de recherche est, en 1986, à l'origine de la création par l'ingénieur en chef de CYCLONE d'une firme de renom international dans la construction d'accélérateurs : IBA (Ion Beam Application), installée dans le parc scientifique de Louvain-la-Neuve, près de CYCLONE.

P. MACQ

D

DÉDALE

DÉDALE (RUELLE) E7

Conseil communal du 17 décembre 1974.

Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

« Ruelle Dédale » rappelle cet architecte, sculpteur et inventeur légendaire d'Athènes. On a voulu évoquer ici la légende racontant son périple dans le labyrinthe. La configuration de cette ruelle le justifie.

🕮 Dédale (en grec, l'adjectif *daidalos* signifie « travaillé avec art ») est un personnage légendaire, généralement considéré comme appartenant à la famille royale d'Athènes, auquel ont été attribuées plusieurs inventions. La première référence à cet « artisan » se trouve dans l'*Iliade* (XVIII, 590-592), où il est mentionné comme ayant bâti un *choros*, c'est-à-dire un lieu où l'on danse, pour Ariane, la fille du roi Minos, à Cnossos, en Crète. À l'époque classique, il fut considéré comme un sculpteur de génie et passait pour avoir, le premier, libéré la statuaire grecque archaïque de sa rigidité, en représentant ses personnages dans l'attitude de la marche. Dans le *Ménon* (97, d), Platon ne manque pas de faire allusion aux statues de Dédale, sur un ton quelque peu humoristique : « [...] ces statues, si on néglige de les fixer, prennent la fuite et s'en vont : il faut les attacher pour qu'elles restent » (traduction de A. CROISET, C.U.F.). Outre ses qualités de sculpteur, l'époque hellénistique vit en Dédale un architecte de talent, constructeur du Labyrinthe de Cnossos. Selon la légende, Dédale, jaloux des dons exceptionnels de son neveu et apprenti Talos, le précipita du haut de l'Acropole après que celui-ci eut inventé la scie, en s'inspirant de la mâchoire d'un serpent. Condamné pour ce meurtre par l'Aréopage, il s'exila et vint se réfugier auprès du roi Minos, pour qui il construisit un palais aux couloirs inextricables, le Labyrinthe, où fut enfermé le Minotaure. Après la victoire de Thésée sur ce dernier, l'architecte y fut emprisonné avec son fils Icare, pour avoir inspiré à Ariane l'idée de la pelote de fil. Mais tous deux réussirent à s'échapper par les airs, ainsi que le raconte Ovide dans ses *Métamorphoses* (VIII, 188-195) : « [Dédale] s'applique à un art jusqu'alors inconnu et soumet la nature à de nouvelles lois. Il dispose des plumes à la file en commençant par la plus petite [...]. Puis il attache ces plumes au milieu avec du lin, en bas avec de la cire et, après les avoir ainsi assemblées, il leur imprime une légère courbure pour imiter les oiseaux véritables » (traduction de G. LAFAYE, C.U.F.). Après avoir assisté à la chute tragique de son fils trop audacieux, l'inventeur du vol arriva sain et sauf en Grande Grèce.

Le mot « dédale », devenu nom commun, est synonyme de « labyrinthe ». Outre la linguistique, l'inventeur a inspiré de nombreux artistes et écrivains. À commencer par Bruegel l'Ancien, dans son tableau *La chute d'Icare*, réalisé d'après le récit d'Ovide. C'est une phrase de ce même texte, *et ignotas animum dimittit in artes*, que James Joyce a choisie comme épigraphe pour son roman autobiographique *Portrait de l'artiste en jeune homme* (1916), dont le héros porte le nom de Stephen Dedalus.

Bibliographie : *Dictionnaire culturel de la mythologie gréco-romaine*, sous la dir. de R. MARTIN, Paris, 1992, p. 81-82 ; P. GRIMAL, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, 7e éd., Paris, 1982, p. 118 ; S.P. MORRIS, *Daidalos*, dans *The Dictionary of Art*, sous la dir. de TURNER, t. VIII, Londres-New York, 1996, p. 457-458.

O. DE BRUYNE

DEFRECHEUX

DEFRECHEUX (SENTIER) C6

Conseil communal du 16 septembre 1980.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

☛ Thème des littérateurs wallons ou régionalistes.

🕮 « Sentier Defrêcheux » [*sic*] célèbre l'écrivain dialectal liégeois Nicolas Defrecheux (1825-1874), l'un des poètes wallons les plus connus du XIXe siècle, « héritier d'un romantisme mineur », et que l'on considère généralement comme le créateur de l'élégie wallonne. Son œuvre littéraire n'est pas très abondante, mais il est l'auteur de poésies très célèbres et d'une œuvre décisive par ses prolongements.

Son premier succès est dû à sa célèbre complainte *Lèyîz-m'plorer,* qui connut un succès considérable au point d'être l'objet entre 1854 et 1856 de 6 tirages successifs, à 2.000 exemplaires sur feuilles volantes. La joute organisée en 1856 par la Société philanthropique « Les Vrais Liégeois » pour célébrer le 25e anniversaire du règne de Léopold Ier, qui couronna son « cramignon » *L'avez-v'vèyou passer ?*, eut tant de succès qu'elle donna l'idée à certains de créer une « société littéraire wallonne ». Cette idée fut concrétisée le 27 décembre de cette même année 1856 avec la naissance de la « Société liégeoise de littérature wallonne » (qui s'appelle de nos jours « Société de langue et de littérature wallonnes »), sorte d'académie wallonne qui allait donner un essor définitif au mouvement dialectal, à Liège d'abord, dans le reste de la Wallonie ensuite. Defrecheux est en outre le compositeur des paroles du fameux *Tchant des Lidjwès*.

Comme le dit Maurice Piron, « La poésie lyrique wallonne prend chez lui son vrai départ. Une lyrique chantée [...] : on sait que

Nicolas Defrecheux, vers 1850 (gravure de Léon Defrecheux, reproduite dans N. Defrecheux, Œuvres complètes. Édition du centenaire, Liège, 1925). *Nicolas Defrecheux (1825-1874) est l'auteur de la célèbre complainte* Lèyîz-m'plorer*, qui connut un succès considérable, au point d'être l'objet, entre 1854 et 1856 de 6 tirages successifs, à 2.000 exemplaires sur feuilles volantes.*

lyrisme et chanson ne se dissocièrent en wallon que vers la fin du siècle ».

Bibliographie : *AnthLW*, p. 189 ; N. DEFRECHEUX, *Œuvres complètes*, Liège, 1925 ; *DHB ; DSLA* ; *LittérDialWallonie*, p. 87, 90 ; A. MAQUET, *La chanson et la poésie wallonnes au XIXe siècle*, dans *La Wallonie*, t. II, p. 468-470.

J. GERMAIN

DÉTERMINÉS WALLONS (THÈME DES)

Dans le choix des déterminés, ou termes génériques servant à désigner les voies publiques, la Commission de toponymie s'est efforcée d'introduire la plus grande diversité possible. Pour éviter les déterminés les plus fréquents (« rue », « place », « avenue », etc.), elle a fait preuve d'originalité en choisissant des désignations moins usuelles (« cours », « impasse », « venelle », « rampe », etc.). Parmi celles-ci, un certain nombre ont été empruntées au lexique wallon ou du français régional.

☛ CORTIL ; DRÈVE ; PENDÉE ; SCAVÉE ; TAILLE ; TIENNE.

DEWANDELAER

DEWANDELAER (SENTIER FRANZ) C7

Conseil communal du 16 septembre 1980.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.
☛ Thème des littérateurs wallons ou régionalistes.

« Sentier Franz Dewandelaer » (1909-1952) honore ce poète dialectal et en langue française nivellois, « hors du commun ».

🕮 Extrêmement sensible à la peine et à la douleur de ses semblables, écorché vif pourrait-on dire, Franz Dewandelaer, qui a écrit la plupart de ses poèmes entre 1928 et 1936, est l'auteur d'une des œuvres poétiques « les plus fortes et les plus pathétiques de la poésie wallonne ». Pour M. Piron, chez Franz Dewandelaer, « la virtuosité de l'écriture trouve son dépassement dans une rhétorique du cri qui fait fleurir les images et les rythmes ».

Parmi ses œuvres significatives, on citera *Bouquèt-tout-fêt* (1ère éd., 1933), recueil voué à sa ville natale de Nivelles, *Èl moncha qui crèch* (1ère éd., 1948) et *Bokèts dè l' nut'* (1935), chœur parlé sur le monde

Franz Dewandelaer : dessin de Jules Lempereur. *Extrêmement sensible à la peine et à la douleur de ses semblables, écorché vif pourrait-on dire, Franz Dewandelaer (1909-1952), qui a écrit la plupart de ses poèmes entre 1928 et 1936, est l'auteur d'une des œuvres poétiques « les plus fortes et les plus pathétiques de la poésie wallonne ». Pour M. Piron, chez Franz Dewandelaer, « la virtuosité de l'écriture trouve son dépassement dans une rhétorique du cri qui fait fleurir les images et les rythmes ». Photo Y. Dewandelaer.*

du travail, ainsi que quatre longs poèmes, *L'honne qui brait* (1932) *L'Aveûle* (1939), *Èl Bribeû* (1948) et *Èl Fou* (1950). L'ensemble de son œuvre poétique ne fut réuni qu'en 1970.

Bibliographie : *AnthLW*, p. 520 ; F. DEWANDELAER, *Œuvres poétiques* (Collection littéraire wallonne, 4), éd. critique par J. GUILLAUME, Liège, 1970 ; Y. DEWANDELAER, *Le chœur parlé wallon*, dans *Entre poésie et propagande. Charles Plisniers et les chœurs parlés en Belgique*, sous la dir. de P. ARON, Bruxelles, 1997, p. 147-160 ; J. LECHANTEUR, *La poésie wallonne au XXe siècle*, dans *La Wallonie*, t. III, p. 196-197 ; *LittérDialWallonie*, p. 126-127.

J. GERMAIN

DINANDIERS

DINANDIERS (PASSAGE DES) E5-F5

Conseil communal du 17 mai 1977.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des métiers traditionnels de Wallonie.
Le « passage des Dinandiers » évoque un artisanat wallon typique, propre, à l'origine, à Dinant et à sa région.

🕮 Le nom est éloquent, mais il peut prêter à confusion : ce n'est pas seulement à Dinant que l'on fabriquait des objets de dinanderie. C'est au cours du Moyen Âge central et tardif que la ville de Dinant établit progressivement sa suprématie dans la réalisation des objets en laiton, si bien que le terme de dinanderie, attesté dès Philippe de Commines peu avant 1500, devint usuel. Lit-on des études en allemand ou en anglais sur le sujet, le mot dinanderie y est utilisé tel quel.
L'art des dinandiers est lié au laiton, un alliage de cuivre rouge et d'un autre minerai : au Moyen Âge, on recourait à la calamine que l'on exploitait dans la vallée de la Meuse, et à l'étain importé d'Angleterre ; par la suite, le zinc interviendra en proportion croissante. Le résultat était un métal d'une belle couleur jaune, le laiton, que les anciens appelaient aurichalque, d'après l'apparence de l'or qu'il gagnait entre les mains de l'artisan.
Le laiton se prêtait à deux opérations principales : le battage et la fonte. Les « batteurs de cuivre jaune » formaient une corporation à Huy, Dinant et Bouvignes, puis dans d'autres villes à la fin de la période médiévale. Ils travaillaient une feuille laminée de laiton pour en façonner par battage des plats, des bassins et des chaudrons, et les ciselaient ensuite pour en terminer la décoration. Notre terme de « batterie de cuisine » dérive d'ailleurs de cette technique du métal battu. Quant aux fondeurs de laiton, ils produisaient des œuvres de plus forte taille, tels les chandeliers, les fonts baptismaux ou les lutrins. Célèbres à juste titre, les fonts baptismaux attribués à Renier de Huy (XIIe siècle) et conservés à l'église Saint-Barthélemy à Liège, en constituent le chef-d'œuvre incontesté. Citons aussi le fameux « Bassinia » de Huy, la fontaine datée de 1406 et ornée de quatre statues des saints patrons de la ville.
C'est du XIIIe au XVe siècle que le commerce de Dinant est le plus florissant. Les Dinantais, surnommés « copères » (d'après le latin *cuprum,* pour « cuivre »), ont des comptoirs à Londres, à Cologne, dans les villes de la Hanse, etc. Mais l'essor connaîtra un arrêt brutal avec la destruction de Dinant par les troupes de Philippe le Bon en 1466. Tandis que la ville se relève au XVIe siècle et que le métier des batteurs de cuivre s'y rétablit tant bien que mal, c'est désormais Aix-la-Chapelle qui domine le marché de la dinanderie. D'autres villes exportent également : ainsi, Tournai se distingue pour les lutrins en forme d'aigle aux ailes déployées. Au départ de Bruges et d'Anvers, les objets en laiton coulé suivent les mêmes circuits commerciaux que les tableaux des Primitifs flamands ou que les tapisseries : on les trouve encore de nos jours dans des églises d'Espagne, d'Italie ou de Grande-Bretagne.

Les fonts baptismaux attribués à Renier de Huy (XIIe siècle) et conservés à l'église de Saint-Barthélemy à Liège, constituent le chef-d'œuvre incontesté de la dinanderie. *C'est au cours du Moyen Âge central et tardif que la ville de Dinant établit progressivement sa suprématie dans la réalisation des objets en laiton, si bien que le terme de dinanderie, attesté dès Philippe de Commines peu avant 1500, devint usuel. Lit-on des études en allemand ou en anglais sur le sujet, le mot dinanderie y est utilisé tel quel. Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

Bibliographie : *Arts du laiton. Dinanderie*, Namur, 1992 ; S. COLLON-GEVAERT, *Histoire des arts du métal en Belgique*, Bruxelles, 1951 ; M. DE RUETTE, *Étude technologique des dinanderies coulées*, dans *Bulletin des Musées royaux d'art et d'histoire*, t. LVIII, 1987, p. 5-42 ; J. MULLER, *De la Meuse à l'Escaut. Dinanderie mosane et tournaisienne avant 1500*, dans J. SQUILBECQ, *Dinanderie*, dans *Rhin-Meuse. Art et civilisation, 800-1400*, Bruxelles, 1972, p. 67-72 ; *La Wallonie. Le pays et les hommes*, sous la dir. de H. HASQUIN, t. I, Bruxelles, 1977, p. 355-368.

B. VAN DEN ABEELE

DISCOBOLE

Discobole (cour du) [en réserve]

DISCOBOLE (RUE DU) D2-D3

Conseils communaux des 17 mai 1977 (cour) et 20 décembre 1977.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des sports.

« Cour du Discobole » et « rue du Discobole » rappellent l'athlète qui, dans l'antiquité grecque, pratiquait le lancer du disque ou du palet. Le lancer du disque étant une discipline olympique, les jeux sont également évoqués ici.

La cour du Discobole avait été prévue initialement aux abords de la rue du même nom (qui existe bel et bien), mais elle a en quelque sorte été absorbée par cette dernière.

🕮 Le lancement du disque est celui des quatre lancers de l'athlétisme qui a le moins de références utilitaires. On peut retrouver des marques d'origine militaire de défense et d'attaque dans les lancers de javelots, de poids et de marteau. Il n'y a par contre pas de traces du genre dans le mouvement du lanceur de disque, dans lequel on verrait plutôt une sorte de mouvement de danse.

Le lancement du disque a été officialisé au cours de la XVIIIe Olympiade, en 708 avant Jésus-Christ. L'épreuve était cependant bien antérieure et abondamment décrite par les auteurs anciens. Elle faisait partie du pentathlon qui l'associait à la course, à la lutte, au javelot et au saut en longueur.

Myron, sculpteur grec du Ve siècle avant Jésus-Christ, et son célèbre discobole ont très certainement contribué à populariser le lancer du disque. L'œuvre est superbe même si le geste censé représenter la position de départ est une parfaite illusion. L'artiste est parvenu à y synthétiser des idées de force, de concentration, d'élégance, de maîtrise, d'habileté. C'est incontestablement une œuvre majeure, préfigurant la perfection classique grecque dans la représentation du mouvement. L'original se trouve au musée national d'Athènes.

Le lancer du disque est repris dans les activités d'athlétisme enseignées et organisées au Complexe sportif de Blocry.

Y. LEROY

☛ COUBERTIN ; MARATHON.

DJAUQUET

DJAUQUET (TAILLE) B3-C3

Domaine universitaire.

Toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

La « taille Djauquet », wallon *taye Djôkèt*, était la propriété d'un certain Jacquet. En 1828, « la Taille Jacquet » était un bois de 30 ha 85 a 28 ca [*OTA*, p. 180].

🕮 *Djôkèt* est la forme wallonne de *Jacquet*, anthroponyme dérivé de *Jacques* (diminutif en *et*). La Commission a accepté la proposition de M. P. André de garder la tradition orale et de former le toponyme à partir de la forme wallonne du nom *Djauquet*, alors que les mentions écrites anciennes étaient francisées.

✍ Djauquet, wallon *Djôkèt*

Déterminant :

1701, « Jean-Claude de Spangen vend une coupe de bois appelée la taille Jaucquet, dans les bois domaniaux à Ottignies » [*WAV*, XXI, p. 6] ; 1716, « une partie de bois appelée la taille Jacquet bize au bois d'Affligem midi à la campagne de Blocqueri amont à la taille de faude » [*AGR*, *GSN*, n° 1535 *D Martin*] ; 1772, « fief en la campagne de Blocry descors à la taille Jauquet » [*D Martin*] ; 1774, « La taille Jacquet à Blocry » [*OTA*, p. 180] ; 1782, « un bois grand 1 jour et demi sous Ottignies, un côté à la taille Jacquet, deuxième au blanc Try » [*AGR*, *GSN*, n° 1545, *D Martin*] ; 1846, « sentier longeant la taille Jacquet » [*ACVOtt*] ; 1876, 1890, 1932, « Taille Jacquet » [*LP*, *CPB*, *D André*] ; 1977, 1981, 1987, « la Taille Djauquet » [*PV* 26 ; *REUL ; InforV*] ; 1985, « la Taille Djaukuet » [*CBL*].

I. LEJEUNE

DOUDOU

DOUDOU (CLOS DU) D4

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

Derrière « clos du Doudou » se cache le Doudou montois, ce dragon occis le dimanche de la Trinité, sur la Grand-Place de Mons, lors du combat dit du Lumeçon.

🕮 Il s'agit d'un combat entre saint Georges, assisté de quatre « chinchins » (chevaux-jupons), et le dragon. Le monstre est manœuvré par sept « hommes de dragon » vêtus de blanc et défendu par deux « diables » et deux « hommes sauvages ». Ce folklore est rappelé chaque année, sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve, grâce à une initiative de la Montoise, régionale regroupant les étudiants originaires de Mons. Doudou est non seulement le nom du dragon, qui signifie « un être gros, monstrueux, difforme et disproportionné », mais aussi le titre de l'air local de Mons.

Bibliographie : *APW*, p. 422 ; *FBe,* t. I, p. 54, 55 ; R. MEURANT, *Le Lumeçon*, Mons, 1977.

I. LEJEUNE

☛ CAR D'OR

Depuis une bonne dizaine d'années maintenant, les étudiants de la régionale de Mons-Borinage fêtent le Doudou à Louvain-la-Neuve (affiche de 1985 environ). *Le Doudou montois est un dragon occis le dimanche de la Trinité, sur la Grand-Place de Mons, lors du combat dit du Lumeçon. Il s'agit d'un combat entre saint Georges, assisté de quatre « chinchins » (chevaux-jupons), et le dragon. Le monstre est manœuvré par sept « hommes de dragon » vêtus de blanc et défendu par deux « diables » et deux « hommes sauvages ». Photo Jozeph Goossens.*

DOYENS

DOYENS (PLACE DES) E6

Conseil communal du 20 novembre 1990.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du passé universitaire.

La « place des Doyens », sur laquelle donne l'entrée de l'Institut d'administration et de gestion (IAG), évoque bien sûr la fonction de celui qui, à l'Université de Louvain comme dans beaucoup d'autres universités, préside aux destinées d'une faculté, mais constitue également un rappel de Leuven et de sa *Dekenstraat*, où se trouvait notamment l'Institut de Commerce.

🕮 Sous l'Ancien Régime, l'élection du doyen et les conditions d'éligibilité variaient légèrement d'une faculté à l'autre (l'université comporte alors cinq facultés : des arts, de théologie, de droit canonique, de droit civil et de médecine). À la Faculté des arts, la charge fut d'abord mensuelle puis, à partir de 1492, d'une durée de quatre mois ; à la Faculté de théologie, elle fut trimestrielle jusqu'en 1445, puis semestrielle ; elle était semestrielle aux deux facultés de droit et de droit canonique. À la Faculté des arts, le doyen était choisi dans les pédagogies, puis, à partir de 1435, alternativement dans les pédagogies et les « Nations » ; dans les autres facultés, il était élu uniquement parmi les docteurs. Le doyen, qui siégeait au conseil général de l'Université, convoquait le conseil facultaire, présidait les séances et faisait exécuter les décisions de l'assemblée. À côté du conseil facultaire, qui avait des pouvoirs très étendus en matière de discipline et d'enseignement, l'administration facultaire comprenait un bedeau, qui annonçait toutes les activités de chaque faculté, et un receveur, qui percevait les droits d'examens, recouvrait les créances et gérait la caisse commune.

Dans l'université d'État hollandaise, où le pouvoir échappe largement à la communauté universitaire, le doyen n'avait que de faibles prérogatives. Choisi parmi les professeurs ordinaires et élu pour un an, il convoquait et dirigeait le conseil de faculté, composé habituellement des professeurs ordinaires. Il arrivait que les curateurs de l'université consultent les conseils de faculté en matière d'enseignement...

L'Université catholique de Louvain restaurée en 1834 comprenait cinq facultés (droit, médecine, philosophie et lettres, sciences et théologie), auxquelles vinrent s'adjoindre un nombre croissant d'écoles et d'instituts tendant, avec le temps, à conquérir leur autonomie. Elles étaient administrées par un conseil de faculté comprenant tous les professeurs titulaires et présidées par un doyen élu par ces derniers pour un an. Se réunissant tous les mois, le conseil s'occupait essentiellement de la mise au point des

La rue des Doyens à Leuven (*Dekenstraat*) : vue actuelle de l'ancien Institut de commerce. *La « place des Doyens », sur laquelle donne l'entrée de l'Institut d'administration et de gestion (IAG), évoque bien sûr la fonction de celui qui, à l'Université de Louvain comme dans beaucoup d'autres universités, préside aux destinées d'une faculté, mais constitue également un rappel de Leuven et de sa* Dekenstraat*, où se trouvait notamment l'Institut de Commerce. Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

programmes d'études, mais ne pouvait rien décider sans l'approbation du recteur. Théoriquement, il aurait pu débattre de tous les problèmes liés à l'enseignement et à la recherche, mais dans la pratique, ce ne fut guère le cas. La plupart du temps, les professeurs traitaient directement avec le recteur des problèmes de leur service et bientôt, on prit l'habitude de délibérer des questions concernant plusieurs professeurs fréquentant le même bâtiment (l'Institut de chimie, l'Institut de zoologie, etc.) ou, en philosophie et lettres, appartenant au même groupe d'études (histoire, philologie classique, etc.). En fait, la fonction de doyen resta longtemps sans grande portée, d'autant que son rôle au conseil rectoral était purement passif. En 1957, devant l'impossibilité pour le recteur de continuer à s'occuper de tout, les compétences des doyens furent élargies et leur mandat porté à trois ans. À partir de la réforme de 1963, qui vit notamment le dédoublement linguistique des facultés, le mouvement s'accentua, stimulé bientôt par les événements de 1968. Élus pour quatre ans, les doyens jouent aujourd'hui un rôle important au sein du Conseil académique, qui constitue l'organe supérieur de l'université en matière d'enseignement et de recherche.

Bibliographie : P. ORIANE, *L'institution, son administration, ses services*, dans *UCLVMI*, p. 183-193 ; *UL 1425-1975*, p. 43-45, 192, et 279-282.

L. COURTOIS

DRÈVE

DRÈVE DE CLAIRLANDE	A1
DRÈVE DE LAUZELLE	HP
DRÈVE DES QUEWÉES	HP
DRÈVE DE WARLONGBROUX	A3-A4-B4

☛ Thème des déterminés wallons.

« Drève », wallon *drêve*, est un régionalisme du Nord (Flandre, Wallonie et nord de la France), venant du moyen néerlandais *dreve*.

La « drève de Clairlande », au bois de Lauzelle. *Drève, du wallon* drêve*, est un régionalisme du Nord (Flandre, Wallonie et nord de la France), venant du moyen néerlandais* dreve*. À l'origine, ce mot avait le sens de « chemin propre à y conduire du bétail » et aujourd'hui,* drève *désigne une « rangée d'arbres ». Photo Serge Haulotte.*

À l'origine, ce mot avait le sens de « chemin propre à y conduire du bétail » et aujourd'hui, *drève* désigne une « rangée d'arbres » [*FEW*, III, p. 158b, XV-2, p. 69 ; Geschiere, p. 104 ; *DL* ; *DFL* ; *DAF* ; *GR*]. À Louvain-la-Neuve, *drève* sert de déterminé à quatre toponymes du bois de Lauzelle.

I. LEJEUNE

E

ÉCHANGE

Échange (place de l') [en réserve]

Conseil communal du 13 septembre 1977.
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La désignation « place de l'Échange » avait été initialement prévue pour qualifier l'actuelle place de l'Accueil, mais ce dernier toponyme a été préféré par la Commune, afin de conserver le souvenir de l'accueil fait à l'Université par les autorités communales, à la suite du *Walen buiten.* Le toponyme sera réutilisé pour un espace qui doit encore être construit et qui assurera la rencontre de plusieurs fonctions urbaines.

☛ ACCUEIL

ÉCHASSIERS

ÉCHASSIERS (RUE DES) D4

Conseil communal du 15 avril 1975.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

« Rue des Échassiers » évoque le folklore namurois et ses jeux d'échasses.

Le *FEW* fait mention de deux appellations : *eschasseur* et *eschassier* ont toutes deux le sens de « celui qui marche sur des échasses ». La première forme aurait donné le nom régional en wallon *chacheû*, traduit en français régional par « échasseur ». Un autre dérivé, le wallon *scacî* (voir les *scacîs* de la Lesse, à Wanlin), a donné la forme portant le suffixe *-ier*, « échassier » [*FEW*, XVII, p. 75-76 ; *DWFN* ; *LN*, p. 410]. À Louvain-la-Neuve, on avait retenu, au départ, « rue des Échasseurs », puis, le toponyme a été transformé en « rue des Échassiers ». Après hésitation, la Commission a préféré la seconde forme « échassier », la première étant régionale. Pourtant, choisir « échasseur » aurait sans doute permis d'éviter une confusion de sens avec les « échassiers », ces oiseaux des marais aux longues pattes.

Namur : Combat d'échasseurs. *Dès le XIe siècle, les échasses étaient en vogue à Namur, à cause des inondations périodiques qui couvraient le bas de la ville, lors des crues de la Meuse : les Namurois pouvaient ainsi se déplacer les pieds au sec. L'origine lointaine de ce groupe folklorique namurois remonterait au Moyen Âge. Les « échasseurs », juchés sur des échasses de 2 mètres 15 de haut, mènent des combats bien réglés, où toutes les manœuvres, mouvements d'attaque et de défense, portent un nom précis et sont minutieusement préparés. Photo Philippe Wéry.*

📖 Dès le XIe siècle, les échasses étaient en vogue à Namur, à cause des inondations périodiques qui couvraient le bas de la ville, lors des crues de la Meuse : les Namurois pouvaient ainsi se déplacer les pieds au sec. L'origine lointaine de ce groupe folklorique namurois remonterait au Moyen Âge. Les « échasseurs », juchés sur des échasses de 2 mètres 15 de haut, mènent des combats bien réglés, où toutes les manœuvres, mouvements d'attaque et de défense, portent un nom précis et sont minutieusement préparés.

Bibliographie : J.-Ch. DE WASSEIGE, *Les échasseurs namurois au XVIIIe siècle*, dans *Tradition wallonne*, t. VIII, 1991, p. 85-132 ; *FBe,* t. I, p. 114, 118, t. III, p. 42 ; F. ROUSSEAU, *Légendes et coutumes du pays de Namur* (Collection Folklore et art populaire de Wallonie, 2), Bruxelles, 1971, p. 146-197 ; J. WILLEMART, *Un jeu traditionnel : les joutes d'échasses à Namur*, dans *XLVe Congrès de la Fédération des cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique. Ier Congrès de l'Association des cercles francophones d'histoire et d'archéologie. Congrès de Comines. 28-31.VIII.1980. Actes*, t. I, Bruxelles, 1980, p. 455-456.

I. LEJEUNE

ÉGLISE

ÉGLISE (PLACE DE L')
[en réserve, sans localisation précise]

Conseil communal du 13 septembre 1977.
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.Ce toponyme devait se situer près de l'église Saint-François.

📖 L'église principale de Saint-François a été réalisée par Jean Cosse en 1984, tout près du centre-ville, sur un terrain déclive,

L'église Saint-François. *À Louvain-la-Neuve, l'Église n'est pas vraiment au centre du village, puisqu'elle s'élève à l'entrée du quartier de l'Hocaille. Elle n'a pas non plus été plantée d'emblée comme point de repère, mais n'est apparue qu'après plusieurs années (pose de la première pierre le 26 mars 1983). L'Église Saint-François d'Assise, conçue et dessinée par Jean Cosse, est ornée à l'intérieur d'œuvres du céramiste Max Vanderlinden. Ici, on voit le clocher s'évasant comme la corolle d'une tulipe. Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

parmi les collèges universitaires, les maisons et les « kots ». Elle s'inscrit comme le troisième des édifices sacrés dans l'œuvre de l'architecte. Depuis le Concile Vatican II en effet, J. Cosse, avec d'autres, s'est beaucoup intéressé à l'actualisation d'une église nouvelle, pour le monde d'aujourd'hui, qui réponde aux préoccupations conciliaires en s'écartant volontiers du système basilical traditionnel. D'où, en particulier, l'organisation intérieure, tout entière centrée sur l'autel axial et modulable ici en trois degrés d'espaces étagés et charpentés, suivant les nécessités de la célébration, et de surcroît accompagnée de lieux cultuels secondaires et de locaux pour les besoins normaux d'une communauté paroissiale. L'expression architecturale est moderne, même si elle utilise la brique généreusement et même, pourrait-on dire, si elle conserve la symbolique essentielle du signal de la tour-clocher « qui célèbre les noces entre terre et ciel ». La structure exploite les vertus du béton armé ; l'architecte se souviendra clairement des mêmes concepts du mur mince autostable et de l'encorbellement, avec ses plissements et ses échancrures lumineuses, dans les églises de Koekelberg (1989) et du Morvan (1992).

Bibliographie : J. COSSE, *Terre-ciel*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des Beaux-Arts*, 5e sér., t. LXIX, 1987, p. 331-368 ; N. GILSOUL, *Jean Cosse. De l'enseignement à l'œuvre*, Mémoire de licence inédit en architecture, École Saint-Luc, Bruxelles, 1996, p. 198-199.

L.-F. GENICOT

EINSTEIN

EINSTEIN (AVENUE ALBERT) E9-E10

Einstein (parc scientifique Albert)

Conseil communal du 25 février 1975 (avenue).
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

L'« avenue Albert Einstein », qui a donné son nom au parc scientifique avoisinant. *Né en Allemagne en 1879, le physicien Albert Einstein est une des figures les plus marquantes de la science contemporaine. On l'a souvent classé dans la lignée d'un Newton qui le précédait de plus de deux cents ans. Populaire de son vivant, il l'est resté au-delà de sa mort en 1955, surtout par la réponse qu'il donna en 1905 à la question : « L'inertie d'un corps dépend-elle de son contenu énergétique ? ». Sa réponse se résume par la formule : $E = mc^2$. Photo Serge Haulotte.*

☛ Thème des sciences exactes.

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

📖 Né en Allemagne en 1879, le physicien Albert Einstein est une des figures les plus marquantes de la science contemporaine. On l'a souvent classé dans la lignée d'un Newton qui l'a précédé de plus de deux cents ans. Populaire de son vivant, il l'est resté au-delà de sa mort en 1955, surtout par la réponse qu'il donna en 1905 à la question : « L'inertie d'un corps dépend-elle de son contenu énergétique ? ». Sa réponse est que la masse « m » d'un corps est la mesure de sa capacité d'énergie « E ». Elle se résume par la formule lapidaire : $E = mc^2$, où c, la vitesse de la lumière dans le vide, « est indépendante de l'état de mouvement de la source lumineuse ». Cette assertion est à la base de la relativité, qualifiée plus tard de « restreinte » par rapport aux développements qu'Einstein allait lui donner quelques années plus tard dans la théorie de la relativité « générale » qui est restée confinée dans un cercle restreint de scientifiques.

Quelques mois avant cette publication, il avait trouvé l'explication de l'effet photoélectrique : « Il me semble en effet que les observations [...] seront mieux compréhensibles si l'on admet que l'énergie lumineuse se répartit discontinûment dans l'espace [...] en un nombre fini de quanta d'énergie localisée dans l'espace, qui se propagent sans se diviser... ». Le photon était né et avec lui la dualité onde-corpuscule de la lumière considérée comme pure onde électromagnétique. Cette découverte allait ouvrir quelque vingt ans plus tard la voie à la mécanique ondulatoire (ou quantique) régissant le microcosme : Louis de Broglie inversait la démarche d'Einstein en associant à la matière traditionnellement considérée comme corpusculaire, un nouveau type d'onde, les ondes de matière.

Ces deux mémoires d'Einstein, dont le second sur l'effet photoélecrique lui valut explicitement le prix Nobel de physique en 1921, nous permettent de comprendre, notamment, comment et pourquoi et pour combien de temps le soleil nous arrose d'énergie qui chauffe notre planète et lui donne la vie grâce à la photosynthèse. Ces découvertes ont conduit l'homme du XXe siècle à l'utilisation de l'énergie nucléaire ou à l'électrification par panneaux solaires. La science mène souvent à des résultats « utiles » par des voies le plus souvent inattendues mais surtout, elle ouvre le chemin à une vision nouvelle de l'univers et de ses habitants.

Cette dernière remarque caractérise l'œuvre d'Einstein entre 1907 et 1911, où seront mis en lumière les principes de la relativité généralisée qui introduisent l'équivalence d'un champ de gravitation et d'un système accéléré sans gravitation. La façon de comprendre la chute d'une pomme ou l'attraction terre-lune par une force à la Newton en sort totalement bouleversée. Cette dernière est pourtant une manière pratique et d'ailleurs la seule utilisée pour traiter des problèmes tels que le lancement d'un véhicule sur la lune ou sur Mars ou encore celui du rendez-vous de cosmonautes dans un laboratoire spatial, parce que les masses en jeu et leurs vitesses sont faibles. Il n'en est plus de même quand on veut se faire une image de l'histoire de notre univers en expansion depuis 15 à 20 milliards d'années ! Les masses et les vitesses en jeu sont énormes et l'approximation Newtonienne

n'est plus valable. La vision d'Einstein de la gravitation dépasse-t-elle la simple spéculation ou l'attrait d'une formulation mathématique élégante ? Les « équations de la gravitation » prévoyaient qu'un rayon lumineux serait dévié au voisinage de masses importantes : en 1919, la preuve expérimentale en était faite et remettait ainsi en cause définitivement la vision newtonienne de la gravitation.

« De savant connu et apprécié d'une élite, Einstein devient dès 1919, une vedette connue du monde entier » (R. Debever). « Il faut qu'il existe des hommes qui servent pour les autres de porteurs d'illusions et j'en suis devenu un de façon extraordinaire. Aussi longtemps que l'on reconnaît soi-même cette situation, qu'importe » (A. Einstein).

Albert Einstein assistera à Bruxelles, en 1911, à la naissance des illustres Conseils Solvay et à celui de 1913 avant la première guerre ; on l'y retrouvera en 1927 et 1930. Il est invité pour la première fois, avec son violon, au palais de Laeken par la reine Élisabeth en 1929. Il lui vouera jusqu'à sa mort amitié et estime. La montée du nazisme et de son antisémitisme arrête Einstein en Belgique en 1933 sur son chemin de retour en Allemagne après l'un de ses nombreux déplacements. Cette même année, il porte son choix sur une des nombreuses institutions qui souhaitaient se l'attacher ; il émigrera finalement aux États-Unis qui l'accueillent à Princeton. Dès 1939, nonobstant le pacifisme qui l'a animé toute sa vie, il écrit une lettre au président des États-Unis l'informant des dangers que représenterait la mise au point par l'Allemagne d'une bombe nouvelle à explosif nucléaire. Il attire l'attention du président Roosevelt sur l'importance des gisements d'uranium du Congo belge. La suite est tout un chapitre de l'histoire du XXe siècle !

P. Macq

Épine

Épine (ferme de l') B8

[Épine (rue de l')] [située à Ottignies, E1]

Toponyme antérieur à la création de Louvain-la-Neuve.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

L'actuelle « ferme de l'Épine » s'appelait « ferme Roobroeck (fils) » (ancienne « ferme Dardenne ») avant la construction du site. Le nom qui lui est attribué aujourd'hui rappelle le nom du chemin qui passait près de la ferme.

🕮 Épine, wallon *spène*, du latin *spina* « épine », prend souvent, en toponymie, le sens de « aubépine » [*TDF*, p. 238]. Le « chemin de l'Épine », peut-être anciennement bordé d'aubépines, a gardé son nom uniquement sur le territoire d'Ottignies, tandis qu'il porte aujourd'hui le nom « avenue de Lauzelle » sur le site de Louvain-la-Neuve [*PCO*]. Dans la tradition orale, ce chemin est appelé « *voye dè long tchamp* », car il longeait le « long champ » [*Tém. P. Collin*, *L. Collin*].

✍ Épine : wallon *spène*

Isolé :

1752, « campagne desous l'Espine le chemin de louvain vers charleroy passant au travers (=Bois de Florival) » [*AGR*, *GSN*, n° 1163, *WAV*, IV, p. 85] ; (?), « l'Epine » (E. de la ferme de Profondval) [*PlanG*].

Déterminant :

1811, 1830, 1860, 1863, « chemin de l'Épine » [*PCPOtt* ; *OTA*, p. 145 ; *PoppOtt* ; *T&W-W*, p. 138] ; 1845, « chemin de la taillette au Cannonsart, dénomination particulière : chemin de l'Épine » [*ACVLim*] ; 1846, « chemin du Bauloy vers l'Auseille, dénomination particulière : chemin de l'Épine », « sentier du chemin de l'épine à la ferme Raussaint » [*ACVOtt*].

1845, 1846, « champ de l'épine » [*ACVLim* ; *T&W-W*, p. 148 ; *ACVOtt*].

1965, (?), « rue de l'Épine » [*CTB* ; *PCO*].

I. Lejeune

Équerre

Équerre (avenue de l') F4-F5

Équerre (place de l') F5-G5

Conseil communal du 9 novembre 1976.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des arts en général.

Les trois axes principaux du quartier des Bruyères qui donnent sur l'« avenue des Arts » portent des noms qui rappellent les arts majeurs : « avenue de la Palette » pour la peinture, « avenue du Ciseau » pour la sculpture et « avenue de l'Équerre » pour l'architecture, aussi évoquée par le « chemin du Fil à plomb » et la « rue de la Truelle ».

Ergot

Ergot (passage de l') D6

Conseil communal (?).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du passé universitaire.

Le « passage de l'Ergot » rappelle le journal étudiant *L'Ergot*, organe de la Fédération wallonne des étudiants de Louvain, dont le nom lui-même avait été choisi par allusion au Coq hardi, emblème de la Wallonie.

🕮 *L'Ergot*, organe officiel de la Fédération wallonne des Étudiants de Louvain (janvier 1932-juin 1942 ; février 1949-mai 1964).

Le premier numéro de l'*Ergot* paraît le 20 janvier 1932, animé par Léopold Derbaix, le président de la Fédé, Marc Delforge, Jean Fosty et Élie Lanotte entre autres. La reproduction d'un ergot illustre la devise du journal : *Je suis là pour défendre et non pour attaquer.* Quant aux objectifs de l'équipe, il s'agit d'affirmer leurs *aspirations de chrétien, de Belge et de Wallon.*

L'ERGOT

Chantecler · Organe Officiel de la Fédération Wallonne des Étudiants de Louvain

XXme ANNIVERSAIRE DE L'ERGOT

50 % de Ratés

L'Ergot *: numéro jubilaire de mars 1961.* L'Ergot*, organe officiel de la Fédération wallonne des Étudiants de Louvain (janvier 1932-juin 1942 ; février 1949-mai 1964). Le premier numéro de l'*Ergot *paraît le 20 janvier 1932, animé par Léopold Derbaix, le président de la Fédé, Marc Delforge, Jean Fosty, Élie Lanotte entre autres. Quant aux objectifs de l'équipe, il s'agit d'affirmer leurs* aspirations de chrétien, de Belge et de Wallon*. Photo Jozeph Goossens.*

La dimension culturelle est prioritaire jusqu'en 1935, quoique Amand Géradin évoque le problème wallon sur le plan économique. À partir de l'année académique 1935-1936, le journal est dirigé par une équipe dynamique sous la houlette du rédacteur en chef, Willy Bal. L'équipe s'attelle à développer la réflexion sur le problème « communautaire », sur la question wallonne et surtout elle vise l'approfondissement de la conscience wallonne. Aussi les responsables de l'*Ergot* s'attachent-ils à définir le régionalisme qu'ils appellent de leurs vœux. La région est une communauté concrète, faite de rapports nécessaires, fort proche de l'homme. Selon eux, le régionalisme est à la fois une défense morale, une revendication d'ordre économique et une revendication concernant les libertés administratives, soit la revendication de l'usage de compétences régionales. En outre, les dirigeants du journal s'ouvrent au Mouvement wallon, preuve en est : échos de l'*Action wallonne*, de la *Défense wallonne*, de la *Wallonie nouvelle* ; invitation de François Bovesse ; hommage à Jules Destrée à l'occasion de son décès ; en 1938-1939, participation au Congrès culturel wallon et compte rendu du IXe Congrès de Concentration wallonne ; entretiens avec Élie Baussart, Arille Carlier et Paul Collet.

Au point de vue d'une éventuelle réforme de l'État, la plupart des dirigeants de l'*Ergot* de la deuxième partie des années 1930 sont d'accord pour une décentralisation. Par contre, certains, tel Albert Hachez, la trouvent insuffisante et estiment que c'est vers un *fédéralisme plus ou moins poussé* qu'il faut s'orienter.

Il faut noter que, le changement des équipes de direction ayant généralement lieu à chaque nouvelle année académique, les préoccupations wallonnes ne se maintiennent pas toujours avec la même intensité. Toutefois, de manière globale, le souci de la Wallonie et des problèmes qui la concernent reste constant, car cette Wallonie a besoin de toutes les énergies.

L'Ergot ne reparaît pas à la rentrée académique 1942-1943. À la fin de l'année précédente, le journal avait publié une enquête de la Fédé d'où il résultait que les professeurs wallons étaient minoritaires par rapport à leurs homologues flamands et bilingues. De même, les étudiants en médecine du régime français étaient désavantagés quant aux moyens de formation professionnelle mis à leur disposition. Le recteur, Mgr Van Waeyenbergh, n'appréciant guère cette initiative, jugea le commentaire de l'*Ergot irrespectueux* et *même injurieux*.

Après l'intermède de *Chantecler*, de janvier 1946 à décembre 1948, l'*Ergot* reparaît en février 1949. Sauf à de rares exceptions, le journal d'après-guerre est moins engagé à propos de la Wallonie et de sa situation. La question de la présence de la section française de l'UCL à Louvain retient davantage l'attention des responsables.

Toutefois, quelques jalons sont à relever : au cours de l'année 1952-1953, le rédacteur en chef, Pierre Ghislain, souhaite qu'un séminaire d'économie wallonne soit créé à l'Institut des sciences économique ; en octobre 1955, l'*Ergot* invite les étudiants à s'informer sur les travaux du Conseil économique wallon et, en novembre, il publie une étude sur la démographie wallonne. En novembre 1959, l'un des rédacteurs relève qu'au plan démographique, des politiques différentes devraient être appliquées à la Flandre et à la Wallonie ; au niveau économique, l'*industrie défaillante* de la Wallonie requiert des mesures de soutien, alors que la priorité est donnée à la Flandre.

L'*Ergot* des trois premières années de la décennie 1960 est marqué par l'engagement d'Armand Lepas, directeur puis rédacteur du journal. Il reproche à la Fédé d'ignorer les progrès de l'idée fédéraliste dans les milieux ouvriers actifs de Wallonie. Aussi, pour l'aider à se forger une opinion objective à ce sujet, à l'opposé du simplisme de la *Libre Belgique*, Lepas propose la création d'un séminaire d'études wallonnes auquel collaboreraient des étudiants en économie, en sociologie et en sciences politiques. En outre, il assure une information sur la situation économique wallonne : il synthétise le Rapport du Conseil économique wallon pour 1960 et 1961 ; en décembre 1960, il analyse la situation du Hainaut et s'interroge sur les moyens à mettre en œuvre pour le sauver de l'agonie ; en mai 1961, il publie une étude du directeur du Conseil économique wallon, Jean Charpentier, intitulée *Économie wallonne*.

L'inquiétude suscitée par le *Walen buiten* mobilisera dorénavant de plus en plus les dirigeants de *L'Ergot*.

À l'ouverture de l'année académique 1964-1965, l'*Ergot* a cessé d'être l'organe officiel de la Fédé wallonne ; il est devenu celui de

l'Association générale de Louvain (A.G.L.).

Bibliographie : M. LIBON, *Ergot (L')* et *Fédération wallonne des étudiants de Louvain*, dans *Encyclopédie de la Wallonie et du Mouvement wallon*, t. I (à paraître en 1999).

M. LIBON

☛ COQ HARDI

ESCHOLIER

ESCHOLIER (PLACE DE L') E7

Conseil communal du 17 décembre 1974.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du passé universitaire.

La « place de l'Escholier » porte un nom archaïque qui fait allusion à l'ancienne tradition universitaire. Ce fut également le titre d'un journal des étudiants francophones de l'Université de Louvain.

📖 L'histoire de *L'Escholier de Louvain* mériterait une étude systématique, tant en raison de sa longévité (une vingtaine d'années) qu'en raison de sa très bonne tenue intellectuelle (de nombreux professeurs ou futurs professeurs y apportèrent une contribution, parfois plus qu'épisodique). À défaut de pareille étude, cependant, force est de s'en remettre à une analyse rapide et forcément superficielle de la collection conservée à l'université.

« Organe de la Maison des Étudiants », la feuille estudiantine commença sa carrière au cours de la Seconde Guerre mondiale, sous le titre *Les Carnets de l'Escholier* (probablement deux numéros parus en 1942 et un en 1943), puis sous l'appellation *Les Cahiers de Louvain* (d'après la collection universitaire, il n'y aurait eu qu'un numéro publié en avril 1945). Elle se présentait sous la forme d'une brochure au format 16 x 24 cm, très bien imprimée, malgré les circonstances, sur du papier de qualité et avec une typographie soignée. Après le conflit, le journal parut sous la même forme mensuellement sous le titre *L'Escholier de Louvain* et ce, à partir de décembre 1945 (d'après ce numéro 1 de la 2e année [1945-1946], quatre numéros auraient paru antérieurement...). En 1951-1952, à partir du nº 3 de février 1952, l'organe de la Maison des Étudiants s'appela simplement *L'Escholier* et, après avoir essayé un format plus petit pendant quelques mois (16 x 20 cm), continua de paraître mensuellement sous sa forme traditionnelle jusqu'en 1958-1959. À partir de 1961-1962 (18e année, nº 1), le journal devint bimensuel et passa au format A4, mais pour un an seulement : dès l'année suivante, il redevint mensuel, tout en conservant son format A4, et ce, jusqu'à sa disparition, au plus tôt après l'année 1962-1963, qui vit sa fusion, toujours sous le titre de *L'Escholier*, avec la revue étudiante *Balisage*.

Sur le plan institutionnel, *L'Escholier* se voulait simplement, comme nous l'avons dit, l'émanation de la Maison des Étudiants. Celle-ci avait été mise sur pied par l'abbé Havet durant la guerre, en donnant semble-t-il une forme plus institutionnelle au centre créé antérieurement par le chanoine Jadin. Installée d'abord au 24 de la rue des Joyeuses Entrées, elle déménagea en 1949 au 5 de la Grand-Place, dans un superbe bâtiment néo-gothique situé à côté de l'Hôtel de ville et mis gracieusement à la disposition des étudiants par la Banque nationale. Conçue comme un lieu de rassemblement et de coordination de l'ensemble des activités et organisations des étudiants francophones de l'Université, la Maison offrait une infrastructure susceptible d'accueillir les activités de ces derniers (salles de réunion et salle de lecture), leur offrait divers services (notamment en matière d'impression de cours) et hébergeait une série d'associations et de responsables du mouvement étudiant. En 1953, par exemple, y trouvaient asile l'Union générale des étudiants d'expression française (U.G.), le président de la Fédération wallonne des étudiants (Fédé), le directeur du Service d'impression des cours, les délégués du Cercle médical Saint-Luc, du Cercle industriel, du Cercle international et de la Route universitaire, ainsi que les principaux rédacteurs de la presse estudiantine francophone : ceux de *L'Ergot,* organe officiel de la Fédé regroupant les cercles régionaux wallons, de *L'Avant-Garde*, organe indépendant des étudiants d'expression française, et de *L'Escholier*, ...organe de la Maison des Étudiants.

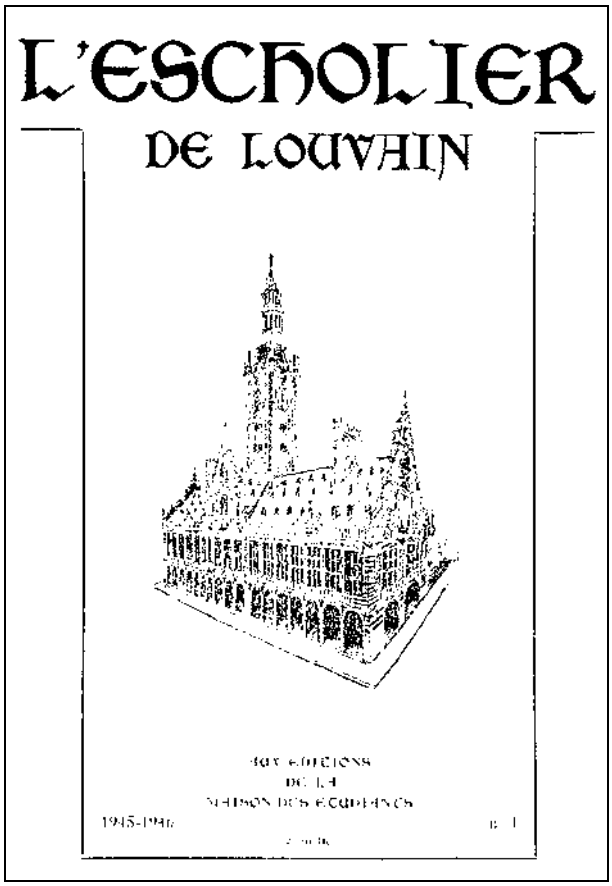

Un des premiers numéros de* L'Escholier *de Louvain (nº 1 de 1945-1946). *Sur le plan institutionnel,* L'Escholier *se voulait simplement l'émanation de la Maison des Étudiants. Celle-ci avait été mise sur pied par l'abbé Havet durant la guerre, en donnant semble-t-il une forme plus institutionnelle au centre créé antérieurement par le chanoine Jadin. Du point de vue rédactionnel,* L'Escholier *se voulait la voix et le reflet des préoccupations des étudiants francophones, tout en étant ouvert, du moins à ses débuts, à la problématique wallonne. Photo Jozeph Goossens.*

Du point de vue rédactionnel, *L'Escholier* se voulait la voix et le reflet des préoccupations des étudiants francophones, tout en étant ouvert, du moins à ses débuts, à la problématique wallonne, et peut être défini comme une revue universitaire d'intérêt général. Dans le premier numéro des *Carnets de l'Escholier* (1942), la feuille étudiante se définissait d'abord comme « un organe qui réunisse les idées, les œuvres, les aspirations des étudiants d'expression française », tout en ajoutant qu'elle ambitionnait également d'« être l'expression de la vie [...] régionale, wallonne ». En janvier 1953, dans un article de mise au point sur le rôle de la Maison des Étudiants, l'abbé J. Mogenet, son directeur, insistait davantage, quant à *L'Escholier*, sur sa volonté d'être représentatif des étudiants d'expression française. Il le définissait par ailleurs comme un journal fait par des étudiants et traitant de tous les problèmes estudiantins : « non seulement de ceux qui concernent leurs intérêts immédiats, matériels ou autres, [...], mais de tous ceux qui sont susceptibles de répondre aux questions qu'ils se posent, tant dans le domaine de la littérature que de la philosophie et de la religion, des questions sociales ou économiques, voire politiques, pour autant qu'elles soient d'actualité et qu'elles intéressent le milieu universitaire ». C'est effectivement une bonne présentation de ce que fut le journal au cours de ses vingt années d'existence.

Animé par une équipe d'étudiants qui se recrutaient eux-mêmes d'année en année, *L'Escholier* sut s'attacher le concours de personnalités éminentes du monde académique (Léopold Genicot, Jacques Leclercq, Léon van der Essen, Fernand Baudhuin, etc.) et susciter la collaboration d'une « élite » d'étudiants dont beaucoup s'illustreront plus tard dans la vie publique (Jean-Émile Humblet, Guy Spitaels, René Lamy, Jean Delfosse, Yves de Wasseige, etc.) ou à l'université (Jean Ladrière, Georges Thinès, Robert Bultot, Jacques Taminiaux, René Lavendomme, Adolphe Gesché, Rudolf Rezsohazy, et bien d'autres). En ce sens il a été un terreau fertile où un grand nombre de jeunes talents ont pu trouver leurs premières racines et une pépinière de cadres pour la société d'après-guerre.

Bibliographie : G. FRANSEN, *La Maison des étudiants*, dans *Louvain*, mars 1950, nº 1, p. 12-21 ; J. MOGENET, *Maison des étudiants*, dans *L'Escholier*, 10e année, nº 3, janvier 1953 ; M. CLAIRBOIS, *La maison des Étudiants*, dans *Louvain*, 1962, nº 1, p. 11-15.

L. COURTOIS

☛ ERGOT

ÉSOPE

ÉSOPE (PARKING) D6-D7

ÉSOPE (TRAVERSE D') E6

Domaine universitaire. Conseil communal du 28 octobre 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des sciences humaines.

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

« Traverse d'Ésope » évoque ce fabuliste grec qui mettait en scène, dans ses fables, des animaux porteurs des principaux caractères de l'homme.

📖 Quiconque veut se faire une idée précise de la vie d'Ésope se trouve confronté à la difficulté de dissocier l'histoire de la légende. À tel point que d'aucuns n'ont pas hésité à considérer le fabuliste grec comme un personnage de fiction, destiné à servir d'inventeur au genre littéraire de l'apologue. Le témoignage le plus ancien provient d'Hérodote, dans ses *Histoires* (II, 134) : d'après lui, on peut penser qu'Ésope vécut au VIe siècle avant J.-C., qu'il était peut-être originaire de Thrace et de condition servile, et qu'il périt à Delphes de mort violente.

Les fables ésopiques, brefs récits en prose accompagnés, en guise de conclusion, d'un précepte moral, mettaient souvent en scène des animaux censés représenter les différents caractères et comportements humains. Très populaires à l'époque d'Aristophane, elles n'auraient cependant été mises par écrit et publiées qu'à l'extrême fin du IVe siècle, par Démétrios de Phalère, disciple de Théophraste (cfr DIOGÈNE LAËRCE, *Vies des philosophes illustres*, V, 80-81). Ce recueil, aujourd'hui perdu, servit plus que probablement de source au fabuliste latin Phèdre qui, au Ier siècle de notre ère, mit les fables d'Ésope en vers. La rédaction en prose grecque que nous possédons encore des apologues ésopiques est due à un travail de compilation

« Traverse d'Ésope ». *En mémoire du fabuliste grec Ésope, inspirateur de Jean de la Fontaine. Clin d'œil de la programmation urbanistique : l'Institut des langues vivantes de l'Université de Louvain débouche sur la « traverse d'Ésope », ce fabuliste connu pour son apologue de la langue, la meilleure ou la pire des choses suivant l'usage que l'on en fait. Photo Serge Haulotte.*

du moine byzantin Maximos Planude, mort au début du XIVe siècle et auteur d'une biographie romancée du fabuliste. Si les fables d'animaux forment les trois quarts du recueil, il en est qui ont pour « personnages » des arbres, des plantes, des dieux ou des hommes, tel l'apologue intitulé *Le demi-dieu* : « Un homme, ayant un demi-dieu dans sa maison, lui offrait de riches sacrifices. Comme il ne cessait de dépenser et de consommer en sacrifices des sommes considérables, le demi-dieu lui apparut la nuit, et lui dit : 'Cesse, mon ami, de dilapider ton bien ; car, si tu dépenses tout et que tu deviennes pauvre, c'est à moi que tu t'en prendras'. Ainsi beaucoup de gens, tombés dans le malheur par leur sottise, en rejettent la responsabilité sur les dieux » (traduction de É. CHAMBRY, C.U.F.).

Les fables ésopiques ont donné naissance à une longue tradition littéraire, dont le représentant le plus illustre fut sans conteste Jean de La Fontaine. Si celui-ci a éclipsé ses successeurs comme ses prédécesseurs, des noms tels que ceux de Florian ou du Russe Krylov méritent toutefois d'être cités.

Bibliographie : P.E. EASTERLING, *The Fable*, dans *The Cambridge History of Classical Literature*, sous la dir. de P.E. EASTERLING et B.M.W. KNOX, t. I, *Greek Literature*, Cambridge, 1985, p. 699-703 ; L. ISEBAERT, *Les fables ésopiques*, dans *Patrimoine littéraire européen. Anthologie en langue française*, sous la dir. de J.-C. POLET, t. II, *Héritages grec et latin*, Bruxelles, 1992, p. 82-90.

O. DE BRUYNE

ESPINETTE

ESPINETTE (AVENUE DE L') E6-E7-F6-F7-G7

ESPINETTE (PORTE DE L') G8

Conseils communaux des 17 avril 1973 (avenue) et 27 octobre 1992 (porte).

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

« Avenue de l'Espinette » fait référence à un lieudit qui se trouvait dans les environs immédiats. Au début de l'urbanisation du site, cette rue fut baptisée spontanément « route Poupier », du nom de l'entrepreneur qui y construisait les premières maisons de la ville nouvelle [*PV* 7].

« Avenue de l'Espinette ». *Ce nom vient d'un lieudit ancien où croissaient sans doute des buissons d'épines (*spina *en latin ;* spène *en wallon). Photo Serge Haulotte.*

📖 Le wallon *èspinète* est un diminutif de *spène* « épine », issu du latin *spina* au moyen du suffixe diminutif *itta*. Il signifie « petite épine » ou « buisson épineux », sens qui est à l'origine du toponyme [*FEW*, XII, p. 178] ; *DL* ; *DWFN* ; *LN*, p. 58 ; *BTD*, XII, p. 298 ; *WAV*, XII, p. 115 ; *WET*, p. 44 ; *NLB*, p. 42 ; *QSNL*, p. 32].

Tirant argument du fait qu'à Uccle et Rhode-Saint-Genèse, deux lieux portent le nom de *Grote Hut* et *Kleine Hut* en néerlandais, et *Grande Espinette* et *Petite Espinette* en français, A. Carnoy croit que le mot *espinette* s'employait au sens de « petite cabane » en Wallonie [*ONCB*, p. 197]. Les collectes des dialectologues wallons ne confirment pas cette hypothèse.

✍ Espinette : wallon *Èspinète*

Déterminant :

1664, « le champ de la Spinette midi au cortil al haye » [*AGR*, *GSN*, n° 1548, *D Martin*] ; 1676, « le champ al Espinette sous Ottignies », « le champ del Spinette vers Bierwau joindant aux terres dudit Bierwau » [*AGR*, *GSN*, n° 1534, *D Martin* ; *OTA*, p. 177].

Autres formes :

Ce toponyme est très fréquent dans les environs ; à Ottignies : 1655, « al Spinette au batty de Pinchart à la Chapelle Saint-Lambert » ; à Wavre ; 1553, « al spinette, près de Lauzelle » [*AGR*, *NGB*, n° 4887, *WET*, p. 44] ; 1620, « terre al spinette derrière Stadt » [*AGR*, *AE*, n° 5450, *WET*, p. 44] ; 1626, « l'Espinette sur la terre de la Chapelle Sainte-Elisabeth » [*AGR*, *GSN*, n° 2441, *WET*, p. 44] ; 1668, « campagne del spinette près de la Bawette » [*AGR*, *NGB*, n° 4141, *WET*, p. 44] ; 1710, « l'espinette, près du bois de la Pierre » [*AGR*, *GSN*, n° 2446, *WET*, p. 44]. On trouve encore ce lieudit à Bierges, « la spinette, bruyère » [*T&W-W*, p. 167] ; à Mont-Saint-Guibert, en 1616, « Spinette du Dismaige » [*WAV*, IV, p. 98] ; à Court-Saint-Étienne, en 1831, « l'Epinette », « l'Espinette » [*Ferraris* ; *T&W-W*, p. 123] ; à Nethen, « à la spinette », « l'espinette » [*BTD*, XIII, p. 134] et à Chastre, en 1965, « champ de l'Espinette [*TDF*, p. 251].

I. LEJEUNE

ESPLANADE

[Esplanade (L')] [abandonné]

ESPLANADE (RUE DE L') D4-E4

Conseil communal du 15 avril 1975.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Au départ, le toponyme « L'Esplanade », choisi pour désigner une place surplombant la ville, devait être attribué à l'espace qui correspond plus ou moins à l'actuelle venelle de l'Arc. Bien que l'esplanade projetée à cet endroit n'ait finalement pas été construite, elle a cependant donné son nom à la rue qui était censée y conduire (perpendiculaire à la venelle de l'Arc).

EST

EST (AVENUE DE L') [remplacé]

EST (BOULEVARD DE L') D6-D7-C7-B8

EST (CARREFOUR DE L') B8

Conseil communal du 13 septembre 1977.
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Le nom d'« avenue de l'Est » (puis « boulevard de l'Est »), pénétrante vers le centre de la ville, a été préféré à « avenue du Centre » et à « pénétrante Est ».

EUROPE

EUROPE (SENTIER DE L') B1-C1-D1-E1

Conseil communal du (?).
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

Un « sentier de l'Europe », chemin communal, se trouve dans le bois de Lauzelle, à la limite entre Ottignies et Louvain-la-Neuve. On peut également signaler ici l'existence d'une « avenue Jean Monnet », qui évoque la construction européenne.

🕮 Europe est d'abord un mythe grec. Alors qu'elle joue avec ses compagnes sur la plage de Sidon ou de Tyr dont son père était roi, Europe éblouit Zeus par sa beauté. Enflammé, celui-ci se transforme en taureau blanc et vient se coucher aux pieds de la jeune fille. La première frayeur passée, elle caresse l'animal et s'assied sur son dos. Soudain, le taureau se dresse et s'élance vers la mer. Zeus enlève Europe et la porte jusqu'en Crète où, à Gortyne, il s'unit à elle près de platanes « qui en mémoire de ces amours gardèrent le privilège de ne jamais perdre leurs feuilles » (Grimal).

Le « sentier de l'Europe », au bois de Lauzelle. *Ce nom évoque bien entendu le continent européen et son histoire, mais le cadre boisé de ce sentier rappelle qu'Europe est d'abord un mythe grec. En effet, alors que la jeune fille Europe joue avec ses compagnes sur la plage de Sidon ou de Tyr dont son père était roi, Europe éblouit Zeus par sa beauté. Enflammé, celui-ci se transforme en taureau blanc et vient se coucher aux pieds de la jeune fille. La première frayeur passée, elle caresse l'animal et s'assied sur son dos. Soudain, le taureau se dresse et s'élance vers la mer. Zeus enlève Europe et la porte jusqu'en Crète où, à Gortyne, il s'unit à elle près de platanes qui, en mémoire de ces amours, gardèrent le privilège de ne jamais perdre leurs feuilles. Photo Serge Haulotte.*

Les prolongements de la légende sont connus. Cadmos part à la recherche de sa sœur et fonde Thèbes.

Au-delà de la légende, les historiens s'accordent à dire que les pérégrinations de Zeus, Europe et Cadmos entre la Phénicie, la Crète et le continent grec recouvraient des réalités économiques et culturelles correspondant aux grands axes de déplacement des foyers de civilisation du Proche-Orient vers des régions d'Occident qui furent ensuite nommées Europe. C'est pourquoi il est généralement admis que le mot même est d'origine assyrienne, Ereb désignant pour les Assyriens ce qui pour eux était l'Occident.

Les Grecs, qui divisaient l'univers en deux ou trois continents, adoptèrent le nom d'Europe pour désigner « leur » continent dont les contours restaient fort vagues et obscurs. En revanche, l'iconographie antique, des modèles grecs à leur adaptation par les Romains, fournit progressivement une image aux contours fort nets. Europe devient l'épouse épanouie du roi de l'Olympe et de ce fait une « figure emblématique de féminité et d'apothéose » (Wattel-de Croizant) avant que d'illustrer, dans l'Antiquité tardive, les concepts « d'ordre et d'unification » (Morand).

Mythe d'un côté, images de l'autre, ont traversé le temps. Mais aujourd'hui, seule demeure l'image renvoyant à l'ordre et à l'unification, c'est-à-dire à la construction européenne.

Ceci étant, le mythe grec ne parle pas à tous les Européens. Dans l'Europe du Nord, en Europe centrale et orientale, en effet, le substrat historique et culturel ne connaît pas l'enlèvement d'Europe. Cette méconnaissance doit être soulignée car elle est significative du fait qu'en termes de géopolitique comme de civilisation, ce n'est pas toujours au même espace, à la même Europe que l'on se réfère.

Les géographes inscrivent l'Europe dans l'espace compris entre l'Atlantique et l'Oural. Ils y incluent donc la Russie au sujet de laquelle, depuis le XVIIe siècle au moins, la question se pose de savoir si elle appartient, au plan politique et économique, au continent. C'est dire que les historiens et les politologues notamment sont loin de partager le point de vue des géographes. Il existe, disent les historiens, une Europe aux frontières changeantes, non limitée par un cadre géographique précis.

Cette géographie à géométrie variable implique l'obligation de replacer chaque fois le concept d'Europe politique, culturelle, voire économique, dans son contexte historique. Ainsi, l'Europe chrétienne du Moyen Âge par opposition au monde musulman ne doit pas être confondue avec la conception de l'Europe d'Adolf Hitler. Quant à la guerre froide, elle a montré qu'une césure était imposée entre une Europe de l'Ouest et une Europe de l'Est. Or, depuis 1989 et les retrouvailles avec l'Europe centrale et l'Europe orientale, la notion d'Europes (Attali) est plus que jamais à l'ordre du jour. La déconstruction/reconstruction de l'espace européen interpelle donc en termes d'espaces et de frontières qui vont au-delà des limites géopolitiques et posent la question de l'identité européenne.

Bibliographie : *Les Europes des Européens*, sous la dir. de R. GIRAUD, Paris, 1993 ; P. GRIMAL, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, 1969, p. 151 ; *Identité et conscience européennes au XXe siècle*, sous la dir. de R. GIRAUD, Paris, 1994 ; I. MORAND, *Idéologie, culture et spiritualité chez les propriétaires ruraux de l'Hispanie romaine*, Paris, 1994 ; O. WATTEL-DE CROIZANT, *Les mosaïques représentant le mythe d'Europe (Ier-VIe siècles). Évolution et interprétation des modèles grecs en milieu romain*, Paris, 1995.

M. DUMOULIN

☛ MONNET

F

FACTEUR

FACTEUR (RUE DU) D8

Conseil communal du 16 décembre 1980.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des métiers traditionnels de Wallonie.

FAUX BOIS

Faux Bois (rue du) [en réserve]

Conseil communal du 28 octobre 1975.
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Ce toponyme avait été retenu pour une section de rue située dans le prolongement de l'actuelle « rue du Sablon », mais comme il évoque l'univers forestier, il a été tenu en réserve pour désigner une rue future à construire à proximité d'un bois, par exemple sur le site où il avait été projeté de construire un téléport (« parc scientifique Athéna »).

FAUDES

FAUDES (TAILLE DES) B1-B2-C2

Domaine universitaire.
Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

La « taille des faudes », en wallon *taye dès fôdes*, évoque la fabrication du charbon de bois.

📖 Le wallon *fôde*, « fosse où l'on fait du charbon de bois », remonte à l'ancien germanique *falda* [*FEW*, XV-2, p. 98]. « Fauder » était le terme employé pour « faire du charbon de bois », le « faudeur » en étant l'ouvrier [*DWFN* ; *WAV*, XVII, p. 35]. Dans nos régions, *one êre di fôde* était un emplacement, comme on en trouve dans le bois de Lauzelle [*LN*, p. 57 ; *D André*], où l'on carbonisait le bois.

✍ Taille des Faudes : wallon *Taye dès Fôdes*

Déterminant :

1709, « la taille des faudes » [*WAV*, XXI, p. 6] ; 1716, « une partie de bois appelée la taille Jacquet bize au bois d'Affligem midi à la campagne de Blocqueri amont à la taille de faude », « une partie de bois nommée la taille de faude bize à la prédite taille Jacquet amont à la taille de fauwbois » [*AGR*, *GSN*, n° 1535, *D Martin*] ; 1722, « un bois nommé la taille de faude dans la seigneurie et juridiction d'Ottignies » [*AGR*, *GSN*, n° 1535, *D Martin* ; *OTA*, p. 177] ; 1876, 1886, « taille des faudes, sapinière » [*LP*, *D André*] ; 1932, « Taille des Fautes » [*CPB*, *D André*] ; 1977, 1981, 1985, 1987, « la Taille des Faudes » [*PV* 26 ; *REUL* ; *CBL* ; *InforV*].

I. LEJEUNE

FIFRES

Fifres (clos des) [en projet]

Conseil communal du
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la musique.

À travers le « clos des Fifres », c'est bien sûr la tradition des marches militaires, notamment de l'Entre-Sambre-et-Meuse, qui est illustrée.

📖 Le fifre est une petite flûte traversière, traditionnellement fabriquée en bois d'ébène, percée de 6 trous et dépourvue de clés. Par extension, ce terme désigne aussi le joueur de cet instrument. Le

Le fifre, c'est bien sûr la tradition des marches militaires de l'Entre-Sambre-et-Meuse. *Dans nos contrées, le fifre est l'instrument traditionnel qui escorte les marcheurs de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Chaque compagnie possède ainsi sa «batterie », à savoir au moins quatre tambours et un fifre qui les dirige. Le répertoire des airs de fifre se transmet oralement, tout comme les sonneries et batteries de tambours. Photo Michel Fischer.*

fifre possède un son assez aigu, et sa justesse est parfois très relative. C'est un cousin du pipeau, dont il partage la même origine étymologique (terme issu du suisse alémanique : « *Pfifer* », de l'allemand « *Pfeifer* » : joueur de sifflet, de petite flûte ; du latin « *pipare* »). Cet instrument fut importé en France par les mercenaires suisses et fut rapidement associé au tambour accompagnant les compagnies militaires.

Dans nos contrées, il est l'instrument traditionnel qui escorte les marcheurs de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Chaque compagnie possède ainsi sa « batterie », à savoir au moins quatre tambours et un fifre qui les dirige. Le répertoire des airs de fifre se transmet oralement, tout comme les sonneries et batteries de tambours.

Bibliographie : R. FOULON, *Marches militaires et folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse*, Bruxelles, 1976 ; *La musique en Wallonie et à Bruxelles*, sous la dir. de Ph. MERCIER et R. WANGERMEE, Bruxelles, 1982 ; J. ROLAND, *Escortes armées et marches folkloriques : étude ethnographique et historique*, Bruxelles, 1973.

B. VAN WYMEERSCH

FIGURES DE NOS RÉGIONS (THÈME DES)

Lors du choix des toponymes, l'histoire de Louvain-la-Neuve n'était pas encore suffisamment avancée pour que l'on puisse donner aux rues le nom de personnalités marquantes de cette ville nouvelle. En matière d'anthroponymes, le choix de la Commission de toponymie s'est dès lors porté sur le nom de personnages soulignant l'appartenance de Louvain-la-Neuve au Brabant wallon, à la Wallonie et à l'Université. Sans parler des thèmes offrant par définition une dimension régionale (patrimoine wallon, folklore et traditions populaires de Wallonie, etc.), où toutes les personnes évoquées sont forcément wallonnes ou francophones, le même principe a été retenu pour illustrer partiellement les autres thèmes : Georges Lemaître, par exemple, auteur de la théorie du *Big bang*, illustre non seulement le thème des sciences, mais également le thème des figures de nos régions (il était carolorégien) et le thème du passé universitaire (il fut longtemps professeur de physique à l'Université de Louvain).

☛ ANTO CARTE ; BAUDOUIN Ier ; CHARLEMAGNE ; CHARLIER À LA JAMBE DE BOIS ; COCKERILL ; CURÉ TUÉ ; DEFRECHEUX ; DEWANDELAER ; GHEUDE ; GOËS ; GRAMME ; HENNEBEL ; HENNEPIN ; LECLERCQ ; LEMAÎTRE ; LENOIR ; LOUPOIGNE ; MAGRITTE ; MAÎTRE DE FLÉMALLE ; MERCIER ; MEUNIER ; MINCKELEERS ; OLEFFE ; PAULUS ; QUETELET ; REDOUTÉ ; SAINTE-GERTRUDE ; SAINT-ÉLOI ; SAINT-HUBERT ; SOLVAY ; VISMES.

FIL À PLOMB

FIL À PLOMB (CHEMIN DU) F4-F5

Conseil communal du 17 mai 1977.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des arts en général.

Avec l'« avenue de l'Équerre » et la « rue de la Truelle », le « chemin du Fil à Plomb » est un des trois toponymes évoquant l'architecture.

FLEURETS

FLEURETS (COUR DES) D3

Conseil communal du 26 juin 1979.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des sports.

« Cour des Fleurets » évoque l'escrime [*D* 2/9/77, 26/1/78]

📖 « Mon père dit que l'escrime est bonne parce qu'elle est hygiénique, répondit courtoisement l'aîné des Cazorla. C'est ce que les Anglais appellent *sport*.

Don Jaime regarda son élève comme s'il venait d'entendre un blasphème.

— Je ne doute pas que votre père ait des raisons pour affirmer une telle chose. Je n'en doute absolument pas. Mais moi je vous certifie que l'escrime est bien plus que cela. Elle constitue une science exacte, mathématique, dont la somme des facteurs conduit invariablement au même résultat : le triomphe ou l'échec, la vie ou la mort... Je ne suis pas ici pour que vous fassiez du sport, mais pour que vous appreniez une technique extrêmement pure qui, un jour, à l'appel de la patrie ou de l'honneur, pourra être très utile. Peu importe que vous soyez forts ou faibles, élégants ou maladroits, que vous soyez phtisiques ou parfaitement sains... Ce qui importe, c'est qu'un fleuret ou un sabre à la main, vous puissiez vous sentir égaux ou supérieurs à n'importe qui ».

Ainsi parlait, à la fin du siècle dernier, le héros de Arturo Pérez-Reverte dans *Le Maître d'escrime* (Éditions du Seuil, 1995). Il travaillait à la rédaction d'un traité dans lequel il pourrait transmettre ses dons et son expérience. Ce travail, Jaime Astarloa veut le ponctuer de la botte magistrale. Ce coup imparable, parfait d'inspiration et d'efficacité, qui le ferait passer à la postérité. Pour lui, l'escrime est un art, mais avant tout une science utile et sûrement pas un jeu. « Quand vous vous sentez l'envie de jouer, utilisez un cerceau, une toupie ou des soldats de plomb », poursuit le vieux maître.

Don Jaime aurait sans doute été fortement déçu de constater que le fleuret, qui s'était développé en Italie comme arme d'estoc servant à l'enseignement, s'est totalement modifié pour devenir un instrument pacifique de sport. Comment pourrait-il en être autrement quand on sait qu'il tire son origine de la mouche qui le garnit, elle même comparée à une fleur (en italien *fioretto*, petite fleur et fleuret).

Le fleuret électrique s'est imposé en 1954 sans que disparaisse la magie des mots qu'il véhicule : estocade, botte secrète, pointe mouchetée, baisser sa garde, combinaison, parade, prime, tierce, quarte... Sans doute est-ce la lucidité, la précision et la vivacité inspirant les mouvements qui ont fait que le vocabulaire des joutes verbales emprunte bien de ces termes et expressions pour décrire les attaques imprévues qui déconcertent l'adversaire. Elles sont aussi des combats à fleurets mouchetés.

Y. LEROY

FLORIBOIS

FLORIBOIS (RAMPE DE) F6-F7

Conseil communal du 1er mars 1973.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

« Rampe de Floribois » est un toponyme créé par les habitants de la rue et choisi pour évoquer la proximité du « bois de Florival », vers lequel mène le « chemin de Florival ».

« Rampe de Floribois ». *À deux pas du « chemin de Florival » et du bois du même nom, les habitants ont créé ce toponyme évocateur. Photo Serge Haulotte.*

FLORIVAL

FLORIVAL (BOIS DE) F6-F7-G6-G7

FLORIVAL (CHEMIN DE) F6

Conseil communal du 17 avril 1973.

Toponyme repris tel quel à la tradition (bois).

Toponyme créé (descriptif lié à la situation) (chemin).

☛ Thème des toponymes traditionnels (bois).

☛ Thème des toponymes descriptifs (chemin).

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

Le « chemin de Florival » mène au bois du même nom et le bois porte un nom qui fait allusion à l'abbaye de Florival, à Archennes, à laquelle appartenaient les terres de Louvain-la-Neuve.

Le « Bois de Florival » fut appelé « Bois de la Moule » par les premiers habitants de Louvain-la-Neuve, à cause de sa forme particulière.

📖 La date de la fondation de l'abbaye de Florival (Archennes, commune de Grez) reste incertaine. Il semble bien que l'existence d'un monastère bénédictin à la fin du XIe siècle relève de la légende. Une communauté monastique ou de pieuses femmes (*religiosae mulieres*) existant vers les années 1210-1214 se rattacha à l'Ordre de Cîteaux en 1218-1219. La fondation fut l'œuvre d'un boucher de Tirlemont, Barthélemy de Vleeshouwer, père de la bienheureuse Béatrice de Nazareth.

Comme beaucoup de monastères de cisterciennes, Florival, au XVe siècle, connut une crise qui appela une réforme, introduite avec l'aide de l'abbaye de Valduc. En 1537, l'église fut rebâtie, mais elle fut incendiée en 1578, en même temps que l'abbaye, au cours des troubles qui ensanglantèrent la fin du siècle.

Le XVIIe siècle marque le début d'une nouvelle et profonde crise religieuse. La ferveur et la discipline monastiques furent mises à mal alors que les dissensions internes et l'abandon complet de la clôture devenaient choses normales.

Florival resta toujours une petite communauté aux moyens limités et regroupant moins de vingt religieuses de chœur et une bonne dizaine de converses.

Dans cette abbaye, sise en Brabant wallon, mais à la frontière linguistique, les religieuses flamandes furent majoritaires au XVIIe siècle et dans la première moitié du XVIIIe. À partir de 1629 et jusqu'en 1755, les dépositions des religieuses lors des élections abbatiales furent rédigées en flamand. Les lectures de table, de la collation et de la méditation étaient en flamand.

En 1743, alors que le nombre des religieuses wallonnes équivalait à celui des flamandes (en 1749, il y avait 8 religieuses wallonnes de chœur pour 9 flamandes ; en 1755, 10 pour 8 ; en 1769, 15 pour 4), l'abbé de Villers, Martin Staignier, dut imposer, non sans difficultés, la lecture en français une semaine sur deux.

La fin de l'abbatiat d'Alexandrine de Culembourg (1755-1769) vit la mise en chantier de la restauration des bâtiments et sans doute aussi une amélioration de la vie monastique, suite à l'intervention du chapitre général de Cîteaux en 1768.

La ferme du Biéreau : pierre reproduisant les armoiries de l'abbesse de l'abbaye de Florival et insérée dans la façade du corps de logis. *À Louvain-la-Neuve, le « chemin de Florival » mène au bois du même nom et le bois porte un nom qui fait allusion à l'abbaye de Florival, à Archennes, à laquelle appartenaient la ferme du Biéreau et les terres avoisinantes. Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

La Révolution française mit fin à l'abbaye, qui fut vendue le 27 janvier 1798.

Bibliographie : *MB*, t. IV, vol. 2, p. 425-440 ; Th. PLOEGAERT, *Les moniales cisterciennes dans l'ancien Roman Pays de Brabant, III. Histoire de l'abbaye de Florival*, Bruxelles, 1925 ; *T&W-W*, p. 95-197.

O. HENRIVAUX

✍ Bois de Florival : wallon *Bwè de Florëval*

Déterminant :

1655, « Bois de Florival » [*AGR*, *GSN*, nº 5999, *WAV*, XXI, p. 78 ; *OTA*, p. 178] ; 1706, « le bois nommé le Rodeux-hayes sous Ottignies, joignant d'escosse au bois de Florival » [*AGR*, *GSN*, nº 1535, *D Martin* ; *WAV*, XXI, p. 78] ; 1718, « le bois de Florival » [*AGR*, *GSN*, nº 1535, *D Martin*] ; 1972, 1981, 1987, « Bois de Florival » [*PV* 3 ; *REUL ; InforV*].

1527, « 6 jours de bois et bruyeres gisant empris la neufve ville de Wavre au courtil del Noefve Ville descors à cense del Vaux Florie » [*AGR*, *GSN*, nº 1548bis, *D. Martin*].

1527, « courtil del Noefve Ville descors à ceux de Vaux Florie » *AGR*, *GSN*, nº 1548bis, *D Martin*].

1655, « le try de Florival » [*AGR*, *GSN*, nº 5999, *WAV*, XXI, p. 80].

1675, 1713, 1718, 1722, 1779, « terres de Florival » [*AGR*, *GSN*, nº 1534, 1548bis, 1535, 381 acte nº 4, 1545, *D Martin*].

I. LEJEUNE

FOLKLORE ET DES TRADITIONS POPULAIRES DE WALLONIE (THÈME DU)

Les noms des « clos » du quartier de l'Hocaille illustrent le thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

☛ ARGAYON ; BIA BOUQUET ; BLANCS CHEVAUX ; BLANCS MOUSSIS ; CAR D'OR ; CHEVAL BAYARD ; CHEVAL GODIN ; CHINELS ; COULONNEUX ; CRAMIGNON ; DOUDOU ; ÉCHASSIERS ; GILLES ; GOUYASSE ; GRAND MITAN ; HAGUETTE ; JEU DE PAUME ; LARIGUETTE ; MOLONS ; NUIT DE MAI ; SAINTE-BARBE ; SAINTE-GERTRUDE ; SAINT-ÉLOI ; SAINT-GRÉGOIRE ; SAINT-GHISLAIN ; SAINT-HUBERT ; SAINT-JACQUES ; SAINT-MÉDARD ; SAUT DES MACRALES ; SOUILLE ; TAILLETTE ; TCHANTCHÈS ; TRIMOUSETTES.

FONDEURS

FONDEURS (CHEMIN DES) F4

Conseil communal du 20 novembre 1990.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des arts en général.

« Chemin des Fondeurs » évoque une des techniques de la sculpture.

FORÊT

FORÊT (CHEMIN DE LA) B6-B7

Conseil communal du 16 septembre 1980.
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Le « chemin de la Forêt » conduit effectivement au bois de Lauzelle.

FROISSART

FROISSART (RUE JEAN) G5

Conseil communal du (?).
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature française de Belgique.

📖 Né à Valenciennes, mort dans les environs de Chimay, Jean Froissart (± 1337-± 1410) passa sa jeunesse en terre hennuyère puis connut une vie de cosmopolite et d'infatigable voyageur. Il se retrouva en Angleterre où il devint clerc de la chambre de la reine et où il recueillit bien des témoignages de chevaliers revenus de guerre. À la demande de sa protectrice, il se rendit en Écosse, en France et en Italie. En 1369, fidèle à sa région natale, il regagna le Hainaut et commença, pour un nouveau protecteur, Robert de Namur, à y rédiger ses chroniques.

Avec ces *Chroniques de France, d'Angleterre et des païs voisins*, qui vont de l'avènement d'Édouard III à la mort de Richard II, Jean Froissart fait œuvre littéraire plus qu'il n'accomplit une démarche d'historien. Tout en visant l'enchaînement des événements (à propos desquels il a patiemment récolté les témoignages au cours de ses périples), il fait une large part à l'anecdote et à l'idéal chevaleresque. Il écrit en précepteur et en conteur ; il a le sens du mouvement et de la perspective ; il possède l'art de la mise en scène et du décor ; il aime les morceaux de bravoure (le fracas des batailles de Crécy et de Poitiers...) mais sait aussi dire les émotions et raconter au plus près des réalités — dans une langue parfois émaillée de savoureux picardismes.

J. CARION

G

GALILÉE

GALILÉE (PARKING) E7
GALILÉE (PLACE) E7

Domaine universitaire. Conseil communal du 27 juillet 1972.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des sciences exactes.

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

« Place Galilée » célèbre Galileo Galilei (1564-1642), mathématicien et astronome italien, fondateur de la dynamique.

📖 Galilée naît à Pise, mais sa famille, d'ancienne noblesse florentine, se réinstalle en 1574 dans sa ville d'origine. Son père, Vincenzo, était un théoricien de la musique, et les historiens des sciences ont récemment mis en lumière l'apport des théories musicales dans la mathématisation de la nature. C'est de son père que Galileo reçoit sa première éducation, qui fait éclore ses talents pour la musique et pour le dessin. À quinze ans, une infection grave à l'œil l'oriente vers les études médicales. L'enseignement livresque et théorique professé à l'Université de Pise le dégoûte d'y achever le cours de ses études ; il quitte la ville quatre ans plus tard en 1585 sans y prendre ses grades. Au lieu de suivre le *curriculum* médical classique, il s'est surtout intéressé aux mathématiques et à la lecture des anciens.

Dès son retour à Florence, Galilée manifeste deux traits caractéristiques de son indépendance d'esprit. D'une part, il ridiculise les structures conservatrices des institutions universitaires dans une poésie burlesque sur le port de la toge. D'autre part, il poursuit en toute autonomie ses recherches en physique (centre de gravité et balance hydrostatique) pour lesquelles une habileté manuelle remarquable, qu'il avait cultivée dès son jeune âge, lui permet de concevoir instruments et expériences. Connu pour ses conférences littéraires et recommandé par des mathématiciens réputés, il accède à une chaire à Pise en 1589. Les conflits avec l'institution qu'il avait raillée l'obligent à partir trois ans plus tard. Loin d'étouffer ses ambitions, son départ marque le début de ses œuvres originales. Il est plus que probable que son intérêt pour l'étude du problème de la chute des corps date de cette époque. Sa nomination de professeur de mathématiques à Padoue en 1592 stabilise une carrière jusque-là chaotique.

L'une des œuvres les plus connues de Galilée, *Sidereus Nuncius* — le *Messager céleste* — fut écrite en moins d'une année. Sur la base d'informations sur la lunette récemment mise au point aux Pays-Bas, Galilée construit sa première lunette, dont le grossissement s'avère même supérieur à celui de l'instrument original. Très vite, il tourne cette lunette vers le ciel et la transforme en un instrument astronomique. Dans son ouvrage d'une centaine de pages, il décrit la lune, son relief et suggère qu'à l'instar de l'astre de la nuit, la terre reflète elle aussi la lumière du soleil. C'est en filigrane l'affirmation que la terre n'est qu'un astre comme les autres. Galilée décrit aussi la voie lactée et des nébuleuses qui s'avèrent être des amas d'étoiles, augmentant soudainement par ses observations les dimensions de l'Univers et le nombre d'objets qui l'habitent. Il y rapporte enfin la découverte des satellites de Jupiter, observés pour la première fois en janvier 1610. Ce fait démontre dans l'esprit de Galilée que le système héliocentrique de Copernic, qui place le soleil au centre du système planétaire, n'exclut nullement qu'autour de chaque planète gravitent à leur tour des satellites. La dernière difficulté soulevée à ses yeux par l'adoption du système de Copernic, à savoir le statut unique de satellite que présentait la lune, est dès lors levée.

Le système de Copernic : illustration d'un cours de 1683 professé à la pédagogie du Porc à Louvain (Archives de l'Université de Louvain, nº C 3, p. 325). *L'une des œuvres les plus connues de Galilée,* Sidereus Nuncius — *le* Messager céleste —, *décrit la lune, son relief et suggère qu'à l'instar de l'astre de la nuit, la terre reflète elle aussi la lumière du soleil. C'est en filigrane l'affirmation que la terre n'est qu'un astre comme les autres. Il y rapporte notamment la découverte des satellites de Jupiter, fait qui démontre, dans son esprit, que le système héliocentrique de Copernic, qui place le soleil au centre du système planétaire, n'exclut nullement qu'autour de chaque planète gravitent à leur tour des satellites. La dernière difficulté soulevée à ses yeux par l'adoption du système de Copernic, à savoir le statut unique de satellite que présentait la lune, est dès lors levée.*

En savant qui cherche un patron protecteur, Galilée avait baptisé les satellites de Jupiter d'astres médicéens pour courtiser Cosme II de Médicis, grand-duc de Toscane. Il s'installe peu de temps après à Florence, sous le titre de premier mathématicien et philosophe du duc, et poursuit ses observations astronomiques : les taches solaires et les phases de Vénus. Il bénéficie d'une reconnaissance scientifique, étant admis à l'Academia dei Lincei et au Collège romain. Il ne peut toutefois éviter le conflit ouvert avec les professeurs aristotéliciens de Pise lors de la publication du *Discours sur les corps flottants* en 1612.

Ses allusions à la thèse copernicienne précipitent par ailleurs un débat sur les rapports entre la science et la religion. Le débat se focalise sur la réalité du mouvement de la terre et l'immobilité du soleil, et du point de vue strictement scientifique voit l'opposition fondamentale entre la thèse héliocentrique et celle, héritée de Ptolémée et de la physique aristotélicienne, du géocentrisme. Malgré les tentatives de Galilée pour éviter cette issue fâcheuse, le débat est clos en 1616 par la mise à l'index de l'œuvre de Copernic. Epargné par le décret grâce à ses appuis, Galilée se réfugie dans des travaux sur des sujets tout à fait différents tels que la détermination de la longitude en mer.

Les controverses ne cessent pas pour autant ; les trois comètes de 1618 et surtout les encouragements du futur pape Urbain VIII le poussent à publier *Il Saggiatore* (*L'essayeur*) qui entend réfléchir à la méthode de la science. Galilée y développe l'idée que l'Univers est « écrit mathématiquement » et que c'est par conséquent au moyen des mathématiques qu'il faut le déchiffrer. À peine son

protecteur a-t-il accédé à la papauté en 1625 que Galilée propose de publier un ouvrage qui décrirait les différents systèmes du monde. C'est le célèbre *Dialogo sopra i due massimi sistemi del mondo, Ptolemaico e Copernico* (*Dialogue sur les deux principaux systèmes du monde*) qui paraît en 1632. Malgré les avertissements qui lui avaient été faits sur la nécessité de n'avantager aucune des deux théories, l'ouvrage prend la tournure d'une démonstration en faveur de l'héliocentrisme. Galilée perd ainsi son allié le plus puissant et le procès que ses adversaires avaient tant attendu se termine en juin 1633 par la condamnation de l'auteur du *Dialogo*. Galilée est contraint d'abjurer le copernicanisme.

La résidence surveillée à laquelle il est contraint ne l'empêche cependant ni de travailler ni de continuer à diffuser ses œuvres. C'est grâce aux applications contrastées selon les pays des décrets du Saint-Office que les ouvrages de Galilée circulent relativement aisément. Parmi eux, ses *Discorsi*, qui forment la somme du travail de toute une vie de recherche. Il y rectifie ses premières conclusions sur la chute des corps et démontre que la loi des espaces s'accorde avec l'accélération rapportée au temps écoulé. Ce résultat capital fonde une nouvelle mécanique et la gravitation universelle. Galilée perd la vue en 1637 et, accablé de maux physiques, cesse peu à peu le travail. Il meurt en 1642. À Louvain, les idées coperniciennes étaient connues et défendues bien avant la publication du *De Revolutionibus* en 1543. Gemma Frisius (1508-1555), convaincu de l'insuffisance de l'astronomie traditionnelle et des différents calculs sans fin que le système géocentrique imposait, est séduit par la cosmographie de l'héliocentrisme proposée par Copernic. Mais, comme la plupart des savants, Gemma limite à une portée purement instrumentale les hypothèses astronomiques, ce qui ne l'empêche pas de clamer haut et fort la supériorité de la représentation astronomique copernicienne. Les élèves de Gemma Frisius prolongeront cette lignée d'interprétation.

Plus de cinquante ans après le *De Revolutionibus*, deux œuvres scientifiques semblent apporter ensuite des arguments décisifs en faveur de l'héliocentrisme : l'*Astronomie nouvelle* de Kepler (1609), d'un abord difficile, et le *Messager des Étoiles* de Galilée. Le collège romain des jésuites confirme en 1611 la validité des observations de Galilée (relief de la lune, satellite de Jupiter, phases de Vénus). Dans cette commission siège Odon Maelcote (1572-1615), jésuite bruxellois, qui fait l'éloge public du *Messager des Étoiles*. À l'Université de Louvain, Libert Froidmont (1587-1653) réserve un accueil enthousiaste au système copernicien dont il adopte aussi les implications métaphysiques : pas de lieu absolu, centre de gravité propre à chaque planète, etc.

La mise à l'index de l'ouvrage de Copernic en 1616 puis la condamnation de Galilée en 1633 marquent clairement l'attitude de l'Église jusque-là absente du débat cosmologique. L'adhésion à l'héliocentrisme est désormais une hérésie. Le retentissement de l'affaire Galilée et sa rapide promulgation dans nos régions expliquent le revirement soudain d'un partisan enthousiaste, Libert Froidmont. Toujours séduit par la cosmologie copernicienne, il ne peut cependant admettre qu'une théorie, qui n'est pas encore acceptée par toutes les autorités scientifiques compétentes, devienne le prétexte et le motif de l'élimination du sens littéral dans l'interprétation de la Bible. Il craint la récupération par les Églises réformées. Accusé à son tour d'avoir adhéré à l'héliocentrisme dans sa jeunesse, Libert Froidmont continue d'affirmer qu'on peut être à la fois catholique et copernicien ; le tout est de ne point y voir davantage qu'une hypothèse.

Dans la sphère privée, les correspondances sont moins timides. Plus surprenante est la liberté d'enseignement dont les professeurs jouissent à la Faculté des arts de Louvain. En 1658, celle-ci avait même fait aboutir, malgré l'opposition des facultés de théologie et de médecine, une réforme de l'enseignement qui abandonne le *corpus* aristotélicien comme fil conducteur du *curriculum*. Or, dans la physique cartésienne, la vision copernicienne du monde est en quelque sorte l'emblème de la science nouvelle. C'est dans ce contexte complexe, fruit d'un équilibre fragile entre ce qu'il n'est pas interdit de dire et ce qui ne peut être tenu pour vrai, qu'éclate « l'affaire Martin van Velden ».

Au sein de la Faculté des arts, Martin van Velden (1664-1724) est un professeur réputé ; il fut « *primus* » — soit premier de sa promotion — en 1683. Il détient aussi un baccalauréat en droit canon et civil. Dans le contexte cartésien décrit ci-dessus, il développe l'enseignement pratique et est connu pour ses exercices de physique. L'affaire van Velden commence en janvier 1691, lors des disputes dominicales où s'affrontent les élèves de quatre pédagogies de la Faculté des arts. Van Velden soumet deux thèses au débat contradictoire. L'une est cartésienne : « La matière est une chose étendue en longueur, largeur et profondeur, elle est composée de parties indéfiniment divisibles. Le vide implique contradiction ». L'autre affirme la réalité du système de Copernic : « Indubité est le système de Copernic touchant le mouvement des planètes autour du soleil ; et la terre est à bon droit comptée parmi les planètes ». Cette dernière thèse rompt avec la tradition puisqu'il ne s'agit plus d'échanger arguments et contre-arguments au sujet d'une proposition, mais bien au sujet de sa véracité. Le professeur van Velden dépasse ici l'exercice rhétorique auquel sont d'ordinaire soumis les étudiants, pour aborder le débat cosmologique jusque-là prudemment évité.

Dès l'annonce de la thèse copernicienne, les autres professeurs le prient de la supprimer, ou de la reformuler de façon moins tranchée. Devant l'insoumission de van Velden, la Faculté des arts en appelle au recteur magnifique ; van Velden recourt quant à lui au Conseil de Brabant, juridiction laïque, antagoniste, et obtient la suspension de son interdiction. L'Internonce, représentant de Rome dans les Pays-Bas, lui aussi alerté par les deux parties, arrive à un compromis : van Velden soumet une autre thèse et est réintégré dans ses privilèges.

Six mois après, van Velden fait imprimer des thèses de logique, de physique et de métaphysique à défendre publiquement par les quatre meilleurs étudiants de sa pédagogie. En métaphysique, il défend le cartésianisme ; en physique, il reprend à titre de corollaire l'affirmation du système de Copernic et, en logique, il critique la manière d'enseigner, de discuter et d'examiner employée à Louvain. C'est du moins le contenu que l'on peut restituer d'après les documents que génère cette nouvelle bravade. Ce deuxième procès mobilise diverses instances juridiques qui s'affrontent sur un terrain où les prérogatives mal définies dépassent l'enjeu scientifique ou celui de la liberté d'enseignement.

Un an plus tard, lorsque l'affaire connaît son dénouement, van Velden a été mis au pas et s'est rétracté. Il poursuit néanmoins son enseignement à la Faculté des arts, professant son cartésianisme et son copernicanisme, et formant de futurs professeurs qui poursuivront dans cette voie.

Bibliographie : *The Cambridge Companion to Galileo*, sous la dir. de P. MACHAMER, Cambridge, 1998 ; G. MONCHAMP, *Galilée et la Belgique. Essai historique sur les vicissitudes du système de Copernic en Belgique,* Saint-Trond-Bruxelles-Paris, 1892.

B. VAN TIGGELEN

GARE

GARE (RUE DE LA) D6

Conseil communal du 16 septembre 1980.
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La « rue de la Gare » conduit à l'endroit dénommé.

GARENNES

GARENNES (PENTE DES) A1

Conseil communal du (?).
Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

Les documents peu nombreux mentionnant ce toponyme ne permettent pas d'en préciser le sens avec certitude. Néanmoins, il est fort probable que ce nom, attesté à partir du XIXe siècle, désigne une partie du bois où abondaient les lapins [*D André*].

📖 *Varenne* (latin médiéval *warenna*) est à l'origine du français *garenne* (XIIIe siècle) qui signifia d'abord « lieu réservé par le seigneur pour la chasse ou la pêche ». À partir de 1367, il n'a plus été installé de nouvelles garennes dans le Brabant ; ce droit est en effet toujours resté très limité [*D André*]. Par extension, le mot prit le sens de « endroit clos ou ouvert où l'on élève des lapins en semi-liberté » et de là « tout bois ou bruyère où abondent ces animaux ». Dans certains dialectes, garenne a le sens de « terre sablonneuse, terre de mauvaise qualité ». L'étymologie de ce mot est assez obscure [*FEW*, XXI, p. 14a, 32a ; *BTD*, VI, p. 35-36 ; *TLF* ; *B&W*].

.✍ Garenne

Déterminant :

1811, « Bois dit les garènnes » [*PCPLim*] ; 1863, « Bois de Garennes » [*T&W-W*, p. 138] ; 1893, « Bois des Garennes » [*T&W-W*, p. 140].

1893, 1900, « pente des Garennes, taillis » [*LP*, *D André*] ; 1932, 1977, 1981, 1985, 1987, « pente des Garennes » [*CPB*, *D André* ; *PV* 26 ; *REUL ; CBL* ; *InforV*].

Autres formes :

Ce nom est fréquent dans les toponymes des environs : « les Garennes », à Limelette [*T&W-W*, p. 148] et à Court-Saint-Étienne [*CTB*, 1965] ; « bois de la Garenne », à Court-Saint-Étienne [*T&W-W*, p. 123] ; « bois des Garennes », à Bonlez [*T&W-W*, p. 251]. À Limal : 1668-1740, « Bois de la garenne » ; 1688, « La Garenne » ; 1693, « bruyère de la garenne » ; 1739, « champ del guarinne » ; 1776, « campagne des garinnes » [*WAV*, XII, p. 90].

I. LEJEUNE

GAUMAIS

[Gaumais (terrasse des)] [abandonné]

GAUMAIS (VOIE DES) E6

Conseils communaux des 28 octobre 1975 (voie) et 26 juin 1979 (terrasse).
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des gentilés.

La « terrasse des Gaumais » n'a eu qu'une existence éphémère et a été rapidement intégrée dans la « voie du Roman Pays » (sur laquelle elle donnait, parallèlement à la « voie des Gaumais »).

📖 La Gaume ou Lorraine belge occupe tout le sud-est de la Wallonie dont la limite nord, qui va de Muno à Marbehan, suit ensuite le tracé de la vallée de la Rulles pour atteindre le Grand-Duché du Luxembourg.

Un village gaumais : Étalle (d'après* La Loraine belge *[Architecture rurale de Wallonie], Liège, 1983, p. 125). *La ferme gaumaise est constituée d'un bâtiment cubique qui distribue le logis, l'étable et la grange au rez-de-chaussée, les chambres et le fenil à l'étage. En façade, entre la ferme et la rue, un large espace, l'usoir qui permettait de rassembler le fumier, le matériel agricole, ainsi que les réserves de bois de chauffage. Photo Région wallonne.*

Après que les mers tertiaires ont libéré l'Ardenne de sa couverture datant du mézozoïque, l'érosion différentielle a attaqué des lithologies diverses et en allure monoclinicale, ce qui a donné naissance à une morphologie en côtes et cuestas.

Du nord au sud, trois cuestas se succèdent. D'après le géologue A. Delmer, leurs localisations et leurs caractères sont explicables de la façon suivante.

« Au nord, la cuesta sinémurienne met en relief la résistance des grès calcaires de Florenville. Au centre, la cuesta des macignos d'Aubange et de Messancy (grès calcaires et argileux) se marque de façon discontinue dans la topographie tandis qu'au sud, le long de la frontière française, les calcaires bajociens ferment l'horizon.

Au sud, la Batte et la Basse-Vire coulent dans une dépression qu'occupent les marnes du Toarcien. À leur base, les schistes bitumeux de Grandcourt, dits aussi « schistes cartons », sont épais d'une quinzaine de mètres à Montquintin ; ils furent exploités pour huile lourde à Aubange, avant l'arrivée du pétrole américain en 1860.

Enfin, une troisième cuesta, la plus vigoureuse, celle des calcaires bajociens, court le long de la frontière française suivant un trajet sinueux, indice de la faible inclinaison des bancs vers le Sud. Au sommet du Toarcien se développent des lentilles minéralisées en oolithes ferrugineuses rougeâtres, c'est la « minette » (Aalénien), exploitée jadis le long de la frontière dans les concessions de « Musson » et de « Grand Bois » sur une épaisseur de moins de cinq mètres. Ce gisement est la terminaison du gisement français et grand-ducal.

Le réseau hydrographique de la Lorraine belge est en relation étroite avec la topographie. Les rivières de direction subséquente ou parallèle à celle des couches, qui coulent au pied de l'abrupt des côtes, ne reçoivent d'affluents que du côté de la pente douce, donc du sud ».

En complément des zones agricoles, les nombreuses forêts sont localisées sur les sols sableux. La Gaume n'a pas connu de dépôts limoneux.

Le climat de type lorrain est beaucoup plus tempéré qu'en Ardenne. Ainsi le nombre d'heures d'insolation selon les mois de l'année est de 1.700, comme à la côte d'ailleurs, contre 1.600 en Ardenne et 1.550 en Moyenne Belgique. Ce bon ensoleillement permet la culture de la vigne, notamment si elle est pratiquée sur les coteaux. C'est ainsi qu'à Torgny, 44 hectares de vignes ont été aménagés.

Les villages sont de type concentré : soit les maisons sont construites près de l'église, soit les localités rurales prennent une allure de villages linéaires. Cette forme linéaire est due au fait que les maisons ont été construites mur à mur sur les lignes de crêtes correspondant à celles des fronts de cuesta.

La ferme est constituée d'un bâtiment cubique qui distribue le logis, l'étable et la grange au rez-de-chaussée, les chambres et le fenil à l'étage. En façade, entre la ferme et la rue, un large espace, l'usoir, qui permettait de rassembler le fumier, le matériel agricole, ainsi que les réserves de bois de chauffage.

Implantée sur la basse Semois, Bouillon se situe à la limite occidentale de la Lorraine belge. La ville est bien connue pour ses richesses historiques et donc pour son tourisme alors que la Semois a été le théâtre d'une importante culture du tabac.

À l'autre extrémité se localise Arlon, ville d'origine romaine qui est actuellement le chef-lieu de la province de Luxembourg.

Bibliographie : A. DELMER, *Le Pays lorrain*, dans *La Lorraine. Village/paysage*, Liège, 1983, p. 13-15.

T. BRULARD

GÉNISTROIT

GÉNISTROIT (RUE DU) E10-E12

Toponyme antérieur à Louvain-la-Neuve.
Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

La « rue du Génistroit », située de l'autre côté de la route nationale 4 (RN 4), se dirigeait auparavant vers le hameau du même nom. Aujourd'hui, elle en est séparée par l'autoroute E 40 et se trouve donc à la fois sur Louvain-la-Neuve et sur Corroy-le-Grand.

📖 *Génistroit,* en wallon *Djènèstrwè,* issu du latin *genista* « genêt » (devenu *genistra* en bas-latin) au moyen du suffixe collectif *etum,* désigne un « terrain couvert de genêts » [*FEW*, IV, p. 100b ; *ONCB*, p. 240]. De fait, les environs proches de ce hameau étaient encore de grandes étendues de genêts dans les années 1960 [*Tém. Piérard*].

Dans le nouveau toponyme, la présence de la préposition est obligatoire. Certaines cartes l'omettent et mentionnent *rue Génistroit*.

✍ Génistroit : wallon *Djènèstrwè*

Isolé :

1460, « 1 bonnier de terre descur le Genestroit aval à Nostre Dame de Coroit » [*AGR*, Chambre des Comptes, n° 44.851, *D Martin*] ; 1632, « hameau le Genistroit, 6 maisons » [*T&W-W*, p. 272] ; 1792, « une partie de commune nommée Genistrois sous Vieusart » [*AGR*, *GSN*, n° 389, acte ,°8, *D Martin*] ; 1965, « Genistroy » [*CTB*].

Génistroit est le nom d'un hameau de Corroy-le-Grand, proche du plateau de Lauzelle.

Déterminant :

1965, « rue du Genistroit » [*CTB*] ; 1981, 1987, « rue Genistroit » [*REUL ; InforV*].

I. LEJEUNE

GENTILÉS (THÈME DES)

Dans le quartier du Biéreau, toute une série de toponymes rappellent les différentes parties de la Wallonie, en évoquant ses habitants.

☛ ARDENNAIS ; BORAINS ; BRABANÇONS ; GAUMAIS ; HENNUYERS ; HESBIGNONS ; LIÉGEOIS ; LUXEMBOURG ; PAYS NOIR ; PICARDIE ; RÉDIMÉ ; ROMAN PAYS ; WALLONS.

GÉRARDINE

GÉRARDINE (CORTIL) E4

Conseil communal du 25 février 1975.
Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

📖 Gérardine est probablement le nom du propriétaire du cortil [*PV* 18].

✍ Cortil Gérardine : wallon *Cortë Gérardine*

Déterminant :

1688, « le courtil Gerardine à Blocquery » [*AGR*, *GSN*, nº 1534, *D Martin*] ; 1782, « le cortil Gerardine », « le cortil au batty, bize au cortil Gérardinne » [*AGR*, *GSN*, nº 1545, *D Martin*] ; 1792, « le cortil au Baty à Blocry sous Ottignies bize au cortil Gerardine » [*AGR*, *GSN*, nº 1548, *D Martin*] ; 1975, 1981, (?), « cortil Gérardine » [*PV* 18 ; *REUL ; OTA*, p. 175] ; 1987, « cortil Géraldine » [*InforV*].

I. LEJEUNE

GEVERS

GEVERS (rue Marie) [en projet, G4]

Conseil communal du (?).
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature française de Belgique.

📖 Née sur les bords de l'Escaut, dans le domaine de Missembourg, Marie Gevers (1883-1975) vécut et écrivit en totale connivence avec le monde de verdure et d'eau qui l'entourait.

Lectrice précoce et émerveillée, elle composa d'abord des recueils de poèmes qu'elle soumit à Émile Verhaeren qui l'encouragea et la conseilla, et à Max Elskamp qui l'accueillit et illustra son premier livre. Déjà s'y donnaient à lire les grands thèmes des récits qui établirent sa renommée : la fascination pour la nature qui se transforme au fil des saisons, l'observation passionnée des détails de la vie quotidienne et de la trace qu'ils laissent dans la mémoire.

Parmi les romans qu'elle publia dès 1933, certains, comme *Madame Orpha ou la sérénade de mai* ou *Vie et mort d'un étang* ont une dimension autobiographique importante ; d'autres, comme *La ligne de vie* ou *Paix sur les champs*, évoquent la vie paysanne, ses peurs, ses croyances et ses passions ; d'autres encore, comme *Plaisir des météores*, saisissent les effluves de l'univers à travers les phénomènes climatiques.

Dans tous ces textes, qui font souvent revivre un fonds légendaire dont l'atmosphère est rendue avec force, se laisse percevoir un mélange de connaissances botaniques et de perception onirique du monde, de tendresse infinie pour tout ce qui vit et d'aspiration à l'harmonie cosmique.

Bibliographie : M. Gevers, *Madame Orpha ou la sérénade de mai* [1933] (Espace Nord, nº 74), Bruxelles, Labor, 1992 ; ID., *Plaisir des météores [193])* (Passé Présent, nº 8), Bruxelles, J. Antoine-Les Éperonniers, 1981.

J. CARION

GHELDERODE

Ghelderode (rue Michel de) [en projet]

Conseil communal du (?)
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature française de Belgique.

📖 De son vrai nom Adhémar Martens, Michel de Ghelderode (1898-1962) est un des dramaturges belges dont l'œuvre est reconnue et jouée dans le monde entier.

Ce solitaire passionné, cet écrivain fasciné autant par les expressionnistes allemands que par le siècle d'or espagnol et le théâtre élisabéthain, composa d'abord des pièces d'inspiration folklorique avant de donner, à partir de 1927, quelques-unes de ses œuvres majeures telles que *Escurial*, *Barrabas* ou *La Ballade du grand macabre.*

Il sortit de l'ombre lorsque, après les années de guerre, son théâtre fut représenté à Paris. S'imposèrent alors au public une vision carnavalesque du monde (peuplé de possédés, de bouffons et de bourreaux), une manière de théâtre de la cruauté et l'image, savamment composée entre vérité et mensonge, d'un dramaturge instinctif et hanté.

Plus son théâtre est joué et commenté, plus il apparaît qu'il innove à la fois par son utilisation de toutes les potentialités des arts de la scène et par sa fascination pour les pulsions humaines. Leur démesure et leur violence se font entendre dans une langue abrupte et polymorphe, reconnaissable entre toutes et remplie de mots inouïs.

Bibliographie : M. DE GHELDERODE, *Théâtre*, 6 vol., Paris, Gallimard, 1950-1982 ; R. BEYEN, *Michel de Ghelderode ou la hantise du masque*, Bruxelles, 1971 (réédition 1980) ; R. BEYEN, M. OTTEN e.a., *Michel de Ghelderode et le théâtre contemporain* (Actes du Congrès international de Gênes [1978]), Bruxelles, 1980.

J. CARION

GHEUDE

GHEUDE (COURS CHARLES) C6

Conseil communal du (?).
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.
☛ Thème des littérateurs wallons ou régionalistes.

« Cours Charles Gheude » (1871-1956) évoque cet essayiste et poète nivellois, écrivant en langue française.

📖 Docteur en droit et ancien député permanent du Brabant, Charles Gheude fut un polygraphe assez éclectique. Dans ses essais, il s'intéressa non seulement à l'enseignement professionnel, à l'administration provinciale, à l'histoire du Parti ouvrier belge, à l'éthique, mais aussi au folklore, notamment à travers un essai sur *La chanson populaire belge* (1907). Il rassembla ses souvenirs de la Première Guerre mondiale en 3 volumes intitulés *Nos années terribles 1914-1918* (1919), la guerre contre laquelle il adressa plus tard des élans lyriques dans un recueil intitulé *Contra bellum* (1946). Dans sa poésie, il a peint également ses amours et sa passion pour son pays, dans deux œuvres qui lui sont dédiées, *Le Brabant dévasté* (1920) et *À mon Roman Pays* (1947).

Bibliographie : *DB*.

J. GERMAIN

Charles Gheude,* Nos années terribles, *t. I,* L'emprise *(Bruxelles, 1919, p. de couverture). *Docteur en droit et ancien député permanent du Brabant, Charles Gheude fut un polygraphe assez éclectique. Dans ses essais, il s'intéressa non seulement à l'enseignement professionnel, à l'administration provinciale, à l'histoire du Parti ouvrier belge, à l'éthique, mais aussi au folklore. Dans sa poésie, il a peint également ses amours et sa passion pour son pays, le Brabant wallon (*À mon Roman Pays*, 1947). Photo Jozeph Goossens.*

GILLES

GILLES (CLOS DES)	D4
GILLES (RUE DES)	D3-D4

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

Les célèbres gilles de Binche sont également présents à Louvain-la-Neuve dans « clos des Gilles » et « rue des Gilles ».

🕮 Personnage principal du carnaval de Binche, le gille ne sort avec son déguisement que le mardi du carnaval. L'explication de ses origines a donné lieu à différentes hypothèses, dont celle du « Gille Inca ». Contrairement à ce qu'on a pensé longtemps, l'origine du gille n'est pas à rattacher aux fêtes données en 1549 par Marie de Hongrie, en l'honneur de Charles Quint ; il s'agit là d'une légende — encore largement ancrée dans l'esprit des Binchois —, mais qui ne résiste pas à l'analyse ethnographique et comparative, quoique complexe et moins flatteuse. Le personnage du carnaval de Binche est bien antérieur à cette influence du théâtre de foire. L'hypothèse souvent maintenue et la plus sérieuse rapproche le gille de Binche de la Commedia dell'Arte, connue dans nos régions depuis le XVIIe siècle. Il serait frère du Pierrot et de l'Arlequin de Malmedy et du Chinel (Polichinelle) de Fosses-la-Ville. Parmi les éléments de base, rituels, du personnage, on citera le monopole masculin, le port du masque, les sabots, les sonnailles, le *ramon* ou balai, la danse ou marche rythmée au rythme du tambour et les gestes d'offrande. Dans les éléments ultérieurs, on notera l'apport dû au personnage du théâtre populaire typique du XVIIIe siècle, certains éléments du costume dont les bosses, la collerette, la barrette ainsi que le mouchoir de cou. Enfin, comme éléments plus récents, d'inspiration bourgeoise et intellectuelle, le lancement d'oranges et de bonbons, le chapeau à plumes d'autruche, les lions héraldiques et les armoiries nationales ornant le costume, ainsi que certains airs de musique attribués à des chefs de fanfare locaux. En résumé, le gille tel qu'on le connaît est le résultat d'un personnage de carnaval traditionnel dont le costume et le comportement se sont enrichis progressivement d'éléments nouveaux, traditionnels ou plus conventionnels, mais au comportement toujours marqué de signification profonde.

Le succès du carnaval de Binche a été tel qu'au XIXe siècle déjà, des carnavals du Centre se sont emparés du personnage (à La Louvière, notamment). Il est maintenant bien implanté dans cette région et même dans des régions plus éloignées.

Bibliographie : *FBe,* t. I, p. 271-296 ; S. GLOTZ, *Le carnaval de Binche*, Gembloux, 1975 ; ID., *De Marie de Hongrie aux Gilles de Binche. Une double réalité, historique et mythique*, Binche, 1995 ; *MTE*, p. 104.

J. GERMAIN et I. LEJEUNE

☛ CHINELS

Gilles de Binche. *L'hypothèse souvent maintenue et la plus sérieuse rapproche le Gille de Binche de la Commedia dell'Arte, connue dans nos régions depuis le XVIIe siècle. Il serait frère du Pierrot et de l'Arlequin de Malmedy et du Chinel (Polichinelle) de Fosses-la-Ville. Parmi les éléments de base, rituels, du personnage, on citera le monopole masculin, le port du masque, les sabots, les sonnailles, le* ramon *ou balai, la danse ou marche rythmée au rythme du tambour et les gestes d'offrande. Photo Yves Leroy.*

GILLY

GILLY (CHEMIN DE) C9-D9-E9

GILLY (RONDE DE) D9

Conseil communal du 16 décembre 1980 (chemin).

Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

La « ronde de Gilly » desservira la zone d'habitat alternatif à proximité de la rue du même nom.

🕮 Déjà en 1811, une partie de ce chemin avait le même tracé qu'actuellement. D'après les divers témoignages, ce chemin menait effectivement à Gilly, puis à Charleroi [*Tém. Haulotte*, *Collin*].

✍ Gilly : wallon *Djili*

Isolé :

1811, « chemin de Limelette à Gilly (passant par Ottignies) » [*PCPLim*], « chemin de Gilly à Namur et Wavre » [PCPOtt] ; 1830, 1846, « chemin de Gilly à Wavre » [*OTA*, p. 145, 179] ; 1860, « chemin de Gilly » [*PoppOtt*] ; 1980, 1981, 1987, « chemin de Gilly [*PV* 31 ; *REUL ; InforV*].

Déterminé :

1846, « grand chemin de Wavre à Gilly, dénomination particulière : chemin de Loseille » [*ACVOtt*].

I. LEJEUNE

GIROFLÉES

GIROFLÉES (PLACE DES) G7

Conseil communal du 17 avril 1973.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des plantes et des fleurs.

🕮 Les giroflées appartiennent à la famille des Brassicacées (ou Crucifères). Une seule espèce est signalée en Belgique : la giroflée des murailles (*Cheiranthus cheiri* L.) ; originaire de la région méditerranéenne, elle s'est naturalisée sur nos vieux murs et dans les rochers calcaires, donc surtout dans la vallée de la haute Meuse.

La giroflée sauvage (*Cheiranthus cheiri *L.). *Mur des ruines de l'abbaye de Villers, mai 1980. Photo Jacques De Sloover.*

Cette espèce a donné naissance à diverses variétés horticoles odorantes et aux coloris variés : jaune, orange, rouge, pourpre ou marron. On ne les confondra pas avec d'autres giroflées du marché (quarantaines, violiers), à fleurs souvent doubles, qui appartiennent à un tout autre genre et ont pour origine une espèce des côtes occidentales et méditerranéennes de l'Europe, *Matthiola incana* (L.) R.Br.

Bibliographie : *NFB.*

R. ISERENTANT

GOËS

GOËS (RUE ÉMILE) F7

Conseil communal du 17 avril 1973.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

« Rue Émile Goës » (prononcé « *Émile gôs* » en wallon de la région) honore un ancien fermier de la ferme du Biéreau, qui fut bourgmestre d'Ottignies de 1920 à 1926 [*PV* 8, 9].

🕮 En 1850, le notaire Goës de Chaumont-Gistoux acquiert le domaine du Biéreau (80 hectares). Sa fille, en 1893, revend le bien à Ernest Solvay (dont les descendants Boël se défirent en 1969 au profit de l'Université catholique de Louvain). La famille Goës ne quitta pas tout à fait la ferme du Biéreau puisque des descendants, dont Émile Goës, l'exploitèrent à titre de fermier. En 1920, Émile Goës devint bourgmestre d'Ottignies et le resta jusqu'en 1926. À sa qualité de fermier du Biéreau et de bourgmestre d'Ottignies, Émile Goës ajouterait celle d'être le descendant d'un humaniste portugais du XVIe siècle : Damien Goës ou Gois qui, après avoir vécu en Hollande, vint s'établir et étudier à Louvain en 1539. Il y fréquenta le milieu humaniste et y publia ses œuvres. En 1542, il prit une part active au siège de Louvain par les troupes franco-gueldroises en se mettant à la tête d'une troupe formée de 1500 étudiants et en négociant le départ des ennemis qui le firent prisonnier et l'emmenèrent en France avant de le libérer sur les instances du roi Jean III de Portugal, l'*Alma mater* ayant refusé de payer la rançon. Retourné au Portugal, il finit ses jours dans les prisons de l'Inquisition en 1574.

Bibliographie : E. FEIST HIRSCH, *Damião de Gois. The Life and Thought of a Portuguese Humanist, 1502-1574* (Archives internationales d'histoire des idées, n° 19), La Haye, 1967 ; E. MEUWISSEN, *Les grandes fortunes du Brabant. Seigneurs de la terre, capitaines d'industrie*, Bruxelles, 1994 ; *OTA 1*.

C. MURAILLE

GORIA

GORIA (SENTIER DU) F6-F7

Conseil communal du 9 novembre 1976.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des outils agricoles traditionnels.

🕮 Le sentier du Goria porte un nom wallon correspondant à l'ancien français *goherel* signifiant « collier de cheval » et « porte-seaux ». En Wallonie, il est attesté sous les formes *gor'hê*, *gorê* (dans l'est), *goria* ou *gouria* (dans le domaine namurois). L'étymologie de ce terme n'est pas assurée, même si la finale apparaît clairement comme le suffixe *eau* [du latin *ellus*]. L. Remacle a proposé de voir dans le radical une variante de « gosier » du gaulois *gausiae* [*FEW*, IV, p. 127], à laquelle se serait ajouté le suffixe *ariu* (**geusiae* + *ariu* + *ellu*) (*Les noms du porte-seaux*, p. 21, 103, 107).

I. LEJEUNE

« Sentier du Goria ». *Hommage émouvant à un vieil outil de la quotidienneté campagnarde : en wallon namurois, le* goria *est à la fois le collier du cheval et le porte-seaux (sorte de joug en bois reposant sur les épaules et aidant à porter des seaux). Photo Serge Haulotte.*

GOSSES

Gosses (sentier des) [en réserve]

Conseil communal du 16 septembre 1980.
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.
Le « sentier des Gosses » fait allusion au chemin de l'école.

GOUYASSE

GOUYASSE (CLOS) C4

Conseil communal du 25 février 1975.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.
« Clos Gouyasse » renvoie à Goliath, principal géant de la ducasse athoise, célébrée le quatrième dimanche du mois d'août.

🕮 L'origine de ce géant, appelé *Gouyasse* par le peuple, remonte aux environs de 1480. Gouyasse était la figuration des arquebusiers, tandis que Samson, qui l'accompagne, était celle des canonniers. Le samedi, après la célébration (au cours des vêpres) du mariage de Gouyasse et de sa femme (sur le parvis de l'église Saint-Julien), a lieu le jeu entre David et Goliath. Au cours de cette rencontre, attestée depuis 1487, Gouyasse est censé mourir de la balle que lui jette David.

Bibliographie : *APW*, p. 414 ; *FBe,* t. III, p. 76 ; R. MEURANT, *La ducace d'Ath : études et documents*. Bruxelles, 1981 ; ID., *Géants de Wallonie*, Gembloux, 1975 ; *NF,* p. 59.

I. LEJEUNE

« Clos Gouyasse ». *« Clos Gouyasse » renvoie à Goliath, principal géant de la ducasse athoise, célébrée le quatrième dimanche du mois d'août. L'origine de ce géant, appelé* Gouyasse *par le peuple, remonte aux environs de 1480. Gouyasse était la figuration des arquebusiers, tandis que Samson, qui l'accompagne, était celle des canonniers. Photo Serge Haulotte.*

GRAMME

GRAMME (RUE ZÉNOBE) D8-E8

Conseil communal du 22 juin 1976.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

« Rue Zénobe Gramme » (1826-1901) évoque ce physicien autodidacte et inventeur liégeois de la première dynamo utilisable.

🕮 En appelant une rue « Zénobe Gramme », la Commission de toponymie a honoré le créateur wallon de la première machine pratique qui ait contenu les éléments essentiels des dynamos actuelles. Né à Jehay-Bodegnée (province de Liège) le 4 avril 1826, Zénobe-Théophile Gramme est un passionné de menuiserie. Désireux de se perfectionner, il fréquente en 1849 les cours du soir de l'École industrielle à Liège où il suit surtout les cours de dessin. Six ans plus tard, il se rend à Bruxelles, Paris, Lyon et Marseille en vue d'y exercer son art mais il n'y rencontre que la misère. À la fin de l'année 1856, Gramme s'établit à Paris et est embauché dans un grand atelier de menuiserie. En 1860, en qualité d'ouvrier modeleur, il travaille pour la société *L'Alliance*, spécialisée notamment dans la construction de machines magnéto-électriques à courant alternatif mises au point par l'abbé belge Nollet ; ces appareils étant d'une structure compliquée et d'un rendement médiocre, Gramme entreprend de les améliorer et fait ainsi son véritable apprentissage technique. Peu à peu, il délaisse la menuiserie pour l'électricité. Trois ans plus tard, il se perfectionne chez *Ruhmkorff*, qui produit des bobines à induction.

En 1864, Zénobe Gramme entre au service de l'ingénieur français Ernest Bazin ; il le suit à Angers puis à Lorient et à Paris. Il se familiarise alors avec les travaux de Faraday, d'Ampère et de Franklin, qui ont établi les lois de l'induction électromagnétique. Il fabrique des lampes à arc à régulateur. En 1867, Gramme prend un premier brevet « pour plusieurs dispositifs perfectionnant les machines à courant alternatif ». Un an plus tard, il gagne Londres et travaille chez Disderi. Au départ des principes élaborés par Pacinotti et Siemens, Gramme invente la dynamo : machine rotative produisant du courant continu dans laquelle le flux magnétique de l'inducteur est guidé dans le rotor par un anneau de fer ; sur ce rotor, l'inventeur wallon a fixé des collecteurs qui amènent le courant à des balais, la dynamo fournissant elle-même le courant nécessaire à son excitation. Par rapport aux premières productions industrielles, la dynamo fournit dix fois plus d'énergie et pèse huit fois moins. Cette invention va apporter à son créateur une notoriété mondiale ; elle va avoir des conséquences décisives pour l'exploitation de l'électricité et la construction électromécanique.

Rentré à Paris, Zénobe Gramme décide de se consacrer entièrement à ses recherches. Il obtient à la fois le brevet français pour son invention et les premiers subsides permettant de mettre en application industriellement son prototype. Lorsque la guerre franco-allemande éclate, il se réfugie chez ses sœurs à Arlon et y reste jusqu'en juin 1871. La dynamo est présentée à l'Académie des Sciences de Paris en juillet 1871. Associé à Hippolyte Fontaine, industriel expérimenté et inventif, Gramme fonde la *Société des machines magnéto-électriques Gramme*. Six ans plus tard, trois cent cinquante machines sont déjà construites. Gramme ne cesse d'améliorer son invention. En 1873, il met au point une nouvelle génératrice, principalement destinée à la galvanoplastie, qui fournit 3.000 ampères sous une tension de 6 volts et permet ainsi de précipiter 800 kg de cuivre affiné en 24 heures. L'année suivante, il propose une première dynamo dite « d'atelier » permettant d'alimenter des lampes à arc. En 1875, Hippolyte Fontaine établit la réversibilité de la machine de Gramme : lorsqu'elle est alimentée en électricité, celle-ci fonctionne comme un moteur. Les applications de la dynamo se poursuivent avec l'apparition des ampoules lumineuses à filament incandescent et des premiers tramways.

***Zénobe Gramme : statue du Pont de Fragnée (Liège) réalisée par Vinçotte**. Au départ des principes élaborés par Pacinotti et Siemens, Gramme invente la dynamo : machine rotative produisant du courant continu dans laquelle le flux magnétique de l'inducteur est guidé dans le rotor par un anneau de fer ; sur ce rotor, l'inventeur wallon a fixé des collecteurs qui amènent le courant à des balais, la dynamo fournissant elle-même le courant nécessaire à son excitation. Par rapport aux premières productions industrielles, la dynamo fournit dix fois plus d'énergie et pèse huit fois moins. Cette invention va apporter à son créateur une notoriété mondiale ; elle va avoir des conséquences décisives pour l'exploitation de l'électricité et la construction électromécanique. Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

Les récompenses et les honneurs saluent, enfin, le grand inventeur wallon. En 1877, Zénobe Gramme est fait Chevalier de la Légion d'honneur. Trois ans plus tard, il obtient un prix de 20.000 francs de l'Académie des Sciences de Paris. En 1888, il reçoit le prix Volta (50.000 francs), décerné jusqu'alors uniquement à son ancien maître Ruhmkorff (1864) et à Graham Bell, pour l'invention du téléphone (1880). À partir de 1894, Gramme entre dans une semi-retraite et jouit des revenus procurés par son invention. À l'occasion de l'Exposition internationale de Bruxelles de 1897, il est promu au grade de Commandeur de l'Ordre de Léopold. L'année suivante, il fait l'objet d'une grande manifestation internationale de reconnaissance et d'admiration à Bruxelles. Bien qu'imprégné de l'esprit français, Gramme conserve la nationalité

belge. Il meurt le 20 janvier 1901 à Bois-Colombes (département de la Seine) et est enterré au Père-Lachaise.

Plusieurs monuments, en Belgique comme en France, rendent hommage à Zénobe Gramme. Le plus imposant, réalisé par Thomas Vinçotte, est inauguré en 1905 à Liège. Il rappelle à la fois sa vie d'ouvrier et son œuvre. « Avec Pasteur, qui fut un savant formé aux grandes écoles, Gramme, qui n'était au départ qu'un simple menuisier, appartient à la légende dorée du XIXe siècle tout entier ». Plusieurs plaques commémoratives sont apposées en Wallonie. En 1930, lors de l'Exposition universelle de Liège, une Journée Zénobe Gramme se déroule en présence des souverains belges.

Bibliographie : *Apports de Liège au progrès des sciences et des techniques*, Liège, 1981, p. 50, 387-392 ; *BN*, t. XXIX, col. 627-634 ; *DHB*, p. 229 ; *Florilège des sciences en Belgique pendant le XIXe siècle et le début du XXe siècle*, s.l., 1968, p. 227-241 ; *Inventeurs et scientifiques : dictionnaire de biographies*, Paris, 1992, p. 267 ; *NDB*, p. 269 ; J. PELSENNER, *Zénobe Gramme : notice bio-bibliographique, suivie de la description de la dynamo par son inventeur et d'autres documents*, 2e éd., Bruxelles, 1944 ; *IC*, p. 178.

S. PASLEAU

GRANBONPRÉ

GRANBONPRÉ F11-F12

Conseil communal du (?).

Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

« Granbonpré » sert de nom à une rue du « parc industriel Alexander Fleming », de l'autre côté de la route nationale 4 (RN 4), à la limite de Corbais. Ce toponyme employé sans déterminé a été préféré à « rue du Bonpré » ou « rue du Granbonpré » [*PV* 17, 18]. Il est regrettable que la Commission de toponymie n'ait pas proposé une forme normalisée pour ce toponyme, soit *Grambompré,* soit *Grand-Bon-Pré*, qui montre la composition du nom.

✍ Granbonpré

Aucune ancienne mention de ce lieudit ne figure sur le plateau de Lauzelle.

Autres formes :

En revanche, on trouve ce toponyme à Corbais : 1686, « grembonpreit » ; 1863, « grand bonpré » [*T&W-W*, p. 82]. Vers les années 1960, Corbais ne connaît plus que « Bonpré » [*PlanG*].

I. LEJEUNE

GRAND CORTIL

GRAND CORTIL (AVENUE DU) E3-E4

Conseil communal du 25 février 1975.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

📖 *Cortil*, en wallon *cortë*, est la forme wallonne de *courtil*, du bas latin *cohortile*. Sur le plateau de Lauzelle, il avait le sens de « quartier de terre, morceau de terre » [*Tém. Haulotte*].

✍ Grand Cortil : wallon *Grand Cortë*

Isolé :

1794, « 6 jours de terre dit le grand Cortil » [*AGR*, *GSN*, nº 1548, *D Martin*] ; (?), « Grand Cortil à Blocry » [*OTA*, p. 175].

Autres formes :

Ce nom est courant aux alentours de Louvain-la-Neuve : 1518, 1612, 1629, 1672, 1692, 1724, « grand Cortil » ; (?) « chemin du grand-Cortil », à Limal [*WAV*, XII, p. 90] ; 1575, « audit grand courtyl elle porte de vaulflorie » ; 1751, « la closière au grand cortil », à Archennes [*WAV*, XXVIII, p. 83] ; 1781, « grand Cortil », à Mont-Saint-Guibert [*AGR*, *GSN*, nº 1163, *WAV*, IV, p. 84] et on trouve aussi « grand Cortil », à Bossut, à Grez, à Corroy-le-Grand, etc. [T&W-W, p. 208, 222,272].

I. LEJEUNE

GRAND-HORNU

GRAND-HORNU (RUE DU) G4-F4-F5

Conseil communal du (?).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine wallon.

« Rue du Bois-du-Luc » et « rue du Grand Hornu » évoquent des monuments typiques de l'architecture industrielle du Hainaut.

📖 Entre Mons et la frontière française s'étend le bassin houiller du Borinage. Au cœur de celui-ci se trouve le site du Grand-Hornu (aujourd'hui entité de Boussu).

Si les débuts de l'exploitation de la houille y datent de la fin du XVIIIe siècle, c'est Henri Degorge qui va en faire un grand domaine charbonnier s'intégrant parfaitement dans la dynamique de la Révolution industrielle de la première moitié du XIXe siècle. D'origine française, Degorge épouse Eugénie Legrand, issue d'une famille de commerçants aisés de Lille ; il commence à s'enrichir en tant que négociant avant de reprendre la concession charbonnière du Grand-Hornu en 1810. À sa mort en 1832, l'entreprise est gérée par sa veuve et son neveu Émile Rainbaux avant que les biens ne soient légués aux frères et sœurs d'Eugénie ; leurs descendants constituent en 1843 la « Société civile des usines et mines de houille de Grand-Hornu », qui sera dissoute au début des années 1950.

Dans le premier tiers du XIXe siècle, Degorge, conformément au paternalisme ambiant, confie à trois architectes successifs ; le Lillois François Obin, le Tournaisien Bruno Renard et le Termondois Pierre Cardona, la construction, au milieu des bâtiments d'extraction, d'un ensemble charbonnier de style néo-classique comprenant les bureaux administratifs, la double cour des ateliers, le « château » directorial, une cité d'habitations ouvrières, une école, des espaces publics... Les installations charbonnières sont reliées par une voie ferrée au rivage du canal Mons-Condé.

Le site du Grand-Hornu constitue un ensemble architectural à la fois exceptionnel et significatif de son époque où se mêlent harmonieusement la brique, la pierre et le stuc. Les six rues

Le Grand Hornu : la cour des ateliers au milieu du XIXe siècle (lithographie de Toovey, dans* La Belgique industrielle, *t. I, Bruxelles, 1854, pl. 40). *Entre Mons et la frontière française s'étend le bassin houiller du Borinage. Au cœur de celui-ci se trouve le site du Grand-Hornu (aujourd'hui entité de Boussu). Si les débuts de l'exploitation de la houille y datent de la fin du XVIIIe siècle, c'est Henri Degorge qui va en faire, à partir de 1910, un grand domaine charbonnier s'intégrant parfaitement dans la dynamique de la Révolution industrielle de la première moitié du XIXe siècle. À sa mort en 1832, l'entreprise est gérée par sa veuve et son neveu Émile Rainbaux avant que les biens ne soient légués aux frères et sœurs d'Eugénie ; leurs descendants constituent en 1843 la « Société civile des usines et mines de houille de Grand-Hornu » qui sera dissoute au début des années 1950. Photo Jacques Liebin.*

principales encadrent les deux cours à fonction industrielle. On accède à la cour d'entrée (ou « basse-cour ») par un pavillon central à trois travées encadré par des pavillons d'angle aux extrémités d'une façade de près de cent mètres de long ; on y trouvait les écuries et divers magasins dont une lampisterie. Au fond de la première cour, dans l'axe du pavillon d'entrée, on pénètre dans la cour principale par une triple arcade prolongée par des arrondis. La cour principale en forme de grande ellipse, marquée par le jeu harmonieux des horizontales et des verticales, reliait le bâtiment de direction, les bureaux, l'atelier de construction de machines, la menuiserie, le modelage... Symboliquement, au milieu de la cour se dresse la statue en pied du fondateur (due au sculpteur Mélot en 1855).

Face au portail des bureaux administratifs mais un peu à l'écart derrière un espace mi-cour, mi-jardin, le « château », comportant cinq travées de façade, s'élève sur trois niveaux. Il abritait l'administration centrale de la société.

Pour attirer et loger les travailleurs, Henri Degorge fait construire une cité ouvrière de près de 450 maisons à deux niveaux formant des rues rectilignes animées par les places Verte et Saint-Henri. Haute de 9 mètres 50, large de 8 à 10 mètres pour une profondeur de 6 mètres, la maison type comprend au rez-de-chaussée une salle de séjour, une cuisine et une chambre ; à l'étage, trois chambres ; au sous-sol, une cave voûtée ; à l'arrière, un jardin avec remise, puits et toilettes, s'ouvrant souvent sur une venelle.

L'abandon du site industriel dans les années 1950, avant son sauvetage in extremis, a provoqué bien des destructions. Des différents puits il ne subsiste que la trace sous la forme de plaques marquant au sol l'emplacement de chacun. Quant aux ateliers, l'outillage a été livré à la mitraille.

Vendues à des particuliers, les maisons ont aujourd'hui perdu leur cachet esthétique marqué tant au niveau des éléments qu'à celui de la couleur jaune ocre les recouvrant autrefois. La cité reste pourtant un exemple unique d'urbanisme fonctionnel du XIXe siècle.

Grâce à l'architecte Henri Guchez, les deux cours ont été partiellement restaurées dans les années 1970. Aujourd'hui propriété de la province de Hainaut, elles abritent expositions temporaires, salle d'histoire, société de technologies nouvelles et de prospective, ainsi qu'une cafétéria. Restauré, le château Degorge, complété par une construction toute en légèreté, héberge un centre de technologie avancée et un centre de télécommunications.

Classé comme monument et site en 1993, l'ensemble du Grand-Hornu appartient désormais au patrimoine exceptionnel de la Wallonie.

Bibliographie : H. WATHELET, *Le Grand-Hornu, joyau de la révolution industrielle et du Borinage*, Boussu, 1993.

J. LIEBIN

GRAND MITAN

[Grand Mitan (sentier du)] [situé à Ottignies, F2]

Toponyme antérieur à la création de Louvain-la-Neuve.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes traditionnels.

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

☛ Thème des sports.

« Sentier du Grand Mitan » rend hommage à un des sports les plus populaires en Wallonie, le jeu de balle, encore pratiqué à un niveau élevé à Ottignies dont l'équipe évolue en division d'honneur. Le « grand mitan » est le joueur principal d'une équipe de balle pelote.

📖 Le jeu de balle, héritier de l'ancien jeu de paume, a gardé une importance considérable comme sport populaire dans une bonne partie de la Wallonie, principalement dans le Hainaut, une bonne partie du Brabant et du Namurois. On le pratique aussi dans le sud de la Flandre orientale et dans la région de Bruxelles (au Sablon , autrefois), ainsi que, sous des formes légèrement différentes, dans une partie des Pays-Bas et dans le Hainaut français. Si l'on ne pratique plus aujourd'hui qu'un seul sport, la balle pelote, avec des règles unifiées, il en allait différemment autrefois où l'on distinguait la balle pelote, la demi-dure et la petite balle au tamis.

Une équipe de balle pelote se compose de cinq joueurs, les deux *passes* ou *passîs* (litt. : « passiers ») à la corde, le *petit mitan* (litt. : « petit milieu »), le *grand mitan* (le « grand milieu) au centre du jeu, et le *mouche* ou *mouchî* tout au fond, appelé aussi le *derrière* ou le *foncier*. Dans l'échange de balles, ce sont le grand mitan et le petit

mitan qui constituent la force de frappe d'une équipe, au « rechas » ; on parle aussi de « bons frappeurs ».

Bibliographie : W. BAL, *Sur le vocabulaire du jeu de balle dans l'ouest-wallon*, dans *Mélanges [...] Jean Haust*, Liège, 1939, p. 21-29 ; J. DESEES, *Les jeux sportifs de pelote-paume en Belgique du XVIe au XIXe siècle. Aperçus historiques. Récits anecdotiques. Évolutions,* Bruxelles, 1967 ; ID., *Petite chronique illustrée des jeux de balle belges pendant les années de guerre 1914-1918. Sport. Divertissement. Philanthropie,* Bruxelles, 1971 ; M. DES OMBIAUX, *La petite reine blanche. Roman d'un joueur de balle*, Bruxelles, 1907.

J. GERMAIN

☛ JEU DE PAUME

GRAND-PLACE

GRAND-PLACE D5

Conseil communal du 28 octobre 1975.

Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La « Grand-Place » évoque bien la taille et la fonction de cette place, la plus grande de Louvain-la-Neuve et située à la jonction des différents quartiers.

La « Grand-Place ». *Occupant le centre de la ville, la « Grand-Place » piétonne est bâtie sur une dalle de béton occultant trois étages de parkings souterrains. Bordée à l'ouest par la Faculté de théologie et son clocheton abritant le carillon, au nord et à l'est par des immeubles de commerce, de services et d'habitation, la « Grand-Place » s'agrémente aussi à l'est d'une terrasse arborée. Le côté sud, longtemps ouvert sur le lac, sera clôturé en 2000 par une série de bâtiments à fonctions culturelles diverses (grands auditoires, musée, cinémas). Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

GRAND-RUE

GRAND-RUE D6-E6

GRAND-RUE (PARKING) D6-E6

Conseil communal du 28 octobre 1975.
Domaine universitaire.

Toponyme créé (descriptif topographique).

La « Grand-rue ». *Comme toutes les villes, comme tous les bourgs, Louvain-la-Neuve a sa « Grand-Rue ». Réunissant la « place de l'Université » à la « Grand-Place », cette artère piétonne, bordée d'un côté par un passage couvert, est animée par des restaurants, des terrasses, des commerces. C'est le lieu des croisements, des rencontres, des conversations impromptues faisant ressembler Louvain-la-Neuve à un grand village. À la jonction de la « Grand-Rue » et de l'« Agora », une peinture murale de J.-M. Collier (1997) crée l'illusion d'une circulation piétonne à deux niveaux. Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La « Grand-Rue », qui joint la « Grand-Place » à la gare, constitue aujourd'hui la principale artère commerciale du centre-ville. La « rue Charlemagne », qui lui sera parallèle, aura la même fonction.

GRAVEURS

GRAVEURS (CHEMIN DES) F4

Conseil communal du 17 août 1977.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des arts en général.

Le « chemin des Graveurs » rappelle cet art proche de la sculpture et de la peinture.

GREVISSE

Grevisse (rue MAURICE) [en projet, G5-G6]

Conseil communal du (?).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature française de Belgique.

📖 Né à Rulles dans une famille d'artisans, destiné à tirer le soufflet de la forge, Maurice Grevisse (1895-1980) devint pourtant instituteur à Florenville, puis docteur en philosophie et lettres à l'Université de Liège. Il enseigna à l'école normale de Malonne, puis donna cours jusqu'en 1957 aux futurs officiers de carrière.

Chargé un jour par un éditeur namurois de refondre un manuel de grammaire française, il décida de faire œuvre originale, rassembla les faits de langue qu'il avait observés chez les auteurs les plus divers et publia en 1936 un *Bon Usage. Cours de grammaire française et de langage français en concordance avec la 8e édition du Dictionnaire de l'Académie française.* Le succès fut immédiat en Belgique, auprès des grammairiens comme auprès du grand public ; il ne fut pas moins considérable en France, à la suite des recommandations d'André Gide (qui fit pour la notoriété du grammairien ce qu'il fit pour Michaux et Simenon...).

Maurice Grévisse : photo décorant une salle de cours du Département d'études romanes de l'Université de Louvain. *Chargé un jour par un éditeur namurois de refondre un manuel de grammaire française, il décida de faire œuvre originale, rassembla les faits de langue qu'il avait observés chez les auteurs les plus divers et publia en 1936 un* Bon Usage. Cours de grammaire française et de langage français en concordance avec la 8e édition du Dictionnaire de l'Académie française. *Le succès fut immédiat en Belgique, auprès des grammairiens comme auprès du grand public ; il ne fut pas moins considérable en France, à la suite des recommandations d'André Gide (qui fit pour la notoriété du grammairien ce qu'il fit pour Michaux et Simenon...). Photo Guido Marcon.*

Cet ouvrage, considéré par Robert Le Bidois comme « la meilleure grammaire française », Maurice Grevisse ne cessa jamais de le perfectionner. En un demi-siècle, on a vu la langue française évoluer de manière parfois étonnante, l'attitude des locuteurs se modifier, les situations de communication se diversifier. Au fil du temps, les lecteurs ont pu vérifier combien ce projet intellectuel gardait sa grande originalité et sa grande sagesse.

Devenu en 1986, grâce au travail d'André Goosse, *Le Bon Usage. Grammaire française*, l'ouvrage de Maurice Grevisse ne mentionne plus depuis longtemps sa « concordance avec la 8e édition du *Dictionnaire de l'Académie française* », car, comme le dit André Goosse : « celui qui veut vraiment observer l'usage se met assez vite en *discordance* avec l'Académie française. Grevisse, conservateur de tempérament, a été amené, par son observation scrupuleuse des faits, à devenir une sorte de révolutionnaire, un révolutionnaire timide, un révolutionnaire malgré lui, voire un révolutionnaire à son insu ».

J. CARION

GRILLONS

GRILLONS (CORTIL DES) E3

Conseil communal du 26 juin 1979.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des toponymes traditionnels.

« Cortil des Grillons » est un toponyme inventé de toutes pièces pour être en harmonie avec les autres toponymes des alentours formés sur cortil : « avenue du Grand Cortil », « cortil du Bailly » et « cortil Gérardine » (*D* 16.5.79 ; *REUL*, 1981 ; *InforV*, 1987).

H

Haguette

HAGUETTE (CLOS DE LA) D4

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

C'est le carnaval de Malmedy qui se trouve évoqué dans le nom « clos de la Haguette ».

🕮 Le nom de ce personnage signifie « masqué, déguisé, travesti ». Le sens premier de ce nom aurait été l'appellation dialectale générale des masques de la région. Par extension, la Haguette, wallon *Haguète*, aurait jadis personnifié le carnaval de Malmedy. Au début de ce siècle, le carnaval se terminait par le brûlage des Haguettes le mercredi des cendres à Malmedy (wallon *broûlèdje do l'Haguète*). La Haguette manie le « *hape-tchâr* » ou recoquillon, un zigzag, sorte de herse, articulé et extensible ; elle s'en sert pour attraper ses victimes dans la foule, les immobilisant par les chevilles ou par le cou et leur disant : « *oûrousse ! vous' bin dumander pardon ?* » (« (?), veux-tu bien demander pardon ? »). À quoi la victime s'empresse de répondre : « *pardon, haguète, à l'cawe do ramon ! Dju nu l'frè djamais pus* ! » (« pardon, Haguette, à la queue du balai ! Je ne le ferai jamais plus ! »). Selon L. Marquet, la Haguette trouve son origine dans le Capitaine de Jeunesse, une association traditionnelle groupant les jeunes gens non mariés qui, à Malmedy et ailleurs, organisent les festivités du carnaval. Le *hape-tchâr*, quant à lui, aurait été réservé au sergent de la compagnie de la Jeunesse, qui a pu porter le nom de « Happe-Chair », donné autrefois à des officiers de police.

Bibliographie : *APW*, p. 408 ; *FBe,* p. 176-178 ; É. Legros, *Le carnaval de Malmedy*, dans *VW*, t. XXXVII, p. 5-43 ; L. Marquet, *Le carnaval de Malmedy. Haguète et Hape-tchâr*, dans *PSR*, t. VII, 1968, p. 63-166 ; Id., *Marie-Anne Libert et le folklore malmédien*, dans *Tradition wallonne*, t. XI, 1994, p. 215-251 ; *MTE*, p. 100 ; *NF,* p. 34 ; *Traditions populaires de Wallonie*, dans *La Wallonie*, t. IV, p. 99.

I. Lejeune

Halles

Halles (parking des)	D6
Halles universitaires (bâtiments des)	D6

Domaine universitaire.
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.
☛ Thème du passé universitaire.

Le « parking des Halles », situé sous les Halles universitaires, est un des rares emplacements de stationnement de Louvain-la-Neuve à avoir reçu un nom officiel. Indépendamment de cela, si le nom de bâtiment « Halles universitaires » ne constitue pas à proprement parler un toponyme, son origine liée au passé universitaire justifie largement une notice.

🕮 Les « Halles universitaires » de Louvain-la-Neuve doivent leur nom à l'ancienne Halle aux draps de Leuven, située rue de Namur, le plus vieux bâtiment occupé par l'université à Leuven. À la veille de la « *splitsing* », en 1968, il constituait le siège de l'université et abritait l'ensemble des bureaux de l'administration centrale. Le nom et la fonction ont été conservés à Louvain-la-Neuve...

Construit à partir de 1317 par les tisserands-drapiers pour abriter leurs marchandises, l'édifice, de style gothique, fut probablement achevé avant 1345. Victime du déclin qui frappa l'industrie drapière dès la fin du XIVe siècle, la halle aux draps était inoccupée lors de la fondation du *studium generale* en 1425. Ne comprenant au départ que quatre facultés (des arts, de droit, de droit canonique et de médecine), l'Université s'installa dans un premier temps dans une maison de la « rue Neuve » et à l'hôtel van Rode, à la « rue de la Monnaie ». Ce n'est qu'en 1431 que le pape Eugène IV autorisa l'érection d'une Faculté de théologie et que l'on songea alors à utiliser la halle aux draps pour abriter cette dernière. La Faculté de théologie s'y installa l'année suivante, bientôt suivie par les Facultés de droit et de médecine en 1433. Pendant des décennies, l'Université n'occupa qu'une partie du bâtiment, le reste abritant diverses activités urbaines et commerciales. Ce n'est qu'en 1676 qu'un accord de principe intervint entre la Ville et l'Université pour transférer la propriété de l'ensemble de l'édifice à cette dernière. Des travaux furent alors entrepris, à partir de 1680, pour établir des locaux plus spacieux à l'intention des quatre facultés qui y étaient installées. En 1719, on adossa aux Halles un nouveau bâtiment destiné à une bibliothèque centrale, fonction qu'il conservera lors de l'installation à Louvain de l'Université catholique en 1835 et ce, jusqu'à son incendie par les Allemands en 1914. L'Université médiévale fut supprimée en 1797 par le Régime français, et la vieille halle aux draps finit par être rétrocédée à la ville en 1805. Celle-ci la mit à la disposition de l'université d'État hollandaise de 1817 à 1835, puis de l'Université catholique de Louvain à partir de 1835. Comme on peut s'en rendre compte, aucun autre bâtiment universitaire de Leuven n'était aussi intimement lié à l'histoire de l'université, et le nom « Halles universitaires » de Louvain-la-Neuve perpétue en fait le souvenir d'une très vieille tradition.

Bibliographie : sur l'histoire des Halles de Leuven, voir : L. Hissette, *Halle aux draps ou Halles universitaires de Louvain*, dans *Revue de l'art chrétien*, t. LIX, 1909, p. 211-126 et 369-377 ; H. De Vocht, *Les Halles de Louvain et leur acquisition par*

La halle aux draps de Leuven : lithographie de Manche, publiée dans l'*Annuaire *de l'Université de Louvain en 1838. *Les « Halles universitaires » de Louvain-la-Neuve doivent leur nom à l'ancienne Halle aux draps de Leuven, située « rue de Namur », le plus vieux bâtiment occupé par l'université à Leuven. À la veille de la «* splitsing *», en 1968, il constituait le siège de l'université et abritait l'ensemble des bureaux de l'administration centrale. Le nom et la fonction ont été conservés à Louvain-la-Neuve... Photo Jozeph Goossens.*

l'Université, dans *L'Université de Louvain à travers cinq siècles*, sous la dir. de L. VAN DER ESSEN, Bruxelles, 1927, p. 107-120 ; et R. MAERE, *De lakenhalle van Leuven en de Brabantsche hooggothiek* (Mededeelingen van de Koninklijke Vlaamsche Academie voor wetenschappen, letteren en Schoone Kunsten van België. Klasse der Schoone Kunsten, t. VI, nº 1), Anvers-Utrecht, 1944. Sur le bâtiment des Halles à Louvain-la-Neuve, voir Y. LEPÈRE, *Les Halles*, dans *UCLVMI*, p. 32-33.

L. COURTOIS

HARMONIES

Harmonies (boucle des) [en projet]

Conseil communal du (?).
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la musique.

HAUTE

HAUTE (RUE) D3-E3-E2-F2

Conseil communal du 3 octobre 1973.
Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

Tout comme la « rue Basse », la « rue Haute » existait avant la construction de Louvain-la-Neuve. Aux environs de 1830-1840, elle se nommait « chemin d'Aisance » [*OTA*, p. 145, fig. 9].

Seules les maisons portant les numéros de 1 à 30 font partie de Louvain-la-Neuve, le reste de la rue étant sur le territoire d'Ottignies.

✍ Rue Haute

Déterminant :

1965, 1973, 1981, 1987, « rue Haute » [*CTB* ; *PV* 9 ; *REUL ; InforV*] ; (?), « rue Haute, à Blocry » [*OTA*, p. 179].

I. LEJEUNE

HAUTE BORNE

HAUTE BORNE (RUE DE LA) C5

Conseil communal du 1er juillet 1980.
Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

🕮 D'après Ch. De Vos, la « Haute Borne » de Limal se trouvait à l'extrémité du village, sur un site élevé et accessible de Rixensart, de Bierges et de Limal. Il semble qu'à de tels endroits, on ait eu l'habitude de dresser les bois de justice [*WAV*, XII, p. 93]. Aucune trace documentaire n'a été trouvée pour affirmer cette coutume à Ottignies. C. Scops propose d'interpréter ce toponyme comme une limite territoriale entre seigneuries [*OTA*, p. 171].

Souvenir de la terre de justice de l'ancienne seigneurie et franchise de Wavre, construit en 1996 sur un terrain appartenant à l'Université de Louvain. *Si à Louvain-la-Neuve, le toponyme ancien « haute borne » renvoie probablement à une limite territoriale entre seigneuries, ailleurs, il semble qu'il ait parfois servi à désigner un endroit élevé utilisé pour dresser les bois de justice. Par les hasards de la fusion des communes, la terre de justice de Wavre est passée, au 1er janvier 1977, sur le territoire de Louvain-la-Neuve. À l'initiative d'un habitant de Louvain-la-Neuve, Paul Califice, un monument commémoratif y a été érigé. Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

À Louvain-la-Neuve, ce nom a été attribué à une rue située à la limite entre le quartier de l'Hocaille et celui de Lauzelle.

✍ Haute Borne

Isolé :

1716, « alant alvaux derieux assé proche du Haut Borne » [*OTA*, p. 170] ; 1739, « au Haut Borne sous Ottignies » [*D Martin*].

Déterminant :

1685, « la campagne de Hautborne » [*OTA*, p. 170] ; 1702, « la campagne de Haut Borne » [*D Martin*].

1718, « le champ de Haut Borne sous Ottignies » [*AGR*, *GSN*, nº 1534, *D Martin*].

Autres formes :

Un tel nom sert de toponyme à un autre endroit d'Ottignies : 1746, « Haute borne, joindant d'un côté à la cense de Balbrire », « champ de Hautborne à Pinchart » [*OTA*, p. 170] et à Limal : 1636, « au haut borne » ; 1651, « champ près le haut borne » ; 1791, « au haut borne autrement dit justice » [*WAV*, XII, p. 93].

I. LEJEUNE

HENNEBEL

HENNEBEL (AVENUE JEAN-LIBERT) D4

Conseil communal du 25 février 1975.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.
☛ Thème du passé universitaire.

Le Collège de Viglius, à Leuven, dont Jean-Libert Hennebel (1652-1720), recteur de l'Université en 1710, fut nommé président en 1684. *Le Collège de Viglius (ou, d'après les armoiries de son fondateur, de la Gerbe de blé ou* de Tarwen Schoof*), fut fondé en 1569 par Viglius, président du Conseil privé et chancelier de la Toison d'or. Situé à la « rue de Namur », 93, le bâtiment a servi de caserne à partir de 1830. Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

« Avenue Jean-Libert Hennebel » célèbre ce Wavrien qui fut recteur de l'Université catholique de Louvain en 1710, pour un semestre, conformément à la tradition ancienne.

📖 Jean-Libert Hennebel, fils de Jean Hennebel, fermier de la ferme de Bilande, sous Wavre, naquit le 20 janvier 1652. Après ses études d'humanités, effectuées probablement au Collège de la Très Sainte Trinité à Louvain, il suivit son cours de philosophie au Collège du Faucon de cette même ville. Promu à la Faculté des arts en 1670, il entra comme boursier au Collège de Bay et conquit le grade de docteur en théologie en 1682.

Lecteur ou vice-président du Collège de Bay au sortir de ses études, il prit la présidence du Collège de Viglius en juillet 1684. Mêlé aux controverses soulevées par le jansénisme et le rigorisme, il séjourna à Rome, en tant que député de l'Université, de 1693 à 1701. De retour à Louvain, il obtint une prébende canoniale du chapitre cathédral de Saint-Bavon à Gand, qu'il résigna bientôt en faveur d'un parent. Nommé professeur ou régent à la Faculté de théologie de Louvain en 1708, il souscrivit à la bulle *Vineam Domini Sabaoth*, mais la déclaration qu'il signa comme doyen, au nom de la Faculté de théologie, en 1709, laissait planer des doutes sur la sincérité de sa soumission. Ce n'est que dans une lettre adressée à la Faculté de Douai en 1715 qu'il réprouva ouvertement les doctrines jansénistes.

Il mourut à Louvain, au Collège de Viglius, le 3 août 1720, et fut enterré à l'église de Saint-Quentin.

Bibliographie : *BN*, t. IX, col. 68-71. Sur le Collège de Viglius, voir J. LAMBERT, *La fondation du Collège de Viglius à Louvain*, dans *Miscellanea historica in honorem L. van der Essen*, Bruxelles-Paris-Louvain, 1947, t. II, p. 711-724.

L. COURTOIS

HENNEPIN

Hennepin (place Louis)
[en réserve, sans localisation précise]

Conseil communal du 17 mai 1977.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

Avait été initialement prévue pour l'actuelle « place des Peintres ».

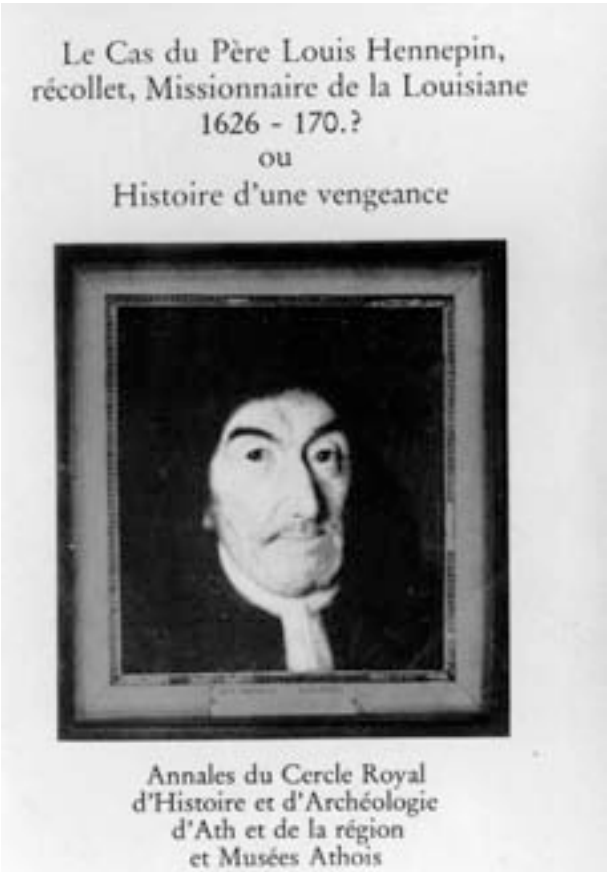

Couverture du livre d'Armand Louant sur le « cas » du Père Hennepin (1626- ?). *Ce sont notamment les travaux de Louant qui ont permis de démêler plusieurs points de critique sur la vie du Père Hennepin, « découvreur » du Mississippi. Le tableau reproduit en couverture est un portrait anonyme conservé au Musée de la Société historique du Minnesota. Photo Albert Meunier.*

📖 La « place Louis Hennepin » (1640-vers 1700), qui aurait dû se situer dans le quartier des Bruyères, porte un nom qui célèbre ce missionnaire récollet et explorateur célèbre.

📖 Missionnaire et explorateur dans le Nouveau Monde, Louis Hennepin a suscité pas mal de controverses en raison sans doute du caractère du personnage lui-même. Né à Ath en 1626 (et non en 1640 comme on l'a souvent écrit), il porta le prénom d'Antoine jusqu'à son entrée en religion. Il était l'aîné des enfants du boucher athois Gaspard Hennepin. En 1643, il entre chez les récollets (ordre religieux issu d'une réforme des franciscains) au couvent de Béthune. Les hasards militaires firent qu'en 1645, Béthune devint française, situation qui fut confirmée en 1659 par le traité des Pyrénées. Le récollet Louis Hennepin fut affecté aux armées de Louis XIV, dont il soigna les blessés, notamment au siège de Maastricht en 1673. En 1675, il fut envoyé au Canada et exerça un ministère dans la région de Québec.

Il fut désigné pour suivre l'explorateur Robert Cavelier de la Salle dans ses expéditions. C'est ainsi qu'il sillonna la région des grands lacs américains. Il accompagna deux membres de l'expédition qui partirent en février 1680 et descendirent le cours de l'Illinois jusqu'au Mississippi. Faits tous trois prisonniers des Sioux, ils furent amenés vers le Nord, dans les parages de ce qui deviendra bien plus tard Minneapolis. Assez libre de ses mouvements, Hennepin découvrit, sur le cours supérieur du Mississippi, des chutes auxquelles il donna son nom de baptême (chutes Saint-Antoine). Libéré grâce à l'aventurier du Luth (Duluth), il rentra au Canada puis en France. De retour à Paris vers novembre 1681, il y publia en 1683 une relation de ses voyages, *Description de la Louisiane, nouvellement découverte au sud-ouest de la Nouvelle France*. Cette description vivante, qui traite du cours supérieur du Mississippi, connut un grand succès et fut traduit en plusieurs langues. L'accusation de plagiat qui fut formulée en 1941 à l'encontre de ce livre ne tient pas vraiment : celui-ci est en fait un remaniement par Hennepin d'un rapport qu'il avait lui-même rédigé en collaboration avec un certain abbé Bernou.

Hennepin fut ensuite gardien (supérieur) du couvent de Renty (Artois) et vécut une époque de relations conflictuelles avec ses supérieurs, sans que l'on puisse préciser l'origine de ces difficultés. Suite à ces problèmes, il dut s'éloigner et quitter la France. Il vint à Gosselies puis à Utrecht. Dans cette ville, il publia en 1698 un traité polémique contre la hiérarchie catholique d'Utrecht qu'il accusait de tendances jansénistes : *La morale pratique du jansénisme ou appel comme d'abus à notre souverain Seigneur le pape Innocent XII*. Il s'agit d'une œuvre médisante écrite dans un esprit de vengeance contre des responsables ecclésiastiques, qui lui refusait le droit de s'immiscer dans leurs affaires.

À Utrecht, il publia encore deux versions remaniées de la relation de son voyage sur le Mississippi : *Nouvelle découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique* (1697) et *Nouveau voyage d'un païs plus grand que l'Europe...* (1698). Ces deux volumes plusieurs fois réédités et traduits connurent un immense succès. Ils posent cependant un problème à la critique, qui n'a été résolu que depuis quelques décennies, grâce surtout aux travaux d'Armand Louant. Outre le récit historiquement intéressant de son voyage sur le cours supérieur du Mississippi, Hennepin y prétend faussement avoir fait le voyage de découverte du cours moyen et inférieur du fleuve jusqu'à son embouchure dans le golfe du Mexique, deux années donc avant le voyage du Français Cavelier de La Salle en 1681-1682. La critique interne comme l'examen rigoureux de la documentation actuellement à la disposition des chercheurs prouvent la fantaisie de l'affirmation de cette seconde découverte. En fait, ces deux œuvres auraient été composées par le vindicatif récollet dans le but de se venger de la France dont il avait été banni. Par la relation de sa prétendue découverte du Mississippi inférieur, il voulait éveiller l'intérêt des Anglais et les inciter à s'installer dans ces régions avant la France. Acculé par les conséquences de ses mensonges et de ses intrigues, Hennepin dut quitter les Provinces-Unies ; il s'embarqua pour l'Italie en 1698 et fit une longue escale à Cadix. Des documents attestent sa présence à Rome de la fin 1699 à 1701. On perd ensuite sa trace.

Bibliographie : *DHGE*, t. XXIII, col. 1027-1029 ; A. LOUANT, *Le cas du P. Louis Hennepin, récollet, missionnaire de la Louisiane (1626-1670 ?) ou Histoire d'une vengeance*, Ath, 1980.

J. PIROTTE

HENNUYERS

[Hennuyers (place des)] [toponyme abandonné, E6]

[Hennuyers (rue des)] [toponyme abandonné, E6]

HENNUYERS (VOIE DES) D7 OU E8

Conseil communal du 17 avril 1973.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des gentilés.

Au départ, les « place » et « rue des Hennuyers » avaient été prévues pour être utilisées à proximité de la passerelle provisoire qui enjambe le chemin de fer entre la rue de la Neuville et le Collège Jacques Leclercq. La désignation « voie des Hennuyers » a finalement été utilisée pour rebaptiser, à la demande des services de sécurité, une partie de la « voie du Roman Pays ». Coupée en deux par une section non construite le long du chemin de fer, en effet, cette voirie n'était pas carrossable sur toute sa longueur : lors d'une intervention d'urgence, cela aurait pu provoquer de grosses pertes de temps.

📖 Le Hennuyer est par définition l'habitant du Hainaut, cette vaste province qui, avec ses 3.790 kilomètres carrés, représente 22,5 % de la région wallonne. En 1998, les 1.282.783 Hennuyers se répartissent en 1.123.357 Belges et 159.426 étrangers.

L'origine du Hainaut est à la fois lointaine et complexe. Le territoire de l'entité administrative actuelle n'est rien d'autre qu'une partie de l'antique cité des Nerviens, devenue par la suite un diocèse ecclésiastique qui va conserver son statut jusqu'en 1559.

En 1795, l'arrêté du Comité de Salut public du 14 fructidor An III (31 août 1795) enregistre le découpage de la Belgique en départements, dont celui de Jemappes qui va constituer l'assiette du Hainaut. Quelques décisions relatives au tracé de 1795 doivent être mises en exergue.

Au nord, Tournai et ses terres sont confirmées dans le giron du Hainaut. Il en est de même au nord-est, pour la zone de Beaumont-Gerpinnes. À noter, le passage de treize communes hennuyères dans la région de Hal.

Du côté méridional, la frontière franco-belge a subi de nombreuses modifications ; c'est notamment le cas suite aux décisions prises par les traités des Pyrénées, d'Aix-la-Chapelle, d'Utrecht et de Courtrai en 1820. Ce dernier apporte des modifications à Roisin dans le Tournaisis et dans la Botte du Hainaut.

Il est curieux de noter que Charleroi n'est hennuyer que depuis deux siècles. Suite à l'adoption de la loi du 8 novembre 1962, douze communes et deux hameaux flamands sont devenus hennuyers. L'acquisition définitive des territoires communaux de Mouscron et de Comines a constitué un événement politico-linguistique fondamental, qui a également eu un impact économique sur l'ensemble de la vie du Hainaut.

Géographiquement, tout le sud du Hainaut est en grande partie occupé par la vallée de la Haine. Celle-ci coule d'ouest en est en passant par Mons. En général, la vallée de la Haine est large, plate et d'une altitude moyenne inférieure à 30 mètres. L'origine synclinale de la plaine est attestée par l'allure des dépôts tertiaires affleurant sur ses flancs et est aussi démontrée par le synclinal perché du mont Panisel.

Le flanc septentrional de la vallée est en partie occupé par les communes du Borinage. Plus au nord encore, à partir de Binche et jusqu'à Charleroi, le relief est caractéristique du plateau hennuyer-brabançon.

Au sud-est de la Haine se situe le Haut Pays qui culmine à 212 mètres près du mont de Mont-Sainte-Geneviève.

La plus grande partie du Hainaut, hormis la vallée de la Haine, se présente sous la forme d'un bas plateau. Celui-ci compte cependant de nombreuses collines, qui sont moins marquées que celles de Flandre.

Le paysage rural du Hainaut est actuellement dominé par le vert des herbages dont l'extension est supérieure aux labours. Quant aux fermes, ou elles se concentrent à l'intérieur de villages aux maisons groupées, ou elles se dispersent le long des chemins campagnards.

Considérées dans l'armature de la Wallonie, Charleroi et son agglomération, Mons et Tournai constituent les pôles économiques les plus importants.

Les Borains mis à part, les Hennuyers du centre-sud hennuyer, les Belges mais aussi les Français d'origine, sont des Picards...

Bibliographie : M.-A. ARNOULD, *Évolution historique d'un concept géographique*, dans *Le Hainaut français et belge*, 1967, p. 15-42.

T. BRULARD

HERSE

HERSE (RUE DE LA) F7

Conseil communal du 3 octobre 1973.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des outils agricoles traditionnels.

HESBIGNONS

HESBIGNONS (VOIE DES) E6-E7

Conseil communal du 28 octobre 1975.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des gentilés.

📖 La première mention du terme Hesbaye apparaît dans une charte de 680, par laquelle le roi de Thierry fait don à l'abbaye de Saint-Vaast à Arras de certaines localités situées « *In pago Hesbanio* ». Au XIe siècle, on parle de *Hasbannium*, de *Haspania* et de *Haspengouwen*, termes qui se rattacheraient, a-t-on admis, au *haspe* néerlandais dans le sens de « méandre, courbe, coin de terrain ». Dans cette hypothèse, l'origine du mot *haspe* pourrait être aussi attribuée à la Petite Gette que l'on désignait autrefois ainsi et qui présente un tracé sinueux. Cependant, on admet aujourd'hui que l'étymologie de *Haspengouw* ou Hesbaye serait moins compliquée. D'après M. Gysseling, le terme aurait désigné tout simplement le domaine occupé par les *hasiz*, éléments d'une peuplade germaine venue s'installer dans la Hesbaye actuelle.

Au nord du sillon Sambre-et-Meuse se situe la Moyenne Belgique, plateau largement ondulé qui s'incline doucement en direction de la mer du Nord. De cet ensemble morphologique s'individualise la Hesbaye que l'on découvre à l'ouest, lorsque après avoir remonté les flancs raides de la vallée mosane, on a quitté les sombres quartiers industriels de l'agglomération liégeoise.

La Hesbaye présente une morphologie peu complexe. La surface topographique culmine au sud à l'altitude moyenne de 205 mètres et s'abaisse régulièrement jusqu'à moins de 80 mètres au nord-ouest.

Trois ensembles hydrographiques se partagent le territoire hesbignon : le bassin de la Mehaigne au sud-ouest, la vallée du Geer au centre, les rivières affluentes du Démer au nord. La présence d'assises géologiques crayeuses est responsable de la quasi-absence de rivières sur les hauteurs situées entre Geer et Meuse. De nombreuses vallées sèches y sculptent finement le plateau dont les molles ondulations constituent le relief typique de la région.

La fertilité légendaire de la Hesbaye est due à la présence de dépôts limoneux, de loess quaternaires d'origine nivéo-éolienne. Les rendements records enregistrés par les cultures de froment et de betteraves sucrières sont également expliqués par la douceur du climat tempéré dont les moyennes de l'année sont de 9° centigrades pour les températures et de 780 millimètres pour les précipitations.

Caractérisée par des faits physiques relativement peu nuancés, la Hesbaye est, du point de vue géographique, davantage une région humaine qu'une région naturelle. Très tôt, le sol fertile a été exploité par des sociétés de cultivateurs, les Omaliens, qui ont largement contribué au défrichement et à la formation d'un paysage campagnard d'Openfield, c'est-à-dire de champs labourés non clôturés.

Petite chapelle de campagne en Hesbaye. *Caractérisée par des faits physiques relativement peu nuancés, la Hesbaye est, du point de vue géographique, davantage une région humaine qu'une région naturelle. Très tôt, le sol fertile a été exploité par des sociétés de cultivateurs, les Omaliens qui ont largement contribué au défrichement et à la formation d'un paysage campagnard d'Openfield, c'est-à-dire aux champs labourés non clôturés. Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

L'ancienneté et l'intensité du peuplement agricole sont responsables de la dissémination d'une multitude de villages qui voient les habitations se ramasser à l'intérieur d'une ceinture verdoyante de prés et de vergers.

L'évolution démographique des cent dernières années a été plus favorable au nord de la frontière linguistique qui, suivant une limite ouest-est, concourt à individualiser une Hesbaye flamande du Nord et une Hesbaye wallonne du Centre et du Sud.

La densité de population est actuellement de 200 habitants au kilomètre carré, mais le contraste est frappant entre le fort peuplement du Centre-Nord et celui beaucoup plus faible du Sud-Ouest où les densités moyennes avoisinent les 150 habitants au kilomètre carré. Ce déséquilibre est le fait du dépeuplement enregistré dès la seconde moitié du XIXe siècle dans les environs de Jodoigne qui a été le théâtre de nombreuses émigrations vers le Wisconsin.

Il existe une relation étroite entre la structure fonctionnelle des communes et le nombre de leurs habitants. Le village agricole typique, aux fermes aussi nombreuses que majestueuses, devient chose rare dans une région qui sert de dortoir aux nombreux ouvriers migrants alternants occupés dans les centres urbains et industriels limitrophes. Les communes sont de plus en plus touchées par le phénomène résidentiel. Les densités rurales sont souvent dépendantes des moyens de transport. Ainsi les communes à fort peuplement aux environs de Hannut et de Waremme se rattachent à l'axe du chemin de fer Liège-Bruxelles ; Éghezée, petite commune florissante à 15 kilomètres de Namur, se localise au carrefour de routes importantes. Waremme est actuellement desservie par l'autoroute reliant Bruxelles à Liège.

Quelques industries comme à Remicourt et Orp-le-Grand ont disparu car c'est la prospérité du travail de la terre qui avait engendré la construction de leurs sucreries et de leurs usines de machines agricoles. Alors que la vie urbaine s'est largement épanouie en Hainaut ou en Flandre, elle est relativement peu développée au sein du plateau hesbignon. En général, phénomène périphérique, l'urbanisation est quand même un fait plus central à Jodoigne, Hannut et Waremme, cette dernière localité de 13.001 habitants pouvant naturellement revendiquer le titre de capitale de la Hesbaye.

Depuis trois décennies environ, les marges de la Hesbaye ont connu une émigration positive. C'est le cas des environs de Bierset au sud-est et de la Hesbaye brabançonne à l'ouest.

Bibliographie : Th. BRULARD, *La Hesbaye. Étude géographique d'économie rurale, Louvain*, 1962 ; ID., *Aperçu géographique de la Hesbaye*, dans *Terre des Hommes. Le Miroir de la Hesbaye*, sous la dir. de E. BOUVIER, Tournai, 1970, p. 1-3.

T. BRULARD

HOCAILLE

HOCAILLE (PLACE DE L')	D3
HOCAILLE (PORTE DE L')	C3-D3
HOCAILLE (QUARTIER DE)	
HOCAILLE (RUE DE L')	D3-D4-D5

Conseils communaux des 3 octobre 1973 (place et rue) et 23 juin 1992 (porte).
Toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

Bien avant l'existence de Louvain-la-Neuve, l'ancienne commune d'Ottignies était composée, outre le village d'Ottignies, de neuf hameaux : la Baraque, Franquenies, le Petit Ry, Blanc Ry, les Bruyères, la Croix et Blocry, Pinchart et le Stimont. Quatre ont donné leur nom aux quartiers de la ville nouvelle (le Biéreau, l'Hocaille, Lauzelle et les Bruyères) et deux à des sous-quartiers (la Baraque et Blocry).

🕮 Le lieudit *Hocaille,* en wallon *Okaye*, est présent à plusieurs exemplaires dans le centre du Brabant wallon (voir ci-dessous). C'est un dérivé, au moyen du suffixe à valeur collective *aille* (latin *alia),* d'un mot féminin *hok* « épine (arbrisseau) », ayant vécu anciennement dans le wallon du Brabant et subsistant seulement en toponymie. Ce terme ancien *hok* représente le moyen néerlandais *hocht* « buisson, hallier ». La *hocaille* devait donc être à l'origine un « buisson d'épines » [*DBR*, XVII, p. 131-137 ; *FEW*, XVI, p. 258-259 ; *WAV*, XXVIII, p. 101].

Lors de la création du site, le lieudit n'était plus guère employé dans l'usage oral, mais il figurait encore dans des sources écrites, notamment sur des cartes, sous la forme *Occaie,* forme très ambiguë qui aurait pu entraîner une altération de la prononciation. Pour cette raison, la Commission de toponymie a proposé une graphie claire dans le système orthographique du français : la finale *aille* ne peut être prononcée *èy.* Le mot étant d'origine germanique, il convenait de rétablir le *h* initial. Normalement, l'élision ne pouvait se faire et le quartier aurait dû s'appeler *quartier de* la

Hocaille [*D* 16.10.72, 18.10.72 ; *PV* 7] ; l'usage en a décidé autrement et c'est la forme avec élision qui s'est imposée, *quartier de* l'*Hocaille,* probablement sous l'influence du wallon et du français de la région qui ont perdu la valeur du *h* aspiré.

✍ Hocaille : wallon *Okaye*

Isolé :

1773, 1787, « aux hocails sous Ottignies » [*AGR*, *GSN*, nº 1543, 1547, D Martin ; *WAV*, XXI, p. 80] ; 1773, « une pièce de terre aux occaie sur la campagne Blocry » [OTA, p. 184] ; 1779, « 3 jours de terre et bois, nommés la hocquaille » [*AGR*, *GSN*, nº 1545, *D Martin* ; *WAV*, XXI, p. 80 ; *OTA*, p. 184] ; 1981, « l'Hocaille » [IGN].

Déterminant :

1830, 1846, 1860, 1865, (?), « campagne de occaie » [*OTA*, p. 145 ; *ACVOtt* ; *PoppOtt* ; *CTB* ; *LLNE*, p. 63 ; *PlanG*] ; 1846, « campagne d'occaie » [*ACVOtt*] ; 1863, « campagne d'occaïe » [*T&W-W*, p. 138] ; 1972, « campagne del occaie » [*IGM*]. « Campagne d'occaie » désignait une partie de la campagne de Blocry qui s'étendait entre la campagne d'Ottignies et celle de Lauzelle. Par la suite, les habitants l'appelèrent « Grand Champ » [*D* 6.10.72 ; *OTA*, p. 170]. Les témoins interrogés ne connaissent pas le nom « campagne de Occaie » bien qu'il soit encore attesté sur les cartes du XXe siècle. Ils nomment cet endroit le « *long tchamp* ».

Autres formes :

Ce toponyme existe aussi à Archennes : 1442, « le Hokaille » ; 1459, « terre situm super Rivum, dictum del Heykey » ; 1575, « alle hockaille » [*WAV*, XXVIII, p. 101] ; 1628, « champ du Hoqualé ou la Hoquaile » [*T&W-W*, p. 189] ; 1646, « en lieu dict la hoccaille » ; 1655, 1724, 1780, « hockaille » [*WAV*, XXVIII, p. 101] ; 1728, « campagne del Locquaille ou Hocquaille » [*T&W-W*, p. 189] ; 1730, « sur la hocaille » ; 1779, « commune de la Hocquaille » [*WAV*, XXVIII, p. 101] ; 1863, « bruyère, bois, drève de la Hoccaille » [*T&W-W*, p. 189]. On trouve aussi « la Hoccaille », à Grez-Doiceau et à Bossut ; « la Hokaille », à Opprebais et « à l'Ocquaie », en 1777, à Limal [*WAV*, XXVIII, p. 101].

I. LEJEUNE

HORTA

HORTA (PLACE VICTOR)	G4
HORTA (RUE VICTOR)	G4-F4

Conseil communal du 17 mai 1977 (avenue).
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

☛ Thème du patrimoine wallon.

🕮 « Avenue Victor Horta » (1861-1947) rappelle cet architecte et décorateur belge qui fut, avec Van de Velde, le principal créateur du style Art nouveau et un des pionniers de l'architecture moderne. Parmi ses grandes réalisations : la Maison du Peuple (1895-1899), la Gare Centrale (1937), etc. [*PV* 25 ; *DHB ; DSLA* ; *DB ; GR*2 ; *La Wallonie*, t. II, p. 588-594].

L.-F. GENICOT

HOUE

HOUE (RUE DE LA)	F7

Conseil communal du 3 octobre 1973.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des outils agricoles traditionnels.

HOUSSIÈRE

HOUSSIÈRE (PLACE DE LA)	D4
HOUSSIÈRE (RUE DE LA)	D4

Conseil communal du 25 février 1975.
Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

🕮 *Houssière,* en wallon *Ûssiêre,* est un dérivé au moyen du suffixe collectif *aria* de *houx,* qui provient lui-même de l'ancien francique **hulis* [*FEW*, XVI, p. 261b] et non du bas-atin *hossum,* comme certains l'affirment parfois [*OTA*, p. 180 ; *BTD*, XIV, p. 370]. Ce collectif *houssière* est attesté dans le français de nos régions dès le Moyen Âge [*FEW*, XVI, p. 262a].

✍ Houssière : wallon *Ûssière*

Isolé :

1277, « Houssiere », « hausière » [*AGR*, *AE*, nº 5404, *D Martin*] ; (?) « la Houssière (Hosière ») [*T&W-W*, p. 144].

Déterminant :

1715, « le tri du bailli, de midi à la campagne de Blocry, au Bois de la Hussière » [*OTA*, p. 168] ; 1716, « bois de la Houssiere » [*AGR*, *GSN*, nº 1535, *D Martin*] ; 1737, « bois de la Hussière » [*AGR*, *GSN*, nº 1537, *D Martin*].

Ce bois, situé entre Ottignies et Limelette, est attesté beaucoup plus tôt à Limelette qu'à Ottignies : 1440, « Bois al Heusirre » ; 1469, 1500, 1544, 1615, 1674, « Bois de la Houssière » ; 1531, « Bois de la Heusière » [*T&W-W*, p. 148].

Autres formes :

Ailleurs dans le Brabant wallon, ce nom sert également de toponyme : 1440, « le Huesière, descur Semohain » ; 1500, « le Bois d'Ohain, dir la grande Huissière » ; 1863, « la Petite Hussière », à Ohain [*T&W-W*, p. 75] ou l'hydronyme, comme l'attestent encore les cartes du XXe siècle : 1965, « La Houssière » [*CTB*] ; 1972, « L'hussière » [*IGM*], ruisseau passant par Hévillers et Villeroux. En Wallonie, on trouve d'autres variantes de ce toponyme (à partir de « houx ») « Heusy », dans la province de Liège ; « Heuseux », « La Houssière », « Houzîres », « Houssois » et « Houssu », dans le Hainaut [*OSNL*, p. 33] et en France, 1256, 1270, « La Houssière » en, Saône-et-Marne [*TDF*, p. 247], etc.

I. LEJEUNE

J

JARDIN BOTANIQUE

JARDIN BOTANIQUE (AVENUE DU) E7-F7-F8
JARDIN BOTANIQUE (PORTE DU) F8

Conseils communaux des 17 décembre 1974 (avenue) et 27 octobre 1992 (porte).
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

L'« avenue du Jardin Botanique » longe les serres de la Faculté d'agronomie [*PV* 10].

JARDINIER

JARDINIER (RUE DU) D8

Conseil communal du 16 décembre 1980.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des métiers traditionnels de Wallonie.

JEU DE PAUME

JEU DE PAUME (RUE DU) E2

Conseil communal du 20 décembre 1977.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

« Rue du Jeu de Paume ». *La « rue du Jeu de Paume » rappelle l'ancêtre du tennis, mais aussi de la balle pelote. Le jeu de paume, dont les origines lointaines restent largement obscures, est attesté dans les pays méditerranéens dès le Xe siècle, mais on ne trouve des traces de sa pratique dans notre pays qu'à partir du XIVe siècle. Photo Serge Haulotte.*

☛ Thème des sports.

La « rue du Jeu de Paume » rappelle l'ancêtre du tennis, mais aussi de la balle pelote.

📖 Le jeu de paume, dont les origines lointaines restent largement obscures, est attesté dans les pays méditerranéens dès le Xe siècle, mais on ne trouve des traces de sa pratique dans notre pays qu'à partir du XIVe siècle (à Audenarde). C'est surtout au XVe siècle que le jeu de paume va se généraliser, notamment à l'initiative de Philippe le Bon qui était considéré comme un grand joueur de paume ; le nom du jeu est dû bien entendu à l'usage de la paume de la main pour lancer ou frapper la balle. Ce sport était pratiqué initialement par des seigneurs et par la noblesse, mais d'autres catégories de citoyens l'adoptèrent aussi, dans les bourgs ou à la campagne, même s'ils ne pouvaient le pratiquer qu'à de rares occasions, lors de la fête patronale du seigneur ou à la fête de la dédicace de la paroisse. Rapidement le jeu de paume se diversifiera, d'une part, en jeu de longue paume, qui donnera naissance plus tard au jeu de balle pelote que l'on connaît toujours en Wallonie, et d'autre part, au jeu de courte paume, disputé plutôt en salle, qui donnera naissance via l'Angleterre au tennis. Le nombre de joueurs dans chaque équipe opposée a varié aussi de deux à cinq ou six. On remarquera que la manière de compter les points au jeu de paume, par 15, 30 et 40 (avec ou sans avantage), est toujours commune au jeu de balle pelote et au tennis.

Bibliographie : J. DESEES, *Les jeux sportifs de pelote-paume en Belgique du XIVe au XIXe siècle. Aperçus historiques. Récits anecdotiques. Évolutions*, Bruxelles, 1967.

J. GERMAIN

☛ GRAND MITAN

L

LAC

LAC (JARDIN DU) E4-F3-F4-G3-G4
LAC (RACCOURCI DU) D3-E3
LAC (RUE DU) E4

Conseils communaux des 3 octobre 1973 (rue) et 15 avril 1975 (raccourci).
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Le « jardin du Lac » se trouve évidemment à proximité de cette pièce d'eau, tandis que le « raccourci » et la « rue du Lac » y conduisent.

Paulin Ladeuze au début de son rectorat, vers 1911 (collection privée). *Natif de Harvengt, près de Mons, Paulin Ladeuze (1870-1940), prêtre du diocèse de Tournai, fut professeur de théologie à l'Université de Louvain de 1898 à 1909. Exégète brillant de tendance progressiste, sa carrière professorale fut interrompue par sa nomination comme recteur, poste qu'il occupa brillamment jusqu'en 1940. Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

LADEUZE

LADEUZE (RUE PAULIN) D5

Conseil communal du 17 décembre 1992.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du passé universitaire.

☛ Thème des sciences humaines.

🕮 Né le 3 juillet 1870 à Harveng, dans une vieille famille de fermiers hennuyers, Paulin Ladeuze fit de très brillantes études d'humanités (1881-1887) et de philosophie (1887-1889) au petit séminaire de Bonne-Espérance. Après un premier cycle d'études théologiques au grand séminaire de Tournai (1889-1892), il fut envoyé à l'Université de Louvain pour y prendre le grade de docteur en théologie (1892-1898). D'abord attiré par la théologie spéculative, il s'orienta bientôt vers l'antiquité chrétienne et prépara une *Étude sur le cénobitisme pakhômien pendant le IVe siècle et la première moitié du Ve* (1898). Partiellement dépassée aujourd'hui en raison de la découverte de nouveaux documents, cette thèse de doctorat était cependant un modèle de critique historique et valut à son auteur d'être nommé immédiatement à la succession de son maître, Adolphe Hebbelynck, qui venait d'être promu au rectorat (octobre 1898). À l'enseignement de la patrologie et de la langue copte, il ajouta bientôt, lorsque le titulaire, Mgr Lamy, fut admis à l'éméritat (1900), l'exégèse néo-testamentaire, matière qu'il venait d'enseigner à la *schola minor* pendant deux ans.

Avec Van Hoonacker pour l'Ancien Testament et Cauchie pour l'histoire ecclésiastique, Ladeuze fut l'un des trois artisans de ce que le chanoine Aubert a appelé « le grand tournant de la Faculté de théologie de Louvain ». En patrologie, où ses devanciers s'étaient contentés d'un bon manuel, il s'attacha à faire du cours une véritable initiation personnelle à l'étude critique des documents. Commencé en 1898-1899 avec un cours sur les Pères apostoliques, son enseignement poursuivit ensuite l'analyse systématique de la littérature chrétienne jusqu'à Origène (1906-1908) et Hippolyte (1908-1909). En exégèse du Nouveau Testament, Ladeuze s'attacha à rétablir à Louvain le contact des études avec les recherches critiques modernes, domaine qui avait été totalement délaissé par son prédécesseur. Il aborda successivement les Épîtres de saint Paul (1900-1902), les Évangiles synoptiques (1902-1904), les Épîtres catholiques (1904-1905), le IVe Évangile (1905-1907) et les Actes des apôtres (1908-1909). On notera que si peu de choses de ce travail ont été publiées, c'est que Ladeuze était en outre absorbé par le secrétariat de la revue orientaliste *Le Muséon*, qu'il assura de 1898 à 1901, par la direction de la *Revue d'histoire ecclésiastique*, qu'il avait fondée avec Cauchie en 1900, et par la présidence du Collège du Saint-Esprit, une « pédagogie » destinée aux étudiants-prêtres. Il publia pourtant deux articles remarquables sur le *Magnificat* et le IVe Évangile dans lesquels il fut, à notre connaissance, le premier auteur catholique à introduire la critique littéraire dans l'étude du Nouveau Testament. C'est que, admirateur de Lagrange, Ladeuze s'était engagé avec optimisme dans les voies de l'école progressiste et défendait l'idée que la part humaine dans l'élaboration des textes sacrés doit être étudiée systématiquement à l'aide des principes de la critique historique.

La carrière professorale et scientifique de Ladeuze prit fin à la rentrée de 1909, avec sa nomination au rectorat. Proposée par Mgr Hebbelynck, qui souhaitait, entre autres pour des raisons de santé, démissionner, sa candidature fut défendue par Mgr Mercier, contre l'avis de certains évêques, inquiets de ses hardiesses exégétiques, et sans l'approbation de Rome, qui le suspectait de modernisme. Renonçant à ses chères études, le nouveau recteur allait s'appliquer à sa nouvelle tâche avec la même détermination et le même soin que ceux qu'il avait mis à exercer son enseignement. Avant la Première Guerre mondiale, il introduisit de nouveaux cours dans les grades non légaux, réforma le programme des ingénieurs, réorganisa la bibliothèque universitaire et entama le dédoublement linguistique de son institution. Au lendemain du conflit, il entreprit courageusement de faire renaître l'université de ses ruines et, par la suite, de l'adapter sans cesse aux nouveaux développements scientifiques et techniques. Il réussit, malgré des ressources limitées et les frais liés au dédoublement quasi intégral de l'université en deux régimes linguistiques, à construire une quinzaine de nouveaux instituts avant la Seconde Guerre mondiale. Demeuré à la tête de son

établissement un intellectuel de grande classe, Ladeuze se montra soucieux de conserver à l'université son rôle de formation générale et d'initiation à la recherche scientifique, en réagissant contre la trop grande spécialisation des études et les tendances utilitaires de l'enseignement. C'est ce mélange rare de qualités d'administrateur et d'idéal intellectuel élevé qui lui valut à la fois d'être appelé le « second fondateur de l'Université » et d'être considéré comme « un homme qui, après le cardinal Mercier, apparaît comme la plus haute et la plus séduisante personnalité scientifique ayant illustré le clergé belge pendant le demi-siècle qui vient de s'écouler » (Lefort). Ladeuze s'éteignit subitement à Louvain dans la nuit du 9 au 10 février 1940, laissant, tant dans l'opinion en général que dans le milieu universitaire, l'image d'un grand savant et d'un grand recteur.

Bibliographie : *BN*, t. XXXIX, col. 541-563 ; L. COURTOIS, *Paulin Ladeuze (1870-1940). Jeunesse et formation (1870-1898). Vie et pensée d'un exégète catholique au temps du modernisme (1898-1909)*, Thèse de doctorat inédite en histoire, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1998 ; J. COPPENS, *Paulin Ladeuze, orientalist en exegeet. 1870-1940. Een bijdragen tot de geschiedenis van de bijbelwetenschap in het begin van de XXe eeuw* (Koninklijke Vlaamsche Academie voor wetenschappen, letteren en Schoone Kunsten van België. Klasse der letteren en der moreele en staatkundige wetenschappen. Verslagen en mededeelingen, 3e année, n° 3), Bruxelles, 1941, qui a fait l'objet d'une mise au point quelques années plus tard (ID., *Son Excellence Mgr Ladeuze. Notice biographique*, dans *Annua nuntia lovaniensia*, t. X, 1954-1955, p. 197-215) ; L.-T. LEFORT, *Notice sur Mgr Paulin Ladeuze, membre de l'Académie*, dans *Académie royale de Belgique. Annuaire pour 1954*, t. CXX, Bruxelles, 1954, p. 119-153.

L. COURTOIS

LAID BURNIA

LAID BURNIA (RUE DU) F11

Conseil communal du (?).

Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels. Aujourd'hui, la « rue du Laid Burnia », située dans le « parc industriel Alexander Fleming », de l'autre côté de la route nationale 4 (RN 4), est une partie de l'ancienne rue menant au hameau de Corroy-le-Grand portant ce nom. L'autre partie de cette rue a pris le nom de « rue de Rodeuhaie ». Tout comme la « rue du Génistroit », cette rue se prolonge de l'autre côté de l'autoroute E 40, sur le territoire de Corroy-le-Grand.

📖 Le lieudit *Laid Burnia,* en wallon *Lêd Bërnia,* n'est pas attesté avant le XVIIIe siècle. La forme *Burnia* / *Bërnia* se présente comme un dérivé en *eau* : comparer *chapeau* ~ wallon *tchapia*. Comme le radical semble être un correspondant de l'adjectif français *brun, Burnia* serait l'équivalent de la forme française *Bruneau*. Le *t* final de certaines mentions anciennes est donc injustifié, comme d'ailleurs la finale *iau,* trait picard fréquent dans la langue écrite ancienne de nos régions, même dans le domaine wallon.

En l'absence de documents anciens, il est difficile de proposer une solution définitive : *Burnia* était-il à l'origine le sobriquet d'une personne devenu nom de lieu ou un adjectif décrivant le sol : « le laid (petit terrain au sol) brun » ?

La « rue du Laid Burnia », dans le « parc scientifique Fleming ». *Le lieudit* Laid Burnia, *en wallon* Lêd Bërnia, *n'est pas attesté avant le XVIIIe siècle. En l'absence de documents anciens, il est difficile de proposer une solution définitive :* Burnia *était-il à l'origine le sobriquet d'une personne devenu nom de lieu ou un adjectif décrivant le sol : « le laid (petit terrain au sol) brun » ? Photo Serge Haulotte.*

✍ Laid Burnia : wallon *Lêd Burnia*

Isolé :

1765, 1981, « Laid Burnia » [*AGR*, *GSN*, n° 386[2], acte n° 17, *D Martin* ; *IGN*] ; 1860, « hameau Laid Burineaux » [*Popp-Cor*] ; 1863, 1972, (?), « Laid Burniau » (*T&W-W*, p 272 ; *IGM* ; *LLNE* ; p. 58] ; 1893, (?), « Laid-Burniaux » [*CTB* ; *LLNE*, p. 107] ; (?), « Laid Burniaux » [*PlanG*] ; (?), « Laid-Bourniau » [*EDTW*, p. 100].

Déterminant :

1956, 1981, « rue Laid Burniat » [*CTB* ; *REUL*] ; 1974, 1987, « rue Laid Burnia » [D 10/6/74 ; *InforV*].

I. LEJEUNE

LANTERNE MAGIQUE

[Lanterne Magique (rue de la)] [toponyme en réserve]

LANTERNE MAGIQUE (RUELLE DE LA) E5-E6

Conseils communaux des 28 octobre 1975 (rue) et 24 juin 1981 (ruelle).

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La « ruelle de la Lanterne Magique » conduit évidemment aux cinémas. La lanterne magique est un instrument permettant de projeter sur écran l'image agrandie de figures peintes sur verre.

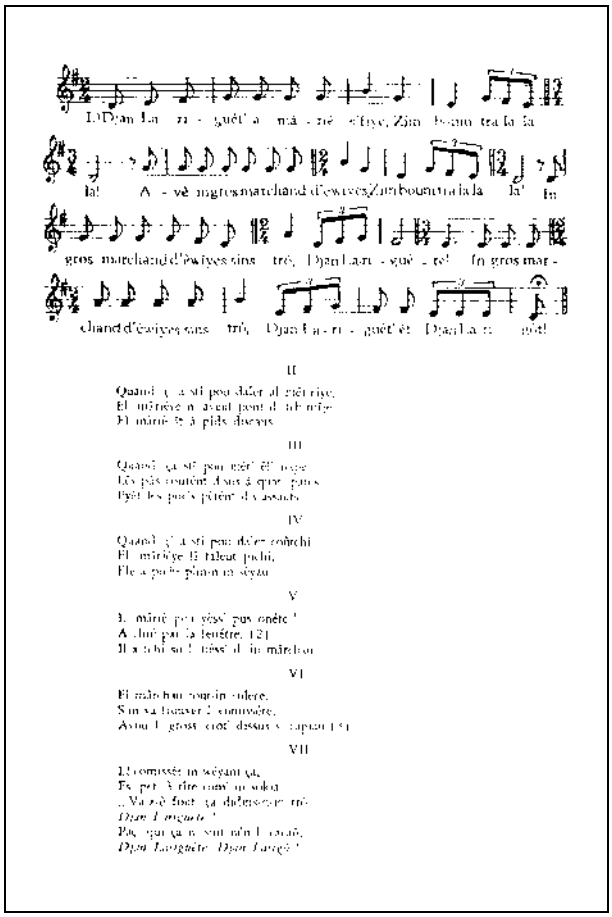

Jean Lariguète a marié s'fiye, *d'après A. LIBIEZ et R. PINON,* Chansons populaires de l'ancien Hainaut *(Commission royale belge de folklore [section wallonne], vol. IV), Bruxelles, 1972, p. 74. L'histoire de* Jean Lariguète a marié s'fiye *est connue sous de nombreuses variantes, datant des XVIIIe et XIXe siècles. Le déterminant « de » montre bien que c'est la chanson qui est ici évoquée et non pas une personnalité quelconque. Photo Jozeph Goossens.*

LARIGUETTE

LARIGUETTE (CHEMIN DE JEAN) C5-C6

LARIGUETTE (PLACE DE JEAN) C6

Conseil communal du 16 septembre 1980 (chemin).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

« Chemin de Jean Lariguette » et « place de Jean Lariguette » évoquent une chanson populaire traditionnelle, satirique et comique du Hainaut.

Généralement, la Commission a choisi, pour les toponymes, les formes françaises des déterminants, plutôt que les formes dialectales, afin d'éviter les difficultés pour les usagers et de se conformer aux souhaits de la Commission royale. C'est le cas pour tous les toponymes issus du folklore wallon et, ici aussi, pour « chemin de Jean Lariguette » et « place de Jean Lariguette » (plutôt que *Djan Lariguète*).

📖 L'histoire de *Jean Lariguète a marié s'fiye* est connue sous de nombreuses variantes, datant des XVIIIe et XIXe siècles. Le déterminant « de » montre bien que c'est la chanson qui est ici évoquée et non pas une personnalité quelconque.

Bibliographie : R. PINON et A. LIBIEZ, *Chansons populaires de l'ancien Hainaut* (Commission royale belge de folklore [section wallonne], vol. IV), Bruxelles, 1972, p. 46-86 ; R. PARMENTIER, *Jean Lariguette. Drille de Wallonie*, 1926.

I. LEJEUNE

LASSUS

Lassus (sentier Roland de) [toponyme abandonné]

Conseil communal du

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la musique.

On lui a préféré le « sentier Gilles Binchois », du nom d'un autre grand musicien hennuyer du XVIe siècle, parce que le déterminant Roland de Lassus était déjà utilisé à Ottignies.

📖 Roland (Orlande) de Lassus (De Lattre, Orlando di Lasso) (Mons, 1532-Munich, 14 juin 1594).

Avec Giovanni Pierluigi da Palestrina, Roland de Lassus est considéré comme le plus grand compositeur de la seconde moitié du XVIe siècle. Selon la légende, il fut enlevé trois fois durant son enfance en raison de sa jolie voix. Vers l'âge de 12 ans, il entra au service de Ferrante Gonzaga à la cour de Mantoue. Il séjourna ensuite dans d'autres grandes villes italiennes (Milan, Naples, Rome), avant de quitter l'Italie en 1554 pour se rendre au chevet de ses parents malades. En 1555, il fit un bref passage à Anvers où il établit des contacts avec Tylman Susato, qui publia ses premières œuvres. En 1556, Lassus fut engagé à la cour du duc Albrecht V de Bavière à Munich. En 1558, il épousa Regina Wäckinger. De leur union naquirent sept enfants, dont deux (Ferdinand et Rudolph) furent également musiciens. En 1563, Lassus fut nommé maître de chapelle à Munich et occupa cette fonction jusqu'à sa mort.

Lassus est un des compositeurs les plus prolifiques du XVIe siècle. Son catalogue compte une soixantaine de messes, des passions, des *Magnificat*, diverses pièces liturgiques et paraliturgiques, des motets, des chansons françaises, des madrigaux italiens et des lieder allemands.

Bibliographie : W. ELDERS, *Composers of the Low Countries*, trad. du néerlandais par G. Dixon, Oxford, 1991 ; J. ERB, *Orlando di Lasso : a Guide to Research* (Garland Composer Resource Manuals, 25), New York, 1990 ; J. HAAR, *Lassus*, *The New Grove Dictionary of Music and Musicians*, sous la dir. de S. Sadie, t. X, Londres, 1980, p. 480-501.

A.-E. CEULEMANS

LAUZELLE

Lauzelle (avenue de)
[remplacé par Lauzelle (boulevard de)]

LAUZELLE (BOULEVARD DE)	E1 à E8
LAUZELLE (BOIS DE)	
LAUZELLE (CARREFOUR DE)	A8
LAUZELLE (CHEMIN DE)	A7-A8
LAUZELLE (DRÈVE DE)	HP
LAUZELLE (FERME DE)	A7
LAUZELLE (QUARTIER DE)	

Conseil communal du (?).
Toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

Bien avant l'existence de Louvain-la-Neuve, l'ancienne commune d'Ottignies était composée, outre le village d'Ottignies, de neuf hameaux : la Baraque, Franquenies, le Petit Ry, Blanc Ry, les Bruyères, la Croix et Blocry, Pinchart et le Stimont. Quatre ont donné leur nom aux quartiers de la ville nouvelle (le Biéreau, l'Hocaille, Lauzelle et les Bruyères) et deux à des sous-quartiers (la Baraque et Blocry).

L'avenue de Lauzelle s'est construite en partie sur l'ancienne rue de l'Épine, qui venait d'Ottignies en suivant le tracé de l'actuelle rue de l'Épine (le toponyme a été conservé pour une petite section située sur Ottignies, à proximité de la chaussée de la Croix). Elle s'étendait ensuite sur la section ottintoise de l'actuelle avenue de Lauzelle (également située à proximité de la chaussée de la Croix, mais de l'autre côté du carrefour), sur la section néo-louvaniste de l'actuel boulevard de Lauzelle (la partie à quatre voies de circulation) et, enfin, sur l'actuelle avenue de Cîteaux, jusqu'à la Nationale. L'apparence originaire de rue bétonnée est d'ailleurs conservée sur la section ottintoise de l'actuelle avenue de Lauzelle, ainsi qu'à la rue de Cîteaux.

La ferme de Lauzelle. *Cette ferme ancienne a donné son nom à tout un quartier de Louvain-la-Neuve et à différents odonymes (« avenue de Lauzelle », « boulevard », « bois », « chemin », etc.). Grouchy, commandant d'une armée napoléonienne, aurait séjourné dans cette ferme avant la bataille de Waterloo (1815). Photo Serge Haulotte.*

📖 Sur le site universitaire, le nom de lieu *Lauzelle,* en wallon *Law'jale,* est de ceux pour lesquels on dispose de la documentation la plus abondante et la plus ancienne, dès le XIIe siècle. Son interprétation a fait l'objet de plusieurs hypothèses, qui ont été examinées en 1970 par J. Herbillon dans un article intitulé : *Un toponyme d'avenir :* Lauzelle, *à Ottignies* [*RBPH*, XLVIII, 1970, p. 773-774] ; elles ne sont pas toutes exposées ici.

On constate une concordance remarquable entre les attestations les plus anciennes du XIIe siècle *(Auselle)* et la forme wallonne *Law'jale,* dont *Lauzelle* est la francisation : comparer *maison* — wallon *môjone, ruelle* — wallon *rouwale.* La présence de l'article défini, qui a ensuite été soudé au nom, montre qu'au Moyen Âge on avait conscience qu'il s'agissait d'un nom commun roman.

Cela permet de réfuter certaines hypothèses, et plus particulièrement celles qui voient dans la finale de *Lauzelle* le produit du flamand *zeel(e),* issu de l'ancien germanique **sali* « maison ne comprenant qu'une pièce », comme dans deux noms de communes du Hainaut, *Ellezelles* et *Herseaux*. Cette hypothèse a été émise à la fin du XIXe siècle et elle a encore été défendue en 1960 par M. Gysseling, pour qui *Lauzelle* serait un nom composé totalement germanique : **awî* « brebis » + *sali,* c'est-à-dire « la cabane pour brebis ».

Pour J. Herbillon, *Lauzelle* remonterait à un dérivé créé sur le latin *acus* « aiguille, pointe », avec le suffixe double *icella* ; il serait le produit du diminutif **acucella,* signifiant « petite pointe ». Pour justifier cette hypothèse du point de vue sémantique, J. Herbillon fait observer que le domaine de Lauzelle est semblable à une pointe qui s'insère entre les territoires de Corroy-le-Grand et d'Ottignies [*RBPH*, XLVIII, p. 774].

La dernière hypothèse est celle qui a été formulée par J. Devleeschouwer en 1987 [*Naamkunde*, XIX, p. 208-210] : *Lauzelle* aurait pour origine le celtique *ouxsellâ* « haut », c'est-à-dire « endroit élevé ». Après la romanisation, ce toponyme celtique aurait été interprété comme faisant partie de la famille du latin *auca* « oie » et serait devenu **aucella* « petite oie », puis *aw'jale* et *law'jale* avec agglutination de l'article. La configuration des lieux ne contredit pas cette hypothèse : en effet, le territoire de Lauzelle, situé sur un plateau, est un sommet surplombant Wavre, Corroy-le-Grand et Ottignies.

✍ Lauzelle : wallon *Law'jale* (à Dion, on dit aussi *Lav'jale*)

Isolé :

environ 1095, 1148, « Auzelle » [*T&W-W*, p. 3] ; vers 1147, « alausele (à interpréter « al Ausele ») [*AGR*, *AE*, n° 4607/9, *Gysseling*, p. 599 ; *CAA*, n° LXXVIII, p. 121] ; 1147, 1148, « Ausele » [*AGR*, *AE*, n° 4607/8, 4607/10, *Gysseling*, p. 599 ; *WAV*, I, p. 39, XVIII, p. 128] ; 1204, « iuxta auysele » [*CAA*, n° CCXLIV, p. 328 ; *WAV*, XVIII, p. 128] ; 1277, « Lauzelle », « l'Auwisele » [*AGR*, *AE*, n° 5404, *D Martin* ; *WAV*, XVIII, p. 128] ; 1280, « Lawiselle » [*WAV*, XVIII, p. 128] ; 1551, 1846, 1870, 1981, « Lauzelle » [*T&W-W*, p. 3 ; *ACVOtt* ; *D André* ; *IGN*] ; 1531, « l'Auzelle » [*WAV*, XVIII, p. 128] ; 1637, « l'Auzeille » [*WAV*, XVIII, p. 128] ; 1718-1808, « Lauzelles sous Corroi », « 3 bonniers juxta Auselle » [*WAV*, IV, pp. 63, 65] ; 1761, « chemin venant de Lausel à taille Gaubriel » [*AGR*, *GSN*, n° 386/1, acte n° 8, *D Martin*] ; 1777, 1831, « l'Auzel » [*Ferraris*] ; 1846, « chemin du Bauloy vers l'Auseille », « chemin du grand

champ à Loseille » [*ACVOtt*] ; 1863, « L'Auzelle (Lauwiselle) » [*T&W-W*, p. 144].

Déterminant :

La ferme est désignée de différentes manières : 1111, « unde et curtim de L'Ausele », « en eadem curti de Ausele » [*CAA*, nº XIX, p. 35-36] ; 1110, 1111, « curtis de l'Ausele » [*T&W-W*, p. 3 ; *WAV*, I, p. 39, XVIII, p. 128] ; 1108-1128 ou 1130-1145 [copie 1669], « curti de Ausele » [*WAV*, I, p. 68] ; 1147, 1232, « curtis de Ausele » [*T&W-W*, p. 3 ; *WAV*, XVIII, p. 128] ; 1282, « curtis de Auzele » [*WAV*, XVIII, p. 128] ; 1718-1808, « curtis de Lauzeles » [*WAV*, IV, p. 65]. 1265, « la maison de Lewiselle ou de Laweselle » [*WAV*, XVIII, p. 128] ; 1357, « maison de Lauweselle » [*WAV*, XVIII, p. 128] : 1718-1808, « la maison de Lauwisele (Lauzelles) » [*WAV*, IV, p. 66]. Wallon *cinse dë Law'jale* [*EDTW*, p. 108] ; 1624, 1684, 1750, « la cense de Lauzelle » [*WAV*, XVIII, p. 128 ; *OTA*, p. 181 ; *AGR*, *GSN*, nº 1539, *D Martin*] ; 1668, « la cense de l'Auzelle » [*WAV*, XVIII, p. 128] ; 1718-1808, « cense de l'auzelles » [*WAV*, IV, p. 64] ; 1737, 1787, 1792, « cense de Lauzelles » [*T&W-W*, p. 3 ; *WAV*, XVIII, p. 128] ; 1538, « paschis et terres labourables de la cense de l'Auselle près de Wavre [*AGR*, *AE*, nº 4658, *D Martin*]. 1811, 1864, 1965, 1972, 1973, 1981, 1987, (?) « la ferme de Lauzelle » [*PCPOtt* ; *WAV*, XVIII, p. 128 ; *CTB* ; *IGM* ; *PV* 9 ; *REUL ; InforV* ; *LLNE*, p. 63, *PlanBO*].

1255, 1601, « la court de Lauzelle » [*WAV*, XVIII, p. 128 ; *T&W-W*, p. 3] ; 1718-1808, « pro Audella curte [pour la cours de l'Auzelle] » [*WAV*, IV, p. 65].

1531, « bois de l'Auzelle » [*AGR*, *GSN*, nº 6076, *WET*, p. 67] ; 1863, « bois de Lauzelle, 7 ha de sapinière, 8 ha 07 de futaie et taillis » [*T&W-W*, p. 140] ; 1893, « bois de la Huzelle » [*CTB*] ; 1965, 1981, (?) « bois de Lauzelle » [*CTB* ; *IGN* ; *OTA*, p. 181 ; *LLNE*, p. 63 ; *PlanBO*].

1611, « le grand chemin de Lauzelle » [*AGR*, *NGB*, nº 16693, *WET*, p. 67].

1620, 1628, 1718-1808, « justice de Lauzelle » [*AGR*, *AE*, nº 5450, *WET*, p. 67 ; *T&W-W*, p. 3 ; *WAV*, IV, p. 64].

1634, « champ de Lauzeille » [*AGR*, *NGB*, nº 4384, *WET*, p. 67] ; 1811, 1833, « champ de Lauzel » [*PCPOtt* ; *D André*] ; 1811, 1860, 1965, « champ de Lauzelle » [*PCPOtt* ; *PoppOtt* ; *CTB*] ;

1714, « preits de Lauseille » [*AGR*, *GSN*, nº 6499, *WET*, p. 67].

1787, « pâchis de Lauzelles, bois » [*T&W-W*, p. 275].

1811, 1860, « chapelle de Lauzelle » [*PCPOtt*. ; *PoppOtt*].

1846, 1863, 1965, (?), « campagne de Lauzelle » [*ACVOtt* ; *T&W-W*, p. 138 ; *CTB* ; *PlanG*].

Autres formes :

Ce nom est aussi attesté à Limal : 1634, « Lauseille » ; 1648, « Lauzeille » ; 1711, « Lauegelle » ; 1714, « Laugelle » ; 1787, « Lauzale » ; 1844, « Lauzelle » et en 1488, « La maison de Lawiselle » [*WAV*, XII, p. 99]. En 1440, « Petite Aweselle » [*T&W-W*, p. 156] ; 1629, « Petite Auzelle » [*WAV*, XII, p. 99] ; 1965, « Petite Lauzelle » [*CTB*]. À Bierges : 1965, « champ de l'Auzette » [*CTB*] et à Limelette : 1846, « campagne de Lauzette » [*ACVOtt*].

I. LEJEUNE

LAUZELLE-QUATRE-VENTS

LAUZELLE-QUATRE-VENTS (PORTE DE) B7

Conseil communal du 23 juin 1992.

Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

L'appellation « Lauzelle-Quatre-Vents », tout comme l'expression « Lauzelle-Vallons », pour désigner cet accès au quartier de Lauzelle, vient en fait des noms des premiers comités de quartier. Au départ, le quartier de Lauzelle s'est construit à partir de ces deux pôles qui ne se sont rejoints que progressivement : « Quatre-Vents » a été choisi en raison de l'isolement du premier îlot construit à cet endroit.

LAUZELLE-VALLONS

LAUZELLE-VALLONS (PORTE DE) B5

Conseil communal du 23 juin 1992.

Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

L'appellation « Lauzelle-Vallons », tout comme l'expression« Lauzelle-Quatre-Vents », pour désigner cet accès au quartier de Lauzelle, vient en fait des noms des comités de quartier. Au départ, le quartier de Lauzelle s'est construit à partir de ces deux pôles qui ne se sont rejoints que progressivement : « Vallons » a été choisi en raison de la topologie du site, surélevé autour du chemin Charlier à la Jambe de Bois (ce que le fermier Braibant appelait le « fer à cheval »).

LAVOISIER

LAVOISIER (RUE) D7

Conseil communal du 23 juin 1992.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

☛ Thème des sciences exactes.

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La « rue Lavoisier » tient son nom du bâtiment de chimie qui lui est contigu.

🕮 Né à Paris en 1743, Antoine Laurent Lavoisier appartient à une famille de robins : son père, homme fortuné et cultivé, est en effet procureur au Parlement de Paris. Il effectue le cours de ses humanités au Collège des Quatre Nations (ou Collège Mazarin) qui, en plus d'une éducation très complète, l'oriente vers les sciences. En 1764, il obtient sa licence en droit, mais poursuit parallèlement son initiation à différentes disciplines scientifiques. Cette éducation variée modèle un honnête homme, à l'aise dans tous les domaines et sachant raisonner à propos de tout qui, par son intelligence pratique et sa formation de juriste, en fait un savant autant qu'un commis de l'Etat.

C'est cette dernière carrière qu'il choisit tout d'abord en achetant à vingt-cinq ans la charge de Fermier Général, c'est-à-dire collecteur d'impôts pour le compte du Trésor Royal. À trente-trois ans, Turgot (1727-1781) le nomme directeur de la Régie des poudres et salpêtres, sorte d'entreprise nationale destinée à remplacer la Ferme des Poudres, compagnie privée dont la gestion inefficace était tenue pour responsable de l'échec français dans la Guerre de Sept Ans. La mission de la Régie est capitale pour l'Etat : récolter, produire et vérifier les poudres qui servent à la guerre, à la chasse et aux mines. Les aptitudes de gestionnaire de Lavoisier et ses talents d'économiste l'amènent à rejoindre, encourager ou développer des initiatives dans les secteurs les plus divers : bienfaisance étatique, Comité d'administration de l'Agriculture, Caisse d'escompte, état de la richesse du royaume de France, etc. La plupart de ces actions s'accompagnent d'une réflexion scientifique qui engendre des travaux qui seraient aujourd'hui rangés sous le terme de science appliquée : fabrication de poudre au chlorate de potasse, production d'hydrogène pour les aérostats, amélioration du rendement agricole, bilan des ressources démographiques et économiques de la nation. Ces fonctions lui assurent un revenu considérable qui l'autorise à investir dans un laboratoire où il est à même de produire des résultats scientifiques d'excellente qualité. À l'âge de vingt-cinq ans, il rentre à l'Académie en tant qu'adjoint chimiste surnuméraire et devient pensionnaire — charge rémunérée — dix ans plus tard. C'est par le biais de la géologie qu'il rentre dans la carrière des sciences. Guettard prépare un *Atlas minéralogique de la France* qui se veut une œuvre scientifique, avec pour objectif de recenser les ressources minières du royaume, et il associe Lavoisier à sa préparation. Cette expérience oriente ce dernier vers la chimie et ses premiers travaux académiques sont des analyses chimiques.

En septembre 1772, Lavoisier étudie la calcination du phosphore, en établissant avec minutie le bilan pondéral des réactifs et des produits de réaction. Cette expérience est motivée par la découverte récente de l'air fixe (CO_2) par des chimistes anglais, Black (1728-1799) et Priestley (1733-1804). L'adjectif « fixe » est conféré à ce gaz parce que les chimistes croient alors qu'il est « fixé » dans certains composés organiques dont il s'échappe lors du chauffage. La captation de cet air ne pourrait-elle pas expliquer l'augmentation de poids observée lors de la calcination du plomb et de l'étain ? Cette augmentation de poids faisait problème en effet. Selon la théorie de Georg Ernst Stahl (1660-1734), la calcination d'un métal revient à la libération du principe inflammable qu'il contenait, le phlogistique ; inversement, la réduction des minerais en présence de charbon rendrait le phlogistique pour former les métaux. Cette théorie, appelée théorie du phlogistique, présentait l'avantage d'expliquer le lien entre combustion et calcination (en inversant ainsi le rôle des oxydes, considérés comme les corps simples, et celui des métaux, considérés comme étant composés de leur chaux et de phlogistique). Restait à résoudre l'énigme que constituait, depuis le XVIIe siècle, l'augmentation de poids dans le cas de l'étain et du plomb, alors même qu'ils perdaient leur phlogistique. Or, voilà qu'en usant de la pesée avant et après la réaction, Lavoisier montre d'une part que cette augmentation de poids a lieu pour toutes les substances chimiques, y compris le soufre et le phosphore, et d'autre part que cette augmentation de poids ne s'accompagne pas

Lavoisier :* Description des appareils pneumato-chimiques *(figure 18 du* Traité élémentaire de chimie, 1789*). *La méthode de pesée et de bilan pondéral dans l'étude des réactions chimiques de Lavoisier lui a permis de formuler la loi de conservation de la matière, qui est à la base de tout traitement rationnel des réactions chimiques. Dans son* Traité élémentaire de chimie *publié en 1789, il précise : « Rien ne se crée, ni dans les opérations de l'art, ni dans celles de la nature, et l'on peut poser en principe que dans toute opération, il y a une égale quantité de matière avant et après l'opération, que la qualité et la quantité des principes est la même, et qu'il n'y a que des changements, des modifications ». Photo Jozeph Goossens.*

d'une augmentation du poids du système clos. Une conclusion s'impose : l'air contenu sous la cloche, ou l'un de ses constituants, s'est fixé dans le soufre (ou le métal) et est responsable de l'augmentation de poids.

Cette découverte établit le programme de recherche des vingt années suivantes. Lavoisier démontre en 1775 que c'est bien une fraction de l'air qui réagit lors de la combustion. Puisqu'en brûlant du phosphore on obtient l'acide phosphorique, il confère à cet air le nom d'oxygène (qui engendre les acides). Ceci lui permet d'énoncer une nouvelle théorie de l'acidité — en partie erronée : tous les acides sont composés d'oxygène et sont des oxydes. Il établit aussi le lien avec la respiration puisqu'il reconnaît avec ses contemporains que l'oxygène est en fait l'air vital. L'air de l'atmosphère étant un mélange de plusieurs gaz, il se met comme toute la communauté internationale des chimistes à les traquer et les identifier. Cette décomposition de l'air ruine définitivement la théorie des quatre éléments que les chimistes avaient depuis longtemps laissée de côté. Quant à la théorie de Stahl, pourtant si efficace pour expliquer des phénomènes aussi différents que la respiration, la réduction des métaux, la fermentation, la combustion, les couleurs, elle est battue en brèche par Lavoisier dès 1775 et peu de temps après, lui et ses

alliés reçoivent le nom d'antiphlogisticiens, par opposition aux phlogisticiens, tenants de l'ancienne théorie.

Pour établir définitivement son hypothèse, Lavoisier réalise la très célèbre expérience de décomposition et de synthèse de l'eau. Il s'agit de décomposer la vapeur d'eau en la faisant passer sur du fer incandescent puis de la recomposer à l'aide d'une étincelle électrique dans un ballon en verre. La combustion d'hydrogène en présence d'oxygène fournit de l'eau. Cette expérience spectaculaire fut présentée publiquement en février 1785 devant un public nombreux et choisi. Lavoisier démontre ainsi que l'eau n'est pas un élément. Mais, plus encore, il est à présent à même d'expliquer sur la base de sa théorie antiphlogistique une réaction dont seule la théorie de Stahl pouvait jusque-là rendre compte. Lors de la dissolution des métaux dans l'acide vitriolique (sulfurique), il y a formation d'oxyde, et dégagement d'hydrogène. Selon la théorie phlogistique, ce dégagement s'explique par un échappement du principe inflammable. Mais Lavoisier n'était pas en mesure d'expliquer la présence d'hydrogène. La découverte de la composition de l'eau est en quelque sorte la dernière pièce du puzzle.

Sa méthode de pesée et de bilan pondéral a enfanté la loi de conservation de la matière, qui est à la base de tout traitement rationnel des réactions chimiques. Dans son *Traité élémentaire de chimie* publié en 1789, il précise : « Rien ne se crée, ni dans les opérations de l'art, ni dans celles de la nature, et l'on peut poser en principe que dans toute opération, il y a une égale quantité de matière avant et après l'opération, que la qualité et la quantité des principes est la même, et qu'il n'y a que des changements, des modifications ». Lavoisier n'en est pas l'auteur, et les chimistes pesaient bien avant lui, mais il élève le bilan pondéral au rang de paradigme qui transforme la chimie en science mathématisable. Convaincu de l'importance fondamentale de ce bilan, il établit l'une des premières équations chimiques.

Lavoisier profite aussi d'un mouvement de réforme de la nomenclature chimique pour ancrer ses théories nouvelles dans le langage commun à tous les chimistes. La *Méthode de nomenclature chimique* de 1787 est le point d'aboutissement de réflexions menées par les chimistes depuis plus d'un siècle sur le rapport étroit et univoque à établir entre les substances chimiques et leur désignation. Rompant avec la tradition de rectification au coup par coup de dénominations imprécises, l'ouvrage propose une logique de désignation des composés chimiques articulant, selon un ordre précis, les substances simples qui les composent. Cette logique a survécu, tandis que certaines dénominations ont été abandonnées au fur et à mesure des progrès de la chimie. Au point de vue du langage scientifique, cette réforme de la nomenclature chimique ouvre une brèche, qui s'avérera d'ailleurs définitive, entre la langue du commun et la langue des savants.

Enfin, au moment où sa théorie antiphlogistique gagne peu à peu des adeptes, Lavoisier va publiquement s'en déclarer seul et unique auteur en écrivant le *Traité élémentaire de chimie*. Cet ouvrage rompt avec l'habitude d'évaluer les acquis du passé, en faisant table rase de toutes les théories et explications antérieures. Pour donner davantage d'assise à la diffusion de la chimie nouvelle, Lavoisier fonde avec ses proches collaborateurs français une revue spécialisée, les *Annales de chimie*. Comme on peut le constater, ce sont ici ses talents de gestionnaire et d'organisateur qui viennent épauler son génie scientifique de la même façon que ce dernier l'a maintes fois servi dans l'exercice de ses fonctions de commis de l'État.

Amené à participer à des commissions traitant aussi bien des prisons, des hôpitaux, proche de l'idéal des « philosophes », la Révolution le voit s'engager dans la réforme des poids et mesures, puis dans celle de l'enseignement, et enfin dans l'administration du trésor. Mais au fur et à mesure que se durcit le discours révolutionnaire, les institutions auxquelles ressortit Lavoisier sont supprimées, la Régie des poudres, la Caisse d'escompte et enfin, en 1793, l'Académie des sciences. Au plus fort de la Terreur, les fermiers généraux sont emprisonnés et condamnés à mort, le 8 mai 1794 ; ils sont guillotinés l'après-midi même, et parmi eux, Lavoisier. Le premier zélateur de Lavoisier dans nos régions reconnu par l'histoire fut Jean-Baptiste Van Mons (1765-1842). Aux dires de ses biographes, il aurait écrit en 1785 un pamphlet défendant la théorie nouvelle, intitulé *Principes de la chimie antiphlogistique*. On a récemment démontré que cet ouvrage n'a jamais existé, même si, en 1788-1789, Van Mons fut un membre actif d'une Société de Physique expérimentale à Bruxelles au sein de laquelle lui et son maître ès pharmacie, Jean-Baptiste Vanden Sande (1746-1820), ont répandu et défendu les idées de Lavoisier. À l'Université de Louvain, Minckelers mentionne les expériences de Lavoisier sur l'eau en 1782 déjà dans ses cours donnés aux philosophes. Ainsi que les manuscrits le prouvent, Minckelers suit de loin le mouvement, mais reste en dehors de la polémique. Son collègue van Bochaute, professeur de chimie à la Faculté de médecine, emboîte par contre très vite le pas à Lavoisier. Non seulement il mentionne Lavoisier, mais, dès 1786, il enseigne la chimie selon les principes de ce dernier, soit trois ans avant la parution du *Traité élémentaire*. Il s'agit d'un cours calqué sur les *Leçons élémentaires d'histoire naturelle et de chimie* de Fourcroy (1755-1809) qui, dans son édition de 1782, laissait déjà une place grandissante aux recherches de son savant collègue. On peut donc parler d'une diffusion extrêmement rapide.

Mais il y a plus. Van Bochaute entendit même participer à la réforme de sa science de prédilection. Encouragé par l'appel lancé en 1782 pour une réforme du langage de la chimie, il créa une nouvelle nomenclature étymologiquement basée sur le grec, quelques mois avant que Lavoisier et ses collègues ne soumettent la leur à l'Académie. Mal reçu à l'Académie de Bruxelles dont il était pourtant membre, van Bochaute retira son manuscrit et publia sa nomenclature en regard de celle des quatre chimistes français. L'auteur étant isolé et sans pouvoir de persuasion institutionnelle, la nomenclature de van Bochaute ne dépassa guère les limites de ses cours et démonstrations expérimentales, mais elle démontre que, bien au contraire de ce que l'historiographie admettait communément, certains professeurs de l'Université de Louvain ne restèrent pas étrangers à la révolution qui se produisit en chimie.

Bibliographie : J.-P. POIRIER, *Antoine-Laurent Lavoisier (1743-1794)*, Paris, 1993 ; B. BENSAUDE-VINCENT, *Lavoisier. Mémoires d'une révolution*, Paris, 1993.

B. VAN TIGGELEN

LECLERCQ

LECLERCQ (PARKING) E6

Domaine universitaire.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des figures de nos régions.

☛ Thème des sciences humaines.

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Le « parking Leclercq » dessert le bâtiment de la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques.

Jacques Leclercq (1891-1971). *Professeur de troisième latine au Collège Saint-Louis, à Bruxelles, de 1917 à 1921, Jacques Leclercq rejoint la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Institut Saint-Louis qu'il quitte, en 1938, pour l'Institut supérieur de Philosophie et la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université catholique de Louvain. Outre son œuvre intellectuelle importante et ses divers engagements pastoraux, Jacques Leclercq s'intéresse aux problèmes belges. Si, dès les années 1920, c'est la question flamande qui l'interpelle, il faut attendre 1938 pour qu'il s'exprime sur la problématique wallonne.*

📖 Jacques Leclercq naît à Bruxelles le 3 juin 1891 dans une famille de la haute bourgeoisie libérale. À l'âge de quinze ans, il entame des études de droit à l'U.L.B. ; il les poursuivra, deux ans plus tard, à l'Université catholique de Louvain, d'où il sort docteur en droit en 1911. Parallèlement, il suit une formation philosophique à l'Institut supérieur de philosophie consacrée par une licence, en 1913, et un doctorat, en 1914. Entré au séminaire de Malines cette année-là, il sera ordonné prêtre trois plus tard.

Professeur de troisième latine au collège Saint-Louis, à Bruxelles, de 1917 à 1921, Jacques Leclercq rejoint la Faculté de philosophie et lettres de l'Institut Saint-Louis qu'il quitte, en 1938, pour l'Institut supérieur de philosophie et la Faculté de philosophie et lettres de l'Université catholique de Louvain. Dans l'entre-temps, en novembre 1926, il fonde la *Cité chrétienne*, qui paraîtra jusqu'en 1940. En 1961, il est admis à l'éméritat et se retire sur les hauteurs de Liège, à l'ermitage du Caillou blanc.

Outre son œuvre intellectuelle importante et ses divers engagements pastoraux, Jacques Leclercq s'intéresse aux problèmes belges. Si, dès les années 1920, c'est la question flamande qui l'interpelle, il faut attendre 1938 pour qu'il s'exprime sur la problématique wallonne. Le Congrès doctrinal de l'A.C.J.B. qui se tient à Liège en avril lui est l'occasion d'engager les Wallons à former une « communauté populaire [...] consciente de ses destinées, de sa vocation propre, et fière de sa grandeur ». Mais s'il insiste sur l'aspect culturel de cette communauté, Jacques Leclercq tait l'aspect politique du problème, faisant fi des positions du Mouvement wallon et de certains de ses organes, telle l'*Action wallonne*, l'un et l'autre particulièrement actifs dans la Cité ardente.

L'arrivée de Jacques Leclercq à Louvain où il a l'occasion d'être en contact avec des étudiants wallons lui permet, sans doute, d'approfondir sa réflexion au sujet de la Wallonie. Quoi qu'il en soit, un numéro spécial de la *Cité chrétienne*, daté du 20 mai 1939, présente une *Contribution à l'étude des problèmes wallons*, d'où l'aspect politique est à nouveau absent. Dans son introduction, Jacques Leclercq estime que le « mouvement flamand est l'occasion qui fait naître la question wallonne » et « rend nécessaire que les Wallons prennent conscience de leur communauté ». Néanmoins, il poursuit : « la prise de conscience wallonne est un bien pour le pays wallon, car les Wallons ont entre eux une communauté qui les distingue » des Flamands et des Français. Aussi, l'action de la *Cité chrétienne*, revue « d'expression française », s'intéresse-t-elle à la « constitution d'une communauté française de Belgique, française non au sens politique, mais au sens culturel, communauté wallonne par conséquent ». Il n'est pas possible de savoir si les étudiants wallons de l'U.C.L. ont pris connaissance de ce numéro de la revue. Par contre, ce qui est sûr, tant en 1935 qu'en 1941, c'est le rejet par certains responsables de l'*Ergot*, l'organe officiel de la Fédé wallonne des étudiants de Louvain, de la confusion entre « Belge d'expression française » et « Wallon ».

Toutefois, des contacts suivis se nouent entre Jacques Leclercq et plusieurs étudiants wallons de la Fédé. Il ressort, de ces entretiens, la publication d'une brochure, datée d'avril 1945 et intitulée *Y a-t-il une question wallonne ?* Publiée par *Rénovation wallonne*, signée par vingt-cinq étudiants wallons membres de la Fédé mais en réalité rédigée par Jacques Leclercq, la brochure aborde clairement la dimension politique du problème. L'équipe se prononçait pour un État belge composé de « deux Sous-États, wallon et flamand », déterminant, chacun, « la forme de gouvernement qui leur conviendra ».

Désormais, Jacques Leclercq continuera de se préoccuper de la Wallonie. En mars 1945, il publie un article de soutien dans *Forces Nouvelles*, le périodique né à l'initiative de la famille Levaux, à Liège. L'hebdomadaire se fixe comme objectifs la formation d'une conscience wallonne, la reconstruction de la Belgique sur une base

fédérale et la décléricalisation de la politique par le soutien à la formule travailliste de l'Union démocratique belge. En mai, une réunion chez Jacques Leclercq jette les bases du mouvement *Rénovation wallonne* dont il sera membre du Comité consultatif central. Toujours en mai, invité par l'A.P.I.A.W., il donne une conférence à Châtelet au cours de laquelle il se prononce pour le fédéralisme. Mais à partir du mois d'août, il n'aborde plus la question wallonne. Selon P. Sauvage, le motif de son silence est « la disparition du climat de liberté qui avait régné après la libération. Le cléricalisme refait surface ». Si Jacques Leclercq reprend la plume, à la demande de *Témoignage chrétien*, au lendemain de l'effacement du roi Léopold III en août 1950, l'article dans lequel il se prononce pour un fédéralisme basé sur la région, soit la position de *Rénovation wallonne*, ne sera pas publié.

L'année 1962 voit s'engager au Parlement les discussions des projets de lois linguistiques. En novembre, sous le titre *État homogène ou État fédéral ?*, Jacques Leclercq autorise la publication dans l'organe de *Rénovation wallonne* de l'interview qu'il donnait, deux ans plus tôt, au président du mouvement, Rober Royer. En janvier 1963, à l'initiative du président et du secrétaire du *Grand Liège*, Georges Thone et Jules André, deux militants wallons n'appartenant pas au monde catholique, et avec l'appui de Jacques Levaux, il accepte de donner son avis sur la nécessité de l'engagement des catholiques pour assurer l'avenir de la Wallonie. Il s'attache à montrer que la question wallonne est une question d'ordre politique, hors de toute considération religieuse. Il expose le projet de régionalisme fédéral de *Rénovation wallonne* ainsi qu'un projet de décentralisation provinciale et, surtout, il démontre que l'autonomie politique de la Wallonie serait favorable aux catholiques wallons, débarrassés de leur dépendance à l'égard des catholiques de Flandre. Tirée à 21.000 exemplaires, la brochure fut généralement très bien accueillie, y compris dans les milieux extérieurs à la sphère catholique.

Si Jacques Leclercq publie encore quelques articles sur la problématique wallonne, à partir de 1966, c'est le problème du *Walen buiten* qui retient toute son attention.

Jacques Leclercq s'est éteint à Beaufays, dans son ermitage du Caillou blanc, le 16 juillet 1971.

Bibliographie P. SAUVAGE, *La Cité chrétienne (1926-1940)*, Paris-Gembloux, 1987 ; ID., *Les catholiques et la question wallonne. Jacques Leclercq* (Écrits politiques wallons, nº 2), Charleroi, 1988.

M. LIBON

LEMAÎTRE

LEMAÎTRE (AVENUE GEORGES) E7-D7-D8-E9-D9

LEMAÎTRE (PORTE GEORGES) E9

Conseils communaux des 17 décembre 1974 (avenue) et 27 octobre 1992 (porte).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

☛ Thème du passé universitaire.

☛ Thème des sciences exactes.

« Avenue Georges Lemaître » (1894-1966) honore un grand savant, professeur à l'Université catholique de Louvain.

📖 C'est en 1925 que l'abbé Georges Lemaître est nommé chargé de cours à la Faculté des sciences de l'Université catholique de Louvain où le recteur, Monseigneur Ladeuze, lui confie notamment l'enseignement de la relativité. Il avait 31 ans. Il avait entamé des études d'ingénieur aux Écoles spéciales (devenues depuis lors la Faculté des sciences appliquées) ; il les avait interrompues après trois ans, pour s'engager dans l'armée comme volontaire de 1914 à 1918. Il sort de la guerre avec deux idées en tête : modifier son parcours universitaire en visant un doctorat en sciences physiques et mathématiques, qu'il obtiendra en 1920, et rentrer au séminaire, dont il sortira, ordonné prêtre, en 1923.

Lauréat du concours des bourses de voyage du gouvernement et *fellow* de la *C.R.B. Educational Foundation*, il fera deux séjours successifs d'un an, en 1924, auprès de A.S. Eddington à Cambridge, en Angleterre, et en 1925 aux États-Unis, auprès de H. Shapley, au Massachusetts Institute of Technology (sa seconde *Alma Mater*, comme il l'a appelée). Chez Eddington, il s'initie à l'astronomie stellaire moderne, ainsi qu'aux méthodes de calcul numérique, pour lesquelles il avait toujours manifesté de grandes dispositions et conservera un attrait constant jusqu'à la fin de sa vie. Aux États-Unis, il complète ses connaissances sur le monde nouvellement découvert des nébuleuses extragalactiques douées de vitesses radiales par rapport à notre galaxie. « J'ai pu apprendre à connaître ces magnifiques observatoires américains, ces postes avancés de la curiosité humaine, pénétrant à plus de cent millions d'années dans l'espace et le temps » (G. Lemaître).

Rentré en Belgique, le jeune chargé de cours s'attelle à la préparation d'un mémoire qu'il publie deux ans plus tard, en 1927, sous le titre : *Un Univers homogène de masse constante et de rayon croissant, rendant compte de la vitesse radiale des nébuleuses extragalactiques*. Par la relativité générale, Einstein était arrivé à expliquer le fondement des forces de gravitation dans le cas général de champs de gravitation forts et d'objets doués de vitesses non négligeables par rapport à celle de la lumière. Les équations à la base de la relativité générale acceptent plusieurs solutions. Einstein lui-même s'était arrêté à une solution décrivant un univers statique La solution de Lemaître est celle d'un univers fini en expansion dans le temps ; elle n'est pas seulement une solution mathématique supplémentaire, mais elle permet une explication de la vitesse de récession des galaxies d'autant plus élevée qu'elles sont éloignées de la nôtre. Contrairement à l'univers de Newton et même d'Einstein, l'univers de Lemaître évolue. L'univers d'aujourd'hui n'est plus celui d'il y a 15 à 20 milliards d'années, et il ne sera plus demain ce qu'il est aujourd'hui. Lemaître imaginait en 1930 que cette évolution s'était faite à partir d'un Atome primitif, état singulier de densité élevée d'énergie, de masse égale à celle de l'univers entier. Les choses sont aujourd'hui décrites un peu différemment.

Ce modèle n'eut pas que des adeptes notamment parce que certains y voyaient une harmonie suspecte avec la Genèse ; il fut un temps ridiculisé par l'appellation de « Big-Bang » qui lui est d'ailleurs restée depuis lors. Cependant, si des difficultés subsistent dans

Georges Lemaître (1894-1966), professeur de physique à l'Université catholique de Louvain. *C'est en 1927, dans un mémoire intitulé* Un Univers homogène de masse constante et de rayon croissant, rendant compte de la vitesse radiale des nébuleuses extragalactiques, *que Georges Lemaître a exposé sa théorie du « Big-Bang » relative à l'origine de notre univers. On le reconnaît ici en discussion avec Albert Einstein, lors d'un congrès de physique à Pasadena (Californie) en 1936. Photo CHUL.*

l'explication des tous premiers instants de l'univers, les progrès de nos connaissances en physique nucléaire et des particules élémentaires depuis 1930 ont permis d'expliquer assez correctement la composition des étoiles et de leurs résidus. Il en est de même pour les caractéristiques du rayonnement libéré dans les premières minutes de notre univers ; il est aujourd'hui mesuré avec de plus en plus de précision et ses caractéristiques répondent aux prédictions de la cosmologie de Georges Lemaître.

Comme le dit Jacques Demaret de l'Université de Liège : « On peut certainement considérer Georges Lemaître comme le fondateur de ce qu'on appelle aujourd'hui la cosmologie physique, c'est-à-dire la discipline qui étudie l'évolution du contenu matériel de l'Univers, depuis ses formes microscopiques primordiales jusqu'à la formation des plus grandes structures cosmiques ».

Georges Lemaître était certes le chercheur, l'inventeur dont l'Université catholique de Louvain et l'humanité peuvent être fières. C'était aussi le professeur très proche de ses étudiants et dont de nombreuses générations de ceux-ci ont pu profiter de l'enthousiasme, des encouragements, du caractère jovial, du rire contagieux et des boutades sans prétention de leur maître. Le professeur se retirera en 1964 et décèdera deux ans plus tard.

Entre-temps, à la présidence de l'Association du corps académique et du personnel scientifique de l'Université de Louvain (l'ACA-PSUL), il aura mener un dernier combat contre les revendications des adeptes du « *Walen buiten* » et pour le maintien d'une université de qualité à Louvain.

P. Macq

Lenoir

Lenoir (avenue Jean-Étienne) F9-F10

Lenoir (avenue Jean-Joseph-Étienne) [remplacé]

Conseil communal du 15 avril 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

☛ Thème des sciences exactes.

« Avenue Jean-Étienne Lenoir » (1822-1900) honore cet ingénieur d'origine wallonne, inventeur du moteur à explosion utilisé pour faire rouler une automobile.

🕮 En donnant le nom « Jean-Étienne Lenoir » à une avenue, la Commission de toponymie a ainsi salué la mémoire de l'inventeur wallon du moteur à explosion. Né à Mussy-la-Ville (près de Virton) le 12 janvier 1822, Jean-Joseph-Étienne Lenoir travaille d'abord comme garçon de café à Paris, puis il entre à la Compagnie du Gaz. Mécanicien autodidacte et presque illettré, il

« Avenue Jean-Étienne Lenoir ». *En donnant le nom « Jean-Étienne Lenoir » à une avenue, la Commission de toponymie a ainsi salué la mémoire de l'inventeur wallon du moteur à explosion. Dès 1860, celui-ci travaille sur la « machine Lenoir » qui est, en fait, un moteur à air dilaté par la combustion du gaz d'éclairage enflammé par l'électricité. En 1862, le gaz est remplacé par le pétrole, ce qui va permettre à la première voiture automobile de rouler. Photo Serge Haulotte.*

prend de nombreux brevets pour des inventions à la fois diverses et insolites ; « pour une application de l'hélice à la navigation » (août 1845), « pour un fusil se chargeant par la culasse » (janvier 1849), « pour des perfectionnements apportés aux cartouches » (octobre 1855), « pour un procédé chimique servant à donner aux fantaisies, aux chapes, le brillant de la soie » (février 1859), « pour des perfectionnements aux appareils rotatifs » (mars 1865), « pour un buffet rafraîchisseur destiné à maintenir frais toutes espèces de produits, vins, comestibles, fruits, etc. » (août 1866), « pour un moyen de communication télégraphique sans isolement, pour câble transatlantique ou ligne terrestre » (février 1871), « pour un appareil à carburer le gaz ordinaire d'éclairage » (mai 1872), « pour un engrais destructeur du phylloxera » (février 1877), « pour un système de gravure photographique, dit typophotographique » (février 1879), etc.

C'est surtout l'invention du moteur à explosion qui apporte une renommée internationale à Étienne Lenoir. Dès 1860, celui-ci travaille sur la « machine Lenoir » qui est, en fait, un moteur à air dilaté par la combustion du gaz d'éclairage enflammé par l'électricité. En 1862, le gaz est remplacé par le pétrole, ce qui va permettre à la première voiture automobile de rouler. Au cours des années suivantes, d'autres modifications sont apportées à ce moteur.

Durant le conflit franco-prussien de 1870, Lenoir rend à la France de grands services. En récompense, il reçoit la Légion d'honneur et la grande naturalisation. Il s'éteint à La Varenne-Saint-Hilaire (département de la Seine) le 3 août 1900.

Bibliographie : *BN*, t. XXXII, col. 355-364 ; *DHB*, p. 286 ; *IC*, p.148-149 ; J. Ickx, *N'oublions pas Lenoir,* dans *Industrie*, n° 10, octobre 1960, p. 668-674 ; *Inventeurs et scientifiques : dictionnaire de biographies*, Paris, 1992, p. 366 ; *NDB*, p. 63.

S. Pasleau

Levant

Levant (place du) E8-E9

Conseil communal du 27 juillet 1972.
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La « place du Levant » constitue la place la plus orientale du quartier du Biéreau et du site, et dont l'appellation a été préférée à « place des Pionniers ». Lui répond la « place du Couchant », située au sud-ouest du site.

Liégeois

Liégeois (rue des) E7

Conseil communal du 15 avril 1975.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des gentilés.

🕮 Ce serait une gageure de prétendre, en quelques pages, définir de manière nuancée et complète l'esprit de Liège et des Liégeois. Des écrivains illustres s'y sont essayés, comme s'y sont essayés des littérateurs de moindre renom, sociologues ou historiens. S'il leur est arrivé de restituer avec plus ou moins de bonheur les réalités locales, il s'agissait toujours d'un cliché, d'une vue partielle. Pouvait-il en être autrement ?

Car la nature de cette communauté, produit complexe d'une histoire et d'un milieu particuliers, laisse rarement indifférent quand on s'y attache. Nous nous efforcerons simplement de dégager l'une ou l'autre constante dans les réactions collectives des Liégeois, au-delà d'une imagerie d'Épinal simplette qui les réduirait volontiers à leurs blasons populaires de *Tiesses di Hoye* (« Tête de houille » : ils ont la tête dure mais savent s'enflammer) et de *Gueûyes à blame* (« Gueules de feu » : ils ont la répartie prompte). Nous n'évoquerons pas ici la francophilie qui leur est communément attribuée : tantôt affaire de conjoncture, tantôt fruit d'une communauté de langue et d'esprit, elle nécessiterait de trop longs développements.

Liège, c'est d'abord un site. Un fond de vallée, ou plutôt une large cuvette née de la rencontre d'un fleuve venu de France — la Meuse — et d'une rivière ardennaise — l'Ourthe. Et tout autour, de (relativement) hautes collines (hauteur très relative : l'altitude est de 62 mètres le long du fleuve, de 168 mètres au niveau de la Citadelle, point culminant), qui lui donnent l'aspect « d'un cul-de-sac, [d'un] fond de nasse » (*dixit* Paul Dresse). D'une certaine manière, la géographie humaine rejoint la géographie physique. Liège, « petite France de Meuse », « marche de la latinité » pouvait passer pour la dernière grande ville romane aux portes de la germanité : à vol d'oiseau, la frontière de la langue néerlandaise n'est distante que d'une vingtaine de kilomètres, celle des parlers allemands d'une quarantaine. Qu'elle le veuille ou non, elle représente sur le plan ethnolinguistique un terminus culturel beaucoup plus qu'un pont. Mais la culture ne se résume pas à une aire ethnolinguistique. Le rayonnement de Liège fut d'une autre nature, lié qu'il était à la qualité de ses écoles (on la surnomma « l'Athènes du Nord » aux XIe-XIIe siècles) ainsi qu'à la valeur de son industrie (armurerie, houillerie, métallurgie des XVIe-XVIIe siècles aux XIXe-XXe siècles).

Des facteurs relevant de la géopolitique élémentaire de l'époque contemporaine pesèrent peut-être davantage sur son destin. Quand on appréhende l'espace belge, Liège, située à 101 kilomètres de la capitale, paraissait plus éloignée des centres de décision que les villes flamandes de Gent (59 kilomètres) ou d'Antwerpen (45 kilomètres). Ramenée à l'espace wallon, elle se trouvait encore davantage excentrée. Avant la création de l'autoroute de Wallonie, rares étaient les Hennuyers qui s'y rendaient, alors qu'ils subissaient volontiers l'attraction de Bruxelles.

Mais Liège, c'est aussi un nom lié à une histoire. La naissance de l'un, le déroulement de l'autre permettent de comprendre bien des choses.

Philologiquement parlant, l'hypothèse formulée dès 1882 par Godefroid Kurth continue aujourd'hui à rallier bon nombre de suffrages. Un très ancien texte du VIIe siècle, l'*Évangéliaire de Ravenne* (718 [?], 730 [?]), a conservé la trace d'un hybride *Leodicus*/*Leudicus,* forme primitive constituée d'un radical germanique, *Leod* (ou *Liod*, *liud*, *leud*) ayant le sens de peuple mais également de

public. L'appellation première de Liège aurait été en quelque sorte un terme juridique signifiant « village public », soit (*vicus*) *leudicus*. Ainsi désignait-on les terres qui relevaient originellement du fisc franc, héritier du fisc romain. De fait, à la fin du VIIe siècle, le souverain du moment, le mérovingien Clovis III, de qui relevait la contrée, avait octroyé à Lambert, évêque de Tongres-Maastricht, un diplôme par lequel il lui conférait la pleine jouissance de ces domaines, tant sur le plan matériel que spirituel. Telle fut la raison qui amena ce prélat à séjourner de plus en plus fréquemment sur ce site alors très isolé, au pied d'une élévation déclinante qui s'appellera un jour le Publémont, à proximité d'un ruisseau qui allait être connu bien plus tard comme la Légia. En effet, si la forme française de Liège — relevée au milieu du XIIIe siècle — semble dérivée de *Legia*, celle-ci n'est apparue qu'au Xe siècle (vers 921 [?]). Elle ne fut d'ailleurs appliquée à une section du ruisseau qu'à partir de 1118, dans une poésie anonyme, selon Kurth ; plus tôt, dans un manuscrit du XIe siècle (la *Vita Servati*) selon Jules Herbillon. Ainsi, contrairement à une explication aussi répandue qu'erronée, la Légia devrait sa notoriété à la ville, ce n'est pas la ville naissante qui a été pêcher son nom dans ses ondes.

Loin de ces considérations, l'évêque Lambert avait achevé son existence en l'an 705 dans le vallon de ladite Légia, vilainement occis dans un obscur règlement de comptes. Le sang répandu baptisa la véritable naissance de la Communauté liégeoise. Hubert, son successeur, ramena la dépouille du martyr sur les lieux de sa « passion » une quinzaine d'années après le drame, répondant ainsi au vœu des populations. Peut-être soucieux de se soustraire aux pressions du pouvoir civil, il transféra le siège épiscopal de Maastricht à Liège. Un agglomérat humain se mit à grandir à l'ombre de la cathédrale qu'Hubert fit élever. Modeste cathédrale et communauté encore mince dont nous ne savons pratiquement rien. L'une et l'autre furent rudement éprouvées lors du raid normand de 882. Lorsque reflua et s'évanouit la fureur des Vikings, on se mit à reconstruire. Le règne de Notger (972-1008) fut le point d'orgue d'une lente montée vers la vie urbaine. Grand bâtisseur d'églises, Notger, prince et évêque, devint aussi le formateur de l'État liégeois, chef d'une entité politique distincte de celle du diocèse et qui parvint à subsister de 980 à 1794. Par la même occasion, Liège, cité ecclésiastique, accédait au rang de capitale d'une principauté souveraine, quasi indépendante dans l'Empire, dont le territoire (passablement déchiqueté et axé sur le cours de la Meuse moyenne) finirait par réunir à la fin de l'Ancien Régime un demi-million de sujets sur près de 5.000 kilomètres carrés. Comme toute capitale, elle succomba parfois au péché d'orgueil, encouragée par des clercs attachés à la cour du Prince. Orgueil des élites... Naïve vanité d'une population aux rangs sans cesse plus étoffés et consciente d'appartenir à une grande ville — elle fut bientôt la plus grande entre Escaut et Rhin, à l'exception de Bruxelles. Les Liégeois prirent l'habitude de traiter de haut les gens de la campagne. Mais ils étaient bien entendu fort divisés entre eux. Divisés par des rivalités de paroisses, où s'articulait la vie communautaire. Divisés par des oppositions de vinaves, de quartiers (les rivageois se voyaient qualifiés de *hite-è-Moüse*, de « chie-en-Meuse » ; ceux d'Outre-Meuse, où les tanneurs n'étaient pas rares, de *magneûs d'cow'ri*, de « mangeurs de cuir »). Oppositions de quartiers qui

Vue panoramique de Liège dans la bande dessinée. *Liège a inspiré bien des créateurs, notamment dans la bande dessinée : on voit ici la ville « photographiée » des hauteurs de la citadelle (F. WALTHÉRY et MITTÉÏ,* Les culottes de fer *[Natacha, t. XII], Dupuis, 1986, p. 3). Photo Serge Haulotte.*

traduisaient surtout des haines sociales. Haines dressant les bourgeois avides de franchises contre l'autorité d'un souverain beaucoup plus prince qu'évêque ou jetant le petit peuple misérable contre les patriciens des lignages. Au bout de conflits incessants, au bout d'une succession de convulsions civiles et de « Paix » (dont la plus célèbre est la Paix de Fexhe de 1316), les bourgeoisies coalisées réussirent à assurer l'existence d'un système constitutionnel où des modes de fonctionnement semi-démocratique coexistaient avec de solides tendances corporatistes. Cela n'alla pas toujours sans poussées démagogiques, sans désastres sanglants. Mais la tradition des luttes pour la liberté fut intégrée dans la mémoire collective, périodiquement revivifiée lorsque le besoin s'en faisait sentir.

Les querelles intestines pouvaient s'atténuer quand montaient les périls extérieurs. Guerres contre le duché de Brabant au début du XIIIe siècle. Guerres plus cruciales au long du XVe siècle contre les ducs de Bourgogne, dont les possessions avaient fini par encercler de toutes parts la principauté. Liège y perdit un temps ses chères franchises, l'essentiel de son indépendance et faillit y laisser l'existence. Le caractère ecclésiastique de l'État liégeois le préserva sans doute, dans le contexte de l'époque, d'une annexion pure et simple. L'écroulement de prétentions bourguignonnes, brisées à Nancy avec la mort du duc Charles (1477), lui permit de renaître à nouveau. Et de marquer sa différence avec les Pays-Bas belgiques, faibles héritiers de la Maison de Bourgogne, contre lesquels la principauté mena jusqu'à son dernier soupir une assez vaine guérilla des tarifs douaniers...

Le point de départ de la crise qui allait entraîner la mort de ce curieux ensemble mi-laïc, mi-ecclésiastique, mi-wallon, mi-thiois commença peut-être au déclin du Grand Siècle (le comté de Looz, qui correspond à l'actuelle province du Limbourg flamand, était d'expression « thioise » ; on ne commencera à dire « flamande » qu'au XVIIIe siècle ; de même, les populations wallonnes de la principauté ne furent reconnues comme telles par les populations des Pays-Bas catholiques qu'à partir des XVIIe-XVIIIe siècles ; à la veille de la Révolution, le processus d'identification mutuelle était pratiquement achevé). Avec le Règlement de 1684, le prince Maximilien-Henri de Bavière s'appliqua à rogner les prescriptions de la Paix de Fexhe et crut avoir réussi à assurer la pérennité du régime autoritaire de ses rêves. Il ne parvint qu'à geler provisoi-

rement les oppositions, qu'à restreindre l'assise sociologique du régime en le réduisant à un gouvernement clérical. Noblesse et bourgeoisies, frustrées de l'espérance du pouvoir, eurent tout le loisir de méditer leur revanche au siècle suivant. Le gros des classes moyennes, pas mal de membres des élites laïques, influencées par les Lumières, se détachèrent d'un système qui les ignorait, en qui elles ne se reconnaissaient plus. Dans de larges couches de la population urbaine (elle stagnait, indice d'une mauvaise santé économique : la cité et ses faubourgs devaient compter, entre 1646 et 1656, de 44.312 à 51.807 habitants ; en 1790-1791, on était à peine passé à 53.317 habitants), l'irréligion progressait, avec les pointes d'anticléricalisme. Cette indifférence religieuse se maintint et pénétra largement les couches sociales au(x) siècle(s) suivant(s). Le pieux et nul Hoensbroeck, incapable de redresser la barre, se vit balayé par « l'heureuse révolution » du 4 août 1789, fille mosane de celle qui, à Paris, avait remporté la Bastille. Le nouvel ordre social prétendait porter des élites « éclairées » et « ouvertes » aux commandes de la puissance publique ; il ne put se stabiliser dans la crise de société ambiante et glissa dans le radicalisme. L'expérience s'achevait, au bout d'un an, par la restauration des autorités épiscopales. Elles n'eurent guère le temps de savourer leur triomphe. Les soldats de la jeune république française se chargèrent, à l'automne 1792, de les chasser à nouveau sous les applaudissements des « patriotes ». De spasmes politiques en allées et venues des armées, l'antique principauté s'abîma au néant.

Le 1er octobre 1795, un décret incorporait le pays de Liège à la France. La ci-devant capitale devenait le chef-lieu du département de l'Ourthe. La majorité des décideurs locaux s'accommoda d'autant mieux du bouleversement intervenu que, d'une part, « leurs idées étaient au pouvoir » et que, d'autre part, ils pouvaient désormais accéder à tous les niveaux de l'appareil d'État. Cerise sur le gâteau : les éléments les plus dynamiques de la classe moyenne supérieure purent s'adjuger à peu de frais les biens d'Église en déshérence. Les anciennes élites d'Ancien Régime, elles, n'en finirent pas de pleurer le naufrage d'un monde qu'elles dominaient du berceau à la tombe. Quant au menu peuple, il suivit le mouvement parfois, à la réflexion, en traînant les pieds. Empire français supporté mais incapable de se perpétuer...

Royaume des Pays-Bas, mal accepté car perçu comme étranger...

La mise en place inattendue du royaume de Belgique mit, à terme, tout le monde d'accord. Libéraux et catholiques de la Cité ardente se reconnurent dans cette nouvelle construction politique qui, fruit de circonstances extraordinaires plus que d'un vouloir-vivre commun, ne semblait exister que pour leur permettre de concrétiser leurs rêves réciproques. Le rattachement à la France s'avérant impossible, les velléités d'un retour à l'autonomie en 1831 se réduisirent à quelques articles de mauvaise humeur dans la presse. Liège adopta la Belgique sans regret apparent pendant plus d'un demi-siècle. L'attachement au terroir subsistait mais sur un plan strictement intime. Les cadres intellectuels liégeois n'évoquaient plus la perte de leur personnalité d'État libre que pour caresser une nostalgie dépourvue d'incidences pratiques. La ville n'avait-elle pas pris une part essentielle à la lutte contre les Hollandais ? Grâce au suffrage censitaire, l'influence libérale liégeoise ne s'exerça-t-elle pas à maintes reprises de manière utile dans les antichambres ministérielles, de Charles Rogier à Walthère Frère-Orban ? Ainsi que l'exprime avec élégance Marcel Thiry, les Liégeois « avaient une sorte de subconscience d'avoir, sous le nom de Belgique, élargi leur principauté jusqu'à la mer » (*L'Action wallonne*, 15 juillet 1939). De fait, la Belgique des notables censitaires n'entrava pas l'essor de la cité. Dotée d'une université depuis 1817, encouragée dans le développement de ses structures économiques, elle vit croître sa population aussi rapidement que son bassin industriel, les 56.641 Liégeois de 1830 étant devenus 105.903 en 1865. La conjoncture favorable commença à s'inverser à la fin du siècle. La prééminence de la famille libérale en Belgique s'acheva en 1884 avec le gouvernement Frère-Orban. Le remplacement du censitariat par une forme de suffrage universel (1894) ancra ce parti dans l'opposition. À terme, il fit craquer un pays légal francophone, assura l'émergence d'une Flandre flamingante... et commença à marginaliser Liège, bastion du libéralisme doctrinaire, sur l'échiquier belge. Cela ne se fit pas en un jour. La métropole mosane conservait assurément quelques belles cartes, mais, gros chef-lieu de province, elle ne pouvait plus prétendre, faute de relais, exercer une sorte de principat sur l'ensemble du pays. La distance qui la séparait de Bruxelles s'accrut psychiquement. L'élévation rapide de Bruxelles-capitale, avec son orgueilleux urbanisme léopoldien, lui renvoyait en effet l'image de sa propre « déchéance » tandis qu'elle avait l'impression, point toujours fausse, d'être sous la tutelle de dirigeants qui ne partageaient ni ses intérêts, ni sa sensibilité, ni — plus tard — sa langue.

Alors dans la dernière décennie du XIXe siècle, une fraction de ses élites laïques se découvrit une âme (politique) wallonne. Contre les « empiétements du flamingantisme » que cultivait une majorité catholique tirant ses gros bataillons du plat-pays. Certes, le menu peuple, la petite bourgeoisie, la majorité des classes moyennes utilisaient toujours massivement le dialecte. Certes, une Société liégeoise de littérature wallonne existait depuis 1856. Mais jusque-là, on n'avait jamais eu l'idée d'utiliser cette caractéristique sur le forum. Tout dépendait évidemment de ce qu'on mettait derrière l'étiquette « wallonne ». À partir de 1905, des cadres politiques et culturels s'activèrent pour que Liège se positionne en pilier du « Mouvement wallon » en attendant de devenir la « Capitale de la Wallonie ». Dans une certaine mesure, cette image s'imposa dans les esprits pour au moins deux générations, sinon trois. En 1980, la plume enthousiaste de Maurice Piron croyait pouvoir conclure de cette mutation identitaire : « Désormais, la patrie liégeoise ne vivra plus que dans le cadre élargi de la patrie wallonne qu'elle aura contribué à faire naître ». Elle y avait mis le temps. Sa prééminence politique au niveau régional reposait sur ces éléments incontournables qu'elle demeurait la plus grande entité urbaine de la Belgique romane (ses 173.792 habitants recensés en 1914 dépassaient de loin les populations de Namur (32.360), de Charleroi (28.120), de Mons (27.828),... et qu'elle essayait de se doter de structures culturelles à l'échelle du pays wallon. En outre, grâce à son université et à ses hautes écoles, elle bénéficiait de cadres efficaces, appuyés par un bassin industriel aux capacités toujours vigoureuses. Enfin, une longue succession de congrès wallons (1892, 1905, 1912, 1913, 1930, 1945) au retentissement médiatique non négligeable contribua à la conforter dans cette image.

Vinrent les jours sombres de la Grande Guerre. La « puissance » liégeoise, érodée en fait depuis 1890, commença à décliner. L'époque suivante fut marquée par une stagnation générale. Vieillie, l'industrie lourde, source traditionnelle de richesses, commençait à être de moins en moins compétitive. Or, facteur aggravant, l'évolution de l'État continuait inéluctablement à marginaliser Liège sans qu'elle parvienne à accoucher d'une Wallonie autrement que par le discours. Malgré différentes initiatives locales pour lui rendre son lustre d'antan, le désarroi gagnait dans les années trente. Charles Delchevalerie, observateur sensible des opinions professées « autour du perron », constatait à ce moment : « l'isolement qui n'était pas apparent est apparu en crue lumière au cours des vicissitudes de la vie nationale ... Le Liégeois, ne se sentant incompris et brimé, reprend l'habitude de vivre sur son propre fonds [...] ».

Ce sombre tableau tracé voici une soixantaine d'années conservait au cœur des années quatre-vingt sa charge de vérité. La situation n'avait fait qu'empirer avec le naufrage des industries lourdes. Une part importante de la richesse liégeoise s'était dispersée suite à des défaillances individuelles et collectives. Liège, bétonnée à l'excès, globalement paupérisée, a de surcroît perdu son rang de capitale wallonne, au profit d'un Namur tout étonné du cadeau. Le désarroi régnait dans bien des esprits, quand ils se prenaient à réfléchir. Le caractère des autochtones, qui passait pour vif et insouciant, tendit trop souvent à glisser dans un *lèyîz-m'plorisme* existentiel. Ne retrouvait-on pas dans cet état des lieux morose l'essentiel des faiblesses de la société liégeoise relevées au fil de son histoire : sclérose récurrente des élites, gaspillage des énergies, myopie politique ? Et un esprit de fronde qui se réduisait à un populisme sans perspective, quand il n'exprimait pas la hargne de corporatismes en bout de course. Mais ces circonstances ne se retrouvent-elles pas dans toutes les communautés en crise ? Un jour la crise finira... Liège sera toujours là, avec ses vertus et ses faiblesses, réelles ou imaginées.

Bibliographie : Ch. DELCHEVALERIE, *Autour du perron. Images liégeoises*, Paris-Bruxelles, 1932 ; L. DEROY, *Les noms de la ville de Liège depuis l'antiquité*, dans *La Vie wallonne*, 1998, p. 6-9 ; *DHGA*, p. 851-858 ; A. DOPPAGNE, *Enquête sur le gentilé et le blason populaire des communes wallonnes*, dans *Les dialectes belgo-romans*, n°s 3-4, juillet-décembre 1947, p. 158-176 ; P. DRESSE, *Le complexe belge*, Bruxelles, 1969, p. 69-97 ; Th. GOBERT, *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, t. I, Bruxelles, 1975 ; É. HELIN, *La population des paroisses liégeoises aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Liège, 1959 ; A. HENRY, *Offrande wallonne*, Andenne, 1990, p. 43 et 122 ; J. HERBILLON, *Les noms des communes de Wallonie*, Bruxelles, 1986, p. 92 ; ID., *Petite histoire du nom de Liège*, dans *Bulletin du Vieux-Liège*, n°s 210-211, juillet-décembre 1980, p. 559-566 ; *Histoire de Liège*, sous la dir. de J. STIENNON, Toulouse, 1991 ; G. KURTH, *Les origines de la ville de Liège*, dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. II, 1882, p. 57sv. ; ID., *La commune de Liège dans l'histoire*, Liège, 1906 ; J. LEJEUNE, *La principauté de Liège*, Liège, 1949 ; F. MAGNETTE, *Précis d'histoire liégeoise à l'usage de l'enseignement moyen*, Liège, 1929 ; A. MOORS-SCHOEFS, *La Légia*, Ans, 1990 ; M. PIRON, *De la préhistoire de « Wallonie » à la survivance « d'Éburon »*, dans *La Vie wallonne*, 1980, p. 105-119 ; ID., *Wallons*, dans *Revue de psychologie des peuples*, mars 1970.

A. COLIGNON

LITTÉRATEURS WALLONS OU RÉGIONALISTES (THÈME DES)

Quelques toponymes évoquent quelques grands noms de la littérature dialectale ou régionaliste.

☛ DEFRECHEUX ; DEWANDELAER ; GHEUDE.

LITTÉRATURE FRANÇAISE DE BELGIQUE (THÈME DE LA)

Au quartier des Bruyères, qui illustre le thème des arts en général, une partie du quartier actuellement en construction évoque la littérature française de Belgique ou des auteurs de langue française ayant des attaches particulières avec la Belgique. L'évocation peut se faire par le nom d'auteur (« rue Marguerite Yourcenar »), par le titre d'une œuvre (« place du Plat-Pays »), par le nom d'un héros (« rue du Commissaire Maigret »), etc. On y trouve évoqués à la fois des auteurs wallons (« rue Marcel Thiry ») et flamands (« rue Maurice Maeterlynck »).

☛ CANTILÈNE ; CHAVÉE ; COMMISSAIRE MAIGRET ; FROISSART ; GEVERS ; GHELDERODE ; GRÉVISSE ; MAETERLYNCK ; MALPERTUIS ; MICHAUX ; MOCKEL ; MONTAUBAN ; MOULINSART ; OUTREMEUSE ; PARNASSE ; PLAT-PAYS ; PLISNIER ; POÈTES ; THIRY ; TRIGNOLLES ; VERHAEREN ; YOURCENAR.

LONGCHAMP

LONGCHAMP (ROUTE DU) C5-D4-D5-E5

Conseil communal du 3 octobre 1973.
Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

🕮 Longchamp est la francisation du nom wallon *Long Tchamp,* donné au « grand champ » qui bordait l'actuelle « avenue de Lauzelle », appelée anciennement, sur les cartes, « avenue de l'Épine » et dénommée *Voye dè Long Tchamp* par la population locale [*Tém. L. & P. Collin*].

I. LEJEUNE

LONGUE

Longue (rue) [en réserve, sans localisation précise]

Conseil communal du 13 septembre 1977.
Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

« Rue Longue » a été choisi pour une voirie dont la configuration s'y prêterait [*PV* 27].

LONGUE HAIE

LONGUE HAIE (RUE DE LA) D6-D7-C7

Conseil communal du 16 septembre 1980.
Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

« Rue de la Longue Haie » évoque la haie qui devra border ce chemin quand il sera achevé. D'après C. Scops, il existait à Ottignies « la longue haie ». Le choix de « rue de la Longue Haie » ne semble pas, à Louvain-la-Neuve, faire allusion à ce toponyme traditionnel

LOUPOIGNE

LOUPOIGNE (RUE CHARLES DE) C6-C7

Conseil communal du 16 septembre 1980.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

La « rue Charles de Loupoigne » porte le nom de Charles Jacquemin, dit cousin Charles de Loupoigne, maquisard qui combattit l'envahisseur lors de la Révolution française.

« Rue Charles de Loupoigne ». *Cette rue porte le surnom d'un maquisard (1751-1799) qui prit les armes et anima une bande de partisans qui combattirent les troupes de la Révolution française. Il fut abattu le 30 juillet 1799. Photo Serge Haulotte.*

🕮 Charles-François Jacquemin ou Jacmin naquit à Bruxelles le 14 mars 1761. Après avoir étudié la chirurgie, puis tâté du commerce de vins, il entama une carrière militaire. En 1790, il combat dans les rangs des « patriotes » puis entre dans l'armée autrichienne où, grâce à la protection de l'archiduchesse, gouvernante des Pays-Bas, il obtient un brevet d'officier. En 1792, lors de la première invasion française en Belgique, il recrute pour l'armée autrichienne. Il reste dans le pays après la seconde invasion, en 1794, et se rend suspect par ses discours et son comportement. Arrêté à plusieurs reprises, il fait de la prison mais est chaque fois libéré. Après l'annexion de la Belgique à la France (1er octobre 1795), Jacquemin prend le grade de « Commandant de l'Armée Belgique », recrute des partisans, notamment en Brabant wallon. C'est ainsi qu'avec un dénommé Lecocq, ardoisier de Villers-la-Ville, il parcourt les ducasses accompagné d'une troupe de jeunes gens de ce village et de localités voisines, Genappe, Houtain, Frasne et Loupoigne où il aurait eu de la parenté, d'où son surnom « Cousin Charles de Loupoigne » ; il exerce cette troupe d'une cinquantaine d'hommes au maniement des armes.

Le 3 janvier 1796, avec ses compagnons, il pénètre dans Genappe aux cris de « Vive l'Empereur », abat l'arbre de la Liberté, piétine la cocarde tricolore avant d'enlever 104 chevaux et un otage. Il se dirige vers Charleroi, mais à Gosselies sa troupe est dispersée. Condamné à mort en février 1797, il entre dans la clandestinité, soutenu par une opinion publique favorable aux rebelles à la présence française. Il se signale par des proclamations et, sporadiquement, apparaît à Louvain, Wavre, Geest-Gérompont et Jauche. Alors que la « guerre des Paysans » a été matée par les troupes françaises sans que l'*Armée Belgique* n'intervienne, début 1799, suite à une nouvelle levée de conscrits et un faux espoir d'une victoire des troupes alliées sur celles de la France, il se manifeste durant la nuit du 20 au 21 juillet dans la forêt de Soignes, fait des coups de main à Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre, à Boitsfort où il capture des agents municipaux, des soldats et le garde général des forêts. Mais très vite, poursuivi et sa bande mise en déroute, il s'enfuit dans des bois entre Neerijsse et Huldenberg. Dénoncé, il est surpris le 30 juillet et abattu ; sa tête est exhibée sur la Grand-Place de Bruxelles. Résistant à l'occupation française, aventurier ?

Tombé dans l'oubli au XIXe siècle, la mémoire de ce personnage connut un destin surprenant dans la première moitié du XXe. À l'initiative du baron Paul Verhaegen (voir *Bibliographie* ci-dessous), pour qui Charles de Loupoigne était un symbole de l'esprit d'indépendance de la nation belge, une croix de granit fut élevée en 1928 en contrebas du bois où il avait été tué, au lieudit « Klein Waver » sur la commune de Huldenberg, avec inscription en latin : « Non loin d'ici sont tombés morts pour la patrie Charles Jacqmin dit de Loupoigne et ses compagnons, le 30 juillet 1799 ». Mais, à partir de 1933, les flamingants firent de Charles (rebaptisé Charel Poenj) un héros de la résistance à l'influence française et, chaque 30 juillet, vinrent en pèlerinage au monument avec fleurs et discours. En 1941, la croix fut badigeonnée et, sur ordre de la Kommandantur, la commune d'Huldenberg dut la remettre en état. Démolie en 1944, elle fut remplacée par une autre, identique, érigée en 1949. La veille de l'inauguration, elle fut renversée par les riverains en colère. Les organisateurs se résignèrent alors à la transporter et à l'adosser à la chapelle du Kluis dans la forêt de Meerdaal.

Bibliographie : *BN*, t. X, p. 65-69 ; W. GAŸ, *Charles de Loupoigne, patriote belge méconnu ? Curieuses tribulations du monument commémorant la fin tragique de ce personnage énigmatique*, dans *Soignes-Zoniën. Bulletin trimestriel des amis de la Forêt de Soignes*, 1999, nº 1, p. 10-11 ; H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. VI, Bruxelles, 1926 ; P. VERHAEGEN, *La Belgique sous la domination française*, t. I, Bruxelles, 1922.

C. MURAILLE

LOUVAIN-LA-NEUVE

LOUVAIN-LA-NEUVE (VILLE DE)

Conseil communal du 16 septembre 1980.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine wallon.

Née du « *Walen buiten* », Louvain-la-Neuve est le résultat d'un projet urbanistique ambitieux destiné à accueillir en Wallonie la section francophone de l'antique *Alma Mater* louvaniste. Indépendamment du jugement personnel que l'on peut porter sur elle, la ville nouvelle a incontestablement réussi son pari de mêler harmonieusement les fonctions urbaines et universitaires et constitue d'ores et déjà un élément important du patrimoine wallon.

🕮 Il est bien difficile de retrouver les dossiers contenant des informations à propos de la création du nom « Louvain-la-Neuve ». En effet, ce nom n'a pas été choisi par les membres de la Commission de toponymie, comme les autres toponymes, mais par certaines personnalités universitaires.

D'après une note du Service des relations extérieures de l'Université au Conseil de Direction de l'Université en date du 22 septembre 1969, ce serait Monsieur V. Gruen, chargé de dessiner les plans de la ville qui, le premier, aurait évoqué la nécessité d'attribuer un nom à la ville nouvelle, proposant « Louvain-Nouveau » [*D Wattiez*].

Plusieurs autres noms ont été suggérés : « Ottignies, Louvain-la-Wallonne, Louvain-la-Neuville, Louvain-l'Université, Nouveau Louvain, Neulouvain, Franc-Louvain, Louvain français, Louvain-lez-Ottignies, Louvain neuf, Louvain-Lauzelle, Louvain-Sart, Louvain-sud-Française, Louvain francophone, Louvain-Wallon, Louvain-Mondial, Louvain-Universel, Louvain 2000, Lovanium, Lovania, Louvain-Notre-Dame, Louvain-Espérance, Louvain-le-Roc, Louvain-du-Sud, Louvain de Toujours. On imagina même Neuflouvain, New Leuven, Louvain-Flamingen-Buiten (*sic*), Leuvain ou Louvingrad... » [*LLNW*, p. 177].

D'après les professeurs M. Woitrin, W. Bal, A. Goosse, A. d'Haenens et M. J. Martin, c'est Monsieur S.-P. Nothomb qui a lancé le nom de « Louvain-la-Neuve » et qui l'a diffusé dès septembre 1968. Il se serait inspiré de sa commune natale « Habay-la-Neuve ». La dénomination de « Louvain-la-Neuve » parut pour la première fois dans le journal *Vers l'Avenir* du 28 octobre 1968, où le nom était jugé meilleur que « Louvain-lez-Ottignies » ou « Louvain français ». Dans la note du Service des relations extérieures du 22 septembre 1969, cependant, un choix précis n'avait pas encore été fait. Il semblerait donc que « le nom s'est imposé par l'usage » et que les faits ont précédé les lois [*LLNW*, p. 177 ; *Tém. Woitrin*]. Au Conseil académique du 11 janvier 1971, le nom de « Louvain-la-Neuve » semble être accepté par l'Université et par le conseil communal. « Louvain-la-Neufville » y est qualifiée « d'expression tombée en désuétude » [extrait du rapport du Conseil académique, 11/1/71].

Le choix de « Louvain-la-Neuville » aurait peut-être été encore plus parlant, puisque « Neuville » était le nom d'un lieudit du plateau de Lauzelle entre les XVIe et XVIIe siècles. Ainsi, employant « Louvain-la-Neuville », on aurait gardé non seulement le souvenir de l'Université, mais aussi celui des terres de Lauzelle qui allaient totalement changer de vocation, tout en posant un regard sur l'avenir. Certains ont aussi pensé dénommer le site simplement « Lauzelle » (voir par exemple *RBPH*, XLVIII, p. 773), prônant par là un respect maximal de ce qui existait. Maintenir le nom de « Louvain » était une arme à double tranchant. Bien sûr, les autorités voulaient garder le nom de l'Université mais, d'autre part, le danger de confusion était inévitable entre « Louvain-la-Neuve » (souvent abrégé en « Louvain ») et « Leuven », anciennement « Louvain ». Encore aujourd'hui, le courrier et les visiteurs se perdent bien souvent.

À la suite de la fusion des communes de 1977, le nom de « commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve » fut donné à l'entité regroupant les anciennes communes d'Ottignies, de Céroux-Mousty et de Limelette [*LLNW*, p. 229]. Ce nom est fort long, si bien que, souvent, on en omet une partie. Or, pendant un certain nombre d'années, la gare d'Ottignies fut parfois mentionnée « Ottignies-Louvain-la-Neuve » et celle de Louvain-la-Neuve « Louvain-la-Neuve-Ottignies ». La confusion régnait déjà entre Leuven et Louvain ; elle exista un temps entre Ottignies et Louvain-la-Neuve. C'est pour éviter cette situation que les autorités des chemins de fer ont rebaptisé récemment la gare de la ville universitaire « Louvain-la-Neuve Université ».

Quant au gentilé des habitants de Louvain-la-Neuve, on a hésité entre l'appellation « Novolouvaniste » et « Néolouvaniste ». La Commission de toponymie estima que « novo » n'était pas excellent et que « néo » donnait une impression de « ressuscité ». De fait, « néo » peut avoir le sens de « renouvelé, modernisé » comme dans le domaine des arts (néo-classique), de la politique, etc., mais son sens premier reste « nouveau, récent » [*TLF*]. Le *TLF* donne même en exemple : « néo-canadien, qui est installé depuis peu au Canada ». Entre ces deux dénominations qui paraissaient artificielles, la Commission n'a pas tranché et a estimé qu'on pourrait tout aussi bien employer « habitant de Louvain-la-Neuve » [*PV* 22]. Une nouvelle fois, l'usage semble l'emporter sur toute décision. En effet, la presse parle souvent des « néo-louvanistes », mais, hésite sur la forme a adopter : dans *La Libre Belgique* du 16/9/89, on fait allusion aux « néo-louvanistes » et dans *Le Soir, Brabant wallon*, du 17 avril 1990, on parle du « site néolouvaniste ». J. Hanse constate, de fait, que le préfixe « néo- » tend à s'agglutiner à l'élément qui suit, mais que le trait d'union reste fréquent [*NDDF*, p. 612].

I. LEJEUNE

☛ ACCUEIL

LUXEMBOURG

LUXEMBOURG (SENTIER DU) E7

Conseil communal du 17 décembre 1974.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des gentilés.

Bien que « Luxembourg » ne soit pas un gentilé, le sentier qui porte ce nom se rattache naturellement à ce thème. La Commission de toponymie a simplement préféré ici l'expression « sentier du Luxembourg » à « sentier des Luxembourgeois » [*D* 4/7/75 ; *PV* 22].

📖 Quand on évoque le Luxembourg aujourd'hui, il faut aussitôt préciser s'il s'agit du Grand-Duché de Luxembourg ou de la province de Luxembourg. Cette distinction n'existe en fait que depuis 1839. Avant cette date, les deux territoires n'en faisaient qu'un : le Duché de Luxembourg.

Celui-ci se constitua lentement, depuis le Haut Moyen Âge, à l'instar des autres principautés d'ailleurs. Parti du Comté de Luxembourg, autour de la ville du même nom, il sera érigé en duché en 1354. Intégré à la Maison de Bourgogne en 1451, il suivra le destin des Pays-Bas méridionaux.

De Bitburg à Thionville à l'Est, de Marche-en-Famenne à Montmédy à l'Ouest, son territoire est vaste. Il sera amputé lors du traité des Pyrénées (1659) et perdra alors les prévôtés de Thionville, de Montmédy et de Damvillers au profit de la France. En 1815, Saint-Vith et Bitburg quitteront la principauté tandis que l'ancien Duché de Bouillon deviendra luxembourgeois. Depuis ce traité de 1815, existe le titre de Grand-Duché. En 1831, le traité de Londres prévoit le démembrement évoqué ci-dessus et qui aura lieu en 1839.

Bibliographie : P. MARGUE e.a., *Luxembourg : cadre naturel, histoire, art, littérature, langue, économie, traditions populaires*, Le Puy, 1984 ; G. TRAUSCH, *Le Luxembourg, émergence d'un État et d'une nation*, Anvers, 1989.

M. DORBAN

M

MACHINE DE MARLY

Machine de Marly (rue de la) [en réserve]

Conseil communal du (?)
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

Si la « machine de Marly » n'est pas un anthroponyme, la rue qui porte ce nom se rattache cependant au thème des figures de nos régions. La célèbre « machine », construite pour alimenter en eau les fontaines du parc de Versailles, était en effet l'œuvre du Liégeois Rennequin Sualem (1645-1708).

Ce nom avait été retenu pour désigner l'actuelle drève des Architectes.

MACLOTE

Maclotte (sentier de la) [en projet]

Conseil communal du
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la musique.

Le « sentier de la Maclotte » a été choisi pour illustrer le thème des danses traditionnelles de Wallonie.

📖 Une danse de matelots en Ardenne ? Telle semble bien être l'origine du mot *maclote,* nom d'une danse traditionnelle ardennaise, altération du mot français *matelote* attesté en ce sens depuis 1776 [*FEW*, XVI, p. 543] par attraction du mot wallon polysémique *maclote* « tête ; pommeau ; massue, bâton noueux ; têtard » (de la racine *makk-* « frapper »). La danse elle-même, typiquement rurale et populaire, serait venue d'Écosse, via la Frise et les Pays-Bas, au début du XIXe siècle, au moment des guerres napoléoniennes. Apparentée au « branle » et à la « gigue », elle se dansait généralement « à la hollandaise », c'est-à-dire avec les bras croisés et des sauts (d'où l'allusion chez Apollinaire), mais en Ardenne, elle a pu se confondre avec d'autres danses, notamment avec des traits de « contredanse française ». Pour les connaisseurs, il en existait de deux sortes, l'une en mesure 6/8 (de l'Essex), l'autre en mesure 2/4 (d'Écosse).

Destin prestigieux pour ce mot qui eut l'honneur d'un vers de *Marie* dans le recueil *Alcools* de Guillaume Apollinaire, qui s'est souvenu de son passage à Stavelot :

« Vous y dansiez petite fille
Y danserez-vous, mère-grand
C'est la maclotte qui sautille
Toutes les cloches sonneront
Quand donc reviendrez-vous Marie ».

Bibliographie : *La matelote wallonne*, dans R. THISSE-DEROUETTE, *Danses populaires de Wallonie*, fasc. 5, Bruxelles, 1962, 22 p. ; ID., *Le recueil de danses. Manuscrit d'un ménétrier ardennais*, Arlon, 1960, p. 100-111.

J. GERMAIN

MAETERLINCK

MAETERLINCK (RUE MAURICE) G5

Conseil communal du
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature française de Belgique.

📖 Né à Gand et mort dans son domaine d'Orlamonde près de Nice, Maurice Maeterlinck (1862-1949), qui reçut en 1911 le prix Nobel de littérature, fut poète, dramaturge et essayiste.

Avec les *Serres chaudes*, publiées en 1899, le poète donna d'emblée au symbolisme une de ses œuvres les plus marquantes : dans ces poèmes, chaque vers est une vision et chaque vision un instantané dramatique emporté dans une ronde obsessionnelle d'images fabuleuses et pleines de langueur.

La même année parut *La princesse Maleine*, dont Octave Mirbeau déclara — non sans créer un certain malentendu — qu'elle était « supérieure en beauté à ce qu'il y a de plus beau dans Shakespeare ». Dans cette première pièce, Maeterlinck mit en place une esthétique du vide et porta à la scène, avec une étonnante modernité, ce qui se dérobe à la représentation. Il ne fit pas autre

chose dans les pièces qui suivirent, faites de litanies qui tentent de manière lancinante de percevoir les forces obscures et de dire une inquiétude essentielle : *Les Aveugles, La mort de Tintagiles* et la plus connue de toutes, *Pelléas et Mélisande* (qui suscita la créativité musicale de Debussy, de Fauré et de Schönberg...).

C'est à ce qui ne peut se nommer que s'attache également l'essayiste dans *Le Trésor des humbles* où il commenta les auteurs qu'il avait traduits, Ruysbroeck, Novalis et Emerson, et où il tenta d'approcher les limites de l'esprit humain. Après cet essai qui fait l'apologie du silence intérieur, Maeterlinck se mit à essayer d'élucider l'irrationnel (*La mort, Le grand secret, La vie de l'espace...*) et, composant des livres de nature (*La vie des abeilles, La vie des termites, La vie des fourmis)* il donna au monde qu'il contemplait plus qu'il ne l'observait, une nouvelle dimension poétique.

Bibliographie : M. MAETERLINCK, *Pelléas et Mélisande* [1892] (Espace Nord, nº 2), Bruxelles, Labor, 1983 ; ID., *Le trésor des humbles* [1896] (Espace Nord, nº 30), Bruxelles, Labor, 1986 ; G. COMPÈRE, *Maurice Maeterlinck*, Bruxelles, 1998.

J. CARION

MAGRITTE

MAGRITTE (PLACE RENÉ)	F5
MAGRITTE (RUE RENÉ)	F5

Conseils communaux des 21 décembre 1976 (rue) et 17 mai 1977 (place).
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.
☛ Thème du patrimoine wallon.

« Rue René Magritte » et « place René Magritte » (1898-1967) célèbrent ce peintre et dessinateur wallon, figure importante du surréalisme.

📖 Peintre surréaliste, l'un des artistes les plus connus de Wallonie, René Magritte est né à Lessines le 21 novembre 1898 et mort à Bruxelles le 15 août 1967. Magritte est un phénomène particulier dans la peinture ; même dans le courant surréaliste, il occupe une place à part. Sa technique de peinture est classique, voire académique, il n'invente pas de formes neuves, il peint des objets à l'apparence ordinaire, il procède de façon anodine par leçons de choses. Des pommes, des instruments de musique, des chaussures, des chaises, des pierres composent son univers pictural, où erre un personnage masculin anonyme, vêtu de sombre et portant un chapeau melon. Et pourtant la subversion poétique surgit de sa soumission aux apparences : les associations insolites détournent l'objet familier de son sens et désagrègent la tranquillité du quotidien. La réalité devient une énigme, un étrange rébus aux couleurs de rêve. En faisant surgir l'insolite du banal, en jouant sans cesse entre la réalité des choses et leurs apparences, en explorant par l'absurde le rapport de l'œuvre avec son titre (« Ceci n'est pas une pipe », pour le dessin d'une pipe ; « Le bouchon d'épouvante » pour un chapeau boule portant la mention « Usage externe » ; « Personnage assis » pour un monsieur debout), Magritte lance des métaphores visuelles, crée un humour très particulier, souvent noir. Il propose des clefs visuelles pour visiter l'inconscient.

On pourrait éclairer son œuvre par cette phrase d'un autre surréaliste hennuyer, le poète Achille Chavée qui proclamait que « l'insolite est la fine moustache du quotidien ». À partir de ces deux cas et de quelques autres analogues, on pourrait d'ailleurs analyser les échos originaux (littérature, peinture, sculpture) que trouva la révolte surréaliste en Wallonie, à La Louvière notamment, où Achille Chavée (1906-1969) fonda en 1934 le groupe Rupture. Ce n'est sans doute pas un hasard si le Hainaut, marqué au plus haut point par la révolution industrielle du XIXe siècle et par ses conséquences sociales, fut souvent considéré comme un seconde patrie du courant surréaliste.

Pour Magritte, son enfance en Hainaut (Gilly, Châtelet, Charleroi, vacances à Soignies) se termine tragiquement par le suicide de sa mère dans la Sambre en 1912. Il suit en 1916 et 1917 des cours à l'Académie des beaux-arts de Bruxelles. Pendant près de dix ans, il peint en cherchant sa voie, parmi les influences cubistes et dadaïstes. De 1921 à 1924, il travaille dans une usine de papiers peints. En 1922, il épouse Georgette Berger qu'il avait connue dès 1913 à Charleroi. Vivant de petits contrats, il peint ses premières toiles surréalistes influencées par Max Ernst et Chirico. En 1926, le groupe surréaliste belge dont il fait partie avec Mesens, Nougé, Goemans et André Souris, annonce sa naissance. De 1927 à 1930 il vit près de Paris, où il rencontre Paul Éluard ainsi que les peintres Miro et Arp ; il côtoie André Breton et le groupe surréaliste de sa mouvance. En 1930, il revient avec Georgette s'établir à Bruxelles et collabore à diverses manifestations d'art contemporain. En 1933, il reprend sa collaboration occasionnelle avec André Breton. En 1935, Magritte participe à La Louvière à une exposition qui marquera le point de départ du groupe surréaliste du Hainaut. En 1936, il expose à New York et à Londres.

De 1943 à 1947, tout en continuant à peindre dans son style propre, il réalise des œuvres avec des techniques impressionnistes. Sympathisant du communisme depuis plusieurs années, il semble n'avoir adhéré au parti qu'en 1945. La publication en 1946 du texte *Le surréalisme en plein soleil*, où Magritte expose des conceptions plus optimistes, amène une rupture avec Breton en 1947. De 1956 à 1957, il réalise une peinture murale à la salle des Congrès du Palais des beaux-arts de Charleroi. En 1959, Luc de Heusch réalise le film

Billet de banque René Magritte. *Dans les années 1990, un billet de 500 FB a été dédié à Magritte. Au recto on trouve son portrait et sa signature, au verso, une composition rappelant ses œuvres (homme au chapeau melon, chaise, etc). Photo Joseph Goossens.*

Magritte ou la leçon de choses. En 1965, une importante exposition lui sera consacrée au *Museum of Modern Art* de New York, qui sera présentée ensuite en d'autres lieux des États-Unis (Chicago, Pasadena, Berkeley). En 1967, Magritte fait réaliser à Vérone des sculptures en bronze d'après quelques-unes de ses œuvres. Il meurt la même année dans sa maison de Schaerbeek d'un cancer du pancréas.

Sa notoriété n'a pas cessé de croître après sa mort. Il a acquis une stature impressionnante dans l'art du XXe siècle. Plus qu'un nouveau type d'images, Magritte a créé un univers. Avec lui, par son dépouillement et son classicisme, par son regard déstabilisant sur la condition humaine, l'art surréaliste a atteint un de ses sommets et une de ses limites. Magritte est présent sur la couverture de livres, dans les revues, tout comme dans notre décor quotidien ; par le style d'images qu'il a créé, traduisant sous forme de rêves imagés les angoisses et les doutes de l'homme moderne, il fait surtout partie de notre imaginaire. Sa façon de jouer avec les objets quotidiens le rend sans doute accessible au plus grand nombre, tandis que ses rapprochements inattendus, le côté illusionniste des « poèmes visibles » que sont ses toiles, peuvent émerveiller les enfants et les éveiller au sens caché des choses.

Un autre lieu de Louvain-la-Neuve rappelle Magritte puisque c'est par allusion au titre d'une de ses œuvres, *Les rêveries du promeneur solitaire* (1926-1927), que la promenade autour du lac porte ce nom.

Bibliographie : A. BLAVIER, *René Magritte. Écrits complets*, Paris, 1979 ; S. GABLIK, *Magritte*, Bruxelles, 1978 ; *René Magritte. 1898-1967*, sous la dir. de G. OLLINGER-ZINQUE et F. LEEN, Bruxelles, 1998 (Catalogue de l'exposition du centenaire de la naissance du peintre) ; Ph. ROBERTS-JONES, *Magritte, poète visible*, Bruxelles, 1972 ; D. SYLVESTER, *Magritte*, Anvers, 1992 ; ID., *René Magritte. Catalogue raisonné*, Anvers, 5 vol., 1992-1997 ; H. TORCZYNER, *L'ami Magritte. Correspondance et souvenirs*, Anvers, 1992 ; P. WALDBERG, *René Magritte*, Bruxelles, 1965.

J. PIROTTE

☛ RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE

MAIGRET

Maigret (rue du Commissaire) [en projet]

Conseil communal du (?)
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature française de Belgique.

Allusion évidente à Simenon.

🕮 Dès la naissance de Jules Maigret dans l'œuvre romanesque de Georges Simenon (1903-1989), il apparut que ce commissaire de police n'avait aucun point commun avec Hercule Poirot, Arsène Lupin ou Rouletabille : pas de crime spectaculaire, pas de criminel d'exception, et, surtout, pas d'enquêteur extralucide.

Ce personnage né en 1930 (et présent dans une centaine de récits mondialement connus, de *Pietr le Letton* à *Maigret et Monsieur Charles*) n'est en effet ni un virtuose de la loupe ni un spécialiste de la déduction.

Fonctionnaire modeste, il présente des traits humains qui le rendent familier : la pipe, une propension à aimer la bonne cuisine et l'alcool, une vie privée parfois contrariée... Sa démarche d'enquêteur, à l'écart de celle de la police scientifique, n'est ni brillante ni machinale : elle comporte des moments d'absence, des sautes d'humeur et des périodes de dépression...

Policier intuitif, méditatif et bougon, Maigret se trouve face à des crimes sans grandeur, au milieu de la grisaille du monde. C'est son expérience de l'homme et sa science des lieux qui lui permettent lentement d'y voir clair. Imposant de plus en plus sa présence, il se met dans la peau de ceux qu'il suspecte et reconstitue les mentalités ; il interprète les objets et les décors ; il absorbe les indices et la compréhension qu'il a des choses relève des associations inconscientes. Au-delà de la découverte d'un coupable, cette attention au monde révèle surtout la misère humaine et tout ce contre quoi l'individu se rebelle vainement.

Bibliographie : A. BERTRAND, *Maigret* (Un livre une œuvre, nº 27), Bruxelles, Labor, 1994 ; J. FABRE, *Enquête sur un enquêteur, Maigret. Un essai de sociocritique*, Montpellier, 1981.

J. CARION

Georges Simenon (1903-1989). *Dès la naissance de Jules Maigret dans l'œuvre romanesque de Simenon, il apparut que ce commissaire de police n'avait aucun point commun avec Hercule Poirot, Arsène Lupin ou Rouletabille : pas de crime spectaculaire, pas de criminel d'exception, et, surtout, pas d'enquêteur extralucide. Policier intuitif, méditatif et bougon, Maigret se trouve face à des crimes sans grandeur, au milieu de la grisaille du monde. C'est son expérience de l'homme et sa science des lieux qui lui permettent lentement d'y voir clair.*

MAIS

[Mais (fond des)] [remplacé]

[Més (fond des)] [remplacé]

Conseil communal du (?).

Toponyme repris tel quel à la tradition

☛ Thème des toponymes traditionnels.

La Commission de toponymie a appliqué à une rue du parc scientifique ce lieudit traditionnel, dont elle a simplifié la graphie *mays* en *mais,* afin que la prononciation *mè* ne soit pas déformée sur le modèle du français *pays* [*D* 10/6/74 ; *PV* 17]. Néanmoins, cette graphie a fait tomber les cartographes dans un autre piège : l'endroit se trouvant dans une zone cultivée, ils ont confondu *Mais* avec *Maïs* [*REUL*, 1981 ; *InforV*, 1987]. Sur les plaques communales, on trouve la forme exacte *fond des Mais,* à côté d'une forme omettant la préposition *rue fond des Maïs* ; pareille juxtaposition ne s'admet plus en français moderne qu'avec les noms propres de personne : *place Blaise Pascal,* mais *rue* du *Fond des Mais.*

Pour éviter la confusion avec *maïs,* la Commission de toponymie avait proposé en 1993 de transformer le nom en *Fond des Més,* ce qui était la prononciation en wallon. Cependant, en 1996, le nom de cette voie de communication étant appelé à désigner une zone du parc scientifique, la Commission a proposé, dans un souci d'harmonisation avec les noms des autres zones du parc, le remplacement de *fond des Mais* par *avenue Alexander Fleming,* qui allait donner son nom au *Parc scientifique Fleming*. Elle demandait en même temps que le toponyme traditionnel *fond des Mais* (ou *Més)* soit gardé en réserve et puisse servir lorsque l'on construira une nouvelle rue dans cette zone.

🕮 La toponymie wallonne contient deux éléments différents susceptibles d'expliquer ce nom *Fond des Mais,* en wallon *Fond dè Mé* (ou *Fond dès Més* ?).

D'abord, l'élément *mé* issu du latin *mansus* « habitation et terres qui en dépendent » (français savant *manse),* qui a donné le provençal *mas,* qui se trouve notamment dans le nom de commune *Morialmé* (arrondissement de Philippeville).

En Hesbaye liégeoise et namuroise, le terme féminin *mê, mé* « maie, pétrin (pour pétrir la pâte) », du latin *magis*, *magidis* [*FEW*, VI-I, p. 26b], a été utilisé fréquemment de manière métaphorique pour désigner des dépressions de terrain [*DL* ; *BTD*, XIII, p. 243, XV, p. 192, XLIII, p. 61]. Comme les mentions anciennes montrent que le nom était féminin à l'origine, ce serait donc cet élément *mé* « pétrin » qui serait employé ici. À l'origine, le mot était employé seul. Lorsqu'il s'est figé, on a créé le composé redondant *fond de mai*.

✍ Fond des Mais : wallon *Fond dè Mé*

Isolé :

1642, « le bonnier al Mee au Nousart » [*AGR*, *GSN*, nº 384, *D Martin*] ; 1704, « la moitié d'un cortil sous Corroy gisant al Mez » [*AGR*, *GSN*, nº 379, acte nº 19, *D Martin*] ; 1721, « chemin qui tend del Mez à Corroy » [*AGR*, *GSN*, nº 380, *D Martin*] ; (?), « Al Mez » [*LLNE*, p. 107].

Déterminant :

1721, « la campagne del Mez sous Corroy » [*AGR*, *GSN*, nº 380, *D Martin*] ; 1860, « Campagne dol Mays » [*PoppCor*].

1721, « une closière sous Corroy nommée le cortil Almez » [*AGR*, *GSN*, nº 378, acte nº 7, *D Martin*].

1642, « 1 jour 33 verges gisant en fond de maid » [*AGR*, *GSN*, nº 384, *D Martin*] ; 1863, 1974, « Fond des Mais » [*T&W-W*, p. 140 ; *PV* 17] ; (?), « Fond des Mays » [*LLNE*, p. 107] ; 1981, 1987, « fond des Maïs » [*REUL ; InforV*].

Autres formes :

À Wavre, en 1529, « cortil al Meez » [*AGR*, *GSN*, nº 4838, *WET*, p. 76] ; 1633, « le fond de Maiz » [*AGR*, *NGB*, nº 4383, *WET*, p. 76] ; 1673, « fond de May » [*AGR, NGB*, nº 4154, *WET*, p. 76] ; 1893, « les fonds des Mais » [*T&W-W*, p. 3]. « Fond de Mais » existait aussi à Ottignies, Corroy-le-Grand et à Bierges [*T&W-W*, pp. 138, 272, 167] et « fond des Mais », à Court-Saint-Étienne [*T&W-W*, p. 167]. À Fontaine-l'Évêque, on trouve « les Mays » [*BTD*, IX, p. 80] et plusieurs lieudits de la province de Liège portent aussi ce nom : « *èl mê* » à Jupille, à Esneux, etc. [*DL*].

I. LEJEUNE

MAÎTRE DE FLÉMALLE

MAÎTRE DE FLÉMALLE (FOND DU) F5

Conseil communal du 9 novembre 1976.

Toponyme créé (toponyme non descriptif)

☛ Thème des figures de nos régions.

☛ Thème du patrimoine wallon.

🕮 Le Maître de Flémalle doit son nom à trois panneaux (Francfort, Städelsches Kunstinstitut) qui servirent de base à la reconstruction de son œuvre. Au XIXe siècle, on croyait qu'ils provenaient de l'abbaye de Flémalle près de Liège, abbaye qui n'a pourtant jamais existé.

Pendant longtemps, deux thèses opposées s'affrontèrent au sujet de ce peintre. La première distinguait sa production de celle de Rogier van der Weyden malgré de nombreuses similitudes de style, alors que la seconde y voyait l'œuvre de jeunesse de ce peintre. De récentes études techniques permirent de trancher la question. Le dessin sous-jacent, c'est-à-dire la mise en place de la composition destinée à être recouverte par la couche picturale et révélée par la réflectographie à l'infrarouge, permet une distinction significative entre les deux artistes. L'analyse dendrochronologique (datation du support grâce aux cernes du bois) indique que les panneaux utilisés comme supports par le Maître de Flémalle sont plus anciens que ceux employés par Rogier van der Weyden. Ces deux artistes sont donc sans doute de deux générations successives.

La production du maître est marquée par un vif intérêt pour le rendu de la réalité. Ses œuvres présentent des personnages monumentaux modelés avec vigueur dont les lourds drapés sont mis en valeur par un rendu exceptionnel des matières. L'ombre et la lumière accentuent la plasticité des formes.

« Fond du Maître de Flémalle ». *Le Maître de Flémalle doit son nom à trois panneaux (Francfort, Städelsches Kunstinstitut) qui servirent de base à la reconstruction de son œuvre. Au XIXe siècle, on croyait qu'ils provenaient de l'abbaye de Flémalle près de Liège, abbaye qui n'a pourtant jamais existé. Pendant longtemps, deux thèses opposées s'affrontèrent : la première distinguait sa production de celle de Rogier de la Pasture malgré de nombreuses similitudes de style, alors que la seconde y voyait l'œuvre de jeunesse de ce peintre. De récentes études techniques permirent de trancher la question : ces deux artistes sont sans doute de deux générations successives. Photo Serge Haulotte.*

Très tôt des chercheurs ont tenté de mettre un nom sur ce peintre anonyme. Actuellement, on tend à l'identifier avec Robert Campin, artiste actif à Tournai au début du XVe siècle. Ce peintre eut Rogier van der Weyden comme apprenti ainsi qu'un dénommé Jacques Daret. Les analyses techniques tendraient à appuyer cette hypothèse, ainsi que l'analyse de l'œuvre documentée de Jacques Daret, qui porte la marque d'une forte influence des peintures réalisées par le Maître de Flémalle. Cependant, aucune peinture de Robert Campin, signée ou attribuée avec certitude à l'aide de documents d'archives, n'ayant survécu, on ne peut l'identifier avec certitude au Maître de Flémalle.

A. Dubois

Malaise

Malaise (ruisseau de la) [traverse la ville]

[Malaise (rue de la)]

[à Mont-Saint-Guibert, G1]

☛ Thème des toponymes traditionnels.

🕮 *Malaise,* en wallon *Malôje,* doit être décomposé en *mal* + *aise*. Ce type toponymique est largement représenté en Wallonie. Les correspondants wallons du français aise (*ôje*, *åhe*, etc.) désignent une « aisance communale ». *Malaise* est donc à interpréter comme étant à l'origine une « mauvaise aisance communale » [*BTD*, XLIII, p. 62-63 ; *FEW*, XXIV, p. 143-144], et non ainsi que l'affirment certains comme « un endroit où on ne se trouve pas bien, où on est mal à l'aise (par manque d'espace ou de fertilité) » [*Gysseling*, p. 653 ; *OSNL*, p. 25 ; *ONCB*, p. 431 ; *TDF*, p. 190]. Le ruisseau a donc été désigné d'après le nom d'un terrain voisin.

Sur le plateau de Lauzelle, la Malaise est un ruisseau qui, selon J. Tarlier, A. Wauters et C. Scops, prend sa source à l'est de l'ancienne « ferme de la Malhaise », longe les prairies marécageuses et se jette dans le Ry Angon, après un parcours de 800 m. dans la direction nord-est/sud-ouest [*T&W-W*, p. 139 ; *OTA*, p. 28, 182]. Sur quelques cartes et plans consultés, d'après les renseignements du cadastre et d'après les témoignages oraux véhiculés depuis toujours, la Malaise prendrait sa source bien plus à l'est, dans le « jardin de la Source » actuel [*IGN*, 1981 ; *OTA*, p. 145, 177 ; *LLNE*, p. 9 ; *D*, 16/3/85, 26/3/85 ; *Tém. P. Collin*, *L. Collin*].

✍ Malaise : wallon *Malôje*

Isolé :

1846, « Malaise », « Malaisse », « chemin de la Malhaise aux Bruyères » [*ACVOtt*] ; 1830, 1860, « Malaise » [*OTA*, p. 145] ; *PoppOtt*] ; 1884, « le Malaise, ruisseau » [*ACEOtt*] ; 1965, 1972, (?), 1981, Malaise (ruisseau) [*IGM* ; *LLNE*, p. 63] ; *PlanG* ; *PlanBO* ; *IGN*].

Employé seul, ce nom désignait le ruisseau ou l'emplacement de l'ancienne ferme détruite [*T&WT*, p. 138].

Déterminant :

1830, « ferme de la Malhaize » [*ACV-Ott ; T&W-W,* pp. 138-140]. Cette ferme aurait disparu au XIXe siècle [*LLNE*, p. 133].

1846, 1863, « bois de la Malhaise » [*OTA*, p. 145] ; 1846, (?), « ferme de la Malhaise » [*ACVOtt* ; *LLNE*, p. 63].

Autres formes :

Ce nom est souvent attribué à des lieudits ou à des hameaux de Wallonie comme à Bossut, La Hulpe, Rosières, Xhendremael, etc. et même en France [*BTD*, XIII, p. 119 ; *NLB*, p. 123 ; *OSNL*, p. 25 ; *TDF*, *ONCB*, p. 431].

I. Lejeune

Malpertuis

Malpertuis (chemin de) [en projet]

Conseil communal du (?)

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature française de Belgique.

Malpertuis est le titre d'un des livres les plus connus de Jean Ray.

🕮 Dressée au milieu de l'œuvre fantastique de Jean Ray (Raymond Jean De Kremer, 1887-1964), *Malpertuis* apparaît comme une demeure infernale, aux sculptures menaçantes, aux pièces envahies d'ombres, aux couloirs innombrables et peuplés de formes humaines vaguement hideuses.

Publié pendant la guerre, en même temps que d'autres ouvrages qui marquèrent la littérature fantastique (comme *Le grand nocturne* ou *Les cercles de l'épouvante*), ce roman — dont le titre complet est *Malpertuis, histoire d'une maison fantastique* — raconte comment des divinités survivantes de la Grèce ancienne se trouvèrent enfermées dans la sombre demeure pour continuer à s'entre-déchirer et à revivre sans cesse leur tragédie. Zeus, Hera,

Prométhée, Euryale et les Erinyes surgissent ainsi sous des apparences qui ne laissent pas d'inquiéter, au cours de rencontres et de scènes tantôt faussement rassurantes et familières, tantôt incomparablement cruelles et traversées par le déchaînement de forces occultes.

Jean Ray réussit là son seul roman complètement achevé, à travers une construction narrative d'une rare complexité ; les narrateurs s'y succèdent, chacun apportant son témoignage effrayé et sa tentative d'élucidation ; chacun frissonne et essaie d'y voir clair ; de proche en proche, l'effroi et le mystère s'emparent du lecteur lui-même...

Bibliographie : J.-B. BARONIAN et Fr. LEVIE, *Jean Ray, l'archange fantastique,* Paris, 1981 ; J. RAY, *Malpertuis* [1943] (Espace Nord nº 88), Bruxelles, Labor, 1993.

J. CARION

MARATHON

MARATHON (AVENUE DU) D4

Conseil communal du 25 février 1975.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.
☛ Thème des sports.

« Avenue du Marathon » évoque la course à pied de grand fond sur route, de 42,195 km, en souvenir d'un soldat qui porta la nouvelle de la victoire en courant de la ville de Marathon, en Grèce, jusqu'à Athènes.

📖 Dans la Grèce ancienne, Marathon était le nom d'une ville et d'un dème (ou circonscription administrative) de l'Attique. La cité était située à proximité de la mer, à une quarantaine de kilomètres au nord-est d'Athènes, et était entourée d'une vaste plaine fertile. D'après les témoignages archéologiques subsistants, l'occupation de la zone remonterait au néolithique. Marathon faisait partie des douze bourgs qui furent unis par le « synœcisme » de l'Attique attribué à Thésée. Mais dès avant cette unification, elle formait, avec les bourgs voisins d'Œnoé, Tricorynthos et Probalinthos, une confédération religieuse connue sous le nom de « tétrapole ».

Marathon a donné son nom à la célèbre bataille qui eut lieu sur son territoire en 490 avant J.-C., à l'occasion de la première guerre médique. Quelques années avant la bataille, Athènes avait été, avec Érétrie (Eubée), la seule parmi les cités grecques à apporter son soutien à la révolte de l'Ionie contre la domination perse. Les Athéniens avaient en effet envoyé un corps expéditionnaire qui avait incendié la ville de Sardes, capitale d'une satrapie. Mais Darius avait répliqué par la destruction de la ville de Milet en 494, et la révolte avait été matée. Non content de ses succès, Darius voulut se venger de l'incendie de Sardes et, au printemps de l'année 490, il envoya vers la Grèce une puissante flotte, qui débarqua en Eubée et prit la ville d'Érétrie. Sentant la menace qui pesait sur Athènes, Miltiade, l'un des hommes les plus influents de la cité, qui était alors stratège, fit appel aux Spartiates qui, sous prétexte d'empêchement religieux, retardèrent leur départ. Comme l'armée perse avait entre-temps débarqué dans la plaine de Marathon, les hoplites athéniens, sous le commandement de Miltiade, se lancèrent le 13 septembre dans la bataille, avec l'aide des seuls Platéens, et infligèrent une défaite cuisante à l'armée perse, qui perdit six mille quatre cents hommes, d'après le témoignage d'Hérodote (*Histoires*, VI, 117), qui constitue la source principale sur ces événements. Le reste de l'armée perse reprit alors le large avec l'intention de devancer les forces athéniennes et de prendre Athènes par surprise, mais « les Athéniens se portèrent de toute la vitesse de leurs jambes à la défense de la ville ; ils arrivèrent les premiers, en avance sur les Barbares » (HÉRODOTE, *Histoires*, VI, 115 ; traduction de Ph.-E. LEGRAND, C.U.F.).

Plutarque, 560 ans après les faits, a repris le récit des événements. Le chroniqueur romain s'appuie sur les écrits d'Hérodote pour les faits principaux, mais n'hésite pas à ajouter quelques belles anecdotes pour pimenter son récit. L'habile conteur raconte ainsi la superbe et tragique histoire de Philippides. Chargé d'annoncer la victoire aux Athéniens, le guerrier parcourt d'une traite les 40 kilomètres qui séparent le champ de bataille de la ville d'Athènes et expire après avoir lancé son message.

En 1896, Pierre de Coubertin lance, à Athènes, les jeux olympiques modernes. Séduit par la course tragique de Philippidès, le linguiste français Michel Bréal propose qu'une course relie Marathon au stade panathénien. Le baron hésite devant la distance, mais se rallie à cette suggestion qui ancre davantage les jeux modernes dans l'histoire de la Grèce antique.

Le « Mur du marathonien », œuvre monumentale de Gérard Wibin installée à l'entrée du quartier de Blocry*. Ce n'est pas par hasard si ce sont des marathoniens qui marquent le « quartier sport » de Louvain-la-Neuve. Le marathon fait partie du patrimoine sportif et symbolise l'effort et le dépassement de soi. Le titre de l'œuvre fait référence au jargon des coureurs qui parlent de butter contre le mur lorsqu'ils connaissent une défaillance. Photo Complexe sportif de Blocry.*

C'est un berger grec, Spiridon Louis, qui sera le premier vainqueur du premier marathon, qui réunit 24 coureurs.

Le marathon entre dans l'histoire du sport, mais ce n'est qu'en 1908, aux Jeux de Londres, que la distance de 42 kilomètres 195 mètres fut définitivement fixée. L'incongruité de la distance est due aux caprices d'une princesse anglaise qui voulut que le départ se donne sous la fenêtre de sa chambre, sur la terrasse du château de Windsor, alors que les organisateurs l'avaient situé à la grille du palais.

Quarante ans plus tard, toujours à Londres, le Nivellois Étienne Gailly devait vivre une arrivée éprouvante qui allait alimenter la légende du marathon. Arrivé le premier sur la piste de Wembley, Gailly s'arrête comme hébété devant 90.000 spectateurs qui l'encouragent en vain.

Complètement épuisé, il voit passer ses deux plus proches poursuivants et c'est en marchant et en titubant qu'il décrochera malgré tout une superbe médaille de bronze.

Si les grands marathons populaires ont sans doute démythifié l'épreuve, ils ne l'ont pas banalisée pour autant. Le marathon reste une belle aventure pour tous ceux qui en prennent le départ. Ce n'est pas par hasard si ce sont des marathoniens qui marquent le « quartier sport » de Louvain-la-Neuve. Le marathon fait partie du patrimoine sportif et symbolise l'effort et le dépassement de soi. Installée à l'entrée du quartier de Blocry, l'œuvre monumentale de Gérard Wibin est une invitation au sport. Les coureurs en mouvement entraînent les sportifs vers les piscines et le Centre sportif.

L'œuvre, intitulée *Le mur du marathonien*, fait référence au jargon des coureurs qui parlent de buter contre le mur lorsqu'ils connaissent une défaillance. Des marathoniens amateurs locaux ont recueilli de la terre du site grec dans un « témoin » qu'ils ont ramené à Louvain-la-Neuve après l'avoir porté en courant, sur les traces de Philippides, de Marathon à Athènes.

Ce témoin est enfoui en dessous du *Mur du marathonien*.

Bibliographie : Y. LEROY et C. DE BAST, *La course en fête*, Gamma, 1984 ; *The Oxford Classical Dictionary*, sous la dir. de S. HORNBLOWER et A. SPAWFORTH, 3e éd., Oxford-New York, 1996, p. 921, 1145-1147 ; R. SOWERBY, *The Greeks. An Introduction to their Culture*, Londres-New York, 1995, p. 36-39.

O. DE BRUYN et Yves LEROY

☛ COUBERTIN ; COUREUR DE FOND ; DISCOBOLE.

MAREDSOUS

MAREDSOUS (PLACE DE) B7

MAREDSOUS (RUE DE) B7

Conseil communal du 16 septembre 1980 (rue).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

📖 Situé à Denée, commune d'Anhée, dans la province et l'arrondissement de Namur, le prieuré de Maredsous fondé en 1872, élevé au rang d'abbaye en 1878, est le fruit d'une concertation entre l'abbaye bénédictine de Beuron (Allemagne) et la famille Desclée (Tournai). Celle-ci a offert le plateau de Maredsous pour la nouvelle implantation. Les protagonistes du projet voulaient renouer avec dix siècles de tradition monastique dans la région de l'Entre-Sambre-et-Meuse, d'où le choix de la construction en style néo-gothique (1873-1885), rappelant le Moyen Âge considéré comme l'apogée de la chrétienté. Le premier abbé fut Dom Maur Wolter (Beuron), suivi de Dom Hildebrand de Hemptinne qui devint le premier Primat bénédictin, et de Dom Columba Marmion, Irlandais, qui marqua la première partie de ce siècle comme prédicateur et maître spirituel. Dotée d'une riche bibliothèque, l'abbaye de Maredsous se distinguera par ses recherches intellectuelles dans le domaine de la bible, de la liturgie et de la patrologie, par de nombreuses initiatives apostoliques et par son activité culturelle. L'École abbatiale est fondée en 1881, tandis que s'ouvrent en 1903 l'École des Métiers d'art et en 1919 les Ateliers d'art. Dès les premières années, l'abbaye devient le lieu d'un important pèlerinage à saint Benoît ; aujourd'hui encore l'accueil et l'écoute des pèlerins font partie des traditions. La Clairière et le Foyer des pèlerins existent depuis 1948 et la Brasserie-fromagerie depuis 1953. La Bible de Maredsous paraît en 1950. Préparée par le Centre Informatique et Bible, une nouvelle édition appelée Bible pastorale est publiée en 1997, à l'occasion du 125e anniversaire de l'abbaye. La savante *Revue bénédictine* succède au *Messager des fidèles* en 1884 ; de 1953 à 1972, la revue *Bible et Vie chrétienne* apporte sa collaboration au mouvement biblique et liturgique. Plusieurs fondations sont prises en charge par la jeune abbaye, notamment Saint-Anselme (Rome) en 1893, Saint-André (Bruges) et le Mont César (Louvain) en 1899, Glenstal (Irlande) en 1927 et Gihindamuyaga (Rwanda) en 1958.

L'abbatiale de Maredsous : un des plus beaux exemples de néo-gothique en Wallonie. *Qui ne connaît l'abbaye de Maredsous, au moins par ses fromages et ses bières, qui font d'ailleurs la réputation du centre du pèlerin situé dans les anciens bâtiments de l'École d'art ? Fondé en 1872, le prieuré de Maredsous a été élevé au rang d'abbaye en 1878. Les protagonistes du projet voulaient à l'époque renouer avec dix siècles de tradition monastique dans la région de l'Entre-Sambre-et-Meuse, d'où le choix de la construction en style néo-gothique (1873-1885), rappelant le Moyen Âge considéré comme l'apogée de la chrétienté. Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

Bibliographie : *Abbayes et collégiales entre Sambre et Meuse VIIe-XXe siècle*, Bruxelles, 1987 ; *DHGA*, t. I, p. 374-375 ; Gh. GHYSENS, *Fondation et essor de Maredsous*, dans *Revue bénédictine*, t. LXXXIII, 1973, p. 229-257 ; A. HAQUIN, *Dom Lambert et le renouveau liturgique*, Gembloux, 1970, p. 4-29 ; *LTK*, t. IX, 1997 ; *MB*, t. I, fasc. 1, p. 26 ; *PMBW*, t. XXII, fasc. 1, p. 86-89 ; *RTAP*, t. II, p. 1744.

A. HAQUIN

MARJOLAINE

MARJOLAINE (RUE DE LA) F7-F8

MARJOLAINE (PLACE DE LA) F8

Conseil communal du 17 avril 1973 (place).

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des plantes et des fleurs.

📖 Sans autre précision, le nom de marjolaine désigne la plante, cultivée pour ses qualités médicinales, aromatiques et condimentaires, dont le nom savant est *Origanum majorana* L. (= *Majorana hortensis* Moench), de la famille des Lamiacées (= Labiées). Elle est originaire de l'Arabie et de l'Égypte et ne se trouve pas en Belgique à l'état spontané ; elle ne doit pas être confondue avec l'origan, ou marjolaine sauvage (*Origanum vulgare* L.), autre plante médicinale et mellifère qui se rencontre assez couramment dans notre pays sur sols riches en calcium.

Surtout connue pour ses vertus condimentaires, la marjolaine est particulièrement destinée aux mets « italiens » (pizza,...), mais on peut l'essayer dans tous les emplois habituels du thym. Selon Lieutaghi (1978), les personnes nerveuses, anxieuses, sujettes aux insomnies devraient faire un usage régulier de cet excellent condiment, dans tous les plats qui peuvent l'accepter. La marjolaine aurait aussi un heureux effet sur la digestion.

Bibliographie : *LBH ; NFB.*

R. ISERENTANT

MÉNAGÈRES

MÉNAGÈRES (SENTIER DES) D7-D8

Conseil communal du 13 septembre 1977.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des métiers traditionnels de Wallonie.

MÉNÉTRIERS

Ménétriers (clos des) [en projet]

Conseil communal du (?).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la musique.

Variation du mot Ménestrel, le « clos des Ménétriers » illustre la tradition des chanteurs ambulants.

📖 Descendant du ménestrel médiéval, le ménétrier est tout d'abord le musicien attaché à la cour d'un seigneur, à la différence du jongleur, qui reste itinérant. On trouve également les ménétriers au service des villes, dont ils accompagnent les cortèges et manifestations publiques. Pour se protéger socialement, ils se regroupent en confréries, les ménéstrandies, avec à leur tête le « roi des ménétriers ». Au XVIIe siècle, les musiciens de cour détrônent les ménétriers et la fonction perd son prestige. Peu à peu, le ménétrier devient un simple musicien de rue, parfois assimilé à un vagabond, et dans les villages, il est chargé d'animer les diverses fêtes publiques et privées.

Aux XVe et XVIe siècles, les ménétriers de nos campagnes s'accompagnaient surtout de la vielle à roue et de la cornemuse. Ces instruments sont éclipsés par le violon dès le XVIIIe siècle. Les ménétriers l'étaient souvent de père en fils, et le répertoire se transmettait sur le mode oral. On conserve néanmoins quelques recueils d'airs de danses pratiquées dans nos régions, dont celui de Jean-Guillaume Houssa, constitué vers 1845 et transmis au « dernier » ménétrier de nos Ardennes belges : Gédéon Fanon (1877-1956).

Le ménétrier : lithographie de J.-B. Madou (Conservatoire royal de Musique de Bruxelles, d'après* La musique et la vie. Passage 44. Bruxelles. 4/9/85-13/10/85, *Bruxelles, 1985, p. 33). *Les ménétriers l'étaient souvent de père en fils, et le répertoire se transmettait sur le mode oral. On conserve néanmoins quelques recueils d'airs de danses pratiquées dans nos régions, dont celui de Jean-Guillaume Houssa, constitué vers 1845 et transmis au « dernier » ménétrier de nos Ardennes : Gédéon Fanon (1877-1956).*

Bibliographie : *Dictionnaire de la musique en France aux XVIIe et XVIIIe siècles*, sous la dir. de M. BENOIT, Paris, 1992 ; H. VANHULST, Ph. VAN TIGGELEN e.a., *La musique dans la vie. Catalogue de l'exposition du Passage 44. Bruxelles. 4/9/85-13/10/85*, sous la dir. de R. WANGERMÉE, Bruxelles, 1985 ; *La musique en Wallonie et à Bruxelles*, sous la dir. de Ph. MERCIER et R. WANGERMEE, Bruxelles, 1982 ; R. THISSE-DEROUETTE, *Le recueil de danses manuscrit d'un ménétrier ardennais. Étude sur la danse en Ardennes belges au XIXe siècle*, Arlon, 1960.

B. VAN WYMEERSCH

☛ VIOLONEUX

MERCIER

MERCIER (PLACE DU CARDINAL) D5

MERCIER (RUE DU CARDINAL) D5

Conseil communal du 13 septembre 1977.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.
☛ Thème du patrimoine européen et universel.
☛ Thème du passé universitaire.
☛ Thème des sciences humaines.

La « place du Cardinal Mercier » et la « rue du Cardinal Mercier » rappellent la figure de Désiré-Joseph Mercier (1851-1926), fondateur de l'Institut supérieur de philosophie à l'Université catholique de Louvain et archevêque de Malines de 1906 à 1926.

📖 DésiréJoseph Mercier naquit à Brainel'Alleud, en Roman Pays de Brabant, le 21 novembre 1851 Après avoir fréquenté l'école du village, il apprit les premiers rudiments de latin grâce aux leçons d'un vicaire de paroisse, avant d'entrer en cinquième grécolatine au collège SaintRombaut de Malines en 1863. Ses humanités terminées, le jeune Mercier s'engagea dans les études ecclésiastiques : après sa philosophie au petit séminaire de Malines de 1868 à 1870 et sa théologie au grand séminaire de la ville de 1870 à 1873, il partit parachever sa formation à Louvain. Ordonné le 4 avril 1874, durant ses études universitaires, le jeune abbé Mercier revint à Malines en 1877, fort d'une licence en théologie. Il fut alors chargé de l'enseignement de la philosophie au petit séminaire et, bientôt, de la direction spirituelle des séminaristes.

Après cinq années consacrées aux études philosophiques et à la formation religieuse des futurs prêtres, Mercier fut désigné en 1882 par les évêques belges pour mettre sur pied la chaire de philosophie thomiste dont le pape Léon XIII réclamait l'érection à Louvain. Ayant préconisé en 1879 un retour de la philosophie catholique à l'enseignement de saint Thomas (encyclique *Aeterni Patris*), le Souverain Pontife entendait ainsi favoriser la diffusion internationale du thomisme, Louvain étant à l'époque la seule université catholique complète au monde. Inconnu, à peine âgé d'une trentaine d'années, le nouveau professeur avait été proposé au choix de l'épiscopat belge par Mgr Du Rousseau, son ancien supérieur au petit séminaire de Malines et récemment nommé sur le siège de Tournai. L'abbé Mercier n'était pas sans atout pour réussir dans sa tâche. Initié au saint docteur dès ses études louvanistes, il avait notamment développé au cours de son enseignement philosophique à Malines une conception très ouverte du thomisme, conscient qu'il était de la nécessité d'en rafraîchir certains aspects en tenant compte des questions posées par la philosophie contemporaine et par les sciences positives. Doué de surcroît de qualités personnelles très appréciées de la gent estudiantine (intuition des problèmes intellectuels, liberté de parole, capacité d'écoute, etc.), son enseignement obtint rapidement un écho enthousiaste.

Joseph-Désiré Mercier en 1894 (lithographie de Gustave Biot, imprimée par Ch. Wittmann à Paris). *Joseph-Désiré Mercier (1851-1926) fut professeur de philosophie à l'Université de Louvain de 1882 à 1906. Fondateur de l'Institut supérieur de philosophie, il se fit le défenseur d'un thomisme ouvert qui devait assurer le succès de l'école de Louvain. Nommé archevêque de Malines en 1906 et créé cardinal l'année suivante, il joua un rôle très important dans la vie publique belge et dans l'Église. Photo Jozeph Goossens.*

Ayant réussi à s'agréger quelques élèves de valeur et fort du succès de son enseignement, Mercier obtint bientôt la création d'un véritable « Institut supérieur de philosophie » dont il allait faire en quelques années une institution de réputation internationale. À partir de 1892, partiellement pour assurer à son œuvre un recrutement plus régulier que celui des laïcs, Mercier obtint également du pape la création d'un séminaire (le « Séminaire Léon XIII ») où des candidats au sacerdoce pourraient recevoir une bonne formation philosophique avant de poursuivre l'étude de la théologie dans leur diocèse. Dans ce domaine également, Mercier se montra novateur, en instaurant un régime de vie davantage axé sur l'autonomie de la personne de préférence au dressage disciplinaire.

Nommé archevêque de Malines en 1906 et créé cardinal l'année suivante, l'ancien président de l'Institut de philosophie allait se révéler en maints domaines un prélat d'avantgarde. Dès son arrivée sur le siège de saint Rombaut, le nouvel archevêque s'attacha à développer la formation intellectuelle et spirituelle de son clergé, élément qu'il jugeait indispensable à un plus grand rayonnement du prêtre auprès des fidèles. À une époque où l'on considérait volontiers le clergé régulier comme le modèle par excellence de vie religieuse, il eut à cœur de défendre la valeur et la consistance propres de l'« ordre sacerdotal », notamment à travers des retraites et conférences aux prêtres et séminaristes de son diocèse. Bientôt publiées et traduites en plusieurs langues, ces retraites et conférences connurent une grande diffusion et furent d'ailleurs le point de départ d'un renouvellement de la spiritualité sacerdotale. C'est également dans cette perspective que le primat de Belgique fonda, en 1907, la revue *La Vie diocésaine*, et, à la fin de sa vie, la « Fraternité sacerdotale des amis de Jésus ».

Dès son installation à Malines également, le nouvel archevêque se montra très soucieux d'une plus grande participation des laïcs à la vie de l'Église. Dans le domaine liturgique tout d'abord, où il s'employa d'emblée à rehausser la solennité des cérémonies et à accroître la participation des fidèles. En 1909, il fut même à l'origine du rapport présenté au Congrès de Malines par dom Lambert Beauduin et consacré à *La vraie prière de l'Église*, qui allait être le point de départ de l'action liturgique de l'abbaye du MontCésar à Louvain (avec notamment la revue *Les questions liturgiques*). Toujours dans le domaine de la participation des laïcs, c'est Mercier également qui fut l'inspirateur du chanoine Abel Brohée dans la création en 1909 du secrétariat des *Œuvres apologétiques*, prélude à l'*Association catholique de la jeunesse belge*, et dans lequel on peut discerner les débuts de l'Action catholique en Belgique. Après la guerre enfin, il apporta un précieux soutien à l'abbé Joseph Cardijn, fondateur de la Jeunesse ouvrière chrétienne, et fut l'initiateur des Auxiliaires de l'Apostolat, susceptibles d'apporter à l'évêque le concours d'un laïcat engagé.

Dans le domaine de l'action politique, si Mercier considéra toujours — avec ce que cela implique d'interventionnisme clérical dans les affaires publiques — le parti catholique comme le bras séculier de l'Église, il eut en maints domaines des positions avancées ou à tout le moins, des points de vue nuancés pour l'époque. Partisan, dans ses cours de philosophie sociale professés à Louvain dès 1885, de l'intervention de l'État dans la question sociale, il fut, comme archevêque, d'emblée acquis à la démocratie chrétienne. Chez lui, l'opposition au socialisme n'était guère commandée par l'audace des revendications du Parti Ouvrier Belge, mais bien par son principe de lutte des classes, qu'il jugeait antichrétien, et par ses positions anticléricales, particulièrement dans le domaine de l'enseignement confessionnel. Cette absence d'antisocialisme « viscéral » transparaît notamment en 1909 lorsque, favorable au service militaire personnel, il approuva l'attitude du chef de cabinet catholique qui s'était appuyé sur la gauche — ce que d'aucuns considéraient comme une trahison — pour obtenir le vote d'une mesure refusée par l'aile droite catholique. Si après la guerre, il regretta l'octroi du suffrage universel — auquel il était en principe aquis — dans un contexte jugé peu opportun et la perte de la majorité absolue du parti catholique qui en résulta, il sut s'adapter avec réalisme et c'est, en fin de compte, avec son assentiment que fut formé le premier cabinet de coalition démocrate chrétiensocialiste en 1925. Toujours sur le terrain de l'action publique, Mercier contribua par ailleurs puissamment au développement de ce que l'on appelait à l'époque les « œuvres sociales ». Dès son arrivée à Malines, enfin, il apporta au Père Georges Ceslas Rutten, l'instigateur des premiers syndicats chrétiens, un soutien marqué et qui ne devait jamais faiblir.

L'engagement politique de Mercier resterait cependant obscur si nous ne rappelions son enracinement dans une certaine conception du patriotisme. Pour lui, l'action dans l'ordre naturel n'était pas seulement commandée par l'incidence religieuse des questions mixtes. Il estimait que l'intérêt pour les « choses patriotiques » était en soi un devoir et une vertu. Sans entrer dans une exégèse complexe de l'idée de patrie chez Mercier, disons que, audelà de ce que peuvent avoir de choquant aujourd'hui certains de ses propos dans ce domaine, ce qui est au fond en jeu, c'est l'intuition — très moderne — qu'un catholique ne peut se désintéresser des affaires de la cité et qu'il doit prendre sa part dans l'édification d'un monde plus juste. C'est déjà sous l'inspiration de cette intuition qu'il avait rédigé sa pastorale *La Piété patriotique* en 1910 et qu'il résista courageusement à l'occupation allemande pendant la guerre 1914-1918. Constatant parmi la population les premiers signes de découragement et le succès de la propagande allemande tendant à légitimer le viol de la neutralité belge ainsi que les sévices commis contre les populations civiles, Mercier publia fin décembre 1914 sa célèbre lettre pastorale *Patriotisme et endurance* dont le retentissement fut immense, tant en Belgique qu'à l'étranger.

Jouissant, comme fondateur de l'Institut supérieur de philosophie et comme grande figure de la résistance, d'un crédit considérable, le chef de l'Église de Belgique devait encore s'illustrer au cours des dernières années de sa vie avec les célèbres « Conversations de Malines ». Conscient que l'évêque est le successeur des apôtres et que l'action épiscopale ne doit pas forcément se cantonner aux affaires diocésaines, Mercier finit par accepter les propositions de rencontres entre catholiques et anglicans que l'abbé Portal et lord Halifax étaient venus lui proposer d'organiser. À trois reprises, après la réunion initiale du 21 décembre 1921, il réunit à Malines, avec l'aval de Rome, des théologiens et experts des deux confessions pour des discussions privées sur les conditions d'un

éventuel rapprochement. Si ces réunions demeurèrent sans lendemain dans l'immédiat, elles n'en constituaient pas moins les premières rencontres entre catholiques et protestants depuis la Réforme et surtout, dans ce domaine comme en tant d'autres de l'action de Mercier, elles ouvraient des voies nouvelles.

Souffrant d'un cancer, le grand cardinal s'éteignit à Bruxelles le 23 janvier 1926 au milieu de la considération de tous. C'est en présence de nombreuses personnalités belges et étrangères qu'il fut enterré, tandis que le gouvernement belge, à la demande du socialiste Émile Vandervelde, lui organisait des funérailles nationales.

Bibliographie : D.A. BOILEAU, *Cardinal Mercier : a Memoir*, Herent, 1996 ; A. SIMON, *Le cardinal Mercier* (Collection Notre passé), Bruxelles, 1960 ; R. AUBERT, *Le cardinal Mercier (1851-1926). Un prélat d'avant-garde. Publications du professeur Roger Aubert rassemblées à l'occasion de ses 80 ans*, hommage édité par J.-P. HENDRICKX, J. PIROTTE et L. COURTOIS, Louvain-la-Neuve, 1994 ; R. BOUDENS, *Two Cardinals. John Henry Newman. Désiré Joseph Mercier* (Bibliotheca Ephemeridum theologicarum Lovaniensium, t. CXXIII), éd. par L. GEVERS, avec la coll. de B. DOYLE, Leuven, 1995, p. 175-353.

L. COURTOIS

MESPELIERS

MESPELIERS (AVENUE DES) C5-C6

Conseil communal du 16 septembre 1980.
Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

Bien que les documents mentionnent « mespelier » au singulier, ce nom est au pluriel dans le toponyme de Louvain-la-Neuve : « avenue des Mespeliers ».

📖 Le néflier (*Mespilus germanica* L., famille des Rosacées ou, plus précisément, des Malacées) n'est pas rare dans le district botanique mosan ; il est nettement plus rare ailleurs en Belgique. Originaire d'Europe méridionale et orientale, il est considéré chez nous, ainsi qu'en Europe occidentale et médiane, comme une relique d'anciennes cultures.

Le néflier (*Mespilus germanica *L.). *Louvain-la-Neuve, 25 septembre 1980. Photo Jacques De Sloover.*

Ses fruits (les nèfles ; en wallon : *mespe, mesple, mèsse*) ne sont comestibles que blets ; ils se consomment surtout en confitures et gelées.

Dans la région de Malmedy, le rameau de néflier, dépouillé de son écorce, était utilisé comme gros bâton noueux, appelé lui aussi *mèspli* ; on le trempait dans la chaux pour le faire jaunir (« *ô l'hére ol tchâ po qu'i d'vègne djène* ») (Bastin).

Bibliographie : J. BASTIN, *Les plantes dans le parler, l'histoire et les usages de la Wallonie malmédienne*, Liège, 1939 ; A. CARNOY, *Dictionnaire étymologique du nom des communes de Belgique (y compris l'étymologie des principaux noms de hameaux et des rivières)*, 2 vol., Louvain, 1939-1940 ; *NFB*.

R. ISERENTANT

Mespelier, « néflier », est une francisation partielle du wallon *mèsplî* issu du latin *mespilarius* (mot français *mesplier*) [*FEW*, VI-2, p. 45]. Les différentes formes de ce mot dont *meslier*, *mélier*, *mesple*, *mesplier* sont présentes en Belgique, mais aussi dans le nord de la France [*FEW*, VI- 2, p. 45 ; *DELW* ; *DL* ; *DWFN* ; *LN*, p. 57 ; *GR* ; *BTD*, XIII, p. 121 ; *ONCB*, p. 460 ; *TDF*, p. 253].

✍ Mespeliers : wallon *mèsplî*

Déterminant :

1722, « la campagne de Lauzelle sous Neusart dite le mespellier tendant vers Nil Piereux amont au grand chemin de Namur descosse aux terres de Florival » [*AGR*, *GSN*, nº 381, acte nº 4, *D Martin*] ; 1742, « la campagne du mespelier sous Neusart » [*AGR*, *GSN*, nº 384, acte nº 45, *D Martin*] ; 1762, « la campagne du mespelier sous Neusart à Corroy » [*AGR*, *GSN*, nº 386[2], acte nº 11, *D Martin*].

1795, « le champ du Mespelier sous Corroy » [*AGR*, *GSN*, nº 381, acte nº 38, *D Martin*].

Autres formes :

Divers toponymes de Wallonie font partie de cette famille : « Mespelleroux » à Nethen ; 1462, « mespelroul » à Thorembais-les-Béguines ; en 1627, « au mespelroux » à Tourinnes-Saint-Lambert et en 1713, « mespelroux » à Hamme (voir *BTD*, XIII, p. 121) et A. Carnoy signale aussi « Mespilarios » (899) dans l'arrondissement de Termonde [*ONCB*, p. 460].

I. LEJEUNE

MÉS

MÉS (FOND DES) F11

☛ MAIS

MÉTIERS TRADITIONNELS DE WALLONIE (THÈME DES)

Faisant partie du quartier du Biéreau, mais ayant gardé le nom de l'ancien hameau qui s'y trouvait, le « quartier » de la Baraque possède, regroupées autour de la ferme de la Baraque devenue un

centre artisanal, diverses rues portant des noms évoquant les métiers exercés à la ferme ou rappelant d'autres métiers traditionnels. À côté de ces toponymes descriptifs rassemblés autour de la ferme de la Baraque, d'autres toponymes évoquent, dans les différents quartiers, des activités traditionnelles de Wallonie en rapport avec les thèmes propres à ces quartiers.

☛ ACROBATES ; ARTISANS ; COULONNEUX ; COUREUR DE FOND ; DINANDIERS ; DISCOBOLE ; FACTEUR ; GRAVEURS ; JARDINIER ; MÉNAGÈRES ; MÉTIERS ; POTIER ; POTSTAINIERS ; PUDDLEUR ; TISSERANDS.

MÉTIERS

MÉTIERS (BOUCLE DES) C8-D7-D8

Conseil communal du 16 décembre 1980.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des métiers traditionnels de Wallonie.

MEUNIER

MEUNIER (RUE CONSTANTIN) F5-F6

Conseil communal du 9 novembre 1976.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.
☛ Thème du patrimoine wallon.

« Rue Constantin Meunier » (1831-1905) célèbre ce paysagiste, peintre et sculpteur bruxellois, inspiré par la vie des travailleurs et spécialement par celle des mineurs.

🕮 Constantin Meunier, sculpteur et peintre des réalités ouvrières, né à Etterbeek le 12 avril 1831, mort à Ixelles le 4 avril 1905.

Enfant cadet d'une famille de six enfants, il perdit son père au cours de sa petite enfance et vécut dès lors dans la gêne. Sensible, souvent mélancolique et de santé fragile, Constantin s'éveilla à l'art durant l'adolescence, notamment grâce à son frère aîné, le graveur Jean-Baptiste Meunier. Son premier contact avec la sculpture fut plutôt décevant, car dans l'atelier de Fraikin où il fut engagé jeune, il fut affecté surtout à des besognes peu créatives. Il se tourna alors vers la peinture à l'âge de vingt-deux ans et travailla dans l'atelier de Navez. Sa rencontre avec le peintre réaliste Charles De Groux (1825-1870) orienta son talent. Il fut d'abord peintre et centra sa création sur les réalités quotidiennes et laborieuses des humbles. Les peintures d'inspiration religieuse des années 1860 constituent comme une parenthèse dans son œuvre (*Enterrement d'un trappiste*, 1860 ; *Saint Étienne*, 1867). Une autre parenthèse dans sa production comprend les œuvres inspirées de l'Espagne ; en effet, en 1882-1883 il entreprend un voyage en Espagne qui inspirera son tableau *Manufacture de tabac à Séville* (1889). Une plongée dans la Wallonie industrielle, en compagnie notamment du littérateur Camille Lemonnier, lui révèle la réalité sociale du monde ouvrier. Il visite, entre autres, les mines du Borinage, les établissements industriels du Hainaut, les ateliers du Val-Saint-Lambert à Seraing, les usines Cockerill et se rend compte des conditions de travail. Ce sont ces visions qu'il rendra avec force dans ses œuvres picturales d'abord (*Hauts fourneaux*, *Charbonnages sous la neige*, *Au Pays noir*), sculpturales ensuite.

C'est que, vers 1885, Meunier s'est orienté vers la sculpture sans abandonner les pinceaux. Pendant dix ans, à partir de 1886, il va enseigner la peinture à l'Académie des Beaux-Arts de Louvain tout en travaillant par pièces à son rêve sculptural qu'il concevait comme un vaste monument : *Glorification du travail*. Quittant l'agglomération bruxelloise (Saint-Josse, puis Schaerbeek), il vient habiter la petite ville universitaire pendant huit ans. C'est à cette époque qu'il est profondément marqué par la mort de ses deux fils survenue la même année 1894 : Karl, le jeune graveur, et Georges, le marin (Constantin avait épousé en 1862 Léocadie Gorneaux, originaire de Perpignan). Pour tenter d'échapper à sa souffrance, il quitte Louvain et revient s'installer à Bruxelles en 1894. Ayant cessé de peindre vers 1895, il est alors totalement orienté vers la sculpture. C'est à cette époque qu'il produit une série impressionnante de grandes œuvres en bronze (*Le puddleur*, 1886 ; *Le grisou*, groupe, 1888-1889) ou de taille plus réduite (*Le marteleur*, 1890 ; *Le vieux cheval de mine*, 1890 ; *Le tailleur de pierres*, 1898, *Le haleur*, statuette équestre, 1901).

Incontestablement Meunier est plus célèbre comme sculpteur que comme peintre. Sans doute est-il l'un et l'autre avec brio, mais on a pu dire que le tempérament de sculpteur l'emporte, même lorsqu'il manie le pinceau. Pourtant, c'est le même art accompli, la même perfection du geste, la même expression de l'humanité travailleuse et souffrante. Artiste réaliste, Meunier évite de tomber dans l'anecdote, il élimine les détails superflus, épure les formes et les expressions pour en arriver au type universel. Il dépasse ainsi le réalisme et se hisse à une sorte de classicisme universel. Toutefois, alors que sa peinture ne s'inscrivait pas dans les courants novateurs

« Rue Constantin Meunier ». *Une plongée dans la Wallonie industrielle, en compagnie notamment du littérateur Camille Lemonnier, révèlera à Constantin Meunier la réalité sociale du monde ouvrier. Il visite, entre autres, les mines du Borinage, les établissements industriels du Hainaut, les ateliers du Val-Saint-Lambert à Seraing, les usines Cockerill et se rend compte des conditions de travail. Ce sont ces visions qu'il rendra avec force dans ses œuvres picturales d'abord (*Hauts fourneaux, Charbonnages sous la neige, Au Pays noir*), sculpturales ensuite. Photo Serge Haulotte.*

de son temps, il a bien davantage marqué et rénové la sculpture. Meunier est un tout grand nom de cet art et, d'ailleurs, Rodin lui a rendu hommage.

Bibliographie : A. BEHETS, *Constantin Meunier. L'homme, l'artiste et l'œuvre*, Bruxelles, 1942 ; J. DESTRÉE, *Le monument du travail de Constantin Meunier*, dans *Wallonia*, 1912, juillet-août, p. 379-406 ; *DSLA*, p. 744 ; L. PIÉRARD, *Constantin Meunier*, Bruxelles, 1937 ; A. THIERY et E. VAN DIEVOET, *Catalogue complet des œuvres dessinées, peintes et sculptées de Constantin Meunier*, Louvain, 1909.

J. PIROTTE

☛ PUDDLEUR

MICHAUX

MICHAUX (RUE HENRI) G5

Conseil communal du (?)
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature française de Belgique.

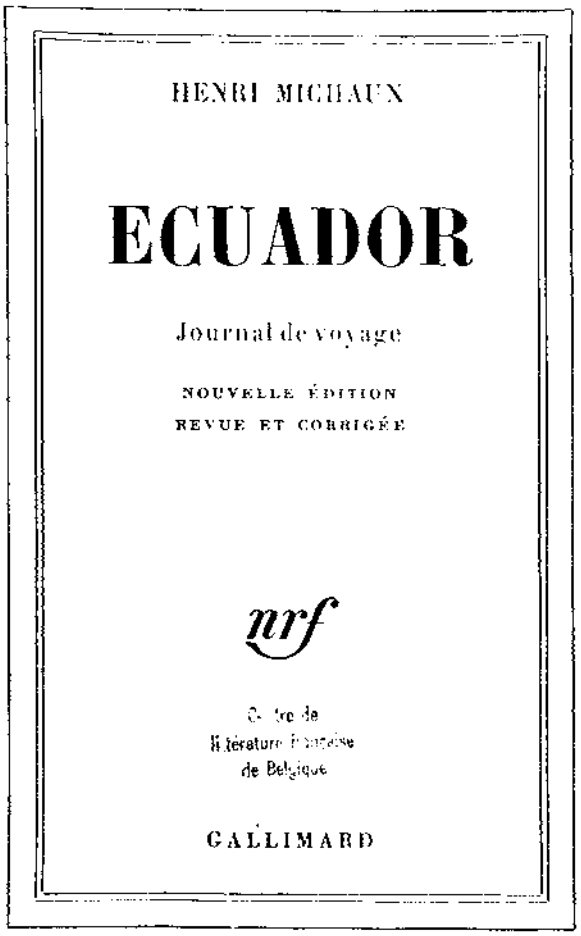

Henry Michaux, un de ses premiers livres : Ecuador (1928). *Une écriture nouvelle : voilà ce que Michaux (1899-1984) tenta de susciter, par les mots autant que par la peinture et le dessin, l'encre et l'aquarelle qui permettent à l'auteur de donner forme à ses hantises, à ce qu'il a appelé « l'infini turbulent ». Photo Jozeph Goossens.*

📖 Peu de créateurs sont aussi *insituables* que Henri Michaux (1899-1984). Il naquit à Namur, qu'il quitta à un an, pour vivre une enfance recluse en Campine et une adolescence rétive et rêveuse à Bruxelles. La lecture précoce des grands textes mystiques, quelques voyages au long cours, quelques emplois médiocres ici et là précédèrent le départ à Paris. Dès 1924, sa vie commença à se confondre avec son œuvre : son voyage en Amérique latine devint *Ecuador* (1929), sa découverte de l'Asie donna *Un Barbare en Asie* (1932) et ses pérégrinations firent naître *Plume* (1937).

De tels déplacements sont autant de voyages vers soi, d'explorations de ses « ailleurs », comme dans *Voyage en Grande Garabagne* (1936) et *Au Pays de la magie* (1942) qui, dans une sorte de rêverie ethnographique, font apparaître des pays, des peuplades et des gestes.

C'est l'expérience de l'étrangeté qui se donne à lire dans ces textes, grâce notamment à une invention verbale qui permet à l'auteur de créer des mondes à force de mots : il les suscite, les distend, les martèle jusqu'à ce que surgisse ce qu'il y a de primitif en eux.

Une écriture nouvelle : voilà ce que Michaux tenta de susciter, par les mots autant que par la peinture et le dessin, l'encre et l'aquarelle qui permettent à l'auteur de donner forme à ses hantises, à ce qu'il a appelé « l'infini turbulent ». Celui-ci, parcouru et exploré à l'aide de différentes drogues, fit découvrir à l'auteur (*Misérable miracle*, 1956) de nouveaux fourmillements de signes, d'autres perceptions de l'espace et du temps, des chemins jamais empruntés vers l'inconnu. Au point qu'il put, à la fin de sa vie, évoquer ce que la littérature ne permet pas de mettre en mots : sa propre mort (*Moriturus*, 1974).

Bibliographie : R. BELLOUR, *Henri Michaux*, Paris, 1986 ; H. MICHAUX, *Œuvres complètes* (Bibliothèque de la Pléiade), Paris, Gallimard, 1998 ; J. CELS, *Henri Michaux* (Un livre, une œuvre, nº 20), Bruxelles, Labor ; J.-P. MARTIN, *Henri Michaux. Écritures de soi. Expatriations*, Paris, 1994.

J. CARION

MINCKELEERS

MINCKELEERS (VOIE) D8-E8

Conseil communal du 17 mai 1977.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.
☛ Thème du patrimoine européen et universel.
☛ Thème du passé universitaire.
☛ Thème des sciences exactes.

« Voie Minckeleers » (sic) célèbre en fait Jean-Pierre Minckelers, professeur de chimie à l'Université de Louvain.

📖 Jan Peter Minckelers naît à Maastricht en 1748. Son père et son grand-père tenaient une officine dans cette ville. Après des humanités au collège jésuite de sa ville natale, puis un cours de dialectique à Geel, il s'inscrit en 1764 à la Faculté des arts de l'Université de Louvain. Il sort second de sa promotion, ce qui constitue une preuve de ses aptitudes. Il étudie ensuite la théologie

avec l'ambition de se diriger vers une carrière ecclésiastique. Il reçoit les ordres mineurs puis le diaconat mais, en 1771, il oriente définitivement sa vie vers les sciences en choisissant de devenir professeur secondaire à la pédagogie du Faucon, où il avait lui-même été étudiant.

Ce revirement s'explique sans doute par une réforme du programme d'enseignement à la Faculté des arts qui débuta en 1764, pour s'achever en 1766. Le *curriculum* fut entièrement repensé et, du point de vue des sciences, sanctionna une évolution, déjà sensible depuis 1736, en faveur d'un approfondissement des matières scientifiques. Parallèlement à cette réforme, une « Ecole de physique expérimentale » avait été financée par le gouvernement en 1754 et, bien qu'elle fût gérée conjointement par les professeurs primaires des quatre pédagogies, un gestionnaire s'était affirmé par sa compétence scientifique et ses talents d'organisateur. En 1771, Jan Frans Thijsbaert (1736-1825), professeur primaire à la pédagogie du Château, est reconnu pour son action et nommé directeur du cabinet de physique rassemblé au *Vicus Artium* récemment rénové par l'architecte Laurent-Benoît Dewez. Depuis quelques années déjà, Minckelers était devenu le collaborateur attitré de Thijsbaert. Son abandon des études théologiques n'est certainement pas étranger à cette nouvelle nomination de Thijsbaert, signalant clairement la ferme intention des autorités civiles du pays d'encourager l'enseignement et, dans une certaine mesure, la recherche scientifique. Quant à ce dernier volet de l'activité menée à l'« Ecole de physique expérimentale », le résultat le plus remarquable est la découverte en 1783 du gaz de houille, et d'un procédé simple et économique pour le produire. L'intervention directe du duc d'Arenberg fut cruciale et catalysa les recherches de Minckelers et de ses collègues, comme le soulignera la suite de la notice.

Au *Vicus*, Minckelers démontra la physique expérimentale pour tous les étudiants de la Faculté des arts. Il rassembla aussi une importante collection d'histoire naturelle, dont le mosasaure, « squelette de baleine » trouvé dans la montagne Saint-Pierre, près de Maastricht. Sa description, précise et objective, servira aux travaux de G. Cuvier (1769-1832) dans ses recherches sur les ossements fossiles. En chimie, il suit de loin l'évolution des travaux de Priestley (1733-1804) et des autres chimistes sur les gaz, et l'émergence de la nouvelle chimie. S'il ne prend pas position, il mentionne dans ses cours les théories en présence. Il fait de même dans le domaine de l'électricité. En 1788, il accepte une nomination de professeur dans l'Université transférée à Bruxelles sur ordre de Joseph II. Les gages et les moyens financiers devaient permettre de développer l'enseignement et les recherches de façon inégalée jusqu'alors. Mais la Révolution brabançonne l'oblige à fuir et, lorsqu'en 1790 l'Université est réinstallée à Louvain dans tous ses droits et privilèges, il en est exclu au même titre que tous ceux qui avaient accepté une nomination à Bruxelles.

De retour à Maastricht, il reprend la direction de l'officine paternelle. Lorsqu'en 1798, le régime français établit une Ecole centrale de la Meuse inférieure dans cette ville, il y est nommé professeur de chimie et de physique. En 1804, il passe l'examen de pharmacien instauré par le régime républicain. Après la courte

Cours professé par Minckelers à la pédagogie du Faucon à Louvain en 1783 (notes de Jean-Joseph Marcelle) : tableau 2 du traité* De aere *(Archives de l'Université catholique de Louvain, nº C 163). *C'est à l'« Ecole de physique expérimentale » de la Faculté des arts de l'Université de Louvain, que Minckelers fit la découverte, en 1783, du gaz de houille, et mit au point un procédé simple et économique pour le produire. Photo Jozeph Goossens.*

aventure intellectuelle des Écoles centrales qui sont fermées en 1802, Minckelers continue à enseigner à l'Ecole secondaire, plus tard appelée Collège de Maastricht. Il y enseigne entre autres à J. G. Crahay (1789-1855) et Martin Maertens (1797-1863), qui seront appelés aux chaires de physique et de chimie lors de la fondation d'une université catholique à Malines en 1834. Il joue par ailleurs un rôle d'expert dans des commissions publiques, en tant que membre du jury médical du département ou de la commission pour l'introduction des poids et mesures. Il poursuit dans le même temps ses activités en histoire naturelle. Ainsi, il mène entre 1812 et 1818 une série d'observations météorologiques très précises, ainsi que des recherches sur les gisements fossiles de sa région.

En 1816, une congestion cérébrale réduit considérablement ses capacités intellectuelles. C'est aussi l'année où il est désigné comme membre de l'Académie royale des sciences que Guillaume des Pays-Bas décide de restaurer. Son état de santé l'empêcha de participer jamais aux travaux de la compagnie et il mourut à Maastricht en 1824.

La découverte du gaz de houille n'eut que peu de retentissement. Minckelers s'en servit pour éclairer la salle où il donnait ses cours.

Une controverse de nature nationaliste a éclaté quant à l'invention du gaz d'éclairage. Un Français, Philippe Lebon, aurait eu l'idée en 1785 d'éclairer au moyen du gaz provenant de la distillation du bois (et non du gaz de houille). Il prend même un brevet en 1799. Il n'est pas exclu que la rumeur du succès obtenu par Minckelers ait circulé : le commanditaire lui-même, Louis Englebert d'Arenberg, a communiqué à Faujas de Saint Fond les résultats des expériences de Minckelers. En 1798, un commerçant anglais en fit usage pour éclairer quelques établissements privés. Là aussi, la diffusion des idées de Minckelers n'est pas exclue. Cette controverse mobilisa quelques savants belges, entre 1839 et 1870, à un moment crucial de la formation de la communauté scientifique nationale. Les études consacrées à la vie et aux travaux de Minckelers servirent tout autant la mémoire de l'homme que les desseins d'une communauté émergente, en quête de mythes nationaux.

Le *Mémoire sur l'Air Inflammable* de J. P. Minckelers est une œuvre de commande. Le duc d'Arenberg, ayant assisté le 27 août 1783 au lâcher, par le physicien Charles, d'un ballon à hydrogène, se passionna pour ces machines aérostatiques. Les vols, habités ou non, se multiplièrent, utilisant comme gaz porteur l'air chaud ou l'hydrogène. Dans le premier cas, l'air chaud est obtenu par la combustion de paille et de laine dans un fourneau, ce qui suppose un chargement de combustible suffisant pour effectuer le vol. Les vols à longue distance sont dès lors difficiles à envisager. L'autre solution consiste à utiliser un gaz plus léger que l'air, soit la solution que le physicien Charles avait expérimentée en août 1783. L'utilisation de l'hydrogène n'était pas sans danger, ainsi que le démontra l'essai du 15 juin 1784 dans lequel Pilâtre de Rozier perdit la vie. Il suffit de songer au drame des zeppelins transformés en torches.

Ayant compris combien l'air inflammable devait être manié avec précaution, c'est-à-dire loin de toute flamme, restait un autre problème à résoudre, celui de la fabrication rapide et économique d'air inflammable. La méthode habituelle par dissolution du fer dans l'acide vitriolique (acide sulfurique) est trop violente et occasionne trop de pertes étant donné la légèreté du gaz qu'il est difficile de contenir dans le ballon. Les expériences de composition et de décomposition de l'eau réalisées en grande pompe en juin 1783 donnèrent à Lavoisier et à son collaborateur Meusnier l'idée de produire l'air inflammable ou hydrogène par décomposition de l'eau. Ce n'est pas la piste suivie par les savants rassemblés par Louis-Englebert autour de ce problème. Les expériences de composition et décomposition de l'eau n'étaient pas publiées — elles ne le seront d'ailleurs jamais — et, par ailleurs, le dispositif expérimental extrêmement coûteux ne répondait pas au deuxième critère, celui de la rentabilité.

Le duc d'Arenberg pointa lui-même du doigt le combustible à envisager : la houille, si facile à trouver en abondance dans le pays de Charleroi. Après avoir essayé d'autres substances possibles, Minckelers arriva lui aussi à la conclusion que les matériaux du règne minéral étaient susceptibles de dégager du gaz plus léger que l'air, au contraire des gaz obtenus à partir de matières végétales ou animales. Plusieurs tentatives de lâcher de ballon sont organisées entre novembre 1783 et mars 1784, certaines moins réussies que d'autres. C'est dans un deuxième temps seulement que Minckelers rédige son mémoire et effectue une investigation systématique, entre le 2 janvier et le 6 juillet, si l'on en croit ses notes. À chaque essai, les gaz sont recueillis dans des récipients fermés et c'est à Thijsbaert d'estimer la masse spécifique des différents gaz extraits. Le *Mémoire sur l'air inflammable* n'est donc pas un rapport de travail : le duc l'a commandé à Minckelers — quitte à en peaufiner le style — lorsqu'il se fut persuadé qu'on avait trouvé là, et grâce à lui, une solution à laquelle on n'avait jamais songé auparavant ni à Paris ni ailleurs.

Bibliographie : P.A. JASPERS, *J.P. Minckelers, 1748-1824*, Maastricht, 1983 ; P.A.Th.M. JASPERS et J. ROEGIERS, *Le Mémoire sur l'air inflammable de J.P. Minckelers (1748-1824)*, dans *Lias*, t. X, 1983, p. 218-252.

B. VAN TIGGELEN

MOCKEL

Mockel (rue Albert) [en projet, G4-G5]

Conseil communal du (?).
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature française de Belgique.

📖 Né à Ougrée en 1866, Albert Mockel († 1945) fit des études de droit et fonda, lorsqu'il avait vingt ans, une revue littéraire, *La Wallonie.* Il s'y montrait en opposition avec la *Jeune Belgique* qu'il estimait trop parnassienne, trop « bruxelloise » et trop « flamande » ; à la notion unitariste et chimérique d'« âme

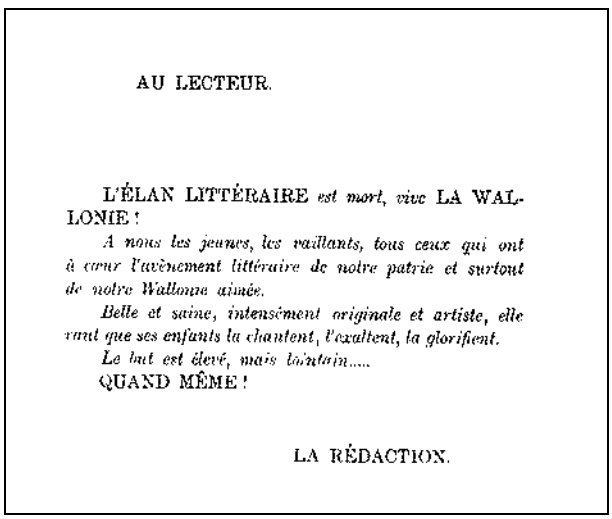

AU LECTEUR.

L'ÉLAN LITTÉRAIRE *est mort, vive* LA WALLONIE !

A nous les jeunes, les vaillants, tous ceux qui ont à cœur l'avènement littéraire de notre patrie et surtout de notre Wallonie aimée.

Belle et saine, intensément originale et artiste, elle veut que ses enfants la chantent, l'exaltent, la glorifient.

Le but est élevé, mais lointain.....

QUAND MÊME !

LA RÉDACTION.

Albert Mockel : premier numéro de la revue symboliste* La Wallonie *(1896). *Albert Mockel (1866-1945) fonda, lorsqu'il avait vingt ans, une revue littéraire,* La Wallonie. *Il s'y montrait en opposition avec la* Jeune Belgique *qu'il estimait trop parnassienne, trop « bruxelloise » et trop « flamande » ; à la notion unitariste et chimérique d'« âme belge » il substitua le dualisme culturel et se donna comme objectif de mettre en lumière les caractères particuliers de l'âme wallonne. Mais dans cette revue et dans ses différents essais, Albert Mockel élabora petit à petit une esthétique poétique qui croise les théories musicales, la conception mallarméenne du langage et les grands thèmes du romantisme allemand.*

belge » il substitua le dualisme culturel et se donna comme objectif de mettre en lumière les caractères particuliers de l'âme wallonne : « la faire mieux comprendre et mieux aimer, tel était notre premier programme ». Mais dans cette revue et dans ses différents essais, Albert Mockel élabora petit à petit une esthétique poétique qui croise les théories musicales, la conception mallarméenne du langage et les grands thèmes du romantisme allemand.

Installé à Paris, il publia plusieurs ouvrages, dont ces *Propos de littérature* (1894) dans lesquels il développa une conception du symbole et de la pluralité des interprétations qui annonce les théories modernes de l'œuvre « ouverte » ; il collabora à de nombreuses revues ; il consacra une part importante de son temps à faire reconnaître en France la littérature belge — et notamment les œuvres de Charles Van Lerberghe, d'Émile Verhaeren et de Max Elskamp — et à animer, lui qui écrivit le *Chant de la Wallonie,* la section parisienne des Amis de l'art wallon.

Revenu en Belgique à la fin de sa vie, il devint conservateur du musée Wiertz puis mourut en 1945 en laissant dans l'histoire de la littérature le souvenir marquant de son rôle d'animateur, de critique et de théoricien.

Bibliographie : M. Otten, *Albert Mockel. Esthétique du symbolisme,* Bruxelles, 1962.

J. Carion

Molons

Molons (clos des) C4

Molons (rue des) C4

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

Une autre facette du folklore namurois est évoquée à travers « clos des Molons » et « rue des Molons ».

📖 Le Molon est un des quarante membres (comme dans une Académie) de la Société royale de Moncrabeau. Cette société traditionnelle namuroise, dont le nom vient de celui d'un village du Lot-et-Garonne où l'on pratique des concours de mensonges, des galéjades, naît en 1843 au Café Ramlot, rue Saint-Loup, succédant par sécession au Cabinet des Mintes qui se réunissait à La Plante. Le nom de ses membres, les Molons, signifie d'abord en wallon « larve du hanneton » et au figuré, il a pris le sens de « être un peu fou », mais dans le bon sens du terme, c'est-à-dire quelqu'un qui sort de l'ordinaire. Les Molons, vêtus d'un costume très fantaisiste, se déplacent sur un char trapézoïdal et jouent d'instruments les plus bizarres, fantaisistes (le violoncelle à vessie de porc) ou d'instruments anciens (la lyre ou la vielle à roue). Chaque 15 août, ils organisent un concours international de menteurs. Cette société ou Académie, grâce à des hommes dynamiques comme Charles Wérotte, a joué un rôle important dans la vie culturelle namuroise, y compris dans celui de la charité, et eut une influence bénéfique en ce qui concerne le développement de la littérature dialectale à Namur.

Bibliographie : *APW*, p. 411 ; *CW*, 1964, p. 83-116 ; *FBe*, t. I, p. 111 ; *Molons èt Rèlîs Namurwès. La littérature dialectale à Namur de Charles Wérotte à Joseph Calozet*, 1968, p. 12-13 ; *NF*, p. 57.

J. Germain et I. Lejeune

Monnet

Monnet (avenue Jean) A8-A9

Monnet (parc scientifique Jean)

Conseil communal du 1er mars 1988.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

Parmi les anthroponymes retenus, une personnalité évoque l'ouverture de l'Université et de la ville vers l'Europe et le monde : « Avenue Jean Monnet » (1888-1979) rappelle cette personnalité française inclassable comptant parmi les initiateurs de la Communauté européenne. Cette avenue a donné son nom à cette partie de la zone industrielle : « parc scientifique Jean Monnet ».

📖 Jean Monnet est né à Cognac le 8 novembre 1888. Contrairement à ce qu'écrivent les encyclopédies, il n'était pas économiste. Fils du propriétaire d'une petite firme de cognac, Monnet a reçu une formation sur le tas. Ayant les études en horreur, il quitte le collège avant le baccalauréat et entre au service de l'entreprise familiale. Il a seize ans. Il rêve de ces villes lointaines avec lesquelles son père est en relations d'affaires. Bientôt le rêve se réalise. Son père l'envoie passer deux ans chez un négociant londonien. Il y apprend l'anglais et, aussi, la City, cœur de l'Empire britannique.

Après Londres, Monnet se rend au Canada (1906). De là, il passe aux États-Unis. C'est une révélation. Tout y semble possible. En un mot, le pragmatisme y est une valeur.

Après l'Angleterre et l'Amérique du Nord, Monnet découvre la Scandinavie, la Russie, l'Égypte. Véritable nomade, il sait ce que négocier veut dire. Et son réseau de relations de par le vaste monde est déjà impressionnant.

Août 1914. Monnet, réformé pour raison médicale, ne connaîtra pas les tranchées. En revanche, il se forge rapidement une conviction. La France et la Grande-Bretagne sont engagées dans le conflit en ordre dispersé au plan économique, financier et logistique. À cet égard, la France dépend beaucoup trop de l'étranger en matière de transports maritimes. Par l'intermédiaire d'une relation d'affaires, Monnet obtient de pouvoir exposer ses vues au président du Conseil René Viviani. Il est écouté. L'idée est simple, voire simpliste : les flottes de commerce française et anglaise devraient fonctionner en partenariat, c'est-à-dire constituer un « pool ». Il faudra toutefois attendre 1917 pour que l'idée se réalise. En attendant, Monnet, installé à Londres, travaille, en tant que représentant personnel du ministre du Commerce de la République, au développement d'une économie de guerre impli-

quant notamment la prévision (« planning ») des besoins et de la production. Développant encore le réseau de ses relations avec les Anglais et les Américains, il donne sa pleine mesure en tant que cheville ouvrière du Comité interallié des transports maritimes (mars 1918).

La guerre a été pour Monnet l'occasion de concevoir que rien ne serait plus ni ne pourrait être comme avant. Le facteur économique est devenu déterminant. L'interdépendance est une réalité. Mais les gouvernements, les armes s'étant tues, sauront-ils prendre la mesure de ce changement et agir ? Monnet, à l'instar de Keynes, en doute malgré la création de la Société des Nations dont il devient un des quatre sous-secrétaires généraux en 1919. À Genève, ses fonctions le conduisent à exercer une grande influence morale. Mais il ne détient aucun pouvoir réel. Le poids des intérêts nationaux est trop important. Au scepticisme succède la désillusion. Monnet ne croit pas en l'avenir de la S.D.N., qu'il quitte en décembre 1923.

Revenu à Cognac, Jean Monnet redresse la situation de la société familiale. Puis, par un canal inconnu, il est mis en relation avec Blair and Co, importante firme d'investissements américaine. L'activité de ce genre de banque se situe à l'échelle des États puisqu'elle consiste à placer des emprunts nationaux dans le public.

En plus du fait que Monnet ajoute à son expérience antérieure la connaissance des rouages de la finance internationale, il noue aux États-Unis des amitiés qui se révéleront déterminantes par la suite : Foster Dulles, futur secrétaire d'État, McCloy, futur haut commissaire en Allemagne après 1945, le journaliste Walter Lippman. Enfin, il fait entrer dans son équipe un jeune Français qui sera, plus tard, un de ses relais essentiels dans les rouages de la Quatrième République : René Pleven.

Jusqu'au début des années 1930, Monnet joue, dans la coulisse, les premiers rôles. Il est mêlé de près aux stabilisations de plusieurs monnaies, non sans s'occuper de la mise en place de la Banque des Règlements internationaux. Il est devenu une sorte de citoyen atlantique, expliquant l'Europe aux Américains ; exposant et défendant le point de vue de ceux-ci aux Européens.

La grande dépression, une opération financière téméraire, des facteurs d'ordre privé enfin, le contraignent, en 1933, à accepter de se joindre à une mission de la S.D.N. à Shanghaï afin de mettre en œuvre un plan de reconstruction pour la Chine capable d'attirer des capitaux internationaux sans heurter de front les susceptibilités japonaises mais aussi celles de plusieurs grandes puissances.

L'expérience chinoise, qui constitua un échec, renforça néanmoins Monnet dans sa culture de l'action. Revenu aux États-Unis au début de 1936, il s'ennuie. En revanche, la montée des périls en Europe mobilise celui que des acteurs de l'époque appellent « le banquier américain » ! En 1938, il trouve à s'employer au service de son pays qui éprouve un besoin urgent de matériel aéronautique. Pratiquement, les États-Unis sont en mesure de le fournir. Politiquement, les obstacles sont énormes. Monnet contribue à les contourner. Puis, la guerre devenant une réalité en septembre 1939, il renoue avec l'expérience du conflit précédent. Il préside en effet le « comité de coordination franco-britannique » qui coiffe cinq « comités exécutifs permanents » chargés de l'approvisionnement de la France et de la Grande-Bretagne dans cinq secteurs stratégiques.

Dans la pratique, les choses sont plus complexes. Paris et Londres se sont entendues dans cinq secteurs. Pour le reste, des missions d'achat agissent en ordre dispersé. Les États-Unis n'apprécient guère cette attitude. Monnet le sait. De là l'idée, qui était dans l'air du temps, de créer une union étroite entre la France et la Grande-Bretagne. Le 11 juin 1940, il lance le projet d'une fusion totale entre les deux pays. Le 16, le principe est adopté au plus haut niveau. Mais le même jour, à Bordeaux, Philippe Pétain devient président du Conseil. Le projet a fait long feu. Il n'en constitue pas moins un précédent qui nourrira les projets pour l'Europe d'après-guerre.

Après l'armistice de juin 1940, Monnet n'entend servir ni Vichy ni de Gaulle avec qui le courant ne passe pas. Il servira donc l'Angleterre dans le cadre de la mission d'achat de celle-ci aux États-Unis. À Washington, la toile de relations qu'il avait tissée à New York, grandit encore. Dans la foulée, son influence sur les Américains est évidente. Au point qu'en février 1943 il est l'envoyé du président Roosevelt à Alger dans le prolongement du débarquement allié en Afrique du Nord. La situation a quelque chose d'extraordinaire. Monnet, citoyen français qui est toujours haut fonctionnaire britannique, est investi d'une mission d'origine américaine... Sa nature est officiellement économique. Dans les faits, elle est éminemment politique attendu qu'Alger est le lieu de toutes les tensions entre l'ordre de Vichy et celui de la France libre. Monnet cherche à faire progresser un rapprochement. Il y parviendra, mais l'antagonisme est grand entre le général de Gaulle et celui que ce dernier appellera l'« inspirateur ».

L'inspirateur. Ce qualificatif, péjoratif dans l'esprit du Général, revêt une coloration de plus en plus positive au fil du temps. Ayant contribué au rapprochement entre Français en 1943, membre du Comité français de libération nationale, Monnet se consacre au futur, c'est-à-dire, dans son esprit, à l'organisation de l'Europe. Il rencontre ou retrouve de jeunes Français qui se révéleront bientôt des collaborateurs de premier plan (Hirsch, Marjolin, Mayer, Alphand). La réflexion progresse rapidement. Des notes successives en fixent les contours. La philosophie générale de ce que sera, en 1950, le Plan Schuman, s'y trouve.

Mais entre l'été de 1943 et la déclaration du 9 mai 1950, beaucoup d'eau coula sous les ponts. Trait d'union entre les États-Unis et l'Europe, Monnet conçoit que son pays doit d'abord reconstruire et moderniser. Commissaire général au Plan en janvier 1946, il s'entoure, comme à son habitude, de collaborateurs qui forment une véritable équipe dont l'esprit survit à l'épreuve du temps. De Sauvy à Rabier en passant par François Fontaine et Clappier, ce groupe, complétant celui d'Alger, jouera un rôle déterminant dans la conception et les avancées de la construction européenne. Monnet en est à la fois l'inspirateur et l'interprète. Les problèmes sont discutés, les solutions et les stratégies échafaudées. Puis Monnet agit. C'est concret, réaliste et discret.

La déclaration Schuman relève de cette logique marquée au sceau de la simplicité et de l'action directe. Depuis 1946, la guerre froide a gagné en intensité. La menace soviétique exige que les Européens fassent front. Mais cette nécessité se heurte à beaucoup d'obstacles parmi lesquels la difficulté de trouver un angle d'attaque pratique. Ni le Plan Marshall (1947) ni le Conseil de l'Europe (1949) ne

débouchent sur la réalisation d'une Europe politique. Or celle-ci est plus que jamais à l'ordre du jour en 1950. En effet, le rôle et la place de l'Allemagne dans le dispositif occidental sont essentiels. Mais pour l'intégrer dans le cercle européen, il faut l'arrimer dans le cadre d'un partenariat destiné à apaiser les craintes à l'égard du vaincu de 1918 et de 1945.

Le trait de génie de 1950 est le projet, ouvert à d'autres pays, de mise en commun de la production du charbon et de l'acier de la France et de l'Allemagne sous l'autorité d'une instance supranationale. Conçue au sein du Commissariat au Plan, l'idée est relayée auprès de Robert Schuman par Monnet. En Allemagne, Adenauer, qui mesure bien tout l'intérêt de l'affaire, est disposé à aller de l'avant.

La proposition Schuman débouche sur le traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), signé à Paris le 18 avril 1951. Monnet en sera le premier président de la Haute Autorité (1952-1955).

La CECA est un levier. Sa création ne réglant pas la question de la défense de l'Europe, Monnet obtient, en octobre 1950, de René Pleven devenu président du Conseil, qu'il propose la création d'une Communauté européenne de défense (CED). Celle-ci fait l'objet du traité de Paris (27 mai 1952). Mais la défense est une chose trop sérieuse pour en laisser la conduite aux militaires a-t-on dit. D'où le projet de confier à une Communauté politique européenne (CPE) le soin de « contrôler » la CED tout en créant une Europe fédérale.

Monnet a joué un rôle important dans ce contexte. Si, comme Spaak, Adenauer, Bech et d'autres, il fut à la fois profondément déçu et fâché par le refus français de ratifier le traité instituant la CED le 30 août 1954, il n'en contribua pas moins à ce qui est connu sous le nom de « relance européenne ».

Abandonnant la Haute Autorité, il fonde, en 1955, le Comité d'action pour les États-Unis d'Europe (CAEUE) qui constitue un lobby impressionnant. Jouant de ses entrées dans les cercles de la décision à Washington, de ses relations avec un Paul-Henri Spaak qui en sera l'accoucheur, il fait passer, au printemps de 1955, l'idée d'une relance fondée sur le développement d'une nouvelle Communauté sectorielle — ce sera celle de l'énergie atomique (Euratom) — et d'un marché commun généralisé (CEE) que traduiront les traités de Rome du 25 mars 1957.

Plus convaincu que jamais que la construction européenne doit déboucher sur une Europe politique supranationale, Monnet se heurte rudement, dans les années 1960, au général de Gaulle. À l'instar de Spaak, souvent plus souple, Monnet entend faire aboutir le projet politique non sans veiller à développer un partenariat avec les États-Unis. Le CAEUE est mobilisé. De Gaulle reste inflexible. Seul son départ, en avril 1969, et l'élection de Pompidou modifient la donne. De nouvelles perspectives s'ouvrent. Le sommet de La Haye (décembre 1969) est l'occasion de faire passer de nouvelles inspirations, notamment dans le secteur monétaire et institutionnel.

L'inspirateur a plus de 80 ans. Il reste fort actif et ne cesse de poursuivre l'objectif de l'Europe politique. En août 1973, il lance l'idée, relayée par le CAEUE, d'un « gouvernement européen provisoire ». Si le projet échoue sous les coups de boutoir de la crise du Proche-Orient, il reste qu'à l'issue du sommet de Paris (août 1973) des chefs d'État et de gouvernement des Neuf, Giscard d'Estaing annonce la création du « Conseil européen » réunissant trois fois par an les chefs de gouvernement et leurs ministres des Affaires étrangères.

Sans doute la création du Conseil européen reste-t-elle fort en deçà des espoirs de Monnet. Mais dans le même temps, la décision traduit bien que l'Europe est introduite de manière de plus en plus constante dans les préoccupations des plus hauts responsables des États membres. Dans ce sens, il s'agit d'une réussite de Jean Monnet. Ce fut la dernière.

Surveillant de près la rédaction de ses mémoires qu'assume François Fontaine, veillant à préparer le dépôt de ses archives à Lausanne (Fondation Jean Monnet pour l'Europe), continuant de prodiguer des conseils et de donner des interviews, Monnet s'est toutefois éloigné du « cercle magique du pouvoir », pour reprendre une de ses expressions, le 9 mai 1975.

« Citoyen d'honneur de l'Europe » (1977), il meurt le 16 mars 1979 à Houjarray, commune de Bazoches-sur-Guyonne, en Ile-de-France.

Échappant aux classifications traditionnelles, Monnet, dont les cendres sont transférées au Panthéon le 9 novembre 1988, avait démontré que l'important était de « faire quelque chose » et avait su, pour atteindre cet objectif, « prendre le temps sans dévier du but, s'adapter à son partenaire tel qu'il est et coopérer pour réussir » (François Mitterrand).

Bibliographie : J. MONNET, *Mémoires*, Paris, 1979 ; P. FONTAINE, *Jean Monnet. L'Inspirateur*, Paris, 1988 ; *Monnet and the Americans. The Father of a United Europe and his U.S. Supporters,* sous la dir. de C.P. HACKETT, Washington D.C., 1955 ; É. ROUSSEL, *Jean Monnet (1888-1979)*, Paris, 1996.

M. DUMOULIN

MONTAUBAN

Montauban (chemin de) [en projet, H5]

Conseil communal du (?).
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature française de Belgique.

Le « chemin de Montauban » rappelle la légende des quatre fils Aymon et du cheval Bayard.

🕮 Renaud de Montauban était, selon une chanson de geste du XIIIe siècle, l'aîné des quatre fils Aymon qui, au cours d'une dispute, tua le neveu de Charlemagne. Chassés pendant des années, en Ardenne et ailleurs, les quatre frères réussirent à échapper aux poursuites de l'Empereur, grâce à leur bravoure, à leur ruse et à la rapidité du cheval Bayard. Le chevalier de Montauban mit fin à ces courses et à ces luttes incessantes en acceptant de partir pour la Terre Sainte.

Le roman, féodal et populaire à la fois, eut un succès considérable et connut un grand nombre de versions (en Hollande, en Allemagne, en Italie, en Espagne...) qui assurèrent sa vitalité, notamment à travers le théâtre européen.

De cette matière légendaire, le dramaturge belge Herman Closson (1901-1982) tira *Le Jeu des quatre fils Aymon*, qu'il écrivit pour les

Comédiens routiers et fit créer par eux en 1941, sous l'occupation allemande. Le public s'enchanta de cette évocation de héros libertaires et de la verve frondeuse que manifestait l'auteur, tout en retrouvant l'élan de la lutte de l'Ardenne contre l'Empire à travers le combat des quatre frères et de leurs compagnons.
Épopée, lumineuse et nette, de l'action, l'œuvre qui évoquait le terroir au moment où celui-ci était occupé, se mue, dans sa finale, en hymne à l'Ardenne et au pays wallon.
De ce même texte, prolongeant ainsi le rayonnement de ces figures légendaires, Maurice Béjart fit dans les années soixante une adaptation sous forme de ballet, présenté sur la Grand-Place de Bruxelles.

J. CARION

☛ BAYARD

MONT-CORNILLON

MONT-CORNILLON (ROUTE DU) C5

Conseil communal du (?).
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.
☛ Thème du patrimoine européen et universel.

La « route du Mont-Cornillon » prolonge la « route du Longchamp » du côté du quartier de Lauzelle.

🕮 Le Mont-Cornillon à Liège est surtout célèbre par la figure de sainte Julienne (1192/3-1258) qui a favorisé de toutes ses forces la création de la Fête-Dieu (*Corpus Christi*). Il ne faut cependant pas oublier que Cornillon a été occupé par deux institutions religieuses différentes, une abbaye de prémontrés sur le haut de la colline et, en bas, la léproserie où vécut Julienne. Venant à la suite d'une communauté augustinienne (1006), l'abbaye des Douze Apôtres, sur le haut, comportait en 1124 une communauté mixte, dont la partie féminine fut transférée la même année à l'hôpital de Reckheim. Trop exposée aux voleurs et aux brigands, l'abbaye norbertine se transporta en 1288 au couvent de Beaurepart (*Bellus reditus*), habité en dernier lieu par les chanoines réguliers de Saint-Victor. Ce couvent fut cédé aux prémontrés par l'évêque de Liège en échange de Cornillon qui devint une forteresse puis une chartreuse (1357), supprimée en 1796. Les Petites sœurs des pauvres occupent aujourd'hui cet emplacement consacré au home Saint-Joseph. Quant à l'abbaye de Beaurepart, légalement supprimée en 1796, elle fut cédée à l'évêché par Napoléon en 1809, l'ancien hôtel de l'abbé devenant la résidence de l'évêque et les autres bâtiments le séminaire diocésain.
Au XIIe siècle, la léproserie du Mont-Cornillon se composait d'une communauté religieuse masculine sous la conduite d'un prieur et d'une communauté féminine régie par une prieure. À l'âge de cinq ans, Julienne orpheline fut confiée avec sa sœur Agnès aux sœurs de Cornillon. Julienne apprit à lire la Bible et les psaumes ; elle manifesta un goût particulier pour la liturgie et l'eucharistie. Sa charité et sa clairvoyance favorisèrent sa réputation de sainteté. Vers 1210, elle eut des visions dont elle garda le secret pendant une vingtaine d'années ; elle voyait le disque de la lune avec une fraction manquante. Après bien des efforts, elle comprit la portée de ce signe : il s'agissait de l'Église à qui il manquait une fête en l'honneur du sacrement du corps et du sang du Christ. Elle s'en ouvrit à son amie Ève, recluse auprès de la collégiale Saint-Martin, et par elle, au chanoine Jean de Lausanne qui interrogea à son tour plusieurs dominicains, professeurs de théologie à Liège, et Hugues de Saint-Cher, provincial des dominicains, mais aussi Guyard, évêque de Cambrai, et Jacques Pantaléon de Troyes, archidiacre de Campine (diocèse de Liège), futur Urbain IV, qui furent tous favorables. Mais d'autres ecclésiastiques s'opposèrent à ce projet, estimant qu'une nouvelle fête était superflue. Vers 1230, Julienne devint prieure au Mont-Cornillon et entreprit de renforcer la vie religieuse de la communauté, ce qui lui valut une franche opposition. La situation resta confuse de 1238 à 1240, après la mort de l'évêque Jean d'Eppes et avant la venue du nouvel évêque Robert de Thourotte. Un nouveau prieur fut nommé au Mont-Cornillon, très proche des bourgeois de Liège désirant garder leur influence à la léproserie, et opposé à Julienne. Après un coup de force des habitants de Liège, Julienne dut s'enfuir à Saint-Martin. Le nouvel évêque Robert de Thourotte rétablit Jean comme prieur, introduisit la règle de saint Augustin et s'opposa à la mainmise des laïques. Julienne put rentrer. L'évêque institua la fête du Saint-Sacrement pour le diocèse de Liège en 1246, puis mourut quelque temps après. La venue d'un nouvel évêque, Henri de Gueldre, et les changements d'alliance compromirent à nouveau la situation de Julienne qui s'exila d'abord à Namur, puis à Fosses où elle mourut. Finalement Jacques Pantaléon, devenu le pape Urbain IV, promulgua la fête à l'usage de l'Église universelle par la Bulle *Transiturus* de 1264. L'auteur de l'Office romain de la fête appelé *Sacerdos* n'est autre que le théologien saint Thomas d'Aquin. Quant à l'hospice de Cornillon, il fut supprimé en 1797. En 1860, l'évêque de Liège, Mgr de Montpellier, y installa une communauté de carmélites qui aujourd'hui encore y assurent le relais de la prière.

Bibliographie : J. COTTIAUX et J.-P. DELVILLE, *Ève, Julienne et la Fête-Dieu à Saint-Martin*, dans *Saint-Martin. Mémoire de Liège*, sous la dir. de M. LAFFINEUR-CREPIN, 1990, p. 31-46 ; J.-P. DELVILLE, *Vie de la vénérable Julienne de Cornillon. Édition critique et traduction française*, Louvain-la-Neuve, 1999 ; R. FORGEUR, *Les prémontrés à Liège : les abbayes de Cornillon et de Beaurepart*, dans *Le grand séminaire de Liège. 1592-1992*, sous la dir. de J.-P. DELVILLE, Liège, 1992, p. 235-245 ; *Fête-Dieu (1246-1996). Actes du colloque de Liège, 12-14 septembre 1996*, sous la dir. de A. HAQUIN, Louvain-la-Neuve, 1999 ; *MB*, t. II, p. 218-236 ; *MPr*, t. II, p. 357-360 ; *PMBW*, t. III, p. 296 ; *RTPA*, t. I, p. 1603 et t. II, p. 1892-1893.

A. HAQUIN

MONTESQUIEU

MONTESQUIEU (PLACE) E5
MONTESQUIEU (RUE) E5

Conseil communal du 28 octobre 1975.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

☛ Thème des sciences humaines.

« Place Montesquieu » et « rue Montesquieu » célèbrent Charles de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu, moraliste et philosophe français.

🕮 Montesquieu (1689-1755).

Le 28 décembre 1688 éclatait la « glorieuse Révolution » en Angleterre, ce pays qu'un petit enfant né quelques semaines plus tard, au château de La Brède, en Guyenne, devait, dans *L'Esprit des lois* (1748) donner comme modèle de gouvernement, tout en en connaissant les faiblesses. Descendant d'une longue lignée originaire du Berry, installée en Agenais, puis à Bordeaux, Charles-Louis de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu, dès son enfance, est destiné à devenir parlementaire, comme son grand-père, Jean-Baptiste-Gaston de Secondat, et son oncle paternel, Jean-Baptiste de Secondat. Il reçoit au collège oratorien de Juilly, entre 1700 et 1705, un enseignement imprégné de la physique et de la mécanique cartésiennes et y acquiert une méthode de travail ainsi dénie par le P. Lamy dans ses *Entretiens sur les sciences* : « Un homme se propose une n, et pendant une vingtaine d'années il tire de toutes ses lectures ce qui servira à son dessein ; après quoi, il est facile de faire de cet amas si exact un très riche ouvrage ». Pour compléter des études de droit qu'il fait à Bordeaux, son père, Jacques de Secondat, envoie Montesquieu à Paris de 1709 à 1713. Il y mène une vie studieuse, rédige les six volumes de la *Collectio juris*, écrit un *Discours sur Cicéron* composé dans un élan d'admiration pour le grand orateur et l'homme politique romain, se lie avec Fontenelle et Nicolas Fréret, s'intéresse à la Chine en notant ses conversations avec Arcadio Hoange, l'interprète chinois de la Bibliothèque royale. S'il est sans doute enclin à rechercher la compagnie des femmes, sa discrétion et sa réserve naturelles ne permettent pas de savoir à quelles expériences amoureuses il s'est peut-être abandonné.

La mort de son père, en 1713, ramène Montesquieu à Bordeaux. Devenu chef de famille, il épouse, en 1715, une riche protestante, Jeanne de Lartigue, qui lui donnera trois enfants : Jean-Baptiste (1716), Marie (1717) et Denise (1727). Siégeant, dès 1714, au Parlement de Bordeaux, comme conseiller, il devient président après la mort de son oncle Jean-Baptiste, mais éprouve de plus en plus de difculté à se plier aux obligations de sa charge : « Quant à mon métier de président, j'avais le cœur très droit, je comprenais assez les questions en elles-mêmes ; mais quant à la procédure, je n'y entendais rien. Je m'étais pourtant appliqué, mais ce qui me dégoûtait le plus, c'est que je voyais à des bêtes ce même talent qui me fuyait pour ainsi dire » (*Pensées*, 213).

Membre assidu, dès son élection (1716), de l'Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de Bordeaux, Montesquieu a reconnu ce qu'il devait à la fréquentation de ses confrères : « Je feignis un grand attachement pour les sciences et, à force de le feindre, il me vint réellement ». Auteur d'un *Projet*, sans lendemain, d'une *Histoire physique de la terre ancienne et moderne*, publiée dans le *Mercure de France* (1719), il lit à l'Académie une dissertation sur la *Politique des Romains dans la religion* (1716), un *Essai d'observations sur l'histoire naturelle* (1719) et un *Traité des devoirs* (1725), dont il ne subsiste que des fragments.

« Place Montesquieu ». *L'espace entre la Faculté de droit et les bâtiments de sciences politiques et sociales a pris, assez naturellement, le nom de Montesquieu (1689-1755), l'auteur de* L'esprit des lois*. Au centre de la place, les blocs levés de pierre bleue dessinent la « Ronde des menhirs » (œuvre de Pierre Culot). Photo Serge Haulotte.*

Comme tous les parlementaires bordelais du XVIIIe siècle, Montesquieu possédait aux environs de Bordeaux des propriétés foncières ; il y cultivait la vigne, mais aussi les céréales, le tabac et s'y adonnait à l'élevage. De toutes ses propriétés, Raymond, Clairac ou Montesquieu, La Brède avait sa prédilection : « Ce qui fait que j'aime être à La Brède, c'est qu'à La Brède, il me semble que mon argent est sous mes pieds. À Paris, il me semble que je l'ai sur mes épaules. À Paris, je dis : 'Il ne faut dépenser que cela'. À ma campagne, je dis : 'Il faut que je dépense tout cela' » (*Pensées*, 2169).

Dans le secret, Montesquieu mûrissait une œuvre, les *Lettres persanes*, qui, en 1721, allaient inaugurer, d'une manière éclatante, le premier siècle des Lumières. Elles furent publiées à Amsterdam, sous l'anonymat, par Suzanne de Caux, veuve d'Henri Desbordes, sous les fausses adresses « À Cologne, chez Pierre Marteau » et « À Amsterdam, chez Pierre Brunel ». À côté d'une critique philosophique, les *Lettres persanes* renferment, dans une intrigue romanesque orientale, une peinture des mœurs françaises à la n du règne de Louis XIV et au début de la Régence, des éléments personnels se référant à la vie de l'auteur, des idées politiques de réaction aristocratique — l'absolutisme y apparaît comme une menace dirigée contre le statut social de la noblesse — et une attention nouvelle aux origines économiques et aux modalités marchandes de la richesse et de la véritable puissance des nations. Si Montesquieu ne souhaite nullement saper les fondements de la monarchie française, il recherche un ordre stable fondé sur la justice et sur la nature, c'est-à-dire sur les exigences fondamentales du cœur et de la raison.

Le succès des *Lettres persanes* entraîne Montesquieu à des séjours de plus en plus fréquents à Paris, où il fréquente la société galante de Mlle de Clermont, à qui il dédie le *Temple de Gnide* (1725) ; en 1726, il vend sa charge de président au Parlement de Bordeaux. Assidu au salon de Mme de Lambert, il est élu à l'Académie française, au fauteuil de Louis de Sacy, après avoir surmonté une longue cabale, et y est reçu (janvier 1728).

Quelques semaines plus tard, il quitte Paris pour Vienne et accomplit jusqu'au mois de mai 1731 un long voyage européen, en Autriche, en Italie, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Angleterre. Montesquieu souhaite faire carrière dans la diplomatie, mais aussi réfléchir sur l'orientation de sa vie. Avec le chevalier Hildebrand Jacob, il s'initie à l'art. Observateur attentif des institutions politiques, il s'intéresse au féodalisme hongrois à Bratislava. La mosaïque italienne lui présente la fausse liberté de Venise, le despotisme sarde, la république commerçante de Gênes, la modération du gouvernement du grand-duc à Florence, la corruption du gouvernement papal à Rome.

Arrivé à Londres, n 1729, Montesquieu y séjourne jusqu'au mois d'avril 1731. Il assiste à plusieurs séances du Parlement, se lie avec des personnalités de l'entourage royal et de l'opposition, lit le *Craftsman*, est admis à la Royal Society et intronisé dans la franc-maçonnerie. Frappé par la liberté qui règne dans ce pays, il saisit, aussi, la fragilité de l'équilibre des pouvoirs : « Il faut qu'un bon Anglais cherche à défendre la liberté également contre les attentats de la Couronne et ceux de la Chambre ».

De retour en France, Montesquieu réfléchit sur les observations faites au cours de ses voyages. Tout en fréquentant les salons de Mme de Tencin, de Mme Geoffrin et de Mme Du Deffand, il s'adonne à l'étude. À partir des ouvrages de sa bibliothèque du château de La Brède, il rédige des extraits de lecture, consigne notes et réexions dans ses *Pensées*, le *Spicilège*, les *Geographica* et d'autres recueils aujourd'hui disparus, en ayant recours, à cause de sa mauvaise vue, à des secrétaires qui écrivent sous sa dictée.

Au mois de juillet 1734, paraissent les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* ; en partant de l'histoire de Rome, Montesquieu tente de dégager des lois universelles applicables à tous les temps et à tous les pays, estimant que les leçons des temps anciens, si elles sont analysées sans parti pris, peuvent s'appliquer, en partie du moins, au temps présent. Désormais, Montesquieu consacre la plus grande partie de son temps à la rédaction de *L'Esprit des lois*. L'ouvrage existait dans ses grandes lignes entre 1739 et 1741 au plus tard. À Bordeaux, en février 1745, Montesquieu lit cette première rédaction à l'abbé Guasco, à Jean Barbot, et à son ls Jean-Baptiste de Secondat ; il en révise le texte en 1745-1746. Le pasteur Jacob Vernet surveille à Genève l'impression de l'ouvrage qui paraît à l'automne 1748. À l'accueil chaleureux de ses amis, se mêlent, dès le début de 1749, les premières critiques. Les attaques du fermier général Dupin, celles des jésuites dans le *Journal de Trévoux*, et des jansénistes dans les *Nouvelles ecclésiastiques* incitent Montesquieu à publier, en février 1750, la *Défense de l'Esprit des lois*. La Sorbonne à Paris, et la Congrégation de l'Index, à Rome, examinent l'ouvrage qui est condamné en 1751. Les points contestés portent sur des questions de morale : morale personnelle, avec le problème du suicide chez les Romains et en Angleterre ; morale familiale (polygamie, répudiation, célibat) ; morale sociale (utilité et légitimité du prêt à intérêt) ; morale politique (la vertu et l'honneur dans la monarchie) ; sur des questions relatives aux rapports de la religion avec l'État ; sur les problèmes relatifs à la religion chrétienne comparée aux autres religions.

Juriste et philosophe, Montesquieu s'est toujours défendu d'avoir traité de questions théologiques. Il s'est efforcé de rechercher les causes qui font varier les lois et les coutumes dans le temps et dans l'espace, de découvrir la « nature des choses », car « les lois dérivent de la nature des choses ». Parmi ces causes, la plus importante est d'ordre politique, car elle tient à la nature du gouvernement — monarchique, démocratique ou aristocratique — et, surtout, au principe moral qui les inspire, l'honneur, la vertu ou la crainte. Adversaire du despotisme sous toutes ses formes, avouées ou larvées, partisan d'un gouvernement modéré dans lequel les trois pouvoirs s'équilibrent, concourent au bien moral de la nation et de ses habitants, Montesquieu est convaincu qu'une monarchie à l'anglaise constitue la meilleure forme de gouvernement.

Montesquieu a connu une renommée européenne, comme en témoignent ses élections à l'Académie de Berlin (1747), à l'Académie d'Amiens (1750) et à l'Académie de Stanislas de Nancy (1751). Laissant inachevé l'article *Goût* pour l'*Encyclopédie*, révisant et corrigeant *L'Esprit des lois*, en vue d'une nouvelle édition, Montesquieu, atteint à Paris d'une infection pulmonaire, y meurt chrétiennement à son domicile de la rue Saint-Dominique et est enterré dans l'église Saint-Sulpice. Pendant la Révolution, ses ossements seront jetés dans les catacombes.

Bibliographie : L. DESGRAVES, *Montesquieu* (Biographie. Mazarine, t. 1), Paris, 1986 ; S. GOYARD-FABRE, *Montesquieu : la nature, les lois, la liberté* (Fondements de la politique. Essais), Paris, 1993 ; R. SHACKLETON, *Montesquieu : A Critical Biography*, Londres, 1961.

© *Patrimoine littéraire européen*, sous la dir. de J.-Cl. POLET, Bruxelles, De Boeck-Université, 1999.

MONT-SAINT-GUIBERT

MONT-SAINT-GUIBERT (RUE DE)

F2-F3-G3-G4-H3-H4

Toponyme antérieur à la création de Louvain-la-Neuve.

Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

Comme son nom l'indique, cette rue conduit à Mont-Saint-Guibert.

MORE

MORE (PARKING THOMAS) E5

Domaine universitaire.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

☛ Thème des sciences humaines.

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Le parking doit son nom au bâtiment de la Faculté de droit qu'il dessert (« Collège Thomas More »).

🕮 Thomas More (1477-1535).

Il y a peu d'inconnues dans la carrière de Thomas, deuxième enfant et ls aîné du juge londonien John More, né la 17e année du règne d'Édouard IV (1478 n'est pas impossible). Des centaines de dates précises relient ce premier maillon à la décapitation de More, dans la même cité de Londres, pour crime de haute trahison, exécution que l'opinion européenne, Érasme en tête, considéra comme un martyre, verdict que l'Église catholique suivit en béatiant (1886) puis en canonisant (19 mai 1935) Thomas Morus.

Durant ces quatre siècles, l'Occident chrétien, dont son combat n'avait pu empêcher l'éclatement, cultiva de lui des images parfois incompatibles : le créateur de l'*Utopie*, qui rêve d'autant mieux qu'il n'est pas né pour agir ; le *pater familias* exemplaire qui, bravant de vieux tabous, apprend le latin et le grec à ses lles et à leurs cousines ; le parlementaire courageux qui revendique une vraie liberté d'expression pour les députés ; le frère d'armes d'Érasme militant pour une culture épanouissant toutes les virtualités humaines ; le magistrat incorruptible dans un milieu où le pot-de-vin se distingue mal du salaire ; le pince-sans-rire qui plaisante jusqu'à l'échafaud ; l'ambitieux qui, suborné par l'argent et l'amour des honneurs, a défendu un système dont il avait dénoncé la corruption, et persécuté, avec une cruauté sadique, les vrais disciples de l'Évangile (caricature que le très populaire *Book of Martyrs* (1563) de John Foxe a imprimée dans l'imagination protestante de la Grande-Bretagne et du monde anglophone). Cette prolifération de lectures contradictoires s'est poursuivie jusqu'au XXe siècle : avant que Pie XI n'inscrive *saint Thomas More* au calendrier liturgique, Lénine faisait graver *Thomas MOR* sur la stèle de Moscou honorant les pères de la Révolution ; autre avatar, apparu dans le bouillon culturel d'une Amérique saturée de sexe et déniaisée par Freud : More serait le moine manqué, bourrelé du remords d'avoir refusé le célibat, et qui, par dépit, serait haineusement jaloux des prêtres « réformés » qui ont osé prendre femme... Cette prégnance mythique a fait les délices du théâtre, comme pour Thomas Becket (martyr ou traître selon les auteurs ou les saisons) et Jeanne d'Arc (pucelle et putain dans deux scènes différentes du même Shakespeare). Plus de cent drames, en latin, français, allemand, néerlandais, anglais, italien, et autres langues, ont More comme protagoniste.

Le dépouillement des papiers d'État, riches en documents sur la vie, même privée, de More t émerger, au XIXe siècle, un portrait écrit aussi fouillé que le portrait peint en 1527 par Holbein.

Écolier à St. Anthony, page deux années durant au palais de l'archevêque-chancelier John Morton, Thomas a une quinzaine d'années quand on l'envoie poursuivre sa formation en grammaire, logique et rhétorique à l'université d'Oxford. En 1494 son père lui fait entamer à Londres un cycle de *common law* (droit coutumier) qui durera jusqu'à son inscription au barreau, en 1501. La culture générale acquise à Lincoln's Inn est moins livresque et plus équilibrée que l'éducation dispensée à Oxford : dans le seul *Décret* de Gratien, que les futurs avocats étudient aussi parce que les lois de leur nation s'imbriquent avec le droit canon, ils rencontrent Aristote et Platon, Virgile et Cicéron, Jérôme et Grégoire le Grand, sans oublier l'Écriture Sainte, presque aussi souvent que les promulgations papales et conciliaires. Ils s'entraînent à l'expression orale par des joutes oratoires, des débats sur les causes célèbres de l'actualité et des sketches parfois composés sur place.

En n d'études et en début de carrière, More se demande si Dieu ne l'appelle pas à la prêtrise. À la fervente Chartreuse de Londres, il éprouve sa vocation. « Ne pouvant secouer le désir de prendre femme », écrit Érasme, il épouse la lle aînée du *gentleman farmer* John Colt, qui lui donne trois lles puis un garçon. Veuf en 1511, More, après quelques mois, se remarie avec Alice Middleton, veuve d'un négociant londonien et de sept ans son aînée. Enrichie d'une « cousine » et d'une pupille, puis de nièces et de voisines, la maisonnée constitue alors le noyau du premier collège mixte de l'histoire.

More est de plus en plus accaparé : avocat, député au Parlement (dès 1504), *Undersherif* (juge municipal) de Londres en 1510. La mission royale aux Pays-Bas méridionaux (mai-octobre 1515), durant laquelle est composé le Livre II du roman exotique de l'*Utopie*, l'achemine vers le service du roi dans le gouvernement du nouveau chancelier, le cardinal Thomas Wolsey. Bientôt secrétaire du roi, grand argentier et chevalier, chancelier de Lancastre, chargé de missions à l'étranger, More reçoit le Grand Sceau du royaume le 25 octobre 1529.

Depuis 1527 le divorce est « la grande affaire du roi ». More cherche à se conner dans ses fonctions de juge mais il se sent, comme chancelier, « la conscience du roi » dont il ne veut plus, après la soumission du clergé, paraître solidaire. Le 16 mai 1532, il est autorisé à redevenir simple citoyen. En juin 1533 il refuse d'assister au couronnement d'Anne Boleyn. En avril 1534, pour refus de souscrire à l'*Act of Succession*, il est conduit à la Tour, d'où il ne sortira que pour être jugé, le 1er juillet 1535, et décapité le 6 juillet, « dans la foi et pour la foi de l'Église catholique. »

La rencontre de More, encore étudiant, avec Érasme, en 1499, représente une borne milliaire dans la vie des deux hommes ; 36 ans plus tard, Érasme pleurera en lui « la moitié de son âme ». Lors du second séjour d'Érasme en Angleterre (1505-1506), les deux amis s'exercent ensemble à traduire Lucien de Samosate : leur style en restera marqué, et leur recueil sera le vade-mecum d'innombrables apprentis hellénistes. En 1509, Érasme, de retour de Rome, loge encore sous le toit de More, à qui il dédie l'*Encomium Moriæ*, dont une formule de la préface le loue comme « l'homme pour toutes les saisons ». À partir de 1516 More brille de ses propres feux dans le ciel de l'Europe latine : par son *De optima republica*, l'*Utopie*, publiée en trois ans (1516-1518) dans quatre capitales de l'imprimerie ; par les *Epigrammata* (1518), dont un grand nombre sera diffusé par les anthologies. Les humanistes se disputent son amitié : Budé le rencontre au Camp du Drap d'Or, publie ses lettres, échange avec lui des cadeaux, et recommande l'*Utopie*. Vivès pille en 1519 la lettre inédite de More à Dorp ; il est accueilli chez More, le cite et le loue en 1522 dans son édition de *La Cité de Dieu*. Hans Holbein, se présentant à Chelsea en 1526 sur recommandation d'Érasme, y trouve un autre Allemand, l'astronome Nicolas Kratzer et il admire, dans cette grande maison-musée, la *tabella* où Quentin Metsys a peint les portraits d'Érasme et de Pierre Gilles, en 1517.

L'affection de More pour son père s'est élargie et épanouie en amour de la patrie : Londres en premier lieu, et tout le royaume. Il est er qu'Alcuin ait présidé au premier essor de la culture en France. Il chérit sa langue maternelle : elle sait dire, écrit-il, tout ce qui mérite d'être dit, et lui-même s'emploie à l'enrichir et à l'assouplir. Elle lui doit beaucoup de néologismes. Il ridiculise l'Anglais qui affecte un accent français. Il maudit le roi d'Écosse pour s'être allié aux Français contre son beau-frère Henry VIII.

Rien de chauvin, pourtant, dans ces prédilections. Le latin ne lui est pas moins cher que l'anglais. Il l'apprend à sa jeune épouse, qui saura ainsi s'entretenir avec les visiteurs d'Outre-Manche, déchiffrer le courrier de son docte mari, et comprendre les prières de l'Église. Les visiteurs, chez un hôte aussi hospitalier, peuvent devenir des logeurs : c'est dans « la Vieille Péniche » (*the Old Barge*) du logis morien qu'Érasme découvre, en 1511, Andrea Ammonio. Et More se sent *at home* chez un autre Italien, le négociant Bonvisi, qu'à l'heure des adieux terrestres il appellera *amicorum amicissime*. Liens personnels qui colorent la harangue qu'il adresse, le 1er mai 1517, aux apprentis et chômeurs londoniens déchaînés contre les résidents munis d'un sauf-conduit, pour leur faire comprendre l'inhumanité de leur xénophobie. Il obtient les bonnes grâces royales pour Vivès, Kratzer et Holbein. Il ouvre les portes des bibliothèques à Simon Grynæus, doublement étranger pourtant, puisqu'il est hérétique en plus d'être Suisse. More gagne un procès contre la couronne en faveur d'un navire papal consqué à Southampton. Tous ces traits révèlent une grande ouverture, contrastant avec le nationalisme qui sévissait dans son île et chez son roi, non moins que dans l'Allemagne de Luther et Hutten (et même de l'Alsacien Wimpfeling) et les autres pays d'Europe.

Plus radicale encore est sa vision de l'Angleterre comme province de la chrétienté : c'est pourquoi, dit-il à ses juges, l'*Ecclesia anglicana* n'a pas le droit d'agir et de légiférer comme si elle était pleinement autonome. C'est pour l'unité de l'Église par-dessus les frontières que More versera son sang : un dogme, à ses yeux, et non seulement une tradition de l'Europe occidentale gouvernée par l'évêque de Rome. More, du reste, s'intéresse également aux chrétiens de l'Église d'Orient, dont beaucoup vivent sous le joug de l'islam. Il s'intéresse à l'Éthiopie copte, redécouverte par les Portugais, qui témoigne de l'antiquité et de l'universalité de pratiques contestées par les Protestants : culte de la Vierge et des saints, profession monastique, etc. L'inexorable avancée des Turcs, ennemis du Christ, hante More. Leur conquête de Rhodes, des Balkans et de la Hongrie gure dans ses œuvres. Le *Dialogue du Réconfort* se déroule à Budapest.

La littérature sur l'utopie comme genre littéraire et forme de pensée est immense : Thomas More en représente le point culminant et fournit le nom d'un univers social, politique et spirituel qui s'étend depuis l'Atlantide de Platon jusqu'à la noosphère de Teilhard de Chardin. Les 1.150 utopies alignées par Rita Falke dans un essai de 1954 ne prétendaient pas au bilan exhaustif. U-topie, Utopia, du grec *Ou-topia* (à préxe privatif) est un lieu qui n'existe pas, un « pays de nulle part ». Dans le roman de More, publié à Louvain en 1516, le mot désigne une île exotique qui avait été une péninsule nommée Abraxa avant que le roi Utopus (*Ou-topos*) ne la détachât du continent pour en faire la cité-modèle évoquée dans le titre morien : *De optima republica*. Maints lecteurs étourdis, ou mus par une intention d'idéologie (surtout dans le camp « socialiste ») ont fait comme si More approuvait tout ce qu'il décrit : c'est oublier que l'*opusculum vere aureum* est dialogue et ction. L'*Utopie* fut honorée dès 1517 par une édition parisienne, avec une longue préface de Guillaume Budé.

More, en situant l'Île de Nulle-Part dans les mers australes, a parié sur les antipodes, et il applaudit quand Delcano, en 1522, démontre leur réalité, contre saint Augustin et autres sceptiques. À ses hôtes utopiens, Raphaël Hythlodée apportait la boussole, l'imprimerie, des ouvrages grecs, et la bonne nouvelle du Christ. En 1532 More se réjouit que l'évangélisation des terres nouvelles vienne étendre le domaine de l'Église et compenser les amputations qu'elle a subies par les conquêtes ottomanes et les schismes. Ce patriotisme spirituel est plus fort chez lui que le sentiment de solidarité nationale ou culturelle, mais ce qui le caractérise est le souci, et l'art, d'intégrer tous ces liens en un faisceau. En More, l'ancien et le nouveau, le profane et le sacré, le sérieux et le drôle, la raison et la foi, la nature et la grâce, l'action et la contemplation, comme aussi le latin et l'anglais, le service du roi et celui de Dieu, essaient de se marier harmonieusement, et souvent y réussissent (équilibre que Pie XI choisit de souligner en 1935 lorsqu'il salua en More un *uomo completo*).

Bibliographie : J.C. BOSWELL, *Sir Thomas More in the English Renaissance : an Annotated Catalogue* (Medieval and Renaissance Texts and Studies, 83), Binghamton, 1994 ; R.W. CHAMBERS, *Thomas More*, Londres, 1935 ; *The Complete Works of St. Thomas More*, 14 vol., New Haven (Connecticut), 1963-[1996] ; *Essential Articles for the Study of Thomas More* (*The Essential Articles Series*), éd. par R.S. SYLVESTER et G. MARC'HADOUR, Hamden, 1977 ; R.W. GILSON et J.M. PATRICK, *St. Thomas More : A Preliminary Bibliography of His Works and of Moreana to the Year 1750*, Yale, 1961 ; G. MARC'HADOUR, *Thomas More : un homme pour toutes les saisons* (Mémoire d'hommes, mémoire de foi), Paris, 1992 ; ID., *L'Univers de Thomas More : chronologie critique d'Érasme, More et leur époque* (*De Pétrarque à Descartes*, 5), Paris, 1963 ; *Moreana. Bulletin Thomas More*, Angers, 1963sv. ; E.E. REYNOLDS, *The Life and Death of St. Thomas More : The Field Is Won*, Londres-New York, 1968 ; C. SMITH, *An Updating of R.W. Gilson's St. Thomas More : A Preliminary Bibliography*, Saint Louis, 1981 ; F.-K. UNTERWEG, *Thomas Morus : Dramen vom Barock bis zur Gegenwart* (Beiträge zur englischen und amerikanischen Literatur, 9), Paderborn-Munich-Vienne-Zürich, 1990.

© *Patrimoine littéraire européen*, sous la dir. de J.-Cl. POLET, Bruxelles, De Boeck-Université, 1999.

MOULINSART

Moulinsart (chemin de) [en projet, G4-H4-H5]

Conseil communal du (?).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Tintin, étudiant à l'Université de Louvain en 1952... (*L'Escholier, 8e année, nº 4, mars 1952, p. de couverture*). *L'apparition du château de Moulinsart au milieu des aventures de Tintin (*Le Secret de la Licorne, Le Trésor de Rackham le Rouge*) coïncida avec l'installation de leur auteur, Hergé, dans les environs de Céroux-Mousty. Pas plus que l'apparence de cette demeure patricienne (château de Cheverny), son nom n'est une pure création :* Moulinsart *est l'inversion de* Sart-Moulin*, petite localité du Brabant wallon.*

☛ Thème de la littérature française de Belgique.

Variation sur un toponyme bien connu du Brabant wallon (« Sart-Moulin »), Moulinsart est une allusion évidente à l'œuvre d'Hergé, de son vrai nom Georges Rémy.

📖 L'apparition du château de Moulinsart au milieu des aventures de Tintin (*Le Secret de la Licorne, Le Trésor de Rackham le Rouge*) coïncida avec l'installation de leur auteur, Hergé, dans les environs de Céroux-Mousty.

Ni le nom ni l'apparence de cette demeure patricienne ne sont de pures créations : *Moulinsart* est l'inversion de *Sart-Moulin*, petite localité du Brabant wallon ; l'architecture est celle du château de Cheverny, privé de ses deux ailes et rendu ainsi à plus de modestie. Élégant, vaste et cependant habitable, composé de pièces à la disposition symétrique, décoré et meublé sans ostentation mais de manière un peu hétéroclite, ouvert peu à peu sur un décor au caractère familièrement brabançon (*Les Bijoux de la Castafiore*, *Tintin et les Picaros*), le château de Moulinsart valorisa la sphère privée et le terroir. Il se révéla rapidement un dispositif spatial qui mit fin à un certain nomadisme de Tintin et de ses amis ; lieu de repos entre deux aventures, il lui arriva cependant de connaître des moments d'agitation (l'irruption du bruyant Abdallah, l'arrivée de l'encombrant Célestin Lampion et de sa famille) ou, même, de déferlement médiatique (*Les Bijoux de la Castafiore*).

Bibliographie : P. ASSOULINE, *Hergé*, Paris, 1996 ; B. PEETERS, *Le Monde d'Hergé*, Tournai, 1983.

J. CARION

MUSÉE

MUSÉE (AVENUE DU) D5-E5
MUSÉE (PARKING) D5
[Musée (rue du)] [remplacé]

Conseil communal du 23 juin 1992. Domaine universitaire.
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

L'« avenue du Musée » donne accès au parking qui dessert le Musée de Louvain-la-Neuve.

MUSICIENS

Musiciens (avenue des) [en projet]
Musiciens (place des) [en projet]

Conseil communal du (?).
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la musique.

MUSIQUE (THÈME DE LA)

Au quartier des Bruyères, un sous-quartier en projet, qui se situera entre la route nationale 238 (RN 238), le « boulevard Baudouin Ier» et le futur « boulevard du Sud », aura comme sous-thème la musique. La Commission de toponymie a notamment veillé ici à illustrer les musiques traditionnelles de Wallonie (« clos des carillonneurs », « sentier de la Maclotte », etc.).

☛ BINCHOIS ; CANTILÈNE ; CARILLONNEURS ; FIFRES ; HARMONIES ; LASSUS ; MACLOTE ; MÉNÉTRIERS ; MUSICIENS ; SONNEURS ; VIOLONEUX.

N

NAMUR

Namur (chemin de) [remplacé]
NAMUR (RUE DE) H4-H5
NAMUR (VIEUX CHEMIN DE) H3-H4-H5

Toponymes antérieurs à la création de Louvain-la-Neuve.
Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

« Chemin de Namur » est un nom antérieur à la création de Louvain-la-Neuve, qui rappelle l'antique « chemin de Namur »,

Le « Vieux chemin de Namur ». *« Chemin de Namur » est un nom antérieur à la création de Louvain-la-Neuve ; ce nom rappelle l'antique « chemin de Namur », antérieur à la Nationale 4, qui passait également par l'actuel « chemin de Gilly ». L'« avenue Baudouin Ier » est construite principalement sur le tracé de l'ancienne « rue de Namur », dont le nom a été conservé pour sa dernière section (sur le territoire de Mont-Saint-Guibert). Le « vieux chemin de Namur » lui est parallèle. Photo Serge Haulotte.*

antérieur à la Nationale 4, qui passait également par l'actuel « chemin de Gilly ».

L'« avenue Baudouin Ier » est construite principalement sur le tracé de l'ancienne « rue de Namur », dont le nom a été conservé pour sa dernière section (sur le territoire de Mont-Saint-Guibert). Le « vieux chemin de Namur » lui est parallèle. La section bordée d'arbres, à proximité de la ferme du Rédimé, a conservé une partie de la « drève » de tilleuls existant avant la création de la ville nouvelle.

✍ Chemin de Namur

Isolé :

(?), « chemin de Namur » [*PCO*]

Déterminé :

1722, « la campagne de Lauzelle sous Neusart dite le mespellier tendant vers Nil Piereux amont au grand chemin de Namur descosse aux terres de Florival » [*AGR*, *GSN*, nº 381, acte nº 4, *D Martin*] ; 1742, « grand chemin de Namur » [*AGR*, *GSN*, nº 384, acte nº 5, *D Martin*].

1754, « au vieux grand chemin de Namur » [*AGR*, *GSN*, nº 387[1], acte nº 3, *D Martin*].

1846, « vieux chemin de Namur aux Bruyères » [*AC-VOtt*] ; 1981, 1987, « vieux chemin de Namur » [*REUL ; InforV*].

I. Lejeune

NATIONS

Nations (rue des) [en réserve]

Conseil communal du 13 septembre 1977.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du passé universitaire.

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

📖 Si la nation est une idée-force depuis la Révolution française et n'a pas cessé, réalité géopolitique fluctuante, de marquer l'histoire contemporaine à la fois en tant que concept, point de ralliement, espace public, cadre de référence symbolique, elle plonge ses racines beaucoup plus loin dans l'histoire comme en témoigne l'apparition du mot latin « natio » vers 1160 et du mot « nacion » vers 1270. Renvoyant à la naissance, à la race, à l'origine, la nation, au Moyen Âge, désigne, sans parler ici du Saint Empire de la Nation germanique, tous ceux qui proviennent d'une région, d'une ville, et forment une colonie ou une communauté à l'étranger. Ainsi à Bruges puis à Anvers, les nations regroupent les Lucquois, les Gênois, etc.

Ce regroupement des ressortissants d'une même région, d'une même ville ou d'un même pays existe aussi à l'Université de Louvain depuis 1435.

Les Nations sont une organisation estudiantine. Elle concerne la Faculté des arts. Parmi ces Nations, on peut citer la *Flandria* qui rassemble les étudiants originaires de Flandre, du Hainaut, de Namur et de Malines. Les étudiants du pays de Liège et ceux du comté de Looz les rejoindront en 1448. La *Gallia* ou *Francia* est le point de ralliement des étudiants provenant du royaume de France et de la région de Cambrai. La *Brabantia*, pour sa part, réunit les étudiants originaires du Brabant mais aussi tous ceux qui ne trouvent pas place ailleurs à l'exception de la *Hollandia* à laquelle appartiennent Hollandais, Zélandais, Frisons, Scandinaves et Anglais.

À la tête de chaque nation, un *procurator* élu gère les affaires de la faculté avec le doyen.

Hors de la Faculté des arts, les autres facultés connaîtront, dès la fin du XVIe siècle, les *collegia nationalia*, organisations régionales qui font penser aux cercles régionaux des XIXe et XXe siècles. Placés sous le patronage d'un saint, les *collegia* ont leurs règlements et statuts. À côté d'activités plus graves, les membres organisent régulièrement des banquets qui, au fil du temps, dégénèrent en bacchanales. Au point qu'en 1653, les autorités académiques décident de supprimer tous les *collegia*. Finalement, seules les associations philosophiques seront dissoutes, ce qui indique aussi un problème relevant de facteurs plus idéologiques que celui de l'amour exagéré pour la dive bouteille ! Quant aux groupes admis à survivre, leurs statuts firent l'objet d'une sévère épuration. Mais la notion même de « nation » était alors elle-même en pleine évolution.

Bibliographie : *UL 1425-1975*.

M. Dumoulin

NEUFMOUSTIER

NEUFMOUSTIER (RUE DE) C7

Conseil communal du 16 septembre 1980.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

« Rue de Neufmoustier » évoque une abbaye d'Augustins, fondée en 1101 et située à Huy, dans la province de Liège.

📖 Proche de Huy, établi dans un quartier marécageux, le monastère de Neufmoustier abrita une communauté religieuse masculine et féminine qui suivait la règle de saint Augustin. Il aurait été fondé vers 1101 par Pierre l'Ermite. Celui-ci, originaire d'Amiens, prêcha la première Croisade. Il quitta la Terre sainte en 1099, muni d'un privilège accordé par Arnould, patriarche de Jérusalem, autorisant les Croisés empêchés de se rendre en Palestine à accomplir leur vœu dans l'oratoire de Neufmoustier. Pierre l'Ermite rejoint la communauté de Neufmoustier, fait construire une église conventuelle consacrée en 1130 par l'évêque de Liège, Alexandre de Juliers. Il meurt en 1115. En 1208, le monastère accède au rang d'abbaye ; son premier abbé est Alexandre de Horion qui meurt en 1236. L'abbaye fut supprimée en 1797 et l'église détruite en 1800. Quelques vestiges de l'abbaye subsistent. En 1858, la ville de Huy fit élever une statue à Pierre l'Ermite.

Bibliographie : Ch. DEREINE, *Pierre l'Ermite, le saint fondateur du Neufmoustier à Huy*, dans *Nouvelle Clio*, t. V, Bruxelles, 1953, p. 427-446 ; *DHGA*, t. I, p. 732 ; *GCh*, t. III, p. 1002-1003 ; A. JORIS, *La ville de Huy au Moyen Âge. Des origines à la fin du XIVe siècle*, Liège-Paris, 1959 ; *MB*, t. II, fasc. 3, p. 283-299 ; *RTAP*, t. II, p. 2059 ; *PMBW*, t. XV, p. 81-85 ; SAUMERY, *Délices*, t. II, Liège, 1740, p. 78-81.

A. HAQUIN

Neufmoustier : vestiges de l'abbaye et statue de Pierre l'Ermite élevée par la ville de Huy en 1858. *Proche de Huy, établi dans un quartier marécageux, le monastère de Neufmoustier abrita une communauté religieuse masculine et féminine qui suivait la règle de saint Augustin. Il aurait été fondé vers 1101 par Pierre l'Ermite, qui prêcha la première Croisade. Il quitta la Terre sainte en 1099, muni d'un privilège accordé par Arnould, patriarche de Jérusalem, autorisant les Croisés empêchés de se rendre en Palestine à accomplir leur vœu dans l'oratoire de Neufmoustier. Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

NEUVILLE

Neuville (passage de la) [abandonné]

NEUVILLE (PLACE DE LA) E6-F6-F7

NEUVILLE (RUE DE LA) F7-G7

Conseils communaux des 27 juillet 1972 (rue) et 17 avril 1973 (place).

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

La « place de la Neuville », d'où part la « rue de la Neuville » est à peu près située à l'endroit de l'ancienne « closière » de ce nom, au sud-ouest de la ferme du Biéreau. La Commission de toponymie n'a pas hésité à attribuer ce nom à une place et à une rue du quartier du Biéreau, car outre le rappel d'un ancien lieudit, ce toponyme évoque bien l'installation d'une ville nouvelle [*PV* 6, 8]. Le « passage de la Neuville », autrefois rattaché à la « rue de la Neuville », n'a eu qu'une existence éphémère [*REUL*, 1981]. Aujourd'hui, il est incorporé dans la « voie des Gaumais » [*InforV*, 1987].

📖 *Neuville*, du latin *nova villa*, signifie généralement « nouvelle ferme, nouvelle exploitation rurale » [*BTD*, XLV, p. 110 ; *ONCB*, p. 496 ; *NCW*, p. 115]. Cependant, aucune ferme n'est attestée à cet endroit précis entre le XVIe et le XVIIIe siècle, mais on sait que la Neuville couvrait une maison et une tenure dès 1517. Entre les XIVe et XVIIe siècles, *tenure* avait le sens d' « exploitation rurale, possession dépendant d'un fief » [*FEW*, XIII-1, p. 220a]. Peut-être *Neuville* fait-il allusion à la « cense de Bierwart » toute proche (cette ferme est également attestée à partir du début du XVIe siècle).

✍ Neuville

Isolé :

1517, « une maison et tenure gisant alle noefveville » [*AGR*, *GSN*, n° 1548bis, *D Martin* ; *WAV*, XXI, p. 80] ; 1527, « 6 jours de bois et bruyeres gisant empris la neufve ville de Wavre au courtil del Noefve Ville descors à cense del Vaux Florie » [*AGR*, *GSN*, n° 1548bis, *D Martin*] ; 1616, « la noeuff ville près des Rondes Hayes » [*WAV*, IV, p. 92] ; 1722, « la closière dite Neuville amont au chemin aval aux terres de Bierwart », « une closière gisante au Neuville descosse au bois d'Ottignies amont au chemin, aval aux terres de Bierwart » [*AGR*, *GSN*, n° 1535, *D Martin* ; *WAV*, XXI, p. 80] ; 1723, « une partie de bruiere gisante proche la neuveville sous Ottignies » [*AGR*, *GSN*, n° 1535, *D Martin*], « Neufville, à la limite d'Ottignies et de Mont-Saint-Guibert près de la ferme de Profondval » [*OTA*, p. 183].

Autres formes :

Ce toponyme est extrêmement courant dans les pays romans. On trouve « Neuville-en-Condroz » et « Neuville-sous-Huy », dans l'arrondissement de Huy ; « Neuville-le-Chaudron », dans l'arrondissement de Philippeville ; « Neuville », à Solre-sur-Sambre, dans le Hainaut, etc. [*ONCB*, p. 496 ; *NLB*, p. 139 ; NC, p. 115 ; voir aussi *TDF*, p. 291-292].

I. LEJEUNE

NORD

Nord (boulevard du) [en réserve, C5-C6-D4]

Conseil communal du (?).

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Comme son nom l'indique, le « boulevard du Nord » constituera une voie de pénétration vers le « Centre urbain » à partir du « boulevard de Lauzelle ».

NUIT DE MAI

NUIT DE MAI (PROMENADE DE LA) C5-C6-D6

Conseil communal du 16 septembre 1980.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

« Promenade de la Nuit de Mai » a été préférée aux chansons du Roman Pays, comme *Vive Djan Djan*, de Nivelles, trop difficile à écrire, ou comme *Mariye Doudouye*, déjà utilisé pour désigner un clos d'Ottignies.

La « Promenade de la Nuit de Mai ». *« Promenade de la Nuit de Mai » évoque une chanson wallonne du pays de Malmedy («* Lu Nut'du Mây *»), composée par F. Lebierre en 1868. Il s'agit d'une chanson de circonstance accompagnant l'usage de planter un mai aux jeunes filles. Photo Serge Haulotte.*

📖 « Promenade de la Nuit de Mai » évoque une chanson wallonne du pays de Malmedy (« *Lu Nut'du Mây* »), composée par F. Lebierre en 1868, chanson de circonstance accompagnant l'usage de planter un mai aux jeunes filles.

Bibliographie : *La lyre malmédienne,* Bruxelles, 1966, p. 98-101 ; *Lyre mâmediéne, aires, chansons, respleus, chœurs, rondes et danses do pays d'Mâmedî, rassonlés par lu Club Wallon*, Olivier Lebierre, Opus 151[a], Leipzig, 1901, p. 45.

I. LEJEUNE

O

Oignies

Oignies (cours Marie d') B7-C7

Oignies (rue Marie d') B7

Conseil communal du 16 septembre 1980 (cours).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

Le « cours Marie d'Oignies » et la « rue Marie d'Oignies » (1177-1213) portent le nom d'une sainte et religieuse mystique de la région.

📖 Le prieuré d'Oignies à Aiseau-sur-Sambre, actuellement commune d'Aiseau-Presles, arrondissement de Charleroi, a été fondé vers 1187 par Gilles de Walcourt. Celui-ci se retira avec ses trois frères Henri, Jean et Hugo à Oignies sur des terres appartenant à Baudouin de Loupoigne. À part Hugo, célèbre pour ses orfèvreries, les autres frères étaient prêtres. La ferveur du prieuré des chanoines réguliers de Saint-Augustin y attira des recrues de grande qualité, tel Jacques de Vitry, qui, après avoir fréquenté les grandes écoles à Paris, se retire à Oignies vers 1208. Il prêchera la croisade contre les Albigeois (1213) et contre les Sarrazins (1216) avant de devenir légat pontifical, évêque de Saint-Jean-d'Acre et patriarche de Jérusalem. Il renonce à ses charges et rentre à Oignies en 1226 ; il est créé cardinal et meurt à Rome en 1240. Son corps sera inhumé à Oignies.

Marie de Nivelles, mère de Gilles de Walcourt, qui deviendra Marie d'Oignies est une représentante majeure de ce type de « *mulieres religiosae* » (« femmes religieuses ») qui apparaissent au XIIe siècle, à l'époque de Julienne de Cornillon. Laïque

« Cours Marie d'Oignies ». *Marie de Nivelles, mère de Gilles de Walcourt, qui deviendra Marie d'Oignies est un représentant majeur de ce type de «* mulieres religiosae *» (« femmes religieuses ») qui apparaissent au XIIe siècle, à l'époque de Julienne de Cornillon. Favorisée de dons spirituels exceptionnels, elle se retire dans la solitude à proximité du prieuré d'Oignies où se forme un véritable béguinage. Photo Serge Haulotte.*

chrétienne mariée à Jean, elle persuade son mari de s'engager dans la recherche spirituelle, de renoncer à la vie commune et aux biens matériels, et de se mettre au service des malades dans une léproserie ; elle y sera rejointe par diverses compagnes. Favorisée de dons spirituels exceptionnels, elle se retire dans la solitude à proximité du prieuré d'Oignies où se forme un véritable béguinage. Jacques de Vitry est attiré par la sainteté de Marie ; entré au prieuré, il deviendra son conseiller spirituel jusqu'à sa mort et peu de temps après écrira sa biographie (*Acta Sanctuaire*, t. IV, 23 juin 630-666) comme d'ailleurs Thomas de Cantimpré (*ibid.*, 667-684). Bien que non canonisée officiellement, Marie est considérée comme sainte ; au XVIIe siècle, ses reliques attirent des foules de pèlerins ; sa fête, aujourd'hui encore, est célébrée le 23 juin.

Au XIIe siècle, le mouvement béguinal, surtout féminin, si florissant dans nos régions, principalement dans le Brabant et le diocèse de Liège a brillé par son orthodoxie. En 1216, Jacques de Vitry obtiendra du pape Honorius III la reconnaissance de ce type de vie religieuse laïque, grâce notamment à l'exemple de Marie d'Oignies. C'est d'ailleurs pour l'évêque Foulques de Toulouse, chassé de son diocèse par les Albigeois, que Jacques de Vitry écrivit la vie de Marie d'Oignies.

Quant au frère Hugo, copiste et miniaturiste, dessinateur et orfèvre, demeuré laïc, il grava ces mots sur la couverture de l'évangéliaire d'Oignies : « D'autres chantent le Christ par la voix, Hugo le chante par son art d'orfèvre en faisant valoir les écrits par son pénible labeur ». Avec le calice de Gilles de Walcourt et le reliquaire de saint Pierre, l'évangéliaire montre l'art raffiné d'Hugo. Le trésor d'Oignies, enrichi des nombreux dons de Jacques de Vitry, est le plus bel ensemble d'orfèvrerie sacrée gothique de Wallonie. En 1794, lors de la suppression du prieuré, il fut muré dans une maison de Falisolle où il resta jusqu'en 1817. En 1818, il est déposé au couvent des Sœurs de Notre-Dame de Namur, où il est exposé au public depuis 1947. Le sarcophage de Marie d'Oignies est gardé au Musée des Arts anciens de Namur.

Le cloître et l'église ont été démolis entre 1809 et 1838. Une société des Amis de l'abbaye [*sic*] d'Oignies a été fondée en 1956. Les bâtiments et le site ont été classés en 1975 après l'incendie d'une partie du prieuré. L'aile principale (1728) donne une bonne idée de ce qu'a pu être le prieuré avant la Révolution française.

Bibliographie : F. COURTOY, *Le trésor du prieuré d'Oignies aux Sœurs de Notre-Dame de Namur et l'œuvre du frère Hugo*, dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites*, Bruxelles, 1951-1952 ; J. FICHEFET et J. HANS, *Histoire du prieuré et du béguinage d'Oignies*, Aiseau-Presles, 1977 ; A. LANOTTE, *Le trésor du prieuré d'Oignies et l'œuvre du frère Hugo*, dans *Namurcum*, t. XXVII, 1953, p. 49-53 ; *MB*, t. I, p. 450-460 ; *PMBW*, t. XX, p. 43-50 ; *RTAP*, t. II, p. 2123 ; *Le trésor d'orfèvrerie de Hugo d'Oignies*, dans *Sept merveilles de Belgique*, Bruxelles, 1978, p. 65-95.

A. HAQUIN

OLEFFE

[Oleffe (avenue André)] [remplacé]

OLEFFE (BOULEVARD ANDRÉ) E3-E4-F3

OLEFFE (CARREFOUR ANDRÉ) F2-F3

Conseil communal du16 septembre 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

☛ Thème du passé universitaire.

L'« Avenue André Oleffe » honore la mémoire du président du Conseil d'administration de l'Université catholique de Louvain de 1971 à 1975, qui fut un des pionniers de Louvain-la-Neuve. « Avenue André Oleffe » a été préférée à « pénétrante Ouest ».

🕮 Né à Court-Saint-Étienne le 10 mai 1914 et décédé à Ottignies le 18 août 1975, André Oleffe a joué un rôle très important comme président du Conseil d'administration de l'Université : il fut, avec Édouard Massaux et Michel Woitrin, l'un des membres du trio qui assura la réussite du transfert de la section francophone de l'Université catholique de Louvain de

André Oleffe (1914-1975). *André Oleffe a joué un rôle très important comme président du Conseil d'administration de l'Université : il fut, avec Édouard Massaux et Michel Woitrin, un des membres du trio qui assura la réussite du transfert de la section francophone de l'Université catholique de Louvain de Leuven à Louvain-la-Neuve. Photo famille Oleffe.*

Leuven à Louvain-la-Neuve : ses qualités de financier et ses nombreux contacts avec le monde politique permirent à l'Université de mettre au point les montages financiers qui assurèrent le succès de l'opération.

D'origine modeste, André Oleffe est le fils aîné d'Émile Oleffe, ouvrier-typographe à l'imprimerie Xavier Sinéchal de Court-Saint-Étienne. À la suite de la mort du propriétaire, son père décide, en 1934, de s'installer à son compte et les enfants sont rapidement mis au travail pour faire tourner l'entreprise. Après ses études primaires à l'école communale de Court-Saint-Étienne et ses études secondaires à l'athénée d'Ixelles, André conquiert un diplôme d'ingénieur commercial à l'Institut Solvay de l'Université libre de Bruxelles en 1935 et entre dans le secteur privé, au service d'un gérant de fortunes qui ne lui offre qu'un emploi relativement modeste. La guerre, qui voit son employeur partir pour les États-Unis, oblige le jeune employé à se reconvertir : il assure quelques mois l'intérim de professeurs mobilisés à l'athénée d'Ixelles, où il enseigne les mathématiques et le commerce. Un examen au Ministère des Finances lui ouvre, en avril 1940, un poste de secrétaire d'administration. En avril 1945, il quitte l'administration des finances pour la Commission bancaire, dont il deviendra président le 30 juillet 1973. À partir du 24 avril 1974, il exerce les fonctions de ministre des Affaires économiques dans le cabinet Tindemans comme expert extraparlementaire. Parallèlement à ses engagements professionnels, André Oleffe a exercé diverses responsabilités publiques comme membre du Conseil national de la politique scientifique, du Conseil supérieur des finances, du Comité de concertation de l'industrie sidérurgique, et des Comités du gaz et de l'électricité.

Un des caractères attachants de la personnalité d'André Oleffe fut qu'il réussit à concilier ses engagements professionnels dans le monde de la finance avec des convictions sociales fortes. Issu d'un milieu modeste et d'une région de vieille industrialisation — que l'on songe aux usines Henricot de Court-Saint-Étienne —, il manifesta très tôt son intérêt pour les problèmes sociaux. Sa rencontre et son mariage avec Simone François, une militante jociste, l'ouvrit à la démarche de foi et au militantisme chrétien. Engagé dans l'action catholique ouvrière en Brabant wallon (à la J.O.C, d'abord, dans les Équipes populaires ensuite), il ne tarde pas à y exercer des responsabilités importantes : il fut notamment, de 1949 à 1973, le président très écouté du Mouvement ouvrier chrétien. Convaincu que la difficulté d'intégration de la classe ouvrière dans les cadres de la démocratie était la conséquence d'un déficit culturel lié à une scolarisation insuffisante, il joua un rôle important dans une série d'initiatives en matière de formation populaire : l'Institut supérieur de culture ouvrière (ISCO), la Fondation travail-université (FTU), dont il fut le président, et la Faculté ouverte de sciences politiques et sociales de l'Université catholique de Louvain (FOPES).

Bibliographie : W. UGEUX, *André Oleffe ou le dialogue en circuit fermé* (Ceux d'hier et d'aujourd'hui, 14), Bruxelles, 1973 ; *N.B.N.*, t. II, p. 296-297.

L. COURTOIS

ONDINES

[Ondines (cour des)] [abandonné]

ONDINES (PLACE DES) D4

Conseils communaux des 15 avril 1975 (place) et 6 octobre 1981 (cour).
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des sports.

La « place des Ondines » est située face aux piscines de Blocry.

📖 Située face aux piscines de Blocry, l'origine du nom de la « place des Ondines » n'est pas étrangère à la présence des deux bassins qui la surplombent.

L'ondine désigne un génie aquatique dans les mythologies germanique et scandinave. Ondine viendrait du mot latin qui désignait l'eau en mouvement. Et c'est vrai que l'eau est en mouvement dans les piscines de Blocry qui connaissent une fréquentation record. Le même terme *unde* donnera naissance à onde, ondée et ondin moins usité que son féminin.

Dans le livre qu'il a consacré à la construction de Louvain-la-Neuve et de Louvain-en-Woluwe, le professeur Woitrin regrette la localisation des piscines de Blocry dont il déplore l'implantation à mi-pente. Il aimait la vue qui s'offrait, depuis la vallée, sur la silhouette et les volumes de la ferme de Blocry.

Il déplore également, et ce regret est partagé par la direction actuelle du Complexe sportif de Blocry, que l'on ait dispersé les fonctions sportives. La gestion du Centre sportif et des piscines, regroupée depuis l'origine sous une seule autorité, en eût été facilitée, même si les distances ne sont pas grandes.

Il faut par contre reconnaître que l'exploitation du terrain en pente a permis de construire des piscines très lumineuses.

Il faut reconnaître aussi que l'option de construire deux piscines de 25 mètres plutôt qu'une piscine olympique s'est avérée un bon choix. Elle permet de remplir la fonction pédagogique et la fonction ludique dans de bonnes conditions.

Les piscines de Blocry, tout près de la « place des Ondines. *Située face aux piscines de Blocry, l'origine du nom de la « place des ondines » n'est évidemment pas étrangère à la présence des deux bassins qui la surplombent. Photo Complexe sportif de Blocry.*

Elles ont permis à l'un des plus gros clubs du pays (le CNOB) de s'épanouir et à l'Ardennaise Ingrid Lempereur, médaille de bronze aux Jeux de Los Angeles en 1994, de s'entraîner pendant ses études. Avec plus d'un demi-million d'entrées annuelles, les piscines de Blocry connaissent également une des plus grosses fréquentations du pays.

Bibliographie : M. WOITRIN, *Louvain-la-Neuve, Louvain-en-Woluwe. Le grand dessein*, Gembloux, 1987.

Y. LEROY

ORVAL

ORVAL (COURS D') B7-C6

Conseil communal du 16 septembre 1980.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

Le « Cours d'Orval » rappelle l'abbaye d'Orval, située dans la commune de Villers-devant-Orval, en Gaume.

📖 Orval (Villers-devant-Orval, commune de Florenville).

En 1070, le site d'Orval était déjà occupé par une petite communauté bénédictine, qui passa le relais, en 1108-1110, à des chanoines réguliers. Ceux-ci demandèrent à saint Bernard de reprendre leur monastère dans la filiation cistercienne de Clairvaux. Un groupe de sept moines, sous la conduite de l'abbé Constantin, fut envoyé à Orval à partir de l'abbaye de Trois-Fontaines. Le 9 mars 1132 est considéré comme la date de naissance de cette nouvelle fondation cistercienne.

Tout au long du XIIe siècle et au cours de la première moitié du XIIIe, le domaine d'Orval se constitua pour une grande partie dans la Lorraine toute proche, mais aussi dans le comté de Chiny et au pays de Liège : granges, forges, ardoisière, vignoble, dîmes et patronages d'églises. Orval sera une abbaye riche. Mais les guerres, les destructions, les incendies seront plus d'une fois sources de grosses difficultés.

Au milieu du XIIIe siècle, une grande misère et sans doute un premier incendie de l'abbaye obligèrent la communauté à se disperser. Au début du siècle suivant, la situation était tellement critique qu'on envisagea la suppression du monastère. Tout au long de cette période, la communauté resta petite et, dans les premières années du XVe siècle, elle regroupait moins de vingt moines.

Au fil des siècles, l'Ordre cistercien tout entier a connu l'usure du temps. Une réforme, souhaitée et cherchée depuis plusieurs décennies commença à la fin du XVIe siècle et fut poursuivie tout au long du siècle suivant.

À Orval, elle sera l'œuvre de trois grands abbés : Lambert de Hasimbourg (1586-1596), Bernard de Montgaillard (1605-1628) et Charles de Bentzeradt (1668-1707). Elle se développera malgré les difficultés extérieures, comme le saccage de l'abbaye et la destruction des fermes lorraines, en 1594, par les troupes françaises ou encore l'incendie complet du monastère provoqué à nouveau par les Français, le 11 août 1637. Ce dernier malheur dispersa les moines pendant de nombreuses années. Mais en 1703, ce retour à l'esprit du premier siècle de l'Ordre permettait de compter 73 moines de chœur et 50 convers !

Orval sera la seule abbaye wallonne à suivre l'Étroite observance. Durant l'annexion de la région par Louis XIV, de 1681 à 1697, l'abbaye fera même partie officiellement de cette branche de l'Ordre.

Au XVIIIe siècle, le très contesté abbé Albert de Meuldre se déclarera toujours *Abbé du monastère d'Orval de l'Étroite observance* dans une carte rédigée, le 10 octobre 1746, à l'issue d'une malheureuse visite de l'abbaye du Val-Saint-Lambert. Cependant, l'opposition d'un certain nombre de moines à l'Étroite observance, refera surface, à Orval, tout au long du XVIIIe siècle.

Selon les plans du célèbre architecte Dewez, les fondations d'une nouvelle abbaye, bâtie à côté de l'ancienne, débutèrent dès la fin de l'année 1759. L'abbé Menne Effleur bénira la première pierre en avril 1761 et ce sera son successeur, Étienne Scholtus, qui mènera l'œuvre à bonne fin.

Comme pour les autres institutions monastiques, la Révolution française mettra un terme à l'existence de l'abbaye. D'abord pillée, un incendie la détruisit complètement, le 23 juin 1793.

Bernard Stevenotte en acheta les forges, le 31 janvier 1797, et ce qui restait des ruines, le 9 février.

Mais Orval renaîtra de ses cendres.

En 1926, les derniers propriétaires, M. et Mme de Harenne firent don des ruines à l'abbé de la Grande-Trappe, Dom Jean-Marie Clerc. La reconstruction fut confiée à son cellérier, le belge Dom Marie-Albert van der Cruyssen. Sous la direction dynamique de ce dernier, les choses ne traînèrent pas. Le 27 avril 1927, Mme de Harenne posait la première pierre, bénie par Dom Chautard, abbé de Sept-Fons. La pose de la première pierre de l'église abbatiale se déroulera le 19 août 1929, en présence du prince Léopold et du cardinal Van Roey.

Orval : façade de l'église abbatiale (XXe siècle). *En 1070, le site d'Orval était déjà occupé par une petite communauté bénédictine, qui passa le relais, en 1108-1110, à des chanoines réguliers. Ceux-ci demandèrent à saint Bernard de reprendre leur monastère dans la filiation cistercienne de Clairvaux. Comme pour les autres institutions monastiques, la Révolution française mettra un terme à l'existence de l'abbaye. D'abord pillée, un incendie la détruisit complètement, le 23 juin 1793. En 1926, les derniers propriétaires, M. et Mme de Harenne, firent don des ruines à l'abbé de la Grande-Trappe, Dom Jean-Marie Clerc. La reconstruction fut confiée à son cellérier, le Belge Dom Marie-Albert van der Cruyssen. Photo Omer Henrivaux.*

Jusqu'en 1935, le monastère restera un prieuré de l'abbaye de Sept-Fons. Le 13 décembre de cette même année, un bref du pape Pie XI érigeait le prieuré d'Orval en abbaye. Élu abbé, Dom Marie-Albert van der Cruyssen fut canoniquement installé le 2 mars 1936. Il reçut la bénédiction abbatiale, le 10 mai. Il devenait le 54e abbé d'Orval.

Si, auprès du grand public, l'abbaye est surtout connue pour sa bière et son fromage, elle représente, pour de nombreux groupes, un important lieu de prière et de retraite.

Bibliographie : *Le domaine d'Orval (II)*, 1978 ; P.C. GRÉGOIRE, *Orval au fil du siècle*, 2 vol., Orval, 1982-1992 ; ID., *La réforme monastique à l'abbaye d'Orval*, dans *Réformes et continuité dans l'Ordre de Cîteaux*, Brecht, 1995, p. 101-116 ; *MB*, t. V, p. 155-264.

O. HENRIVAUX

OUTILS AGRICOLES TRADITIONNELS (THÈME DES)

Dans le quartier du Biéreau, en raison de la proximité de la ferme du Biéreau, plusieurs rues portent des noms d'outils agricoles traditionnels [*PV* 10, 25].

☛ GORIA ; HERSE ; HOUE ; PLANTOIR ; RÂTEAU ; SARCLOIR.

OUTREMEUSE

Outremeuse (rue Jean d') [en projet, H5]

Conseil communal du (?)
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature française de Belgique.

🕮 Né et mort à Liège, Jean d'Outremeuse (qui se fit aussi appeler Johans des Preis, dit d'Outremeuse) (1338-1400) remplit dans sa ville les fonctions de greffier auprès de la cour de l'Official. Il composa un immense lapidaire, le *Trésorier de philosophie naturelle des pierres précieuses*, où il étudie l'origine des pierres et de leurs couleurs, leurs vertus et l'art de la taille.

Il rédigea également deux chroniques. La première, écrite en vers, est la *Geste de Liège :* dans ce texte interminable, l'auteur remonte à la chute de Troie pour raconter l'histoire de la cité wallonne. L'autre chronique, écrite en prose, s'intitule *Le myreur des histors (Le miroir des histoires)* : c'est, depuis le déluge, l'histoire de l'univers qui y est racontée, et qui englobe l'histoire de Liège, telle que l'auteur a pu la résumer de son œuvre précédente. Recourant aux chroniques latines et aux chartes, puis mêlant les légendes aux faits historiques et accréditant les récits les plus extravagants, Jean d'Outremeuse, tantôt hâbleur, tantôt candide, laisse là une œuvre composite où circulent bien des fables que les Liégeois ont trop vite prises au sérieux, heureux sans doute de découvrir de si belles choses sur leur passé...

Dans cet ensemble qui intéresse l'historien, le généalogiste et le lexicologue se glissent ici et là des pages pleines de pittoresque et de vivacité, au vocabulaire teinté de wallon liégeois.

J. CARION

P

PACHIS

PACHIS (RUE DU) C4-D4

Conseil communal du 25 février 1975.
Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

🕮 *Pachis,* en wallon *pachës,* est un dérivé du latin *pascere* « paître », au moyen du suffixe *aticiu,* attesté très tôt en ancien français régional de Champagne et de Wallonie [FEW, VII, 696a]. À Ottignies, *pachës* signifie « pâturage ». Le nom a été retenu par la Commission de toponymie pour évoquer la prairie où l'on mettait paître le bétail et plus spécialement, d'après J. Martin, le « pachis des chevaux » de la ferme de Lauzelle [*Tém. Martin* ; *PV* 18 ; *REUL*, 1981 ; *InforV*, 1987].

✍ Pachis : wallon *Pachës*

Déterminé :

1538, « paschis et terres labourables de la cense de l'Auselle près de Wavre » [*AGR*, *AE*, nº 4658, *D Martin*].

1787, « pâchis de Lauzelles, bois » [*T&W-W*, p. 275].

Déterminant :

1718-1808, « le Bois du Pachin à Lauzelles, sous Corroi de 6 bonniers 2 jours » [*WAV*, IV, p. 25].

Autres formes :

Ce nom est aussi mentionné dans les environs : 1643, « le grand paschis » ; 1718, « le pré au pachis » ; 1768, « pré nommé le pachis », à Limal [*WAV*, XII, p. 104] ; 1863, « le Paschis », à Chaumont [*T&W-W*, p. 259]. Ailleurs en Wallonie, on trouve aussi des attestations de « paxhis », en 1600, à Cerfontaine et en 1750, à Stoumont ; 1672, « pachis » ; 1742, « paschy » et « pachy », à Soignies et dans le Hainaut [*BTD*, XXI, p. 126, XLVII, p. 139 ; *ONCB*, p. 531].

I. LEJEUNE

PALETTE

PALETTE (AVENUE DE LA) E5-F5

Conseil communal du 9 novembre 1976.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des arts en général.

Les trois axes principaux du quartier des Bruyères, qui donnent sur « l'avenue des Arts », portent des noms qui rappellent les arts majeurs : « avenue de la Palette » évoque la peinture.

PALIER

PALIER (RUE DU) E2-E3

Conseil communal du 15 avril 1975.
Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La « rue du Palier » doit son nom à son tracé et à son aspect général. Le terme palier, signifiant « rue horizontale comprise entre deux pentes » [*GR*], ne paraît convenir qu'à une partie de cette rue en angle droit. En effet, l'autre partie ressemble plutôt à une rampe et n'a apparemment rien à voir avec un palier. Comme la Commission a dû travailler sur plans, avant la construction des rues, il arrive que la caractéristique du lieu évoquée par le déterminant soit en réalité inexistante, car les propositions urbanistiques premières n'ont pas été réalisées.

PANIERS

PANIERS (PLACE DES) E7

Conseil communal du 17 décembre 1974.
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.
☛ Thème des sports.

La « place des Paniers » est une place sur laquelle se trouve un terrain de basket-ball [*PV* 15]. Si ce nom peut être rattaché au thème des sports, c'est surtout la fonction de la place qui justifie le choix de son nom.

La « place des Paniers », enchâssée dans un ensemble d'immeubles, est une des toutes premières places du premier quartier de Louvain-la-Neuve.
Elle tire son nom des deux paniers de basket qui l'agrémentent. La conception montre bien que les fondateurs de Louvain-la-Neuve ont voulu inscrire le sport dans la ville dès son origine. En offrant un plateau de basket aux riverains, ils réalisaient un espace de proximité bien avant que le concept n'évolue. L'expérience aidant, la place aurait probablement été aménagée différemment. La « place des Paniers » n'en a pas moins été le centre nerveux du sport à Louvain-la-Neuve avant la construction du Complexe sportif de Blocry dont le Centre sportif a été inauguré en 1977.
Le Centre sportif étudiant (CSE), qui disposait à l'époque de permanents, y avait son cercle et ses bureaux. Le principal de l'activité sportive se faisait dans ce qui est devenu le Centre sportif Martin V et toute l'organisation sportive du site partait alors de la « place des Paniers ».
En 1977, lors de la deuxième édition des 24 heures vélo, la place connaît des négociations mémorables.
Suite à un accident banal, la gendarmerie de garde débarque à Louvain-la-Neuve, à une époque où les 24 heures vélo étaient relativement confidentielles. Les gardiens de la paix, stupéfaits de voir tous ces cyclistes sans plaques, sans feux arrière et avant, arrêtent la course. Les coureurs se concentrent sur la « place des Paniers » et ne veulent rien entendre... On est au bord de l'émeute. Réveillés par les organisateurs, le commandant de gendarmerie, l'administrateur général de l'Université catholique de Louvain et l'animateur du Centre sportif étudiant cherchent une solution, pas vraiment aidés par un étudiant revêtu d'un ancien costume de gendarme et assez entamé. Finalement la gendarmerie accepte que la course reparte à condition que chaque vélo roule avec un éclairage avant et arrière. En une demi-heure, tous les vélos étaient bricolés et repartaient. L'arrivée se fera « place des Paniers ». On mesure l'évolution.

Y. LEROY

PÂQUES

PÂQUES (FOND JEAN) F11-G11

Conseil communal du (?).
Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

« Fond Jean Pâques », wallon *fond Djan Pâque*, évoque probablement le nom du propriétaire de cette terre [*LLNE*, p. 107].

🕮 « Fond Jean Pâques » est aujourd'hui le nom d'une rue située à peu près à l'endroit de l'ancien lieudit. La Commission a adopté la forme la plus ancienne avec *â*, ce qui est aussi conforme à l'orthographe française [*D* 10/6/74].

✍ Fond Jean Pâques : wallon *Fond Djan Pâque*

1742, « la campagne du mespelier sous Neusart dans le fond Jean Pâques » [*AGR*, *GSN*, nº 384, acte nº 45, *D Martin*] ; 1762, « le fond Jean Paque sous Neusart » [*AGR*, *GSN*, nº 386[2], acte nº 11, *D Martin*] ; 1780, « 90 verges de terre au fond Jean Paque sous Neufsart » [*AGR*, *GSN*, nº 384[4], acte nº 6, *D Martin*] ; (?), « fond Jean-Pacques [*LLNE*, p. 107] ; (?), « fond Jean Paques [*PlanG*] ; 1974, 1981, 1987, « fond Jean Pâques » [*PV* 17 ; *REUL ; InforV*].

I. LEJEUNE

PARADIS

PARADIS (RUE DU) C5-D4-D5

Conseil communal du 25 février 1975.
Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

🕮 *Paradis* est un mot savant issu du latin *paradisum* [*FEW*, VII, p. 614b] ; le wallon *paradës* est lui-même emprunté au français. Ce terme a été abondamment utilisé dans la toponymie wallonne avec des valeurs diverses. En certains endroits, il s'est appliqué aux cimetières, puis, par extension, aux lieux où l'on enfouissait les animaux crevés : « Paradis des chevaux », « Paradis des vaches ». Parfois, il est devenu toponyme à cause d'une enseigne. Enfin, par métaphore, il a pu s'appliquer à un lieu élevé, à un endroit d'aspect agréable, à un lieu fertile, etc. [*BTD*, II, p. 324-326, XI, p. 143, XLVI, p. 232-233 ; *WAV*, XII, p. 104 ; J. HERBILLON, dans *Folklore Stavelot-Malmedy,* t. XIII, 1949, p. 67-71 et dans *Le guetteur wallon,* t. XLVIII , 1972, p. 106-108 ; dans *BTD*, t. XLVI, 1972, p. 67-71].
L'emploi de *paradis* à Ottignies doit avoir pour origine cette dernière valeur métaphorique, car les documents anciens ne mentionnent jamais cet endroit comme lieu d'enfouissement d'animaux morts.

✍ Paradis : wallon *Paradës*

Isolé :

1705, « une closière contenant 1 bonnier à Blocquery, juridiction d'Ottignies amont au paradis bize et escosse au chemin midi au paradis » [*D Martin*].

Autres formes :

Ce nom est aussi présent comme toponyme dans la région : 1681, « la closière nommée au paradis », à Limal [*WAV*, XII, p. 104].

À Wavre, 1688, « le Paradis », « le ruisseau du Paradis », « commune du Paradis » [*AGR*, *AE*, nº 4488, *GSN*, nº 5076, *WET*, p. 91] ; 1705, « closière du Paradis » [*WET*, p. 91] ; 1711, « la Bruyère du Paradis » [*AGR*, *GSN*, nº 2447, *WET*, p. 91].

I. LEJEUNE

PARNASSE

Parnasse (escalier du) [abandonné]

Conseil communal du (?).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature française de Belgique.

Allusion à la montagne de Phocide consacrée aux Muses, l'« escalier du Parnasse » était destiné à célébrer tous les poètes.

L'« escalier du Parnasse » devait joindre l'« avenue des Arts » à la future « rue des Poètes », axe central du sous-quartier des Bruyères consacré au thème de la littérature française de Belgique.

🕮 Cette montagne de Phocide, considérée comme le séjour symbolique des poètes, donna son nom à un groupement de poètes créé vers le milieu du XIXe siècle autour de Leconte de Lisle. Il s'agit moins d'une école que d'une fraternité d'esprits. Hérédia, Villiers de l'Isle-Adam, Mendès, Coppée et d'autres, malgré les différences de leurs tempéraments, partageaient une même admiration pour le pessimisme de leur aîné, sa hantise du néant. Ils avaient en commun une haute conception de la poésie, éprouvaient leur don comme une grandeur et une souffrance, et se réfugiaient volontiers dans une Grèce antique lumineuse (et conventionnelle). Convaincus que la beauté d'un poème doit moins à l'inspiration qu'à la structure, moins au sentiment qu'à la mise en forme exigeante d'un langage, ils imposèrent dans l'art de la versification le respect du travail et de la règle.

L'influence du Parnasse ne s'éteignit qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale, au moment où finit véritablement le XIXe siècle et où s'effacèrent les règles de la prosodie...

En 1887 parut un *Parnasse de la Jeune Belgique* qui regroupait dix-huit auteurs (parmi lesquels figurait Maurice Maeterlinck qui y donnait l'image d'un poète baudelairien, décadent et fiévreux). Un tel titre ne signifiait nullement que la *Jeune Belgique* ait voulu présenter là une réplique du Parnasse français ; il fut choisi, dit-on, « parce que le mot est plus joli qu'*anthologie*, que *chrestomathie*, que *recueil*, voilà tout »... En dépit de cette mise au point et de la présence de textes qui devaient beaucoup au symbolisme, ce volume fait apparaître une fascination pour la netteté et la clarté de la langue qui accuse l'aspect rhétorique d'une entreprise encore dominée par l'esthétique parnassienne.

J. CARION

PASCAL

PASCAL (PLACE BLAISE) D5

Conseil communal du 26 juin 1979.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

☛ Thème des sciences humaines.

🕮 Pascal (1623-1662).

Né à Clermont-Ferrand, ce génie précoce, de santé fragile et de vie brève, est d'abord un scientique — plus soucieux de correspondre avec ses pairs que de publier — et le restera jusqu'au bout. Du petit *Essai pour les coniques* (1640) au *Traité du triangle arithmétique* (1654), prélude au calcul des probabilités, ou aux recherches sur la « roulette » — courbe dessinée par un point d'une roue en progression — (1658-1659), en passant par les recherches sur le vide et la pesanteur (1654), il prospecte en mathématique comme en physique, sans dédaigner cette mécanique qui fait de lui l'inventeur de la première machine à calculer (1645), lui donnant à l'époque le meilleur de son renom. Il excellait, au départ de l'observation expérimentale, à dégager les « raisons des effets », sa rigueur d'analyse et sa force de synthèse faisant merveille.

Jeune encore, il avait fréquenté les libres penseurs d'alors, qu'on appelait les libertins. Il avait lu Montaigne, tiré du chevalier de Méré son idéal de l'honnête homme : n'iniger sa science à personne, mais savoir de tout un peu, an d'être agréable au monde. Mais sa famille est proche des solitaires et des religieuses de Port-Royal, appelés jansénistes du nom de feu Cornelis Jansen dont l'*Augustinus* (1640) entendait rétablir la théologie de la grâce selon saint Augustin. D'où les deux conversions de Pascal (1646, 1654), la seconde surtout apportant un changement radical dans sa façon d'accorder la vie et la foi. On en a gardé un témoignage peu ordinaire : ce petit écrit trouvé à sa mort dans la doublure de son pourpoint, nommé par la suite le *Mémorial*.

Le savant aimait argumenter de façon concise et irréfutable. Il polémiquait volontiers. Les circonstances requirent ces dons au service de la foi et sous deux formes qui ne touchent à la littérature que dans la mesure où leur art d'atteindre leur public d'alors touche encore le public d'aujourd'hui.

Vers le milieu du siècle, en la France traversée de gallicanisme, la Contre-Réforme se divise. Deux factions entre autres se distinguent : les jésuites molinistes, dont la casuistique compose avec les grands ; les jansénistes, sévères défenseurs de la tradition. Le laxisme des uns s'oppose au rigorisme des autres, jugés contestataires par le pouvoir. Or la théologie du temps dispute beaucoup de la grâce et de la prédestination divine, par lesquelles Dieu sauve l'homme et sait par avance lequel sera sauvé. C'est mettre en cause et pour certains en contradiction la toute-puissance de Dieu et la liberté de l'homme. En fait, la conviction janséniste ne diffère pas en profondeur de la doctrine chrétienne. Témoin cette exhortation de Saint-Cyran, maître spirituel des jansénistes : « Prier comme si tout dépendait de Dieu, agir comme si tout dépendait de nous ». Mais si le zèle est pour Dieu, la querelle est pour les hommes.

En 1649, la Faculté de théologie de Paris — la Sorbonne — met à l'examen cinq propositions sur ce sujet, qu'on dit condamnables et

tirées de l'*Augustinus*, pour condamner du même coup les jansénistes. En janvier 1656, les solitaires demandent à Pascal d'intervenir. Il a 32 ans. Avec leur assistance, il entreprend de mettre le débat théologique à la portée de la mondanité par la seule force de ses « petites lettres », ou plutôt ctions de lettres. Au nombre de dix-huit, elles sont diffusées sous le manteau en l'espace de quinze mois, dans un climat de polémique croissante. Ce sont *Les Provinciales*, appelées ainsi parce que les premières se donnaient un destinataire de province, qu'il fallait informer. Le succès fut immédiat. Les premières lettres s'en tenaient au débat sur la grâce (I à IV). Elles se donnent ensuite, pour s'en prendre aux accommodements de la Compagnie avec la morale, la forme d'un dialogue ironique avec un jésuite particulièrement naïf (lettres V à X), mais délaissent ensuite cette ction pour s'adresser à l'ensemble des Pères, tandis que le ton monte jusqu'à l'indignation devant les atteintes au sacré, l'aggravation du laxisme, les injustices dont sont victimes les religieuses de Port-Royal. Imposture littéraire (R. Duchêne) ? Oui, si la littérature est par nature une imposture, et la ction sans vérité. Plus profondément, il y a un tragique des *Provinciales*, si même Pascal n'en laisse rien paraître : elles triomphent, mais sans efcace. Pour défendre Dieu, ce maître du verbe n'a que le verbe de l'homme : il peut être injuste par passion de la justice. On en vint aux accommodements. Mais en mars 1657, il est question de faire signer aux ecclésiastiques un formulaire condamnant les cinq propositions dans Jansénius, et n octobre, *Les Provinciales* sont mises à l'index.

Est-ce pour dépasser la polémique que Pascal entreprend une *Apologie de la religion chrétienne*, à l'intention des libertins, dont il aurait exposé le plan à ses amis jansénistes dès 1658 ? L'intention serait née en plein combat des *Provinciales*, la guérison, jugée miraculeuse à Port-Royal, d'une sienne lleule qui souffrait d'une stule lacrymale (24 mars 1656), l'associant à une réexion sur les miracles. En 1657 le projet prend plus d'ampleur, mais en 1659 une maladie de langueur entraîne l'inactivité, puis la mort. On ne trouva dans les papiers du défunt que des fragments découpés, allant du griffonnage presque illisible au développement solennel, dont l'édition de Port-Royal, fort opportunément sélective, tenta de masquer l'inachèvement en les intitulant *Pensées* (1670). Ils étaient pourtant constitués en liasses en partie titrées dont il fallut trois siècles à l'édition critique, sur base des deux copies peu divergentes qui en avaient été faites aussitôt, pour afrmer la valeur de classement et substituer à l'édition par rapprochements logiques d'un Brunschvicg des éditions améliorant le déchiffrage (Z. Tourneur) et surtout restituant l'ordre de Pascal selon la première copie (L. Lafuma) ou la seconde (Ph. Sellier), d'autres études s'attachant à reconstituer partiellement la chronologie de l'écriture (P. Ernst, Y. Maeda).

Peut-on dégager des *Pensées* la pensée de Pascal ? Lui seul l'aurait pu, par ce travail de nition, inséparable d'un art de persuader, où le portait son esprit. De l'œuvre inachevée, nul ne sait ce que l'achèvement eût retenu, eût rejeté. Mais on peut, comme le fait Jean Mesnard avec une extrême pondération, dénir la nature de cette pensée. Paradoxale, on dirait aujourd'hui dialogique par intégration de la pensée adverse, mais pour concilier les contraires dans la perspective d'une vérité supérieure, elle humilie sa propre maîtrise au prot d'un ordre du cœur, vérité supérieure dont resplendissent les Écritures. Ainsi, une anthropologie sévère, ironique jusqu'au portrait à la manière de La Bruyère, aurait montré la misère de l'homme, mais an de faire éclater en contrepartie sa grandeur, pour peu que Dieu, caché, s'en mêlât. En faisaient foi les prophètes et les évangiles.

« Place Blaise Pascal ». *Intériorité et ouverture. Entièrement enfermée dans la Faculté de philosophie et lettres, la « place Blaise Pascal » évoque l'intériorité de l'auteur des* Pensées *(1623-1662) ; longtemps lieu de passage obligé entre le centre ville et le quartier de l'Hocaille, cette place suggère aussi l'ouverture de cet homme de carrefour que fut Pascal, aux croisements des routes de la philosophie, des mathématiques et de la physique. Photo Serge Haulotte.*

De Pascal, certains lecteurs, de Voltaire à M. Yourcenar, ne retinrent que le « pari » : quant à savoir si Dieu existe, « il faut parier », et l'on a tout à gagner à parier que oui — recours souvent déformé. C'était oublier que l'argument était destiné aux libertins, dont les divertissements faisaient du pari monnaie courante.

L'homme de synthèse ne peut achever celle qui lui tenait le plus à cœur. Sa pensée y gagna les suggestions de l'énigme et la force du premier jet ; sa réception, des engagements et des malentendus aussi passionnés que l'œuvre elle-même ; son Dieu, un obscur rayonnement.

Bibliographie : D. DESCOTES, *L'argumentation chez Pascal* (Écrivains), Paris, 1993 ; R. DUCHÊNE, *L'imposture littéraire dans* Les Provinciales *de Pascal* (Publications de l'Université de Provence), 2e éd. revue et augmentée, suivie des actes du colloque tenu à Marseille le 10 mars 1984, Aix-en-Provence, 1985 ; G. FERREYROLLES, *Blaise Pascal et la raison du politique* (Épiméthée : essais philosophiques), Paris, 1984 ; H. GOUHIER, *Blaise Pascal, Conversion et apologétique* (Bibliothèque d'histoire de la philosophie), Paris, 1986 ; J. MESNARD, *Les Pensées de Pascal*, Paris, 1976 ; ID., *Pascal : l'homme et l'œuvre* (Connaissance des lettres, 30), Paris, 1951 ; *Méthodes chez Pascal* (Actes du Colloque tenu à Clermont-Ferrand, 10-13 juin 1976), éd. par H. DAVIDSON, J. MIEL, Th.M. HARRINGTON, Paris, 1979 ; Ph. SELLIER, *Pascal et saint Augustin* (Bibliothèque de l'évolution de l'humanité, 12), Paris, 1995.

© *Patrimoine littéraire européen*, sous la dir. de J.-Cl. POLET, Bruxelles, De Boeck-Université, 1999.

PASSÉ UNIVERSITAIRE (THÈME DU)

À côté des toponymes traditionnels et des noms de rues évoquant de façon large le patrimoine wallon, la Commission de toponymie a également cherché à inscrire dans la toponymie de Louvain-la-Neuve la mémoire de l'Université.

☛ ACCUEIL ; CINQ CENT CINQUANTIÈME ; CYCLOTRON ; DOYENS ; ERGOT ; ESCHOLIER ; HALLES ; LADEUZE ; HENNEBEL ; LEMAÎTRE ; MERCIER ; MINCKELEERS ; NATIONS ; OLEFFE ; RECTEUR ; SAINTE-GERTRUDE ; SCHWANN.

PASTEUR

PASTEUR (CHEMIN LOUIS)	D8
PASTEUR (PLACE LOUIS)	D7

Conseil communal du 3 octobre 1973.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.
☛ Thème des sciences humaines.

La « Place Louis Pasteur » (1822-1895) évoque ce chimiste et biologiste français, fondateur de la microbiologie. Le nom de « chemin » Louis Pasteur a été donné récemment au petit sentier situé dans le prolongement de la rue du Poirier, entre l'avenue Lemaître et la place Louis Pasteur.

🕮 Louis Pasteur naît à Dôle (Jura) en 1822 mais passe son enfance à Arbois. Rien ne le prédestine à la brillante carrière des sciences qu'on lui connaît : son père, tanneur, est d'origine modeste et il reçoit son baccalauréat avec une note médiocre en chimie ! En 1843, soit quatre ans plus tard, il est admis à l'École Normale Supérieure et y devient aide préparateur de physique. C'est là que ses premières recherches, qui jettent un pont entre la cristallographie et la polarimétrie, lui assurent bientôt sa réputation. Nommé professeur à Strasbourg, il épouse Marie Laurent, fille du recteur de l'Académie, chimiste renommé. Nommé ensuite à Lille, il y entame ses recherches sur la fermentation qu'il poursuit dans des conditions difficiles à Paris où il est promu administrateur de l'École Normale Supérieure et directeur des études. Il ne dispose là-bas ni de crédits suffisants ni même de laboratoire.

La guerre de 1870 l'oblige à quitter Paris ; à l'occasion du séjour forcé à Clermont-Ferrand, il se penche sur les maladies de la bière. Ce n'est qu'en 1877 qu'il entame ses célèbres travaux sur les maladies contagieuses de l'homme et des animaux qui le mèneront à la découverte du vaccin contre la rage en 1888. Aussitôt est fondé un Institut Pasteur, institution qui essaime rapidement dans d'autres pays. Hémiplégique gauche depuis l'âge de quarante-cinq ans, il meurt en 1895 à Villeneuve-l'Étang.

Les contributions les plus importantes de Pasteur sont nombreuses : fondation d'une nouvelle science, la stéréochimie ; mise en évidence du rôle des micro-organismes dans la fermentation et le processus de pasteurisation qui en découle ; démonstration de l'origine microbienne des maladies contagieuses et prévention par vaccination. La fondation de la « chimie dans l'espace » répond à un problème précis qui préoccupait les chimistes depuis plus de vingt ans. Vers 1820, un vigneron des Vosges avait identifié, lors de la fermentation du jus de raisin, un acide différent de l'acide tartrique déjà connu pour apparaître à l'occasion de ce type de processus. Cet acide — paratartrique ou racémique — s'avère de composition identique à l'acide tartrique mais, contrairement à ce dernier, n'agit pas sur la lumière polarisée. Ayant démontré que les mêmes espèces chimiques peuvent revêtir des formes cristallines différentes (acide arsénieux et soufre), il formule l'hypothèse que le paratartrate résulte des combinaisons de « cristaux symétriques qui se regardent dans un miroir » : c'est précisément cette combinaison qui explique l'inactivité polarimétrique. Pour étayer cette hypothèse, Pasteur isole le paratartrate qui fait tourner l'axe de polarisation de la lumière vers la gauche. Cette dernière forme était inconnue jusqu'alors.

Dans ses travaux ultérieurs, Pasteur arrive à la conclusion que la dissymétrie moléculaire est une propriété du vivant. Ceci renforce ses convictions quant à l'irréductibilité du vivant à la chimie minérale pourtant professée par de grands noms de la chimie tels que J. Liebig (1803-1873) et J.B. Dumas (1800-1884). Les processus de fermentation sont exploités depuis la plus haute Antiquité, mais, jusqu'à Pasteur, la compréhension et les moyens de régulation du processus demeuraient mystérieux. Le terme « fermentation » recouvrait d'ailleurs toutes les altérations qui se produisent dans des solutions organiques générant des substances alcoolisées (vin, bière, cidre) ou acides (fermentation acétique ou lactique). Si l'existence de levures avait été reconnue, on leur déniait tout rôle dans le phénomène. Pasteur fut amené à orienter ses études par une requête des industriels lillois qui éprouvaient des difficultés grandissantes à gérer les procédés de fermentation.

Le ferment est au cœur de l'application que Pasteur donne de la fermentation après vingt ans de travail opiniâtre et de polémique. Il s'agit d'un petit organisme vivant, spécifique à chaque type de fermentation, aérobie ou anaérobie selon qu'il est capable de vivre en présence d'oxygène ou non. Plusieurs ferments peuvent entrer en compétition et le déroulement d'un type de fermentation devient défectueux si un autre ferment est favorisé par le milieu. L'application de ces principes est immédiate : pour réussir une fermentation donnée, il est nécessaire d'une part de disposer d'un ferment pur, et d'autre part d'établir un milieu de culture approprié à ce ferment précis. Les industries du vin, du vinaigre et de la bière bénéficièrent de ces conclusions, et le microscope fit son entrée dans les laboratoires de distillerie. Pour éliminer les ferments indésirables de la vinification, Pasteur propose de les détruire par chauffage rapide, procédé qui reçut le nom de pasteurisation. Ces résultats, salués par la communauté scientifique et générateurs d'applications industrielles, donnèrent à penser que les maladies contagieuses pourraient bien, elles aussi, être l'œuvre de micro-organismes. En 1865, Dumas demande à Pasteur d'étudier la maladie du ver à soie, ce qui a pour effet de lui ouvrir un nouveau champ de recherche. Il identifie le germe de la maladie et suggère un moyen de prévention. Ce succès l'engage à étudier les pathologies humaines et animales. Il identifie nombre de microbes pathogènes parmi lesquels les staphylocoques, le streptocoque et le pneumocoque. Il développe en même temps les règles de ce qu'il appelle asepsie pour la différencier de l'antisepsie, qu'il jugeait insuffisante. L'inoculation

de la vaccine contre la variole avait été introduite en 1776 par Jenner. Dans le même esprit, Pasteur met au point successivement des vaccins contre le choléra des poules, le rouget des porcs et le charbon.

Lorsqu'il se tourne vers le microbe causal de la rage, il s'aperçoit que les milieux de culture habituellement employés ne permettent pas de cultiver ce microbe. Pour reproduire ce qui est en réalité un virus, il l'injecte dans la matière cérébrale du chien ou du lapin et, par des passages en série, parvient à obtenir un virus fixé, c'est-à-dire de virulence stable. En abandonnant les moelles infectées dans une atmosphère sèche, il remarque que la virulence originelle est diminuée. La preuve en est rapidement établie par l'injection de ces extraits peu ou pas virulents à des chiens, qui se montrent capables de résister ultérieurement aux attaques du virus virulent ou à l'état naturel. Le 6 juillet 1885, un peu forcé par les événements, Pasteur tente l'expérience sur un être humain. À partir de ce moment, c'est la gloire et sa rançon : de tous les pays du monde, des gens affluent pour recevoir la vaccination et Pasteur atteint aux plus hauts honneurs. À Louvain, le professeur Jean-Baptiste Carnoy (1836-1899), d'abord opposé à la technique des cultures pures, envoie un de ses élèves, Philibert Biourge (1864-1942), à l'Institut Pasteur grâce à une bourse de voyage du gouvernement pour l'année 1891-1892. Ce séjour postdoctoral forme définitivement le jeune microbiologiste aux responsabilités qui l'attendaient à son retour à Louvain dans le laboratoire des Fermentations, créé en 1840 à l'Ecole Supérieure de Brasserie. Au cours d'une carrière féconde consacrée à la microbiologie de la bière et à la mycologie, Biourge forma, grâce à un labeur tenace, une collection remarquable de moisissures, de levures ou de bactéries maintenues vivantes et à l'état pur. Cette « Mycothèque », qui intègre en 1969 la « Mycothèque de l'Université catholique de Louvain », existe toujours.

Bibliographie : P. DARMON, *Pasteur*, Paris, 1995 ; P. DEBRÉ, *Louis Pasteur*, Paris, 1994 ; G.L. GEISON, *The Private Science of Louis Pasteur*, Princeton, 1995 ; G.L. HENNEBERT, *Philibert Biourge, microbiologiste et mycologue (1864-1942)*, dans *Les Sciences exactes et naturelles à l'Université de Louvain de 1835 à 1940. Colloque d'histoire des sciences III. Louvain-la-Neuve, 17 mars 1977* (Université catholique de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 6e série, fasc. 15), Louvain, 1979, p. 61-98.

B. VAN TIGGELEN

PATRIMOINE EUROPÉEN ET UNIVERSEL (THÈME DU)

À côté des toponymes évoquant de façon plus ou moins explicite le patrimoine wallon et les réalités régionales, la Commission de toponymie s'est efforcée d'inscrire dans les noms de rues de Louvain-la-Neuve une ouverture à la dimension européenne et universelle. Il peut s'agir de toponymes évoquant directement l'Europe (« sentier de l'Europe » ou « avenue Jean Monnet ») ou de noms de personnalités qui, par leur pensée ou leur action, ont marqué durablement la culture européenne et appartiennent au patrimoine universel (« rue Archimède », « chemin d'Aristote », etc.).

☛ ARCHIMÈDE ; ARISTOTE ; ATHENA ; CARDIJN ; CHARLEMAGNE ; CÎTEAUX ; CLAIRVAUX ; COUBERTIN ; EINSTEIN ; ÉSOPE ; EUROPE ; GALILÉE ; HORTA ; LAVOISIER ; LEMAÎTRE ; MARATHON ; MERCIER ; MINCKELEERS ; MONNET ; MONT CORNILLON ; MONTESQUIEU ; MORE ; NATIONS ; PASCAL ; PASTEUR ; PINDARE ; QUETELET ; RABELAIS ; SCHWANN ; THEILHARD DE CHARDIN.

PATRIMOINE RELIGIEUX WALLON (THÈME DU)

Une partie du quartier de Lauzelle regroupe des rues portant le nom de monastères ou d'abbayes célèbres de Wallonie [*PV* 28, 29].

☛ AULNE ; BONNE-ESPÉRANCE ; FLORIVAL ; MAREDSOUS ; MONT CORNILLON ; NEUFMOUSTIER ; OIGNIES ; ORVAL ; PRIEURÉ ; RAMÉE ; ROUGE-CLOÎTRE ; SAINTE-GERTRUDE ; SAINT-ÉLOI ; SAINT-HUBERT ; TEMPLIERS ; TROISFONTAINES ; VALDUC ; VAL-SAINT-LAMBERT ; VILLERS.

PATRIMOINE WALLON (THÈME DU)

Le quartier des Bruyères est consacré au domaine des arts. Mêlés à différents noms de rues évoquant les arts et les artistes en général, certains toponymes évoquent les richesses artistiques wallonnes et le patrimoine régional.

☛ ANTO CARTE ; BASSINIA ; BOIS-DU-LUC ; CHONQ CLOTIERS ; COQ HARDI ; GRAND HORNU ; HORTA ; LOUVAIN-LA-NEUVE ; MAGRITTE ; MAÎTRE DE FLÉMALLE ; MEUNIER ; PAULUS ; PERRON ; PUDDLEUR ; RÊVERIE DU PROMENEUR SOLITAIRE ; REDOUTÉ ; RONDIA.

PAYS NOIR

[Pays Noir (voie)] [non officiel, E7]

☛ Thème des gentilés.

Il s'agit d'un toponyme non officiel attribué par les étudiants de la Carolo lors du centenaire de leur régionale (1886-1986), à un petit passage où ils étaient installés (entre la « rue des Wallons » et le « sentier du Luxembourg »). Une plaque indicatrice conserve le souvenir de l'événement.

PAULUS

Paulus (Place Pierre) [en réserve]

Conseil communal (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

☛ Thème du patrimoine wallon.

La « Place Pierre Paulus » célèbre un peintre, graveur, lithographe et affichiste wallon.

L'endroit auquel ce toponyme était destiné a été redessiné et a donné naissance à l'actuelle « place du Perron ».

🕮 Pierre Paulus, peintre wallon, né à Châtelet le 16 mars 1881, mort à Bruxelles le 17 août 1959. Chantre du Pays noir, de ses fumées, de ses ciels hallucinés embrasés par les hauts fourneaux, chantre de l'épopée ouvrière, Paulus est aussi lié intimement au mouvement de prise de conscience wallonne, puisque non seulement il fut l'ami de Jules Destrée et collabora au mouvement de mise en valeur du patrimoine wallon, mais que c'est son Coq hardy qui fut choisi comme emblème de la Wallonie.

Fils de Sylvain Paulus, ébéniste et professeur à l'École industrielle de Châtelet, Pierre fut inscrit en 1905 à des cours d'architecture à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. Il sera notamment élève de Montald. Grâce à des prix, il complète sa formation par des voyages en Italie. En 1909, il réalise la première peinture s'inspirant des réalités industrielles : *Pays noir sous la neige*. En 1910, puis en 1911 lors du Salon d'art moderne organisé à l'Exposition de Charleroi, il rencontre le leader socialiste wallon Jules Destrée et entame avec lui plus qu'une une collaboration, une amitié. C'est en 1913 que, l'Assemblée wallonne ayant fait le choix du Coq Hardy comme emblème de la Wallonie, la réalisation de Pierre Paulus fut retenue. C'est ce même coq de Paulus qui deviendra l'emblème officiel de la Région wallonne en 1998.

Durant la Première Guerre mondiale, Paulus passe quelque temps à Londres, où il découvre les lumières fluides et les fumées du peintre romantique Turner (1775-1851), précurseur de l'impressionnisme. Tant le dur travail des ouvriers, particulièrement ceux des mines (hiercheuses) et des hauts fourneaux, que les paysages industriels, notamment ceux des bords de la Sambre, vont inspirer le talent de Paulus. En 1923, il peint *L'épopée ouvrière* pour la Maison du peuple de Trazegnies. En 1928, avec le peintre montois Anto-Carte, il fonde le groupe *Nervia* qui, actif durant plusieurs décennies, fut porteur d'une sensibilité wallonne dans les arts. En 1929, il commence un enseignement à l'Institut des Beaux-Arts d'Anvers. Au cours des années 1930, plusieurs de ses œuvres participent à des expositions aux États-Unis. Après la Seconde Guerre viendra le temps des honneurs. Membre correspondant de l'Académie royale de Belgique (Classe des Beaux-Arts) en 1946, membre en 1950, directeur de la Classe en 1957, Paulus reçut en 1951 le titre de baron et, en décembre 1954, put adjoindre un complément particulé à son nom, devenant désormais Pierre Paulus de Châtelet.

Marqué par l'impressionnisme dans ses débuts, Paulus a viré vers l'expressionnisme notamment par la schématisation des attitudes et par le rendu de l'ambiance des fumées et des lumières dantesques des hauts fourneaux. Outre la peinture du monde ouvrier, Paulus a aussi réalisé des portraits (Portrait de Destrée), des compositions florales ; il s'est également adonné à la gravure et en outre à la poterie.

Bibliographie : *BN*, t. IV, p. 288-290 ; G. Camus, *Notice sur le baron Pierre Paulus*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. CXL, Bruxelles, 1974, p. 255-299.

J. Pirotte

☛ Coq Hardi

Peintres

Peintres (place des) F4

Conseil communal du 20 novembre 1990.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des arts en général.

Pendée

Pendée aux bécasses A3-B3-B4

☛ Thème des déterminés wallons.

« Pendée » est une francisation du wallon *pindèye* « pente » encore employé à Jauchelette, où l'on dit d'une terre en pente qu'elle est à *pindéye* [*Gaziaux*, p. 25]. Comme le wallon liégeois *pindéye*, c'est un dérivé en *ée* [*ata*] formé sur le latin *pendere* [*FEW*, VIII, p. 180 ; *DL* ; *DWFL*].

I. Lejeune

La « Pendée aux bécasses », au bois de Lauzelle. *Pendée est une francisation du wallon* pindèye *« pente » encore employé à Jauchelette, où l'on dit d'une terre en pente qu'elle est à* pindéye*. Comme le wallon liégeois* pindéye*, c'est un dérivé en* ée *[*ata*] formé sur le latin* pendere*. Photo Serge Haulotte.*

Pente

Pente (chemin de la) [en réserve]

Conseil communal du 16 septembre 1980.

Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Au départ, ce toponyme était destiné à l'actuel « cortil du Coq Hardi » et était inspiré par la configuration du terrain. Suite à l'installation de la Fondation wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet à cet endroit, et à sa demande, l'espace arboré en bordure du parc de la Source a pris un nom bien wallon.

☛ Coq Hardi

PÉPIN

PÉPIN (RUELLE DU) D8

Conseil communal du 16 décembre 1980.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème du verger.

La « ruelle du Pépin » n'a pu être appelée « ruelle des Noisetiers », car ce nom existait déjà à Ottignies.

PERRON

PERRON (PLACE DU) F5

Conseil communal du 17 mai 1977.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine wallon.

« Place du Perron » évoque le perron liégeois.

📖 Qu'est-ce un perron ? Un descriptif sommaire le réduirait sans doute à deux éléments immédiatement visibles : une base à degrés ainsi qu'une colonne. Encore devrait-il préciser que celle-ci est d'ordinaire surmontée d'un signe de souveraineté — en l'occurrence, un globe, ou sa transformation ornementale — et d'une croix. Ses origines sont demeurées longtemps obscures. Les étymologistes se sont assez longuement penchés sur lui. Écartons d'emblée les supputations des clercs du XVIIe siècle qui y voyaient une altération de *Pinus rotunda* (« Pin rond ») ou les hypothèses farfelues d'historiens qui, vers 1840-1850, le rattachèrent par la vertu de l'homophonie à Peroun, dieu slave du tonnerre. Les philologues s'accordent aujourd'hui sur le fait que le mot perron (*péron* en wallon de Liège) vient du latin *petra*, la pierre, ou plutôt de sa forme augmentative *petronus*. Il désignait donc, par extension, un amas de pierres puis un bloc taillé et enfin une plate-forme de pierre à degrés.

Des érudits du siècle précédent — dont Jules Borgnet — associèrent ce socle originel aux « pierres de justice » du haut Moyen Âge. Et d'en relever des traces à Namur, Tournai, Saint-Gérard. Pour le reste, ces érudits se divisaient lorsqu'ils essayaient de cerner avec plus de précision sa fonction primitive. Son aspect général qui pouvait évoquer avec un peu d'imagination certaine partie de l'anatomie, permit de l'associer un temps à un culte phallique mais cette hypothèse fit long feu. À la fin du XIXe siècle, deux écoles s'affrontaient, sans arrière-pensées. La plus fournie, où l'on trouvait des personnalités liées au monde catholique, l'enracinait au plus profond du terreau chrétien. Les historiens libéraux (Ferdinand Hénaux et surtout Goblet d'Alviella) penchaient plutôt pour un monument composite d'essence germanique mais aussi païenne. Les frontières entre les deux clans ne restaient pas étanches ; on enregistra parfois des évolutions dans l'un ou l'autre sens.

En 1909, Godefroid Kurth, chrétien de choc, s'était ainsi (un peu) rapproché des vues du très laïc comte Goblet d'Alviella. Dans une nouvelle étude sur la question, ce dernier avait réaffirmé avec force que le perron avait eu pour ancêtre un mégalithe-menhir. Par la suite, en 1932, l'illustre Henri Pirenne préféra s'en tenir à la théorie assez classique de la croix de justice. Si cela réduisait l'antiquité du monument, sa formulation correspondait aux seules données fiables fournies par la numismatique. En effet, la première image clairement attestée du perron figurait sur un dernier prince-évêque de Liège, Raoul de Zähringen, qui régna de 1167 à 1191. Une mention non équivoque l'accompagnait : « *Peru voc(or)* », « *Je m'appelle Peron* ».

Des oboles frappées sous le principat d'un de ses prédécesseurs, Henri de Leyen (1145-1164), présentaient toutefois déjà une colonne dressée sur trois montoirs et sommée d'une croix, avec l'inscription « *Signum salutis* ».

S'agissait-il vraiment d'un perron, même si tout le laisse supposer ? Si c'était le cas, il serait donc apparu tel quel dans la Cité ardente au début du XIIe siècle. Et tel quel, il finit par passer pour l'emblème exclusif de Liège, pour le symbole des libertés traditionnelles de la métropole mosane. Extrapolations hâtives. S'il semble admis qu'il prit corps en premier lieu dans la cité de

Le perron liégeois, à la place du marché (lithographie de J. Malvaux). *À Liège, la signification symbolique du perron a évolué avec l'émergence d'une société civile, avec la montée en puissance d'une bourgeoisie contestant puis réduisant l'autorité de l'évêque et des lignages aristocratiques. Quand cette bourgeoisie établit sa prééminence dans le gouvernement de la Cité — et ce fut chose faite au commencement du XIVe siècle, le monument devint l'expression visuelle des franchises communales. Photo Alain Colignon.*

saint Lambert et qu'il parvint à s'y maintenir contre vents et marées, il connut de nombreuses imitations, et d'abord dans les Bonnes Villes de la principauté. Sont encore visibles aujourd'hui du côté wallon, outre celui de Liège, les perrons de Verviers, Theux, Sart-lez-Spa, Visé et Villers-l'Évêque. Stavelot, capitale d'une minuscule principauté abbatiale, possède également le sien. Et dans la partie thioise de la principauté, on pouvait contempler les perrons de Saint-Trond, de Tongres, de Maeseyck... Nombre d'entre eux avaient cependant été victimes du temps, de l'indifférence ou de la fureur des hommes. Dans un de ses travaux, le comte Goblet d'Alviella put retrouver la trace d'une quinzaine d'entre eux dans la province de Liège, de six dans celle du Limbourg et de quatre dans le Namurois. Dans le Hainaut, on ne pouvait guère en contempler un qu'à Thuin — mais cette villette relevait de la principauté sous l'Ancien Régime. Le perron, symbole de libertés ? Pas toujours, et certainement pas au départ. Lorsqu'il fit son apparition au cœur du Moyen Âge, il symbolisait le pouvoir seigneurial, qui était à Liège à la fois civil et ecclésiastique. D'une certaine manière, il n'était alors pas loin de remplir l'office du pilori. Selon un édit rapporté par le jurisconsulte Louvrex, les Liégeoises de mauvaise vie se voyaient marquées à la joue par un fer rouge en forme de perron. À Huy, il en allait de même. La pratique devait être assez répandue car le verbe péronniser (« *marquer au fer rouge à l'image du perron* ») existait en ancien français. De même, au pied de l'ancien perron de Namur, on contraignait les femmes convaincues de ribauderie, de calomnies ou de paroles injurieuses « *à porter la pierre dudit perron à la rue de Fer et retour* » sous les quolibets du public. Il s'agissait d'une pierre ronde scellée autour du cou, variante locale du carcan. Après cette promenade humiliante, les autorités prononçaient d'ordinaire des peines de bannissement. Semblables rituels furent encore pratiqués à Malmedy, à Vottem, etc., etc.

Pourtant, il subsistait une distinction fondamentale entre un perron et un pilori. Le premier n'était qu'un support où le juge notifiait les sentences du tribunal tandis que le second, lui, servait à placer le coupable pour l'exposition et le supplice. La justice des hommes étant ce qu'elle était en ce temps, la nuance pouvait paraître moins évidente aux spectateurs. Lorsque, selon les endroits, l'image du perron se figeait sur sa fonction strictement répressive, lorsqu'il ne représentait plus aux yeux du peuple que la juridiction du prince et son cortège d'arbitraires, il finissait généralement par passer un mauvais quart d'heure. Le perron de Namur, mentionné dès 1285 dans une charte, fut ainsi démoli vers 1515 tandis que la municipalité de Huy laissa se dégrader le sien dans une indifférence calculée avant de l'éliminer du paysage urbain entre 1550 et 1585. Il en alla autrement à Liège, sa signification symbolique ayant évolué avec l'émergence d'une société civile, avec la montée en puissance d'une bourgeoisie contestant puis réduisant l'autorité de l'évêque et des lignages aristocratiques. Quand cette bourgeoisie établit sa prééminence dans le gouvernement de la Cité — et ce fut chose faite au commencement du XIVe siècle —, le monument devint l'expression visuelle des franchises communales. C'est à cette époque (vers 1305) qu'il fut juché sur une fontaine publique de la place du Marché. Les sentences scabinales, élaborées (théoriquement) à la suite d'un processus démocratique, ne pouvaient entrer en vigueur qu'après avoir été proclamées à son pied à grands roulements de tambour, devant la foule assemblée. Ce « cry du Perron » remplissait en quelque sorte la fonction que remplit aujourd'hui le « *Moniteur belge* ».

S'il connut au cours des âges différentes transformations, elles n'altérèrent jamais sa structure initiale. Le globe, signe de souveraineté, se serait transformé en pomme de pin sous l'épiscopat de Jean II d'Eppes (1229-1238). Quelques esprits imprégnés de romantisme imaginèrent que cette pomme de pin symbolisait les vertus de l'association chez les peuples germaniques... Quatre lions couchés auraient ensuite pris place aux angles formés par ses degrés lors de l'installation sur le Marché, vers 1305. Leur apparition à cette époque n'est pas fortuite. Après la conquête progressive des libertés civiques, entre la Paix des Clercs de 1287 et la Paix de Fexhe de 1316, ils devaient sans doute beaucoup plus représenter la force et la vigilance populaires que les armes du marquisat de Franchimont, comme on l'a quelquefois avancé. Puis en 1448, une tempête provoqua la chute du fût de pierre, qui se brisa en deux tronçons. Conservateurs (ou superstitieux ?), les Liégeois en auraient ressoudé les débris l'année suivante au moyen d'une bague de bronze. Une tradition iconographique était née. Le perron de Liège se distingua désormais de ses cousins en exhibant une colonne baguée. Enfin, selon le généalogiste Louis Abry (1643-1723), trois statuettes d'hommes nus figurèrent comme supports de la pomme de pin aux environs de l'an 1448, souvenir paraît-il, de débauchés « *punis audit perron l'an 1433* ». Mais on se trouvait peut-être en présence de simples motifs héraldiques, des « hommes sauvages ». Leur nudité relative aurait été interprétée d'une certaine manière par le bon peuple qui n'avait pas oublié le perron-pilori d'autrefois. Les goûts ayant évolué, ces « ribauds » furent remplacés à l'extrême fin du Grand Siècle (1697) par le groupe dit des Trois Grâces, œuvre de Jean del Cour. Las, les Liégeois avaient décidément la mémoire longue et les gracieuses figurines furent longtemps surnommées « les Trois Garces »...

Entre la naissance des « hommes sauvages » et leur changement de sexe, le perron s'était enrichi d'un « sens » supplémentaire. Les guerres continuelles qui avaient opposé la principauté à la Maison de Bourgogne l'avaient posé en emblème de l'indépendance « nationale », contre les empiétements de Philippe le Bon et de son successeur, Charles le Téméraire. Ce dernier ne s'y trompa point. Après avoir écrasé les milices liégeoises à la bataille de Brusthem, le petit monument fut mis le 27 novembre 1467 à la disposition du duc. Transporté à Bruges pour être dressé à proximité de la Bourse, il y resta exilé une dizaine d'années. Deux textes gravés dans la pierre — un en latin, un en français — se chargeaient d'expliquer sa présence en ce lieu. L'inscription française, pratiquement la seule retenue par l'Histoire, s'appliquait à mettre les points sur les « i » :

« Je fus Perron de Lige	« Je fus le Perron de Liège
Du Duc Charles conquis ;	Que le Duc Charles a conquis ;
Signe estoye que lige	J'étais signe que Liège
Fut lige et le pays [...] »	Et le Pays étaient liges... »

(C'est-à-dire libres...)

Après la mort du Téméraire sous les murs de Nancy (1477), les Liégeois se hâtèrent d'aller récupérer leur bien. Le 10 juillet 1478, il trônait à nouveau sur son piédestal habituel à la satisfaction générale. Son retour n'était-il pas également celui de la liberté et de l'indépendance ? Pour toutes ces raisons, son image fut dès lors copieusement répandue. On le reproduisit sur des pièces d'archives, des monnaies et des médailles, sur les pierres d'octroi et les bornes frontières de la principauté, sur le blason des Bons Métiers et, comme il se doit, dans les armes de la Cité. Au cours de la seconde moitié du XVIe siècle, deux lettres majuscules, L G, s'inscrivirent sur ces dernières, simples initiales des syllabes *Lie-Ge*/*Le-Gia* et non, comme pas mal le crurent, abréviation d'une devise *Libertas Gentis* ou *Libertate Gaudent*.

Enfin, ultime avatar survenu au crépuscule du XVIIIe siècle, alors que la Révolution venait de mettre un terme à l'existence de la principauté, des notabilités républicaines eurent l'idée de substituer à sa croix le bonnet phrygien des temps nouveaux.

Lequel s'envola à son tour quand furent calmées les effervescences révolutionnaires. Un autre projet de transformation de l'ensemble en faisceau de licteur n'eut pas non plus l'occasion de se concrétiser.

Depuis lors, hormis l'une ou l'autre restauration ponctuelle, le perron a été laissé en paix sur la place du Marché. Est-il pour autant bon à ranger dans un quelconque musée archéologique ? Certainement pas. Il demeure aujourd'hui l'emblème en qui tout Liégeois peut trouver matière à une leçon de mémoire où la défense des libertés, sinon de la Liberté, se combine au maintien d'une conscience identitaire spécifique. La conscience identitaire en question ne peut plus, il est vrai, interpeller qu'une partie du ci-devant pays de Liège, les perrons du Namurois étant disparus depuis belle lurette. Significativement, lorsque au printemps 1913, une partie des cadres politiques wallons entreprit de pourvoir la région d'un emblème en qui elle pourrait se reconnaître, elle préféra le coq au perron car celui-ci semblait trop exclusivement lié au passé de la Cité ardente. Même si la réalité était quelque peu différente, le temps avait fait son œuvre et effacé le souvenir des autres perrons de Wallonie.

Bibliographie : J. BORGNET, *Pérons et pierres de justice à Namur*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. VII, 1861-1862, p. 71-73 ; A. DANDOY, *Le perron de Liège*, Liège, 1954 ; E. FRESON, *Le perron de Villers-l'Évêque*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, janvier 1938, p. 257-260 ; J. KNAEPEN, *Le perron de Visé*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, janvier-mars 1960, p. 427-454 ; G. KURTH, *La Cité de Liège au Moyen Âge*, Liège, 1909, t. II, p. 139-144 ; L. LEBRUN, *La pierre de justice de Saint-Gérard*, dans *Le Guetteur wallon*, janvier 1931, p. 90-92 ; L. NAVEAU, *Le perron liégeois. Étude sur ses origines et ses transformations*, Liège, 1892 ; GOBLET D'ALVIELLA, *Les antécédents figurés du péron*, Bruxelles, 1891 ; ID., *Les perrons de Wallonie et les Market-Crosses de l'Écosse*, dans *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la Classe des Beaux-Arts*, n° 11, 1913, p. 363-407 ; *Le patrimoine civil public en Wallonie*, Liège, 1995, p. 36-38 ; J. PHILIPPE, *Propos sur l'origine controversée du Perron liégeois*, dans *Annales du XXXXIVe Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, Verviers, 22-25 juillet 1951 ; ID., *Liège, terre millénaire des arts*, Liège, 1975 ; E. POLAIN, *Le « perron » en Wallonie*, dans *La Vie wallonne*, 15 juin 1921, p. 439-449 ; ID., *Le perron liégeois*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, avril 1939, p. 424-429 ; E. PONCELET, *Le Perron et les sceaux de la Ville de Huy*, dans *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, t. XV, 1939 ; E. POUMON, *Perrons et piloris*, dans *La Revue nationale*, juin 1961, p. 161-170.

A. COLIGNON

PETITE REINE

PETITE REINE (VOIE DE LA) D2-E2

Conseil communal du 20 décembre 1977.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des sports.

« Voie de la Petite Reine » évoque le cyclisme [*PV* 29].

🕮 « La Petite Reine », voilà bien une expression qui est tellement entrée dans le langage courant que de tout grands spécialistes et amoureux de la bicyclette hésitent sur ses origines.

Armand Flament, responsable des sports au quotidien *Vers l'Avenir* et grand spécialiste du cyclisme pense y voir une allusion à la reine de Hollande, un pays où le vélo est roi.

Hector Mahau, ancien journaliste au journal *Les Sports* et ancien chef du Service sportif du *Rappel*, se demande si ce ne serait pas Albert Van Laethem qui aurait introduit l'expression dans les années trente, une époque florissante pour notre cyclisme.

Au journal *Les Sports*, Albert Van Laethem était alors jeune chef de file des journalistes du vélo, dans le sillage de son maître Paul Beving, et aux côtés d'Oscar Van Godtsenhoven. Ce joyeux trio régnait sur ce qu'il appelait « le petit monde à deux roues » et aimait employer des expressions imagées comme le « chevalier de la dédoublante » et, la plus connue, « La Sorcière », censée désigner la fée maléfique qui provoquerait les crevaisons. La « Petite Reine » serait alors le raccourci de « La Petite Reine d'acier ».

Théo Mathy, lui aussi ancien journaliste de la presse écrite et commentateur à la R.T.B.F., qui fait toujours autorité dans le domaine, se rappelle que l'expression date du début du siècle. Il se demande si elle n'a pas suivi l'emploi de « la reine des routes » dont on affublait l'automobile.

Mais ces spécialistes de l'écriture ont leurs outils de travail. Hector Mahau, archiviste par passion, héritier des collections d'Alban Collignon et René Jacobs, autres figures de proue du cyclisme, s'est vite rappelé que le *Robert des Sports*, dictionnaire des termes sportifs, pouvait répondre à ce type d'interrogation : « La reine bicyclette » fait son apparition dans *Le Figaro* du 4 octobre 1890. Mais c'est dans *La Pédale* du 6 novembre 1923 que nous pouvons lire : « En créant le premier Paris Brest Paris, Giffard consacre le frêle engin d'acier qu'il baptisa 'La Petite Reine' ». La course dont il est question est une des plus anciennes puisqu'elle date de 1891. L'expression se devait de séduire journalistes et écrivains.

La petite reine a été popularisée chez nous grâce à des coureurs comme Rik Vansteenbergen, Rik Van Looy et bien sûr Eddy Merckx, qui défendirent nos couleurs nationales avec panache.

Des coureurs wallons ont aussi écrit quelques belles pages du cyclisme et contribué fièrement à sa réputation. À la fin du siècle dernier, on songe au Verviétois André, à qui le roi Léopold II offrit une montre en or pour le féliciter de sa victoire dans le premier Paris-Bruxelles.

C'est dans la première moitié du siècle que nous comptons le plus de coureurs de réputation : Léon Scieur et Firmin Lambot, qui gagnèrent le tour de France ; des vainqueurs de classiques comme Louis Mottiat, Félix Sellier, Émile Masson père et Émile Masson fils, François Neuville et le champion du monde Éloi Meulenberg : un grand seigneur du demi-fond, comme Victor Linart ; et des rois d'un jour ou d'un tour, Charles Meunier (Paris-Roubaix) et Henri Garnier (Tour de Suisse).

Dans l'après-guerre, Pino Cerami se forgea, sur le tard, un palmarès prestigieux avec des victoires dans Paris-Roubaix, la Flèche wallonne, Paris-Bruxelles, le Tour de Belgique. Ferdinand Bracke gagna le Grand prix des Nations contre la montre, un Tour d'Espagne et battit le record de l'heure, avant que Claudy Criquelion ne s'adjuge le titre de champion du monde.

Et n'oublions pas Albert Dubuisson, le « Binchou » Alex Close, les Namurois, Jean Brankart et Joseph Bruyère, le Liégeois, Georges Van Comingsloo, le Wavrien, Émile Bovart, l'homme de « Bordeau-Paris ». Tous sont à ranger parmi les meilleurs sujets de « la Petite Reine ».

Y. LEROY

PÉTRY

Pétry (taille) [en réserve]

Pétry (rue de la taille) [en réserve]

Conseil communal du 28 octobre 1975.

Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

À Louvain-la-Neuve, « Taille Pétry » et « rue de la Taille Pétry » étaient des toponymes destinés, tout comme « rue du Faux Bois », à être attribués à des espaces proches du bâtiment de l'Institut d'administration et de gestion. Cependant, la Commission a revu l'attribution des toponymes à cet endroit et elle a décidé de garder ces toponymes traditionnels pour un autre lieu du site.

🕮 Dans *Taille Pétry,* il y a un nom de personne, probablement le nom du propriétaire de la taille comme dans plusieurs lieudits traditionnels du site : *taille Djauquet, cortil Gérardine, fond Jean Pâques* ou *Try Martin*. Cet anthroponyme est encore bien connu comme nom de famille en Wallonie, sous les formes *Pétri, Pétry* ou *Petrus*. Comme autrefois les registres de baptême étaient en latin, il arrivait que les curés donnent une allure latine aux noms ; les formes du génitif *(Petri,* etc.) s'expliquent par les formules en usage dans la rédaction des registres de baptême : *Hodie baptizatus est X filius Petri...* « aujourd'hui a été baptisé X, fils de Pierre ».

Le wallon *taye* signifie « taille, taillis ». La seule mention attestant l'existence de la *Taille Pétry* situe cet endroit dans l'actuel « jardin de la Source », où existent des taillis d'arbres divers.

✍ Taille Pétry

Isolé :

1769, « la taille Pétri près de la Baraque avec les arbres et les raspes croissants » [*OTA*, p. 184] ; 1975, « la Taille Pétry » [*PV* 21].

I. LEJEUNE

☛ FAUX BOIS

PICARDIE

PICARDIE (IMPASSE DE) E7

Conseil communal du 28 octobre 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des gentilés.

La Picardie n'est pas un gentilé, mais l'intention de la Commission de toponymie était bien, comme pour les noms se rattachant à ce thème, d'évoquer ici aussi les populations de Wallonie. C'est le cas également pour le « sentier du Luxembourg » et la « voie du Roman Pays ».

🕮 Par ce nom, on a voulu rappeler qu'une partie des parlers populaires de la Wallonie, continuateurs du latin parlé apporté dans nos régions par les Romains, se rattachent à la famille des parlers picards. Le reste de la Wallonie romane est couvert par des parlers qui font partie de trois autres familles dialectales du domaine d'oïl : le wallon, le champenois et le lorrain, dont la variété parlée en Wallonie est appelée *gaumais*. L'extrême est de la Wallonie ressortit au domaine germanique en deux endroits : dans

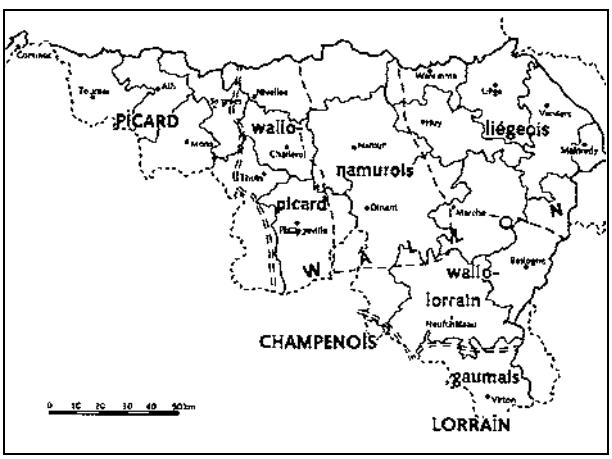

Segmentation linguistique de la Wallonie : le picard. *En Wallonie, on parle picard dans l'extrême est du Brabant wallon et dans la plus grande partie de la province du Hainaut. La limite entre le wallon et le picard est constituée par une ligne nord-sud allant grosso modo de Tubize à La Louvière, Beaumont et Chimay. Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

la zone comprise entre Martelange et Athus, dont les parlers populaires sont apparentés au luxembourgeois, variété de francique mosellan ; ils sont apparentés au francique ripuarien dans la région de Welkenraedt et dans les cantons d'Eupen et de Saint-Vith.

En Wallonie, on parle picard dans l'extrême est du Brabant wallon et dans la plus grande partie de la province du Hainaut. La limite entre le wallon et le picard est constituée par une ligne nord-sud allant grosso modo de Tubize à La Louvière, Beaumont et Chimay.

En France, les parlers picards couvrent une zone fort étendue comprenant les départements du Nord, du Pas-de-Calais (sauf le nord-est, qui est de dialecte flamand), de la Somme, le nord-ouest de l'Aisne (la limite suit à peu près le cours de l'Oise), la plus grande partie de l'Oise et l'extrême nord-est de la Seine-Maritime (le plateau normand entre l'Yères et la Bresles, dans la région de Gamaches).

La région française nommée *Picardie,* créée par la réforme administrative de 1972 et composée de trois départements, l'Aisne, l'Oise et la Somme, couvre un territoire bien plus restreint que celui de la Picardie traditionnelle.

Sous l'Ancien Régime, c'était une région aux limites peu précises, ne correspondant à aucune unité administrative. Des textes latins du XIIIe siècle en rapport avec le milieu universitaire parisien fournissent les premières mentions de l'ethnique *Picardus* et du nom de la région *Picardia*. Ils attestent l'existence, au sein de l'université de Paris, d'une « nation picarde », dont les membres se distinguaient par un langage différent de celui de la région parisienne et étaient originaires des diocèses de Beauvais, Amiens, Noyon, Arras, Thérouanne, Cambrai, Laon, Tournai et d'une partie des diocèses de Liège et d'Utrecht.

Au début du XIIe siècle déjà, *Picardus* est employé comme surnom : 1099-1101 *Wilhelmus Picardus,* ± 1121 *Petrus Picardi* (c'est-à-dire : Pierre fils de Picard), etc. Cependant, on n'a pas encore pu l'expliquer de manière définitive ni établir s'il y a un rapport entre ce surnom et l'ethnique Picard et Picardie.

Les limites de la région considérée comme étant la Picardie ont connu de nombreuses fluctuations depuis le Moyen Âge, surtout au nord et à l'est. La Flandre, l'Artois, le Cambrésis, le Hainaut et le Tournaisis ont été intégrés aux Pays-Bas par Charles Quint lors du traité de Madrid en 1526. Plus tard, certaines de ces régions ont été reprises par les Français : l'Artois au traité des Pyrénées en 1659 ; Lille et le Tournaisis au traité d'Aix-la-Chapelle en 1668 ; le Hainaut méridional, c'est-à-dire le Hainaut français, la région autour de Valenciennes, Douai et Avesnes, aux traités des Pyrénées en 1659 et de Nimègue en 1678 ; le Cambrésis au traité de Nimègue en 1678. Tournai et le Tournaisis ont été incorporés dans les Pays-Bas autrichiens par le traité d'Utrecht de 1713, mais à la suite de la bataille de Fontenoy, ils ont encore fait partie de la France de 1745 à 1748.

Bibliographie : M.A. ARNOULD, *Le Hainaut. Évolution historique d'un concept géographique*, dans *Le Hainaut français et belge,* Bruxelles, s.d. [1969], p. 15-42 ; *Atlas linguistique de la Wallonie. Tableau géographique des parlers de la Belgique romane*, d'après l'enquête de †Jean HAUST, Liège, depuis 1953 ; R. DUBOIS, *Le domaine picard. Délimitation et carte systématique dressée pour servir à l'Inventaire général du « picard » et autres travaux de géographie linguistique*, Arras (Archives du Pas-de-Calais)-Sus-Saint-Léger (chez l'auteur), 1957 ; F. CARTON et M. LEBÈGUE, *Atlas linguistique et ethnographique du picard*, Paris, depuis 1989 ; *Lîmês I. Les langues régionales romanes en Wallonie. Tradition wallonne*, Bruxelles, Traditions et parlers populaires Bruxelles-Wallonie, 1992 ; J.-M. PIERRET, *Les dialectes de la Wallonie*, dans A. GOOSSE, *La Wallonie et ses langages*, dans *La revue générale*, 133e année, n° 5, mai 1998, p. 21-36.

☛ GAUMAIS

J.-M. PIERRET

PINDARE

PINDARE (RUE) D4

Conseil communal du (?).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

☛ Thème des sciences humaines.

« Rue Pindare » (518-438 ACN) célèbre ce poète lyrique grec, dont il nous reste ses quatre livres d'Epinicies, odes triomphales, dédiées aux vainqueurs des jeux.

Cette rue, dont le nom n'est pas mentionné sur les plans de la ville, relie, par un petit chemin en escalier, l'« avenue Jean-Libert Hennebel » à l'« avenue du Marathon ». Même si aucun bâtiment ne lui a emprunté son adresse, il a cependant une existence parfaitement légale.

📖 On sait relativement peu de choses de la vie de Pindare. Né près de Thèbes, en Béotie, il appartenait, selon ce qu'il semble affirmer dans l'une de ses odes, la Cinquième Pythique, à la famille des Égides, un ancien clan aristocratique de descendance dorienne. D'après la légende, il se serait formé auprès de la poétesse béotienne Corinne, avant de parfaire son art à Athènes. Il voyagea énormément à travers le monde grec et fut reçu à la cour des tyrans de Sicile Hiéron de Syracuse et Théron d'Agrigente, en l'honneur desquels il écrivit plusieurs odes. Toujours selon la légende, le poète lyrique serait mort octogénaire, alors qu'il assistait à une représentation au théâtre d'Argos, la tête appuyée sur l'épaule de son jeune ami, Théoxène de Ténédos, dont il était « grâce à la déesse [Aphrodite], ardemment épris », et devant lequel il « [fondait] comme au feu la cire des abeilles saintes », selon un poème qu'il avait écrit en son honneur (Cité par Athénée, Deipnosophistes, XIII, 601 et traduit par M. Yourcenar).

Pindare composa un très grand nombre de poèmes, abordant toutes les formes de la lyrique grecque, mais seuls les quatre livres d'*Épinicies* (*nikè* signifie « victoire », en grec) ont été conservés dans leur quasi-intégralité. Ces œuvres ont été écrites en l'honneur des vainqueurs aux quatre grands Jeux panhelléniques — olympiques, isthmiques, pythiques et néméens. En dépit de leur caractère quelque peu solennel, qui a valu à leur auteur d'être qualifié par Voltaire d'« inintelligible et boursouflé Thébain », ou encore de « chantre des cochers et des combats à coups de poing », les odes

triomphales, composées en dialecte dorien littéraire, regorgent de métaphores géniales et abordent des thèmes variés, comme par exemple le sort de l'homme : « [...] Éphémères ! Qu'est l'homme ? Que n'est pas l'homme ? L'homme est le rêve d'une ombre... Mais quelquefois, comme un rayon descendu d'en haut, la lueur brève d'une joie embellit sa vie, et il connaît quelque douceur... » (*Huitième Pythique*, 95-97 ; traduction de M. YOURCENAR).
L'influence de la poésie de Pindare fut considérable sur la postérité, à commencer par Horace qui dit, dans l'une de ses odes (IV, 2, 1-4) : « Pindare ! quiconque [...] entreprend d'être son rival s'enlève sur des ailes liées de cire par le secours de Dédale et donnera son nom à la mer cristalline » (traduction de F. VILLENEUVE, C.U.F.).
Il faut encore citer, parmi ses admirateurs et imitateurs, Ronsard, John Milton, John Dryden, Goethe, Victor Hugo et Saint-John Perse.

Bibliographie : *The Oxford Companion to Classical Literature*, 2e éd., sous la dir. de M.C. HOWATSON, Oxford, 1989, p. 438-440 ; M. PIÉRART, *Pindare*, dans *Patrimoine littéraire européen. Anthologie en langue française*, sous la dir. de J.-C. POLET, t. II, *Héritages grec et latin*, Bruxelles, 1992, p. 73-81 ; C. SEGAL, *Pindar*, dans *The Cambridge History of Classical Literature*, sous la dir. de P.E. EASTERLING et B.M.W. KNOX, t. I, *Greek Literature*, Cambridge, 1985, p. 226-235 ; M. YOURCENAR, *La couronne et la lyre. Poèmes traduits du grec*, Paris, 1979, p. 149-162.

O. DE BRUYNE

PLANTES ET DES FLEURS (THÈME DES)

Dans le quartier du Biéreau, en raison de la proximité des serres de la Faculté d'Agronomie, plusieurs rues portent des noms de plantes et de fleurs diverses, parmi lesquelles certaines rappellent les cultures de plantes médicinales de la « région des collines » (Ellezelles).

☛ ANGÉLIQUE ; BARDANE ; CAPUCINES ; CIBOULETTE ; CITRONNELLE ; GIROFLÉES ; MARJOLAINE ; PRIMEVÈRES ; SARRIETTE ; SAUGE ; VIOLETTE.

PLANTOIR

PLANTOIR (RUE DU) F7

Conseil communal du 3 octobre 1973.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des outils agricoles traditionnels.

PLAT-PAYS

Plat-Pays (place du) [en projet, G5]

Conseil communal du (?).
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature française de Belgique.

La « place du Plat-Pays » rend bien entendu hommage à Jacques Brel.

📖 De Georges Rodenbach (*Bruges-la-morte*) à Émile Verhaeren (*Toute la Flandre*), de Michel de Ghelderode (*La Flandre est un songe*) à Georges Simenon (*Le bourgmestre de Furnes*), de Charles Bertin(*La petite dame en son jardin de Bruges*) à Jacqueline Harpman (*La plage d'Ostende*), de James Ensor à Fernand Khnopff, de Léon Spilliaert à Gustave De Smet, innombrables sont les romanciers, les poètes et les peintres qui se laissèrent fasciner par les rives de l'Escaut, les canaux et leurs miroirs, les dunes qui longent la mer du Nord... À l'instar d'Honoré de Balzac (*Jésus Christ en Flandre*), de Rainer Maria Rilke (*Die neue Gedichte*) ou d'Henry Miller (*Impressions of Bruges*), ils parcoururent une thématique qui mêle les éléments naturels tels que la plaine, la brume et la mer, aux éléments historiques et architecturaux tels que les beffrois, les béguinages et les ports.
Tout cela se retrouve dans l'évocation de la Flandre et de la mer du Nord dont Jacques Brel (1929-1978) fit une de ses chansons les plus connues à travers le monde : *Le plat pays.* Reprenant là une expression ancienne, créée en 1375, il lui donna une ampleur nouvelle : au-delà de la simple contemplation du paysage, il recréa un espace mythique et dynamique, traversé par le vent, en lutte contre la mer.

J. CARION

PLISNIER

Plisnier (rue Charles) [en projet]

Conseil communal du (?).
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature française de Belgique.

📖 Né dans le Borinage, Charles Plisnier (1896-1952) connut au cours de sa jeunesse vécue à Mons les luttes politiques qui préparèrent l'avènement du socialisme en Hainaut. Ses premiers engagements, enracinés dans l'expérience familiale, l'amenèrent à fonder la Jeune Garde de Wallonie, puis à assumer la présidence du Secours rouge international.
Devenu trotskiste, exclu du Parti communiste, ce militant wallon passionné ne cessa jamais de défendre la lutte des classes et le point de vue chrétien, de chercher dans le langage du croyant les mots qui lui permettent de dire l'action révolutionnaire. Homme de débat intérieur, entre l'Évangile et la révolution, il composa une œuvre qui se donne à lire comme un tout où s'articulent la lutte, la révolte et la foi. Même si celle-ci semble davantage présente dans l'œuvre poétique de Plisnier, publiée en une dizaine d'années (*Prière aux mains coupées*, *L'enfant aux stigmates*, *Genitrix*), elle n'est pas pour autant absente des grandes œuvres en prose qui lui valurent la reconnaissance : *Mariages*, *Faux passeports* et, enfin, *Meurtres*, qu'il écrivit après que les premiers succès l'eurent décidé à quitter le Barreau de Bruxelles et à vivre en France.
Quelques jours après avoir obtenu le premier prix Goncourt

décerné à un écrivain non français, il fut élu à l'Académie royale de langue et de littérature françaises.

Après la guerre, travaillant sans relâche, il composa une trilogie intitulée *Mères* ; jointe à *Mariages* et *Meurtres*, elle achève une vaste fresque où le romancier tenta de pénétrer la destinée de personnages révoltés contre les tabous de la société et la bassesse de l'ordre bourgeois.

Bibliographie : *Charles Plisnier. Entre l'Évangile et la révolution* (Archives du futur), Études et documents rassemblés par P. ARON, Bruxelles, 1988 ; Ch. PLISNIER, *Faux passeports* [1937] (Espace Nord, n° 131), Bruxelles, Labor, 1991.

J. CARION

POÈTES

Poètes (place des) [en projet, G5]

Poètes (rue des) [en projet, G4-G5]

Conseil communal du (?).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature française de Belgique.

Alors que Rilke affirmait qu'« il ne peut exister trois cents poètes », des phrases faussement ironiques firent de la Belgique « le pays qui compte le plus grand nombre de poètes au kilomètre carré » ou « le pays aux dix mille poètes »... De telles appréciations — auxquelles Achille Chavée répondit sarcastiquement : « Je suis le plus grand poète de la rue Ferrer à La Louvière » — n'ont jamais pu aider à saisir la qualité des œuvres poétiques écrites depuis cent cinquante ans.

Une fois effacées de la mémoire les rimailleries à la recherche du beau vers et de la phrase musicale, une fois oubliés les volumes inutiles et répétitifs, restent l'essentiel de l'œuvre des poètes belges de langue française et quelques figures majeures saisies dans leur diversité.

Quelques noms, comme ceux de Maurice Maeterlinck, d'Émile Verhaeren, de Charles Van Lerberghe et de Max Elskamp, venus des rives de l'Escaut, qui donnèrent au symbolisme et à l'expressionnisme quelques-uns de leurs plus beaux textes.

Les suivirent des poètes tels qu'Odilon-Jean Périer, tour à tour frondeur, désinvolte et désespéré, Marcel Thiry, qui tenta d'accorder l'homme contemporain à son siècle, Norge, qui fit dire aux mots leurs quatre vérités, Paul Nougé, pris entre le désir de dire et la tentation du silence, Achille Chavée, ce rétif qui ne se laisse aller au lyrisme que pour le casser net, Henri Michaux et Christian Dotremont qui inventèrent de nouvelles écritures, l'un en composant ce qu'il a appelé des alphabets, l'autre en traçant ce qu'il a dénommé des logogrammes.

Puis sont venus les poètes d'aujourd'hui, tels que William Cliff et sa façon d'exprimer en alexandrins un mélange de trivial et de dérision, Jean-Pierre Verheggen qui, avec tendresse et violence, crée une langue et tente de retrouver une mémoire toujours perdue, Claire Lejeune dont les aphorismes engendrent des images nouvelles et mènent au bord de l'inconnu qui hante la poésie moderne...

Bibliographie : L. WOUTERS, *Panorama de la poésie française de Belgique*, Bruxelles, 1976.

J. CARION

POINT DU JOUR

POINT DU JOUR (SCAVÉE DU) F3-F4

Conseil communal du 20 novembre 1990.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes descriptifs.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

« Scavée du Point du Jour » a donné son nom à un ancien chemin de campagne qui existait avant la création de Louvain-la-Neuve.

📖 L'expression « *au point du jour* » signifie « à l'aube »,

« Scavée Point du Jour » a donné son nom à un ancien chemin de campagne qui existait avant la création de Louvain-la-Neuve. *L'expression «* au point du jour *» signifie « à l'aube » dans divers dialectes de Wallonie et* Point du Jour *est le nom de plusieurs hameaux ou écarts en France et en Wallonie, notamment à Bierges, à Bousval, à Gosselies, à Ronquières, à Bouillon, etc. Photo Serge Haulotte.*

dans divers dialectes de Wallonie [*ALW,* III, p. 224a], et *Point du Jour* est le nom de plusieurs hameaux ou écarts en France et en Wallonie, notamment à Bierges *(Champ du Point du Jour* [*T&W-W,* p. 167], à Bousval, à Gosselies, à Ronquières, à Bouillon, etc. Selon A. Vincent [*QSNL,* p. 26], il a été appliqué, à l'origine, à une maison isolée, à un cabaret, etc. C'est en raison de son caractère traditionnel et pour faire pendant à la « place du Couchant », que ce nom de lieu a été choisi par la Commission de toponymie. Si l'on s'en tient strictement à la signification originelle de *Point du Jour,* il aurait mieux valu donner ce nom à un lieu situé à l'est et non à l'ouest de la place du Couchant.

J.-M. PIERRET

POIRIER

POIRIER (PLACE DU) D8

POIRIER (RUE DU) D8

Conseil communal du 16 décembre 1980.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème du verger.

POLYVALENTE

POLYVALENTE (PLACE) F7

Conseil communal du (?).
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La « place Polyvalente » est une aire de stationnement desservant la ferme du Biéreau, les écoles (Collège du Biéreau et Lycée Martin V) et « Infor-logement » (devenu entre-temps un ensemble de bureaux de l'Administration des services techniques de l'Université). Il s'agit d'une simple désignation technique passée dans l'usage.

POMMIERS

POMMIERS (RUE DES) D8

Conseil communal du 16 décembre 1980.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème du verger.

PONT AUX ÂNES

pont aux Ânes [en projet, E8]

Conseil communal du 25 février 1975.
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Le pont n'existe pas encore (il enjambera l'« avenue du Jardin Botanique », entre la « place des Sciences » et la « rue du Compas »), mais l'adresse et une section de rue existent déjà : le bâtiment Pythagore (qui abritait le Centre de calcul) est officiellement situé « Pont aux Ânes ». En fait, ce toponyme évoque le théorème de Pythagore.

🕮 Selon le *Larousse universel* : « Nom souvent donné à la démonstration graphique du théorème sur le carré de l'hypoténuse. *Par ext*. Difficulté qui n'arrête que les ignorants » (entrée *Pont*). Selon le *Robert historique*, l'expression s'est répandue à partir de la fin du XVe siècle.

Le théorème en question est la proposition 47 du Ier des livres de géométrie d'Euclide, qui ont servi de base, des siècles durant, à l'enseignement des mathématiques dans nos pays. Cette proposition, généralement connue sous le nom de théorème de Pythagore, affirme que *L'aire du carré élevé sur l'hypoténuse d'un triangle rectangle égale la somme des aires des carrés élevés sur les autres côtés*. Ajoutons que cette condition est également suffisante : la réciproque est, chez Euclide, la proposition 48 du Ier livre : *Si, dans un triangle, le carré construit sur l'un des côtés a une aire égale à la somme des aires des carrés construits sur les deux autres côtés, le triangle est rectangle*.

Le théorème du carré de l'hypoténuse est en fait bien antérieur à Pythagore ; les Babyloniens le connaissaient déjà. Si le nom de Pythagore lui reste attaché, c'est que, selon Aristote, l'école de Pythagore l'a utilisé pour prouver que le rapport de la diagonale du carré au côté est irrationnel (« incommensurable »), ce qui a provoqué une grave crise de fondements dans la mathématique grecque et une méfiance, qui a persisté plusieurs siècles, vis-à-vis de la notion de rapport de deux grandeurs.

La démonstration « classique » du théorème de Pythagore, celle qu'en donne Euclide, n'est certes pas la plus facile ; elle repose sur la figure reproduite en illustration, parfois désignée par le sobriquet de *Moulin à vent*.

Bibliographie : *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la dir. d'A. REY, Paris, 1992 ; Fr. BORCEUX, *Invitation à la géométrie*, Louvain-la-Neuve, 1986 ; A. BOUVIER, M. GEORGE, Fr. LE LIONNAIS, *Dictionnaire des mathématiques*, 4e éd., Paris, 1993 ; Th.L. HEATH, *The Thirteen Books of Euclid's Elements*, New York, 1956 ; M. KLINE, *Mathematical Thought from Ancient to Modern Times*, New York-Oxford, 1972 ; *Nouveau Larousse universel. Dictionnaire encyclopédique en deux volumes*, sous la dir. de P. AUGÉ, Paris, 1948.

P. DUPONT

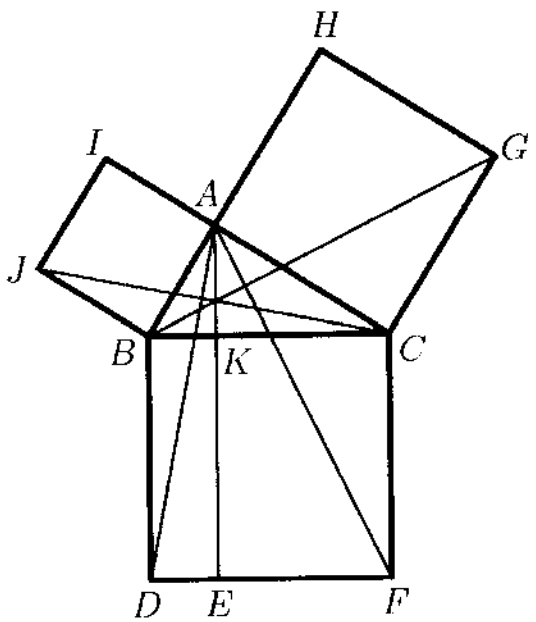

Pont aux ânes est le nom souvent donné à la démonstration graphique du théorème sur le carré de l'hypoténuse et désigne, par extension, une difficulté qui n'arrête que les ignorants. *La démonstration « classique » du théorème de Pythagore, celle qu'en donne Euclide, n'est certes pas la plus facile ; elle repose sur la figure reproduite ici, parfois désignée par le sobriquet de* Moulin à vent. *Photo Jozeph Goossens.*

PONT-NEUF

PONT-NEUF E7

PONT-NEUF (RUE DU) E7

Conseil communal du 15 janvier 1974.
Toponyme créé (descriptif topographique et descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.
« PontNeuf » désigne l'ouvrage qui enjambe l'« avenue du Jardin Botanique », auquel conduit la rue du même nom.

POTIER

POTIER (RUE DU) C8-D8

Conseil communal du 16 décembre 1980.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des métiers traditionnels de Wallonie.
La « ferme de la Baraque », qui regroupe divers artisans, abrite effectivement un potier.

POTSTAINIERS

Potstainiers (rue des) [en projet, E5]

Conseil communal du
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des métiers traditionnels de Wallonie.
« Rue des Potstainiers » fait allusion à une technique de création d'objets en étain pratiquée en Wallonie.
Il s'agit d'un toponyme prévu pour la rue devant joindre la « place du Couchant » à la « rue Redouté » et qui n'existe pas encore.

📖 Dans les villes d'Ancien Régime, les artisans de l'étain ou étainiers comptaient en leurs rangs des batteurs d'étain, qui façonnaient les objets par battage au marteau, et surtout les potiers d'étain, dits aussi pintiers d'étain ou, à Huy, potstainiers. Ceux-ci coulaient l'étain fondu dans des moules en fer, et après les soudures éventuelles, ils finissaient les objets au tour. Enfin, les pièces étaient marquées par divers poinçons : poinçon de ville pour indiquer le lieu d'origine, poinçon d'aloi pour indiquer la teneur en métal, poinçon du maître en tant que signature personnelle. Rien n'était négligé pour garantir la marchandise. Un atelier de potier d'étain avec ses outils, ses moules et ses objets est conservé à Liège, au Musée de la Vie wallonne.

Les potiers d'étain formaient des corporations bien attestées depuis le XVe siècle, voire le XIVe : on les connaît à Mons, Ath, Namur, Liège, Gand et Bruges, puis à Bruxelles, Malines, Tournai, etc. À partir de Bruges, où arrivait l'étain d'Angleterre, et surtout de Cornouaille, la matière première partait dans les diverses villes. De petits ateliers y façonnaient toutes sortes d'objets pour la vie quotidienne : assiettes, plats, cruches et cannettes... La vaisselle en étain c'était, en quelque sorte, l'argenterie du pauvre. Si ces objets ont peu survécu, parce que refondus après usage, on les voit souvent représentés dans les tableaux de tavernes et d'intérieurs de maisons dont abonde la peinture des XVIe et XVIIe siècles. Parfois aussi, on y observe des objets plus prestigieux, telles les cimaises, longues cruches fuselées pour servir le vin d'honneur. Après le XVIIe siècle, le recours à l'étain fléchit : commence alors sur les dressoirs le règne de la faïence.

Bibliographie : P. BOUCARD et F. FREGNAC, *Les étains. Des origines au début du XIXe siècle,* Fribourg, 1978 ; S. COLLON-GEVAERT, *Histoire des arts du métal en Belgique*, Bruxelles, 1951 ; M. LORENZI, *La poterie d'étain à Liège*, dans *Revue des historiens d'art, des archéologues, des musicologues et des orientalistes de l'Université de l'État à Liège*, t. II, 1983, p. 110-123 ; L. NYS, *Un règlement de la corporation des potiers d'étain de Tournai (7 novembre 1678) conservé à la Bibliothèque municipale de Douai*, dans *Revue des archéologues et des historiens d'art de Louvain*, t. XXVIII, 1995, p. 113-117.

B. VAN DEN ABEELE

PRIEURÉ

PRIEURÉ (CHEMIN DU) B8

PRIEURÉ (RUE DU) B8

Conseil communal du 16 septembre 1980 (chemin).
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.
« Chemin » et « rue du Prieuré » évoquent le prieuré de Wavre.

📖 En 1086, selon les uns, 1088, selon les autres, le comte de Louvain Henri III et son frère Godefroid concèdent à l'abbaye bénédictine d'Affligem divers biens et privilèges de leur domaine wavrien dont une chapelle libre à Basse-Wavre, la dîme entière de l'église de Wavre, des terres, des moulins, des fermes et des tonlieux. En 1091, les mêmes princes affranchissent une portion de ce domaine pour qu'y soit construit un monastère. Ce sera le prieuré de Basse-Wavre, qui dépendit toujours de l'abbaye d'Affligem. Le prieuré et son église sont dédiés à la Vierge, Notre-Dame de Basse-Wavre.

Comme le premier prieur, Gosuin de Wavre, appartenait à la famille des seigneurs de Wavre, issue des comtes de Louvain, le prieuré s'enrichit de nombreux biens fonciers. Son successeur, Walter, fait confectionner à Bruxelles une châsse précieuse pour y enfermer diverses reliques ; elle sera exposée dès 1151 à Bruxelles : c'est le début d'une procession annuelle qui durera jusqu'en 1560. Le prieuré, qui ne comptera jamais qu'un petit nombre de moines — l'abbé d'Affligem interdit tout recrutement en 1197 déjà —, subit maintes vicissitudes : tentatives de spoliation, dégâts dus aux guerres, etc. Néanmoins il demeure un pôle économique et spirituel : au XVe siècle, les foires de Basse-Wavre connaissent une grande expansion de même que le pèlerinage à la châsse miraculeuse. Celle-ci est promenée dans les villes et villages environnants jusqu'à Hannut (*Tour de Hesbaye*), et les pèlerins jouissent de privilèges confirmés par l'autorité ducale. Au XVIe siècle, la dévotion mariale est ranimée : le *Grand*

Le prieuré de Basse-Wavre. *Gravure de Boetius à Bolswerth (1628) représentant Notre-Dame de Basse-Wavre, la châsse miraculeuse et une vue du prieuré. Collection privée.*

Tour de Basse-Wavre est mentionné pour la première fois en 1541. La châsse ayant été détruite par les Gueux entre 1580 et 1585, une nouvelle est offerte en 1628 par l'archevêque de Malines (qui est aussi abbé d'Affligem). Le culte marial reprend alors et de nouvelles reliques sont placées dans la châsse. Les guerres de Louis XIV causant de graves dommages au prieuré, la châsse est mise à l'abri à Louvain. Elle revient en 1713 dans l'église qui a été reconstruite dans son état actuel. À la Révolution, la châsse est cachée par les moines ; les bâtiments conventuels et l'église sont vendus. Acquise en 1803 par M. de Bienne, l'église est rendue au culte cette année-là et la châsse y est ramenée en 1805 ; le bâtiment conventuel, lui, devenu une fabrique de tissage, est donné en 1836 à l'archevêché de Malines, qui y ouvre le collège épiscopal qui existe toujours.

Durant les XIXe et XXe siècles, le pèlerinage est resté fréquenté. La Vierge de Basse-Wavre est couronnée en 1897 et la châsse a été ouverte solennellement en 1922, en 1947 et en 1972. En 1951, on célébra le 900e anniversaire du culte marial au prieuré. La procession du *Grand Tour de Basse-Wavr*e a encore lieu chaque année le dimanche après la saint Jean-Baptiste, tandis qu'en groupe ou individuellement, des pèlerins viennent honorer la Vierge. À côté de l'église, un musée est consacré à Notre-Dame de Basse-Wavre.

Bibliographie : G. DESPY, *Les bénédictins en Brabant au XIIe siècle : la « chronique de l'abbaye d'Affligem »*, dans *Problèmes d'histoire du christianisme*, t. XII, Bruxelles, 1983, p. 51-116 ; J. MARTIN, *Histoire de la Ville et Franchise de Wavre en Roman Pays de Brabant*, Wavre, 1977 ; *Catalogue de l'exposition de Notre-Dame de Basse-Wavre* (*Wavriensia*).

C. MURAILLE

PRIMEVÈRES

PRIMEVÈRES (PLACE DES) G7

PRIMEVÈRES (RUE DES) G7

Conseil communal du 17 avril 1973.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des plantes et des fleurs.

📖 Les primevères (genre *Primula* L., famille des Primulacées) évoquent le printemps ; le nom est d'ailleurs l'ancienne appellation de cette saison.

On trouve en Belgique trois primevères sauvages, toutes trois considérées comme médicinales et mellifères. La plus courante, en Brabant, est la primevère élevée (*P. elatior* [L.] Hill), qui habite les forêts fraîches et les prairies humides.

C'est la primevère officinale ou coucou (*P. veris* L.), fréquente sur terrain calcaire dans le sud du pays, qui est habituellement citée pour ses propriétés curatives, mais les trois espèces auraient des vertus semblables ; elles seraient surtout efficaces dans les affections respiratoires (toux, bronchite, pneumonie,...) et comme diurétique.

Diverses primevères sont cultivées pour l'ornement des jardins ; ce sont généralement des hybrides et des variétés culturales, aux coloris variés, de la primevère acaule (*P. vulgaris* Huds.), la troisième espèce indigène.

Bibliographie : *LBH ; NFB.*

R. ISERENTANT

PRUNIERS

Pruniers (avenue des) [en réserve]

Conseil communal du 16 décembre 1980.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème du verger.

L'« avenue des Pruniers » avait été prévue pour une petite section de rue joignant l'« avenue Lemaître » et la « rue du Poirier » initiale : elle a finalement été absorbée par cette dernière, tout comme l'« avenue du Sureau », qui devait désigner la petite rue parallèle.

PUDDLEUR

PUDDLEUR (PLACE DU) F5

Conseil communal du 9 novembre 1976.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des métiers traditionnels de Wallonie.
☛ Thème du patrimoine wallon.

« Place du Puddleur » évoque une technique ancienne de la fonte de l'acier en mentionnant le nom de l'ouvrier qui y travaille. La graphie « puddleur » a été préférée à « puddler » car la finale du premier de ces deux mots d'origine anglaise a été francisée. « Le Puddleur » est aussi une œuvre de Constantin Meunier, qui a également donné son nom à une rue adjacente.

« Place du Puddleur ». *Le nom de cette place rend hommage aux ouvriers de Wallonie spécialisés dans les métiers du fer. Le puddleur était l'ouvrier employé au puddlage, opération consistant à transformer la fonte de fer en lui faisant perdre son carbone. Constantin Meunier a peint et sculpté des puddleurs avec réalisme (notamment un bronze célèbre de 1886). Photo Serge Haulotte.*

📖 Dans la Wallonie industrielle du XIXe siècle, beaucoup d'ouvriers se spécialisent dans les métiers liés à l'extraction du charbon ou le travail du fer. Ainsi, le terme « puddleur » désigne l'ouvrier employé au puddlage, opération qui consiste à transformer la fonte en fer en lui faisant perdre son carbone et qui requiert de fortes capacités physiques. Une masse de 200-250 kilos est versée par un manœuvre sur la sole. Le brassage de la fonte commence alors. Le puddleur doit demeurer en permanence près du four qui chauffe à environ 900ºC. Aveuglé par la clarté incandescente du métal chauffé à blanc, il ne peut s'en éloigner. Il doit sans cesse retourner la masse de métal pâteux dans tous les sens à l'aide d'un ringard, longue barre d'acier, qu'il jette lorsqu'il devient trop chaud. Après un quart d'heure, un fort bouillonnement se produit ; le métal déborde parfois par la porte du four. Malgré tout, le brassage se poursuit avant que la masse ne soit séparée en loupes (grosses boules). Renouvelée trois fois par jour, cette opération dure près de deux heures à chaque fois. Les loupes sont ensuite cinglées sous le marteau-pilon afin d'en extraire les impuretés. Le puddleur risque à tout moment de perdre la vue à cause de l'explosion des barres enflammées que l'on jette dans l'eau. Il ne porte ni lunettes ni masque pour se protéger des explosions.
Le puddlage s'apprend sous l'autorité des aînés et nécessite, outre de la force physique, expérience et habileté. Recruté parmi les ouvriers les plus vigoureux et les plus expérimentés de la forge ou des hauts fourneaux, le puddleur est souvent en pleine force de l'âge (vers 35 ans). Toutefois, il n'exerce son métier que pendant dix ans. Au bout de ce terme, il est touché par un vieillissement prématuré de l'organisme dû à l'insalubrité des conditions de travail et à la dureté des tâches. Il est alors contraint d'abandonner sa fonction et d'exercer un autre métier, situé plus bas sur l'échelle sociale (par exemple, manœuvre). Malgré un salaire relativement élevé, le puddleur participe aux nombreuses grèves afin de revendiquer de meilleures conditions de travail.
Habitant la région du Borinage touchée par une forte fièvre industrielle, Constantin Meunier observe les ouvriers qui travaillent dans les charbonnages et les grandes usines sidérurgiques. Dans plusieurs de ses œuvres, il les dépeint avec un grand réalisme. En 1886, il exécute un bronze du puddleur.

Bibliographie : J. CORBION, *Le savoir... fer, glossaire du haut fourneau, le langage...(savoureux parfois) des hommes du fer et de la zone fonte du mineur... au cokier d'hier et d'aujourd'hui*, 3e éd., s.l., 1989, p. 61 ; P. LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle, français, historique, géographique, biographique, mythologique, bibliographique, littéraire, artistique, scientifique [...]*, Paris, 1865-1890, t. XIII, p. 395-396.

S. PASLEAU

☛ CONSTANTIN MEUNIER

Q

QUATRE BONNIERS

QUATRE BONNIERS (AVENUE DES) E2-E3

Conseil communal du 25 février 1975.
Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

📖 Le terme *bonnier,* en wallon *bonî,* était encore connu en français au XIXe siècle et il se trouve encore dans le dictionnaire de Littré. Ce nom de mesure agraire fait partie de la famille du français *borne* et se rattache à un mot gaulois, **bodina* [*FEW*, I. p. 465b]. La valeur du bonnier variait très fort : il valait 82.5343 ares à Ottignies, 1 hectare 11 ares à Wavre et à CorroyleGrand, etc. En toponymie rurale, il est fréquent que des terrains soient désignés par leur superficie, soit le bonnier, soit la verge (400 verges valaient un bonnier), soit le journal (4 journaux valaient un bonnier).

✍ Quatre Bonniers : wallon *Quate Bonîs*

Isolé :

1730, « les quatre bonniers bize à la bruiere [*AGR*, *GSN*, nº 1535, *D Martin*].

Déterminant :

1730, « la campagne de Blocquery sous Ottignies nommée les quatre bouniers » [*AGR*, *GSN*, nº 1535, *D Martin*] ; 1734, « 6 jours en la campagne des quatre bonniers à Blocry » [*OTA*, p. 170] ; 1771, « la campagne des quatre bouniers sous Ottignies » [*AGR*, *GSN*, Nº 1536, *D Martin*] ; 1780, « la campagne des quatre bonniers sous Ottignies » [*AGR*, *GSN*, nº 1545, *D Martin*]. 1731, « 1 jour sur le champ des quattre bouniers à Blocquery amont à la cense de Blocquery » [*AGR*, *GSN*, nº 1535, *D Martin*] ; 1789, « le champ des quatre bonniers ou de Blocry » [*AGR*, *GSN*, nº 1547, *D Martin*].

Autres formes :

Bonnier est très souvent employé en toponymie (voir *OTA*, p. 170 ; *ONCB*, p. 87 ; *LN*, p. 581) ; une seule dénomination a été reprise à Louvainla-Neuve : quatre bonniers. Dans la région, on trouve aussi : « les quatre bonniers », en 1754 et 1757, à Mont-Saint-Guibert [*WAV*, IV, p. 96 ; *T&W-W*, p. 72] ; en 1846, à Céroux [*ACVCér*] et en 1863, à Bossut [*T&W-W*, p. 208]. « Champ des quatre bonniers », en 1863, à Céroux [*T&W-W*, p. 111] et en 1649, à La Hulpe [*T&W-W*, p. 61], etc.

I. Lejeune

QUETELET

QUETELET (RUE ADOLPHE) F8

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

☛ Thème des sciences exactes.

« Rue Adolphe Quetelet » (1796-1874) rappelle cet astronome, météorologiste, mathématicien et statisticien belge.

🕮 Lambert-Adolphe Jacques Quetelet naît à Gand en 1796. Son père, fixé dans cette ville comme officier municipal, décède alors que Quetelet n'est encore qu'un enfant ; le remariage de sa mère explique en grande partie sa volonté de devenir, dès que possible, son propre maître. Ses études au Lycée impérial de Gand — la Belgique est à ce moment française — décèlent chez lui des talents artistiques. Devenu professeur dans un collège d'Audenaerde où il enseigne mathématiques, dessin et grammaire, il continue de fréquenter les ateliers. Nommé ensuite professeur de mathématiques au Collège royal de Gand — la Belgique est cette fois hollandaise ! — il abandonne définitivement toute ambition dans le domaine des arts, qu'il cultivera toutefois en privé. Il sera aussi l'un des protagonistes les mieux placés pour faire agréer bien plus tard, en 1843, une classe des Beaux-Arts à l'Académie.

Le régime hollandais fonde trois universités d'État, à Gand, Louvain et Liège. Quetelet s'y inscrit aussitôt, rencontre J. Garnier (1766-1840), français d'origine, appelé à la chaire de mathématiques et d'astronomie, et présente en 1819 la première thèse de doctorat en sciences physiques et mathématiques dans cette université. Il s'agit d'une thèse en géométrie analytique, très bien accueillie, qui lui ouvrira les portes de l'Académie, dont il est nommé membre en 1820. Une nomination à l'Athénée de Bruxelles le fixe dans cette ville et lui assure dorénavant un statut et des revenus réguliers. Il produit avec son collègue G. Dandelin (1794-1847) une série de théorèmes géométriques connus dans la littérature mathématique sous le nom de « théorèmes belges ». Mais après ses recherches sur les courbes dénommées caustiques parues en 1826, il ne produira plus aucun travail dans cette branche.

À partir de 1823 germe dans son esprit le projet d'un observatoire. L'idée est favorablement accueillie par le ministre Falck (1788-1872) et, pour bien circonscrire le projet et ses implications financières,

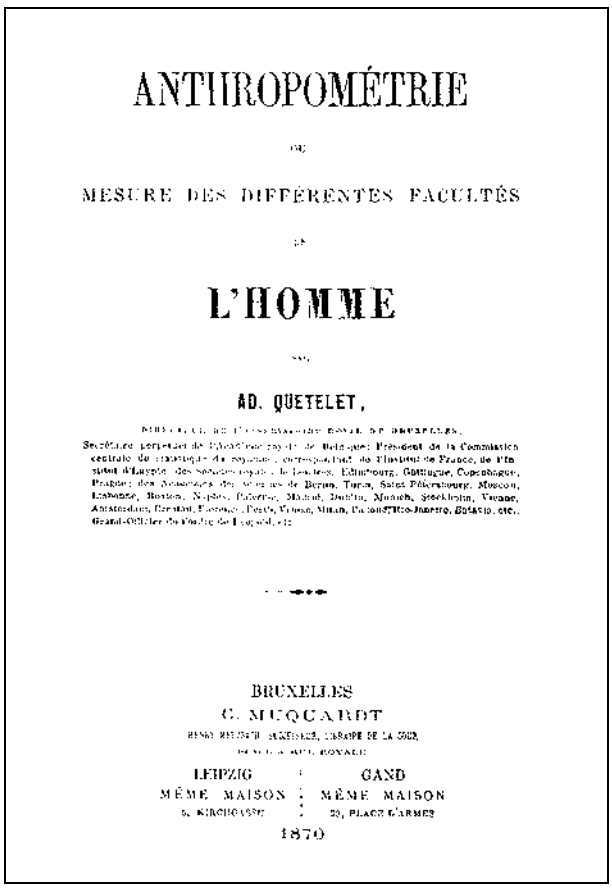
ANTHROPOMÉTRIE

OU

MESURE DES DIFFÉRENTES FACULTÉS

DE

L'HOMME

PAR

AD. QUETELET,

BRUXELLES

C. MUQUARDT

LEIPZIG — MÊME MAISON — 6, KIRCHHOFF

GAND — MÊME MAISON — 29, PLACE D'ARMES

1870

Adolphe Quetelet :* Anthropométrie ou mesure des différentes facultés de l'homme, *Bruxelles-Leipzig-Gand, 1870. *L'œuvre de Quetelet est très hétéroclite, mais une conviction l'habite et lui confère sa cohérence : l'analyse mathématique par l'usage de l'outil statistique et du calcul des probabilités permet d'étudier l'ordre complexe des choses, qu'il s'agisse des phénomènes périodiques qui régissent la sphère sociale ou de ceux, naturels, qui s'observent dans le ciel et sur terre, tel le climat. Quetelet n'a pas vraiment développé de système sociologique, mais il a montré comment la sociologie peut se servir de la mathématique pour étudier le fait social. Ce faisant, il lui a conféré un statut scientifique. À ce titre, nombreux sont ceux qui le rangent au nombre des fondateurs de cette science humaine. Photo Jozeph Goossens.*

Quetelet reçoit du gouvernement une série de bourses qui lui permettent de voyager en France, en Italie et en Allemagne. C'est lors d'un séjour en France qu'il rencontre Laplace (1749-1827), Fourier (1768-1830) et Poisson (1781-1840), et que s'éveille en lui le goût de la statistique qui le tiendra jusqu'à la fin de ses jours. Après bien des difficultés, Quetelet inaugure l'observatoire en 1832, soit après la révolution belge à laquelle il n'a pas pris part, étant à ce moment en Italie. Pour préparer les recherches en astronomie dans ce jeune pays, Quetelet n'a pas seulement établi des liens avec les grands observatoires français et anglais ou commandé les indispensables instruments, il a aussi fait œuvre de vulgarisation pour sensibiliser un large public à l'observation du ciel.

Dès 1824, il donne des cours publics d'astronomie au Musée de Bruxelles, futur Musée des Sciences et des Lettres, et publie entre 1826 et 1832 l'*Astronomie élémentaire*, l'*Astronomie populaire* et l'*Astronomie d'amateur*. Il entend ainsi créer dans la population lettrée un réseau d'astronomes amateurs qui relaierait le travail de l'observatoire. Mais déjà à ce moment, ses véritables préférences scientifiques ont déserté les études astronomiques auxquelles il ne se livra jamais vraiment. Après avoir décliné un poste à l'Université libre de Bruxelles, héritière du Musée, dont l'engagement idéologique lui paraît incompatible avec son statut de fonctionnaire lié au poste de directeur de l'Observatoire, il accepte néanmoins d'être nommé professeur d'astronomie et de géodésie à l'École royale militaire en 1835. Au même moment, il devient secrétaire perpétuel de l'Académie.

À la tête des deux institutions savantes du pays, l'Observatoire et l'Académie, Quetelet les modèle pour en faire des institutions scientifiques à part entière où la science se fait et se discute. Il les dote de surcroît d'instruments de communication tout à fait modernes : les *Annuaires de l'Académie* (1831), les *Bulletins de l'Académie* (1832), les *Annuaires* et les *Annales de l'Observatoire* (1834). Son expérience avec l'éphémère mais réputée *Correspondance mathématique* (1825-1830, 1838-1839) l'avait convaincu que le journal scientifique spécialisé était le mode de communication le plus rapide et efficace dans une communauté scientifique en voie de professionnalisation. La même vision progressiste du travail scientifique préside à l'établissement de congrès scientifiques récurrents. Il est partie prenante et premier président de la première conférence maritime et du premier congrès international de statistique qui ont tous deux lieu à Bruxelles en 1853.

La Belgique, petit État tampon voulu pour l'équilibre de l'Europe, devient ainsi par l'action de Quetelet le terrain d'expériences nouvelles. C'est particulièrement le cas pour les statistiques administratives. Déjà actif dans le Bureau de statistique hollandais, il en assure la continuité après la révolution de 1830 : il préside à la récolte des chiffres et en publie la synthèse de sa propre initiative. Le fruit de sa ténacité ne se fait pas trop longtemps attendre, puisqu'en 1841 il devient président de la Commission centrale de statistique de Belgique, et organise à ce titre les premiers recensements (1846, 1856 et 1866). À peine assuré de l'implantation de cette branche dans son pays natal, il s'engage sur la scène internationale. En 1851, à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition universelle de Londres dans le Cristal Palace, il prononce un discours remarqué sur la statistique comparative des États et les moyens à mettre en œuvre pour rendre ces statistiques compatibles. Cette proposition ne sera réellement entendue qu'après les congrès de statistique de Londres puis de Florence en 1867, date à laquelle il défendra en outre l'utilisation de l'outil probabiliste tant pour jauger que pour interpréter les tableaux de chiffres.

Un autre aspect sans lien apparent avec ce qui précède émerge de l'œuvre d'enseignement et de recherche d'Adolphe Quetelet : l'histoire des sciences. Il est le premier à écrire une histoire des sciences nationale. Ce qui est plus remarquable est l'attention portée aux facteurs qui ne seront mis en avant que dans l'historiographie des sciences des années 1960-1970, à savoir le rôle d'une communauté savante et celui des institutions. Ceci est bien sûr en plein accord avec son action en la matière. Par ailleurs, il voit dans le niveau scientifique d'une nation une mesure des progrès accomplis — l'histoire des sciences devient une sorte de baromètre des civilisations, à l'instar du rôle qu'elle joue dans le *Cours de philosophie positive* de Comte. L'*Histoire des sciences mathématiques et physiques chez les Belges* (1862) et la suite qu'il en donne, *Sciences mathématiques et physiques chez les Belges au commencement du XIXe siècle* (1866) restèrent longtemps les ouvrages de référence pour les historiens des sciences belges.

En 1855, Quetelet subit une attaque d'apoplexie qui amoindrit considérablement ses facultés mentales. La plupart des œuvres publiées après cette date ne sont que la mise en forme d'un matériel rassemblé précédemment. Il entreprend aussi des rééditions où il surcharge le texte initial de commentaires et digressions qu'il insère entre les paragraphes. Ainsi, sa *Physique sociale ou Essai sur le développement des facultés de l'homme* de 1869 est une réédition quelque peu indigeste de l'*Essai sur l'homme et le développement de ses facultés ou Essai de Physique sociale* paru en 1835. À l'Observatoire, son fils supporte les charges de son père et réoriente les recherches, avant tout météorologiques et géophysiques, vers l'astronomie. Quetelet meurt en 1874 et ses funérailles nationales sont célébrées en grande pompe. L'œuvre de Quetelet est très hétéroclite, mais une conviction l'habite et lui confère sa cohérence : l'analyse mathématique par l'usage de l'outil statistique et du calcul des probabilités permet d'étudier l'ordre complexe des choses, qu'il s'agisse des phénomènes périodiques qui régissent la sphère sociale ou de ceux, naturels, qui s'observent dans le ciel et sur terre, tel le climat. L'outil statistique auquel Quetelet fait référence est un outil encore embryonnaire. Et le calcul des probabilités développé par Fourier, Laplace et Poisson est lui aussi dans l'enfance. Quetelet croit, comme les fondateurs de la théorie des probabilités, en une forme de déterminisme. Pour lui, loi et hasard s'opposent formellement. Lorsqu'il constate des régularités frappantes dans les statistiques criminelles, il en conclut à la nécessaire existence d'une loi qui rende compte de ce phénomène. Quetelet n'a pas vraiment développé de système sociologique, mais il a montré comment la sociologie peut se servir de la mathématique pour étudier le fait social. Ce faisant, il lui a conféré un statut scientifique. À ce titre, nombreux sont ceux qui le rangent au nombre des fondateurs de cette science humaine.

Bibliographie : J. LOTTIN, *Quetelet, statisticien et sociologue*, Louvain-Paris, 1912.

B. VAN TIGGELEN

QUEWÉES

QUEWÉES (BARRIÈRE DES) HP

QUEWÉES (DRÈVE DES) HP

Domaine universitaire.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

📖 *Quewées,* en wallon *kèwéye,* est un dérivé, formé au moyen du suffixe ée (latin *ata*), du wallon *keuwe* ou *kèwe* « queue », du latin *cauda*. Il a été donné par métaphore à ce bois de forme allongée qui, en 1863, s'étendait sur 3 hectares [*FEW,* II-1, p. 521b ; *ALW,* I, p. 234 ; *DL* ; *DWFN* ; *LN,* p. 65]. Cet emploi de *Quewées* au pluriel et d'un autre dérivé *(Keuwettes)* est courant dans la toponymie wallonne [*BTD,* XII, p. 404 ; XXI, p. 136 ; LIV, p. 181].

✍ Quewées : wallon *Kèwéye*

Isolé :

1882, « Queuées, sapinière » [*LP*, *D André*] ; 1932, « Quewées » [*CPB*, *D André*].

Déterminant :

1811, 1897, 1937, 1946, « Bois dit les Queues » [*PCMLim* ; *D André*] ; 1863, 1965, 1972, 1981, Bois des Quewées » [*T&TW*, p. 148 ; *CTB* ; *PlanBW* ; *IGM* ; *IGN*] ; (?) « Bois des Quéwées » [*LLNE*, pp. 31, 63 ; *PlanG*].

I. LEJEUNE

R

RABELAIS

RABELAIS (PLACE) E6

RABELAIS (RUE) D6-E6

RABELAIS (PARKING) D6-E6

Conseil communal du 28 octobre 1975. Domaine universitaire.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

☛ Thème des sciences humaines.

« Place Rabelais » et « rue Rabelais » célèbrent François Rabelais (1494-1553), écrivain français.

📖 On sait assez peu de la vie de Rabelais (1483 [?]-1553). Né probablement à la Devinière, à deux lieues de Chinon (Indre-et-Loire), ls d'un avocat royal, François Rabelais a sans doute appris le droit, mais ne sera jamais juriste de profession. Novice chez les Cordeliers, puis frère mineur franciscain à Fontenay-le-Comte et prêtre, il étudie la prédication et la théologie. Gagné à l'humanisme, il écrit à Guillaume Budé et, avec son compagnon Pierre Lamy, fréquente les magistrats lettrés. Mais on applique aux deux compagnons les rigueurs édictées par la Sorbonne, qui interdisait la libre étude du grec, condition d'interprétation critique du Nouveau Testament, et on leur consque leurs livres grecs : Lamy quitte le couvent ; Rabelais obtient de passer chez les bénédictins, plus ouverts. À l'abbaye Saint-Pierre de Maillezais, il est secrétaire de Geoffroy d'Estissac, un prélat libéral qu'il suit dans ses tournées en Poitou.

Il se tourne alors vers la médecine et *apostasie*, c'est-à-dire revêt l'habit laïc, sans toutefois opter pour la Réforme ni quitter la condition monastique. Inscrit, en 1530, à la Faculté de Montpellier, il y donne des cours, nourris de philologie humaniste dès 1531. À la Toussaint de 1532, il entre comme médecin à l'Hôtel-Dieu de Lyon. En 1532-1533, il édite notamment Hippocrate et publie *Pantagruel* sous le pseudonyme anagrammatique d'Alcofribas Nasier.

Pantagruel se donne pour la continuation des *Chroniques* de Gargantua, un ensemble de récits populaires rattachés au Cycle arthurien. Mais seuls le début et la fin du livre — les enfances de Pantagruel et la guerre contre le roi Anarche — relèvent de la parodie d'épopée folklorique. L'originalité du roman tient à la mise en scène grotesque de personnages qui, au long d'un tour des universités françaises qu'accomplit le héros, mettent en relief quelques aspects du combat humaniste. Pantagruel y rencontre notamment Panurge, qu'il s'attache comme une espèce de bouffon et qui, au moment de la guerre contre les Anarchiens, favorisera, par ses ruses, la victoire finale.

Dès sa parution, le *Pantagruel* obtint un vif succès, mais il fut condamné par Calvin, et censuré par la Sorbonne en octobre 1533.

Rabelais exploite son succès : sa *Pantagruéline Prognostication* ironise la superstition, l'intolérance, le culte des saints et les diables, et confère toute autorité à la Sainte Parole. Ses vingt dernières années, de 1533 à 1553, sont mieux connues que les précédentes car il est devenu célèbre. Il voyage : pour accompagner ses protecteurs, pour régulariser sa situation d'Église, pour fuir les tracasseries que lui vaut son œuvre. C'est sa réputation de médecin qui lui vaut, pendant l'hiver 1533-1534, d'être secrétaire du cardinal Jean du

« Place Rabelais ». *En hommage à François Rabelais (1483 ?-1553), l'un des pères de la langue française, le plus truculent des auteurs de la Renaissance. Le Théâtre Jean Vilar y a trouvé son gîte. Photo Serge Haulotte.*

Bellay, partant en ambassade à Rome pour le roi de France.
À la même époque, il invente à son *Pantagruel* un premier Livre, *Gargantua*. Toujours sous le même pseudonyme, il prend position, clairement cette fois, pour l'humanisme. Avec *Pantagruel* en effet, le public avait souvent pris la parodie de la sottise et de l'obscénité pour argent comptant. À présent, un Prologue plein de verve enseigne par la pratique comment lire entre les lignes, sans prétention ni malveillance. Et l'histoire du père, Gargantua, reprend la structure de celle du ls, mais dans une concurrence continue avec les grossières *Chroniques* folkloriques.
Fils de Grandgousier, Gargantua vient au monde en criant « à boire ! ». Ses années d'éducation scolastique l'abrutissent, mais, parti étudier à Paris en compagnie de son nouveau précepteur, l'humaniste Ponocrates, il échappe, grâce à celui-ci, aux extravagances de la pédagogie ancienne, devient un puits de science, d'une curiosité infatigable, et un athlète qui excelle dans les exercices de la vie militaire. Commence alors l'épopée burlesque : au pays chinonais, la guerre éclate entre les bergers de Grandgousier et les pâtissiers du seigneur de Lerné, Picrochole. Un moine audacieux, Frère Jean, trucide les soudards menaçant la vigne, mais Picrochole prend d'assaut La Roche-Clermaud, dévoilant son grand dessein : conquérir l'univers. Malgré ses propositions généreuses pour acheter la paix, Grandgousier est amené à rappeler son ls. Gargantua et ses amis se livrent alors à d'impressionnantes prouesses, tout en devisant gaiement entre deux escarmouches. Picrochole, vaincu, s'enfuit en attendant le retour des coquecigrues. Gargantua récompense les vainqueurs en créant pour Frère Jean l'abbaye de Thélème, où, en un magnique château de style renaissant, jeunes seigneurs et gentes demoiselles ont pour devise « Fais ce que voudras ». On découvre dans les fondations une énigme, qui peut décrire soit les tortures subies pas les passionnés de l'Évangile, soit, selon Frère Jean, la bonne fatigue des passionnés de jeu de paume. Au lecteur de mettre en pratique la méthode de lecture donnée dans le Prologue...
Séjournant à la cour ponticale d'août 1535 à mai 1536, Rabelais obtient l'autorisation de reprendre l'habit de bénédictin. En juillet 1538, il est dans la maison du Roi lors de la rencontre à Aigues-Mortes avec Charles Quint. Après 1540, il fait plusieurs séjours à Turin comme médecin du vice-roi, Guillaume du Bellay, qu'il assistera dans ses derniers moments sur le chemin du retour en 1543.
En 1542, il avait remanié légèrement le texte de ses romans, mais ils gurent encore sur la liste des livres à censurer établie par la Sorbonne en 1543 et en 1544. Un privilège exceptionnellement élogieux est cependant accordé à la publication du *Tiers Livre*, à Paris en 1546, avec un Prologue signé Rabelais. Ce livre a pour l conducteur l'enquête que mène Panurge pour savoir s'il sera cocu et battu, et pose les problèmes du couple en général. Lassé des débats engagés sur le sujet, Panurge propose aux compagnons de partir en croisière à la recherche du mot de la Dive Bouteille, tandis que Gargantua condamne les mariages contractés « sans le su et aveu » des parents. À Pantagruel, qui est soumis et sera bientôt marié, les dieux promettent une descendance vouée à être divinisée. En expédition hasardeuse, les voyageurs emportent une cargaison de Pantagruélion, une herbe qui symbolise l'esprit de progrès. Le Livre se conclut sur la vision des échanges économiques, dont Panurge est enthousiaste, lui qui, dans les premiers chapitres, avait fait l'éloge des dettes, système nancier promettant le paradis sur terre. Pantagruel, lui, plaçait dans l'entraide charitable, et non dans le prot individuel, le véritable fondement du contrat social.
Le *Tiers Livre* change d'univers littéraire : s'il garde un ton joyeux et railleur, c'est le drame des rapports humains et la question de la dignité des femmes qui font son unité, et non plus le burlesque. Le *Tiers Livre* obtient un grand succès : même condamné par la Sorbonne, il est rapidement réédité à Paris, Lyon, Toulouse et Valence.
Cette censure pourrait expliquer que Rabelais est à Metz, de 1546 au printemps de 1547, à l'abri des poursuites, mais en détresse morale. Son Cardinal, ému par son désespoir, l'emmène encore une fois à Rome. Quand il rentre en France, c'est le cardinal Odet de Châtillon qui assure sa protection.
À Metz, Rabelais rédige le brouillon de ce qui sera le *Quart Livre*, dont la version dénitive paraît en janvier 1552. Dans la tradition des récits de voyageurs, il développe le thème de la sociabilité, en faisant vivre une petite société dans l'espace clos d'un navire progressant de rencontres en rencontres vers une destination toujours fuyante.
L'épisode de la Tempête révèle les conduites humaines : Panurge s'abandonne à une terreur superstitieuse ; le Moine se consacre de toutes ses forces à l'action présente ; le pilote organise la manœuvre en technicien efcace ; Pantagruel participe calmement à la lutte contre vents et ots et implore solennellement Dieu Servateur ; Épistémon tire la leçon de l'aventure : l'essentiel est de remettre sa vie entre les mains du Seigneur.
Les navigateurs sont également confrontés à la puissance terriante de Messere Gaster. Ce monstre incarne la loi du progrès, dont toutes les inventions suscitent des nuisances, et exigent donc des inventions nouvelles pour remédier aux inconvénients des premières.
Le Livre se clôt sans que l'Oracle soit en vue. Son comique est plus vif et plus franc que celui du *Tiers Livre*, mais il ne revient pas aux effets étonnants provoqués par le gigantisme « populaire ». On peut y voir le chef-d'œuvre d'un Rabelais pleinement maître de son art.
Rabelais meurt vraisemblablement à Paris, en mars 1553, un an après la publication du *Quart Livre* ; en 1564, paraît *L'Île sonante*. Cette violente caricature de l'Église et des gens de loi constituera le début du *Cinquième Livre*. Ce roman pérégrine, comme le *Quart Livre*, d'île en île, toujours à la recherche de l'oracle de la Dive Bouteille. À leur dernière étape, les Compagnons s'adjoignent la Lanterne qui leur servira de guide initiatique avant de les coner à Bacbuc, Pontife des mystères de la Dive Bouteille. Dans le temple souterrain, Bacbuc fait chanter à Panurge une incantation, dont la transcription prend la gure d'un acon ; la Fontaine bouillonne et la Bouteille profère le mystérieux Mot : *Trinch*. Corrigeant la sentence placée en exergue du premier Livre, la révélation nale apprend que « non rire, mais boire est le propre de l'homme... En vin est vérité cachée ».
L'authenticité de cette œuvre a toujours été mise en doute car le ton en est plus directement agressif, les transitions plates et sèches,

l'allégorisme simpliste. Des études récentes suggèrent avec vraisemblance que le *Cinquième Livre* a été constitué à partir d'une collection de brouillons destinés aux Livres antérieurs. Certaines pages auraient pu servir à un « *Quint Livre* », qui aurait eu certainement une tout autre apparence que celui dont nous disposons.

L'inuence de Rabelais sur la littérature et sur la pensée universelles est immense. Son langage, riche et coloré, son style, libre et truculent, ont marqué la langue française à un moment important de son développement. Indissociable de l'image que l'on se fait de la littérature française, imité, invoqué, évoqué par les écrivains de tous les pays, il continue à inspirer.

Bibliographie : M. BAKHTINE, *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance* (Bibliothèque des idées), traduit du russe par A. ROBEL, Paris, Gallimard, 1970 ; R. COOPER, *Rabelais et l'Italie* (Études rabelaisiennes, 24), Genève, 1991 ; G. DEFAUX, *Le curieux, le glorieux et la sagesse du monde dans la première moitié du XVIe siècle. L'exemple de Panurge (Ulysse, Démosthène, Empédocle)* (French Forum Monographs, 34), Lexington, 1982 ; M. DE GRÈVE, *L'interprétation de Rabelais au XVIe siècle* (Études rabelaisiennes, 3), Genève, 1961 ; G. DEMERSON, *Rabelais*, Paris, 1991 ; D. DESROSIERS-BONIN, *Rabelais et l'humanisme civil* (Études rabelaisiennes, 27), Genève, 1992 ; M. HUCHON, *Rabelais grammairien : de l'histoire du texte aux problèmes d'authenticité* (Études rabelaisiennes, 16), Genève, 1981 ; M. JEANNERET, *Les paroles dégelées : Rabelais (Quart Livre, 48-65)*, dans *Littérature*, t. XVII, 1975, p. 14-30 ; D. MÉNAGER, *Rabelais* (En toutes lettres, 3), Paris, 1989 ; *Rabelais en son demi-millénaire : actes du Colloque international de Tours, 24-29 septembre 1984* (Études rabelaisiennes, 21), éd. par J. CÉARD et J.-C. MARGOLIN, Genève, 1988 ; Fr. RIGOLOT, *Les langages de Rabelais* (Études rabelaisiennes, 10), Genève, 1972 ; V.-L. SAULNIER, *Rabelais dans son enquête*, 2 vol., Paris, 1983-1982 ; M.-A. SCREECH, *Rabelais* (Bibliothèque des idées), traduit par M.A. DE KISCH, Paris, 1992 ; M.-A. SCREECH et S. RAWLES, *A New Rabelais Bibliography. Editions before 1626* (Études rabelaisiennes, 20), Genève, 1987.

© *Patrimoine littéraire européen*, sous la dir. de J.-Cl. POLET, Bruxelles, De Boeck-Université, 1999.

RAMÉE

RAMÉE (RUE DE LA) C6-C7

Conseil communal du 16 septembre 1980.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

« Rue de la Ramée » évoque l'abbaye cistercienne de la Ramée à Jauchelette.

🕮 Une communauté de femmes existait certainement à Kerkom en 1212. Deux ans plus tard, l'évêque de Liège, Hugues de Pierpont, la prenait sous sa protection comme appartenant à l'Ordre cistercien. Mais en 1215-1216, les moniales vinrent s'installer à Jauchelette (commune de Jodoigne), à l'invitation de Gérard de Jauche et de sa fille Edwide, abbesse de Nivelles.

Les débuts furent marqués par la ferveur mystique du XIIIe siècle, tout particulièrement avec la présence d'Ide de Nivelles († 1231) et d'Ide de Léau († 1260).

Au cours des deux siècles suivants, ainsi qu'il en fut dans beaucoup d'abbayes cisterciennes de femmes, la tiédeur et le laisser-aller succédèrent progressivement à l'enthousiasme des débuts. En effet, à l'aube du XVIe siècle, sous l'abbesse Hélène de Connenville (1501-1506), la réforme monastique fut introduite à La Ramée par quatre dames et trois converses venues de Marche-les-Dames. Trois abbesses la soutinrent avec persévérance : Jeanne de Fauquemont (1514-1541), Françoise de Tulle (1541-1565) et Marguerite de Harmoy (1566-1578).

Malheureusement, les troubles religieux de la fin du XVIe siècle et les guerres qui jalonnèrent le suivant vinrent ébranler la vie du monastère, obligeant les religieuses à prendre, par trois fois, le chemin de l'exil. La seconde moitié du XVIIe siècle fut particulièrement pénible avec la mort endémique du bétail de l'abbaye, les pillages et les destructions provoquées par les armées, des fermiers sans récoltes et incapables de payer leurs redevances tant en nature qu'en argent, des inondations qui démolirent moulins et viviers en 1649. Enfin, lors de la bataille de Ramillies en 1706, le monastère servit d'hôpital général aux Alliés.

Avec la paix, le XVIIIe siècle ramena plus de sérénité. On put entreprendre les travaux de reconstruction de l'abbaye. Ce fut surtout l'œuvre de Lutgarde de Reumont (1715-1741), qui rebâtit la ferme et éleva la magnifique grange décimale qui suscite encore aujourd'hui l'admiration, et de Séraphine Wouters, élue en 1773, à qui l'on doit le dortoir des religieuses et le quartier abbatial.

À partir du XVe siècle, la paternité religieuse de La Ramée revint à l'abbé de Moulins.

Les religieuses de La Ramée tenaient depuis longtemps une école pour les enfants des villages voisins. En 1784, celle-ci comptait

La Ramée : la grange du XVIIIe siècle. *Une communauté de femmes existait certainement à Kerkom en 1212. Deux ans plus tard, l'évêque de Liège, Hugues de Pierpont, la prenait sous sa protection comme appartenant à l'Ordre cistercien. Mais en 1215-1216, les moniales vinrent s'installer à Jauchelette (commune de Jodoigne), sur l'invitation de Gérard de Jauche et de sa fille Edwide, abbesse de Nivelles. Photo Omer Henrivaux.*

80 élèves. Le monastère fut, dès lors, considéré par Joseph II comme « *une maison très utile à l'État et au public* ».

Les biens de l'abbaye étaient importants. En 1787, on comptait 593 bonniers, répartis entre six exploitations agricoles et dont 204 étaient cultivés par la ferme du monastère. Les parcelles louées dans 21 villages représentaient une centaine de bonniers. L'abbaye possédait encore une carrière de pierre blanche à Melin, trois moulins, une centaine de bonniers de bois et des dîmes dans dix villages.

La Révolution française mit fin à la vie monastique des 18 dames et des 10 converses. L'abbaye fut vendue le 12 avril 1799.

Bibliographie : *MB*, t. IV, vol. 2, p. 469-490 ; Th. PLOEGAERT, *Les moniales cisterciennes dans l'ancien Roman Pays de Brabant*, t. II, *Histoire de l'abbaye de la Ramée*, Bruxelles, 1925 ; J. TARLIER et A. WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges, Canton de Jodoigne, Hamme-sur-Néthen*, Bruxelles, 1872, p. 67-73.

O. HENRIVAUX

RÂTEAU

RÂTEAU (IMPASSE DU) F6

Conseil communal du 13 septembre 1977.
Toponyme créé (descriptif topographique et indirectement descriptif).

☛ Thème des outils agricoles traditionnels.

L'« impasse du Râteau » est une rue perpendiculaire à une seconde dont une des deux extrémités est sans issue.

RAWETTE

Rawette (place de la) [en réserve]

Conseil communal du 13 septembre 1977.
Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

« Place de la Rawette » devrait être attribué à une très petite place.

📖 Rawette, mot du français régional, issu du wallon *rawète*, a le sens de « surcroît, petit supplément gratuit de marchandise ». *Rawète* existe à peu près, sous la même forme, dans toute la Wallonie. Néanmoins, le namurois connaît aussi *awète*, correspondant à l'ancien français *aoite* « augmentation, avantage, profit », du latin *adaucta*. Rawette est formé sur *adaucta*, auquel est ajouté le préfixe intensif *re* [*EWF*, p. 203 ; *DAF* ; *DL* ; *DFL*].

I. LEJEUNE

RECTEUR

RECTEUR (ALLÉE DU) C5-C6-D6

Conseil communal du (?).
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du passé universitaire.

« Allée du Recteur » évoquerait, d'après le témoignage d'Albert d'Haenens, la personne d'Édouard Massaux, premier recteur de l'Université catholique de Louvain installée à Louvain-la-Neuve. Il est probable que pour ne pas déroger à la règle qui veut qu'on ne donne pas à une rue le nom d'un personnage encore vivant, la Commission de toponymie se soit contentée d'honorer la fonction en lieu et place de son titulaire...

📖 Lors de la fondation de l'Université de Louvain, le premier recteur Guillaume de Neefs, écolâtre du chapitre de Saint-Pierre de Louvain, avait été désigné par le pape Martin V (septembre 1426-mai 1427). Ses successeurs seront élus, au départ, quatre fois par an (en novembre, février, mai et août), puis, à partir de 1445, tous les six mois. La procédure se déroulait en deux étapes : le Conseil de l'Université désignait un collège électoral de cinq membres (un par faculté), lequel nommait le nouveau recteur parmi les docteurs et les maîtres des diverses facultés. Outre ses prérogatives honorifiques, le recteur jouissait de compétences judiciaires étendues sur l'ensemble des membres de la communauté universitaire, tant laïques qu'ecclésiastiques, ce qui explique qu'il devait impérativement être clerc. Pour le reste, il n'exerçait pas de responsabilités en matière de direction des études, lesquelles relevaient en fait des conseils de faculté, et il ne pouvait prendre seul des décisions qui engageaient l'Université tout entière.

Sous le Régime hollandais, Louvain fut le siège, comme Liège et Gand, d'une université d'État (1717-1835), mais dans le système très centralisé des universités hollandaises, le recteur n'occupait pas une place importante. Nommé pour un an par le roi sur proposition du Sénat académique (l'ensemble des professeurs ordinaires), il n'exerçait guère que des responsabilités disciplinaires.

Restaurée en 1834 dans le cadre de la liberté d'enseignement établie par la nouvelle constitution belge, l'Université catholique de Louvain est, sur le plan juridique, une université libre, mais placée directement sous l'autorité des évêques belges. Habilités à prendre toutes les décisions — en 1874, ils s'occupèrent même de la qualité de la bière servie au Collège Juste-Lipse ! —, leur pouvoir était en principe considérable : nomination du recteur, du vice-recteur et de tous les professeurs ; fixation de leur traitement ; contrôle de la marche de l'institution, etc. Mais dans la pratique cependant, la forte personnalité des recteurs et la complexité croissante des problèmes universitaires rendirent leurs prérogatives de plus en plus théoriques : si toutes les décisions relevaient en principe des évêques, dans la pratique, elles étaient prises par eux sur proposition du recteur, beaucoup mieux informé de la situation. Par ailleurs, au sein même de l'institution, tandis qu'il constituait le seul lien institutionnel entre l'université et les évêques, le recteur exerçait un véritable pouvoir monarchique, aucune décision ne pouvant être prise sans son assentiment.

Jusqu'à la fin du régime unitaire (1968) le recteur, nommé à vie et portant le titre de « recteur magnifique », fut toujours un prêtre et exerça son autorité dans l'esprit des premiers statuts du 11 juin 1834. La crise des années 1960 allait profondément modifier les structures de l'université, orientant celles-ci dans un sens plus démocratique. Pour ce qui est de la section francophone, les évêques cessèrent de constituer le Conseil d'administration qu'ils formaient

depuis la loi de 1911 sur la personnification civile des universités, pour devenir un simple « pouvoir organisateur ». L'Université était désormais gérée, pour les questions scientifiques, par un Conseil académique, émanation de la communauté universitaire, et, pour les problèmes d'organisation et de financement, par un conseil d'administration formé de techniciens. Nommé pour cinq ans par le pouvoir organisateur au terme d'une procédure complexe de consultation de la communauté universitaire, le recteur exerce désormais ses attributions en accord avec le conseil académique et le conseil d'administration, qu'il préside tous deux.

Quant à la personnalité honorée à travers l'« allée du Recteur », Édouard Massaux, il fut recteur de 1968 à 1986. Premier recteur de l'Université catholique de Louvain, section francophone de l'ancienne université unitaire, il en fut également le dernier recteur « magnifique » nommé à vie. Né à Neufchâteau le 27 septembre 1920, prêtre du diocèse de Namur (18 mai 1944), il suivit un parcours universitaire exemplaire, à Rome et à Louvain. Bachelier en philosophie de l'Université grégorienne de Rome (1940), bachelier (1945), docteur (1948) et maître (1950) en théologie de l'Université de Louvain, licencié en sciences bibliques de l'Institut biblique pontifical de Rome (1951), il commença sa carrière scientifique au Fond national de la recherche scientifique, comme aspirant (1951-1953). Nommé professeur ordinaire à la Faculté de théologie en 1953, il enseigna l'exégèse du Nouveau Testament et la théologie morale fondamentale à la *Schola minor*, la critique textuelle du Nouveau Testament et l'histoire du milieu néo-testamentaire à la *Schola major*, l'Écriture sainte (le cours d'introduction) et la morale fondamentale à l'Institut supérieur des sciences religieuses, et enfin, la morale fondamentale à l'École de commerce, en première candidature. Bibliothécaire en chef adjoint de la Bibliothèque de l'Université (1960), il succéda à Mgr Étienne Van Cauwenbergh comme bibliothécaire en chef en 1961. Ses qualités d'administrateur comme responsable de ce qui était alors le plus gros service de l'Université, ne furent sans doute pas étrangères à sa nomination comme prorecteur de la section francophone en janvier 1965, à la mort de Mgr Litt, et comme recteur de celle-ci après la scission des deux universités catholiques (1969). Nommé dans des conditions très difficiles, il fut le recteur énergique du transfert à Louvain-la-Neuve et un promoteur infatigable de la recherche scientifique, tant au sein de son institution qu'auprès des pouvoirs publics, dans le contexte lui aussi très difficile de la crise financière de l'État belge.

Bibliographie : Sur la fonction rectorale à Louvain, voir : *UL 1425-1975*, p. 40-41, 191-192, et 272-273. Sur Mgr Édouard Massaux, voir : *De Leuven à Louvain-la-Neuve. Un recteur, des régionales. Catalogue de l'exposition du 18 avril au 2 mai 1986*, Louvain-la-Neuve, 1986 ; É. MASSAUX, *Dieu et mes père et mère. La foi de mon enfance à Neufchâteau d'Ardenne. 1920-1938* (Terres secrètes), Bruxelles, 1991 ; É. MASSAUX, *Pour l'Université catholique de Louvain. Le « recteur de fer » dialogue avec Omer Marchal* (Grands documents Didier Hatier. Histoire, récits, documents humains), Bruxelles, 1987 ; J.-P. VOISIN, *L'histoire rapportée et inachevée d'Édouard Massaux, prêtre et recteur. De Neufchâteau à Louvain-la-Neuve* (Collection Hommes et destins), Paris-Bruxelles, 1986.

L. COURTOIS

RÉDIMÉ

RÉDIMÉ (FERME DU) E9

Désignation antérieure à Louvain-la-Neuve.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

☛ Thème des gentilés.

La « ferme du Rédimé » tient son nom de son ancien propriétaire, originaire des cantons germanophones, rédimés.

🕮 Aucun des anciens documents consultés ne mentionnait le nom de cette petite ferme. Avant l'urbanisation du site, les habitants appelaient cette demeure « la ferme Perrine et Man Duits ». « Man Duits » devait son surnom à ses origines : contrairement à la plupart des autres fermiers du plateau de Lauzelle, il n'était pas originaire de Flandre, mais des cantons rédimés. Avec l'installation de l'Université, cette ferme située à l'entrée du quartier du Biéreau, en bordure de l'« avenue Baudouin Ier », fut rebaptisée « ferme du Rédimé » (de l'homme des cantons rédimés) [*Tém. P. Collin*, *L. Collin*, *Haulotte*, *Pierard*].

🕮 Rédimé signifie, selon le *GR* : « racheté ; pays rédimés : qui s'étaient libérés de l'obligation de la gabelle moyennant le paiement d'un forfait ».

En Belgique, cet adjectif a longtemps servi de dénomination aux cantons qui, à l'Est de la Belgique, furent au cours de leur histoire l'objet de négociations dans les traités internationaux.

À la fin du Régime français, lors du traité de Vienne (1815), les cantons de Saint-Vith, Kronenburg, Schlierden, Eupen et Malmédy furent cédés à la Prusse et y formèrent le « *Kreis Malmedy* » dans la « *Rheinprovinz* ». Sous l'Ancien Régime (avant 1795), Eupen ressortissait au duché de Limbourg, Malmedy à la principauté de Stavelot-Malmedy et Saint-Vith au duché de Luxembourg.

La Ferme du Rédimé, à Louvain-la-Neuve. *Avant l'urbanisation du site, les habitants appelaient cette demeure « la ferme Perrine et Man Duits ». « Man Duits » devait son surnom à ses origines : contrairement à la plupart des autres fermiers du plateau de Lauzelle, il n'était pas originaire de Flandre, mais des cantons germanophones, dits rédimés. Avec l'installation de l'Université, cette ferme située à l'entrée du quartier du Biéreau, en bordure de l'« avenue Baudouin Ier », fut rebaptisée « ferme du Rédimé » (de l'homme des cantons rédimés). Photo Serge Haulotte.*

En 1919, le traité de Versailles met le point final à la Première Guerre mondiale. L'Allemagne vaincue dut céder les cercles prussiens d'Eupen, Malmedy et Saint-Vith, sous réserve d'une consultation des habitants qui s'avéra favorable à la Belgique. Cette cession fut dès lors coulée dans la loi du 6 mars 1925.

Bibliographie : A. D'HAENENS, *La Belgique : sociétés et cultures depuis 150 ans (1830-1980)*, Bruxelles, 1980 ; *DHGA* ; *Histoire de la Belgique contemporaine. 1914-1970*, Bruxelles, 1975.

M. DORBAN

REDOUTÉ

REDOUTÉ (RUE PIERRE-JOSEPH) E5

Conseil communal du 9 novembre 1976.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

☛ Thème du patrimoine wallon.

« Rue Pierre-Joseph Redouté » (1759-1840) évoque ce peintre natif de Saint-Hubert célèbre pour ses roses.

🕮 Pierre Joseph Redouté naît à Saint-Hubert le 10 juillet 1759 dans une famille où l'on est artiste depuis trois générations. Son arrière-grand-père avait été peintre des princes-évêques de Liège ; son grand-père, né à Dinant en 1687, a peint des tableaux d'histoire, des portraits, des œuvres religieuses et a travaillé pour l'abbaye de Saint-Hubert de 1729 à 1732 ; son père, Charles-Joseph, étudie de 1737 à 1743 à l'Académie Saint-Luc à Paris puis s'établit à Saint-Hubert à la demande de l'abbé Dom Célestin de Jongh (1738-1760) et s'y marie en 1750. Il eut cinq enfants survivants : deux filles et trois garçons qui seront peintres eux aussi. La famille est pauvre et les enfants reçoivent une instruction sommaire. Très vite, ils travaillent avec leur père. Pour subsister, le jeune Pierre-Joseph, âgé de 13 ans, part en Brabant faire son apprentissage : il décore des salons, peint des scènes de genre et des tableaux d'église. En 1775, il va à Carlsbourg décorer le château. En 1776, son frère aîné, Antoine-Ferdinand, s'installe à Paris. La mort de leur père (décembre 1776) oblige Pierre-Joseph à revenir à Saint-Hubert où il achève des travaux du défunt ; il retourne ensuite en Brabant, puis se rend au Luxembourg pour peindre des portraits. En 1782, il rejoint à Paris son frère aîné Antoine-Ferdinand qu'il aide à peindre des décors de verdure ou de fleurs pour les théâtres. Il y fait la connaissance, en 1784, de Charles-Louis L'Héritier de Brutelle, botaniste fortuné, qui l'initie à la botanique et à l'illustration botanique scientifique et lui confie 54 (sur 90) des planches des *Stirpes novae*, publiées de 1784 à 1791. Son jeune frère, Henri-Joseph, s'installe lui aussi à Paris ; il collabore avec Pierre-Joseph et est engagé par L'Héritier. En 1786, Pierre-Joseph épouse une Parisienne, Marie-Marthe Gobert, dont il aura trois enfants. Il fréquente assidûment le Jardin du Roi, gagne Londres, y visite le Jardin de Kew (lavis du *Sertum Anglicum*) et y rencontre le graveur florentin F. Bartolozzi, qui pratique la gravure au pointillé. À Paris, Gérard van Spaendonck (1746-1822), directeur de la Collection des Velins du Roi, l'initie aux raffinements de l'aquarelle et à la technique de la gravure en pointillé. En 1788, Redouté est un des fondateurs de la *Société linnéenne* de Paris. Il se fait rapidement un nom : présenté à Versailles, il travaille au petit Trianon mais il n'est pas inquiété à la Révolution. Spaendonck lui demande, en 1792, de peindre à sa place des planches botaniques de la Collection des Velins. Il collabore aussi aux meilleurs ouvrages de botanique de son temps. En 1794, il est attaché avec son frère Henri-Joseph au Museum d'Histoire naturelle pour continuer la collection des Velins, devenue bien national. Mais, contrairement à Henri-Joseph, il ne suit pas Bonaparte en Égypte. En 1798, Joséphine de Beauharnais, femme de ce dernier, prend Pierre-Joseph sous sa protection : il commence la publication de son plus bel ouvrage *Les Liliacées* (1802-1816) en même temps que le *Jardin de Malmaison* (1803-1805). Il voyage et en 1809 revient à Saint-Hubert avec sa famille : il y herborise et peint des champignons pour le compte d'un botaniste luxembourgeois, L. Marchand. De 1817 à 1824, sont publiées les planches des *Roses* qui assureront sa renommée. Parallèlement à ses charges d'illustrateur botanique — il a engagé dans son atelier des graveurs, des enlumineurs et des imprimeurs —, il donne des cours de dessin fréquentés par la bonne société, surtout féminine, qu'attirent sa renommée ainsi que ses dons de pédagogue et son caractère doux et affable. En 1824, il succède à Van Spaendonck comme *Maître de dessins* au Museum d'histoire naturelle. Il doit donner chaque année des leçons publiques de dessin, ce qu'il fera jusqu'à sa mort. Son dernier recueil, *Choix des plus belles fleurs et des plus beaux fruits*, est exécuté de 1827 à 1833. Il fut le professeur des impératrices Joséphine de Beauharnais, à qui il resta fidèle, et Marie-Louise, de la reine des Français Marie-Amélie et de sa fille, Louise-Marie, reine des Belges à qui est dédié le *Choix de soixante roses*, en 1836. Il meurt à Paris le 19 juin 1840 dans les chagrins (deux de ses enfants sont décédés) et les soucis financiers. Il est enterré au Père-Lachaise.

Pierre-Joseph Redouté, peintre, aquarelliste et graveur, reste inégalé dans l'illustration botanique. Le procédé de la gravure

« Rue PierreJoseph Redouté ». *Cette rue évoque le peintre Redouté (1759-1840), natif de Saint-Hubert et célèbre pour ses planches botaniques, notamment ses représentations de roses. Photo Serge Haulotte.*

au pointillé qu'il maîtrise à la perfection lui a permis de rendre les gradations les plus délicates des couleurs et des modelés. Les nombreuses reproductions de ses œuvres font de ce « Raphaël des fleurs » un artiste mondialement connu et apprécié.

Bibliographie : J. GUILLAUME, *Pierre-Joseph Redouté à Saint-Hubert*, dans *Louise-Marie, élève de Redouté, et Léopold Ier en Ardenne*, dans *Saint-Hubert en Ardenne. Art-Histoire-Folklore*, t. II, 1991, p. 51-54 ; A. LAWARLÉE, *Pierre-Joseph Redouté. 1759-1840. La famille et l'œuvre*, dans *Saint-Hubert en Ardenne. Art-Histoire-Folklore*, t. VII, 1996, p. 9-67 (Bibliographie des ouvrages publiés ou illustrés par P.J. Redouté, p. 73-91) ; J. STIENNON, J.-P. DUCHESNE, Y. RANDAXHE, *De Roger de le Pasture à Paul Delvaux, cinq siècles de peinture en Wallonie*, Liège, 1988.

C. MURAILLE

RÊVERIE DU PROMENEUR SOLITAIRE

RÊVERIE DU PROMENEUR SOLITAIRE E4-F3-G3-G4

Conseil communal du 17 mai 1977.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine wallon.

En appelant « Rêverie du promeneur solitaire » le chemin parcourant le tour du lac de Louvain-la-Neuve, la Commission de toponymie n'a pas voulu rappeler une œuvre de Jean-Jacques Rousseau, mais une toile de René Magritte, peintre surréaliste wallon, qui a aussi donné son nom à une rue.

📖 En donnant le nom de « Rêverie du Promeneur solitaire » au sentier qui longe du nord-ouest au sud le lac de Louvain-la-Neuve, on a voulu faire référence à une œuvre de René Magritte, l'un des peintres wallons les plus connus du mouvement surréaliste (1898-1967). On remarquera que le mot rêverie est au singulier à Louvain-la-Neuve, alors que le titre de l'œuvre de Magritte est au pluriel. Le tableau *Rêveries du promeneur solitaire* (huile sur toile, 139 x 105 centimètres, fin 1926) met en scène son personnage typique coiffé d'un melon, se promenant le long d'un cours d'eau ; il tourne le dos à un corps nu, sorte de mannequin d'une rigidité cadavérique, voguant dans l'espace. Bien des critiques ont vu dans ce tableau une des allusions les plus claires au suicide de la mère du peintre, qui se noya dans la Sambre en 1912 alors que René entrait à peine dans l'adolescence. Le paysage avec son petit pont enjambant la rivière semble caractérisique des berges de la Sambre aux alentours de Châtelet, où Magritte passa une partie de son enfance. L'hommage rendu à l'artiste en baptisant du titre de cette œuvre une allée qui se veut un lieu de promenade sereine autour du lac, est quelque peu surréaliste ; il étonne en effet quand on saisit l'intensité dramatique de l'œuvre, mais il n'est pas exclu qu'une promenade paisible soit propice à la méditation la plus profonde sur l'homme et le tragique de sa destinée.

« Rêverie du promeneur solitaire ». *En appelant « Rêverie du promeneur solitaire » le chemin parcourant le tour du lac de Louvain-la-Neuve, la Commission de toponymie n'a pas voulu rappeler une œuvre de Jean-Jacques Rousseau, mais une toile de René Magritte, peintre surréaliste wallon, qui a aussi donné son nom à une rue. Photo Serge Haulotte.*

Inévitablement, le nom de cette allée nous ramène à l'œuvre du même nom de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), le philosophe du siècle des Lumières qui inspira sans doute l'intitulé du tableau de Magritte. C'est entre 1776 et 1778, peu de temps avant sa mort, que Rousseau, tournant le dos comme le personnage au chapeau de Magritte, à la société des hommes, cherche l'apaisement après les dernières années tourmentées de sa vie. Ces méditations, *Rêveries du promeneur solitaire*, s'ouvrent par cette phrase désabusée : « Me voici donc seul sur la terre, n'ayant plus de frère, de prochain, d'ami, de société que moi-même ». Rousseau se promène dans la campagne voisine de Paris, puis dans celle d'Ermenonville près de Senlis et recouvre la sérénité tout en « herborisant » et en se rappelant ses flâneries le long de lac de Bienne en Suisse et sur l'île Saint-Pierre au milieu du lac, où il séjourna en 1765. Il trouve consolation dans une communion mystique avec la nature et avec Dieu. Le ton des *Rêveries* s'adoucit, l'aigreur s'atténue en laissant place à un chant intérieur qui s'exprime dans des pages qui comptent parmi les plus belles de l'auteur. Par l'exploration du sentiment, par la propension à la confession, par les rapports nouveaux avec la nature, ces méditations ont exercé une énorme influence sur les littérateurs qui ont suivi, notamment sur les écrivains romantiques français (Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand, Lamartine, George Sand) et européens (le Goethe des *Souffrances du jeune Werther*).

Bibliographie : A. BLAVIER, *René Magritte. Écrits complets*, Paris, 1979 ; S. GABLIK, *Magritte*, Bruxelles, 1978 ; *René Magritte. 1898-1967*, sous la dir. de G. OLLINGER-ZINQUE et F. LEEN, Bruxelles, 1998 (Catalogue de l'exposition du centenaire de la naissance du peintre) ; Ph. ROBERTS-JONES, *Magritte, poète visible*, Bruxelles, 1972 ; D. SYLVESTER, *Magritte*, Anvers, 1992 ; ID., *René Magritte. Catalogue raisonné*, Anvers, 5 vol., 1992-1997 ; H. TORCZYNER, *L'ami Magritte. Correspondance et souvenirs*, Anvers, 1992 ; P. WALDBERG, *René Magritte*, Bruxelles, 1965.

J. PIROTTE

☛ MAGRITTE

RODEUHAIE

RODEUHAIE (RUE DE) F10

Conseil communal du 25 février 1975.
Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

📖 La mention de 1616 *(près des Rondes Haies)* renvoie au wallon *lès rondès (h)ayes* ; en wallon, l'adjectif antéposé a une terminaison *ès* atone devant un nom au féminin pluriel (voir *ALW*, II, p. 49). Le wallon *(h)aye,* qui correspond au français *haie,* vient du francique **hagja*. En toponymie, il a souvent le sens de « bois, petit bois ».
Dans la forme de 1532 *(alle Rodenhaye),* cette terminaison a été transposée en *en,* probablement parce que le scribe a pensé à des paires telles que *enfant* ~ wallon *èfant, charpentier* ~ wallon *tchèrpètî,* la préposition *en* se dit *è* en wallon, etc. Progressivement, le toponyme s'est figé et n'a plus été analysé, ce qui explique les altérations subies. Le phénomène de la dénasalisation de la syllabe initiale est attesté dans d'autres noms de lieu, par exemple dans *Mossiat* (hameau de la commune de Bioul, dans l'arrondissement de Dinant), qui représente un type « monceau » dérivé de *mont* ; ou encore dans *Malautchî,* la forme wallonne de *Mont-Gauthier* (nom d'une commune de l'arrondissement de Dinant) qui est cité en 1280 sous la forme de *Monlewalchier,* c'est-à-dire : « Mont-le-Gaucher ». Cette dénasalisation est déjà attestée dans les formes du XVIe siècle. Au XVIIIe siècle, la voyelle de la seconde syllabe est de plus en plus souvent notée *eux.* À la source de cette altération, il y a probablement une mauvaise lecture d'une forme telle que *rodenhaie,* dans laquelle *n* a été pris pour un *u*. Le *x* a sans doute été introduit sous l'influence des adjectifs en *eux*. Dernière altération : la forme *Le Rodeux* sur la carte des chemins d'Ottignies en 1830-1840 donné par C. Scops et R. Havermans [*OTA,* hors-texte, p. 144].
Pour la Commission de toponymie, le retour à une forme normalisée (comme *les Rondes Haies)* aurait sans doute trop bouleversé une tradition graphique de deux siècles ; elle s'en est donc tenue à la forme en usage sur les documents écrits, se contentant de souder les deux éléments et de supprimer le *x*.

✍ Rodeuhaie

Isolé :

1532, « 60 verges d'héritage en bois et boscailles gisant alle Rodenhaye, amont alle Rodenhaye » ; 1537, « 3 jours de bruyere gisant en Pouwaul le Rodenhaye » [*AGR*, *GSN*, n° 1548bis, *D Martin*] ; 1616, « la noeuff ville près des Rondes Haies » [*WAV*, IV, p. 92] ; 1730, « bruyères de Rode Haye » [*AGR*, *GSN*, n° 1535, *D Martin*] ; 1811, « Le Rodeux Haye » (champ au sud-ouest de la ferme de Biereau) [*PCPOtt*] ; 1846, « Rodeux haye », « Rodeux hay », « chemin de Blocry vers Profondval, Rodeux-Haye » [*ACVOtt*] ; 1860, « Le Rodeux Haye » [*PoppOtt*] ; 1863, « Rodeux haie » [*T&W-W*, p. 138] ; (?), « la Rodeux Haye » [*LLNE*, p. 63].

Déterminant :

1706, « le bois nommé le Rodeuxhayes sous Ottignies descosse au bois de Florival bize au chemin d'entre les bruyères d'Ottignies et le bois de Marcimont midi aux bruyères d'Ottignies amont au champ Vallée », « le bois nommé le Rodeuxhayes sous Ottignies, joignant d'escosse au bois de Florival » [*AGR*, *GSN*, n° 1535, *D Martin* ; *WAV*, XXI, p. 78] ; 1717, « bois de Rodeux Haye » [*AGR*, *GSN*, n° 1535, *D Martin*] ; 1722, « bois de Rodehaye » [*AGR*, *GSN*, n° 1535, acte n° 2, *D Martin*] ; 1730, « deux closières à Ottignies par dela les bois de la Rode Haye » [*AGR*, *GSN*, n° 1535, *D Martin*] ; 1754, « bois de Rodenhayes » [*AGR*, *GSN*, n° 1539, *D Martin*] ; 1772, « bois dit Rodenhaye » [*AGR*, *GSN*, n° 1543, *D Martin*] ; 1773, « bois de Rodeuxhaye » [*AGR*, *GSN*, n° 1544, *D Martin*] ; 1774, « certain bois nommé le Rodeux Haye, sur la campagne de Blocri, joindant d'escosse au Crahaux » [*OTA*, p. 186] ; 1778, « le bois de Rodeuhaye sous la paroisse et juridiction d'Ottignies, un côté au champ Vallée » [*AGR*, *GSN*, n° 1544, *D Martin*], « un bois nommé le bois de Rodenhayes » [*AGR*, *GSN*, n° 1544, *WAV*, XXI, p. 78] ; 1781, « un bois nommé les Rodeux-hayes » [*AGR*, *GSN*, n° 1545, *D Martin*] ; 1846, « chemin sortant du bois de Rodeux Haye, conduisant sur la campagne de Blocri » [*ACVOtt* ; *OTA*, p. 186].

Autres formes :

À Bioul, on rencontre un toponyme un peu semblable : « Ronde aye » [*LN*, p. 581].

I. LEJEUNE

ROMAN PAYS

ROMAN PAYS (VOIE DU) E6-D7

Conseil communal du 28 octobre 1975.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des gentilés.

La « voie du Roman Pays » évoque le Brabant wallon. L'orthographe actuelle a été préférée à l'ancienne graphie « Roman Païs ».

📖 Le « Roman païs » désigne, sous l'Ancien Régime, la partie wallonne du duché de Brabant, qui réunit en une circonscription administrative commune, tous ses territoires romans. Né précisément du rassemblement des possessions

« Voie du Roman Pays ». *Le « Roman Païs » désigne, sous l'Ancien Régime, la partie wallonne du duché de Brabant, qui réunit en une circonscription administrative commune, tous ses territoires romans. L'orthographe actuelle a été préférée à l'ancienne graphie « Roman Païs ». Photo Serge Haulotte.*

romanes du duc de Brabant, le Roman pays tient sa limite nord des invasions germaniques du Ve siècle, qui sont à l'origine de la frontière linguistique. Avec l'affaiblissement du pouvoir central, le morcellement de l'Empire carolingien qui s'opère de la seconde moitié du VIIIe au Xe siècle conduit, dans le sud du Pays de Brabant (« *Pagus Bracbatensis* »), à la formation des comtés de Louvain et de Bruxelles. Du Xe au XIIe siècle se constituent bientôt des principautés territoriales qui donneront naissance aux anciennes provinces de nos régions : Flandre, Hainaut, Brabant, Limbourg, Namur, Liège et Luxembourg. Dans ce contexte, l'unification territoriale du Brabant s'opère sous la conduite des comtes de Louvain. Après avoir réuni par mariage les comtés de Bruxelles et de Louvain, ils s'efforcent d'agréger à ce domaine thiois une frange wallonne au sud de leur domaine. Ils y parviennent en devenant avoués (protecteurs) des abbayes de Nivelles, Gembloux et Villers, et grâce à leur avouerie sur l'abbaye d'Affligem, qui compte parmi les plus gros propriétaires fonciers de la région (la cense du Biéreau, à Louvain-la-Neuve, était au XVIIIe siècle une possession de l'abbaye de Florival, elle-même création de l'abbaye d'Affligem). Exercée au nom du souverain par son représentant, le duc ou le comte, l'avouerie sert en fait, en raison de la quasi-disparition du pouvoir central, les intérêts de ce dernier et lui permet d'exercer le pouvoir politique sur les possessions, souvent considérables, des abbayes dont il est l'avoué. À l'est du Brabant, les ducs s'efforcent d'accroître leur domaine au détriment des Liégeois : la seigneurie de Jodoigne est acquise en 1184 ; la seigneurie de Grez est annexée après 1100 ; Hannut et ses environs passent sous l'autorité ducale en 1213. Les limites méridionales du duché de Brabant sont désormais fixées et ne changeront plus guère jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

En termes d'identité, on notera que le seul élément constitutif du Roman Pays est, comme son nom l'indique, la communauté de langue. Il procède d'un souci d'organisation administrative rationnelle de la part des ducs, qui réunissent en une seule entité leurs possessions romanes : dès le XIIIe siècle, l'ensemble est organisé en deux baillages, de Nivelles et de Jodoigne, et dès le siècle suivant, le bailli (représentant du duc) de Nivelles devient le bailli du Roman Pays. Pour le reste, ce dernier n'offre aucune unité : ni juridique (les droits appliqués au sein du même baillage sont divers), ni économique (l'Ouest a connu un développement agraire plus précoce), ni linguistique (l'Ouest est wallo-picard, l'Est centre-wallon), ni religieux (deux diocèses se le partagent : Liège pour la plus grande part, Cambrai à l'Ouest). À partir du XVIe siècle, cependant, certains facteurs d'unité se renforcent, sur le plan juridique et surtout religieux : avec la création des nouveaux évêchés en 1559, la plus grande partie du Roman Pays est rattachée, pour des raisons linguistiques, à l'évêché de Namur (le Brabant thiois est rattaché à Malines) et en 1641, la création au sein de ce dernier d'un archidiaconé du Brabant wallon (« *Gallo-Brabantiae* ») fait coïncider les limites religieuses et politiques.

Du point de vue historique, le Roman Pays de Brabant préfigure l'actuelle province du Brabant wallon, qui, depuis la révision constitutionnelle de 1993, coïncide en fait avec l'arrondissement de Nivelles (dans la pratique, la « jeune province » n'existe que depuis le 1er janvier 1995). Par rapport à ce dernier, le Roman Pays offre quelques singularités. Certaines « communes » n'y appartiennent pas : Quenast, Braine-le-Château et Haut-Ittre sont au Hainaut ; Tourinnes-la-Grosse et Beauvechain sont des enclaves liégeoises ; etc. D'autres « communes », par contre, en font partie, qui appartiennent aujourd'hui à la province de Liège (Lincent, Grand-Hallet, Petit-Hallet, etc.), de Namur (Grand-Leez, Gembloux, Corroy-le-Château, etc.) ou du Hainaut (Petit-Rœulx, Hennuyère, Ronquières, etc.). Une première modification des frontières est introduite sous le Régime français : le Roman Pays correspond à un arrondissement du Département de la Dyle, qui diffère cependant quelque peu de l'actuel arrondissement de Nivelles : il comprend le canton d'Hérinnes, mais non ceux de La Hulpe et de Grez, rattachés aux arrondissements de Bruxelles et de Louvain. Une seconde modification intervient sous le Régime hollandais : les cantons d'Hérinnes et de Grez sont supprimés et les localités du Brabant wallon attribuées sous le Régime français aux arrondissements de Bruxelles et de Louvain passent à celui de Nivelles. Les limites de l'arrondissement de Nivelles et, partant, celles de la future province du Brabant wallon, sont dès lors définitivement fixées.

Bibliographie : C. BRUNEEL, *Brefs aperçus sur l'histoire du Brabant wallon*, dans *Identité-avenir du Brabant wallon.* (Causeries nivelloises. 1986-1987), Nivelles, [1987], s.p. ; G. DESPY, *Naissance d'une nouvelle province : les origines du Brabant wallon*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Classe des lettres*, 1994, p. 501-531 ; Ph. GODDING, *Brabant : du Duché médiéval aux nouvelles provinces*, dans *Louvain*, nº 41, septembre 1993, p. 38-39 ; ID., *L'identité du Brabant wallon. Aspect historique*, dans *Identité-avenir du Brabant wallon...*, s.p. ; ID., *Le passé du « Roman Pays »*, dans *Passé présent du Brabant wallon*, Bruxelles, 1996, p. 14-23 ; O. HENRIVAUX, *Au commencement*, dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, t. I, 1987, p. 3-17.

L. COURTOIS

☛ BRABANÇONS

RONDES-BOSSES

RONDES-BOSSES (JARDIN DES) F4

Conseil communal du 20 novembre 1990.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des arts en général.

Les rondes-bosses évoquent la sculpture en trois dimensions détachée d'un support mural.

RONDIA

[Rondia (fond du)] [remplacé]

RONDIA (RUE DU) F4

Conseil communal du 17 mai 1977.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine wallon.

La « rue du Rondia » évoque deux des quatre merveilles de Huy. Au *rondia*, ou rosace de la collégiale et au *bassinia*, ou fontaine de la Grand-Place, se joignent le *pontia*, ou pont sur la Meuse et le *tchèstia*, ou château-forteresse.
Le déterminant Rondia aurait dû être associé au déterminant fond, ce fond devant se situer dans le prolongement du « fond du Maître de Flémalle » et devant être séparé de lui par la « place Pierre Paulus ». En réalité, ce dernier toponyme n'a pas été attribué, tandis que la « rue du Rondia » et le « fond du Maître de Flémalle », s'ils ont bien été créés au quartier des Bruyères, ne sont pas contigus.

📖 Le « rondia » désigne la grande baie en calcaire de Meuse, qui forme l'oculus (diamètre de 9 mètres hors-tout) ajourant le bas de la massive tour occidentale de l'ancienne collégiale de Huy. Il a, selon toute vraisemblance, été réalisé en 1508, au moment où s'achevaient enfin les travaux du gros-œuvre de la bâtisse gothique (commencée à l'est en 1311). Il rappelle, dans une structure architecturale cependant bien différente qui tient à des habitudes régionales, la rosace rayonnante qui caractérise la façade de nombreuses grandes églises du Moyen Âge. Il servait à illuminer par l'ouest la perspective axiale du vaisseau et l'espace de son « contre-chœur » désormais oublié. Le « rondia » fut rénové en 1851, peut-être déjà sur les indications de E. Vierset-Godin, le principal restaurateur et l'auteur pour l'époque d'une remarquable monographie archéologique de la construction. Il est équipé depuis 1974 d'un vitrail signé Romainville.

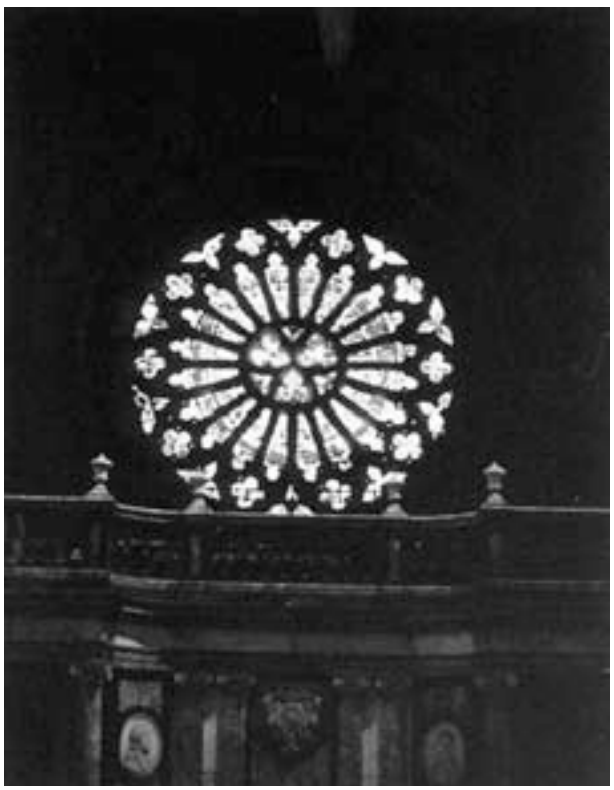

Le « rondia » de la collégiale Saint-Pierre de Huy. *Le « rondia » désigne la grande baie en calcaire de Meuse, qui forme l'oculus (diamètre de 9 mètres hors-tout) ajourant le bas de la massive tour occidentale de l'ancienne collégiale de Huy. Il a, selon toute vraisemblance, été réalisé en 1508, au moment où s'achevaient enfin les travaux du gros-œuvre de la bâtisse gothique (commencée à l'est en 1311). Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

Bibliographie : L. Ancion, dans *Annales du Cercle hutois des sciences et des Beaux-Arts*, t. LI, 1977, p. 72-73 ; F. Discry, *L'achèvement de la collégiale Notre-Dame de Huy*, dans *Leodium*, t. LIII , 1966, p. 43 ; *PMBW*, t. V, p. 93 ; E. Vierset-Godin, *L'église Notre-Dame à Huy, représentée en plans, élévations, coupes et détails géométraux*, Liège, 1854.

L.-F. Genicot

☛ Bassinia

Rouge-Cloître

Rouge-Cloître (chemin du) B7-B8

Conseil communal du (?).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

« Chemin du Rouge-Cloître » renvoie à un prieuré de chanoines réguliers augustins, fondé en 1027 et situé à Auderghem. Si Auderghem n'est pas une ville wallonne, elle appartient néanmoins à la Communauté française, laquelle exprime la solidarité entre Bruxelles et la Wallonie.

Le Rouge-Cloître, à Auderghem. *Un ermitage existait dans la forêt de Soignes sur l'actuelle commune d'Auderghem (Bruxelles), autrefois hameau de Watermael-Boitsfort. Un nouvel ermitage prit le nom de Rouge-Cloître à partir de 1367. Il devint prieuré en 1374 et adopta la règle de saint Augustin. En 1412, le prieuré s'affilia au chapitre de Windesheim, comme le chapitre propre de Groenendaal. En 1784, Joseph II supprima le prieuré. Il fut vendu en 1789, racheté en 1790, saccagé par les Français en 1794 et supprimé définitivement en 1796. Les bâtiments qui ont résisté au temps servent aujourd'hui de restaurant et de salle d'exposition, notamment pour le groupe des peintres du Rouge-Cloître. Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

📖 Un ermitage existait dans la forêt de Soignes sur l'actuelle commune d'Auderghem (Bruxelles), autrefois hameau de Watermael-Boitsfort. Un nouvel ermitage prit le nom de Rouge-Cloître à partir de 1367. Il devint prieuré en 1374 et adopta la règle de saint Augustin ; son premier prieur Guillaume Daneels édifia une nouvelle église consacrée en 1385. En 1412, le prieuré s'affilia au chapitre de Windesheim, comme le chapitre proche de Groenendaal. Le peintre Hugo van der Goes vécut au Rouge-Cloître et y mourut en 1482.
En 1784, Joseph II supprima le prieuré qui comptait vingt-trois chanoines et trois frères lais. Il fut vendu en 1789, racheté en 1790, saccagé par les Français en 1794 et supprimé définitivement en 1796. Il y avait encore à ce moment neuf chanoines. Au cours du XIXe siècle, le couvent servit à diverses industries. Les bâtiments qui ont résisté au temps servent aujourd'hui de restaurant et de salle d'exposition, notamment pour le groupe des peintres du Rouge-Cloître.

Bibliographie : *DHG*, t. II, p. 1671 ; *MB*, t. IV, p. 1089-1104 ; *RTAP*, t. II, p. 2551 ; A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, Bruxelles, 1855, p. 352-359.

A. HAQUIN

S

SABLON

SABLON (RUE DU) E6

Conseil communal du 28 octobre 1975.
Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

📖 Le français *sablon* et son équivalent le wallon *sôv'lon* représentent le latin *sabulonem*. Alors que *sablon* a disparu en français au profit de son dérivé *sable,* il s'est maintenu longtemps dans notre français régional et dans beaucoup de parlers de Wallonie sous les formes *sôv'lon, såvion* en liégeois, etc. [*FEW*, XI, p. 12]. Le toponyme *Sablon* est courant en Wallonie, de même que son dérivé *Sauvenière* (littéralement : « sablonnière »), devenu nom d'une commune et de plusieurs hameaux.
Les deux mentions anciennes retrouvées sont imprécises et ne permettent pas de localiser le toponyme avec certitude. En donnant ce nom à une rue du centre de la ville, la Commission de toponymie a voulu rappeler l'existence des nombreuses sablonnières des environs et non évoquer un lieu précis.
Les nombreuses sablonnières des environs explique que *Sablon* soit souvent présent dans la toponymie des lieux avoisinant le plateau de Lauzelle : « au sablon » et « place du Sablon », à Mont-Saint-Guibert [*T&W-W*, p. 72 ; *WAV*, IV, p. 97] ; « place du Sablon », à Wavre, où déjà en 1480, les habitants disent « ô sôv'lon » [*WAV*, IV, p. 97] ; 1557, « cortil du sablon » et « sentier du tienne sablon », à Limal [*WAV*, XII, p. 114].

✍ Sablon : wallon *Sôv'lon*

Isolé :

1409, « un pret gisant en Sauvelon » [*AGR*, *GSN*, nº 154bis, *D Martin*] ; 1529, « Sauvelon » [*OTA*, p. 187].

Autres formes :

Vu les très nombreuses sablonnières des environs, Sablon est souvent présent dans la toponymie des lieux avoisinant le plateau de Lauzelle : « au sablon » et « place du sablon », à Mont-Saint-Guibert [*T&W-W*, p. 72 ; *WAV*, IV, p. 97] ; « place du Sablon » à Wavre, où déjà en 1480, les habitants disent « *ô sôv'lon* » [*WAV*, IV, p. 97] ; 1557, « cortil du sablon » et « sentier du tienne sablon », à Limal [*WAV*, XII, p. 114].

I. LEJEUNE

SAGES

SAGES (CHEMIN DES) D5

Conseil communal du 13 septembre 1977.
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.
Le « chemin des Sages » passe le long de la Faculté de philosophie et lettres.

SAINT-ÉLOI

SAINT-ÉLOI (RUELLE) E7

Conseil communal du 27 juillet 1972.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.
☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.
☛ Thème du patrimoine religieux wallon.
« Ruelle Saint-Éloi » (568-660) célèbre cet orfèvre et évêque de Noyon-Tournai, patron des métallurgistes, des orfèvres et des forgerons, fêté le 1er décembre.

📖 Saint Éloi (en latin *Eligius*) : parmi les saints populaires, Éloi est l'un des mieux connus. De condition modeste, né vers 588 à Chaptelat à quelques kilomètres au nord de Limoges, il fut envoyé par ses parents dans cette ville pour apprendre le métier d'orfèvre et eut en même temps l'occasion de se former à la fabrication des monnaies. Venu dans la région parisienne, il bénéficia de l'estime d'un trésorier du roi. Ayant réalisé des travaux d'orfèvrerie pour Clotaire II, il se fit remarquer par son habileté et son honnêteté et gagna sa confiance. Il fut alors chargé de diriger l'atelier monétaire de Marseille. Sans que l'on puisse vérifier, la tradition lui attribue plusieurs œuvres d'orfèvrerie dont certaines sont conservées. En 629, à la mort de Clotaire II, Éloi fut nommé conseiller du roi Dagobert et acquit un grand prestige. Il fonda plusieurs monastères : celui de Solignac dans le Limousin, dont il confia la

Saint Éloi. *Statue en bois polychrome du XVIIIe siècle (église Saint-Pierre, Bastogne, conservée au Musée en Piconrue, Bastogne). Il est souvent figuré en évêque avec mitre et crosse et tenant le marteau dans une main. Saint Éloi rivalise avec sainte Barbe pour la variété des patronages de métiers. En Wallonie, il est le patron des ouvriers des métaux : cloutiers, couteliers, horlogers, plombiers, serruriers. Il avait jadis sa statuette dans de nombreux ateliers. Sa fête le 1er décembre est encore l'occasion de réjouissances dans de nombreux corps de métiers. Il est aussi populaire dans la chanson qui oppose la sagesse de saint Éloi à l'étourderie du bon roi Dagobert. Photo Musée en Piconrue (Bastogne).*

direction à Remacle (le futur saint Remacle de Stavelot), en 633, un monastère de femmes dans l'île de la Cité à Paris. Comme bien des officiers royaux de l'époque, Éloi fut promu à l'épiscopat et nommé au siège de Noyon-Tournai. Il fut consacré évêque en mai 641. Comme évêque, il exerça une activité missionnaire et continua à fonder des monastères (à Noyon, à Saint-Quentin, ainsi que l'abbaye Saint-Martin à Tournai). Il mourut en 660. Il est le plus souvent figuré en évêque avec mitre et crosse et tenant un marteau dans la main gauche, mais il est parfois représenté en maréchal-ferrant, forgeron ou orfèvre.

Saint Éloi rivalise avec sainte Barbe pour la variété des patronages de métiers artisanaux. Sa fête principale, le 1er décembre, concerne surtout sa qualité de patron des orfèvres, des forgerons et maréchaux-ferrants ; plus globalement il est aussi le patron de différents métiers artisanaux ou industriels utilisant le marteau. Une fête moins connue, le 25 juin (la Saint-Éloi d'été), concerne davantage les régions rurales et est rattachée à son patronage sur les chevaux de culture et à son action pour calmer les chevaux impétueux. Cette spécialité du saint trouve son origine dans une légende de sa vie : à son intervention, un cheval volé serait devenu méchant jusqu'à ce qu'il soit rendu à son propriétaire ; d'après une autre légende plus tardive, il aurait recollé miraculeusement la patte d'un cheval après en avoir ferré le sabot. À l'intersection de ce double patronage (artisans et chevaux), Éloi est aussi le patron des selliers, des charretiers, des marchands de chevaux et, plus tardivement il est devenu celui des mécaniciens et des garagistes.

En Wallonie, il est le patron des ouvriers et artisans des métaux : cloutiers, couteliers, horlogers, plombiers, serruriers. Il avait jadis sa statuette dans de nombreux ateliers. Sa fête le 1er décembre est encore l'occasion de réjouissances dans de nombreux corps de métiers. À l'université de Louvain, les futurs ingénieurs le vénéraient en des festivités bruyantes et arrosées. Parmi les coutumes signalons les pains de Saint-Éloi à Bouillon ou les chevauchées de Saint-Éloi à Laneffe (Philippeville). Il est aussi populaire dans la chanson où l'on oppose la sagesse de grand saint Éloi à l'étourderie du bon roi Dagobert, qui avait mis sa culotte à l'envers.

Bibliographie : *CPW*, p. 455-458 ; *DHGE*, t. XV, 1963, col. 260-263 ; *IAC*, t. III-1, p. 422-427 ; J. LEFÈVRE, *Traditions de Wallonie*, Verviers, 1977, p. 139-140.

J. PIROTTE

SAINT-GHISLAIN

SAINT-GHISLAIN (CHEMIN DE) C5

SAINT-GHISLAIN (RUE DE) C5

Conseil communal du (?).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

📖 Saint Ghislain (variantes : *Guislain*, *Ghislin*, *Guilain*, *Guillain*, *Gisselin*). La vie de ce saint très populaire dans nos régions est peu connue. La *Vita* de sainte Waudru (ancien récit de la vie de cette sainte composé en latin dans la seconde moitié du IXe siècle) nous présente un prêtre nommé Ghislain menant une vie retirée près de Mons, qui aurait pris Waudru, la fondatrice de Mons, sous sa direction spirituelle. La première *Vita* (ancien récit de vie rédigé en latin) de saint Ghislain, qui fut écrite vers 900 par un moine de Celle, évoque sa naissance grecque (à Athènes). Moine selon la règle orientale de Basile de Césarée, il aurait avec des compagnons entrepris le pèlerinage à Rome puis serait venu œuvrer à l'évangélisation du Hainaut. Il fonda un monastère (en latin : *cella*) à Celle (Saint-Ghislain), non loin de Mons, vers la première moitié du VIIe siècle.

Son culte est connu depuis le Xe siècle. Sa fête se célèbre le 9 octobre. Dans l'iconographie, il est représenté avec la crosse et la mitre abbatiale, parfois accompagné d'une ourse et d'un aigle,

***Saint Ghislain**. Feuillet de dévotion datant du début du XXe siècle, diffusé dans l'église d'Archennes (Brabant wallon) et imprimé par Hance à Grez. L'image est signée E Cuillan. Représenté avec la crosse et la mitre abbatiale, saint Ghislain est accompagné d'une ourse, animal qui selon la légende conduisit le saint vers l'endroit de la fondation de son monastère. Deux de ses « spécialités » sont évoquées sur cette image : soutien des femmes qui accouchent, protection des enfants surtout contre les convulsions. Cette dernière spécialité fait qu'en Wallonie un grand nombre d'enfants ont Ghislain comme deuxième prénom. Photo Musée en Piconrue (Bastogne).*

animaux qui selon la légende conduisirent le saint vers l'endroit de la fondation de son monastère. Patron de Saint-Ghislain, localité à l'ouest de Mons où s'élevait le monastère, ce saint a dans la dévotion populaire diverses spécialités qui lui valent d'intervenir dans de nombreuses coutumes wallonnes : fécondité des femmes stériles et soutien des femmes qui accouchent, en relation avec l'aide que, selon la légende, il apporta à une parturiente. Il est aussi très souvent invoqué pour la protection des enfants, surtout contre les convulsions. Cette dernière spécialité fait qu'en Wallonie et surtout dans le Hainaut un grand nombre d'enfants ont Ghislain comme deuxième ou troisième prénom.

Bibliographie : *CPW*, p. 412-413 ; *DHGE*, t. XX, 1984, col. 1180-1182 ; *IAC*, t. III-2, p. 591.

J. PIROTTE

SAINT-GRÉGOIRE

SAINT-GRÉGOIRE (RUE DE LA) D3

Conseil communal du 15 avril 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif)

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

« Rue de la Saint-Grégoire » rappelle la fête traditionnelle des écoliers de Wallonie, le 12 mars.

***Saint Grégoire le Grand**. Image (taille douce) publiée à Düsseldorf (Allemagne) entre 1860 et 1880. Dessin de Schraudolf, gravure de Fr. Ludy. Ce pape de la fin du VIe siècle, qui occupe une place dans ce moment charnière entre l'antiquité et le moyen âge, est sans doute l'un des hommes qui ont le plus fortement marqué le monde occidental naissant. Dans le folklore wallon, il fut longtemps fêté comme le patron des enseignants et des écoliers. Photo Albert Meunier.*

📖 Grégoire Ier, dit Grégoire le Grand, fut évêque de Rome entre 590 et 604. Né à Rome vers 540 d'une famille patricienne, il commença une carrière civile comme préfet de la ville de Rome. Il se retira du monde, se fit moine suivant la règle de saint Benoît et fut en 579 envoyé comme délégué à Constantinople par le pape Pélage II. Rentré à Rome vers 585 et ayant repris sa vie monastique, il fut élu pape en janvier 590 à la mort de Pélage, par acclamation. Malgré ses fortes réticences, il est consacré évêque de Rome en septembre de la même année.

Dans la période troublée que connaissait alors l'Italie depuis la fin de l'Empire romain sous les coups des grandes invasions, Grégoire se montra un administrateur sage et un organisateur, nonobstant sa mauvaise santé. Il obtint par exemple en 592 une trêve des Lombards, qui dévastaient l'Italie du Nord et menaçaient Rome. Classique dans sa doctrine, Grégoire est surtout un pasteur, un organisateur lucide ayant des vues assez étendues sur les besoins de l'Église de son temps. C'est lui par exemple qui, intéressé par l'avenir des îles britanniques, envoya en 596 le moine Augustin (le futur saint Augustin de Cantorbéry) avec quelques compagnons ; il leur confie la double mission d'établir la vie monastique en Angleterre et de convertir les dirigeants au christianisme. À cette fin, Grégoire donna aux missionnaires des consignes souples d'adaptation aux usages locaux : ne pas détruire brutalement les coutumes païennes, mais les christianiser en douceur. Malade et souvent alité durant les dernières années, Grégoire mourut à Rome le 12 mars 604.

Il a laissé un certain nombre d'écrits : des lettres, un traité de pastorale (*Liber regulae pastoralis*), des *Dialogues* sur des actions accomplies par des personnages édifiants, ainsi que des écrits sur la morale (*Moralia*) ; dans ces derniers, nourris de ses méditations bibliques sur le livre de Job et basés aussi sur son expérience intérieure, il a ébauché les grandes directions de la morale classique. La tradition, partiellement contestée par la recherche historique, lui attribue aussi un rôle important dans le domaine liturgique, puisque son nom est resté attaché à un rituel d'administration des sacrements (sacramentaire grégorien) et au chant latin de l'Église catholique (chant grégorien). Grégoire est l'un des quatre grands « docteurs » de l'Église latine (avec Augustin d'Hippone, Jérôme et Ambroise de Milan). Occupant une place importante dans ce moment charnière entre l'antiquité et le Moyen Âge, il est sans doute l'un des ces hommes de pensée et d'action qui ont le plus fortement marqué le monde occidental naissant.

Saint Grégoire est fêté le jour anniversaire de sa mort, le 12 mars. Son érudition lui a valu d'être le patron des savants. Son lien avec la liturgie et le chant d'église (plain-chant, chant grégorien) lui a valu le patronage des chantres et des musiciens, mais aussi des enfants de chœur. Dans les régions rurales sous l'Ancien Régime, la même personne exerçait souvent les fonctions de sacristain, de chantre et de maître d'école (en wallon, le *maurlî*, dérivé du latin *matricularius*, qui a donné en français marguillier). Le patronage de saint Grégoire s'étendait donc à tout ce monde du savoir et de la musique et de leur diffusion : instituteurs, maîtres et membres des chorales, enfants de chœur et plus globalement tous les écoliers. En outre, la date de sa fête coïncidant avec le jour où le calendrier horticole printanier prévoyait le plantage des oignons, Grégoire a ajouté ce patronage populaire à ses nombreux autres. Enfin, sa protection s'étendait aussi aux âmes du purgatoire, en rapport avec une légende selon laquelle Grégoire aurait obtenu qu'en raison de sa justice l'empereur romain Trajan soit délivré du purgatoire. Ce dernier patronage est à l'origine de la pratique ancienne du « trentain grégorien », suite de messes que l'on faisait célébrer pour le repos éternel des défunts. Dans l'iconographie, Grégoire est imberbe, coiffé de la tiare papale et portant au cou la croix pontificale à triple traverse. Son attribut le plus fréquent est la colombe inspiratrice.

Dans les traditions wallonnes, Grégoire était jadis très présent comme patron des écoliers et rivalisait même en certains endroits, en Hesbaye et dans le Hainaut notamment, avec le très populaire saint Nicolas. Le jour de sa fête, il arrivait que les écoliers enferment dans la classe leur maître, indulgent pour l'occasion, et organisent autour de lui des rondes qui ne cessaient qu'à l'obtention d'un jour de congé :

« *Sint Grègori*
patron des scolîs
d'néz nos on djoû d'condjî ».

Parfois le maître se prêtait au jeu d'une flagellation symbolique pour expier les punitions qu'il infligeait à ses élèves durant l'année. En d'autres endroits, les enfants se coiffaient de mitres en papier. La protection des oignons a également suscité de nombreux dictons et rimes populaires : « *A l'Sint Grég'wère c'èst l'djoû k'on sème les ognons min.me dins l'broû* » (« à la Saint-Grégoire, c'est le jour où l'on sème les oignons, même dans la boue »). Ou encore ce petit quatrain :

« *A l'portchèsse di sint Grégôre*
kè l'bon Diu nos avôye
dès gros ognons
come li cu d'on vî tchaudron »

(« À la poursuite de saint Grégoire, que le bon Dieu nous envoie des gros oignons comme le cul d'un vieux chaudron »).

Bibliographie : *Actes du Congrès international du C.N.R.S. nº 612 sur Grégoire le Grand*, Paris, 1986 ; P. BATIFFOL, *Saint Grégoire le Grand*, Paris, 1928 ; *CPW*, p. 230-233 ; *IAC*, t. III-2, p. 609-616.

J. PIROTTE

SAINT-HUBERT

SAINT-HUBERT (GALERIE) D6-E6

Conseil communal du (?).
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

📖 Le nom de la « galerie Saint-Hubert » à Louvain-la-Neuve évoque d'abord les célèbres Galeries royales Saint-Hubert

Saint Hubert, « patron des grandes chasses ». *Image néogothique, chromolithographie de la Société Saint-Augustin datant des années 1880. Cette représentation traditionnelle d'Hubert à genoux devant le cerf portant une croix dans sa ramure est issue d'un avatar de sa légende qui remonterait au XVe siècle. Photo Albert Meunier.*

dans le centre de Bruxelles. Ce monumental passage couvert bruxellois doit son nom à l'ancienne voirie (ruelle Saint-Hubert). Comprenant plusieurs galeries commerçantes (galerie de la Reine, galerie du Roi, galerie des Princes), il fut conçu dès 1838, dessiné par J.-P. Cluysenaar, et inauguré en 1847. Des structures métalliques vitrées couvrent ces passages entre des bâtiments de styles néo-classique et renaissance italienne, aux fonctions résidentielles, commerciales et culturelles. Il faut notamment signaler, dans la galerie du Roi, le Théâtre des Galeries, inauguré dès 1847 et dont le plafond fut plus tard peint par René Magritte.

Toutefois, au-delà de cette référence toponymique, on ne peut oublier que le nom même de saint Hubert est très marqué dans les croyances populaires et les traditions wallonnes. Hubert (*Hubertus*, anciennes formes : *Hucbertus, Hugobertus, Chugoberctu*s ; en italien : *Umberto* ; en néerlandais : *Huybrecht*) était le fils d'une grande famille franque sans doute apparentée aux ancêtres de Charlemagne (il appartenait peut-être à la famille de Plectrude, épouse de Pépin II, dit Pépin de Herstal). Probablement marié avant d'accéder à l'épiscopat, Hubert semble avoir eu un fils, Floribert, qui lui aurait succédé comme évêque. Lorsque Lambert (saint Lambert), évêque de Maastricht, est assassiné (vers 705), son disciple Hubert est désigné pour lui succéder. Treize ans plus tard, en 717-718, le nouvel évêque fera transférer les restes de son maître de Maastricht à Liège, lieu de sa mort. Une tradition affirme que le geste d'Hubert en transférant les reliques de Lambert à Liège signifiait également le transfert du siège épiscopal vers cette cité. En fait, il semble que Liège devint la résidence principale de l'évêque dans le courant du VIIIe ou au début du IXe siècle. Il reste que ce geste d'Hubert est une date marquante pour les débuts de Liège. Durant son épiscopat, Hubert travailla à l'évangélisation de cette vaste région allant de l'actuel Brabant à l'Ardenne en passant par la Toxandrie (région de Tongres). Ses loisirs favoris auraient été les parties de pêche en Meuse avec quelques clercs de son entourage. C'est le 30 mai 727 qu'il mourut à Fura (Tervueren) au cours d'une tournée apostolique, et son corps fut ramené à la basilique Saint-Pierre à Liège. Sa fête, le 3 novembre, correspond au jour de l'« élévation » de ses reliques par le maire du palais Carloman, en 743.

Son culte commença assez tôt après sa mort, encouragé sans doute par la puissante famille des pippinides, ancêtres de Charlemagne. En 825, à l'initiative de l'évêque Walcaud et avec l'approbation de l'empereur Louis le Pieux, fils de Charlemagne, le corps de saint Hubert fut transféré dans les Ardennes, au monastère d'Andage ; cette translation visait à donner un surcroît de lustre à ce monastère et, peut-être, à éviter que le culte de saint Hubert ne vienne concurrencer trop directement celui de Lambert à Liège. Andage, qui perdit par la suite son nom pour celui de Saint-Hubert, devint le centre d'un culte et les reliques du saint furent créditées de nombreux prodiges.

Sa *vita* (ancien récit de vie de saint rédigé en latin) se fait l'écho de cette popularité et des légendes nombreuses, parfois postérieures de plusieurs siècles, fleurirent autour du personnage. Pour certains traits de sa légende, une fusion s'opéra même, sans doute au XVe siècle, avec certains traits de la légende de saint Eustache, un autre saint chasseur fêté à la même date du 3 novembre. Ces légendes font notamment d'Hubert un noble aquitain ou un duc, venu à la cour d'Austrasie et s'adonnant avec passion aux plaisirs de la chasse. Sa conversion s'opère un vendredi saint, dans les bois, lors de la rencontre d'un cerf portant un crucifix lumineux au milieu de sa ramure ; Hubert saute en bas de son cheval ; une voix l'invite alors à venir rencontrer l'évêque Lambert et à changer de vie. Par la suite, sa femme Floribane étant morte en couches à la naissance de leur fils Floribert, Hubert se retire du monde. Lorsque l'évêque Lambert est assassiné, Hubert, pressenti pour lui succéder, cherche à se dérober, mais quelques signes venant du ciel le poussent à accepter : une étole envoyée par la Vierge Marie et une clef d'or donnée par saint Pierre. Parmi les nombreux miracles que la légende lui attribue, il faut citer la guérison d'un homme atteint de la rage. Ces différentes légendes semblent s'articuler autour du patronage exercé par Hubert sur les chasseurs, alors que le personnage

historique aurait sans doute été plus pêcheur que chasseur. Ce patronage trouverait lui-même son origine dans la situation du monastère d'Andage au cœur de la forêt d'Ardenne, région des grandes chasses. Certaines coutumes anciennes faisant offrir par les grands d'Ardenne la dîme de leur chasse à l'abbaye de Saint-Hubert iraient dans ce sens. Patron de la chasse à courre, Hubert devint également celui des chiens courants, puis le protecteur de tous les chiens. Cette protection s'étendit naturellement aux victimes de la rage, véhiculée par les morsures de chiens. Le culte de saint Hubert se répandit dans la région comprise entre Rhin et Loire et s'enrichit au fil du temps de pratiques diverses. Le sanctuaire d'Ardenne devint un lieu de pèlerinage fréquenté. Ainsi, depuis 1720, un groupe de pèlerins est régulièrement venu à pied de Lendersdorf (près de Düren) en Allemagne. Un ancien rite est connu à Saint-Hubert, celui de la taille : les victimes de morsures de chiens suspectés de rage allaient à Saint-Hubert se faire légèrement inciser le front ; on introduisait dans l'entaille un fil de l'étole du saint, puis on refermait la plaie avec un pansement. Par ailleurs, une tige de fer appelée clef de Saint-Hubert était appliqué chaude sur les animaux afin de les préserver de la rage.

Dans l'iconographie, Hubert est représenté tantôt en évêque, tenant un livre à la main, tantôt en chasseur, au bas de son cheval, à genoux devant le cerf crucifère ; il porte alors une épée à la ceinture et un cor de chasse en bandoulière ; un chien est assis à ses pieds. Parfois figurent l'étole et la clef reçues du ciel et se rapportant dans le culte à la guérison de la rage.

Bibliographie : *CPW*, p. 428-436 ; *Le culte de saint Hubert au pays de Liège*, sous la dir. d'A. DIRKENS et J.-M. DUVOSQUEL, Bruxelles, 1991 ; *Le culte de saint Hubert en Namurois,* sous la dir. d'A. DIRKENS et J.-M. DUVOSQUEL, Bruxelles, 1992 ; *Le folklore de saint Hubert,* Bruxelles, 1979 ; *Le patrimoine monumental de la Belgique. Bruxelles*, vol. I, tome C, Liège, 1994, p. 301-306 ; *IAC*, t. III-2, p. 658-663 ; *Sub tuum præsidium. UCL 550*, Louvain, 1976, p. 33-41 (art de J. LEFÈVRE).

J. PIROTTE

SAINT-JACQUES

Saint-Jacques (voie) [en réserve]

Conseil communal du (?).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

La Commission de toponymie a baptisé une rue « voie Saint-Jacques », en souvenir du pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, mais aussi par allusion à la tradition wallonne dans laquelle « voie (de) Saint-Jacques » désigne la voie lactée. Selon les régions, la voie lactée est désignée « voie (de) Saint-Jacques » (surtout dans l'Est de la Wallonie, de Verviers à Virton), « chemin (de) Saint-Jacques », « pazê (de) Saint-Jacques », « route Saint-Jacques », « chaussée (de) Saint-Jacques » et « raie (de) Saint-Jacques » [*ALW*, t. III, p. 44].

🕮 Il ne faut pas confondre les deux saints Jacques, tous deux membres de l'entourage de Jésus. Saint Jacques dit le Majeur est l'un des douze apôtres ; c'est le frère de Jean, comme celui-ci, fils de Zébédée et l'un des trois confidents privilégiés du Seigneur (Pierre, Jacques et Jean). C'est pour ses deux fils, Jacques et Jean, que Salomé leur mère demandait à Jésus le privilège de les voir siéger dans le Royaume l'un à la droite, l'autre à la gauche du

Saint Jaques le Majeur. *Statue en bois polychrome (XVIIe siècle) de la chapelle de Fontenaille (Prov. de Luxembourg). L'impétueux apôtre que Jésus appelait Boanergès, le fils du tonnerre, est également le saint Jacques de Compostelle, celui de la voie lactée, celui aussi qui a laissé une grande trace dans le folklore de Wallonie. Photo Musée en Piconrue (Bastogne).*

Seigneur. Quant à l'autre Jacques, dit le Mineur, cousin de Jésus (appelé dans les Évangiles l'un des frères du Seigneur), il joua un rôle de premier plan dans la première communauté chrétienne après le départ de Jésus, puisqu'il devint chef de la communauté chrétienne de Jérusalem.

Le Jacques dont il est ici question est le Majeur, celui de Compostelle et de la voie lactée, celui qui a laissé la plus grande trace dans le folklore, l'impétueux apôtre que Jésus appelait Boanergès, le fils du tonnerre (Marc, 3, 17). Les Actes des apôtres racontent sa mort vers l'an 44 : « En ce temps-là le roi Hérode fit arrêter quelques-uns des membres de l'Église pour les maltraiter. Il fit mourir par le glaive Jacques, le frère de Jean » (Actes, 12, 1-2). C'est bien plus tardivement, au VIIe siècle, que se répand la légende de l'arrivée de Jacques en Espagne qu'il aurait évangélisée durant plusieurs années avant de rentrer en Palestine et de trouver la mort sous Hérode Agrippa. Des disciples en fuite auraient alors emmené son corps et un navire l'aurait miraculeusement reconduit au nord-ouest de l'Espagne, à l'endroit où l'apôtre avait accosté bien des années plus tôt, où tout aussi miraculeusement une sépulture lui aurait été donnée.

Cette légende, entourée par la suite d'autres récits merveilleux, donne une origine à un culte qui prit une ampleur extraordinaire. Dans le contexte de la reconquête progressive des royaumes de la péninsule ibérique envahis par les musulmans, saint Jacques devint le porte-étendard mythique de la *reconquista* (saint Jacques Matamore). La légende rapporte que, suite à des phénomènes lumineux, on découvre au début du IXe siècle le tombeau de saint Jacques sur une colline de Galice, qui deviendra le centre d'un culte au destin unique dans le monde chrétien : le pèlerinage à Santiago de Compostelle. À partir du XIe siècle, ce pèlerinage va connaître un essor prodigieux, grâce notamment au puissant appui de l'abbaye de Cluny en Bourgogne, soucieuse de soutenir les chrétiens d'Espagne dans leur combat. De toute la chrétienté, des foules vont accourir en Galice au tombeau de l'apôtre. Le chemin de saint Jacques va se couvrir d'une multitude d'édifices (hospices, refuges, églises, couvents) où les pèlerins pédestres, les jacquaires, trouvaient un peu de réconfort. Ce chemin va devenir un lieu unique de brassage culturel.

Pénitents publics et dévots accomplissant un vœu vont sillonner l'Europe dans ce cheminement pénible aux allures initiatiques. Leur silhouette est restée ancrée dans l'imagerie populaire : coiffés d'un chapeau à larges bords et vêtus d'une ample pèlerine ornée de pectens (coquilles Saint-Jacques), ils avancent s'appuyant sur leur grand bâton (le bourdon) où pend une calebasse. La voie lactée, censée guider les pèlerins, portera dans le langage populaire le nom de Voie de Saint-Jacques ; certains ont vu l'origine de cette appellation dans une confusion populaire entre Galice et Galaxie, nom savant de la Voie lactée. Tombé en semi-léthargie au XVIIIe siècle, le pèlerinage vécut un lent redémarrage à la fin du XIXe siècle. Il connaît un étonnant renouveau depuis quelques décennies ; il est clair qu'actuellement les motivations religieuses s'effacent parfois devant l'intérêt culturel de la redécouverte des anciennes routes ou devant l'exploit physique dans le cas de pèlerinages pédestres ou cyclistes. En 1987, le Conseil de l'Europe a inauguré l'Itinéraire culturel européen de Saint-Jacques, mis au point par un groupe d'experts.

Saint Jacques est fêté le 25 juillet. Patron des pèlerins, il était aussi celui des chevaliers en raison de la légende de son apparition dans le ciel, en armes et monté sur un cheval, pour soutenir les combats de libération des Espagnols contre les Maures à la bataille de Clavijo en 834 (saint Jacques Matamore, littéralement tueur de Maures). Parmi les patronages secondaires, citons celui des agonisants et celui des chapeliers (en raison du grand chapeau des pèlerins jacquaires). Dans l'iconographie, il est représenté de trois façons principales : l'apôtre de Jésus, pieds nus, drapé à l'ancienne et portant l'épée de sa décapitation ; le pèlerin, chaussé et vêtu en pèlerin ; le chevalier ou le matamore.

En Wallonie, de même que les statues, vitraux, images de saint Jacques et noms de rues, les patronages d'églises abondent, permettant de reconstituer les anciens chemins des « pèlerins de Monseigneur Saint Jacques en Galice ». L'église Saint-Jacques de Liège, de style gothique flamboyant et possédant des vestiges romans, est l'un des plus prestigieux témoins de cet engouement dans nos régions. De même, Jacques le Majeur est présent dans nombre de coutumes et d'appellations traditionnelles. La voie lactée était aussi appelée « *li vôye di sint Djâque* » ou « *li t'chmin d'sint Djâque* ». Un récent regain d'intérêt est également sensible dans nos régions ; en 1986, fut créée pour la Wallonie et Bruxelles l'Association des amis de Saint-Jacques de Compostelle, qui a pour objectif l'assistance aux candidats pèlerins à pied, à vélo ou par d'autres moyens.

Bibliographie : *L'almanach des vieux Ardennais. Traditions et saints de l'été*, Bastogne, 1994, p. 145-160 ; Y. BOTTINEAU, *Les chemins de Saint-Jacques*, Paris, 1966 ; J. BOURDARIAS et M. WASIELEWSKI, *Guide des chemins de Compostelle*, 1989 ; J. CHELINI et H. BRANTHOMME, *Les chemins de Dieu*, Paris, 1982 ; *CPW*, p. 336-337 ; *Europalia 1985 Espagne. Santiago de Compostela. 1000 ans de pèlerinage*, Bruxelles, 1985 ; *IAC*, t. III-2, p.690-702.

J. PIROTTE

SAINT-MÉDARD

SAINT-MÉDARD (CHEMIN) F4-G4

Conseil communal du 9 novembre 1976.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

📖 Évêque du début du VIe siècle, saint Médard est l'un des personnages les plus connus de la météorologie populaire. Né à Salency en Picardie, non loin de Compiègne, vers la fin du Ve siècle, il était fils d'une grande famille franque. Il fut d'abord prêtre à Soissons et devint évêque de cette ville vers 525-530. Il aurait déplacé son siège épiscopal à Noyon en 531. Il aurait aussi en 532 uni le siège épiscopal de Noyon à celui de Tournai ; toutefois, si cette union eut bien lieu (elle dura jusqu'au XIIe siècle), il apparaît qu'elle s'est effectivement opérée après lui. D'après sa *Vita* (ancien récit de vie de saint rédigé en latin) la plus ancienne rédigée vers 600, c'est Médard en tant qu'évêque qui accueillit à Noyon la reine

Radegonde († 587), épouse du roi mérovingien Clotaire Ier. Celle-ci, offensée et déçue par les mœurs rudes du roi qui avait fait exécuter son frère, s'était séparée de son époux. Elle fut consacrée diaconesse par Médard à Noyon, puis fonda en 547 le couvent de Sainte-Marie près de Poitiers. Médard travailla à éliminer les vestiges des influences païennes dans son diocèse. Il mourut vers 560 et fut inhumé à Soissons. Son tombeau fut honoré et devint le lieu de construction d'un monastère qui porta son nom.

La fête de saint Médard a lieu de 8 juin. Il a donné son nom à quelque 70 communes de France (variantes locales : Mard, Mart, Méard, Miard, etc.). Dans les Ardennes wallonnes, on connaît le village de Saint-Médard au sud-ouest de Neufchâteau ; en Gaume, près de Virton, Saint-Mard lui doit aussi son nom. À Jodoigne, en Brabant wallon, une église paroissiale lui est dédiée ; les parties principales de ce monument classé sont du XIIIe siècle. Dans l'iconographie, Médard est représenté vêtu en évêque. Il est invoqué pour la guérison de différents maux : névralgies dentaires, migraines et, par extension, maladies mentales. Cette spécialité dentaire fait que parfois on le représente la bouche entrouverte afin d'exhiber ses dents. On le représente aussi parfois avec un aigle qui plane sur sa tête pour le protéger des averses. En effet, sa spécialité la plus célèbre concerne la pluie. Il est devenu le patron des fabricants et des marchands de parapluies, car la météorologie populaire lui attribue de grands pouvoirs. Les dictons les plus connus dans nos régions sont :

« S'il pleut à la Saint-Médard
Il pleut quarante jours plus tard ».
« Saint Médard, grand pissart
Fait boire pauvre homme et richard ».
« S'il pleut à la Saint-Médard
La récolte décroît d'un quart »

Bibliographie : *CPW*, p. 294-295 ; *IAC*, t. III-2, p. 944-945 ; J. LEFÈVRE, *Traditions de Wallonie*, Verviers, 1977, p. 136 ; *Le patrimoine majeur de Wallonie*, s.l., 1993, p. 32-34.

J. PIROTTE

SAINTE-BARBE

SAINTE-BARBE (PLACE) E8

Conseil communal du 27 juillet 1972.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

📖 Sainte Barbe (variantes : *Barbara*, *Varvara*) : vierge et martyre fêtée le 4 décembre. On ne sait rien d'historiquement certain à son sujet. La légende la fait vivre près de la mer de Marmara en Asie mineure entre le IIIe et le IVe siècle, mais d'autres traditions évoquent l'Égypte ou Antioche. Cette jeune fille noble, séquestrée par son père Dioscure dans une tour à deux fenêtres, aurait fait pratiquer une troisième ouverture dans le mur pour manifester son adhésion au christianisme et sa foi en la Trinité. Refusant d'abjurer sa foi et d'épouser un païen, elle aurait été livrée par son père au juge, au moment des persécutions. La légende la met au centre de péripéties multiples : elle s'enfuit dans la montagne où un rocher s'entrouvre pour lui donner refuge ; dénoncée par un berger, elle est envoyée en prison, puis subit avec courage des tortures physiques et des mutilations ; enfin, elle est condamnée à être décapitée. Son père aurait tenu à exécuter lui-même la sentence, mais après le supplice celui-ci aurait été frappé par la foudre et réduit en cendres. La seule chose certaine c'est que son culte fut populaire en Orient dès le VIIe siècle et qu'il se répandit par la suite en Occident.

Traditionnellement, sainte Barbe est invoquée contre la foudre et la mauvaise mort en raison des circonstances de la mort de son père foudroyé. À partir du XVe siècle, en raison de cette protection contre la mort foudroyante, elle devint la patronne des gens soumis aux feux violents et aux explosions : artilleurs, artificiers, puis pompiers. Elle fut aussi choisie comme patronne

Sainte Barbe. *Image néogothique, chromolithographie produite par la Société Saint-Augustin (Bruges) vers la fin du XIXe siècle. Dans un décor néogothique, la patronne des artilleurs, des mineurs et des carriers est représentée tenant d'une main la palme du martyre et, de l'autre, la tour aux trois fenêtres où elle fuit séquestrée suivant la légende. Photo Albert Meunier.*

des carriers maniant les explosifs et des mineurs menacés par les explosions du grisou... Ce patronage des mineurs dérive peut-être aussi de l'épisode du rocher qui s'entrouvre pour l'abriter au moment de sa fuite. Par ailleurs, l'épisode de la troisième fenêtre percée dans la tour lui a valu d'autres patronages : architectes et métiers de la construction (y compris les ardoisiers), mais aussi prisonniers. De même, sa réputation de protéger contre l'orage lui valut d'être choisie comme patronne des carillonneurs qui jadis sonnaient les cloches pour éloigner la foudre.

Ces nombreux patronages de métiers font d'elle une des saintes les plus populaires en divers pays d'Europe, notamment en France, Italie, Espagne, Allemagne. Dans la Wallonie minière et industrielle, elle fut très honorée comme protectrice de ces corps de métiers. À l'égal de saint Éloi pour les métiers du fer, Barbe est très populaire dans les milieux ouvriers et sa fête le 4 décembre donne souvent lieu à des réjouissances sur les lieux de travail. Elle occupe à ce titre une place de choix dans le folklore wallon. Ainsi, les houilleurs de Hainaut descendaient une statue de sainte Barbe au fond de la fosse ; à Chimay, elle était présente au « Serment des canonniers » ; à Stavelot, les ardoisiers et plafonneurs faisaient célébrer une messe en son honneur ; à l'Université de Louvain, les futurs ingénieurs des mines organisaient des festivités estudiantines. Dans l'iconographie, sainte Barbe est souvent représentée à côté d'une tour, tenant la palme du martyre. Parfois un canon ou des boulets rappellent son rôle de protectrice des artilleurs.

Bibliographie : *CPW*, p. 458-460 ; H. DELEHAYE, *Les légendes hagiographiques*, 3e éd., Bruxelles, 1955, p. 33, 97, 105, 150 ; *IAC*, t. III-2, p. 169-177.

J. PIROTTE

SAINTE-GERTRUDE

SAINTE-GERTRUDE (AVENUE) D3-E3

Conseil communal du 25 février 1975.
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des figures de nos régions.
☛ Thème des toponymes descriptifs.
☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.
☛ Thème du patrimoine religieux wallon.
☛ Thème du passé universitaire.

Cette avenue conduit au monastère Sainte-Gertrude, du nom d'une sainte régionale fêtée le 17 mars. Une communauté de religieuses bénédictines venue de Leuven, où elle avaient ouvert une des premières pédagogies pour étudiantes dans les années 1920, y réside.

📖 Sainte Gertrude de Nivelles (variantes : *Gertrud*, *Gertrudis* ; en wallon *Djètrou*). La vie de Gertrude de Nivelles se rattache historiquement à l'histoire des grands monastères féminins créés dans les régions de l'actuelle Wallonie au VIIe siècle par des femmes éminentes de la famille des maires du palais dont Charlemagne est issu. Née vers 626, morte à Nivelles en 659, elle est fille de Pépin l'Ancien, dit aussi Pépin de Landen, qui fut maire du palais sous le roi franc Dagobert Ier. Entre 647 et 652, sous l'influence de saint Amand, Gertrude inaugure avec Itte (Iduberga), sa mère devenue veuve, un monastère dans leur villa de Nivelles. Femme cultivée, Gertrude deviendra à vingt et un ans la première abbesse de ce monastère double (une communauté de religieuses et une communauté de moines). C'est elle qui accueillit les moines irlandais, dont saint Feuillen, qui fondèrent l'abbaye de Fosses (Fosses-la-Ville). Elle mourut vers l'âge de 33 ans, le 17 mars 659, entourée d'une réputation de sainteté. La sœur de Gertrude, Begge († 693), viendra par la suite à Andenne fonder vers 679 un autre monastère. Gertrude est fêtée le 17 mars. Elle ne doit pas être confondue avec d'autres saintes du même nom, notamment avec Gertrude la grande, cistercienne mystique du monastère de Helfta en Allemagne, fêtée le 16 novembre († 1302).

Assez rapidement le culte de Gertrude se propagea, bénéficiant de ses liens familiaux avec la dynastie carolingienne et avec diverses lignées princières apparentées. Quelque mille lieux de culte en Europe portent son nom. Au Moyen Âge, elle était considérée comme la patronne des voyageurs, puis son patronage s'étendit : on l'invoqua pour obtenir une bonne mort ou pour être guéri de toutes sortes de maladie (patronne de certains hôpitaux). Patronne des fileuses, elle devint aussi celle des jardiniers en raison de la date de sa fête, le 17 mars, période où commencent les travaux printaniers de maraîchage. Un nouveau patronage assez curieux se répandit au XVe siècle à partir des régions germanophones

***Sainte Gertrude**. Fragment de l'œuvre d'Edmond Dubrunfaut réalisée en 1976-1977 à l'occasion du 550e anniversaire de la fondation de l'Université de Louvain. Cette tapisserie intitulée Saints et saintes de Wallonie se trouve exposée aux halles universitaires de Louvain-la-Neuve. Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

(peut-être l'Alsace), gagna les Pays-Bas et même la Catalogne et éclipsa les autres spécialités de la sainte : elle fut invoquée pour protéger contre les invasions de rats, de souris, de mulots et autres rongeurs ; par voie de conséquence, elle est aussi considérée comme la protectrice des chats. Elle est le plus souvent représentée en abbesse tantôt avec la crosse abbatiale, tantôt avec une quenouille, un livre ou une maquette d'hôpital, tantôt avec des souris grimpant le long de sa robe.

Le culte de sainte Gertrude a laissé bien des traces dans l'art et les coutumes de Wallonie, notamment à Nivelles. De la remarquable châsse en argent réalisée entre 1272 et 1298 et détruite lors de la guerre en mai 1940, il subsiste quelques vestiges susceptibles de nous faire imaginer la perfection de l'ensemble. Elle fut remplacée par une belle châsse, œuvre de l'artiste dinantais Félix Roulin, qui suscita certaines polémiques en raison de sa modernité. Chaque année, le dimanche suivant le 29 septembre, se déroule le Tour de Sainte-Gertrude, qui processionne dans les campagnes nivelloises sur quelque 14 kilomètres : six chevaux tirent un char portant la châsse. Le Tour se corse à sa rentrée en ville par la participation des géants Argayon et Argayonne.

À Nivelles, la collégiale Sainte-Gertrude, avec ses deux chœurs, l'un à l'est, l'autre à l'ouest, témoigne de la grandeur passée du monastère. Construit entre le Xe et le XIe siècle, cet édifice est l'un des plus imposants et des plus beaux de Wallonie. Les parties les plus anciennes du bâtiment consacré en 1046 sont de style ottonien (du nom de l'empereur germanique Othon le Grand, † 973). L'avant-corps ouest, qui avait été partiellement détruit par le bombardement du 14 mai 1940, a été restauré au tournant des années 1970-1980. En 1974, une consultation populaire des habitants de Nivelles permit aux autorités de trancher la querelle d'experts concernant le parti à prendre pour la reconstruction du clocher (style roman, gothique ou moderne) ; on opta ainsi pour la restauration dans un style roman de la fin du XIIe siècle. Sous le chœur oriental se trouve une crypte romane du XIe siècle. Construit au XIIIe et reconstruit en grande partie au XIXe, un cloître gothique se déploie du côté nord.

Le sous-sol archéologique de la collégiale de Nivelles conserve d'importants vestiges d'édifices mérovingiens et carolingiens antérieurs au Xe siècle, sur l'emplacement desquels fut édifiée l'église. On y trouve aussi des sépultures de membres de la famille de Gertrude (les pippinides, issus de Pépin l'Ancien). Lorsqu'on sait le rôle éminent que plusieurs membres de cette famille, dont descend Charlemagne, jouèrent dans la formation de l'Europe, on peut considérer que ce lieu est l'un des plus vénérables de Wallonie.

Bibliographie : *CPW*, p. 235-236 ; Cl. DONNAY-ROCMANS, *La collégiale Sainte-Gertrude de Nivelles*, Paris-Gembloux, 1979 ; J.J. HOEBANX, *L'abbaye de Nivelles des origines au XIVe siècle*, Bruxelles, 1952 ; *IAC*, t. III-1, p. 586-87 ; M. MADOU, *De heilige Gertrudis van Nijvel. Bijdrage tot een iconografische studie. Inventaris van de Gertrudisvoorstellingen*, Bruxelles, 1975 ; *Le patrimoine majeur de Wallonie*, s.l., 1993, p. 43-48 ; *Sub tuum præsidium. UCL 550*, Louvain, 1976, p. 21-31 (art. de J. LEFÈVRE).

J. PIROTTE

SARCLOIR

SARCLOIR (RUE DU) F7

Conseil communal du 3 octobre 1973.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des outils agricoles traditionnels.

SARRIETTE

SARRIETTE (COUR DE LA) G7

SARRIETTE (PASSAGE DE LA) F7-F8

SARRIETTE (PLACE DE LA) F7

SARRIETTE (RUE DE LA) F7-F8

Conseil communal du 17 avril 1973.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des plantes et des fleurs.

📖 La sarriette (genre *Satureja* L., famille des Lamiacées ou Labiées) n'est connue en Belgique qu'à l'état subspontané ; échappée des jardins, elle peut, en effet, se rencontrer à proximité des habitations et sur de vieux murs.

La sariette vivace (*Satureia montana *L.). *Boudinart, département du Var, France, 9 septembre 19807. Photo Jacques De Sloover.*

Mais il faudrait plutôt parler « des » sarriettes, car elles sont deux espèces à avoir les faveurs de nos jardins : la sarriette commune ou des jardins (*S. hortensis* L.), herbe annuelle, et la sarriette vivace ou d'hiver (*S. montana* L.), à tiges ligneuses dans le bas. Toutes deux croissent à l'état sauvage dans la région méditerranéenne.

Les sarriettes ont surtout, comme le thym, un usage condimentaire, qui n'est pas sans lien avec leurs vertus médicinales. Toniques, stimulantes et antiseptiques — comme le thym et d'autres Labiées aromatiques d'ailleurs —, elles sont en outre, dans la pratique populaire, appréciées pour leurs propriétés stomachiques ; c'est autant pour faciliter la digestion (des féculents en particulier) que pour aromatiser les mets qu'elles sont d'un usage courant. Elles sont avant tout, avec l'estragon et le cerfeuil, le condiment des fèves, des haricots et des lentilles, dont elles atténuent la « ventosité » (terme bien expressif des cuisiniers et médecins du XVIIe siècle !).

Une étymologie douteuse, qui fait dériver *Satureja* de *satyrus*, est sans doute responsable de la réputation d'aphrodisiaque de la sarriette, connue par ailleurs comme stimulante ; Ovide la cite en ce sens dans *L'art d'aimer*.

Bibliographie : *LBH ; NFB*.

R. ISERENTANT

SAUGE

SAUGE (PLACE DE LA) G7

Conseil communal du 17 avril 1973.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des plantes et des fleurs.

🕮 On rencontre en Belgique cinq espèces de sauges (genre *Salvia* L., famille des Lamiacées ou Labiées), dont une seule est indigène, la sauge des prés (*S. pratensis* L.) ; les autres sont d'introduction relativement récente ou uniquement cultivées.

Ce dernier cas est celui de la sauge officinale (*S. officinalis* L.), « la » sauge, cette « herbe sacrée » connue et utilisée depuis l'Antiquité. Sous-arbrisseau cultivé chez nous comme condiment surtout, la sauge présente, sous son climat méridional d'origine, une grande richesse de vertus curatives (*Salvia* viendrait du latin *salvare*, guérir, sauver) et justifie l'aphorisme ancien : « *Cur moriatur homo cui Salvia crescit in horto ?* » ou « Pourquoi mourrait celui ou celle qui a de la sauge dans son jardin ? ». Cette quasi-panacée trouve plus particulièrement des applications dans la pratique gynécologique.

La sauge officinale est appelée aussi « thé de France » et l'infusion de ses feuilles est très prisée par les Chinois. Elle est en outre considérée comme indispensable dans la cuisine méridionale et plus spécialement pour parfumer la viande de mouton.

Bibliographie : *LBH ; NFB*.

R. ISERENTANT

SAUT DES MACRALES

Saut des Macrales (Le) [en réserve]

Conseil communal du (?).
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

Le « Saut des Macrales » n'a pas été réalisé comme prévu, entre le « chemin des Templiers » et le « chemin Charlier à la Jambe de bois ».

🕮 Le « Saut des Macrales » évoque les macrales, ces sorcières qui, en un saut, s'envolent sur leur balai pour se rendre au sabbat. Le mot wallon *macrale* « sorcière », commun dans une grande partie de la Wallonie, correspond au français *maquerelle* [*FEW*, XVI, p. 503]. Dans ce cas, il ne s'agit de rappeler ni les macrales de Vielsalm, ni celles de Jodoigne, de Tourinnes-Saint-Lambert ou de tout autre endroit où ce folklore est récent. En effet, la Commission de toponymie voulait simplement évoquer le folklore wallon traditionnel.

Bibliographie : A. MASSAUX, *Sorcières et vèrboc' dans la tradition et le langage populaires*, dans *EMVW*, t. IX, 1960-1962, p. 238 ; *Traditions populaires de Wallonie*, dans *La Wallonie*, t. IV, p. 134.

J. GERMAIN et I. LEJEUNE

SCAVÉE

SCAVÉE DU BIÉREAU E6-E7-F7-F8
SCAVÉE POINT DU JOUR F3-F4-C4

☛ Thème des déterminés wallons.

Le wallon *scavéye* « chemin creux » a été francisé dès le Moyen Âge sous la forme « scavée » encore en usage dans la région. Il est

La « scavée Point du Jour ». *Le wallon* scavéye *« chemin creux » a été francisé dès le Moyen Âge sous la forme scavée encore en usage dans la région. Il est issu du latin* excavata*, participe passé du verbe* excavare *« creuser ». Il est représenté par diverses variantes dans toutes les régions de Wallonie :* havêye *en liégeois,* chavéye *en namurois,* chavâye *en gaumais,* cavée *dans les dialectes picards, etc. Photo Serge Haulotte.*

issu du latin *excavata*, participe passé du verbe excavare « creuser ». Il est représenté par diverses variantes dans toutes les régions de Wallonie : *havêye* en liégeois [*DL*], *chavéye* en namurois [*LN*, p. 584], *chavâye* en gaumais, *cavée* dans les dialectes picards, etc. [*FEW*, III, p. 271b]. La forme *scavéye* est caractéristique des parlers du centre du Brabant ; la région de Nivelles dit *èscavéye* [*DWFNi*], variante qui est à l'origine de la forme « escavée » des textes anciens. Ce dérivé est fort courant dans la toponymie de la Wallonie. La même variation phonétique se manifeste dans des mots tels que « échelle », qui se dit *scôle* à Ottignies, *èskîye* à Nivelles, mais *chôle* dans l'est du Brabant ; dans « écume » : *skeume* à Ottignies, *èscume* à Nivelles, mais *cheume* dans la région de Jodoigne ; etc. [*ALW*, I].

Le terme *scavée*, *escavée*, est fréquent dans tout le Brabant wallon. À Ottignies : 1312, « la Scavée d'Otengies » ; 1775, « l'Escavée des Veneurs » [*T&W-W*, p. 138] ; à Wavre : 1531, « terre gisant aux scavées » ; 1694, « ôs scavées » ou « terre appelée la scavée » 1713, « aux grandes scavées » [*WET*, p. 109] ; à Mont-Saint-Guibert : 1616, « oultre les scavées » ; 1616 « les scavées Pira » ; 1693, « aux scavées » ; 1765, « campagne de l'Escavée » ; 1776, « campagne de Scavée » [*WAV*, IV, p. 97] ; à Limal : « scavée, escavée, chavée » [*WAV*, XII, p. 114] ; à Néthen : « chavéye ». Un dérivé en *eau, chavia*, existe à Archennes [*WAV*, XVIII, p. 113] et dans la région de Jodoigne [*Tém. Gaziaux*].

I. LEJEUNE

SCHWANN

SCHWANN (AVENUE THÉODORE) E8-E9-F8

Conseil communal du 22 juin 1976.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du passé universitaire.
☛ Thème du patrimoine européen et universel.
☛ Thème des sciences exactes.

« Avenue Théodore Schwann » (1810-1882) honore ce naturaliste allemand, professeur un temps à l'Université de Louvain, qui révolutionna la biologie, en affirmant que la cellule est l'unité élémentaire de la vie.

🕮 Théodore Schwann naît en 1810 à Neuss sur le Rhin dans une famille catholique, nombreuse et pieuse. Destiné par sa mère à la prêtrise, c'est paradoxalement l'influence d'un maître de religion du *Tricoronatum* (Collège des trois couronnes à Cologne) qui le mène à renoncer à la théologie pour entreprendre des études de médecine. Persuadé que l'homme, seul être libre de la création, peut s'élever par le perfectionnement personnel, Schwann conjugue par son choix de l'activité scientifique sa passion de la vertu avec celle de la connaissance.

Ayant défendu sa thèse en médecine à Berlin en 1834, il devient aide-naturaliste au Musée d'Anatomie. Il y travaille sous la direction du physiologiste Johannes Peter Müller (1801-1858). C'est durant les cinq années berlinoises qui suivent que Théodore Schwann produit les contributions auxquelles son nom reste attaché. L'influence du libre examinisme berlinois s'exprime dans ses travaux par un rejet du vitalisme et une volonté de comprendre le mystère de la vie en subordonnant la biologie à la physique. Il établit le lien entre la force d'un muscle et son degré de contraction. Il découvre la pepsine, première enzyme obtenue à partir d'un tissu animal, et démontre l'intervention de micro-organismes dans les phénomènes de putréfaction et de fermentation.

Plus considérable encore est l'impact de sa théorie cellulaire. Il démontre en effet que « l'origine cellulaire est commune à tout ce qui vit » : l'organisme animal, comme le végétal, n'est formé que de cellules, ce qui réduit l'élucidation du mystère de la vie à l'étude de sa nature physico-chimique. Ses conclusions sont publiées à Berlin en 1839 sous le titre *Mikroskopische Untersuchungen über die Uebereinstimmung in der Struktur und dem Wachstum der Thiere und Pflanzen*. Il complète ainsi les recherches au terme desquelles Mathias Schleiden (1804-1881) a proposé un an plus tôt la théorie cellulaire en histologie végétale. Selon Schwann, « les cellules sont des organismes, et les animaux comme les plantes sont des agrégats de ces organismes arrangés suivant des lois définies ». En avril de la même année, Schwann est nommé professeur à Louvain. Mais l'homme qui dorénavant enseigne l'anatomie aux futurs médecins est profondément changé. Au cours de l'année 1838, il a en effet vécu une crise de conscience qui le ramène au Dieu de son enfance, et l'écarte de la voie rationaliste qu'il avait jusque-là privilégiée pour atteindre la vérité. Sa carrière professorale à Louvain, puis à Liège où il est nommé en novembre 1848, est consciencieuse sans être brillante. À Louvain, il poursuit ses travaux sur la fermentation et démontre le rôle des micro-organismes qu'il avait suspecté. Ses recherches sur la contraction musculaire l'amènent à découvrir la gaine qui enrobe les axones dans les fibres nerveuses, aujourd'hui appelée « gaine de Schwann ». Il forge le terme de métabolisme, et jette les bases de l'embryologie en observant le développement

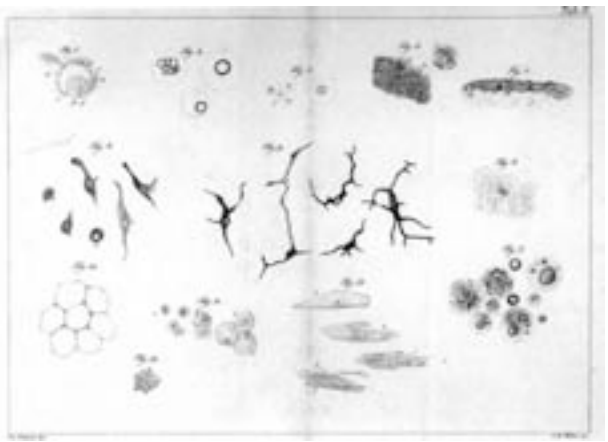

***Théodore Schwann : planche II des* Mikroskopische Untersuchungen (1839).** *Théodore Schwann (1810- 1882), professeur à l'Université catholique de Louvain (1839) s'est notamment illustré par sa théorie cellulaire. Il démontre en effet que « l'origine cellulaire est commune à tout ce qui vit », ce qui réduit l'élucidation du mystère de la vie à l'étude de sa nature physico-chimique. Ses conclusions sont publiées à Berlin en 1839 sous le titre* Mikroskopische Untersuchungen über die Uebereinstimmung in der Struktur und dem Wachstum der Thiere und Pflanzen. *Photo Jozeph Goossens.*

d'une cellule particulière, l'œuf fécondé. Parmi les affaires auxquelles il sera mêlé contre son gré, la polémique à propos de Louise Lateau l'affecte profondément. Il avait été désigné comme expert pour examiner la « stigmatisée du Bois d'Haine » et avait conclu dans son rapport à la supercherie. Mais l'évêché de Tournai altère le contenu du rapport qui cautionne ainsi les prétendus stigmates. Malgré sa reconversion religieuse, Schwann n'accepte pas que l'on falsifie ses conclusions, mettant ainsi en danger son honnêteté scientifique.

Ses publications se font rares puis inexistantes, et il devient davantage connu pour son invention d'appareils permettant de vivre dans un milieu irrespirable présentés à l'Exposition Universelle de Paris en 1878. Nombreux furent les historiens et physiologistes qui se sont interrogés sur cette inertie scientifique après des travaux prestigieux et fondateurs. L'insuffisance des moyens et la médiocrité du milieu intellectuel belge ne peuvent en tout cas être incriminés : c'est dans sa chambre d'étudiant et dans l'isolement que Schwann a réalisé ses découvertes microscopiques et ses interprétations cellulaires. La charge de l'enseignement de l'anatomie a dû sans doute le distraire de ses études physiologiques. Ses convictions religieuses constitueraient pour d'aucuns l'explication la plus plausible : de nature paisible et soumis à l'Église, Schwann aurait préféré s'abstenir de travailler plus longtemps dans un champ controversé qui semblait de surcroît offrir des arguments naturels et irréfutables aux doctrines matérialistes. L'argument est insuffisant puisque ce n'est qu'à la fin de sa vie, en mai 1877, qu'il va reconnaître la religion catholique romaine comme l'essence véritable et unique du christianisme. Enfin, ses biographes ont à maintes reprises stigmatisé le caractère complexe de ce célibataire timide, sensible, anxieux voire névrotique, frustré dans ses ambitions d'enseigner la physiologie à Bonn — il deviendra titulaire de la chaire équivalente à Liège en 1858 seulement, soit vingt ans après ses *Mikroskopische Untersuchungen* — et blessé par les polémiques auxquelles il fut mêlé contre son gré.

Sans doute tous ces facteurs ont-ils joué un rôle indéniable dans le silence de Schwann sur la scène savante. Mais ces analyses historiques présentent toutefois le défaut de limiter l'existence et l'essence de l'homme à l'aspect public de sa personnalité et de son œuvre. Dans l'intimité, en effet, Schwann poursuit son cheminement à la fois mystique et intellectuel, comme le prouvent sa correspondance, son journal intime, ainsi que de nombreux traités et notes inédits. Les lettres échangées avec ses amis, et en particulier avec P.J. Van Beneden (1809-1894), son successeur à Louvain, révèlent elles aussi le fond de son caractère : cordial, bienveillant et primesautier. Pour l'essentiel, il poursuit la quête intellectuelle qui l'a poussé à formuler sa théorie cellulaire. Avec cette dernière, il était parvenu à établir le fait que la vie trouve sa raison d'être dans les propriétés des atomes, catégorie qui regroupe les cristaux et les cellules. Ces atomes existent sous forme organisée, par contraste avec les substances libres, agrégats amorphes et non organisés. Dans cette dernière catégorie, Schwann situe le principe psychique de l'homme. Chez la plante ou l'animal, l'état psychique total — âme animale — est une totalité qui résulte de tous les états psychiques des atomes formant l'organisme. Cette individualité psychique est le résultat complexe mais contingent des modifications physico-chimiques à l'échelle des atomes. Par contre, Schwann reconnaît chez l'homme l'existence d'un principe libre indépendant des états psychiques des atomes mais solidaire au point de ne former avec eux qu'une seule individualité qui est combinée avec le corps humain en entier.

Sa conversion à l'Église l'amène après 1877 à reformuler sa théorie dans une perspective mystique. Il imagine un Dieu-organisme parfait, résultat de l'union de Dieu aux hommes, qui correspond au corps mystique du Christ auquel Dieu participe mais n'en constitue qu'une partie. Pour faire partie de ce Dieu-organisme, l'homme doit accomplir l'acte volontaire du baptême, mais la rédemption de l'homme déchu ne s'opère toutefois que par la force agissante de Dieu présent au sein de cet organisme. Chez l'homme racheté, l'esprit et le corps sont rétablis dans leur unité, et s'ouvre en même temps le chemin de la connaissance.

Ce système, teinté de gnosticisme, nourrit le mysticisme inné de Schwann dans les dernières années de sa vie. C'est dans cet état d'esprit qu'il s'éteint en 1882. Attiré à Louvain par Pierre-Joseph Van Beneden, Schwann ne semble pas y avoir eu un impact direct en biologie cellulaire : son silence en ce domaine s'explique, on l'a vu, par un dégoût des polémiques et une crainte de voir ses travaux utilisés à d'autres fins que scientifiques. Mais l'Université hébergea toutefois l'un des grands centres dans le domaine de la biologie cellulaire, fondé par Jean-Baptiste Carnoy (1836-1899).

Bibliographie : M. FLORKIN, *Naissance et déviation de la théorie cellulaire dans l'œuvre de Théodore Schwann*, Paris, 1960 ; L. FRÉDÉRICQ, *Théodore Schwann, sa vie et ses travaux*, Liège, 1884 ; H. HÜMMELER, *Glaübige Wissenschaft. Leben und Tagebücher des Physiologen Theodor Schwanns*, Düsseldorf, 1936.

B. VAN TIGGELEN

SCIENCES

La « place des Sciences ». *C'est autour de la « place des Sciences », premier espace public piéton de grande dimension réalisé à Louvain-la-Neuve, que se concentra la vie de la cité à ses débuts. Au fond, la bibliothèque des sciences se voulait un geste architectural dans la ville nouvelle ; sa silhouette fut souvent utilisée comme un des symboles de Louvain-la-Neuve. À droite, le plan incliné du mur où fut apposée la plaque rendant hommage aux « victimes de l'intolérance ». Photo Jozeph Goossens.*

SCIENCES (PLACE DES) E7-E8

SCIENCES (PARKING DES) E7-E8

Conseil communal du 27 juillet 1972. Domaine universitaire.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des sciences exactes.

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La « place des Sciences » sert de place centrale pour le quartier des sciences exactes.

SCIENCES EXACTES (THÈME DES)

Certaines rues du quartier du Biéreau proches de la Faculté des sciences exactes portent des noms de personnages célèbres dans le domaines des sciences et des techniques. Des chercheurs importants ou secondaires, des inventeurs, des aventuriers et d'autres personnalités s'y côtoient. Plusieurs Belges et Wallons y sont représentés. Les personnalités universelles qui ont marqué l'histoire des sciences n'ont pas été oubliées.

☛ ARCHIMÈDE ; EINSTEIN ; GALILÉE ; LAVOISIER ; LEMAÎTRE ; MINCKELEERS ; PASTEUR ; QUETELET ; SCHWANN ; SCIENCES ; TEILHARD DE CHARDIN.

SCIENCES HUMAINES (THÈME DES)

À proximité des facultés des sciences humaines, plusieurs rues évoquent un certain nombre de penseurs dont les œuvres appartiennent à la littérature française et universelle.

☛ ARISTOTE ; LADEUZE ; LECLERCQ ; MERCIER ; MONTESQUIEU ; MORE ; PASCAL ; PINDARE ; RABELAIS.

SERPENTINE

SERPENTINE (LA) F6-F7-G6-G7

Conseil communal du 17 avril 1973.

Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

« La Serpentine » rappelle la configuration sinueuse et étroite du chemin [*PV* 8].

🕮 Seul le *GR* comprend le sens qui paraît convenir ici : « ligne sinueuse » (aucune mention ne figure dans le *GLLF* et le *TLF* ne va pas jusqu'à la lettre « s »).

I. LEJEUNE

SONNEURS

Sonneurs (clos des) [en projet]

Conseil communal du (?).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la musique.

Statuette de sonneur. Détail de l'orchestrion construit par J. Vander Beken et fils à Enghien (Musée de la vie wallonne à Liège, d'après Foires et forains en Wallonie. Magie foraine d'autrefois, Liège, 1989, p. 177). *Traditionnellement, dans nos régions, le sonneur est la personne chargée de mettre en branle les cloches d'une église ou d'un beffroi. Le sonneur pouvait aussi parcourir les rues de la ville ou du village pour annoncer tel ou tel événement muni d'une cloche destinée à assembler la population.*

📖 Personne chargée de « sonner », c'est-à-dire de faire résonner un instrument, cloches, trompes, ou trompettes. Traditionnellement, dans nos régions, le sonneur est la personne chargée de mettre en branle les cloches d'une église ou d'un beffroi, en les tirant à la volée, c'est-à-dire en leur imprimant un mouvement de balancier de 180 degrés. Ces sonneries rythmaient la vie des villes et campagnes, annoncant les offices religieux, l'heure, le couvre-feu, le toscin, les réjouissances ou les deuils publics. Le sonneur pouvait aussi parcourir les rues de la ville ou du village pour annoncer tel ou tel événement muni d'une cloche destinée à assembler la population.

Bibliographie : *Foires et forains en Wallonie. Magie foraine d'autrefois*, Liège, 1989 ; H. VANHULST, Ph. VAN TIGGELEN e.a., *La musique dans la vie. Catalogue de l'exposition du Passage 44. Bruxelles. 4/9/85-13/10/85*, Bruxelles, 1985.

B. VAN WYMEERSCH

SOUILLE

SOUILLE (PASSAGE DE LA) D4

Conseil communal du 15 avril 1974.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

Dans le thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie, les jeux traditionnels wallons sont représentés à la « cour de la Taillette » et au « passage de la Souille ».

📖 Le jeu de la souille est une sorte de jeu de boule, vaguement ancêtre du football et du rugby, qui était pratiqué autrefois dans la région de Jodoigne et de Tirlemont, mais aussi en Bretagne. Comme le rappelle Hanon de Louvet, à Jodoigne, ce divertissement populaire était né à l'occasion de la fête dédicatoire de l'église de la Maladrerie, à l'instar des kermesses primitives du Moyen Âge, et non pas, comme le voulait la légende, pour donner de l'exercice aux lépreux convalescents... La souille elle-même était une sorte de boule à jouer, constituée de peau remplie de crin ou, par la suite, de cuir bourré de son ou d'autres matériaux. Le jeu de la souille, pratiqué en pleine campagne par deux équipes adverses (initialement des jeunes hommes célibataires et des hommes mariés pour mesurer lesquels étaient les plus forts), consistait à pousser cette boule jusqu'à l'endroit marqué par des bornes représentant une sorte de ligne de but ; les vainqueurs étaient largement récompensés de bière aux frais de la ville. Ce jeu, qui attirait la foule tous les 25 mars, disparut en 1780. Quant au mot lui-même, il constitue une variante régionale (avec mouillure) de l'ancien français *çoule* 'boule de bois employée au jeu de boule' (encore attesté par le *Larousse universel* v° *soule*), rouchi *choule* (boule du jeu de crosse), issu du germanique **keula* (*FEW* 16, p. 316-317).

« Passage de la Souille ». *Ce nom rappelle un vieux jeu populaire de Wallonie : jeu de boule (souille), ancêtre lointain du football et du rugby. Photo Serge Haulotte.*

Bibliographie : R. HANON DE LOUVET, *Histoire de la ville de Jodoigne*, t. I, Gembloux, 1941, p. 352-356 ; J. HAUST e.a., *La philologie wallonne en [...]*, dans *BTD*, t. XI, 1937, p. 164, t. XIV, 1940, p. 349, t. XVI, 1942, p. 292 ; *Traditions populaires de Wallonie*, dans *La Wallonie*, t. IV, p. 142.

J. GERMAIN

SOURCE

SOURCE (JARDIN DE LA) C6-D6

Conseil communal du (?).
Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Le « jardin de la Source » doit son nom à cette grande étendue verte où se trouve la source de la Malaise.

☛ MALAISE

SPORTS (THÈME DES)

Le quartier de l'Hocaille est celui du Centre sportif (situé sur la « place des Sports ») et de l'Institut d'Éducation physique. Les rues proches rappellent le sport à travers les noms de personnalités, adeptes d'un sport ou de leurs engins, de leurs diverses disciplines, etc.

☛ ACROBATES ; ARC ; CHEVAL D'ARÇONS ; COUBERTIN ; COULONNEUX ; COUREUR DE FOND ; DISCOBOLE ; FLEURETS ; JEU DE PAUME ; MARATHON ; ONDINES ; PANNIERS ; PETITE REINE ; SPORTS.

SPORTS

SPORTS (PLACE DES) D3
SPORTS (RUE DES) D3

Conseil communal du 3 octobre 1973.
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des sports.

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La « rue » et la « place des Sports » sont situées face au Centre sportif de Blocry [*PV* 9].

🕮 Le 5 novembre 1971, Monsieur Parisis, ministre de la Culture française et Monsieur Oleffe, président du Conseil d'administration de l'Université catholique de Louvain, signent une convention de collaboration en vue de la construction d'une infrastructure commune.

Cette convention reposait sur trois grands principes : possibilité de réalisation des activités propres, globalisation de l'utilisation des institutions, ouverture vers l'extérieur en en favorisant l'accès à la population environnante.

Le 5 juillet 1977, le Conseil communal d'Ottignies–Louvain-la-Neuve approuve à l'unanimité un projet de convention avec l'ASBL de gestion visant à l'associer à la gestion. L'ASBL Complexe sportif de Blocry regroupe le Centre et les Piscines dans une même gestion.

C'est volontairement que le Centre sportif et les Piscines ont été situés en périphérie de Louvain-la-Neuve. Il s'agissait d'en faciliter l'accès de la population environnante, de le placer à proximité de l'Institut d'éducation physique, des 200 hectares du bois de Lauzelle et du lac.

L'audace des pionniers est remarquable, car il fallait oser regrouper plusieurs utilisateurs institutionnels qui acceptaient de cohabiter en misant sur le plein emploi.

Il fallait oser construire une infrastructure gigantesque qui a permis et permet encore l'adaptation à l'évolution des besoins sportifs et aux nécessités d'une saine gestion.

Le Complexe sportif de Blocry ne compte pas moins de 23 salles de sport, 2 piscines de 25 mètres et 13 hectares de terrains extérieurs.

Le Complexe sportif de Blocry à la « place des sports ». *Le Complexe sportif de Blocry ne compte pas moins de 23 salles de sport, 2 piscines de 25 mètres et 13 hectares de terrains extérieurs. Il s'agit d'une des plus grosses infrastructures de pratique sportive populaire d'Europe. Ceux qui empruntent la « rue des Sports » et la « place des Sports » pour accéder au Centre sportif de Blocry savent que leur nom n'est pas usurpé. Le Complexe sportif de Blocry totalise plus d'un million et demi d'entrées par an, dont plus d'un million au seul Centre sportif. Photo Complexe sportif de Blocry.*

Il s'agit d'une des plus grosses infrastructures de pratique sportive populaire d'Europe.

Ceux qui empruntent la « rue des Sports » et la « place des Sports » pour accéder au Centre sportif de Blocry savent que leur nom n'est pas usurpé. Le Complexe sportif de Blocry totalise plus d'un million et demi d'entrées par an, dont plus d'un million au seul Centre sportif.

Y. LEROY

SUD

Sud (boulevard du) [en réserve, E6-F6-G6-H7]

Conseil communal du (?).
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Le « boulevard du Sud », situé à l'opposé du « boulevard du Nord », constituera l'axe de pénétration vers le centre-ville au départ du « boulevard Baudouin Ier ».

SUREAU

Sureau (avenue du) [en réserve]

Conseil communal du 16 décembre 1980.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème du verger.

L'« avenue du Sureau » avait été prévue, comme l'« avenue des Pruniers », pour une petite section de rue joignant l'« avenue Lemaître » et la « rue du Poirier » initiale. Située un peu plus bas, elle a finalement été absorbée également par la rue des Poiriers.

T

TAILLE

TAILLE BRIAS	A2
TAILLE DJAUQUET	B3-C3
TAILLE DES FAUDES	B1-B2-C2
Taille Pétry [en réserve]	
Taille Pétry (rue de la) [en réserve]	

☛ Thème des déterminés wallons.

Taille : wallon *taye.* Le bois de Lauzelle, ancien bois de Warnombroux, comptait plusieurs parcelles de terrains appartenant à divers propriétaires et dénommées « tailles ». À ces endroits, les taillis étaient brûlés pour donner du charbon de bois. Le wallon *taye* doit être pris ici dans le sens de « partie délimitée d'une coupe

La « taille des Faudes », au bois de Lauzelle. *Taille : du wallon* taye. *Le bois de Lauzelle, ancien bois de Warnombroux, comptait plusieurs parcelles de terrains appartenant à divers propriétaires et dénommées « tailles ». À ces endroits, les taillis étaient brûlés pour donner du charbon de bois. Le wallon* taye *doit être pris ici dans le sens de « partie délimitée d'une coupe annuelle ». Le mot « Faudes », du wallon* fôde *« fosse où l'on fait du charbon de bois», renvoie également à la fabrication du combustible des anciennes forges. Photo Serge Haulotte.*

annuelle » [*BTD*, X, p. 271], « lieu d'une ancienne coupe, taillis » [*LN*, p. 57, 117], « taillis bon à être coupé » [*DWFN*].

I. LEJEUNE

TAILLETTE

TAILLETTE (COUR DE LA) E4

Conseil communal du 15 avril 1975.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.
Tout comme le « passage de la Souille », la « cour de la Taillette » évoque un jeu traditionnel de Wallonie.

🕮 Le jeu de bâtonnet est un jeu traditionnel, pratiqué autrefois non seulement par les enfants, mais aussi par les adultes, qui consiste « à frapper, d'un coup de bâtonnet, l'extrémité d'un morceau de bois court, de forme ronde, taillé en bec à chaque bout et qui est posé, en porte à faux, sur une masse quelconque ou sur une aspérité du sol ». Le premier coup est suivi d'un second, qui projette plus loin encore le bâtonnet. Les noms donnés dans les divers dialectes de Wallonie à celui-ci et, par métonymie, à ce jeu sont extrêmement variés : *kine, kinê, baston, cayèt, buskète, briche, dwate, kiskas'*, etc. ; dans le Hainaut central et dans certains coins du Brabant wallon, il est dénommé *tayète*, diminutif en *-ète* de *tâye*, « coupe de bois ».

Bibliographie : W. BAL, *Les appellations belgo-romanes du jeu de bâtonnet*, dans *BTD*, t. XX, p. 275-276.

J. GERMAIN

☛ SOUILLE

TAILLIS

TAILLIS (RUE DU) C6-C7

Conseil communal du 16 septembre 1980.
Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.
« Rue du Taillis » évoque l'environnement de cette voirie [*D* 21/2/80].

TCHANTCHÈS

TCHANTCHÈS (CLOS) C4

Conseil communal du 25 février 1975.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.
« Clos Tchantchès » évoque la marionnette liégeoise, figurant aussi comme géant depuis 1928.

🕮 *Tchantchès* est la forme wallonne et familière en liégeois du prénom « François ». Le nom de son épouse *Nanèsse* est également une forme populaire du prénom « Agnès ». Par généralisation, ce prénom est utilisé, au théâtre de marionnettes, pour désigner les gens du peuple et les paysans. Attesté à Liège depuis la fin du XVIIIe siècle, le personnage de Tchantchès

Le monument à Tchantchès, à Liège, vu par François Walthéry *(*Tchantchès*, Éditions Khani, 1988, p. de garde)***.*** *Tchantchès est la forme wallonne et familière en liégeois du prénom « François ». Par généralisation, ce prénom est utilisé, au théâtre de marionnettes, pour désigner les gens du peuple et les paysans. Attesté à Liège depuis la fin du XVIIIe siècle, le personnage de Tchantchès introduit les représentations, assure les transitions et annonce la fin des spectacles de marionnettes. Photo Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.*

introduit les représentations, assure les transitions et annonce la fin des spectacles de marionnettes. Le personnage et la marionnette de Tchantchès sont devenus le prototype et le symbole de l'esprit populaire liégeois, à l'esprit frondeur.

Bibliographie : *APW*, p. 398 ; R. MEURANT, *Géants processionnels et de cortège en Europe, en Belgique, en Wallonie* (Commission royale belge de folklore [section wallonne], vol. VI), Bruxelles, 1979, p. 498 ; M. PIRON, *Histoire d'un type populaire. Tchantchès et son évolution dans la tradition liégeoise*, Bruxelles, 1950, p. 12.

J. GERMAIN et I. LEJEUNE

TEILHARD DE CHARDIN

TEILHARD DE CHARDIN (RUE) E7

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

☛ Thème des sciences exactes.

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La « rue Teilhard de Chardin » conduit aux bâtiments du même nom : c'est une erreur de croire que ces constructions, comme ce fut souvent le cas avec les amphithéâtres, ont pris le nom de la rue dans laquelle elles se trouvaient.

📖 Marie-Joseph Pierre Teilhard de Chardin naît en 1881 à Sarcenat près d'Orcines dans le département du Puy-de-Dôme et entre en 1899 dans la Compagnie de Jésus, au noviciat d'Aix-en-Provence. Entre son juvénat et son théologat, il exerce la fonction de « lecteur de chimie et de physique » dans un collège jésuite du Caire. Il est ordonné prêtre en 1911 et rentre l'année suivante au laboratoire de Marcellin Boulle au Museum d'histoire naturelle. Pendant la Première Guerre mondiale, il effectue son service en tant que brancardier et prononce ses vœux solennels en 1918. Aussitôt après l'armistice, il entame sa licence ès sciences naturelles à la Sorbonne.

Attiré très jeune par l'histoire naturelle, son goût l'oriente vers les fossiles et particulièrement ceux du tertiaire qui voit s'épanouir les mammifères et apparaître les premiers primates. Sa thèse sur les *Mammifères de l'Eocène inférieur français et leurs gisements*, défendue en 1922, le classe parmi les premiers paléontologues français. Sa préoccupation scientifique essentielle devient bientôt l'énigme des origines de l'homme. Jusqu'à son départ pour la Chine en 1923, il enseigne la paléontologie et les sciences naturelles à l'Institut catholique de Paris. Par obéissance aux ordres de la hiérarchie catholique, il refuse une chaire au Collège de France en 1948 et ne publie que des articles scientifiques généraux aux implications limitées. Sa compétence de paléontologue et le caractère brillant de ses travaux sont cependant reconnus par ses contemporains tant dans la hiérarchie savante que dans celle du monde catholique. Des voyages, dont de nombreux séjours en Chine, où il est immobilisé entre 1939 et 1946 par la Seconde Guerre mondiale, le tiennent éloigné de France où il ne se fixe qu'en 1946. C'est toutefois à New York où il se rend en 1951 qu'il meurt en 1955. Commence alors, avec *Le Phénomène humain*, la publication posthume de ses œuvres.

La pensée teilhardienne articule science et théologie de façon extrêmement originale, symbolique et poétique. Durant les dix années qui ont suivi son décès, ses travaux sont devenus un objet de snobisme, ce qui a eu pour conséquences une mécompréhension de cette pensée, et un désintérêt pour les œuvres publiées et les manuscrits qui attendent une exploitation et une enquête approfondies. Pour cette raison on ne dispose toujours pas d'étude définitive sur Teilhard et l'on mesure encore moins la perspective qu'il a ouverte à l'Église qui lui a imposé le « martyre du silence ». L'œuvre de Teilhard de Chardin s'est développée dans deux sphères contrastées, scientifique et théologique.

Le Père Teilhard de Chardin (1881-1955) en 1923. *La pensée teilhardienne articule science et théologie de façon extrêmement originale, symbolique et poétique. Durant les dix années qui ont suivi son décès, ses travaux sont devenus un objet de snobisme, ce qui a eu pour conséquences une mécompréhension de cette pensée, et un désintérêt pour les œuvres publiées et les manuscrits qui attendent une exploitation et une enquête approfondies. Pour cette raison on ne dispose toujours pas d'étude définitive sur Teilhard et l'on mesure encore moins la perspective qu'il a ouverte à l'Église qui lui a imposé le « martyre du silence ». Photo Lefièvre-Couton (Coll. Mlle Alice Teihlard-Chambon).*

Cette dernière est complexe, et sans doute encore à découvrir. Dans son aventure spirituelle, Teilhard mêle hardiment religion, science et art. Son style emprunte à l'amour de la nature d'inépuisables métaphores. Et il intègre dans son discours les apports de la psychanalyse de Jung. Ouvert à tant de mouvements intellectuels contemporains, il s'abreuve de même aux sources les plus variées de la pensée religieuse de Duns Scot à Kierkegaard, de saint Augustin à l'école janséniste. Les véritables sources de sa vision eschatologique résident toutefois clairement dans les Épîtres pauliniennes et les écrits des Pères grecs. Evolutionniste en matière scientifique, il développe parallèlement une vision dynamique et évolutive de la théologie et voit, contenue dans la matière, une puissance spirituelle. La figure divine du Christ est déchiffrable à travers le Cosmos mais surtout au travers d'une évolution vers un humain plus parfait, annonçant le retour du Christ en gloire.

Teilhard fut prié de quitter son enseignement, jugé trop moderniste, à l'Institut catholique, et c'est ainsi qu'il fut lancé sur la scène scientifique internationale. En tant que scientifique, Teilhard de Chardin a abordé la géologie, la paléontologie des mammifères, et la paléontologie et la préhistoire humaines. En collaboration avec le père E. Lincent, s.j., il découvre en deux endroits des Ordos, un vaste plateau de Mongolie occidentale, des gisements attestant l'existence de « l'homme paléolithique » en Chine du Nord. Jusque-là, la présence de l'homme paléolithique n'avait jamais été signalée au sud du fleuve Ienisseï. Cette découverte, datée de 1923, l'amène à participer dix ans durant à l'exploitation du gisement fossilifère de Choukoutien, non loin de Pékin. L'homme fossile de Choukoutien, le sinanthrope, est un pithécanthropien, et Teilhard découvre l'existence d'un outillage lithique et de couches culturelles. L'*homo erectus pekinensis* est donc *faber*. L'expérience accumulée sur le terrain chinois pendant plus de vingt ans lui permit d'épauler les recherches paléontologiques en Afrique australe qui présente des fissures géologiques analogues à celles de Choukoutien. C'est dans la région du Tanganyika qu'il situait le berceau de l'humanité, l'Afrique étant le seul endroit où toutes les industries lithiques successives soient présentes.

Bibliographie : C. CUENOT, *Teilhard de Chardin* (Ecrivains de Toujours, 58), Paris, 1962 ; B. SESÉ, *Pierre Teilhard de Chardin*, Paris, 1997.

B. VAN TIGGELEN

TEMPLIERS

TEMPLIERS (CHEMIN DES) B6-C6

Conseil communal du 16 septembre 1980.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

Le « chemin du Temple » fait allusion à la présence de l'ordre du Temple à Wavre.

📖 Vers 1135-1140, le duc de Brabant Godefroid I^e^ fait don à l'ordre des Templiers (ordre religieux militaire fondé en 1119 à Jérusalem) d'un domaine (la cense des Templiers), aujourd'hui sur le territoire de la commune de Wavre. En 1312, à la suppression de l'ordre, le domaine passe aux chevaliers de Malte et porte alors le nom de « Maison de la Neuvecourt ». Rattaché à la commanderie de Chantraine (près d'Huppaye), il est annexé à la commanderie de Tirlemont en 1773. Vendu comme bien national en 1799, il devient une grande ferme, la ferme des Templiers. Son exploitation comme domaine agricole cesse en 1960 suite à l'achat, vers 1950, de 45 hectares de terres pour la R.T.B-R.T.B.F. Actuellement, il appartient à un homme d'affaires, à qui cette propriété de plus de cent hectares sert de parc de loisirs.

L'occupation du site est très ancienne. On y a retrouvé des tessons de poteries romaines et, en 1971, un mur de cave et de la céramique variée. Le domaine se composait de terres de cultures, situées de part et d'autre de la route reliant Bruxelles à Namur, de prés, de vignes et de bois. Au XVIIe siècle, la vigne a disparu et les bois se sont étendus. Les bâtiments comprennent la chapelle, la « cense » et la « Maison du Sergent » : la chapelle est le plus ancien (1520-1533) ; la ferme est formée d'un ensemble de bâtiments (dont le corps de logis du XVIIIe siècle) groupés autour d'une cour carrée, fermée par un porche monumental orné des armoiries de Louis-Gabriel de Froullay de Tessé, commandeur de Chantraine (1733-1768). La « Maison du Sergent », située près de la chapelle, en dehors de la ferme, date de 1739. Ayant traversé les siècles, le domaine des Templiers est un des derniers témoins des grands domaines fonciers du Brabant wallon.

Bibliographie : J. MARTIN, *Histoire de la Ville et Franchise de Wavre en Roman Pays de Brabant*, Wavre, 1977 ; *Passé Présent du Brabant wallon*, sous la dir. de Ph. BRAU, Bruxelles, 1996.

C. MURAILLE

THIRY

THIRY (RUE MARCEL) G5

Conseil communal du (?).
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature française de Belgique.

📖 Né à Charleroi en 1897, Marcel Thiry († 1977), sitôt terminées ses études secondaires, s'engagea dans l'armée belge et parcourut le monde, de la Sibérie à l'Amérique, dans un groupe d'autos-canons.

Devenu docteur en droit, il publia ses premiers recueils de poèmes, marqués par les souvenirs de son enfance et la nostalgie de ses voyages (*Toi qui pâlis au nom de Vancouver*).

Dès 1928, il reprit l'entreprise paternelle d'exploitation forestière, connut une vie d'activité commerciale et d'incessants déplacements, dont un recueil tel que *Marchands* donne un écho marqué par une certaine modernité et traversé d'inquiétudes quotidiennes. Fixé définitivement à Vaux-sous-Chèvremont, devenu membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises, il se montra ardent défenseur de la Wallonie et de la langue française. L'action mena ce fédéraliste de la première heure à devenir

Marcel Thiry (1897-1977). *Chez Marcel Thiry, « c'est à la poésie qu'est dévolu le rôle de saisir et de rendre le réel (dans sa quotidienneté, dans sa fugacité, dans sa saveur même) alors que la prose prend en charge ce qui compromet le réel : son vertige » (Hubert Juin). L'action mena ce fédéraliste de la première heure, ardent défenseur de la Wallonie et de la langue française, à devenir sénateur de Liège sous les couleurs du Rassemblement wallon et à conduire la participation belge aux divers organes qui mirent en place la Francophonie.*

sénateur de Liège sous les couleurs du Rassemblement wallon et à conduire la participation belge aux divers organes qui mirent en place la Francophonie. La réflexion, quant à elle, prit la forme d'une étude sur le langage poétique (*Le Poème et la langue*). La pensée de Marcel Thiry s'y déploie avec une élégance et une sagacité identiques à celles dont témoignent, depuis l'après-guerre, son œuvre poétique, d'*Usine à penser des choses tristes* à *Songes et spélonques,* et son œuvre en prose, des *Nouvelles du grand possible* à *Nondum jam non,* où s'effacent les frontières entre la vie et le rêve, où se laissent percevoir le temps qui fuit et l'amour anxieux du bonheur de vivre. Poésie et prose, comme le dit Hubert Juin, sont étroitement liées dans l'œuvre de Marcel Thiry : « C'est à la poésie qu'est dévolu le rôle de saisir et de rendre le réel (dans sa quotidienneté, dans sa fugacité, dans sa saveur même) alors que la prose prend en charge ce qui compromet le réel : son vertige ».

Bibliographie : Ch. BERTIN, *Marcel Thiry*, Bruxelles, 1997 ; M. THIRY, *Nouvelles du grand possible* [1960] (Espace Nord, nº 39), Bruxelles, Labor, 1987 ; ID., *Œuvres poétiques complètes*, 3 vol., Bruxelles, 1997.

J. CARION

TIENNE

TIENNE DU COLIMAÇON E6-F6

☛ Thème des déterminés wallons.

Dans « tienne du Colimaçon », tienne, wallon *tiène*, wallon liégeois *tiér*, *tchér*, est un mot régional d'origine wallonne, issu du latin *terminus* [*FEW*, XIII-1, p. 240a ; *DL* ; *BTD*, XIX, p. 39]. Tienne, fréquent dans toute la zone dialectale namuroise, signifie « versant d'une colline, côte assez raide, chemin escarpé », sens qui convient parfaitement au « tienne du Colimaçon » [*FEW*, XIII-1, p. 240a ; *DL* ; *LN*, p. 49, 624 ; *BTD*, LVI, p. 202]. On trouve aussi ce mot dans les environs et notamment à Limal ; 1664, « terne de Crusbiet » ; 1710, « la tienne nommée la montagne de Crusbiez » et « tienne Vanasse » [*WAV*, XII, p. 117]. À Ottignies, il existe un dérivé, *Tiernat,* qui est attesté depuis le XVIIIe siècle (*OTA*, p. 188) et qui est conservé dans « rue du Tiernat ». C'est une forme altérée de **trernia* représentant un dérivé en *eau* de *tienne*. Le *t* final de la forme officielle est donc tout à fait injustifié.

I. LEJEUNE

« Tienne du Colimaçon ». *Dans « tienne du Colimaçon », tienne, wallon* tiène*, wallon liégeois* tiér, tchér*, est un mot régional d'origine wallonne, issu du latin* terminus*. Tienne, fréquent dans toute la zone dialectale namuroise, signifie « versant d'une colline, côte assez raide, chemin escarpé », sens qui convient parfaitement au « tienne du Colimaçon ». Photo Serge Haulotte.*

TISSERANDS

TISSERANDS (RUE DES) C8-D8

Conseil communal du 16 décembre 1980.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des métiers traditionnels de Wallonie.
Ce vieux métier est effectivement représenté à la ferme des artisans de la Baraque.

TOPONYMES DESCRIPTIFS (THÈME DES)

Une série de toponymes de Louvain-la-Neuve ont été choisis en fonction d'une caractéristique de la rue qu'ils désignent : le lieu vers lequel elle se dirige, les bâtiments importants qui la bordent, la forme de la rue, la végétation particulière que l'on trouve aux abords, etc.

☛ ACCUEIL ; AGORA ; AURORE ; AUTOBUS ; BOSQUET ; BUISSONS ; BUTTE ; CENTRE URBAIN ; CERF-VOLANT ; CHAUFFERIE ; CLÉ DES CHAMPS ; CLOCHETON ; CLOS ; COLIMAÇON ; COLLÈGE ; COMPAS ; COTEAUX ; COUCHANT ; COUVENT ; CROIX DU SUD ; CURÉ TUÉ ; CYCLOTRON ; DÉDALE ; ÉCHANGE ; ÉGLISE ; ESPLANADE ; EST ; FAUX BOIS ; FLORIBOIS ; FLORIVAL ; FORÊTS ; GARE ; GOSSES ; GRAND-PLACE ; GRAND-RUE ; HALLES ; JARDIN BOTANIQUE ; LAC ; LANTERNE MAGIQUE ; LAUZELLE-QUATRE-VENTS ; LAUZELLE-VALLONS ; LAVOISIER ; LECLERCQ ; LEVANT ; LONGUE ; LONGUE HAIE ; MORE ; MUSÉE ; NORD ; PALIER ; PANIERS ; PENTE ; POINT DU JOUR ; POLYVALENTE ; PONT AUX ÂNES ; PONT-NEUF ; RAWETTE ; SAGES ; SAINTE-GERTRUDE ; SCIENCES ; SERPENTINE ; SOURCE ; SPORTS ; SUD ; TAILLIS ; TEILHARD DE CHARDIN ; UNIVERSITÉ ; VAL ; VERTE [PLACE] ; VERTE [VOIE]; VIEUX QUARTIER.

TOPONYMES TRADITIONNELS (THÈME DES)

A côté des toponymes existants, que la Commission de toponymie s'est efforcée de conserver, certains toponymes fréquents en Wallonie ont également été introduits. C'est notamment le cas pour certains lieux de Louvain-la-Neuve désignés occasionnellement dans certains documents anciens à l'aide d'appellations traditionnelles, mais qui n'avaient pas encore atteint le statut de toponyme « officiel ». Parfois, elle s'est inspirée de toponymes n'existant pas antérieurement à Louvain-la-Neuve, mais traditionnels en Brabant wallon, voire en Wallonie.

☛ AGNELÉE ; ANNETTES ; BAILLY ; BARAQUE ; BASSE ; BATTY ; BÉCASSES ; BIÉREAU ; BLOCRY ; BOIS BECQUET ; BOIS DES QUEWÉES ; BOIS DU NOTAIRE ; BRIAS ; BRUYÈRES ; BURET ; CASTINIA ; CHAMP VALLÉE ; CHARNOY ; CLAIRLANDE ; DJAUQUET ; ÉPINE ; ESPINETTE ; FAUDES ; FLORIVAL ; GARENNES ; GÉNISTROIT ; GÉRARDINE ; GILLY ; GRANDBONPRÉ ; GRAND CORTIL ; GRAND MITAN ; GRILLON ; HAUTE ; HAUTE BORNE ; HOCAILLE ; HOUSSIÈRE ; LAID BURNIA ; LAUZELLE ; LONGCHAMP ; MAIS ; MALAISE ; MESPELIERS ; NAMUR ; NEUVILLE ; PACHIS ; PÂQUES ; PARADIS ; PÉTRY ; POINT DU JOUR ; QUATRE BONNIERS ; QUEWÉES ; RÉDIMÉ ; RODEUHAIE ; SABLON ; TRY MARTIN ; VIVEROUX ; WARLONGBROUX.

TRIGNOLLES

Trignolles (chemin de) [en projet]

Conseil communal du
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature française de Belgique.
Du nom du célèbre village mis en scène par Arthur Masson dans ses romans consacrés au personnage de Toine Culot.

🕮 Ce village ardennais, dont le nom combine ceux de Treignes et de Matignolles, sert de cadre aux truculentes aventures de Toine Culot, conçues par Arthur Masson. Celui-ci, Chimacien d'origine, fit des études de philosophie et lettres à Louvain puis fut

Pestiaux semblait avoir oublié la présence de sa cliente. (P. 18).

Arthur Masson : une illustration d'Octave Sanspoux pour* Toine maïeur de Trignolles *(Bruxelles, 1940, p. 17). *Dès la publication du premier Toine Culot (en 1938), le succès fut considérable : les lecteurs retrouvaient là le village idéal wallon qu'ils portaient en eux et une confiance dans les vertus traditionnelles du terroir qu'ils ne demandaient qu'à voir célébrer. C'est que Toine Culot, le maïeur de Trignolles, son cousin T. Déome qui est aussi secrétaire communal et marchand de grains, le droguiste Pestiaux, Pélagie, Penasse et Ramonasse forment une collectivité haute en couleurs, un petit monde de bonhomie dont les aventures et les mésaventures sont racontées avec une truculence attendrie. Photo Jozeph Goossens.*

de longues années professeur à l'athénée royal et à l'école normale de Nivelles.

C'est dans le pays de l'enfance, avec ses « sarts de bruyère roussie » et ses rivières « aux berges de schiste friable », qu'il situa l'essentiel de son œuvre. Dès la publication du premier Toine Culot (en 1938), le succès fut considérable : les lecteurs retrouvaient là le village idéal wallon qu'ils portaient en eux et une confiance dans les vertus traditionnelles du terroir qu'ils ne demandaient qu'à voir célébrer. C'est que Toine Culot, le maïeur de Trignolles, son cousin T. Déome qui est aussi secrétaire communal et marchand de grains, le droguiste Pestiaux, Pélagie, Penasse et Ramonasse forment une collectivité haute en couleurs, un petit monde de bonhomie dont les aventures et les mésaventures sont racontées avec une truculence attendrie.

Certains lecteurs reprochèrent à Arthur Masson son optimisme inébranlable, un style surchargé et un recours systématique au patois. C'est faire peu de cas d'un humour qui exclut toute agressivité et combine le comique de mots avec le comique de situation, d'un réel talent de conteur et d'un usage efficace de tous les niveaux de langue.

Bibliographie : A. Masson, *Toine Culot, obèse ardennais* [1938], *Toine, maïeur de Trignolles* [1940], *Toine dans la tourmente* [1946], *Toine, chef de tribu* [1965] et *Toine retraité* [1966], Bruxelles, Racine, 1994.

J. Carion

Trimousettes

Trimousettes (clos des) C4-C5

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

Le « clos des Trimousettes » est une illustration du folklore gaumais.

« Clos des Trimousettes ». *Les* trimousètes, *jeunes fillettes de la paroisse n'ayant pas encore fait leur première communion, dont l'une est vêtue de blanc et couronnée de fleurs d'oranger, vont chanter de maison en maison, tous les dimanches du mois de mai, afin de recueillir de l'argent pour l'autel de la Vierge. Photo Serge Haulotte.*

📖 Les *trimousètes*, jeunes fillettes de la paroisse n'ayant pas encore fait leur première communion, dont l'une est vêtue de blanc et couronnée de fleurs d'oranger, vont chanter de maison en maison, tous les dimanches du mois de mai, afin de recueillir de l'argent pour l'autel de la Vierge. La « mariée de mai » danse et fait des génuflexions sur l'air chanté par ses compagnes qui l'entourent. Cette coutume est aussi connue à Bastogne et à Neufchâteau, dans la moitié sud de l'Ardenne luxembourgeoise, en Champagne et en Lorraine jusque dans les Vosges.

Bibliographie : *APW*, p. 425 ; J. Herbillon et É. Legros, *Trimâzo, trimozèt, mozète : de la poésie aux curiosa*, dans *BDW*, t. XXII, p. 101-121 ; E.P. Fouss, *La Gaume. Quelques aspects de la terre et des hommes* (Wallonie, art et histoire, nº 44), Duculot, Gembloux, 1979, p. 53 ; *NF,* p. 49 ; J.-M. Pierret, *Quelques aspects du folklore chestrolais*, dans *VW*, t. XLI, 1967, p. 170-172 ; A. Van Gennep, *Manuel de folklore français contemporain*, t. I, fasc. IV, Paris, 1949, p. 1483-1485 ; *Traditions populaires de Wallonie*, dans *La Wallonie*, t. IV, p. 86.

I. Lejeune

Troisfontaines

Troisfontaines (cours de) B8

Conseil communal du 16 septembre 1980.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

« Cours de Troisfontaines » [*REUL*, 1981] ou « cours des Trois Fontaines » [*InforV*, 1987] évoque une abbaye cistercienne française « Les Trois-Fontaines ». Comme Cîteaux et Clairvaux, « cours de Troisfontaines »évoque la tradition cistercienne très présente en Wallonie.

L'abbaye de Trois-Fontaines : abbatiale (XIIe siècle) et portique (XVIIIe siècle). *L'abbaye de Trois-Fontaines (Marne, France) fut fondée le 10 octobre 1118 par des moines envoyés de Clairvaux par saint Bernard. Ils s'établirent sur un terrain, sis dans la forêt de Luiz et donné par Hugues de Vitry, à la demande de l'évêque de Châlons, Guillaume de Champeaux, ami et protecteur de Bernard. Photo Omer Henrivaux.*

Les usagers, tout comme les cartographes, ne sont pas toujours conscients de la signification des toponymes : il arrive souvent que « cours de Troisfontaines » soit déformé en « cours des Trois Fontaines », où le nom ne rappelle plus le monastère, mais l'existence hypothétique de trois fontaines.

📖 L'abbaye de Trois-Fontaines (Marne, France) fut fondée le 10 octobre 1118 par des moines envoyés de Clairvaux par saint Bernard. Ils s'établirent sur un terrain, sis dans la forêt de Luiz et donné par Hugues de Vitry, à la demande de l'évêque de Châlon, Guillaume de Champeaux, ami et protecteur de Bernard.

Le monastère fut construit près de trois sources qui forment un petit cours d'eau, la Bruxenelle, d'où son nom Trois-Fontaines. C'était la première fille de Clairvaux.

L'abbaye prospéra aussitôt. Le nombre des moines dépassa la centaine. L'église abbatiale fut bâtie entre 1160 et 1190, sur le modèle de Clairvaux II. Trois-Fontaines posséda plusieurs granges importantes, des forges et des salines. Rapidement aussi, elle essaima, fondant ou reprenant six abbayes entre 1128 et 1153, dont Orval en 1132. Elle fonda encorel'abbaye de Szent Gotthard (1184), en Hongrie, et celle de Belakut (1234), en Yougoslavie. En ajoutant à ces huit abbayes filles, deux petites-filles, l'une en France (1147) et l'autre en Hongrie (1219), l'on peut dire que la fécondité de Trois-Fontaines apporta dix monastères à la filiation de Clairvaux.

D'une manière assez étonnante et, sans doute, à cause de son éloignement des grands axes routiers, l'abbaye fut épargnée par les guerres qui décimèrent les environs au cours des temps. Elle ne put cependant pas échapper à la commende. En 1536, Louis de Lorraine-Guise fut le premier abbé commendataire.

Au XVIIIe siècle, entre 1717 et 1741, le monastère fut somptueusement reconstruit en style classique. Ce fut surtout l'œuvre de l'abbé commendataire, le cardinal de Tencin.

En 1790, au moment de la Révolution, il ne restait que 15 moines. L'abbaye fut vendue et ses bâtiments servirent en grande partie de carrière.

Bibliographie : *L'abbaye de Trois-Fontaines. Première fondation bernardine*, Bar-le-Duc, s.d.

O. HENRIVAUX

TRUELLE

Truelle (rue de la) [en réserve]

Conseil communal du

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des arts en général.

Dans le quartiers des Bruyères, dont les noms de rues évoquent les arts et le patrimoine, plusieurs noms évoquent l'architecture : à côté de l'« avenue de l'Équerre » et du « chemin du Fil à Plomb », on devrait trouver prochainement une « rue de la Truelle ».

TRY MARTIN

TRY MARTIN (CLOS DU) C5

TRY MARTIN (RUE DU) C4

Conseil communal du 25 février 1975.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

📖 Ce nom est composé d'un nom commun *trî* et d'un nom de personne. Le mot wallon *trî* « terre en friche » [*Tém. Haulotte*] existe dans tout le domaine namurois et correspond au liégeois *trîhe* (souvent noté *trixhe* dans l'ancienne langue). Il remonte à l'ancien francique **threosk,* qui a donné aussi le néerlandais *driesch, dries* [*FEW*, XVII, p. 400 ; *DL* ; *LN*, p. 49, 468 ; *NLB*, p. 94 ; *QSNL*, p. 26]. Le sens de ce mot wallon tourne autour de la notion de « terre en friche, terrain vague » ; à Limal est mentionnée une application précise : un *try* (également appelé *commune)* est une « parcelle de voie publique, non foulée par la circulation, située notamment à la bifurcation de chemins, et dont l'herbage spontané devenait commun » [*WAV*, XII, p. 118]. À côté de la forme *try,* on trouve fréquemment dans l'ancienne langue la variante *trieu*.

Dans les mentions du XVIIe siècle, le nom de personne est le prénom féminin *Martine* (probablement le nom du ou de la propriétaire) et il est resté tel dans la forme wallonne *Tri Martine*. C'est au cours du XIXe siècle que la tradition graphique commence à s'altérer, d'abord par la masculinisation du prénom, puis par l'agglutination des deux éléments *(Trimartin)*. La Commission de toponymie a voulu respecter les documents écrits du XIXe siècle ; elle aurait été mieux inspirée rétablir le lieudit dans sa forme primitive en recourant à la forme wallonne *Tri Martine*.

✍ Try Martin : wallon *Tri Martine*

Isolé :

1687, « une pièce de terre, forière et boscaille appelée le Try Martinne » [*AGR*, *GSN*, n° 1534, *D Martin*], « un bonnier de tere appelé le Try Martine » [*OTA*, p. 182] ; 1748, « 4 bonniers et demy de terre y compris la partie de bois nommé les try Martinnes » [*AGR*, *GSN*, n° 1538, *D Martin*] ; 1751, « au try Martinne » [*D Martin*] ; 1772, « 1 bonniers de terre sur le champ de Bloquery sous Ottignies appelé le Try Martinne » [*AGR*, *GSN*, n° 1542, *D Martin*] ; 1773, « la moitié de 9 jours et demi de terre au Try Martinne sous Ottignies midi à l'abbaye de Florival couchant au chemin qui va de Bierwart à Blocquery » [*D Martin*] ; 1774, « le try Marthyt » [*OTA*, p. 182] ; 1791, « 5 jours de terre labourable sur le grand champ près du Try Martinne sous Ottignies », « au Try Martine sous Ottignies » [*AGR*, *GSN*, n° 1538, *D Martin* ; *WAV*, XXI, p. 80] ; 1846, « sentier de Blocry à la Baraque, par le tri Martine et le champ de Biereau », « chemin de Blocroy à la Baraque, dénomination particulière : Try Martinne » [*ACVOtt*] ; 1863, « Tri Martin » [*T&W-W*, p. 138].

Déterminant :

1750, « le bois du Try Martine » [*OTA*, p. 182].

1830, « campagne Tri Martin » [*OTA*, p. 145] ; 1846, « campagne de Trimartin » [*ACVOtt*] ; 1860, « Campagne Tri-

martin » [*PoppOtt*] ; 1965, (?), « Campagne du Trimartin » [*CTB*, *PlanG*] ; 1972, « Campagne du Tri martin » [*IGM*] ; (?), « campagne du Trimartin, dans le fond de Blocry, en contrebas de la ferme de Bierwart » [*OTA*, p. 182].

Autres formes :

Beaucoup de lieudits et hameaux sont formés à partir de « try » (voir *OTA*, p. 189 ; *ACV-Ott* ; *OSNL*, p. 26 et *LN*, p. 587).

I. LEJEUNE

U

UNIVERSITÉ

UNIVERSITÉ (PLACE DE L') D6

Conseil communal du 28 octobre 1975.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

☛ Thème du passé universitaire.

La « place de l'Université », dont le nom a été préféré à « place Jean XXIII », est une importante place publique, sur laquelle s'ouvrent les « Halles universitaires », siège administratif de l'Université.

📖 À la fin du Moyen Âge, un ensemble de facteurs, parmi lesquels l'émergence des États et leurs besoins en personnel administratif, provoque un mouvement de fondations universitaires dans lequel s'inscrit tout naturellement celle de Louvain. Comme la plupart de ses consœurs médiévales, cette dernière est née d'une initiative princière et bourgeoise, sanctionnée par la papauté, qui peut seule à l'époque octroyer le privilège d'érection d'une université. Arrêté par le duc de Brabant Jean IV, le projet est d'abord rejeté par les Bruxellois, qui y voient une menace pour la vertu de leurs filles, avant d'être adopté par les Louvanistes, pour qui l'installation d'une université apparaît comme un moyen de sortir de la crise drapière qui frappe leur ville depuis plusieurs décennies. Guillaume Neefs, écolâtre du chapitre de Saint-Pierre, est alors envoyé à Rome comme messager porteur d'une supplique et, moins de deux mois après son départ de Louvain, il obtient du pape Martin V la bulle de fondation, datée du 9 décembre 1425. Elle autorise l'ouverture de quatre facultés : arts (philosophie et sciences naturelles), droit canonique, droit civil et médecine ; elle enjoint au duc de Brabant, à la ville et au chapitre de transférer leurs droits de juridiction au recteur ; elle oblige le duc et la ville à pourvoir aux locaux et aux traitements des professeurs ; enfin, elle énonce les privilèges du *studium* et de ses membres. L'université est inaugurée solennellement en septembre 1426 et les premiers cours débutent le mois suivant. L'érection d'une faculté de théologie, qui fait de Louvain une université complète, est obtenue quelques années plus tard, en 1432. Malgré un certain nombre de tentatives d'intervention du pouvoir civil, qui se feront plus directes à la fin du XVIIIe siècle, sous Joseph II, c'est sous ce régime médiéval que l'Université de Louvain traversera tout l'Ancien Régime, jusqu'à sa suppression par le Régime français en 1797.

À Louvain, la suppression de l'université avait laissé un grand vide, mais c'est en vain que les autorités communales tentèrent d'obtenir du gouvernement français l'implantation d'un nouvel établissement d'enseignement supérieur : on lui préféra Bruxelles. En 1806, une « École de droit » s'y installa et, à partir de 1810, une « Académie » comprenant, outre l'École de droit, deux facultés de lettres et de sciences. Le développement de ces facultés demeura toutefois embryonnaire et le bilan du Régime français en matière universitaire s'avère très décevant.

En 1814-1815, au traité de Vienne, les anciens Pays-Bas du Sud furent détachés de l'Empire français et réunis aux Pays-Bas du Nord, à charge pour le roi Guillaume Ier d'opérer l'« amalgame » et de constituer un nouvel état susceptible de faire barrière aux prétentions françaises. Dans certains milieux louvanistes demeurés attachés à l'ancienne *Alma mater*, on espérait pouvoir restaurer purement et simplement l'antique *studium generale*, mais la politique universitaire du nouveau régime se développa dans un cadre exclusivement étatique et fortement centralisé. Après des discussions délicates sur le nombre d'universités à ouvrir dans les provinces du Sud et sur leur lieu d'implantation, la décision tomba en septembre 1816 : le Sud aurait trois universités d'État, à Louvain, Gand et Liège. Louvain aurait dû théoriquement compter cinq facultés, mais l'érection d'une faculté de théologie dans le contexte hollandais posait de tels problèmes qu'elle fut postposée. L'ouverture solennelle eut lieu le 6 octobre 1817, dans des conditions très difficiles en raison du manque d'infrastructures et de personnel. En 1825, Louvain se vit doter d'un *Collegium Philosophicum*, établissement para-universitaire d'État censé remplacer les classes terminales des petits séminaires, ce qui suscita l'ire des milieux ecclésiastiques : désormais, les catholiques prirent ouvertement position contre la politique scolaire de Guillaume Ier et se rapprochèrent des libéraux sur un programme de libertés qui allait triompher avec la révolution belge de 1830.

Mettant d'emblée à profit la liberté d'enseignement proclamée par la nouvelle constitution, les catholiques couvrirent le pays d'un réseau d'écoles primaires et secondaires confessionnelles dont une université devait apparaître tôt ou tard comme le parachèvement logique. L'idée de restaurer l'antique université de Louvain dans le cadre de la liberté constitutionnelle d'enseignement fit vite son chemin et le principe en fut arrêté par les évêques belges dès leur réunion d'octobre 1832. Université libre, la nouvelle institution ne pouvait être qu'indépendante de l'État ; catholique, elle ne pouvait être placée que sous l'autorité directe de l'Église, c'est-à-dire des évêques. Mais quels devaient être ses rapports avec Rome ? L'université d'Ancien Régime n'avait-elle pas été érigée par la papauté et, dans un esprit de continuité, ne fallait-il pas soumettre la création de la nouvelle université à son approbation ? Par ailleurs, l'érection d'une université catholique dans le cadre d'un régime de libertés était-elle légitime et ne fallait-il pas en faire approuver le principe même par l'autorité romaine ? Présenté à Rome, le projet fut approuvé par un bref de Grégoire XVI en décembre 1833 et la nouvelle université ouvrit ses portes à Malines

en octobre 1834, Louvain étant alors encore le siège d'une université d'État. En fait, les évêques avaient spéculé sur la rationalisation prochaine de l'enseignement supérieur et sur la suppression par le gouvernement de son université de Louvain. Celle-ci intervint avec la loi organique sur l'enseignement universitaire du 27 septembre 1835 et dès le mois de décembre, l'Université catholique fut transférée de Malines à Louvain. Placée sous l'autorité directe des évêques belges, qui étaient en principe habilités à prendre seuls toutes les décisions, la gestion courante en était assurée par le recteur, nommé à vie, et qui bénéficiait d'un pouvoir quasi absolu au sein de l'institution. Dans la pratique, le recteur, beaucoup mieux au courant de la vie de l'institution et des problèmes universitaires que les évêques, devint vite la figure centrale de l'Université.

Ce mode de fonctionnement perdura jusqu'à la crise des années 1960, à la fin du rectorat de Mgr Van Waeyenbergh : avec la complexité croissante des problèmes de recherche et l'augmentation rapide du nombre d'étudiants, il était devenu impossible à une seule personne de faire face et des réformes de structures s'imposaient. Tandis que l'on procédait au remodelage des institutions (effacement de l'épiscopat transformé en simple pouvoir organisateur, création d'un Conseil académique, émanation de la communauté universitaire, etc.), le problème de l'« expansion universitaire » allait déboucher sur une des crises les plus graves que l'Université ait connu : débattue à un moment où la communauté flamande se battait pour l'homogénéité culturelle de la Flandre (cfr les lois linguistiques de 1962-1963), l'expansion universitaire allait vite apparaître aux yeux du mouvement flamand comme une chance à saisir pour circonscrire l'influence francophone à Louvain. Puisqu'il était question d'une décentralisation de l'université en dehors de la ville, pourquoi ne pas en profiter pour transférer les candidatures francophones, par exemple, en Wallonie ? Après des années de discussions souvent houleuses et des réformes allant dans le sens d'une autonomie croissante des deux régimes linguistiques, l'épiscopat finit par abandonner au pouvoir politique la solution d'un problème qui le dépassait de plus en plus. En 1968, ce dernier trancha en faveur d'un transfert intégral de la section francophone en Wallonie et à Bruxelles (où l'installation de la Faculté de médecine francophone avait déjà été programmée antérieurement). Bien décidée à relever le défi, l'Université catholique de Louvain choisit de s'installer à Ottignies, dans une ville nouvelle à créer, Louvain-la-Neuve, tandis que la Katholieke Universiteit Leuven demeurait à Louvain et à Courtrai, où elle avait entrepris la construction d'un campus pour des candidatures en philosophie et lettres dès 1965.

Bibliographie : Sur l'Université catholique de Louvain et son histoire, voir R. AUBERT, A. D'HAENENS, E. LAMBERTS, M.-A. NAULAERTS, J. PAQUET et J.-A. VAN HOUTTE, *L'Université de Louvain*, Louvain-la-Neuve, 1976. Cette synthèse, qui avait paru également en néerlandais et en anglais, a fait l'objet d'une mise à jour par la Katholieke Universiteit Leuven (*De Universiteit te Leuven. 1425-1985* [Fasti academici, I], Leuven, 1986 [version de poche] ; version grand format en 1988 et version anglaise en 1990) et d'une publication complémentaire de l'Université catholique de Louvain (*L'Université catholique de Louvain. Vie et mémoire d'une institution*, sous la dir. d'A. D'HAENENS, Bruxelles, 1992 ; disponible également en version de poche). Les ouvrages plus anciens conservent néanmoins leur intérêt : *Cinquième centenaire de la fondation de l'Université de Louvain (1426-1926). L'Université de Louvain à travers cinq siècles. Études historiques*, sous la dir. de L. VAN DER ESSEN, Bruxelles, 1927 ; L. VAN DER ESSEN, *L'Université de Louvain (1425-1940)*, Bruxelles, 1945 ; ID., *L'Université de Louvain. Son origine, son histoire, son organisation. 1425-1953*, Bruxelles, 1953 ; V. DENIS, *Université catholique de Louvain. 1425-1958*, Louvain, 1958 ; ID., *Université catholique de Louvain. 1425-1958. Supplément 1958-1965*, Louvain, 1965.

L. COURTOIS

☛ CINQ CENT CINQUANTIÈME ; DOYENS ; HALLES UNIVERSITAIRES ; LOUVAIN-LA-NEUVE ; RECTEUR.

V

VAL

VAL (RAMPE DU) D3-E3-E5

Val (rue du) [abandonné]

Conseils communaux des 3 octobre 1973 (rampe) et 13 septembre 1977 (rue).
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La « rampe » et la « rue du Val » descendent dans la vallée [*PV* 9, 27].

VALDUC

VALDUC (COURS DE) B6-C6

Conseil communal du 16 septembre 1980.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

« Cours de Valduc » rappelle l'abbaye des cisterciennes de Valduc, près de Hamme-Mille, dans le Brabant wallon.

📖 L'abbaye de Valduc (Hamme-Mille, commune de Beauvechain) fut créée à l'initiative du duc de Brabant Henri II. Le prince avait, en effet, émis le vœu de fonder un monastère de cisterciennes, si son épouse lui donnait un héritier. Celui-ci naquit en 1231.

Selon la chronique de Villers, l'abbé Guillaume reçut la paternité de la nouvelle institution en 1233. C'est vraisemblablement entre ces deux dates qu'il faut placer la fondation de Valduc.

« Cour de Valduc ». *L'abbaye de Valduc (Hamme-Mille, commune de Beauvechain) fut créée à l'initiative du duc de Brabant Henri II. Le prince avait, en effet, émis le vœu de fonder un monastère de cisterciennes, si son épouse lui donnait un héritier. Celui-ci naquit en 1231. Photo Serge Haulotte.*

Faute d'archives, on connaît mal l'histoire du monastère avant le XVe siècle. À partir de 1411, une restauration des bâtiments fut entreprise. Elle se poursuivit pendant plusieurs décennies, allant de pair avec une bonne administration des biens. C'est à cette époque que fut créée une école de filles. Mais la réussite matérielle entraîna, semble-t-il, un relâchement de l'observance de la règle et une diminution du nombre des religieuses.

Lorsqu'en 1460, sous l'impulsion de l'abbé de Villers, Francon Calaber, une nouvelle abbesse, Élisabeth Baelen, s'efforça de réformer les faiblesses de son monastère, elle se heurta à une vive opposition. La moitié des moniales quittèrent l'abbaye et l'abbesse abdiqua dès 1463.

La réforme fut l'œuvre d'une religieuse d'Argenton, Marguerite Calaber, désignée pour succéder à Élisabeth Baelen. Elle était la sœur de l'abbé de Villers. Le nombre des moniales augmenta. Plusieurs monastères de femmes demanderont à Valduc d'envoyer de ses religieuses en vue d'assurer la réforme de leurs maisons.

Les abbatiats suivants assurèrent, à la fois, la poursuite du retour à la règle, le développement temporel de l'abbaye et la construction de nouveaux bâtiments. Le rayonnement de Valduc s'épanouit jusqu'au milieu du XVIe siècle.

La situation politique devait, malheureusement, lui porter un coup fatal. Un long exil de 18 ans, entraînant un endettement considérable, allait provoquer le relâchement de la vie religieuse, marqué par la désunion de la communauté et la disparition de la clôture. Un nouvel exil et le pillage de l'abbaye en 1590 n'arrangèrent pas les choses. Au début du XVIIe siècle, le règne d'Albert et d'Isabelle permit la restauration de plusieurs bâtiments. Mais, en 1667, le monastère fut incendié. Il fut pillé en 1672, en 1676 et en1677.

Tous ces malheurs occasionnèrent un très grand laisser-aller de la vie monastique. L'enquête faite, en 1694, par l'abbé de Villers, Thomas Moniot, révèle un mécontentement général de la communauté vis-à-vis de l'abbesse, Élisabeth Laenen. Les moniales étaient également partagées à propos du confesseur et plusieurs d'entre elles témoignèrent d'un désaccord existant entre les religieuses wallonnes et flamandes.

En 1736, l'abbé Arnulphe Pottelberghe trouva une communauté divisée en deux partis : celui de l'abbesse et celui du confesseur. En 1744, l'opposition des religieuses flamandes à la lecture en français, imposée par l'abbé de Villers, Martin Staignier, à certains moments de la journée, fut extrêmement virulente, malgré l'appui que l'abbesse Thérèse Fioco apporta au prélat. Cependant l'abbatiat de Fioco, qui dura trente-huit ans, assura le redressement financier du monastère et permit la restauration des bâtiments sous la direction de l'architecte Dewez.

Lors de la Révolution française, Valduc subit le sort des autres abbayes. Les religieuses se dispersèrent et le monastère fut vendu le 20 février 1800.

Bibliographie : J. LAVALLEYE, *Histoire de l'abbaye de Valduc,* Bruxelles, 1926 ; *MB*, t. IV, vol. 2, p. 531-548 ; J. TARLIER et A. WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges, Canton de Jodoigne, Hamme-sur-Néthen*, Bruxelles, 1872, p. 172-176.

O. HENRIVAUX

VAL-SAINT-LAMBERT

VAL-SAINT-LAMBERT (RUE DU) B7-C7

Conseil communal 16 septembre 1980.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

« Rue du Val-Saint-Lambert » évoque l'abbaye cistercienne de Val-Saint-Lambert, dans la région liégeoise. Vendue après la Révolution, elle devint le siège des célèbres Cristalleries du Val-Saint-Lambert.

🕮 Fille de Signy (1136), elle-même petite-fille de Clairvaux, l'abbaye de Val-Saint-Lambert (commune de Seraing) fut fondée en deux épisodes.

En 1191, Gilles de Duras, comte de Clermont au Pays de Liège, écrivit à Cîteaux en offrant un lieu où fonder un monastère. C'était à Etrival ou Strivay et Plainvaux. L'abbaye de Signy fut chargée de la fondation. Conduits par Guy, ancien abbé de Signy, de 1185 à 1190, douze moines partirent s'établir à Etrival qui s'appela désormais Rosières. Mais après un court séjour, la communauté regagna Signy.

En 1196, le duc de Limbourg réitéra la demande de fondation. Entre-temps, le prince-évêque de Liège, Hugues de Pierpont, avec l'accord de son chapitre, offrit un vallon très agréable non loin de la Meuse, le Champ des Maures, qui devint le Val-Saint-Lambert, du nom du patron du diocèse de Liège. En 1202, les bâtiments abbatiaux étant construits, un nouveau groupe de moines quitta Signy, sous la conduite de Gérard, qui devenait de la sorte le premier abbé du Val-Saint-Lambert. La nouvelle abbaye fut érigée canoniquement le 17 novembre 1202. La succession rapide des abbés, au XIIIe siècle et au début du XIVe, indique sans doute que la communauté traversait une crise. Ainsi, 23 années seulement séparent le 16e abbé, Nicolas Seingnon, un moine de Signy (1307), du 21e, Jean Pikars (1330), un autre moine de Signy.

Dans la première moitié du XVIIIe siècle, la communauté fut déchirée par des dissensions et des clans s'opposant à l'abbé. Ce fut d'abord le cas en 1706-1707. Le conflit amena plusieurs visites de l'abbaye, dont celle du nonce, après la sentence d'excommunication portée par l'abbé de Moulins, délégué de l'abbé de Cîteaux. Le long abbatiat de Robert Royer (1722-1748), qui avait rétabli la situation financière de l'abbaye, fut secoué par des factions au sein de la communauté en 1734 et 1746. Son successeur, Joseph Harlez (1748-1779) entreprit la construction de nouveaux bâtiments claustraux. La nouvelle église abbatiale, commencée le 8 mai 1751, fut terminée en 1759 et consacrée le 3 août 1760.

Le Val-Saint-Lambert : porche d'entrée de l'abbaye (XVIIIe siècle). *Fille de Signy (1136), elle-même petite-fille de Clairvaux, l'abbaye de Val-Saint-Lambert (commune de Seraing) fut fondée en deux épisodes. En 1191, Gilles de Duras, comte de Clermont au Pays de Liège, écrivit à Cîteaux en offrant un lieu où fonder un monastère. C'était à Etrival ou Strivay et Plainvaux. Conduits par Guy, ancien abbé de Signy, de 1185 à 1190, douze moines partirent s'établir à Etrival qui s'appela désormais Rosières. Mais après un court séjour, la communauté regagna Signy. En 1196, le duc de Limbourg réitéra la demande de fondation. Entre-temps, le prince-évêque de Liège, Hugues de Pierpont, avec l'accord de son chapitre, offrit un vallon très agréable non loin de la Meuse, le Champ des Maures, qui devint le Val-Saint-Lambert, du nom du patron du diocèse de Liège. Photo Omer Henrivaux.*

Le 6 avril de la même année, on avait posé la première pierre du nouveau monastère. La communauté y entra le 4 août 1765. La Révolution française mit fin à l'abbaye, qui fut vendue le 10 juillet 1797 à Jean-François Deneef.

Les bâtiments servirent à diverses industries jusqu'à ce qu'en 1825, ils soient repris par François Kremlin et un jeune ingénieur, Auguste Lefèvre, qui dirigeaient la cristallerie de Vonêche. Cette même année se constituait la société des verreries du Val-Saint-Lambert avec, parmi les actionnaires, le roi Guillaume Ier. Un avenir nouveau s'offrait aux bâtiments claustraux, dont seule l'église avait été détruite. Les cristalleries du Val-Saint-Lambert allaient rendre célèbre de par le monde l'art des verriers wallons.

Une autre histoire commençait au Champ des Maures, à Seraing, en bordure de Meuse.

Bibliographie : É. CLAUSSET, *Les cristalleries du Val-Saint-Lambert,* dans *Verre et silicates industriels,* t. XII, 1947, n° 4, 5, 6 et 7 ; J. MATHY, *Histoire de l'abbaye de Signy,* Signy-l'Abbaye, 1993, p. 56-59 ; *MB,* t. II, p. 154-172 ; *Le Val-Saint-Lambert,* Liège, ± 1895.

O. HENRIVAUX

VERGER (THÈME DU)

Faisant partie du quartier du Biéreau, mais ayant gardé le nom de l'ancien hameau qui s'y trouvait, le « quartier » de la Baraque possède un ensemble de rues qui se regroupent autour du « verger de la Baraque » et dont les noms évoquent ce thème.

☛ PÉPIN ; POIRIER ; POMMIER ; PRUNIER ; SUREAU.

$VERHAEREN

VERHAEREN (avenue Émile) [en projet, G4-G5]

Conseil communal du
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature française de Belgique.

📖 Né à Saint-Amand, Émile Verhaeren (1855-1916) fit ses études à Gand, puis à l'Université de Louvain. Il se passionna très tôt pour la littérature et se fit rapidement connaître en déployant une activité intense dans les journaux et les revues littéraires, collaborant à la *Jeune Belgique* (qui prônait l'art pour l'art) et à *L'Art moderne* (qui défendait l'art social). De 1883, l'année où il fit paraître son premier recueil, jusqu'à sa mort accidentelle en gare de Rouen, il publia une trentaine d'œuvres. On y voit se dessiner les mouvements d'une sensibilité poétique entre symbolisme et expressionnisme, entre tourment et tendresse.

Après avoir composé des textes à l'esthétique parnassienne, il se ferma au monde et publia une trilogie (*Les soirs, Les débâcles, Les flambeaux noirs*) empreinte de pessimisme, pleine d'images violentes et sanglantes. Ensuite, s'arrachant à l'introspection, il se fit peintre de la vie moderne et des changements qui frappèrent le siècle ; il dit, dans des vers libres aux sonorités incantatoires et aux images récurrentes, comment il voyait mourir les campagnes (*Les campagnes hallucinées*) et naître la ville industrielle (*Les villes tentaculaires*). Enfin, apaisé, en accord avec le monde, il célébra dans *Les heures* les joies simples de la vie conjugale, puis il glorifia dans *Les rythmes souverains* l'homme réconcilié avec lui-même et avec la nature.

L'œuvre de Verhaeren participa de l'espérance humaniste et sociale du tournant du siècle ; elle fit date en Europe — dont l'avènement sembla à Stefan Zweig inscrit dans l'inspiration de cette poésie.

Bibliographie : J. MARX, *Verhaeren. Biographie d'une œuvre*, Bruxelles, 1996 ; É. VERHAEREN, *Poésie complète* (Archives du futur), Bruxelles, Labor, 1994.

J. CARION

VERTE

VERTE (PLACE) C7

Conseil communal du 16 septembre 1980.
Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.
La « place Verte » constitue l'aboutissement de la « Verte Voie », à proximité du « Jardin de la Source ».

VERTE VOIE

VERTE VOIE C6-D6-B7-C7

Conseil communal du 9 novembre 1976.
Toponyme créé (descriptif topographique lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.
La « Verte Voie » est une partie de l'ancienne « rue Basse » qui longe le « jardin de la Source » et mène à la « place Verte ».

VIEUX QUARTIER

VIEUX QUARTIER (VOIE DU) D8

Conseil communal du 16 décembre 1980.
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.
La « voie du Vieux Quartier » est un chemin piétonnier situé au centre du « quartier » de la Baraque, ancien hameau d'Ottignies [*PV* 31].

VILLERS

VILLERS (RUE DE) B7

Conseil communal du 16 septembre 1980.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.
« Rue de Villers » évoque l'importante abbaye cistercienne de Villers-la-Ville.

🕮 L'abbaye cistercienne de Villers (commune de Villers-la-Ville) fut fondée en 1146 par treize moines et cinq convers, venus de Clairvaux et envoyés par saint Bernard.
Ainsi que le prescrivait un statut des chapitres généraux de l'Ordre, la communauté s'installa dans une ébauche de monastère préalablement construite (Villers I) sur des terres données, pour les trois quarts, par Judith de Marbais, mère de Gauthier, qui reconnut la fondation, et, pour le quart restant, par Anselme de Hunefe et Engelbert de Schooten.
Comme ce fut le cas pour beaucoup d'autres établissements cisterciens (Clairvaux, Fontenay, etc.), la première implantation ne fut que provisoire. En effet, dès le 23 janvier 1147, de commun accord avec Bernard, de passage à Villers à son retour d'Allemagne où il avait prêché la deuxième croisade, les moines décidèrent de se fixer environ 800 mètres plus bas dans la vallée, en bordure de la Thyle (Villers II). Avant de s'installer, ils firent reconnaître leurs biens par le pape Eugène III, en 1147, et par l'évêque de Liège, Henri de Leez, en 1153.
Tout au long des décennies suivantes, la communauté acquit, par donation, des biens importants. Après la mort de Bernard (1153), ces dons ne furent plus toujours conformes à l'esprit primitif de Cîteaux. Dès 1158, l'abbé Ulric acceptait des dîmes et, en 1160, il devenait, suite à la donation d'Engelbert de Schooten, co-seigneur de Schooten.
En 1170, les bâtiments construits sur les rives de la Thyle ne répondaient plus au développement de la communauté. Celle-ci était cependant divisée sur l'emplacement exact des nouvelles constructions à entreprendre. La décision mit encore quelques années avant de devenir définitive. Mais elle était d'importance car, en 1197, l'abbé Guillaume démissionna. L'élection de son

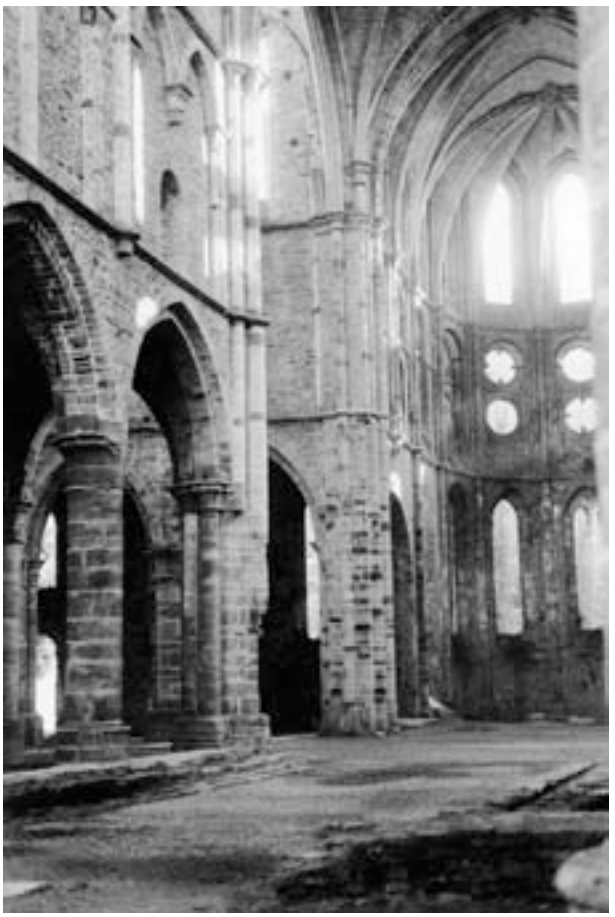

Villers-la-Ville : intérieur de l'église abbatiale (XIIIe siècle). *L'abbaye cistercienne de Villers (commune de Villers-la-Ville) fut fondée en 1146 par treize moines et cinq convers, venus de Clairvaux et envoyés par saint Bernard. Ainsi que le prescrivait un statut des chapitres généraux de l'Ordre, la communauté s'installa dans une ébauche de monastère préalablement construite (Villers I), sur des terres données, pour les trois quarts, par Judith de Marbais, mère de Gauthier, qui reconnut la fondation, et, pour le quart restant, par Anselme de Hunefe et Engelbert de Schooten. Photo Omer Henrivaux.*

successeur se passa, à la fin du mois de mai, en présence des abbés de Clairvaux, Vaucelles, Bullion et Looz et du duc de Brabant Henri Ier qui, à cette occasion, confirma les biens de l'abbaye. Le choix se porta sur Charles de Seyn, moine de l'abbaye de Himmerod dans l'Eifel. Celui-ci commença des travaux (Villers III), qui allaient s'étendre sur trois quarts de siècle.

Le XIIIe siècle fut une époque de splendeur pour Villers, à la dimension de la ferveur du nouveau courant de spiritualité, né dans le diocèse de Liège et tout particulièrement à Nivelles, qui fut au départ du courant béguinal. L'abbaye assurera la direction spirituelle de plusieurs grands béguinages et recevra la paternité de nombreux monastères de cisterciennes. Elle fut la première communauté monastique à célébrer officiellement la fête du Saint-Sacrement et Julienne de Cornillon, la promotrice de cette solennité, demandera à être inhumée à Villers. L'abbaye tint également un rôle de premier plan dans le développement du culte du Sacré-Cœur. On doit à son 13e abbé, Arnould, le poème qui devint la prière la plus récitée en l'honneur du Sacré-Cœur, au cours du Moyen Âge : il fut si célèbre qu'on voulut en attribuer la rédaction à Bernard.

Villers fonda deux abbayes : Grandpré dans le Namurois, en 1231 et, en 1237, Saint-Bernard-sur-Escaut, à Vreemde d'abord et à Hemiksem ensuite.

Au niveau intellectuel, Villers ne fut pas en reste. Un catalogue de la bibliothèque dressé en 1309 renseigne 455 volumes, ce qui représente un nombre important pour l'époque. Jean de Bruxelles, abbé de 1333 à 1336, était maître et docteur en théologie de Paris et destiné à diriger le *studium* du Collège-Saint-Bernard.

Très tôt l'abbaye posséda un refuge à Louvain. Il fut restauré pendant l'abbatiat de Denis Van Zevendonck (1524-1545) et devint, en 1660, le collège universitaire de Villers, sous l'abbatiat de Bernard Van der Hecken (1653-1666). C'est là que séjournaient les jeunes moines étudiant la théologie à l'Université.

Les possessions de Villers furent importantes. On les estime à près de 10.000 hectares à la fin du XIIIe siècle. Elles étaient réparties en quatre quartiers : Villers, Mellemont (Thorembais-les-Béguines), Velp (Louvain) et Schooten (Anvers). À la veille de la Révolution française, l'abbaye possédait encore 41 granges dont la plupart cultivaient environ une centaine de bonniers.

Comme pour d'autres abbayes cisterciennes (Aulne, Orval, Clairvaux...), le XVIIIe siècle fut une époque de restauration, d'aménagement et de construction de bâtiments. Presque tous les abbés y contribuèrent. Le nom de Jacques Hache (1716-1734) est resté lié à la construction du nouveau palais abbatial. Dans la carte qu'il laissa en 1725, l'abbé de Clairvaux écrivait qu'il avait trouvé à Villers « une église remarquablement et religieusement ornée, les lieux du monastère et les riches équipements entretenus avec soin et diligence, les chambres d'hôte particulièrement bien conçues et très belles et les autres lieux réguliers bien ordonnés ».

Un autre bâtisseur fut Martin Staignier. Il restaura plusieurs fermes et des églises dont le monastère de Villers était le décimateur et soutint les importants travaux entrepris à l'abbaye d'Argenton, dont Villers détenait la paternité et où Staignier avait rempli la charge de confesseur. L'abbé rencontra dans son abbaye l'opposition de six moines dont cinq flamands, qui provoquèrent un procès contre lui : on lui reprochait sa trop grande sévérité, son acharnement à construire et tout particulièrement ses dépenses en faveur d'Argenton, mais aussi son parti pris francophone. Staignier fut blanchi, mais il ne s'en remit pas et décéda. Un décret gouvernemental obligea l'abbaye à avoir au moins vingt-cinq moines flamands. Mais les religieux ne s'en laissèrent pas imposer. Ils rétorquèrent que Villers était un monastère entièrement wallon et qu'il existait suffisamment d'abbayes en pays flamand pour accueillir les candidats de Flandre et du Brabant. D'ailleurs on n'obligeait pas Affligem à recevoir des moines wallons, alors que cette maison dirigeait plusieurs maisons en pays wallon.

La Révolution française marqua la fin de l'abbaye et, le 13 décembre 1797, les moines en furent expulsés.

Bibliographie : É. DE MOUREAU, *L'abbaye de Villers-en-Brabant aux XIIe et XIIIe siècles*, Bruxelles, 1909 ; G. DESPY, *Inventaire des archives de l'abbaye de Villers*, Bruxelles, 1959 ; O. HENRIVAUX, *Inventaire analytique des archives de l'abbaye de Villers à l'archevêché de Malines-Bruxelles*, Villers-la-Ville, 1996 ; *MB*, t. IV, vol. 2, p. 341-406 ; Th. PLOEGAERT et G . BOULMONT, *L'abbaye de Villers pendant les cinq derniers siècles de son existence*, dans *Annales de la société archéologique de Nivelles*, t. XI, 1926 ; *Des traces qui nous parlent. 2e colloque du CHIREL-BW*, 1985 ; *Villers*, 1996sv. (revue trimestrielle) ; *Villers, une abbaye revisitée. Actes du colloque. 10-12 avril 1996*, Villers-la-Ville, 1996.

O. HENRIVAUX

☛ OIGNIES ; RAMÉE ; VALDUC ; FLORIVAL.

VIOLETTES

VIOLETTES (RUE DES) G7

Conseil communal du 28 octobre 1975.
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des plantes et des fleurs.

📖 Le pluriel utilisé ici (rue « des » Violettes) se veut-il une référence à la diversité spécifique du genre *Viola* L. (famille des Violacées) ? On peut rencontrer en Belgique, en effet, une dizaine d'espèces de violettes, sans compter les diverses pensées, qui relèvent aussi du même genre *Viola*.

La plus connue, et la plus appréciée pour son parfum subtil et sa couleur soutenue, est la violette odorante (*V. odorata* L.) ; elle n'est pas rare en Brabant à l'état sauvage, mais elle est surtout cultivée pour l'ornement.

Les violettes ont toutes des vertus médicinales équivalentes, mais les espèces non odorantes seraient bien moins actives. Selon l'effet désiré, on utilise l'une ou l'autre partie de la plante : fleur, feuille ou racine.

Signalons encore d'autres usages de la violette odorante ; elle entre dans la composition de parfums, on la fait sécher pour la conserver en sachets de senteur et confire pour la décoration de gâteaux ; l'infusion de fleurs peut aussi parfumer crèmes, glaces et liqueurs.

Bibliographie : *LBH ; NFB.*

R. ISERENTANT

VIOLONEUX

Violoneux (clos des) [en projet]

Conseil communal du (?).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la musique.

🕮 Le violonneux est un musicien de campagne animant les fêtes villageoises au son du violon. Aux XVIIIe et XIXe siècles, le violon était l'instrument privilégié des ménétriers, éclipsant la cornemuse et la vielle à roue, très en vogue aux XVIe et XVIIe siècles.

B. VAN WYMEERSCH

☛ MÉNÉTRIER

Kermesse de village animée par un violoneux (lithographie de J.-B. Madou, d'après R. Thisse-Derouette, Le recueil de danses. Manuscrit d'un ménétrier ardennais, Arlon, 1960, p. de couverture). *Le ménétrier était un musicien de campagne animant les fêtes villageoises au son du violon. Aux XVIIe et XIXe siècles, le violon devint l'instrument privilégié des ménétriers, éclipsant la cornemuse et la vielle à roue, très en vogue aux XVIe et XVIIe siècles.*

VISMES

VISMES (RUE CAPITAINE JOSEPH-MARIE DE) E2

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

La « rue Capitaine J.-M. de Vismes » (sic) a reçu son nom à la demande des anciens combattants, en honneur du seul officier français, Joseph-Marie de Wisme, tombé lors de la bataille de la Dyle, à Ottignies, durant la seconde guerre mondiale.

🕮 Le 15 mai 1940, une rude bataille fut livrée sur la Dyle opposant Français et Anglais aux Allemands. La première armée française occupait la ligne défensive de la Dyle, de Wavre à la Meuse ; la 2e division d'infanterie nord-africaine (2e D.I.N.A.) qui en faisait partie occupait le secteur Bierges–Court-Saint-Étienne, et dès le 12 mai, un de ses éléments, le 22e régiment de tirailleurs algériens (22e R.T.A.) avait installé un détachement avancé pour assurer la défense du plateau de la Baraque. Des batteries antichars sont postées à Ottignies et à la ferme de Franquenies (Mousty). Le 14 mai, au soir, des combats ont lieu près de la ferme du Biéreau, prélude à la bataille du lendemain. Le 15, dès 7 heures du matin, sous la poussée d'une forte attaque allemande en direction d'Ottignies et de Court-Saint-Étienne, le 3e bataillon du 22e R.T.A. subit un assaut près de Franquenies et, à Ottignies, les Allemands parviennent à franchir la Dyle. Le long de la voie ferrée de Namur, près de Franquenies, les affrontements sont très violents : le 3/22e R.T.A. perd son capitaine, Joseph-Marie de Wisme, mais résiste et poursuit les combats toute la journée. Vers 22 heures, l'ordre de repli est donné à l'ensemble de la 2e D.I.N.A.

Seul gradé des 52 combattants français tués sur le territoire d'Ottignies, le capitaine Joseph-Marie de Wisme y fut inhumé avec ses compagnons puis transféré, le 19 juin 1969, à la nouvelle nécropole de Chastre-Villeroux-Blanmont.

Bibliographie : *OTA1* ; R. PIED, *L'enfer de la Dyle. Wavre et environs, Mai 1940*, t. II, Wavre, 1990.

C. MURAILLE

VIVEROUX

VIVEROUX (CHEMIN DE) A2-B1-B2

Domaine universitaire.

Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

🕮 À l'origine de ce lieudit disparu de la tradition orale se trouve sans doute le mot *vivier*, en wallon *vivî* « étang (où l'on garde des poissons) », issu du latin *vivarium* « étang » [*FEW*, XIV, p. 574], largement présent dans notre toponymie, notamment dans le nom de la commune de Vivy (près de Bouillon). *Viverou,* attesté au XIIIe siècle en Flandre française [*FEW*, XIV, p. 574a], est un dérivé de *vivier* au moyen du suffixe diminutif latin *eolus,* tout comme *Villeroux* (nom d'un hameau de Chastre) est un dérivé de *Villers*. Le wallon possède un homonyme, *vivrou* « verveux, filet de pêche que l'on dépose au fond de l'eau », qui remonte au latin *vertibolum* [*FEW*, XIV, p. 321a ; *LN*, p. 742 ; *DL*], mais son emploi comme toponyme serait surprenant.

La Commission de toponymie aurait pu proposer la suppression du x final non étymologique dans *Viveroux*.

✍ Viveroux

Isolé :

1879, 1932, « Viveroux » [*LP ; CPB*, *D André*].

Déterminant :

1696, « un bois contenant 3 jours appelé Viveroux sous la juridiction d'Ottignies » [*AGR*, *GSN*, n° 1534, *D Martin*] ; 1846, « le bois de Viveroux avant d'arriver aux terres de Blocry en venant

de Limelette » [*OTA*, p. 190] ; 1846, « sentier de la sablonnière de Blocry jusqu'au bois de Vivrou » [*ACVOtt*, *OTA*, p. 187].

1846, « chemin du Grand bois au champ de Blocry : dénomination particulière : chemin de Vivrou » [*ACVOtt*] ; 1977, 1981, 1985, 1987, « chemin de Viveroux » [*PV* 26 ; *REUL ; CBL* ; *InforV*].

I. LEJEUNE

W

WALLONS

WALLONS (PARKING DES)	D7
WALLONS (PLACE DES)	E7
WALLONS (RUE DES)	D6-E7

Domaine universitaire. Conseil communal des 27 juillet 1972 (rue) et 15 avril 1975 (place).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des gentilés.

Très naturellement, les Wallons sont à l'honneur dans trois dénominations, une rue, une place et un parking. En attendant un « boulevard de la Wallonie »...

🕮 La première attestation écrite que l'on connaisse du mot *wallon* figure dans les *Mémoires* de Jean de Haynin rédigés entre 1466 et 1477. Dans un premier temps, le terme *wallon* est devenu d'usage général parce qu'un bloc de langue romane s'est trouvé, par les aléas de l'histoire, dans un même cadre politique, en regard d'un bloc de langue thioise ou germanique : être wallon, c'est être de langue romane. La connotation linguistique peut se doubler d'une signification politique : chez les chroniqueurs de l'époque, le mot *wallon* permettra de désigner la population romane ou francophone des Pays-Bas méridionaux. On notera que les Liégeois de la Principauté tantôt seront qualifiés de Wallons, tantôt seront distingués des Wallons des Pays-Bas. Progressivement enfin, le terme permettra de distinguer ceux qui parlent un dialecte du Nord — *in fine* le dialecte wallon au sens strict — par rapport à ceux qui parlent le français de Paris ou un des autres dialectes du domaine d'oïl. Ajoutons que, par extension, le terme *wallon* sera d'application au sens religieux dans les « Églises wallonnes » pour désigner les calvinistes de langue française, dans les Provinces-Unies ou en Angleterre.

Pour ce qui concerne la préhistoire du mot, elle remonte au mot germanique *Wal(a)h*, pluriel *Walha*, désignant chez les Germains les habitants des marches celtiques, au sud et à l'ouest des régions qu'ils occupaient. Il semble bien qu'après la romanisation, les Germains, du moins ceux de l'Ouest, continueront à dénommer ainsi les Celtes romanisés et les Gallo-romains habitant le long de la frontière. En quelque sorte, pour eux, la *lingua wallonica* équivaut à la *lingua romana* de la Gaule du Nord. Le mot *walha*, c'est l'étranger, qu'il soit Celte ou Romain. Ainsi s'expliquent aussi les autres ethniques *Welsch* ou *Gallois* = *Wales*.

Quant au terme *Wallonie*, si l'on excepte quelques prédécesseurs latins *Wallonia* sans postérité directe, il est de date nettement plus récente puisqu'il a été créé au XIXe siècle, plus précisément dans la *Revue de Liége* en 1844 par François-Charles-Joseph Grandgagnage. À l'origine, terme de philologues et d'historiens, il ne devra sa popularité qu'au poète Albert Mockel qui lancera en 1886 à Liège la revue symboliste *La Wallonie*. Le sens politique suivra au rythme de la création de l'identité wallonne.

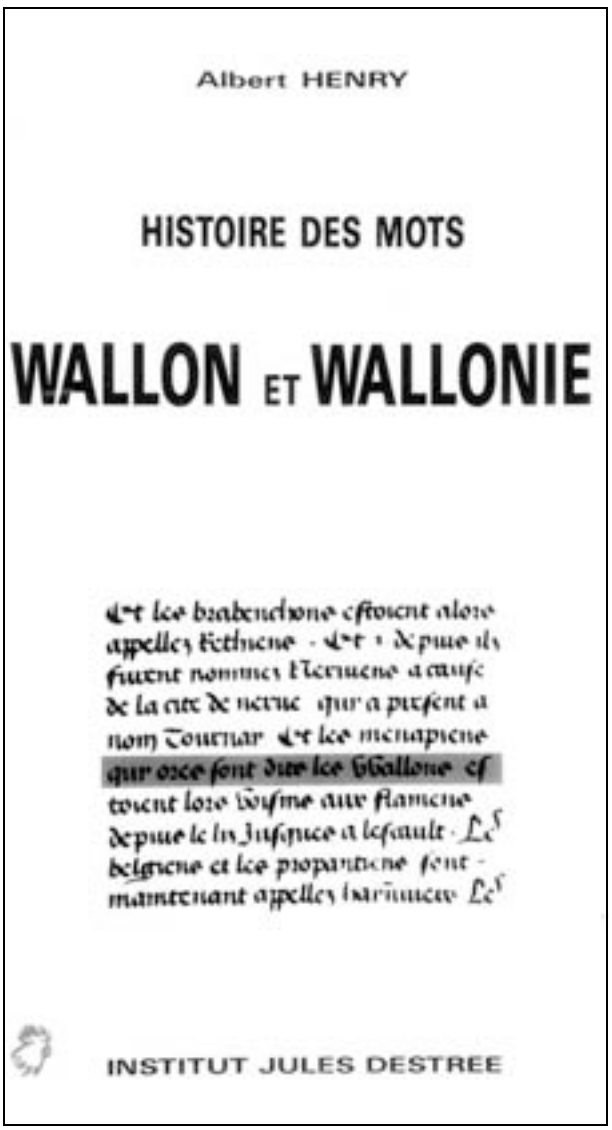

A HENRY, *Histoire* ***des mots Wallon et Wallonie, Mont-sur-Marchienne, 1990.*** *Dans un premier temps, le terme* wallon *est devenu d'usage général parce qu'un bloc de population de langue romane s'est trouvé, par les aléas de l'histoire, dans un même cadre politique, en regard d'un bloc de langue thioise ou germanique : être wallon, c'est être de langue romane. Photo Jozeph Gossens.*

Bibliographie : A. HENRY, *Esquisse d'une histoire des mots Wallon et Wallonie*, 3e éd., Mont-sur-Marchienne, 1990 ; A. HENRY, *Wallon et Wallonie*, dans *La Wallonie*, t. I, p. 67-76 ; J.-Fr. GILMONT, *Du bon usage des catégories géopolotiques en histoire*, dans *L'imaginaire wallon. Jalons pour une identité qui se construit* (Publications de la Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet. Série Recherches, t. I), sous la dir. de L. COURTOIS et J. PIROTTE, Louvain-la-Neuve, 1994, p. 42-44.

J. GERMAIN

Prolongeant la « Grand-Rue » de la gare vers le quartier des sciences, la « rue » puis la « place des Wallons » sont des espaces piétons très fréquentés. Réminiscence historique : Leuven avait sa « rue des Flamands » (« Vlamingenstraat ») *; née du « Walen buiten », Louvain-la-Neuve ne se devait-elle pas d'avoir sa « rue des Wallons » ?*

WARLONGBROUX

WARLONGBROUX (DRÈVE DE) A3-A4-B4

Conseil communal du 25 février 1975.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

📖 Les mentions très anciennes de ce nom montrent qu'il était *Warnonbrou* à l'origine, c'est-à-dire un composé formé sur le modèle « déterminant + déterminé », dans lequel le premier élément est *Warnon,* anthroponyme d'origine germanique, attesté sous les formes *Warinon, Warno* au Moyen Âge [*NPTG,* I, p. 219]. Le second élément est le wallon *brou, broû* « marais, bourbier », de même origine que le flamand *broek* [*FEW,* XV-1, p. 301b ; *DL* ; *LN*, p. 51], très largement présent dans notre toponymie, soit isolé, soit dans des composés semblables au lieudit de Louvain-la-Neuve, comme *Maubrou* à Genval, *Willambroux* à Nivelles, etc. Le lieudit signifiait donc primitivement : « « marais de Warnon ».

Dès le XVIIIe siècle apparaissent des formes dans lesquelles le groupe *rn* est devenu *rl,* mais c'est au siècle suivant que l'on écrit la seconde syllabe comme s'il s'agissait de l'adjectif *long*. Cette interprétation erronée a malheureusement été entérinée par la Commission de toponymie, qui a aussi laissé subsister le *x* final, alors qu'il avait été supprimé sur les cartes de l'Institut géographique national, comme dans *Maubroux* à Genval rectifié en *Maubrou.*

✍ Warlongbroux

Isolé :

1268, « Warnombrouck » [*AAA*, registre 1, *D Martin*] ; 1268, 1531, 1538, 1575, « Warnombroux » [*AAA*, registre 1, *D Martin* ; *T&W-W*, p. 138 ; *OTA*, p. 190 ; *WAV*, XVIII, p. 130 ; *ONCB*, p. 733] ; 1539, « 6 jours de pasturages gisant en Warnombroux » [*AGR*, *GSN*, nº 1548bis, *D Martin*] ; 1701, « 1 bonnier 17 verges de bois au lieu dit à Warnonbroux sous Ottignies bize aux biens de l'église d'Ottignies descosse au Warisser de Limelette midi à la commune d'Ottignies » [*AGR*, *GSN*, nº 1535, *D Martin*] ; 1787, « Warnembroux ou Warlombroux » [*T&W-W*, p. 138] ; XVIIIe, 1794, « Warlombroux » [*WAV*, XVIII, p. 130 ; *D André*] ; 1811, « Le War Long Broux » [*PCPOtt]* ; 1811, 1869, 1884, 1932, « Warlongbroux » (*PCP-Ott* ; *LP* ; *CPB*, *D André*].

Déterminant :

1538, « bois nommé le Warnombroux » [*AGR*, *AE*, nº 4658, *D Martin*] ; 1704, « bois de Warlom-Broux » [*OTA*, p. 190] ; 1718-1808, « le bois dit le Warlombroux » [*WAV*, IV, p. 50] ; 1745, « Bois de Warnonbron » [*Villaret*, *D Martin*] ; 1764, (?), « le bois de Warlombroux » [*OTA*, p 191 ; *LLNE*, p. 63] ; 1777, « bois de Warlombrout » [*Ferraris*] ; 1787, « le bois de Warlombroux de l'abbaye d'Affligem, 31 bonniers » [*AGR*, *GSN*, nº 1547, *D Martin* ; *T&W-W*, p. 140] ; 1831, « Bois de Warlombrout » [*Ferraris*].

1714, « fond des Warlombroux » [*OTA*, p. 178] ; 1764, « le fond de Warnombroux » [*OTA*, p. 191] ; 1772, « un bois dans le fond de Warlonbroux sous Ottignies nord au ruisseau appelé le blanc ry » [*AGR*, *GSN*, nº 1542, *D Martin*] ; 1965, « fond de Warlong Broux » [*CTB* ; *PlanG*] ; 1972, 1981, « fond de Warlonbrou » [*IGM* ; *IGN*].

1830, « campagne dite Le War Long Broux » [*OTA*, p. 145] ; 1860, « campagne de Warlong Broux » [*Popp-Ott*] ; (?), « campagne de Warlombroux [*LLNE*, p. 63].

I. LEJEUNE

Y

YOURCENAR

YOURCENAR (RUE MARGUERITE) G5
Conseil communal du (?).
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature française de Belgique.

🕮 Marguerite de Crayencour (1903-1987) naquit à Bruxelles « d'un Français appartenant à une vieille famille du Nord et d'une Belge dont les ascendants avaient été pendant quelques siècles établis à Liège puis s'étaient fixés dans le Hainaut » (*Souvenirs pieux*).

Élevée par son père qui lui donna une formation classique et lui transmit le culte des civilisations méditerranéennes, elle mena une existence jalonnée de lectures et de rencontres innombrables. Elle voyagea en France, en Suisse, en Italie et en Grèce, publia plusieurs essais et traductions (notamment de Virginia Woolf et Henry James) avant de toucher un large public avec ses *Mémoires d'Hadrien* en 1951 et de s'installer définitivement dans l'île des Monts-déserts, dans le Maine.

En 1968, le prix Fémina récompensa *L'œuvre au noir,* sombre récit qui retrace le combat d'un alchimiste contre l'Inquisition et sa vaine tentative de maîtriser son destin dans un monde déchiré.

Célèbre et retirée, Marguerite Yourcenar se consacra à l'étude de ses origines familiales (*Le labyrinthe du monde*), et revenant ainsi sur les lieux qui l'ont vue naître, la Flandre française et la principauté de Liège, elle élucida avec une rare maîtrise ce qui fait l'identité complexe des marches culturelles.

Première femme à être reçue à l'Académie française — alors qu'elle était déjà membre, depuis 1970, de l'Académie royale de langue et de littérature françaises —, manifestant une faculté d'admiration toujours renouvelée, elle continua de rédiger des études et des essais raffinés, des traductions de poètes grecs et de « *negro spirituals* », des carnets remplis de portraits inoubliables, empruntant ses « vérités » à plusieurs traditions formelles, se tournant vers le passé sans cesser de se préoccuper d'aujourd'hui.

Bibliographie : M. GOSLAR, *Yourcenar. Biographie. « Qu'il eût été fade d'être heureux »*, Bruxelles, 1998 ; J. SAVIGNEAU, *Marguerite Yourcenar : l'invention d'une vie*, Paris, 1990 ; M. YOURCENAR, *Œuvre romanesque* (Bibliothèque de la Pléiade), Paris, Gallimard, 1982.

J. CARION

Abréviations utilisées

AAA	Archives de l'abbaye d'Aywières, registre 1, 1268.
ACE-Ott	Atlas des cours d'eau d'Ottignies, 1884.
ACV-Cér	Atlas des communications vicinales de la commune de Céroux-Mousty, arrondissement administratif de Nivelles, province de Brabant, 1846 (échelle 1/2500).
ACV-Lim	Atlas des communications vicinales de la commune de Limelette, arrondissement administratif de Nivelles, province de Brabant, 1845 (échelle 1/2500).
ACV-Ott	Atlas des communications vicinales de la commune d'Ottignies, arrondissement administratif de Nivelles, province de Brabant, 1846 (échelle 1/2500).
AE	Archives ecclésiastiques (*Dossier de Monsieur J. Martin, historien et ancien membre de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve*).
AGR	Archives générales du Royame (*Dossier de Monsieur J. Martin, historien et ancien membre de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve*).
ALW	J. HAUST, *Atlas linguistique de la Wallonie*, 3 vol., Liège, 1953-1969.
AnthLW	M. PIRON, *Anthologie de la littérature dialectale de Wallonie*, Liège, 1979.
APW	L'art populaire en Wallonie, Liège, 1970.
B&W	O. BLOCH et W. VON WARTBURG, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, 1986.
BDW	Bulletin du dictionnaire wallon (revue).
BN	Biographie nationale, 44 vol. parus, Bruxelles, 1866-1986.
BTAAUL	Bulletin trimestriel de l'Association des amis de l'Université de Louvain (revue).
BTD	Bulletin de la Commission royale de toponymie et de dialectologie (revue).
CAA	E. DE MARNEFFE, *Cartulaire de l'abbaye d'Affligem, analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, IIe section, *Cartulaires et documents étendus*, 1894-1896.
CBL	Carte du Bois de Lauzelle, dans P. ANDRÉ, Ph. LEBRUN, E. GÉRARD, Y. LERUTH, *La forêt, sa flore, sa faune, sa gestion. Un exemple : le Bois de Lauzelle*, Bruxelles, 1985.
CGB, 1893	Carte géologique de la Belgique, feuille XL n° 117, *Wavre-Chaumont-Gistoux*, Institut cartographique militaire, Bruxelles, 1893 (échelle 1/40 000).
CHSB	Annales du Cercle hutois des sciences et Beaux-Arts (revue)
CPB	Classement des parties boisées des communes de Bierges, Limal, Wavre, Corroy-le-Grand, Ottignies et Limelette, 1932-1935 (*Dossier du Professeur P. André, doyen de la Faculté des sciences agronomiques*)
CTB, 1848	Carte topographique de la Belgique dressée sous la direction de Vandermaelen, Bruxelles, [1848 ?], feuille n° 13, harleroy (échelle 1/80 000).
CTB, 1965	Carte topographique de la Belgique, n° 40.1, *Bierges, Wavre, Ottignies, Corroy-le-Grand, Céroux-Mousty, Limal*, et n° 40.5, *Court-Saint-Etienne, Chastre*, Ministère des travaux publics, Bruxelles, 1965-1966 (échelle 1/50 000).
CPW	R. DE WARSAGE, *Le calendrier populaire wallon. Étude de folklore*, Bruxelles, 1920.
C.U.F.	Collection des Universités de France.
CW	Cahiers wallons (revue).
D	Dossiers de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve, tenus à jour par M.L. Wattiez, secrétaire de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve, Relations extérieures de l'Université de Louvain (Reul), Louvain-la-Neuve, 1971-1990 (la date qui suit cette abréviation permet d'identifier un document).

D André	Dossier du Professeur P. André, doyen de la Faculté des sciences agronomiques.
D Bal	Dossier du professeur W. Bal, ancien président de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve.
D Martin	Dossier de Monsieur J. Martin, historien et ancien membre de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve.
D Wattiez	Dossier de M. L. Wattiez (Reul) contenant les documents sur les rapports entre le Reul et les instances universitaires.
DAF	F. GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècles*, 10 vol., Vaduz, 1965.
DB	P. LEGRAIN, *Le dictionnaire des Belges*, Bruxelles, 1981.
DBR	Les dialectes belgo-romans (revue).
DELW	Ch. GRANDGAGNAGE, *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne*, Bruxelles, 1980.
DFB	J. CUVELIER, *Les dénombrements de foyers en Brabant (XIVe et XVIe siècles*), Bruxelles, 1912-1913.
DFL	J. HAUST, *Le dialecte wallon de Liège*, 3e partie, *Dictionnaire français-liégeois*, Liège, 1948.
DHB	Dictionnaire d'histoire de Belgique. Vingt siècles d'institutions. Les hommes. Les faits, sous la dir. de H. HASQUIN, Bruxelles, 1988.
DHGA	Communes de Belgique. Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative, sous la dir. de H. HASQUIN, t. I-II, *Wallonie-Bruxelles*, Bruxelles, 1980.
DHGE	Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques, 26 vol. parus, Paris, 1912sv.
DL	J. HAUST, *Le dialecte wallon de Liège*, 2e partie, *Dictionnaire liégeois*, Liège, 1933.
DPB	Dictionnaire des patrons en Belgique. Les hommes, les entreprises, les réseaux, éd. par G. KURGAN-VAN HENTENRIJK, S. JAUMAIN et V. MONTENS, Bruxelles, 1996.
DSLA	E. DE SEYN, *Dictionnaire biographique des sciences, des lettres et des arts en Belgique*, 2 vol., Bruxelles, 1935-1936.
DWFN	L. PIRSOUL, *Dictionnaire wallon-français. Dialecte de Namur*, Namur, 1934.
DWFNi	J. COPPENS, *Dictionnaire Aclot wallon-français. Parler populaire de Nivelles*, Nivelles, 1950.
EDTW	J. HAUST, *Enquête dialectale sur la toponymie wallonne* (Mémoires de la Commission royale de toponymie et de dialectologie [section wallonne], nº 3), Liège, 1940-1941.
EF	Encyclopédie française. La Grande encyclopédie, 20 vol., Paris, 1971-1984.
EMC-Lim	Extrait de la matrice cadastrale de Limelette, 1897, 1939, 1946 (Dossier du Professeur P. André, doyen de la Faculté des sciences agronomique).
EMC-Ott	Extrait de la matrice cadastrale d'Ottignies, 1904, 1911 (Dossier du Professeur P. André, doyen de la Faculté des sciences agronomique).
EMVW	Enquêtes du Musée de la vie wallonne (revue).
EWF	J. HAUST, *Étymologies wallonnes et françaises* (Bibliothèque de la faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, fasc. XXXII), Liège-Paris, 1923.
FB	Le Folklore brabançon (revue).
FBe	A. MARINUS, *Le folklore belge*, 3 vol., Bruxelles, 1974.
Ferraris	Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du comte de Ferraris, accompagnée des *Mémoires historiques, chronologiques et œconomiques pour son Altesse le duc Charles-Alexandre de Lorraine* (Crédit communal. Collection histoire, sér. in-4º), 12 vol., Bruxelles, 1965-1974.
FEW	W. VON WARTBURG, *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, 25 vol., Bâle, 1934-1996.
GCh	Gallia Christiana, 16 vol., Paris, 1725-1865.
Gaziaux	J.-J. GAZIAUX, *Du sillon au pain, le travail de la terre et la culture des céréales, parler wallon et vie rurale au pays de Jodoigne à partir de Jauchelette*, Liège, 1988.
GDEL	Grand dictionnaire encyclopédique Larousse, 10 vol., Paris, 1982-1985.
GDLF	Grand Larousse de la langue française, 7 vol., Paris, 1971-1978.
GR	Le Grand Robert de la langue française, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, 1985.
GR2	Le Grand Robert des noms propres, dictionnaire universel alphabétique et analogique des noms propres, 5 vol., Paris, 1986.
GSN	Greffes scabinaux de l'arrondissement de Nivelles (Dossier de Monsieur J. Martin, historien et ancien membre de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve).

Gysseling	M. GYSSELING, *Topnymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (voor 1226)*, 2 vol., Tongeren, 1960.
IAC	L. RÉAU, *Iconographie de l'art chrétien*, t. III, Paris, 1958 (les saints).
IC	Les inventeurs célèbres. Sciences physiques et applications, sous la dir. de L. LEPRINCE-RINGUET, Paris, 1950.
IGM, 1972	Carte de Belgique dressée et imprimée à l'Institut géographique militaire, nº 40/1-2, Wavre-Chaumont-Gistoux, Bruxelles, 1972 (échelle 1/25 000).
IGN, 1981	Carte de Belgique dressée et imprimée à l'Institut géographique national, nº 40/1-2, Wavre-Chaumont-Gistoux, Bruxelles, 1981 (échelle 1/25 000).
InforV	Plan de Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain. Inforville, Louvain-la-Neuve, 1987.
LittérDialWallonie	W. BAL, *Littérature dialectale de la Wallonie. Choix de textes*, nouv. éd. revue et augmentée par J.-M. PIERRET, Louvain-la-Neuve, 1997.
LLNE	J. MARTIN, *Louvain-la-Neuve et ses environs. Esquisse historique des origines à 1794*, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Gembloux, 1973.
LLNW	M. WOITRIN, *Louvain-la-Neuve, Louvain-en-Woluwe. Le grand dessein,* Gembloux, 1987.
LN	L. LÉONARD, *Lexique namurois. Dictionnaire idéologique*, Namur, 1969.
Louvain	Bulletin trimestriel des Amis de l'Association des amis de l'Université de Louvain (revue).
LP	Livre des plantations (Dossier du Professeur P. André, doyen de la Faculté des sciences agronomiques).
LTK	Lexikon für Theologie und Kirche, 2e éd., 14 vol, Fribourg-Bâle-Vienne, 1957-1968.
LU 1425-1985	Leuven University. 1425-1985, Leuven, 1990.
MB	Monasticon belge, 8 vol. parus, Maredsous, 1890-1897sv.
MPr	Monasticon Praemonstratense, 3 vol, 1949-1956.
MTE	S. GLOTZ, *Le masque dans la tradition européenne. Catalogue de l'exposition organisée du 13 juin au 6 octobre 1975 au Musée international du carnaval et du masque à Binche*, Belgique, 1975.
NBN	Nouvelle biographie nationale, 4 vol. parus, Bruxelles, 1988sv.
NCW	J. HERBILLON, *Les noms des communes de Wallonie* (Crédit Communal. Collection histoire, sér. in-8º, nº 70), Bruxelles, 1986.
NDB	Le nouveau dictionnaire des Belges, sous la dir. de Y.-W. DELZENNE et J. HOUYOUX, 2 vol. Bruxelles, 1998.
NDDF	J. HANSE, *Dictionnaire des difficultés du français moderne*, Gembloux, 1983.
NF	R. PINON, *Notre folklore* (Centre d'action culturelle de la communauté d'expression française. Rencontre, 18-19), Namur, 1974.
NLB	A. VINCENT, *Les noms de lieux de la Belgique*, Bruxelles, 1927.
NPTG	M.-Th. MORLET, *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule du VIe au XIIe siècle*, 2 vol., Paris, 1968.
ONCB	A. CARNOY, *Origine des noms des communes de Belgique (y compris les noms des rivières et principaux hameaux)*, Louvain, [1948].
ONFB	A. CARNOY, *Origines des noms de familles en Belgique*, Louvain, 1953.
ONL	A. CARNOY, *Origine des noms de lieux des environs de Bruxelles*, Bruxelles, 1927.
OTA	C. SCOPS, *Ottignies à travers les âges. Notes historiques*, 1e partie, Vieux-Genappe, 1970.
OTA1	C. SCOPS et R. HAVERMANS, *Ottignies à travers les âges. Études et documents*, Ottignies, 1975.
PCO	Plan de la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, 1980 sv.
PCP-Lim	Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune de Limelette, arrondissement de Nivelles, département de la Dyle, 1811 (échelle 1/10 000).
PCP-Ott	Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune d'Ottignies, arrondissement de Nivelles, département de la Dyle, [1811 ?] (échelle 1/10 000).
PlanB-O, 1965	Ottignies, Université Catholique de Louvain : Levé du terrain, dressé par Boulengier , [1965 ?] (échelle 1/25 000).
PlanB-W, 1965	Wavre, Université Catholique de Louvain : levé du terrain, dressé par Boulengier, [1965 ?] (échelle 1/25 000).
PlanG	Université Catholique de Louvain, ville universitaire, plan général phase B 'variante D', dressé par V. Gruen (échelle 1/5 000).
PMBW	Le Patrimoine Monumental de la Belgique. Wallonie, 23 vol parus, Liège, 1971sv.

Popp-Cor	Atlas cadastral de Belgique. Province de Brabant, arrondissement de Nivelles, canton de Wavre, commune de Corroy-le-Grand, publié avec l'autorisation du gouvernement par P.-J. POPP, Bruges, [1860 ?] (échelles 1/2 500 à 1/5 000).
Popp-Ott	Atlas cadastral de Belgique. Province de Brabant, arrondissement de Nivelles, canton de Wavre, commune d'Ottignies, publié avec l'autorisation du gouvernement par P.-J. POPP, Bruges, vers 1860 (échelle 1/2 500).
PR	Le Petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, 1989.
PR2	Le Petit Robert 2. Dictionnaire universel des noms propres, alphabétique et analogique, Paris, 1989.
PSR	Le Pays de Saint-Remacle (revue).
Printemps	Printemps. Revue du vicariat du Brabant wallon (revue).
PV	Procès-verbal de la Commission de Toponymie de Louvain-la-Neuve.
QSNL	A. VINCENT, *Que signifient nos noms de lieux ?*, Bruxelles, 1947.
RBPH	Revue belge de philologie et d'histoire (revue)
REUL	Plan de Louvain-la-Neuve,Université catholique de Louvain. Service des Relations extérieures, Louvain-la-Neuve, septembre 1981.
RTAP	L.H. COTTINEAU, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, 2 vol., Macon, 1935-1936.
TDF	A. VINCENT, *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937.
Tém. Woitrin	Témoignage du professeur M. Woitrin, ancien administrateur général de l'Université, lors de l'entrevue du 23/2/90.
Tém. Goosse	Témoignage du professeur A. Goosse, membre de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve et de la Commission royale de toponymie et de dialectologie, lors de l'entrevue du 1/3/90.
Tém. Martin	Témoignage de M. J. Martin, historien et ancien membre de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve, lors des entrevues des 2 et 16/3/90.
Tém. d'Haenens	Témoignage du professeur A. d'Haenens, archiviste de l'Université et membre de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve, lors de l'entrevue du 8/3/90.
Tém. P.Collin	Témoignage de M. P. Collin, natif de « la Baraque », né en 1942, lors des entrevues avec I. Lejeune des 14 et 17/3/1990.
Tém. P.Collin	Témoignage de Melle L. Collin, native et habitante de « la Baraque », née en 1898, lors de l'entrevue avec I. Lejeune du 17/3/1990.
Tém. Haulotte	Témoignages de M. et Melle Haulotte, fermiers, nés en 1922 et 1926, lors des entrevues avec I. Lejeune des 14/3/1990, 8 et 17/4/1990.
Tém. Pierard	Témoignages de M. et Mme Piérard, beau-fils et fille de M. et Mme Haulotte, nés en 1940 et 1945, lors des entrevues avec I. Lejeune des 14/3/1990 et 8/4/1990.
TLF	Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue française du XIXe et du XXe siècles (1789-1960), Paris, 1971 sv.
T&W-P	J. TARLIER et A. WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges. Province de Brabant, canton de Perwez*, Bruxelles, 1865.
T&W-W	J. TARLIER et A. WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges. Province de Brabant, canton de Wavre*, Bruxelles, 1863.
Villaret	Carte de Villaret de 1745.
UCLVMI	L'Université catholique de Louvain. Vie et mémoire d'une institution, sous la dir. d'A. D'HAENENS, Bruxelles, 1992.
UL 1425-1975	R. AUBERT, A. D'HAENENS, E. LAMBERTS, M.-A. NAULAERTS, J. PAQUET et J.-A. VAN HOUTTE, *L'Université de Louvain*, Louvain-la-Neuve, 1976.
VW	La Vie Wallonne (revue).
La Wallonie	3La Wallonie, le pays et les hommes. Lettres-arts-culture, sous la dir. de R. LEJEUNE et J. STIENNON, La Renaissance du Livre, 4 vol., Bruxelles, 1977-1981.
WAV	Wavriensia. Bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la région (revue)
WET	A.-M. VERVAEREN, *Wavre : étude toponymique*, Mémoire de licence inédit en philologie romane, Université catholique de Louvain, Louvain, 1968-1969.

Bibliographie

SOURCES

I. Sources inédites

1. Archives

1. *Dossiers de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve, tenus à jour par M.L. Wattiez, secrétaire de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve, Relations Extérieures de l'Université de Louvain (Reul), Louvain-la-Neuve, 1971-1990.*
   - Procès-verbaux des réunions tenues par la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve.
   - Divers articles de journaux.
   - Courrier échangé entre l'Université catholique de Louvain, la commune d'Ottignies, la Commission royale de toponymie et de dialectologie, le gouvernement provincial, les membres de la Commission et des tierces personnes.
2. Dossier du professeur W. Bal, ancien président de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve.
3. Dossier du Professeur P. André, doyen de la Faculté des sciences agronomiques.
   - *Actes notariés* de 1833 et 1870.
   - *Classement des parties boisées des communes de Bierge, Limal, Wavre, Corroy-le-Grand, Ottignies et Limelette*, 1932-1935.
   - *Extrait de la matrice cadastrale de Limelette*, 1897, 1939, 1946.
   - *Extrait de la matrice cadastrale d'Ottignies*, 1904, 1911.
   - *Livre des plantations*.
   - *Plan et mesurage de la cense de Lauzelle, dépendance de l'ex-abbaye d'Affligem, située sous la juridiction de Wavre, mesurée l'an 1794*.
4. Dossier de Monsieur J. Martin, historien et ancien membre de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve.
5. Dossier de M. L. Wattiez (Reul) contenant les documents sur les rapports entre le Reul et les instances universitaires.
   - Tous les documents fournis par M. Martin donnant les attestations anciennes des lieudits étudiés, trouvées dans les Archives générales du Royaume (archives ecclésiastiques et greffes scabinaux de l'arrondissement de Nivelles).
   - Archives de l'abbaye d'Aywières, registre 1, 1268.
   - Carte de Villaret de 1745.
6. Consultation d'un extrait du rapport du Conseil académique de l'U.C.L. du 11/01/1971 (1/14b)

2. Témoignages

1. Témoignage du professeur M. Woitrin, ancien administrateur général de l'Université, lors de l'entrevue avec I. Lejeune du 23/2/1990.
2. Témoignage du professeur A. Goosse, membre de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve et de la Commission royale de toponymie et de dialectologie, lors de l'entrevue avec I. Lejeune du 1/3/1990.
3. Témoignage de M. J. Martin, historien et ancien membre de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve, lors des entrevues avec I. Lejeune des 2 et 16/3/1990.

4. Témoignage du professeur A. d'Haenens, archiviste de l'Université et membre de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve, lors de l'entrevue avec I. Lejeune du 8/3/1990.
5. Témoignage de M. P. Collin, natif de « la Baraque », né en 1942, lors des entrevues avec I. Lejeune des 14 et 17/3/1990.
6. Témoignage de Melle L. Collin, native et habitante de « la Baraque », née en 1898, lors de l'entrevue avec I. Lejeune du 17/3/1990.
7. Témoignages de M. et Melle Haulotte, fermiers, nés en 1922 et 1926, lors des entrevues avec I. Lejeune des 14/3/1990, 8 et 17/4/1990.
8. Témoignages de M. et Mme Piérard, beau-fils et fille de M. et Mme Haulotte, nés en 1940 et 1945, lors des entrevues avec I. Lejeune des 14/3/1990 et 8/4/1990.

II. Sources éditées : cartes, atlas et extraits cadastraux

Atlas cadastral de Belgique. Province de Brabant, arrondissement de Nivelles, canton de Wavre, commune de Corroy-le-Grand, publié avec l'autorisation du gouvernement par P.-J. Popp, Bruges, [1860 ?] (échelles 1/2 500 à 1/5 000).

Atlas cadastral de Belgique. Province de Brabant, arrondissement de Nivelles, canton de Wavre, commune d'Ottignies, publié avec l'autorisation du gouvernement par P.-J. Popp, Bruges, vers 1860 (échelle 1/2 500).

Atlas des communications vicinales de la commune de Céroux-Mousty, arrondissement administratif de Nivelles, province de Brabant, 1846 (échelle 1/2 500).

Atlas des communications vicinales de la commune de Limelette, arrondissement administratif de Nivelles, province de Brabant, 1845 (échelle 1/2 500).

Atlas des communications vicinales de la commune d'Ottignies, arrondissement administratif de Nivelles, province de Brabant, 1846 (échelle 1/2 500).

Atlas des cours d'eau d'Ottignies, 1884.

Carte de Belgique dressée et imprimée à l'Institut géographique militaire, n° 40/1-2, Wavre-Chaumont-Gistoux, Bruxelles, 1972 (échelle 1/25 000).

Carte de Belgique dressée et imprimée à l'Institut géographique national, n° 40/1-2, Wavre-Chaumont-Gistoux, Bruxelles, 1981 (échelle 1/25 000).

Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du comte de Ferraris, accompagnée des *Mémoires historiques, chronologiques et œconomiques pour son Altesse le duc Charles-Alexandre de Lorraine* (Crédit communal. Collection histoire, sér. in-4°), 12 vol., Bruxelles, 1965-1974.

Carte de la Belgique d'après Ferraris, augmentée des plans des six villes principales et de l'indication des routes, canaux et autres travaux exécutés depuis 1777 jusqu'en 1831, Établissement géographique de Bruxelles, Bruxelles, 1831, carte n° 21, *Nivelles*.

Carte géologique de la Belgique, feuille XL n° 117, *Wavre-Chaumont-Gistoux*, Institut cartographique militaire, Bruxelles, 1893 (échelle 1/40 000).

Carte topographique de la Belgique dressée sous la direction de Vandermaelen, Bruxelles, [1848 ?], feuille n° 13, *Charleroy* (échelle 1/80 000).

Carte topographique de la Belgique, n° 40.1, *Bierges, Wavre, Ottignies, Corroy-le-Grand, Céroux-Mousty, Limal*, et n° 40.5, *Court-Saint-Etienne, Chastre*, Ministère des travaux publics, Bruxelles, 1965-1966 (échelle 1/50 000).

Ottignies, Université catholique de Louvain : Levé du terrain, dressé par Boulengier, [1965 ?] (échelle 1/25 000).

Plan de la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, 1980 sv.

Plan de Louvain-la-Neuve,Université catholique de Louvain. Service des Relations extérieures, Louvain-la-Neuve, septembre 1981.

Plan de Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain. Inforville, Louvain-la-Neuve, 1987.

Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune de Limelette, arrondissement de Nivelles, département de la Dyle, 1811 (échelle 1/10 000).

Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune d'Ottignies, arrondissement de Nivelles, département de la Dyle, [1811 ?] (échelle 1/10 000).

Université catholique de Louvain, ville universitaire, plan général phase B 'variante D', dressé par V. Gruen (échelle 1/5 000).

Wavre, Université catholique de Louvain : levé du terrain, dressé par Boulengier, [1965 ?] (échelle 1/25 000).

TRAVAUX

I. Louvain-la-Neuve : l'université, son histoire, son environnement

P. André, Ph. Lebrun, E. Gérard, Y. Leruth, *La forêt, sa flore, sa faune, sa gestion. Un exemple : le Bois de Lauzelle*, Bruxelles, 1985.

P. André, P. Califice, Ph. Lebrun, E. Gérard, Y. Leruth, *La forêt, sa flore, sa faune, sa gestion. Un exemple : le Bois de Lauzelle*, 2e éd., Bruxelles, 1997.

R. Antoine et G. Hennebert, *La Faculté des sciences agronomiques de l'Université catholique de Louvain. 1878-1985*, dans *Louvain. Revue trimestrielle des Amis de l'Université de Louvain*, 1985, nº 2, p. 3-66.

L'Art dans la Ville. Itinéraires et promenades. Ottignies-Louvain-la-Neuve, Louvain-la-Neuve, 1997.

R. Aubert, *Le cardinal Mercier (1851-1926). Un prélat d'avant-garde. Publications du professeur Roger Aubert rassemblées à l'occasion de ses 80 ans*, hommage édité par J.-P. Hendrickx, J. Pirotte et L. Courtois, Louvain-la-Neuve, 1994.

Id., A. d'Haenens, E. Lamberts, M.-A. Naulaerts, J. Paquet et J.-A. Van Houtte, *L'Université de Louvain. 1425-1975*, Louvain-la-Neuve, 1976.

H. Becker, *Le parti architectural de Louvain-la-Neuve*, dans *De villes en villes ? Urbanisation et patrimoine en Brabant Wallon* (les dossiers Espace-vie, nº 6), Court-Saint-Étienne, 1997, p. 57-63.

D.A. Boileau, *Cardinal Mercier : a Memoir*, Herent, 1996.

R. Boudens, *Two Cardinals. John Henry Newman. Désiré Joseph Mercier* (Bibliotheca Ephemeridum theologicarum Lovaniensium, t. CXXIII), éd. par L. Gevers, avec la coll. de B. Doyle, Leuven, 1995.

Th. Brulard, J. Charlier, A. d'Haenens et F. Hiraux, *Itinéraire de fondations religieuses et bourgeoises en Brabant Wallon. 41 km. dans le temps et l'espace, de Nivelles à Wavre, par Villers-la-Ville et Louvain-la-Neuve* (hommes et paysages, 25), 1995.

Cl. Bruneel, *Brefs aperçus sur l'histoire du Brabant wallon*, dans *Identité-avenir du Brabant wallon* (Causeries nivelloises. 1986-1987), Nivelles, [1987], s.p.

Catalogue de l'exposition de Notre-Dame de Basse-Wavre (*Wavriensia*).

J. Cuvelier, *Les dénombrements de foyers en Brabant (XIVe et XVe siècles)*, Bruxelles, 1912-1913.

P. Califice, *Aperçu historique du bois de Lauzelle*, dans *Wavriensia. Bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la région*, t. XLVI, nº 1, 1997, p. 22-36.

Id., *Louvain-la-Neuve. Réhabilitation de la pierre votive de la chapelle de Lauzelle*, dans *Wavriensia. Bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la région*, t. XLV1, nº 1, 1997, p. 1-21.

Cinquième centenaire de la fondation de l'Université de Louvain (1426-1926). L'Université de Louvain à travers cinq siècles. Études historiques, sous la dir. de L. van der Essen, Bruxelles, 1927.

M. Clairbois, *La maison des Étudiants*, dans *Association des amis de l'Université de Louvain. Bulletin trimestriel*, 1962, nº 1, p. 11-15.

J. Coppens, *Paulin Ladeuze, orientalist en exegeet. 1870-1940.Een bijdragen tot de geschiedenis van de bijbelwetenschap in het begin van de XXe eeuw* (Koninklijke Vlaamsche Academie voor wetenschappen, letteren en Schoone Kunsten van België. Klasse der letteren en der moreele en staatkundige wetenschappen. Verslagen en mededeelingen, 3e année, nº 3), Bruxelles, 1941.

Id., *Son Excellence Mgr Ladeuze. Notice biographique*, dans *Annua nuntia lovaniensia*, t. X, 1954-1955, p. 197-215).

J. Cosse, *Église Saint-François d'Assise à Louvain-la-Neuve* (extrait du *Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Classe des Beaux-Arts*, 1987, nº 10-11, p. 331-368), Gembloux, 1987.

L. Courtois, *Paulin Ladeuze (1870-1940). Jeunesse et formation (1870-1898). Vie et pensée d'un exégète catholique au temps du modernisme (1898-1909)*, Thèse de doctorat inédite en histoire, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1998.

Découvrir Louvain-la-Neuve, Louvain-la-Neuve, [± 1995].

V. Denis, *Université catholique de Louvain. 1425-1958*, Louvain, 1958.

Id., *Université catholique de Louvain. 1425-1958. Supplément 1958-1965*, Louvain, 1965.

B. Deprez, *Des noms et des lieux*, dans *Louvain*, février-mars 1990, p. 21-24.

J. DESMET et L. HAVENITH, *Ottignies-Louvain-la-Neuve. Ville universitaire à la campagne*, Bruxelles, 1997.

G. DESPY, *Naissance d'une nouvelle province : les origines du Brabant wallon*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Classe des lettres*, 1994, p. 501-531.

A. D'HAENENS, *Louvain-la-Neuve, une mémoire collective confrontée au déracinement*, dans *Acta Geographica Lovaniensia*, t. XXIX, 1987, p. 103-111.

M. D'HEUR, *Louvain-la-Neuve*, dans *Vers l'Avenir*, 28 octobre 1968.

Dixième anniversaire de la création du Musée de Louvain-la-Neuve, numéro spécial du *Courrier du passant. Bulletin trimestriel du Musée et des amis du Musée de Louvain-la-Neuve*, nº 10, 1989.

J.-F. DUMONT, *Coulisses de la toponymie à Louvain-la-Neuve*, dans *La Revue de Louvain*, nº 1, 1981, p. 65-68.

D. FONTAINE, *La rentrée à l'U.C.L. : du pain sur la planche*, dans *La Libre Belgique*, 16-17 septembre 1989.

G. FRANSEN, *La maison des étudiants*, dans *Bulletin trimestriel de l'Association des amis de l'Université de Louvain*, mars 1950, nº 1, p. 12-21.

Ph. GODDING, *Brabant : du Duché médiéval aux nouvelles provinces*, dans *Louvain*, nº 41, septembre 1993, p. 38-39.

ID., *Le passé du « Roman Pays »*, dans *Passé présent du Brabant wallon*, Bruxelles, 1996, p. 14-23.

A. GOOSSE, *Façons de parler : les noms des rues*, dans *La Libre Belgique*, 24 avril et 29 mai 1972.

R. HANON DE LOUVET, *L'origine de l'église mariale et du prieuré bénédictin de Basse-Wavre à la fin du XIe siècle*, dans *Wavriensia. Bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la région*, t. I, 1952, p. 34-61.

L. HAVENITH et C. MASONI, *Ottignies-Louvain-la-Neuve. Ville universitaire*, Bruxelles, 1987.

G. L. HENNEBERT, *Philibert Biourge, microbiologiste et mycologue (1864-1942)*, dans *Les Sciences exactes et naturelles à l'Université de Louvain de 1835 à 1940. Colloque d'histoire des Sciences III. Louvain-la-neuve, 17 mars 1977* (Université catholique de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 6e série, fasc. 15), Louvain, 1979, p. 61-98.

J. HERBILLON, *Un toponyme d'avenir : Lauzelle, à Ottignies*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XLVIII, 1970, p. 772-774.

L'histoire locale, le patrimoine culturel wallon et la personnalité de l'U.C.L. à travers les quartiers de Louvain-la-Neuve, dans *Vers l'Avenir*, 30 octobre 1975.

P. JAQUET, *Brabant wallon 1940-1944. Occupation et résistance*, Louvain-la-Neuve, 1985.

P.A. JASPERS, *J.P. Minckelers, 1748-1824*, Maastricht, 1983.

P.A.Th.M. JASPERS et J. ROEGIERS, *Le Mémoire sur l'air inflammable de J.P. Minckelers (1748-1824)*, dans *Lias*, t. X, 1983, p. 218-252.

Ch. LAPORTE, *Les noms des rues de Louvain-la-Neuve s'inspirent de la Wallonie, de l'Université et de l'histoire*, dans *Le Soir*, 24 janvier 1978.

L.-T. LEFORT, *Notice sur Mgr Paulin Ladeuze, membre de l'Académie*, dans *Académie royale de Belgique. Annuaire pour 1954*, t. CXX, Bruxelles, 1954, p. 119-153.

I. LEJEUNE, *La toponymie de Louvain-la-Neuve*, Mémoire de licence inédit en philologie romane, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1990.

De Leuven à Louvain-la-Neuve. Un recteur, des régionales. Catalogue de l'exposition du 18 avril au 2 mai 1986, Louvain-la-Neuve, 1986.

Leuven University. 1425-1985, Leuven, 1990.

Louvain-la-Neuve. Droit de cité, Louvain-la-Neuve, 1997.

Louvain-la-Neuve et sa région, dans *Louvain*, 7 mai 1988, p. 123-124.

Louvain-la-Neuve–Toponymie, dans *Nouvelles Brèves*, t. X, nº 6, 20 novembre 1975, p. 46-47.

Louvain-la-Neuve. Une ville nouvelle, Louvain-la-Neuve, 1995.

Louvain-la-Neuve, une ville, des rues et des noms, dans *La Libre Belgique*, 1er juillet 1972.

J. MARTIN, *Esquisse d'histoire de Wavre des origines à 1815*, dans *Wavriensia. Bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la région*, t. VII, 1958, p. 33-75.

J. MARTIN, *Histoire de la Ville et Franchise de Wavre en Roman Pays de Brabant*, Wavre, 1977.

ID., *Louvain-la-Neuve et ses environs. Esquisse historique des origines à 1794*, Louvain-la-Neuve, 1973.

ID., *Ottignies. La ferme et le domaine de Bierwart ou Biereau*, dans *Wavriensia. Bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la région*, t. XXI, 1972, p. 71-81.

ID., *Ottignies. Quelques notes sur la fabrication du charbon de bois*, *ibid.* t. XXI, 1972, p. 6-7.

ID., *La toponymie de Louvain-la-Neuve*, dans *Habiter Louvain-la-Neuve*, juillet 1973, p. 1-4.

ID., *Wavre. La ferme et le domaine de Lauzelle*, dans *Wavriensia. Bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la région*, t. XVIII, 1969, p. 118-134.

ID. et J. MEURICE, *Les templiers. Leur ferme et leur domaine à Wavre*, *ibid.*, t. XV, 1966, p. 33-67.

É. MASSAUX, *Dieu et mes père et mère. La foi de mon enfance à Neufchâteau d'Ardenne. 1920-1938* (Terres secrètes), Bruxelles, 1991.

ID., *Pour l'Université catholique de Louvain. Le « recteur de fer » dialogue avec Omer Marchal* (Grands documents Didier Hatier. Histoire, récits, documents humains), Bruxelles, 1987.

E. MEUWISSEN, *Les grandes fortunes du Brabant. Seigneurs de la terre, capitaines d'industrie*, Bruxelles, 1994.

A. MORTIER, *Au Blan Tchfau*, dans *Le folklore brabançon*, t. XV, 1935-1936, p. 56-63.

Le Musée de Louvain-la-Neuve sort de sa réserve (Musée, nº 21), Louvain-la-Neuve, 1997.

Ottignies : change pas le nom de ma rue, dans *La Libre Belgique*, 29 décembre 1989.

Ottignies, Louvain-la-Neuve, Limelette et Céroux-Mousty, Lonzée, 1998.

Passé Présent du Brabant wallon, sous la dir. de Ph. BRAU, Bruxelles, 1996.

R. PIED, *L'enfer de la Dyle. Wavre et environs. Mai 1940*, Wavre, 1990.

J. REMY, *Louvain-la-Neuve*, *De villes en villes ? Urbanisation et patrimoine en Brabant Wallon* (les dossiers Espace-vie, nº 6), Court-Saint-Étienne, 1997, p. 51-56.

G. ROMAIN, *Mémoire en images. L'entité d'Ottignies*, Joué-lês-Tours, 1998.

J.-M. ROMIÉE, *Quand les grandes distinctions courent les rues*, dans *Brabant tourisme*, nº 4, septembre 1988, p. 7-14.

V. ROUSSEAU, *L'urbanisme d'une ville nouvelle. Louvain-la-Neuve* (Collection Regards), Namur, 1997.

C. SCOPS, *Ottignies à travers les âges*. *Notes historiques*, 1ère partie, Vieux-Genappe, 1970.

ID. et R. HAVERMANS, *Ottignies à travers les âges. Études et documents*, Ottignies, 1975.

A. SIMON, *Le cardinal Mercier* (Collection Notre passé), Bruxelles, 1960.

Sub tuum præsidium. UCL 550, Louvain, 1976.

W. UGEUX, *André Oleffe ou le dialogue en circuit fermé* (Ceux d'hier et d'aujourd'hui, 14), Bruxelles, 1973.

L'Université catholique de Louvain. Vie et mémoire d'une institution, sous la dir. d'A. D'HAENENS, Bruxelles, 1992.

De Universiteit te Leuven. *1425-1985*, Leuven, 1986 (version de poche ; version grand format en 1988 et version anglaise en 1990).

L. VAN DER ESSEN, *L'Université de Louvain (1425-1940)*, Bruxelles, 1945.

ID., *L'Université de Louvain. Son origine, son histoire, son organisation. 1425-1953*, Bruxelles, 1953.

J.-P. VOISIN, *L'histoire rapportée et inachevée d'Édouard Massaux, prêtre et recteur. De Neufchâteau à Louvain-la-Neuve* (Collection Hommes et destins), Paris-Bruxelles, 1986.

M. WOITRIN, *Louvain-la-Neuve, Louvain-en-Woluwe*. *Le grand dessein,* Gembloux, 1987.

II. ARTS, SCIENCES, LETTRES ET HISTOIRE DE WALLONIE

Abbayes et collégiales entre Sambre et Meuse VIIe-XXe siècle, Bruxelles, 1987.

Anto-Carte. Rétrospective. 1886-1954, Musée des Beaux-Arts-Mons, 21 septembre-26 novembre 1995. Centre Wallonie-Bruxelles, 13 juin-1er septembre 1996, Bruxelles, 1995.

Architecture rurale de Wallonie. Hesbaye brabançonne et pays de Hannut, Liège-Bruxelles, 1989.

Arts du laiton. Dinanderie, Namur, 1992.

P. ASSOULINE, *Hergé*, Paris, 1996.

J.-B. BARONIAN et Fr. LEVIE, *Jean Ray, l'archange fantastique,* Paris, 1981.

A. BEHETS, *Constantin Meunier. L'homme, l'artiste et l'œuvre*, Bruxelles, 1942.

R. BELLOUR, *Henri Michaux*, Paris, 1986.

Ch. BERTIN, *Marcel Thiry*, Bruxelles, 1997.

R. BEYEN, *Michel de Ghelderode ou la hantise du masque*, Bruxelles, 1971 (réédition 1980).

ID. et M. OTTEN e.a., *Michel de Ghelderode et le théâtre contemporain* (Actes du Congrès international de Gênes [1978]), Bruxelles, 1980.

A. BLAVIER, *René Magritte. Écrits complets*, Paris, 1979.

P. BOUCARD et F. FREGNAC, *Les étains. Des origines au début du XIXe siècle,* Fribourg, 1978.

Brabant Wallon. Au fil des jours et des saisons. Guide-almanach des villes et des villages, Lasne, 1998, p. 203-205.

G. CAMUS, *Notice sur le baron Pierre Paulus*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. CXL, Bruxelles, 1974, p. 255-299.

Cardijn, een mens, een beweging/un homme, un mouvement (Kadoc Jaarboek 1982), Leuven, 1982.

Charlemagne. Œuvre, rayonnement et survivances, Aix-la-Chapelle, 1965.

Charles Plisnier. Entre l'Évangile et la révolution (Archives du futur), Études et documents rassemblés par P. ARON, Bruxelles, 1988.

S. COLLON-GEVAERT, *Histoire des arts du métal en Belgique*, Bruxelles, 1951.

J. COMANNE, *Le Bassinia de Huy au XVIIIe siècle*, dans *Le Vieux-Liège*, n° 240, 1988, p. 367-374.

G. COMPÈRE, *Maurice Maeterlinck*, Bruxelles, 1998.

J. COSSE, *Terre-ciel*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des Beaux-Arts*, 5e sér., t. LXIX, 1987, p. 331-368.

J. COTTIAUX et J.-P. DELVILLE, *Ève, Julienne et la Fête-Dieu à Saint-Martin*, dans *Saint-Martin. Mémoire de Liège*, sous la dir. de M. LAFFINEUR-CREPIN, Liège, 1990, p. 31-46.

L.H. COTTINEAU, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, 2 vol., Macon, 1935-1936.

F. COURTOY, *Le trésor du prieuré d'Oignies aux Sœurs de Notre-Dame de Namur et l'œuvre du frère Hugo*, dans *Bulletin de la Commission royale des monuments et des sites*, Bruxelles, 1951-1952.

J.-P. DELVILLE, *Vie de la vénérable Julienne de Cornillon. Édition critique et traduction française*, Louvain-la-Neuve, 1999.

E. DE MARNEFFE, *Cartulaire de l'abbaye d'Affligem, analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, IIe section, *Cartulaires et documents étendus*, 1894-1896.

Ch. DEREINE, *Pierre l'Ermite, le saint fondateur du Neufmoustier à Huy*, dans *Nouvelle Clio*, t. V, Bruxelles, 1953, p. 427-446.

M. DE RUETTE, *Étude technologique des dinanderies coulées,* dans *Bulletin des Musées royaux d'art et d'histoire*, t. LVIII, 1987, p. 5-42.

G. DESPY, *Les bénédictins en Brabant au XIIe siècle : la « chronique de l'abbaye d'Affligem »*, dans *Problèmes d'histoire du christianisme*, t. XII, Bruxelles, 1983, p. 51-116.

J. DESTRÉE, *Le monument du travail de Constantin Meunier*, dans *Wallonia*, 1912, juillet-août, p. 379-406.

A. D'HAENENS, *La Belgique : sociétés et cultures depuis 150 ans (1830-1980)*, Bruxelles, 1980.

F. DISCRY, *L'achèvement de la collégiale Notre-Dame de Huy,* dans *Leodium*, t. LIII, 1966, p. 43.

F. DISCRY, *Le Bassinia de Huy et son* Cwèrneû, dans *La Vie wallonne*, t. XXV, 1951, p. 206-220.

Cl. DONNAY-ROCMANS, *La collégiale Sainte-Gertrude de Nivelle*s, Paris-Gembloux, 1979.

F. DEWANDELAER, *Œuvres poétiques* (Collection littéraire wallonne, 4), éd. critique par J. GUILLAUME, Liège, 1970.

J. DUMOULIN et J. PYCKE, *La cathédrale Notre-Dame de Tournai. Le guide du visiteur* (Tournai. Art et histoire, n° 10), Tournai, 1994.

W. ELDERS, *Composers of the Low Countries*, trad. du néerlandais par G. DIXON, Oxford, 1991.

J. ERB, *Orlando di Lasso : a Guide to Research* (Garland Composer Resource Manuals, 25), New York, 1990.

L. FALKENSTEIN, *Charlemagne et Aix-la-Chapelle*, dans *Byzantion*, t. LXI, 1991, p. 231-289.

Fête-Dieu (1246-1996). Actes du colloque de Liège, 12-14 septembre 1996, sous la dir. de A. HAQUIN, Louvain-la-Neuve, 1999.

J. FICHEFET et J. HANS, *Histoire du prieuré et du béguinage d'Oignies*, Aiseau-Presles, 1977.

Florilège des sciences en Belgique pendant le XIXe siècle et le début du XXe siècle, s.l., 1968.

R. FORGEUR, *Les prémontrés à Liège : les abbayes de Cornillon et de Beaurepart*, dans *Le grand séminaire de Liège. 1592-1992*, sous la dir. de J.-P. DELVILLE, Liège, 1992, p. 235-245.

S. GABLIK, *Magritte*, Bruxelles, 1978.

W. GAŸ, *Charles de Loupoigne, patriote belge méconnu ? Curieuses tribulations du monument commémorant la fin tragique de ce personnage énigmatique*, dans *Soignes-Zoniën. Bulletin trimestriel des amis de la Forêt de Soignes*, 1999, nº 11, p. 10-11.

Gh. GHYSENS, *Fondation et essor de Maredsous*, dans *Revue bénédictine*, t. LXXXIII, 1973, p. 229-257.

N. GILSOUL, *Jean Cosse. De l'enseignement à l'œuvre*, Mémoire de licence inédit en architecture, École Saint-Luc, Bruxelles, 1996, p. 198-199.

M. GOSLAR, *Yourcenar. Biographie. « Qu'il eût été fade d'être heureux »*, Bruxelles, 1998.

A. GUISLAIN, *Anto-Carte*, Anvers, 1950.

J. GUILLAUME, *Pierre-Joseph Redouté à Saint-Hubert*, dans *Louise-Marie, élève de Redouté, et Léopold Ier en Ardenne*, dans *Saint-Hubert en Ardenne. Art-Histoire-Folklore*, t. II, 1991, p. 51-54.

R. HANON DE LOUVET, *Histoire de la ville de Jodoigne*, 2 vol., Gembloux, 1941.

A. HAQUIN, *Dom Lambert et le renouveau liturgique*, Gembloux, 1970, p. 4-29.

O. HENRIVAUX, *Au commencement*, dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, t. I, 1987, p. 3-17.

O. HENRIVAUX, *Le rayonnement de Villers*, dans *Printemps. Mensuel du vicariat du Brabant wallon*, nº 78, janvier 1990, p. 7-8.

Histoire de la Belgique contemporaine. 1914-1970, Bruxelles, 1975.

J.J. HOEBANX, *L'abbaye de Nivelles des origines au XIVe iècle*, Bruxelles, 1952.

L'imaginaire wallon. Jalons pour une identité qui se construit (Publications de la Fondation Wallonne P.-M. et J.-F. Humblet. Série Recherches, t. I), sous la dir. de L. COURTOIS et J. PIROTTE, Louvain-la-Neuve, 1994.

La Jeunesse ouvrière chrétienne. Wallonie, Bruxelles, 1912-1957, 2 vol., Bruxelles, 1990.

A. JORIS, *La ville de Huy au Moyen Âge. Des origines à la fin du XIVe siècle*, Liège-Paris, 1959.

A. LANOTTE, *Le trésor du prieuré d'Oignies et l'œuvre du frère Hugo*, dans *Namurcum*, t. XXVII, 1953, p. 49-53.

A. LAWARLÉE, *Pierre-Joseph Redouté. 1759-1840. La famille et l'œuvre*, dans *Saint-Hubert en Ardenne. Art-Histoire-Folklore*, t. VII, 1996, p. 9-67.

J. LIEBIN Bois-du-Luc en image, La Louvière, 1993.

ID. et E. MASSURE-HANNECART, *Bois-du-Luc, un site charbonnier du XIXe siècle* (CACEF. Musées vivants de Wallonie et de Bruxelles), Liège, 1987.

M. LORENZI, *La poterie d'étain à Liège*, dans *Revue des historiens d'art, des archéologues, des musicologues et des orientalistes de l'Université de l'État à Liège*, t. II, 1983, p. 110-123.

J. LOTTIN, *Quetelet, statisticien et sociologue*, Louvain-Paris, 1912.

A. LOUANT, *Le cas du P. Louis Hennepin, récollet, missionnaire de la Louisiane (1626-1670 ?) ou Histoire d'une vengeance*, Ath, 1980.

M. MADOU, *De heilige Geretrudis van Nijvel. Bijdrage tot een iconografische studie. Inventaris van de Gertrudisvoorstellingen*, Bruxelles, 1975.

L. et P. MARÉCHAL, *Anthologie des poètes wallons namurois*, Namur, 1930.

J. MARTIN, *Bona et jura monasterii Haffligemensis, texte manuscrit de Dom Bède Regaus, dernier prévôt de l'abbaye d'Affligem (1718-1808), édité par M.-J. Verbesselt, conservateur aux Musées royaux d'art et d'histoire*, dans *Wavriensia. Bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la région*, t. IV, 1955, p. 17-76.

J.-P. MARTIN, *Henri Michaux. Écritures de soi. Expatriations*, Paris, 1994.

J. MARX, *Verhaeren. Biographie d'une œuvre*, Bruxelles, 1996.

A. MILET, *Bonne-Espérance : histoire d'une abbaye aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Ottignies, 1994.

L. MOULIN, *Ces Belges, reflets de la Belgique*, Bruxelles, 1980.

J. MULLER, *De la Meuse à l'Escaut. Dinanderie mosane et tournaisienne avant 1500*, dans J. SQUILBECQ, *Dinanderie*, dans *Rhin-Meuse. Art et civilisation, 800-1400*, Bruxelles, 1972, p.67-72.

La musique en wallonie et à Bruxelles, sous la dir. de Ph. MERCIER et R. WANGERMÉE, Bruxelles, 1982.

J.-P. NANDRIN, *Bonne-Espérance*, dans *Abbayes de Belgique. Guide*, Louvain, 1973, p. 54-71.

G. MONCHAMP, *Galilée et la Belgique. Essai historique sur les vicissitudes du système de Copernic en Belgique*, Saint-Trond-Bruxelles-Paris, 1892.

R. MORRISEY, *L'empereur à la barbe fleurie. Charlemagne dans la mythologie et l'histoire de France*, Paris, 1997.

R. NOËL, *Matériaux pour découvrir Charlemagne*, dans, *Enseigner Charlemagne*, sous la dir. de J.L. JADOULLE et P. DE THEUX, Louvain-la-Neuve, 1997, p. 35-44.

L. NYS, *Un règlement de la corporation des potiers d'étain de Tournai (7 novembre 1678) conservé à la Bibliothèque municipale de Douai*, dans *Revue des archéologues et des historiens d'art de Louvain*, t. XXVIII, 1995, p. 113-117.

L'ordre des cisterciens en Brabant wallon, dans *Printemps. Mensuel du vicariat du Brabant wallon*, nº 78, janvier 1990, p. 9.

M. OTTEN, *Albert Mockel. Esthétique du symbolisme*, Bruxelles, 1962.

Patrimoine littéraire européen. Anthologie en langue française, sous la dir. de J.-C. POLET, 11 vol. parus, Bruxelles, 1992-1998.

Le patrimoine majeur de Wallonie, s.l., 1993.

B. PEETERS, *Le monde d'Hergé*, Tournai, 1983.

J. PELSENNER, *Zénobe Gramme : notice bio-bibliographique, suivie de sa description de la dynamo par son inventeur et d'autres documents*, 2e éd., Bruxelles, 1944.

L. PIÉRARD, *Constantin Meunier*, Bruxelles, 1937.

H. PIRENNE, *Bibliographie de l'histoire de Belgique*, Bruxelles, 1931.

M. PIRON, *Anthologie de la littérature dialectale de Wallonie*, Liège, 1979.

ID., *Aspects et profil de la culture romane en Belgique*, Liège, 1978.

J. PYCKE, *Bibliographie d'histoire de Tournai des années 1986 à 1996, avec compléments des années antérieures* (Tournai. Art et histoire, nº 13), Tournai, 1998.

René Magritte. 1898-1967, sous la dir. de G. OLLINGER-ZINQUE et F. LEEN, Bruxelles, 1998.

W.G. RICE, *Carillons of Belgium and Holland*, New York, 1915.

P. RICHE, *Les Carolingiens. Une famille qui fit l'Europe*, Paris, 1983 (nouv. éd. 1997).

ID., *La vie quotidienne dans l'empire carolingien*, Paris, 1973 (nouv. éd. 1994).

Ph. ROBERTS-JONES, *Magritte, poète visible*, Bruxelles, 1972.

P. SAUVAGE, *La Cité chrétienne (1926-1940)*, Paris-Gembloux, 1987.

ID., *Les catholiques et la question wallonne. Jacques Leclercq* (Écrits politiques wallons, nº 2), Charleroi, 1988.

J. SAVIGNEAU, *Marguerite Yourcenar : l'invention d'une vie*, Paris, 1990.

D. SYLVESTER, *Magritte*, Anvers, 1992.

ID., *René Magritte. Catalogue raisonné*, Anvers, 5 vol., 1992-1997.

J. STIENNON, J.-P. DUCHESNE, Y. RANDAXHE, *De Roger de le Pasture à Paul Delvaux. Cinq siècles de peinture en Wallonie*, Liège, 1988.

R. STROHM, *The Rise of European Music. 1380-1500*, Cambridge, 1993.

A. THIERY et E. VAN DIEVOET, *Catalogue complet des œuvres dessinées, peintes et sculptées de Constantin Meunier*, Louvain, 1909.

G. TRAUSCH, *Le Luxembourg, émergence d'un État et d'une nation*, Anvers, 1989.

Le trésor d'orfèvrerie de Hugo d'Oignies, dans *Sept merveilles de Belgique*, Bruxelles, 1978, p. 65-95.

H. VANHULST, Ph. VAN TIGGELEN e.a., *La musique dans la vie. Catalogue de l'exposition du Passage 44. Bruxelles. 4/9/85-13/10/85*, sous la dir. de R. WANGERMÉE, Bruxelles, 1985.

P. VERHAEGEN, *La Belgique sous la domination française*, 5 vol, Bruxelles, 1922-1929.

E. VIERSET-GODIN, *L'église Notre-Dame à Huy, représentée en plans, élévations, coupes et détails géométraux*, Liège, 1854.

P. WALDBERG, *René Magritte*, Bruxelles, 1965.

La Wallonie. Le pays et les hommes, sous la dir. de H. HASQUIN, 2 vol., Bruxelles, 1977.

La Wallonie, le pays et les hommes, lettres-arts-culture, sous la dir. de R. LEJEUNE et J. STIENNON, La Renaissance du Livre, 4 vol., Bruxelles, 1977-1981.

H. WATHELET, *Le Grand-Hornu, joyau de la révolution industrielle et du Borinage*, Boussu, 1993.

A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, Bruxelles, 1855, p. 352-359.

L. WOUTERS, *Panorama de la poésie française de Belgique*, Bruxelles, 1976.

III. Traditions, Mots et choses de Wallonie

L'almanach des vieux Ardennais. Traditions et saints de l'été, Bastogne, 1994.

L'Art populaire en Wallonie, Liège, 1970.

Fr. Avon-Coffrant, *Tir à l'arc*, Édition Amphora, 1977.

W. Bal, *Sur le vocabulaire du jeu de balle dans l'Ouest-Wallo*n, dans *Mélanges [...] Jean Haust*, Liège, 1939.

J. Bastin, *Les plantes dans le parler, l'histoire et les usages de la Wallonie malmédienne*, Liège, 1939.

A. Carnoy, *Origines des noms de familles en Belgique*, Louvain, 1953.

J. Corbion, *Le savoir... fer, glossaire du haut fourneau, le langage...(savoureux parfois) des hommes du fer et de la zone fonte du mineur... au cokier d'hier et d'aujourd'hui*, 3e éd., s.l., 1989.

Le culte de Saint Hubert au pays de Liège, sous la dir. d'A. Dirkens et J.-M. Duvosquel, Bruxelles, 1991.

Le culte de Saint Hubert en Namurois, sous la dir. d'A. Dirkens et J.-M. Duvosquel, Bruxelles, 1992.

J. Desees, *Les jeux sportifs de pelote-paume en Belgique du XVIe au XIXe siècle. Aperçus historiques. Récits anecdotiques. Évolutions,* Bruxelles, 1967.

Id., *Petite chronique illustrée des jeux de balle belges pendant les années de guerre 1914-1918. Sport. Divertissement. Philanthropie,* Bruxelles, 1971.

M. des Ombiaux, *La petite reine blanche. Roman d'un joueur de balle*, Bruxelles, 1907.

Ch. De Vos, *Anciennes mesures agraires en usage au Brabant*, dans *Wavriensia. Bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la région*, t. XX, 1971, p. 141-146.

R. de Warsage, *Le calendrier populaire wallon. Étude de folklore*, Bruxelles, 1920.

J.-Ch. de Wasseige, *Les échasseurs namurois au XVIIIe siècle*, dans *Tradition wallonne*, t. VIII, 1991, p. 85-132.

P. Dubray, *Arc et arbalète*, Paris, 1978.

Le folklore de saint Hubert, Bruxelles, 1979.

R. Foulon, *Marches militaires et folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse*, Bruxelles, 1976.

E.P. Fouss, *La Gaume. Quelques aspects de la terre et des hommes* (Wallonie, art et histoire, nº 44), Duculot, Gembloux, 1979.

J.-J. Gaziaux, *Du sillon au pain, le travail de la terre et la culture des céréales, parler wallon et vie rurale au pays de Jodoigne à partir de Jauchelette*, Liège, 1988.

L. Geschière, *Éléments néerlandais du wallon liégeois*, Amsterdam, 1950.

P. Gilson, *Rixensart. Notes sur la fabrication du charbon de bois*, dans *Wavriensia. Bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la région*, t. XVII, 1968, p. 33-45.

S. Glotz, *Le carnaval de Binche*, Gembloux, 1975.

Id., *De Marie de Hongrie aux Gilles de Binche. Une double réalité, historique et mythique*, Binche, 1995.

Id., *Le masque dans la tradition européenne. Catalogue de l'exposition organisée du 13 juin au 6 octobre 1975 au Musée international du carnaval et du masque à Binche*, Belgique, 1975.

R. Hanon de Louvet, *L'Argayon de Nivelles ancêtre des géants processionnels humains aux anciens Pays-Bas. Contribution à l'histoire de la ville de Nivelles*, Ière série, Gembloux, 1948, p. 107-124.

J. Haust, *Atlas linguistique de la Wallonie*, 3 vol., Liège, 1953-1969.

J. Haust, *Étymologies wallonnes et françaises* (Bibliothèque de la faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, fasc. XXXII), Liège-Paris, 1923.

A. Henry, *Esquisse d'une histoire des mots Wallon et Wallonie*, 3e éd., Mont-sur-Marchienne, 1990.

J. Herbillon, *Le Bassinia une des quatre « merveilles » de Huy, est-il un mot de formation plaisante ?*, dans *Vie Wallonne*, t. XLVI, 1972, p. 332-333.

J. Herbillon et É. Legros, *« Trimâzo, trimozèt, mozète » : de la poésie aux « curiosa »*, dans *Bulletin du dictionnaire wallon*, t. XXII, 1960, p. 101-121.

Jeux et sports traditionnels, numéro thématique de *Sports*, 37e année, nº 2 (146), 1994.

Jeux traditionnels. Flandre-Artois-Hainaut, Lille, 1972.

J. Lefèvre, *Traditions de Wallonie* (Guide Marabout, 23), Verviers, 1977.

É. LEGROS, *Le carnaval de Malmedy*, dans *La vie wallonne*, t. XXXVII, p. 5-43.

É. LEGROS, *À propos du pontia et du bassinia*, dans *Annales du Cercle hutois des sciences et Beaux-Arts*, t. XXII, 4e livraison, 1949, p. 134-137.

P. LIEUTHAGI, *Le livre des bonnes herbes*, 2 vol., Marabout, 1978.

Lyre mâmediéne, aires, chansons, respleus, choeurs, rondes et danses do pays d'Mâmedî, rassonlés par lu Club Wallon, Olivier Lebierre, Opus 151a, Leipzig, 1901.

P. MARGUE e.a., *Luxembourg : cadre naturel, histoire, art, littérature, langue, économie, traditions populaires*, Le Puy, 1984.

A. MARINUS, *Le folklore belge*, 3 vol., Bruxelles, 1974.

Les marionnettes liégeoises et « Tchantchès », Liège, 1965.

L. MARQUET, *Le carnaval de Malmedy : « Haguète » et « Hapetchâr »*, dans *Le Pays de Saint-Remacle*, t. VII, 1968, p. 63-166.

ID., *Marie-Anne Libert et le folklore malmédien*, dans *Tradition wallonne*, t. XI, 1994, p. 215-251.

A. MASSAUX, *Sorcières et vèrboc' dans la tradition et le langage populaires*, dans *Enquêtes du Musée de la vie wallonne*, t. IX, 1960-1962, p. 238-240.

R. MEURANT, *La ducace d'Ath : études et documents*. Bruxelles, 1981.

ID., *Géants processionnels et de cortège en Europe, en Belgique, en Wallonie* (Commission royale belge de folklore [section wallonne], vol. VI), Bruxelles, 1979.

ID., *Géants de Wallonie*, Gembloux, 1975.

ID., *Le Lumeçon*, Mons, 1977.

ID. et R. VAN DER LINDEN, *Folklore en Belgique*, Bruxelles, 1974.

Molons èt Rèlîs Namurwès. La littérature dialectale à Namur de Charles Wérotte à Joseph Calozet, 1968.

M.-Th. MORLET, *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule du VIe au XIIe siècle*, 2 vol., Paris, 1968.

J. NOEL, *Les Chinels de Fosses. Leur légende. Leur histoire. Leurs références*, Fosse, 1956.

R. PARMENTIER, *Jean Lariguette. Drille de Wallonie*, Bruxelles, 1926.

K. PETIT, *La ducasse de Mons*, Mons, 1984.

J.-M. PIERRET, *Quelques aspects du folklore chestrolais*, dans *La vie wallonne*, t. XLI, 1967, p. 170-172.

R. PINON, *Notre folklore* (Centre d'action culturelle de la communauté d'expression française. Rencontre, 18-19), Namur, 1974.

ID. et A. LIBIEZ, *Chansons populaires de l'ancien Hainaut* (Commission royale belge de folklore [section wallonne], vol. IV), Bruxelles, 1972.

M. PIRON, *Histoire d'un type populaire.Tchantchès et son évolution dans la tradition liégeoise* (Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques. Mémoires, Collection in-8º, t. XLV, fasc. 4), Bruxelles, 1950.

ID., *La légende des Quatre Fils Aymon*, dans *Enquêtes du Musée de la vie wallonne*, t. IV, 1946, p. 181-212.

L. REMACLE, *Les noms du porte-seaux en Belgique romane : le terme liégeois hârkê* (Collection d'études publiée par le Musée de la Vie Wallonne, nº 2), Liège, 1968.

J. ROLAND, *Escortes armées et marches folkloriques : étude ethnographique et historique*, Bruxelles, 1973.

F. ROUSSEAU, *Légendes et coutumes du pays de Namur* (Commission royale belge de folklore [section wallonne]. Collection Folklore et art populaire de Wallonie, 2), Bruxelles, 1971.

ID., *Propos d'un archiviste sur l'histoire de la littérature dialectale à Namur*, dans *Les Cahiers wallons*, 1964, p. 1-116 et 1965, p. 1-88.

R. THISSE-DEROUETTE, *Danses populaires de Wallonie*, 10 vol. en 19 fasc., Bruxelles, 1962-1978.

ID., *Le recueil de danses. Manuscrit d'un ménétrier ardennais*, Arlon, 1960.

Université catholique de Louvain. Unité de linguistique française et d'études wallonnes. Institut national de statistiques. Répertoire alphabétique complet des noms de famille belges (situation au 31/12/87), Louvain-la-Neuve, 1989.

J. WILLEMART, *L'Argayon de Michel Renard*, dans *Tradition wallonne*, t. V, 1988, p. 143-154.

ID., *Un jeu traditionnel : les joutes d'échasses à Namur*, dans *XLVe Congrès de la Fédération des cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique. Ie Congrès de l'Association des cercles francophones d'histoire et d'archéologie. Congrès de Comines. 28-31.VIII.1980. Actes*, t. I, Bruxelles, 1980, p. 455-456.

IV. Toponymie

A. Carnoy, *Dictionnaire étymologique du nom des communes de Belgique (y compris l'étymologie des principaux noms de hameaux et des rivières)*, 2 vol., Louvain, 1939-1940.

Id., *Origine des noms de lieux des environs de Bruxelles*, Bruxelles, 1927.

Id., *Origine des noms des communes de Belgique (y compris les noms des rivières et principaux hameaux)*, Louvain, [1948].

J. Devleeschouwer, *Het ontstaan der Nederlands-Franse tallgrens*, dans *Naamkunde*, t. XIX, 1987, p. 119-217.

Id., *La toponymie, miroir de l'histoire ethnique*, dans *Linguistique Picarde*, 20e année, nº 3, octobre 1980, p. 1-5.

Ch. De Vos, *Toponymie de Limal*, dans *Wavriensia. Bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la région*, t. XII, 1963, p. 65-123.

J. Germain, *Bibliographie toponymique des communes de Wallonie 1976-1985*, dans *Bulletin de la Commission royale de toponymie et de dialectologie*, t. LVIII, 1984-1985, p. 251-308.

J Id., *Toponymie de la commune d'Archennes*, dans *Wavriensia. Bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la région*, t. XXVIII, 1979, p. 31-124.

M. Gysseling, *Topnymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (voor 1226)*, 2 vol., Tongeren, 1960.

J. Haust, *Enquête dialectale sur la toponymie wallonne* (Mémoires de la Commission royale de toponymie et de dialectologie [section wallonne], nº 3), Liège, 1940-1941.

J. Herbillon, *Les noms des communes de Wallonie* (Crédit Communal. Collection histoire, sér. in-8º, nº 70), Bruxelles, 1986.

Id., *Un toponyme d'avenir : Lauzelle, à Ottignies*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XLVIII, 1970, p. 772-774.

Id. et É. Legros, *Ancien wallon hok, féminin,* « *épine (arbrisseau)* », dans *Les dialectes belgo-romans*, t. XVII, 1960, p. 133-137.

L. Kumps, *Toponymie de la commune de Mont-Saint-Guibert*, dans *Wavriensia. Bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la région*, t. IV, 1955, p. 77-100.

É. Legros, *Notes de toponymie hutoise*, dans *Annales du Cercle hutois des sciences et Beaux-Arts*, t. XXII, 3e livraison, 1948, p. 96-98.

I. Lejeune, *La toponymie de Louvain-la-Neuve*, Mémoire de licence inédit en philologie romane, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1990.

J. Martin, *La toponymie de Louvain-la-Neuve*, dans *Habiter Louvain-la-Neuve*, juillet 1973, p. 1-4.

J.-M. Pierret, *Note sur les noms de lieux à Dion-le-Mont et Dion-le-Val*, dans *Folklore brabançon*, nº 225, septembre 1987, p. 206-212.

R. Toussaint et J. Germain, *Bibliographie toponymique des communes de Wallonie jusqu'en 1975*, dans *Bulletin de la Commission royale de toponymie et de dialectologie*, t. XLIX, 1975, p. 139-265.

A.-M. Vervaeren, *Wavre : étude toponymique*, Mémoire de licence inédit en philologie romane, Université catholique de Louvain, Louvain, 1968-1969.

A. Vincent, *Les noms de lieux de la Belgique*, Bruxelles, 1927.

Id., *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937.

Id., *Que signifient nos noms de lieux ?*, Bruxelles, 1947.

V. Dictionnaires linguistiques

O. Bloch et W. Von Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, 1986.

J. Coppens, *Dictionnaire Aclot wallon-français. Parler populaire de Nivelles*, Nivelles, 1950.

F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècles*, 10 vol., Vaduz, 1965.

Grand Larousse de la langue française, 7 vol., Paris, 1971-1978.

Le Grand Robert de la langue française, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, 1985.

Ch. Grandgagnage, *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne*, Bruxelles, 1980.

J. Hanse, *Dictionnaire des difficultés du français moderne*, Gembloux, 1983.

J. Haust, *Le dialecte wallon de Liège*, 2e partie, *Dictionnaire liégeois*, Liège, 1933.

Id., *Le dialecte wallon de Liège*, 3e partie, *Dictionnaire français-liégeois*, Liège, 1948.

L. LÉONARD, *Lexique namurois, dictionnaire idéologique*, Namur, 1969.

F. MASSION, *Dictionnaire de belgicismes*, 2 vol., Francfort, 1987.

Le Petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, 1989.

L. PIRSOUL, *Dictionnaire wallon-français. Dialecte de Namur*, Namur, 1934.

Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue française du XIXe et du XXe siècles (1789-1960), Paris, 1971 sv.

W. VON WARTBURG, *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, 25 vol., Bâle, 1934-1998.

VI. DICTIONNAIRES HISTORIQUES ET ENCYCLOPÉDIES

Biographie nationale, 44 vol. parus, Bruxelles, 1866-1986.

Communes de Belgique. Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative, sous la dir. de H. HASQUIN, t. I-II, *Wallonie-Bruxelles*, Bruxelles, 1980.

E. DE SEYN, *Dictionnaire biographique des sciences, des lettres et des arts en Belgique*, 2 vol., Bruxelles, 1935-1936.

The Dictionary of Art, sous la dir. de J. TURNER, 34 vol., Londres-New York, 1996.

Dictionnaire culturel de la mythologie gréco-romaine, sous la dir. de R. MARTIN, Paris, 1992.

Dictionnaire d'histoire de Belgique. Vingt siècles d'institutions. Les hommes. Les faits, sous la dir. de H. HASQUIN, Bruxelles, 1988.

Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques, 26 vol. parus, Paris, 1912sv.

Dictionnaire des patrons en Belgique. Les hommes, les entreprises, les réseaux, éd. par G. KURGAN-VAN HENTENRIJK, S. JAUMAIN et V. MONTENS, Bruxelles, 1996.

Encyclopédie française. La grande encyclopédie, 20 vol., Paris, 1971-1984.

Encyclopédie du Mouvement wallon, 2 vol. (à paraître).

Grand dictionnaire encyclopédique Larousse, 10 vol., Paris, 1982-1985.

Le Grand Robert des noms propres, dictionnaire universel alphabétique et analogique des noms propres, 5 vol., Paris, 1986.

P. GRIMAL, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, 7e éd., Paris, 1982.

Les inventeurs célèbres. Sciences physiques et applications, sous la dir. de L. LEPRINCE-RINGUET, Paris, 1950.

Inventeurs et scientifiques : dictionnaire de biographies, Paris, 1992.

P. LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle, français, historique, géographique, biographique, mythologique, bibliographique, littéraire, artistique, scientifique [...]*, Paris, 1865-1890.

P. LEGRAIN, *Le dictionnaire des Belges*, Bruxelles, 1981.

Lexikon für Theologie und Kirche, 2e éd., 14 vol, Fribourg-Bâle-Vienne, 1957-1968.

Monasticon belge, 8 vol. parus, Maredsous, 1890-1897sv.

Monasticon Praemonstratense, 3 vol, 1949-1956.

The New Grove Dictionary of Music and Musicians, sous la dir. de S. SADIE, Londres, 1980.

Le nouveau dictionnaire des Belges, sous la dir. de Y.-W. DELZENNE et J. HOUYOUX, 2 vol., Bruxelles, 1998.

Nouvelle biographie nationale, 4 vol. parus, Bruxelles, 1988sv.

The Oxford Classical Dictionary, sous la dir. de S. HORNBLOWER et A. SPAWFORTH, 3e éd., Oxford-New York, 1996.

Le patrimoine monumental de la Belgique. Bruxelles, vol. 1, 3 t., Liège, 1989-1994.

Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie, 23 vol parus, Liège, 1971sv.

Le Petit Robert 2. Dictionnaire universel des noms propres, alphabétique et analogique, Paris, 1989.

Le savoir grec. Dictionnaire critique, sous la dir. de J. BRUNSCHWIG et G. LLOYD, Paris, 1996.

J. TARLIER et A. WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges. Province de Brabant, canton de Perwez*, Bruxelles, 1865.

ID., *Géographie et histoire des communes belges. Province de Brabant, canton de Wavre*, Bruxelles, 1863.

Index des noms de rue

Accueil (parking de l')		D6-D7	☛	Accueil
Accueil (place de l')		D6-D7	☛	Accueil
Achile Chavée (rue)	cfr	Chavée (rue Achile)	☛	Chavée
Acrobates (passage des)	[en réserve]	[sans localisation précise	☛	Acrobates
Adolphe Quetelet (rue)	cfr	Quetelet (rue Adolphe)	☛	Quetelet
Agnelée (barrière)		C2	☛	Agnelée
Agora		E6	☛	Agora
Agora (parking)		E6-E7	☛	Agora
Albert Einstein (avenue)	cfr	Einstein (avenue Albert)	*	Einstein
Albert Mockel (rue)	cfr	Mockel (rue Albert)	☛	Mockel
André Oleffe (avenue)	cfr	Oleffe (avenue André)	☛	Oleffe
André Oleffe (carrefour)	cfr	Oleffe (carrefour André)	☛	Oleffe
Angélique (rue de l')		G7	☛	Angélique
Angélique (place de l')		G8	☛	Angélique
Anneau central		D5-D6-E5	☛	Anneau central
Annettes (rue des)		D4-D5	☛	Annettes
Anto Carte (rue)	[en réserve]	[E5]	☛	Anto Carte
Aquarelles (sentier des)		F4	☛	Aquarelles
Arc (venelle de l')		D4	☛	Arc
Archimède (rue)		E8	☛	Archimède
Architectes (drève des)		G4	☛	Architectes
Ardennais (rampe des)		E6	☛	Ardennais
[Ardennais (terrasse des)]	[abandonné au profit de]	Ardennais (rampe des)	☛	Ardennais
Argayon (clos de l')		C5	☛	Argayon
Aristote (chemin)		E5	☛	Aristote
Arpenteurs (chemin des)	[en réserve]	[sans localisation précise]	☛	Arpenteurs
Artisans (rue des)		D8	☛	Artisans
Arts (avenue des)		F5-F6-G6	☛	Arts
Arts (Carrefour des)		G4	☛	Arts
Aulne (rue de l')		B6-G6	☛	Aulne
Aurore (parc de l')		B8	☛	Aurore
Autobus (rue de l')		C7	☛	Autobus
Bailly (cortil du)		E3	☛	Bailly
Baraque (ferme de la)		D8	☛	Baraque
Baraque (quartier de la)			☛	Baraque

BARAQUE (RUE DE LA)		C8-D8	☛	BARAQUE
BARAQUE (VERGER DE LA)		D8-D9	☛	BARAQUE
BARDANE (CHEMIN DE LA)		D5-D6	☛	BARDANE
BARDANE (RUE DE LA)		D5	☛	BARDANE
BASSE (RUE)		E5	☛	BASSE
BASSINIA (RUE DU)		F4-F5	☛	BASSINIA
BÂTISSEURS (RUE DES)		G4-F4	☛	BÂTISSEURS
BATTY (RUE DU)		D4	☛	BATTY
[Baudouin Ier (avenue)]	[remplacé par]	Baudouin Ier (boulevard)	☛	BAUDOUIN Ier
BAUDOUIN Ier (BOULEVARD)		H7-H8-H9	☛	BAUDOUIN Ier
BAUDOUIN Ier (CARREFOUR)		E10	☛	BAUDOUIN Ier
BÉCASSES (PENDÉE AUX)		A3-A4-B4	☛	BÉCASSES
BIA BOUQUET (CHEMIN DU)		C6	☛	BIA BOUQUET
BIA BOUQUET (COURS DU)		C6	☛	BIA BOUQUET
BIA BOUQUET (PLACE DU)		C6	☛	BIA BOUQUET
BIÉREAU (FERME DU)		F7	☛	BIÉREAU
[Biéreau (porte du)]	[toponyme abandonné]	[E10]	☛	BIÉREAU
BIÉREAU (QUARTIER DU)			☛	BIÉREAU
BIÉREAU (SCAVÉE DU)		E6-E7-F7-F8	☛	BIÉREAU
BIÉREAU (SENTIER DU)		E6-F7	☛	BIÉREAU
Binchois (sentier Gilles)	[en projet]	[fin du quartier des Bruyères]	☛	BINCHOIS
Blaise Pascal (place)	cfr	Pascal (place Blaise)	☛	PASCAL
BLANCS CHEVAUX (RUE DES)		C5-D5	☛	BLANCS CHEVAUX
BLANCS MOUSSIS (CLOS DES)		C4	☛	BLANCS MOUSSIS
BLOCRY (FERME DE)		D3	☛	BLOCRY
BLOCRY (ROUTE DE)		E2-E3-D3	☛	BLOCRY
BOIS BECQUET (SENTIER DU)		A1-A3	☛	BOIS BECQUET
Bois de Florival	cfr	Florival (bois de)	☛	FLORIVAL
BOIS DES QUEWÉES (ALLÉE DU)		HP	☛	QUEWÉES
BOIS-DU-LUC (CHEMIN DU)		F4-G5	☛	BOIS-DU-LUC
BOIS DU NOTAIRE (BARRIÈRE DU)		C4	☛	BOIS DU NOTAIRE
BONNE-ESPÉRANCE (COURS DE)		B6	☛	BONNE-ESPÉRANCE
BONNE-ESPÉRANCE (RUE DE)		B6	☛	BONNE-ESPÉRANCE
BORAINS (COUR DES)		E7	☛	BORAINS
[Borains (parking des)]	[parking privé]	E7	☛	BORAINS
BOSQUET (RUE DU)		F10-G10	☛	BOSQUET
BRABANÇONS (PLACE DES)		E7	☛	BRABANÇONS
BRIAS (TAILLE)		A2	☛	BRIAS
BRUYÈRES (FERME DES)		G4	☛	BRUYÈRES
BRUYÈRES (QUARTIER DES)			☛	BRUYÈRES
BRUYÈRES (RUE DES)		E5-F5	☛	BRUYÈRES
BUISSONS (RUE DES)		D6	☛	BUISSONS
BURET (RUE DU)		E5	☛	BURET
BUTTE (PLACE DE LA)		C4	☛	BUTTE
Cantilène (parvis de la)	[en construction (Bruyère VIII)]	[G5]	☛	CANTILÈNE
Capitaine Joseph-Marie de Vismes (rue)	cfr Vismes (rue Capitaine Joseph-Marie de)		☛	VISMES
CAPUCINES (PLACE DES)		G7	☛	CAPUCINES
CARDIJN (SENTIER)		C5	☛	CARDIJN
CARDIJN (VOIE)		D5-C5	☛	CARDIJN
Cardinal Mercier (place du)	cfr	Mercier (place du Cardinal)	☛	MERCIER
Cardinal Mercier (rue du)	cfr	Mercier (rue du Cardinal)	☛	MERCIER

Car d'Or (voie du)		F5	☛	Car d'Or
Carillonneurs (clos des)	[en projet]	[fin du quartier des Bruyères]	☛	Carillonneurs
Castinia (rue du)		D3-D4	☛	Castinia
Cerf-volant (rue du)		D6	☛	Cerf-volant
Champ Vallée		D4-E4	☛	Champ Vallée
[Champ Vallée (rue du)]	[abandonné au profit de]	Champ Vallée	☛	Champ Vallée
Charlier à la Jambe de Bois (chemin)		C6-B6-B7	☛	Charlier [...]
Charlemagne (rue)		D6	☛	Charlemagne
Charlemagne (place)		D6	☛	Charlemagne
Charles Plisnier (rue)	cfr	Plisnier (rue Charles)	☛	Plisnier
[Charnoy (place du)]	[remplacé par]	Charlemagne (place)	☛	Charnoy
[Charnoy (rue du)]	[remplacé par]	Charlemagne (rue)	☛	Charnoy
Chaufferie (chemin de la)		E8	☛	Chaufferie
Chavée (rue Achile)	[en construction (Bruyère VIII)]	[G4]	☛	Chavée
Cheval Bayard (rue du)		D4	☛	Cheval Bayard
Cheval d'Arçons (rue du)		D3-E3	☛	Cheval d'Arçons
Cheval Godin (ruelle du)		D3	☛	Cheval Godin
Chevalet (rue du)		F4	☛	Chevalet
Charles de Loupoigne (rue)	cfr	Loupoigne (rue Charles de)	☛	Loupoigne
Charles Gheude (cours)	cfr	Gheude (cours Charles)	☛	Gheude
Chinels (rue des)		D4	☛	Chinels
[Chonq Clotiers (rue des)]	[toponyme abandonné]	[sans localisation]	☛	Chonq Clotiers
Ciboulette (cour de la)		G7	☛	Ciboulette
Cinq Cent Cinquantième (sentier du)		A3-B1-B2-B4-C4	☛	Cinq Cent [...]
Ciseau (avenue du)		F5-F6	☛	Ciseau
Cîteaux (avenue de)		B7-B8	☛	Cîteaux
Citronnelle (rue de la)		G7	☛	Citronnelle
Clairlande (drève de)		A1	☛	Clairlande
Clairvaux (rue de)		A8-B7	☛	Clairvaux
Clé des champs (La)	[en réserve]	[C5]	☛	Clé des champs
Clocheton (barrière du)		HP	☛	Clocheton
Clos (avenue des)		C4-C5-D4	☛	Clos
Cockerill (quartier John)			☛	Cockerill
Cockerill (rue John)		A6-B5-B6	☛	Cockerill
Colimaçon (tienne du)		E6-F7	☛	Colimaçon
Collège (rue du)		E7-F7	☛	Collège
Commissaire Maigret (rue du)	cfr	Maigret (rue du Commissaire)	☛	Maigret
Compas (rue du)		E8	☛	Compas
Constantin Meunier (rue)	cfr	Meunier (rue Constantin)	☛	Meunier
Coq Hardi (cortil du)		D6	☛	Coq Hardi
Coteaux (avenue des)		G6-G7-H5	☛	Coteaux
Coubertin (place Pierre de)		D4	☛	Coubertin
Couchant (place du)		E4	☛	Couchant
Coulonneux (passage des)		E2-E3	☛	Coulonneux
Coureur de Fond (chemin du)	[en réserve]	[sans localisation précise]	☛	Coureur de Fond
Couvent (rampe du)		E3-E4	☛	Couvent
Cramignon (chemin du)		C6	☛	Cramignon
Cramignon (cours du)		C5-C6	☛	Cramignon
Croix du Sud		E8	☛	Croix du Sud
Croix du Sud (rue de la)		F7-F8-E8	☛	Croix du Sud
Curé tué (barrière du)		HP	☛	Curé tué
Cyclotron (chemin du)		E8-E9-F9	☛	Cyclotron

Dédale (ruelle)		E7	☛	Dédale
Defrecheux (sentier)		C6	☛	Defrecheux
de Coubertin (place Pierre)	cfr	Coubertin (place Pierre de)	☛	Coubertin
de Ghelderode (rue Michel)	cfr	Ghelderode (rue Michel de)	☛	Ghelderode
de Lassus (sentier Roland)	cfr	Lassus (sentier Roland de)	☛	Lassus
de Loupoigne (rue Charles)	cfr	Loupoigne (rue Charles de)	☛	Loupoigne
de Vismes (rue Capitaine JosephMarie)	cfr	Vismes (rue Capitaine JosephMarie de)	☛	Vismes
Dewandelaer (sentier Franz)		C7	☛	Dewandelaer
Dinandiers (passage des)		E5-F5	☛	Dinandiers
Discobole (cour du)	[en réserve]	[sans localisation précise]	☛	Discobole
Discobole (rue du)		D2-D3	☛	Discobole
Djauquet (taille)		B3-C3	☛	Djauquet
d'Oignies (cours Marie)	cfr	Oignies (cours Marie d')	☛	Oignies
d'Oignies (rue Marie)	cfr	Oignies (rue Marie d')	☛	Oignies
d'Outremeuse (rue Jean)		Outremeuse (rue Jean d')	☛	Outremeuse
Doudou (clos du)		D4	☛	Doudou
Doyens (place des)		E6	☛	Doyens
Échange (place de l')	[en réserve]	[sans localisation précise]	☛	Échange
Échassiers (rue des)		D4	☛	Échassiers
Einstein (avenue Albert)		E9-E10	☛	Einstein
Einstein (quartier)			☛	Einstein
Église (place de l')	[en réserve]	[sans localisation précise]	☛	Église
Émile Goës (rue)	cfr	Goës (rue Émile)	☛	Goës
Épine (ferme de l')		B8	☛	Épine
[Épine (rue de l')]	[située à Ottignies]	[E1]		
Équerre (avenue de l')		F4-F5	☛	Équerre
Équerre (place de l')		F5-G5	☛	Équerre
Ergot (passage de l')		D6	☛	Ergot
Ernest Solvay (quartier)	cfr	Solvay (quartier Ernest)	☛	Solvay
Ernest Solvay (rue)	cfr	Solvay (rue Ernest)	☛	Solvay
Escholier (place de l')		E7	☛	Escholier
Ésope (parking)		D6-D7	☛	Ésope
Ésope (traverse d')		E6	☛	Ésope
Espinette (avenue de l')		E6-E7-F6-F7-G7	☛	Espinette
Espinette (porte de l')		G8	☛	Espinette
[Esplanade (L')]	[toponyme abandonné]	[D4]	☛	Esplanade
Esplanade (rue de l')		D4-E4	☛	Esplanade
[Est (avenue de l')]	[remplacé par]	Est (boulevard de l')	☛	Est
Est (boulevard de l')		D6-D7-C7-B8	☛	Est
Est (carrefour de l')		B8	☛	Est
Europe (sentier de l')		B1-C1-D1-E1	☛	Europe
Facteur (rue du)		D8	☛	Facteur
Faux Bois (rue du)	[en réserve]	[sans localisation précise]	☛	Faux Bois
Faudes (taille des)		B1-B2-C2	☛	Faudes
Fiffres (clos des)	[en projet]	[fin du quartier des Bruyères]	☛	Fiffres
Fil à Plomb (chemin du)		F4-F5	☛	Fil à Plomb
Fleurets (cour des)		D3	☛	Fleurets
Floribois (rampe de)		F6-F7	☛	Floribois
Florival (bois de)		F6-F7-G6-G7	☛	Florival
Florival (chemin de)		F6	☛	Florival

Fondeurs (chemin des)		F4	☛	Fondeurs
Forêt (chemin de la)		B6-B7	☛	Forêt
Franz Dewandelaer (sentier)	cfr	Dewandelaer (sentier Franz)	☛	Dewandelaer
Froissart (rue Jean)		G5	☛	Froissart
Galilée (parking)		E7	☛	Galilée
Galilée (place)		E7	☛	Galilée
Gare (rue de la)		D6	☛	Gare
Garennes (pente des)		A1	☛	Garennes
[Gaumais (terrasse des)]	[toponyme abandonné]	[E6]	☛	Gaumais
Gaumais (voie des)		E6	☛	Gaumais
Génistroit (rue)		E10-E12	☛	Génistroit
Georges Lemaître (avenue)	cfr	Lemaître (avenue Georges)	☛	Lemaître
Georges Lemaître (porte)	cfr	Lemaître (porte Georges)	☛	Lemaître
Gérardine (Cortil)		E4	☛	Gérardine
Gevers (rue Marie)	[en construction (Bruyère VIII)]	[G4]	☛	Gevers
Ghelderode (rue Michel de)	[en projet]	[fin du quartier des Bruyères]	☛	Ghelderode
Gheude (cours Charles)		C6	☛	Gheude
Gilles Binchois (sentier)	cfr	Binchois (sentier Gilles)	☛	Binchois
Gilles (clos des)		D3-D4	☛	Gilles
Gilles (rue des)		D4	☛	Gilles
Gilly (chemin de)		C9-D9-E9	☛	Gilly
Gilly (ronde de)		D9	☛	Gilly
Giroflées (place des)		G7	☛	Giroflées
Goës (rue Émile)		F7	☛	Goës
Goria (sentier du)		F6-F7	☛	Goria
Gosses (sentier des)	[en réserve]	[sans localisation précise]	☛	Gosses
Gouyasse (clos)		C4	☛	Gouyasse
Gramme (rue Zénobe)		D8-E8	☛	Gramme
Granbonpré		F11-F12	☛	Granbonpré
Grand Cortil (avenue du)		E3-E4	☛	Grand Cortil
Grand Hornu (rue du)		G4-F4-F5	☛	Grand Hornu
[Grand Mitan (sentier du)]	[situé à Ottignies]	[F2]	☛	Grand Mitan
Grand-Place		D5	☛	Grand-Place
Grand-Rue		D6-E6	☛	Grand-Rue
Grand-Rue (parking)		D6-E6	☛	Grand-Rue
Graveurs (chemin des)		F4	☛	Graveurs
Grévisse (rue Maurice)	[en construction (Bruyère VIII)]	[G5-G6]	☛	Grévisse
Grillons (cortil des)		E3	☛	Grillons
Haguette (clos de la)		D4	☛	Haguette
Halles (parking des)		D6	☛	Halles universitaires
Halles universitaires (bâtiments des)		D6	☛	Halles universitaires
Harmonies (boucles des)	[en projet]	[fin du quartier des Bruyères]	☛	Harmonies
Haute (rue)		D3-E3-E2-F2	☛	Haute
Haute Borne (rue de la)		C5	☛	Haute Borne
Hennebel (avenue Jean-Libert)		D4	☛	Hennebel
Hennepin (place Louis)	[en réserve]	[sans localisation précise]	☛	Hennepin
[Hennuyers (place des)]	[toponyme abandonné]	[E6]	☛	Hennuyers
[Hennuyers (rue des)]	[toponyme abandonné]	[E6]	☛	Hennuyers
Hennuyers (voie des)		D7 ou E8	☛	Hennuyers
Henry Michaux (rue)	cfr	Michaux (rue Henry)	☛	Michaux

HERSE (RUE DE LA)		F7	☛	HERSE
HESBIGNONS (VOIE DES)		E6-E7	☛	HESBIGNONS
HOCAILLE (PLACE DE L')		D3	☛	HOCAILLE
HOCAILLE (PORTE DE L')		D3	☛	HOCAILLE
HOCAILLE (QUARTIER DE)			☛	HOCAILLE
HOCAILLE (RUE DE L')		D3-D4-D5	☛	HOCAILLE
HORTA (PLACE VICTOR)		G4	☛	HORTA
HORTA (RUE VICTOR)		G4-F4	☛	HORTA
HOUE (RUE DE LA)		F7	☛	HOUE
HOUSSIÈRE (PLACE DE LA)		D4	☛	HOUSSIÈRE
HOUSSIÈRE (RUE DE LA)		D4	☛	HOUSSIÈRE
Jambe de Bois (Charlier à la) (chemin)	cfr	Charlier à la Jambe de Bois (chemin)	☛	CHARLIER [...]
JARDIN BOTANIQUE (AVENUE DU)		E7-F7-F8	☛	JARDIN BOTANIQUE
JARDIN BOTANIQUE (PORTE DU)		F8	☛	JARDIN BOTANIQUE
JARDINIER (RUE DU)		D8	☛	JARDINIER
Jean-Étienne Lenoir (avenue)	cfr	Lenoir (avenue Jean-Étienne)	☛	LENOIR
Jean Froissart (rue)	cfr	Froissart (rue Jean)	☛	FROISSART
[Jean-Joseph-Étienne Lenoir (avenue)]	[toponyme abandonné pour]	Lenoir (avenue Jean-Étienne)	☛	LENOIR
Jean Lariguette (chemin)	cfr	Lariguette (chemin Jean)	☛	LARIGUETTE
Jean Lariguette (place)	cfr	Lariguette (place Jean)	☛	LARIGUETTE
JeanLibert Hennebel (avenue)	cfr	Hennebel (avenue JeanLibert)	☛	HENNEBEL
Jean Monnet (avenue)	cfr	Monnet (avenue Jean)	☛	MONNET
Jean Monnet (quartier)	cfr	Monnet (quartier Jean)	☛	MONNET
Jean d' Outremeuse (rue)	cfr	Outremeuse (rue Jean d')	☛	OUTREMEUSE
Jean Pâques (fond)	cfr	Pâques (fond Jean)	☛	PÂQUES
JEU DE PAUME (RUE DU)		E2	☛	JEU DE PAUME
John Cockerill (quartier)	cfr	Cockerill (quartier John)	☛	COCKERILL
John Cockerill (rue)	cfr	Cockerill (rue John)	☛	COCKERILL
Joseph-Marie de Vismes (rue Capitaine)	cfr	Vismes (rue Capitaine JosephMarie de)	☛	VISMES
LAC (JARDIN DU)		E4-F3-F4-G3-G4	☛	LAC
LAC (RACCOURCI DU)		D3-E3	☛	LAC
LAC (RUE DU)		E4	☛	LAC
LADEUZE (RUE PAULIN)		D5	☛	LADEUZE
LAID BURNIA (RUE DU)		F11	☛	LAID BURNIA
LANTERNE MAGIQUE (RUE DE LA)		E5-E6	☛	LANTERNE MAGIQUE
LARIGUETTE (CHEMIN DE JEAN)		C5-C6	☛	LARIGUETTE
LARIGUETTE (PLACE DE JEAN)		C6	☛	LARIGUETTE
Lassus (sentier Roland de)	[en projet]	[fin du quartier des Bruyères]	☛	LASSUS
[Lauzelle (avenue de)]	[remplacé par]	Lauzelle (boulevard de)	☛	LAUZELLE
LAUZELLE (BOULEVARD DE)		E1 à E8	☛	LAUZELLE
LAUZELLE (BOIS DE)			☛	LAUZELLE
LAUZELLE (CARREFOUR)		A8	☛	LAUZELLE
LAUZELLE (CHEMIN DE)		A7-A8	☛	LAUZELLE
LAUZELLE (DRÈVE DE)		HP	☛	LAUZELLE
LAUZELLE (FERME DE)		A7	☛	LAUZELLE
LAUZELLE (QUARTIER DE)			☛	LAUZELLE
LAUZELLE-QUATRE-VENTS (PORTE DE)		B7	☛	LAUZELLE-QUATRE-VENTS
LAUZELLE-VALLONS (PORTE DE)		B5	☛	LAUZELLE-VALLONS
LAVOISIER (RUE)		D7	☛	LAVOISIER
LECLERCQ (PARKING)		E6	☛	LECLERCQ

LEMAÎTRE (AVENUE GEORGES)		E7-D7-D8-E9-D9	☛	LEMAÎTRE
LEMAÎTRE (PORTE GEORGES)		E9	☛	LEMAÎTRE
LENOIR (AVENUE JEAN-ÉTIENNE)		F9-F10	☛	LENOIR
LEVANT (PLACE DU)		E8-E9	☛	LEVANT
LIÉGEOIS (RUE DES)		E7	☛	LIÉGEOIS
LONGCHAMPS (ROUTE DU)		C5-D4-D5-E5	☛	LONGCHAMPS
Longue (rue)	[en réserve]	[sans localisation précise]	☛	LONGUE
LONGUE HAIE (RUE DE LA)		D6-D7-C7	☛	LONGUE HAIE
Louis Hennepin (place)	cfr	Hennepin (place Louis)	☛	HENNEPIN
Louis Pasteur (place)	cfr	Pasteur (place Louis)	☛	PASTEUR
LOUPOIGNE (RUE CHARLES DE)		C6-C7	☛	LOUPOIGNE
LUXEMBOURG (SENTIER DU)		E7	☛	LUXEMBOURG
Machine de Marly (rue de la)	[en réserve]	[sans localisation précise]	☛	MACHINE DE MARLY
Maclote (sentier de la)	[en projet]	[fin du quartier des Bruyères]	☛	MACLOTE
MAETERLYNCK (RUE MAURICE)		G5	☛	MAETERLINCK
MAGRITTE (PLACE RENÉ)		F5	☛	MAGRITTE
MAGRITTE (RUE RENÉ)		F5	☛	MAGRITTE
Maigret (rue du Commissaire)	[en projet]	[fin du quartier des Bruyères]	☛	MAIGRET
[Mais (fond des)]	[remplacé par]	Més (fond des)	☛	MÉS
MAÎTRE DE FLÉMALLE (FOND DU)		F5	☛	MAÎTRE DE FLÉMALLE
MALAISE (RUISSEAU DE LA)		[traverse la ville]	☛	MALAISE
[Malaise (rue de la)]	[située à Mont-Saint-Guibert]	[G1]	☛	MALAISE
Malpertuis (chemin de)	[en projet]	[fin du quartier des Bruyères]	☛	MALPERTUIS
MARATHON (AVENUE DU)		D4	☛	MARATHON
Marcel Thiry (rue)	cfr	Thiry (rue Marcel)	☛	THIRY
MAREDSOUS (PLACE DE)		B7	☛	MAREDSOUS
MAREDSOUS (RUE DE)		B7	☛	MAREDSOUS
Marguerite Yourcenar (rue)	cfr	Yourcenar (rue Marguerite)	☛	YOURCENAR
Marie d'Oignies (cours) et (rue)	cfr	Oignies (cours Marie d')	☛	OIGNIES
Marie d'Oignies (rue)	cfr	Oignies (rue Marie d')	☛	OIGNIES
Marie Gevers (rue)	cfr Gevers (rue Marie)		☛	GEVERS
MARJOLAINE (RUE DE LA)		F7-F8	☛	MARJOLAINE
MARJOLAINE (PLACE DE LA)		F8	☛	MARJOLAINE
Marlière (rue de la)	[en réserve]	[sans localisation précise]	☛	MARLIÈRE
Maurice Grévisse (rue)	cfr	Grévisse (rue Maurice)	☛	GRÉVISSE
Maurice Maeterlynck (rue)	cfr	Maeterlynck (rue Maurice)	☛	MAETERLINCK
Ménagères (sentier des)		D7-D8	☛	Ménagères
Ménétriers (clos des)	[en projet]	[fin du quartier des Bruyères]	☛	MÉNÉTRIERS
Mercier (place du Cardinal)		D5	☛	Mercier
Mercier (rue du Cardinal)		D5	☛	Mercier
Mespeliers (avenue des)		C5-C6	☛	Mespeliers
Més (fond des)	[en réserve]	[E10-E11-F11]	☛	MÉS
Métiers (boucle des)		C8-D7-D8	☛	Métiers
Meunier (rue Constantin)		F5-F6	☛	Meunier
Michaux (rue Henry)		G5	☛	Michaux
Michel de Ghelderode (rue)	cfr	Ghelderode (rue Michel de)	☛	GHELDERODE
Minckeleers (voie)		D8-E8	☛	Minckeleers
Mockel (rue Albert)	[en construction (Bruyère VIII)]	[G4-G5]	☛	MOCKEL
Molons (clos des)		C4	☛	Molons
Molons (rue des)		C4	☛	Molons
Monnet (avenue Jean)		A8-A9	☛	Monnet

Monnet (Quartier Jean)			☛	Monnet
Mont Cornillon (route du)		C5	☛	Mont Cornillon
Montauban (chemin de)	[en construction (Bruyère VIII)]	[G4-G5]	☛	MONTAUBAN
Montesquieu (place)		E5	☛	Montesquieu
Montesquieu (rue)		E5	☛	Montesquieu
Mont-Saint-Guibert (rue de)		F2-F3-G3-G4-H3-H4	☛	Mont-Saint-Guibert
More (parking Thomas)		E5	☛	More
Moulinsart (chemin de)	[en construction (Bruyère VIII)]	[G4]	☛	MOULINSART
Musée (avenue du)		D5-E5	☛	Musée
[Musée (rue du)]	[remplacé par]	Musée (avenue du)	☛	MUSÉE
Musée (parking)		D5	☛	Musée
Musiciens (avenue des)	[en projet]	[fin du quartier des Bruyères]	☛	MUSICIENS
Musiciens (place des)	[en projet]	[fin du quartier des Bruyères]	☛	MUSICIENS
[Namur (chemin de)]	[remplacé par]	Lauzelle (chemin de)	☛	NAMUR
NAMUR (RUE DE)		H4-H5	☛	NAMUR
NAMUR (VIEUX CHEMIN DE)		H3-H4-H5	☛	NAMUR
Nations (rue des)	[en réserve]	[sans localisation précise]	☛	NATIONS
NEUFMOUSTIER (RUE DE)		C7	☛	NEUFMOUSTIER
[Neuville (passage de la)]	[abandonné au profit de]	Gaumais (voie des)	☛	NEUVILLE
NEUVILLE (PLACE DE LA)		E6-F6-F7	☛	NEUVILLE
NEUVILLE (RUE DE LA)		F7-G7	☛	NEUVILLE
Nord (boulevard du)	[en réserve]	[C5-C6-D4]	☛	NORD
NUIT DE MAI (PROMENADE DE LA)		C5-C6-D6	☛	NUIT DE MAI
OIGNIES (COURS MARIE D')		B7-C7	☛	OIGNIES
OIGNIES (RUE MARIE D')		B7	☛	OIGNIES
[Oleffe (avenue André)]	[remplacé par]	Oleffe (boulevard André)	☛	OLEFFE
OLEFFE (BOULEVARD ANDRÉ)		E3-E4-F3	☛	OLEFFE
OLEFFE (CARREFOUR ANDRÉ)		F2-F3	☛	OLEFFE
[Ondines (cour des)]	[toponyme abandonné]	[D4]	☛	ONDINES
ONDINES (PLACE DES)		D4	☛	ONDINES
ORVAL (COURS D')		B7-C6	☛	OLEFFE
Outremeuse (rue Jean d')	[en construction (Bruyère VIII)]	[G5]	☛	OUTREMEUSE
PACHIS (RUE DU)		C4-D4	☛	PACHIS
PALETTE (AVENUE DE LA)		E5-F5	☛	PALETTE
PALIER (RUE DU)		E2-E3	☛	PALIER
PANIERS (PLACE DES)		E7	☛	PANIERS
PÂQUES (FOND JEAN)		F11-G11	☛	PÂQUES
PARADIS (RUE DU)		C5-D4-D5	☛	PARADIS
Parnasse (escalier du)	[toponyme abandonné]		☛	PARNASSE
PASCAL (PLACE BLAISE)		D5	☛	PASCAL
PASTEUR (CHEMIN LOUIS)		D8	☛	PASTEUR
PASTEUR (PLACE LOUIS)		D7	☛	PASTEUR
[Pays Noir (voie du)]	[toponyme étudiant non officiel]	[E7]	☛	PAYS NOIR
Paulin Ladeuze (rue)	cfr	Ladeuze (rue Paulin)	☛	LADEUZE
Paulus (place Pierre)	[en réserve]	[sans localisation précise]	☛	PAULUS
PEINTRES (PLACE DES)		F4	☛	PEINTRES
Pente (chemin de la)	[en réserve]	[sans localisation précise]	☛	PENTE
PÉPIN (RUELLE DU)		D8	☛	PÉPIN
PERRON (PLACE DU)		F5	☛	PERRON

[Peteau (rue)]	[toponyme non officiel donné par les habitants]	[F6]	☛	PETEAU
PETITE REINE (VOIE DE LA)		D2-E2	☛	PETITE REINE
Pétry (taille)	[en réserve]	[sans localisation précise]	☛	PÉTRY
PICARDIE (IMPASSE DE)		E7	☛	PICARDIE
Pierre de Coubertin (place)	cfr	Coubertin (place Pierre de)	☛	COUBERTIN
Pierre Paulus (place)	cfr	Paulus (Place Pierre)	☛	PAULUS
Pierre-Joseph Redouté (rue)	cfr	Redouté (rue Pierre-Joseph)	☛	REDOUTÉ
PINDARE (RUE)		D4	☛	PINDARE
PLANTOIR (RUE DU)		F7	☛	PLANTOIR
Plat-Pays (Place du)	[en construction (Bruyère VIII)]	[G5]	☛	PLAT-PAYS
Plisnier (rue Charles)	[en projet]	[fin du quartier des Bruyères]	☛	PLISNIER
Poètes (place des)	[en construction (Bruyère VIII)]	[G4-G5]	☛	POÈTES
Poètes (rue des)	[en construction (Bruyère VIII)]	[G5]	☛	POÈTES
POINT DU JOUR (SCAVÉE DU)		F3-F4	☛	POINT DU JOUR
POIRIER (PLACE DU)		D8	☛	POIRIER
POIRIER (RUE DU)		D8	☛	POIRIER
POLYVALENTE (PLACE)		F7	☛	POLYVALENTE
POMMIERS (RUE DES)		D8	☛	POMMIERS
PONT AUX ANES		E8	☛	PONT AUX ANES
PONT-NEUF		E7	☛	PONT-NEUF
PONT-NEUF (RUE DU)		E7	☛	PONT-NEUF
POTIER (RUE DU)		C8-D8	☛	POTIER
Potstainiers (rue des)	[en réserve]	[E5]	☛	POTSTAINIERS
PRIEURÉ (CHEMIN DU)		B8	☛	PRIEURÉ
PRIEURÉ (RUE DU)		B8	☛	PRIEURÉ
PRIMEVÈRES (PLACE DES)		G7	☛	PRIMEVÈRES
PRIMEVÈRES (RUE DES)		G7	☛	PRIMEVÈRES
Promeneur solitaire (Rêverie du)	cfr	Rêverie du Promeneur solitaire	☛	RÊVERIE DU PROME-NEUR [...]
Pruniers (avenue des)	[en réserve]	[sans localisation précise]	☛	PRUNIERS
PUDDLEUR (PLACE DU)		F5	☛	PUDDLEUR
QUATRE BONNIERS (AVENUE DES)		E2-E3	☛	QUATRE BONNIERS
QUETELET (RUE ADOLPHE)		F8	☛	QUETELET
QUEWÉES (BARRIÈRE DES)		HP	☛	QUEWÉES
QUEWÉES (DRÈVE DES)		HP	☛	QUEWÉES
RABELAIS (PLACE)		E6	☛	RABELAIS
RABELAIS (RUE)		D6-E6	☛	RABELAIS
RABELAIS (PARKING)		D6-E6	☛	RABELAIS
RAMÉE (RUE DE LA)		C6-C7	☛	RAMÉE
RÂTEAU (IMPASSE DU)		F6	☛	RÂTEAU
Rawette (place de la)	[en réserve]	[sans localisation précise]	☛	RAWETTE
RECTEUR (ALLÉE DU)		C5-C6-D6	☛	RECTEUR
RÉDIMÉ (FERME DU)		E9	☛	RÉDIMÉ
REDOUTÉ (RUE PIERRE-JOSEPH)		E5	☛	REDOUTÉ
René Magritte (place)	cfr	Magritte (place René	☛	MAGRITTE
René Magritte et (rue)	cfr	Magritte (rue René)	☛	MAGRITTE
RÊVERIE DU PROMENEUR SOLITAIRE		E4-F3-G3-G4	☛	RÊVERIE DU PROME-NEUR
RODEUHAIE (RUE DE)		F10	☛	RODEUHAIE
Roland de Lassus (sentier)	cfr	Lassus (sentier Roland de)	☛	LASSUS
ROMAN PAYS (VOIE DU)		E6-D7	☛	ROMAN PAYS
[Rondia (fond du)]	[remplacé par]	Rondia (rue du)	☛	RONDIA

Rondia (rue du)		F4	☛	Rondia
Rondes Bosses (jardin des)		F4	☛	Rondes Bosses
Rouge-Cloître (chemin de)		B7-B8	☛	Rouge-Cloître
Sablon (rue du)		E6	☛	Sablon
Sages (chemin des)		D5	☛	Sages
Sainte-Barbe (place)		E8	☛	Sainte-Barbe
Sainte-Gertrude (avenue)		D3-E3	☛	Sainte-Gertrude
Saint-Éloi (ruelle)		E7	☛	Saint-Éloi
Saint-Grégoire (rue de la)		D3	☛	Saint-Grégoire
Saint-Guislain (chemin de)		C5	☛	Saint-Guislain
Saint-Guislain (rue de)		C5	☛	Saint-Guislain
Saint-Hubert (galerie)		D6-E6	☛	Saint-Hubert
Saint-Jacques (voie)	[en réserve]	[sans localisation précise]	☛	Saint-Jacques
Saint-Médard (chemin)		F4-G4	☛	Saint-Médard
Sarcloir (rue du)		F7	☛	Sarcloir
Sarriette (cour de la)		G7	☛	Sarriette
Sarriette (passage de la)		F7-F8	☛	Sarriette
Sarriette (place de la)		F7	☛	Sarriette
Sarriette (rue de la)		F7-F8	☛	Sarriette
Sauge (place de la)		G7	☛	Sauge
Saut des Macrales (Le)	[en réserve]	[sans localisation précise]	☛	Saut Des Macrales
Schwann (avenue Théodore)		E8-E9-F8	☛	Schwann
Sciences (place des)		E7-E8	☛	Sciences
Sciences (parking des)		E7-E8	☛	Sciences
Serpentine (la)		F6-F7-G6-G7	☛	Serpentine
Solvay (quartier Ernest)			☛	Solvay
Solvay (rue Ernest)		F11-F12	☛	Solvay
Sonneurs (clos des)	[en projet]	[fin du quartier des Bruyères]	☛	Sonneurs
Souille (passage de la)		D4	☛	Souille
Source (jardin de la)		C6-D6	☛	Source
Sports (place des)		D3	☛	Sports
Sports (rue des)		D3	☛	Sports
Sud (boulevard du)	[en réserve]	[E6-F6-G6-H7]	☛	Sud
Sureau (avenue du)	[en réserve]	[sans localisation précise]	☛	Sureau
Taille Pétry (rue de la)	[en réserve]	[sans localisation précise]	☛	Taille Pétry
Taillette (cour de la)		E4	☛	Taillette
Taillis (rue du)		C6-C7	☛	Taillis
Tchantchès (clos)		C4	☛	Tchantchès
Teilhard de Chardin (rue)		E7	☛	Teilhard de Chardin
Templiers (chemin des)		B6-C6	☛	Templiers
Théodore Schwann (avenue)	cfr	Schwann (avenue Théodore)	☛	Schwann
Thiry (rue Marcel)		G5	☛	Thiry
Thomas More (parking)	cfr	More (parking Thomas)	☛	More
Tisserands (rue des)		C8-D8	☛	Tisserands
Trignolles (chemin de)	[en projet]	[fin du quartier des Bruyères]	☛	Trignolles
Trimousettes (clos des)		C4-C5	☛	Trimousettes
Troisfontaines (cours de)		B8	☛	Troisfontaines
Truelle (rue de la)	[en réserve]	[sans localisation précise]	☛	Truelle
Try Martin (clos du)		C5	☛	Try Martin
Try Martin (rue du)		C4	☛	Try Martin

UNIVERSITÉ (PLACE DE L')		D6	☛	UNIVERSITÉ
VAL (RAMPE DU)		D3-E3-E5	☛	VAL
[Val (rue du)]	[abandonné au profit de]	Val (rampe du)	☛	VAL
VALDUC (COURS DE)		B6-C6	☛	VALDUC
VAL-SAINT-LAMBERT (RUE DU)		B7-C7	☛	VAL-SAINT-LAMBERT
Verhaeren (avenue Émile)	[en construction (Bruyère VIII)]	[G4-G5]	☛	VERHAEREN
VERTE (PLACE)		C7	☛	VERTE
VERTE VOIE		C6-D6-B7-C7	☛	VERTE VOIE
Victor Horta (place)	cfr	Horta (place Victor)	☛	HORTA
Victor Horta (rue)	cfr	(rue Victor)	☛	HORTA
VIEUX QUARTIER (VOIE DU)		D8	☛	VIEUX QUARTIER
VILLERS (RUE DE)		B7	☛	VILLERS
VIOLETTES (RUE DES)		G7	☛	VIOLETTES
Violoneux (clos des)	[en projet]	[fin du quartier des Bruyères]	☛	VIOLONEUX
VISMES (RUE CAPITAINE JOSEPH-MARIE DE)		E2	☛	VISMES
VIVEROUX (CHEMIN DE)		A2-B1-B2	☛	VIVEROUX
WALLONS (PARKING DES)		D7	☛	WALLONS
WALLONS (PLACE DES)		E7	☛	WALLONS
WALLONS (RUE DES)		D6-E7	☛	WALLONS
WARLONGBROUX (DRÈVE DE)		A3-A4-B4	☛	WARLONGBROUX
YOURCENAR (RUE MARGUERITE)		G5	☛	YOURCENAR
Zénobe Gramme (rue)	cfr	Gramme (rue Zénobe)	☛	GRAMME

Liste des publications de la Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet

SÉRIE ÉTUDES ET DOCUMENTS

1. L'imaginaire wallon dans la bande dessinée, études réunies et publiées par L. COURTOIS. 1991. (épuisé).
2. Images de la Wallonie dans le dessin de presse (1910-1961). Une enquête dans la presse d'action wallonne, sous la dir. de L. COURTOIS et J. PIROTTE. 1993. Fr. 890.
3. Les noms de rue de Louvain-la-Neuve. Une ville nouvelle en Wallonie : modernité et enracinement, sous la dir. de L. COURTOIS, avec la collaboration de I. LEJEUNE, J.-M. PIERRET et J. PIROTTE. 1999. Fr. 1.190.
4. Du régional à l'universel. L'imaginaire wallon dans la bande dessinée, sous la dir. de J. PIROTTE, avec la collaboration de L. COURTOIS et A. PIROTTE, 1999. Fr. 1.190.

SÉRIE RECHERCHES

1. L'imaginaire wallon. Jalons pour une identité qui se construit, sous la dir. de L. COURTOIS et J. PIROTTE. 1994. Fr. 670.
2. Entre toponymie et utopie : les lieux de la mémoire wallonne, sous la dir. de L. COURTOIS et J. PIROTTE. 1999. Fr. 670.

Tables des matières

Ont collaboré à ce volume 6

INTRODUCTION 7

Préface 9

Le sens d'un projet, par Luc Courtois 11

De Leuven à Louvain-la-Neuve : un rappel, par Luc Courtois 17

Nommer son espace, enraciner ses rêves. De la toponymie aux lieux de mémoire, par Jean Pirotte 25

DICTIONNAIRE 39

Abréviations utilisées 235

Bibliographie 239

Index des noms de rue 251

Liste des publications disponibles 263

Table des matières 265

En raison de problèmes de transfert informatique de données, deux erreurs ont échappé aux éditeurs.

• Dans les notices Biéreau, Blocry, Hocaille, Lauzelle et Bruyères, deux phrases ont été perdues dans le premier paragraphe commun.

À la place de :

« L'entité d'Ottignies était composée, outre le village, de neuf hameaux : la Baraque, Franquenies, le Petit Ry, Blanc Ry, les Bruyères, la Croix et Blocry, Pinchart et le Stimont. Quatre ont donné leur nom aux quartiers de la ville nouvelle (le Biéreau, l'Hocaille, Lauzelle et les Bruyères) et deux à des sous-quartiers (la Baraque et Blocry) ».

Il convient de lire :

« L'entité d'Ottignies était composée, outre le village, de neuf hameaux : la Baraque, Franquenies, le Petit Ry, Blanc Ry, les Bruyères, la Croix et Blocry, Pinchart et le Stimont. Entre les hameaux s'étendaient des campagnes portant elles aussi un nom traditionnel : à proximité des Bruyères, la campagne de Biéreau, la campagne de l'Hocaille et la campagne de Lauzelle. Parmi ces noms anciens, certains sont devenus éponymes. Quatre ont donné leur nom aux quartiers de la ville nouvelle (le Biéreau, l'Hocaille, Lauzelle et les Bruyères) et deux à des sous-quartiers (la Baraque et Blocry) ».

• Dans les notices Montesquieu, More, Pascal et Rabelais, les groupes de lettres ligaturés « fi » et « fl » ne se sont pas imprimées dans la plupart des cas, rendant le texte difficile à lire. Nous n'avons pas eu d'autre solution que de réimprimer ces notices dans le présent cahier.

Errata

En raison de problèmes de transfert informatique de données, deux erreurs ont échappé aux éditeurs.

- Dans les notices **BIÉREAU, BLOCRY, HOCAILLE, LAUZELLE** et **BRUYÈRES,** deux phrases ont été perdues dans le premier paragraphe commun.

À la place de :

« L'entité d'Ottignies était composée, outre le village, de neuf hameaux : la Baraque, Franquenies, le Petit Ry, Blanc Ry, les Bruyères, la Croix et Blocry, Pinchart et le Stimont. Quatre ont donné leur nom aux quartiers de la ville nouvelle (le Biéreau, l'Hocaille, Lauzelle et les Bruyères) et deux à des sous-quartiers (la Baraque et Blocry) ».

Il convient de lire :

« L'entité d'Ottignies était composée, outre le village, de neuf hameaux : la Baraque, Franquenies, le Petit Ry, Blanc Ry, les Bruyères, la Croix et Blocry, Pinchart et le Stimont. **Entre les hameaux s'étendaient des campagnes portant elles aussi un nom traditionnel : à proximité des Bruyères, la campagne de Biéreau, la campagne de l'Hocaille et la campagne de Lauzelle. Parmi ces noms anciens, certains sont devenus éponymes.** Quatre ont donné leur nom aux quartiers de la ville nouvelle (le Biéreau, l'Hocaille, Lauzelle et les Bruyères) et deux à des sous-quartiers (la Baraque et Blocry) ».

- Dans les notices **MONTESQUIEU, MORE, PASCAL** et **RABELAIS,** les groupes de lettres ligaturées « fi » et « fl » ne se sont pas imprimés dans la plupart des cas, rendant le texte difficile à lire. Nous n'avons pas eu d'autre solution que de réimprimer ces notices dans le présent cahier.

MONTESQUIEU

MONTESQUIEU (PLACE) E5

MONTESQUIEU (RUE) E5

Conseil communal du 28 octobre 1975.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

☛ Thème des sciences humaines.

« Place Montesquieu » et « rue Montesquieu » célèbrent Charles de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu, moraliste et philosophe français.

🕮 Montesquieu (1689-1755).

Le 28 décembre 1688 éclatait la « glorieuse Révolution » en Angleterre, ce pays qu'un petit enfant né quelques semaines plus tard, au château de La Brède, en Guyenne, devait, dans *L'Esprit des lois* (1748) donner comme modèle de gouvernement, tout en en connaissant les faiblesses. Descendant d'une longue lignée originaire du Berry, installée en Agenais, puis à Bordeaux, Charles-Louis de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu, dès son enfance, est destiné à devenir parlementaire, comme son grand-père, Jean-Baptiste-Gaston de Secondat, et son oncle paternel, Jean-Baptiste de Secondat. Il reçoit au collège oratorien de Juilly, entre 1700 et 1705, un enseignement imprégné de la physique et de la mécanique cartésiennes et y acquiert une méthode de travail ainsi définie par le P. Lamy dans ses *Entretiens sur les sciences* : « Un homme se propose une fin, et pendant une vingtaine d'années il tire de toutes ses lectures ce qui servira à son dessein ; après quoi, il est facile de faire de cet amas si exact un très riche ouvrage ». Pour compléter des études de droit qu'il fait à Bordeaux, son père, Jacques de Secondat, envoie Montesquieu à Paris de 1709 à 1713. Il y mène une vie studieuse, rédige les six volumes de la *Collectio juris*, écrit un *Discours sur Cicéron* composé dans un élan d'admiration pour le grand orateur et l'homme politique romain, se lie avec Fontenelle et Nicolas Fréret, s'intéresse à la Chine en notant ses conversations avec Arcadio Hoange, l'interprète chinois de la Bibliothèque royale. S'il est sans doute enclin à rechercher la compagnie des femmes, sa discrétion et sa réserve naturelles ne permettent pas de savoir à quelles expériences amoureuses il s'est peut-être abandonné.

La mort de son père, en 1713, ramène Montesquieu à Bordeaux. Devenu chef de famille, il épouse, en 1715, une riche protestante, Jeanne de Lartigue, qui lui donnera trois enfants : Jean-Baptiste (1716), Marie (1717) et Denise (1727). Siégeant, dès 1714, au Parlement de Bordeaux, comme conseiller, il devient président après la mort de son oncle Jean-Baptiste, mais éprouve de plus en plus de difficulté à se plier aux obligations de sa charge : « Quant à mon métier de président, j'avais le cœur très droit, je comprenais assez les questions en elles-mêmes ; mais quant à la procédure, je n'y entendais rien. Je m'étais pourtant appliqué, mais ce qui me dégoûtait le plus, c'est que je voyais à des bêtes ce même talent qui me fuyait pour ainsi dire » (*Pensées*, 213).

Membre assidu, dès son élection (1716), de l'Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de Bordeaux, Montesquieu a reconnu ce qu'il devait à la fréquentation de ses confrères : « Je feignis un grand attachement pour les sciences et, à force de le feindre, il me vint réellement ». Auteur d'un *Projet*, sans lendemain, d'une *Histoire physique de la terre ancienne et moderne*, publiée dans le *Mercure de France* (1719), il lit à l'Académie une dissertation sur la

Politique des Romains dans la religion (1716), un *Essai d'observations sur l'histoire naturelle* (1719) et un *Traité des devoirs* (1725), dont il ne subsiste que des fragments.

Comme tous les parlementaires bordelais du XVIIIe siècle, Montesquieu possédait aux environs de Bordeaux des propriétés foncières ; il y cultivait la vigne, mais aussi les céréales, le tabac et s'y adonnait à l'élevage. De toutes ses propriétés, Raymond, Clairac ou Montesquieu, La Brède avait sa prédilection : « Ce qui fait que j'aime être à La Brède, c'est qu'à La Brède, il me semble que mon argent est sous mes pieds. À Paris, il me semble que je l'ai sur mes épaules. À Paris, je dis : 'Il ne faut dépenser que cela'. À ma campagne, je dis : 'Il faut que je dépense tout cela' » (*Pensées*, 2169).

Dans le secret, Montesquieu mûrissait une œuvre, les *Lettres persanes*, qui, en 1721, allaient inaugurer, d'une manière éclatante, le premier siècle des Lumières. Elles furent publiées à Amsterdam, sous l'anonymat, par Suzanne de Caux, veuve d'Henri Desbordes, sous les fausses adresses « À Cologne, chez Pierre Marteau » et « À Amsterdam, chez Pierre Brunel ». À côté d'une critique philosophique, les *Lettres persanes* renferment, dans une intrigue romanesque orientale, une peinture des mœurs françaises à la fin du règne de Louis XIV et au début de la Régence, des éléments personnels se référant à la vie de l'auteur, des idées politiques de réaction aristocratique — l'absolutisme y apparaît comme une menace dirigée contre le statut social de la noblesse — et une attention nouvelle aux origines économiques et aux modalités marchandes de la richesse et de la véritable puissance des nations. Si Montesquieu ne souhaite nullement saper les fondements de la monarchie française, il recherche un ordre stable fondé sur la justice et sur la nature, c'est-à-dire sur les exigences fondamentales du cœur et de la raison.

Le succès des *Lettres persanes* entraîne Montesquieu à des séjours de plus en plus fréquents à Paris, où il fréquente la société galante de Mlle de Clermont, à qui il dédie le *Temple de Gnide* (1725) ; en 1726, il vend sa charge de président au Parlement de Bordeaux. Assidu au salon de Mme de Lambert, il est élu à l'Académie française, au fauteuil de Louis de Sacy, après avoir surmonté une longue cabale, et y est reçu (janvier 1728).

Quelques semaines plus tard, il quitte Paris pour Vienne et accomplit jusqu'au mois de mai 1731 un long voyage européen, en Autriche, en Italie, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Angleterre. Montesquieu souhaite faire carrière dans la diplomatie, mais aussi réfléchir sur l'orientation de sa vie. Avec le chevalier Hildebrand Jacob, il s'initie à l'art. Observateur attentif des institutions politiques, il s'intéresse au féodalisme hongrois à Bratislava. La mosaïque italienne lui présente la fausse liberté de Venise, le despotisme sarde, la république commerçante de Gênes, la modération du gouvernement du grand-duc à Florence, la corruption du gouvernement papal à Rome.

Arrivé à Londres, fin 1729, Montesquieu y séjourne jusqu'au mois d'avril 1731. Il assiste à plusieurs séances du Parlement, se lie avec des personnalités de l'entourage royal et de l'opposition, lit le *Craftsman*, est admis à la Royal Society et intronisé dans la franc-maçonnerie. Frappé par la liberté qui règne dans ce pays, il saisit, aussi, la fragilité de l'équilibre des pouvoirs : « Il faut qu'un bon Anglais cherche à défendre la liberté également contre les attentats de la Couronne et ceux de la Chambre ».

De retour en France, Montesquieu réfléchit sur les observations faites au cours de ses voyages. Tout en fréquentant les salons de Mme de Tencin, de Mme Geoffrin et de Mme Du Deffand, il s'adonne à l'étude. À partir des ouvrages de sa bibliothèque du château de La Brède, il rédige des extraits de lecture, consigne notes et réflexions dans ses *Pensées*, le *Spicilège*, les *Geographica* et d'autres recueils aujourd'hui disparus, en ayant recours, à cause de sa mauvaise vue, à des secrétaires qui écrivent sous sa dictée.

Au mois de juillet 1734, paraissent les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* ; en partant de l'histoire de Rome, Montesquieu tente de dégager des lois universelles applicables à tous les temps et à tous les pays, estimant que les leçons des temps anciens, si elles sont analysées sans parti pris, peuvent s'appliquer, en partie du moins, au temps présent. Désormais, Montesquieu consacre la plus grande partie de son temps à la rédaction de *L'Esprit des lois*. L'ouvrage existait dans ses grandes lignes entre 1739 et 1741 au plus tard. À Bordeaux, en février 1745, Montesquieu lit cette première rédaction à l'abbé Guasco, à Jean Barbot, et à son fils Jean-Baptiste de Secondat ; il en révise le texte en 1745-1746. Le pasteur Jacob Vernet surveille à Genève l'impression de l'ouvrage qui paraît à l'automne 1748. À l'accueil chaleureux de ses amis, se mêlent, dès le début de 1749, les premières critiques. Les attaques du fermier général Dupin, celles des jésuites dans le *Journal de Trévoux*, et des jansénistes dans les *Nouvelles ecclésiastiques* incitent Montesquieu à publier, en février 1750, la *Défense de l'Esprit des lois*. La Sorbonne à Paris, et la Congrégation de l'Index, à Rome, examinent l'ouvrage qui est condamné en 1751. Les points contestés portent sur des questions de morale : morale personnelle, avec le problème du suicide chez les Romains et en Angleterre ; morale familiale (polygamie, répudiation, célibat) ; morale sociale (utilité et légitimité du prêt à intérêt) ; morale politique (la vertu et l'honneur dans la monarchie) ; sur des questions relatives aux rapports de la religion avec l'État ; sur les problèmes relatifs à la religion chrétienne comparée aux autres religions.

Juriste et philosophe, Montesquieu s'est toujours défendu d'avoir traité de questions théologiques. Il s'est efforcé de rechercher les causes qui font varier les lois et les coutumes dans le temps et dans l'espace, de découvrir la « nature des choses », car « les lois dérivent de la nature des choses ». Parmi ces causes, la plus importante est d'ordre politique, car elle tient à la nature du gouvernement — monarchique, démocratique ou aristocratique — et, surtout, au principe moral qui les inspire, l'honneur, la vertu ou la crainte. Adversaire du despotisme sous toutes ses formes, avouées ou larvées, partisan d'un gouvernement modéré dans lequel les trois pouvoirs s'équilibrent, concourent au bien moral de la nation et de ses habitants, Montesquieu est convaincu qu'une monarchie à l'anglaise constitue la meilleure forme de gouvernement.

Montesquieu a connu une renommée européenne, comme en témoignent ses élections à l'Académie de Berlin (1747), à l'Académie d'Amiens (1750) et à l'Académie de Stanislas de Nancy (1751). Laissant inachevé l'article *Goût* pour l'*Encyclopédie*, révisant et corrigeant *L'Esprit des lois*, en vue d'une nouvelle édition, Montesquieu, atteint à Paris d'une infection pulmonaire, y meurt chrétiennement à son domicile de la rue Saint-Dominique et est enterré dans l'église Saint-Sulpice. Pendant la Révolution, ses ossements seront jetés dans les catacombes.

Bibliographie : L. DESGRAVES, *Montesquieu* (Biographie. Mazarine, t. 1), Paris, 1986 ; S. GOYARD-FABRE, *Montesquieu : la nature, les lois, la liberté* (Fondements de la politique. Essais), Paris, 1993 ; R. SHACKLETON, *Montesquieu : A Critical Biography*, Londres, 1961.

© *Patrimoine littéraire européen*, sous la dir. de J.-Cl. POLET, Bruxelles, De Boeck-Université, 1999.

MORE

MORE (PARKING THOMAS) E5

Domaine universitaire.
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.
☛ Thème des sciences humaines.
☛ Thème des toponymes descriptifs.

Le parking doit son nom au bâtiment de la Faculté de droit qu'il dessert (« Collège Thomas More »).

🕮 Thomas More (1477-1535).

Il y a peu d'inconnues dans la carrière de Thomas, deuxième enfant et fils aîné du juge londonien John More, né la 17e année du règne d'Édouard IV (1478 n'est pas impossible). Des centaines de dates précises relient ce premier maillon à la décapitation de More, dans la même cité de Londres, pour crime de haute trahison, exécution que l'opinion européenne, Érasme en tête, considéra comme un martyre, verdict que l'Église catholique suivit en béatifiant (1886) puis en canonisant (19 mai 1935) Thomas Morus.

Durant ces quatre siècles, l'Occident chrétien, dont son combat n'avait pu empêcher l'éclatement, cultiva de lui des images parfois incompatibles : le créateur de l'*Utopie*, qui rêve d'autant mieux qu'il n'est pas né pour agir ; le *pater familias* exemplaire qui, bravant de vieux tabous, apprend le latin et le grec à ses filles et à leurs cousines ; le parlementaire courageux qui revendique une vraie liberté d'expression pour les députés ; le frère d'armes d'Érasme militant pour une culture épanouissant toutes les virtualités humaines ; le magistrat incorruptible dans un milieu où le pot-de-vin se distingue mal du salaire ; le pince-sans-rire qui plaisante jusqu'à l'échafaud ; l'ambitieux qui, suborné par l'argent et l'amour des honneurs, a défendu un système dont il avait dénoncé la corruption, et persécuté, avec une cruauté sadique, les vrais disciples de l'Évangile (caricature que le très populaire *Book of Martyrs* (1563) de John Foxe a imprimée dans l'imagination protestante de la Grande-Bretagne et du monde anglophone). Cette prolifération de lectures contradictoires s'est poursuivie jusqu'au XXe siècle : avant que Pie XI n'inscrive *saint Thomas More* au calendrier liturgique, Lénine faisait graver *Thomas MOR* sur la stèle de Moscou honorant les pères de la Révolution ; autre avatar, apparu dans le bouillon culturel d'une Amérique saturée de sexe et déniaisée par Freud : More serait le moine manqué, bourrelé du remords d'avoir refusé le célibat, et qui, par dépit, serait haineusement jaloux des prêtres « réformés » qui ont osé prendre femme... Cette prégnance mythique a fait les délices du théâtre, comme pour Thomas Becket (martyr ou traître selon les auteurs ou les saisons) et Jeanne d'Arc (pucelle et putain dans deux scènes différentes du même Shakespeare). Plus de cent drames, en latin, français, allemand, néerlandais, anglais, italien, et autres langues, ont More comme protagoniste.

Le dépouillement des papiers d'État, riches en documents sur la vie, même privée, de More fit émerger, au XIXe siècle, un portrait écrit aussi fouillé que le portrait peint en 1527 par Holbein.

Écolier à St. Anthony, page deux années durant au palais de l'archevêque-chancelier John Morton, Thomas a une quinzaine d'années quand on l'envoie poursuivre sa formation en grammaire, logique et rhétorique à l'université d'Oxford. En 1494 son père lui fait entamer à Londres un cycle de *common law* (droit coutumier) qui durera jusqu'à son inscription au barreau, en 1501. La culture générale acquise à Lincoln's Inn est moins livresque et plus équilibrée que l'éducation dispensée à Oxford : dans le seul *Décret* de Gratien, que les futurs avocats étudient aussi parce que les lois de leur nation s'imbriquent avec le droit canon, ils rencontrent Aristote et Platon, Virgile et Cicéron, Jérôme et Grégoire le Grand, sans oublier l'Écriture Sainte, presque aussi souvent que les promulgations papales et conciliaires. Ils s'entraînent à l'expression orale par des joutes oratoires, des débats sur les causes célèbres de l'actualité et des sketches parfois composés sur place.

En fin d'études et en début de carrière, More se demande si Dieu ne l'appelle pas à la prêtrise. À la fervente Chartreuse de Londres, il éprouve sa vocation. « Ne pouvant secouer le désir de prendre femme », écrit Érasme, il épouse la fille aînée du *gentleman farmer* John Colt, qui lui donne trois filles puis un garçon. Veuf en 1511, More, après quelques mois, se remarie avec Alice Middleton, veuve d'un négociant londonien et de sept ans son aînée. Enrichie d'une « cousine » et d'une pupille, puis de nièces et de voisines, la maisonnée constitue alors le noyau du premier collège mixte de l'histoire.

More est de plus en plus accaparé : avocat, député au Parlement (dès 1504), *Undersherif* (juge municipal) de Londres en 1510. La mission royale aux Pays-Bas méridionaux (mai-octobre 1515), durant laquelle est composé le Livre II du roman exotique de l'*Utopie*, l'achemine vers le service du roi dans le gouvernement du nouveau chancelier, le cardinal Thomas Wolsey. Bientôt secrétaire du roi, grand argentier et chevalier, chancelier de Lancastre, chargé de missions à l'étranger, More reçoit le Grand Sceau du royaume le 25 octobre 1529.

Depuis 1527 le divorce est « la grande affaire du roi ». More cherche à se confiner dans ses fonctions de juge mais il se sent, comme chancelier, « la conscience du roi » dont il ne veut plus, après la soumission du clergé, paraître solidaire. Le 16 mai 1532, il est autorisé à redevenir simple citoyen. En juin 1533 il refuse d'assister au couronnement d'Anne Boleyn. En avril 1534, pour refus de souscrire à l'*Act of Succession*, il est conduit à la Tour, d'où il ne sortira que pour être jugé, le 1er juillet 1535, et décapité le 6 juillet, « dans la foi et pour la foi de l'Église catholique. »

La rencontre de More, encore étudiant, avec Érasme, en 1499, représente une borne milliaire dans la vie des deux hommes ; 36 ans plus tard, Érasme pleurera en lui « la moitié de son âme ». Lors du second séjour d'Érasme en Angleterre (1505-1506), les deux amis s'exercent ensemble à traduire Lucien de Samosate : leur style en restera marqué, et leur recueil sera le vade-mecum d'innombrables apprentis hellénistes. En 1509, Érasme, de retour de Rome, loge encore sous le toit de More, à qui il dédie l'*Encomium Moriæ*, dont une formule de la préface le loue comme « l'homme pour toutes les saisons ». À partir de 1516 More brille

de ses propres feux dans le ciel de l'Europe latine : par son *De optima republica*, l'*Utopie*, publiée en trois ans (1516-1518) dans quatre capitales de l'imprimerie ; par les *Epigrammata* (1518), dont un grand nombre sera diffusé par les anthologies. Les humanistes se disputent son amitié : Budé le rencontre au Camp du Drap d'Or, publie ses lettres, échange avec lui des cadeaux, et recommande l'*Utopie*. Vivès pille en 1519 la lettre inédite de More à Dorp ; il est accueilli chez More, le cite et le loue en 1522 dans son édition de *La Cité de Dieu*. Hans Holbein, se présentant à Chelsea en 1526 sur recommandation d'Érasme, y trouve un autre Allemand, l'astronome Nicolas Kratzer et il admire, dans cette grande maison-musée, la *tabella* où Quentin Metsys a peint les portraits d'Érasme et de Pierre Gilles, en 1517.

L'affection de More pour son père s'est élargie et épanouie en amour de la patrie : Londres en premier lieu, et tout le royaume. Il est fier qu'Alcuin ait présidé au premier essor de la culture en France. Il chérit sa langue maternelle : elle sait dire, écrit-il, tout ce qui mérite d'être dit, et lui-même s'emploie à l'enrichir et à l'assouplir. Elle lui doit beaucoup de néologismes. Il ridiculise l'Anglais qui affecte un accent français. Il maudit le roi d'Écosse pour s'être allié aux Français contre son beau-frère Henry VIII.

Rien de chauvin, pourtant, dans ces prédilections. Le latin ne lui est pas moins cher que l'anglais. Il l'apprend à sa jeune épouse, qui saura ainsi s'entretenir avec les visiteurs d'Outre-Manche, déchiffrer le courrier de son docte mari, et comprendre les prières de l'Église. Les visiteurs, chez un hôte aussi hospitalier, peuvent devenir des logeurs : c'est dans « la Vieille Péniche » (*the Old Barge*) du logis morien qu'Érasme découvre, en 1511, Andrea Ammonio. Et More se sent *at home* chez un autre Italien, le négociant Bonvisi, qu'à l'heure des adieux terrestres il appellera *amicorum amicissime*. Liens personnels qui colorent la harangue qu'il adresse, le 1er mai 1517, aux apprentis et chômeurs londoniens déchaînés contre les résidents munis d'un sauf-conduit, pour leur faire comprendre l'inhumanité de leur xénophobie. Il obtient les bonnes grâces royales pour Vivès, Kratzer et Holbein. Il ouvre les portes des bibliothèques à Simon Grynæus, doublement étranger pourtant, puisqu'il est hérétique en plus d'être Suisse. More gagne un procès contre la couronne en faveur d'un navire papal confisqué à Southampton. Tous ces traits révèlent une grande ouverture, contrastant avec le nationalisme qui sévissait dans son île et chez son roi, non moins que dans l'Allemagne de Luther et Hutten (et même de l'Alsacien Wimpfeling) et les autres pays d'Europe.

Plus radicale encore est sa vision de l'Angleterre comme province de la chrétienté : c'est pourquoi, dit-il à ses juges, l'*Ecclesia anglicana* n'a pas le droit d'agir et de légiférer comme si elle était pleinement autonome. C'est pour l'unité de l'Église par-dessus les frontières que More versera son sang : un dogme, à ses yeux, et non seulement une tradition de l'Europe occidentale gouvernée par l'évêque de Rome. More, du reste, s'intéresse également aux chrétiens de l'Église d'Orient, dont beaucoup vivent sous le joug de l'islam. Il s'intéresse à l'Éthiopie copte, redécouverte par les Portugais, qui témoigne de l'antiquité et de l'universalité de pratiques contestées par les Protestants : culte de la Vierge et des saints, profession monastique, etc. L'inexorable avancée des Turcs, ennemis du Christ, hante More. Leur conquête de Rhodes, des Balkans et de la Hongrie figure dans ses œuvres. Le *Dialogue du Réconfort* se déroule à Budapest.

La littérature sur l'utopie comme genre littéraire et forme de pensée est immense : Thomas More en représente le point culminant et fournit le nom d'un univers social, politique et spirituel qui s'étend depuis l'Atlantide de Platon jusqu'à la noosphère de Teilhard de Chardin. Les 1.150 utopies alignées par Rita Falke dans un essai de 1954 ne prétendaient pas au bilan exhaustif. U-topie, Utopia, du grec *Ou-topia* (à préfixe privatif) est un lieu qui n'existe pas, un « pays de nulle part ». Dans le roman de More, publié à Louvain en 1516, le mot désigne une île exotique qui avait été une péninsule nommée Abraxa avant que le roi Utopus (*Ou-topos*) ne la détachât du continent pour en faire la cité-modèle évoquée dans le titre morien : *De optima republica*. Maints lecteurs étourdis, ou mus par une intention d'idéologie (surtout dans le camp « socialiste ») ont fait comme si More approuvait tout ce qu'il décrit : c'est oublier que l'*opusculum vere aureum* est dialogue et fiction. L'*Utopie* fut honorée dès 1517 par une édition parisienne, avec une longue préface de Guillaume Budé.

More, en situant l'Île de Nulle-Part dans les mers australes, a parié sur les antipodes, et il applaudit quand Delcano, en 1522, démontre leur réalité, contre saint Augustin et autres sceptiques. À ses hôtes utopiens, Raphaël Hythlodée apportait la boussole, l'imprimerie, des ouvrages grecs, et la bonne nouvelle du Christ. En 1532 More se réjouit que l'évangélisation des terres nouvelles vienne étendre le domaine de l'Église et compenser les amputations qu'elle a subies par les conquêtes ottomanes et les schismes. Ce patriotisme spirituel est plus fort chez lui que le sentiment de solidarité nationale ou culturelle, mais ce qui le caractérise est le souci, et l'art, d'intégrer tous ces liens en un faisceau. En More, l'ancien et le nouveau, le profane et le sacré, le sérieux et le drôle, la raison et la foi, la nature et la grâce, l'action et la contemplation, comme aussi le latin et l'anglais, le service du roi et celui de Dieu, essaient de se marier harmonieusement, et souvent y réussissent (équilibre que Pie XI choisit de souligner en 1935 lorsqu'il salua en More un *uomo completo*).

Bibliographie : J.C. BOSWELL, *Sir Thomas More in the English Renaissance : an Annotated Catalogue* (Medieval and Renaissance Texts and Studies, 83), Binghamton, 1994 ; R.W. CHAMBERS, *Thomas More*, Londres, 1935 ; *The Complete Works of St. Thomas More*, 14 vol., New Haven (Connecticut), 1963-[1996] ; *Essential Articles for the Study of Thomas More* (*The Essential Articles Series*), éd. par R.S. SYLVESTER et G. MARC'HADOUR, Hamden, 1977 ; R.W. GILSON et J.M. PATRICK, *St. Thomas More : A Preliminary Bibliography of His Works and of Moreana to the Year 1750*, Yale, 1961 ; G. MARC'HADOUR, *Thomas More : un homme pour toutes les saisons* (Mémoire d'hommes, mémoire de foi), Paris, 1992 ; ID., *L'Univers de Thomas More : chronologie critique d'Érasme, More et leur époque* (*De Pétrarque à Descartes*, 5), Paris, 1963 ; *Moreana. Bulletin Thomas More*, Angers, 1963sv. ; E.E. REYNOLDS, *The Life and Death of St. Thomas More : The Field Is Won*, Londres-New York, 1968 ; C. SMITH, *An Updating of R.W. Gilson's St. Thomas More : A Preliminary Bibliography*, Saint Louis, 1981 ; F.-K. UNTERWEG, *Thomas Morus : Dramen vom Barock bis zur Gegenwart* (Beiträge zur englischen und amerikanischen Literatur, 9), Paderborn-Munich-Vienne-Zürich, 1990.

© *Patrimoine littéraire européen*, sous la dir. de J.-Cl. POLET, Bruxelles, De Boeck-Université, 1999.

PASCAL

PASCAL (PLACE BLAISE) D5

Conseil communal du 26 juin 1979.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

☛ Thème des sciences humaines.

🕮 Pascal (1623-1662).

Né à Clermont-Ferrand, ce génie précoce, de santé fragile et de vie brève, est d'abord un scientifique — plus soucieux de correspondre avec ses pairs que de publier — et le restera jusqu'au bout. Du petit *Essai pour les coniques* (1640) au *Traité du triangle arithmétique* (1654), prélude au calcul des probabilités, ou aux recherches sur la « roulette » — courbe dessinée par un point d'une roue en progression — (1658-1659), en passant par les recherches sur le vide et la pesanteur (1654), il prospecte en mathématique comme en physique, sans dédaigner cette mécanique qui fait de lui l'inventeur de la première machine à calculer (1645), lui donnant à l'époque le meilleur de son renom. Il excellait, au départ de l'observation expérimentale, à dégager les « raisons des effets », sa rigueur d'analyse et sa force de synthèse faisant merveille.

Jeune encore, il avait fréquenté les libres penseurs d'alors, qu'on appelait les libertins. Il avait lu Montaigne, tiré du chevalier de Méré son idéal de l'honnête homme : n'infliger sa science à personne, mais savoir de tout un peu, afin d'être agréable au monde. Mais sa famille est proche des solitaires et des religieuses de Port-Royal, appelés jansénistes du nom de feu Cornelis Jansen dont l'*Augustinus* (1640) entendait rétablir la théologie de la grâce selon saint Augustin. D'où les deux conversions de Pascal (1646, 1654), la seconde surtout apportant un changement radical dans sa façon d'accorder la vie et la foi. On en a gardé un témoignage peu ordinaire : ce petit écrit trouvé à sa mort dans la doublure de son pourpoint, nommé par la suite le *Mémorial*.

Le savant aimait argumenter de façon concise et irréfutable. Il polémiquait volontiers. Les circonstances requirent ces dons au service de la foi et sous deux formes qui ne touchent à la littérature que dans la mesure où leur art d'atteindre leur public d'alors touche encore le public d'aujourd'hui.

Vers le milieu du siècle, en la France traversée de gallicanisme, la Contre-Réforme se divise. Deux factions entre autres se distinguent : les jésuites molinistes, dont la casuistique compose avec les grands ; les jansénistes, sévères défenseurs de la tradition. Le laxisme des uns s'oppose au rigorisme des autres, jugés contestataires par le pouvoir. Or la théologie du temps dispute beaucoup de la grâce et de la prédestination divine, par lesquelles Dieu sauve l'homme et sait par avance lequel sera sauvé. C'est mettre en cause et pour certains en contradiction la toute-puissance de Dieu et la liberté de l'homme. En fait, la conviction janséniste ne diffère pas en profondeur de la doctrine chrétienne. Témoin cette exhortation de Saint-Cyran, maître spirituel des jansénistes : « Prier comme si tout dépendait de Dieu, agir comme si tout dépendait de nous ». Mais si le zèle est pour Dieu, la querelle est pour les hommes.

En 1649, la Faculté de théologie de Paris — la Sorbonne — met à l'examen cinq propositions sur ce sujet, qu'on dit condamnables et tirées de l'*Augustinus*, pour condamner du même coup les jansénistes. En janvier 1656, les solitaires demandent à Pascal d'intervenir. Il a 32 ans. Avec leur assistance, il entreprend de mettre le débat théologique à la portée de la mondanité par la seule force de ses « petites lettres », ou plutôt fictions de lettres. Au nombre de dix-huit, elles sont diffusées sous le manteau en l'espace de quinze mois, dans un climat de polémique croissante. Ce sont *Les Provinciales*, appelées ainsi parce que les premières se donnaient un destinataire de province, qu'il fallait informer. Le succès fut immédiat. Les premières lettres s'en tenaient au débat sur la grâce (I à IV). Elles se donnent ensuite, pour s'en prendre aux accommodements de la Compagnie avec la morale, la forme d'un dialogue ironique avec un jésuite particulièrement naïf (lettres V à X), mais délaissent ensuite cette fiction pour s'adresser à l'ensemble des Pères, tandis que le ton monte jusqu'à l'indignation devant les atteintes au sacré, l'aggravation du laxisme, les injustices dont sont victimes les religieuses de Port-Royal. Imposture littéraire (R. Duchêne) ? Oui, si la littérature est par nature une imposture, et la fiction sans vérité. Plus profondément, il y a un tragique des *Provinciales*, si même Pascal n'en laisse rien paraître : elles triomphent, mais sans efficace. Pour défendre Dieu, ce maître du verbe n'a que le verbe de l'homme : il peut être injuste par passion de la justice. On en vint aux accommodements. Mais en mars 1657, il est question de faire signer aux ecclésiastiques un formulaire condamnant les cinq propositions dans Jansénius, et fin octobre, *Les Provinciales* sont mises à l'index.

Est-ce pour dépasser la polémique que Pascal entreprend une *Apologie de la religion chrétienne*, à l'intention des libertins, dont il aurait exposé le plan à ses amis jansénistes dès 1658 ? L'intention serait née en plein combat des *Provinciales*, la guérison, jugée miraculeuse à Port-Royal, d'une sienne filleule qui souffrait d'une fistule lacrymale (24 mars 1656), l'associant à une réflexion sur les miracles. En 1657 le projet prend plus d'ampleur, mais en 1659 une maladie de langueur entraîne l'inactivité, puis la mort. On ne trouva dans les papiers du défunt que des fragments découpés, allant du griffonnage presque illisible au développement solennel, dont l'édition de Port-Royal, fort opportunément sélective, tenta de masquer l'inachèvement en les intitulant *Pensées* (1670). Ils étaient pourtant constitués en liasses en partie titrées dont il fallut trois siècles à l'édition critique, sur base des deux copies peu divergentes qui en avaient été faites aussitôt, pour affirmer la valeur de classement et substituer à l'édition par rapprochements logiques d'un Brunschvicg des éditions améliorant le déchiffrage (Z. Tourneur) et surtout restituant l'ordre de Pascal selon la première copie (L. Lafuma) ou la seconde (Ph. Sellier), d'autres études s'attachant à reconstituer partiellement la chronologie de l'écriture (P. Ernst, Y. Maeda).

Peut-on dégager des *Pensées* la pensée de Pascal ? Lui seul l'aurait pu, par ce travail de finition, inséparable d'un art de persuader, où le portait son esprit. De l'œuvre inachevée, nul ne sait ce que l'achèvement eût retenu, eût rejeté. Mais on peut, comme le fait Jean Mesnard avec une extrême pondération, définir la nature de cette pensée. Paradoxale, on dirait aujourd'hui dialogique par intégration de la pensée adverse, mais pour concilier les contraires dans la perspective d'une vérité supérieure, elle humilie sa propre maîtrise au profit d'un ordre du cœur, vérité supérieure dont resplendissent les Écritures. Ainsi, une anthropologie sévère, ironique jusqu'au portrait à la manière de La Bruyère, aurait montré la misère de l'homme, mais afin de faire éclater en contrepartie sa grandeur, pour peu que Dieu, caché, s'en mêlât. En faisaient foi les prophètes et les évangiles.

De Pascal, certains lecteurs, de Voltaire à M. Yourcenar, ne retinrent que le « pari » : quant à savoir si Dieu existe, « il faut parier », et l'on a tout à gagner à parier que oui — recours souvent déformé. C'était oublier que l'argument était destiné aux libertins, dont les divertissements faisaient du pari monnaie courante.

L'homme de synthèse ne peut achever celle qui lui tenait le plus à cœur. Sa pensée y gagna les suggestions de l'énigme et la force du premier jet ; sa réception, des engagements et des malentendus aussi passionnés que l'œuvre elle-même ; son Dieu, un obscur rayonnement.

Bibliographie : D. DESCOTES, *L'argumentation chez Pascal* (Écrivains), Paris, 1993 ; R. DUCHÊNE, *L'imposture littéraire dans* Les Provinciales *de Pascal* (Publications de l'Université de Provence), 2e éd. revue et augmentée, suivie des actes du colloque tenu à Marseille le 10 mars 1984, Aix-en-Provence, 1985 ; G. FERREYROLLES, *Blaise Pascal et la raison du politique* (Épiméthée : essais philosophiques), Paris, 1984 ; H. GOUHIER, *Blaise Pascal, Conversion et apologétique* (Bibliothèque d'histoire de la philosophie), Paris, 1986 ; J. MESNARD, *Les Pensées de Pascal*, Paris, 1976 ; ID., *Pascal : l'homme et l'œuvre* (Connaissance des lettres, 30), Paris, 1951 ; *Méthodes chez Pascal* (Actes du colloque tenu à Clermont-Ferrand, 10-13 juin 1976), éd. par H. DAVIDSON, J. MIEL, Th. M. HARRINGTON, Paris, 1979 ; Ph. SELLIER, *Pascal et saint Augustin* (Bibliothèque de l'évolution de l'humanité, 12), Paris, 1995.

© *Patrimoine littéraire européen*, sous la dir. de J.-Cl. POLET, Bruxelles, De Boeck-Université, 1999.

RABELAIS

RABELAIS (PLACE)	E6
RABELAIS (RUE)	D6-E6
RABELAIS (PARKING)	D6-E6

Conseil communal du 28 octobre 1975. Domaine universitaire.
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.
☛ Thème des sciences humaines.

« Place Rabelais » et « rue Rabelais » célèbrent François Rabelais (1494-1553), écrivain français.

📖 On sait assez peu de la vie de Rabelais (1483 [?]-1553). Né probablement à la Devinière, à deux lieues de Chinon (Indre-et-Loire), fils d'un avocat royal, François Rabelais a sans doute appris le droit, mais ne sera jamais juriste de profession. Novice chez les Cordeliers, puis frère mineur franciscain à Fontenay-le-Comte et prêtre, il étudie la prédication et la théologie. Gagné à l'humanisme, il écrit à Guillaume Budé et, avec son compagnon Pierre Lamy, fréquente les magistrats lettrés. Mais on applique aux deux compagnons les rigueurs édictées par la Sorbonne, qui interdisait la libre étude du grec, condition d'interprétation critique du Nouveau Testament, et on leur confisque leurs livres grecs : Lamy quitte le couvent ; Rabelais obtient de passer chez les bénédictins, plus ouverts. À l'abbaye Saint-Pierre de Maillezais, il est secrétaire de Geoffroy d'Estissac, un prélat libéral qu'il suit dans ses tournées en Poitou.

Il se tourne alors vers la médecine et *apostasie*, c'est-à-dire revêt l'habit laïc, sans toutefois opter pour la Réforme ni quitter la condition monastique. Inscrit, en 1530, à la Faculté de Montpellier, il y donne des cours, nourris de philologie humaniste dès 1531. À la Toussaint de 1532, il entre comme médecin à l'Hôtel-Dieu de Lyon. En 1532-1533, il édite notamment Hippocrate et publie *Pantagruel* sous le pseudonyme anagrammatique d'Alcofribas Nasier.

Pantagruel se donne pour la continuation des *Chroniques* de Gargantua, un ensemble de récits populaires rattachés au Cycle arthurien. Mais seuls le début et la fin du livre — les enfances de Pantagruel et la guerre contre le roi Anarche — relèvent de la parodie d'épopée folklorique. L'originalité du roman tient à la mise en scène grotesque de personnages qui, au long d'un tour des universités françaises qu'accomplit le héros, mettent en relief quelques aspects du combat humaniste. Pantagruel y rencontre notamment Panurge, qu'il s'attache comme une espèce de bouffon et qui, au moment de la guerre contre les Anarchiens, favorisera, par ses ruses, la victoire finale.

Dès sa parution, le *Pantagruel* obtint un vif succès, mais il fut condamné par Calvin, et censuré par la Sorbonne en octobre 1533.

Rabelais exploite son succès : sa *Pantagruéline Prognostication* ironise la superstition, l'intolérance, le culte des saints et les diables, et confère toute autorité à la Sainte Parole. Ses vingt dernières années, de 1533 à 1553, sont mieux connues que les précédentes car il est devenu célèbre. Il voyage : pour accompagner ses protecteurs, pour régulariser sa situation d'Église, pour fuir les tracasseries que lui vaut son œuvre. C'est sa réputation de médecin qui lui vaut, pendant l'hiver 1533-1534, d'être secrétaire du cardinal Jean du Bellay, partant en ambassade à Rome pour le roi de France.

À la même époque, il invente à son *Pantagruel* un premier Livre, *Gargantua*. Toujours sous le même pseudonyme, il prend position, clairement cette fois, pour l'humanisme. Avec *Pantagruel* en effet, le public avait souvent pris la parodie de la sottise et de l'obscénité pour argent comptant. À présent, un Prologue plein de verve enseigne par la pratique comment lire entre les lignes, sans prétention ni malveillance. Et l'histoire du père, Gargantua, reprend la structure de celle du fils, mais dans une concurrence continue avec les grossières *Chroniques* folkloriques.

Fils de Grandgousier, Gargantua vient au monde en criant « à boire ! ». Ses années d'éducation scolastique l'abrutissent, mais, parti étudier à Paris en compagnie de son nouveau précepteur, l'humaniste Ponocrates, il échappe, grâce à celui-ci, aux extravagances de la pédagogie ancienne, devient un puits de science, d'une curiosité infatigable, et un athlète qui excelle dans les exercices de la vie militaire. Commence alors l'épopée burlesque : au pays chinonais, la guerre éclate entre les bergers de Grandgousier et les pâtissiers du seigneur de Lerné, Picrochole. Un moine audacieux, Frère Jean, trucide les soudards menaçant la vigne, mais Picrochole prend d'assaut La Roche-Clermaud, dévoilant son grand dessein : conquérir l'univers. Malgré ses propositions généreuses pour acheter la paix, Grandgousier est amené à rappeler son fils. Gargantua et ses amis se livrent alors à d'impressionnantes prouesses, tout en devisant gaiement entre deux escarmouches. Picrochole, vaincu, s'enfuit en attendant le retour des coquecigrues.

Gargantua récompense les vainqueurs en créant pour Frère Jean l'abbaye de Thélème, où, en un magnifique château de style renaissant, jeunes seigneurs et gentes demoiselles ont pour devise « Fais ce que voudras ». On découvre dans les fondations une énigme, qui peut décrire soit les tortures subies pas les passionnés de l'Évangile, soit, selon Frère Jean, la bonne fatigue des

passionnés de jeu de paume. Au lecteur de mettre en pratique la méthode de lecture donnée dans le Prologue...

Séjournant à la cour pontificale d'août 1535 à mai 1536, Rabelais obtient l'autorisation de reprendre l'habit de bénédictin. En juillet 1538, il est dans la maison du Roi lors de la rencontre à Aigues-Mortes avec Charles Quint. Après 1540, il fait plusieurs séjours à Turin comme médecin du vice-roi, Guillaume du Bellay, qu'il assistera dans ses derniers moments sur le chemin du retour en 1543.

En 1542, il avait remanié légèrement le texte de ses romans, mais ils figurent encore sur la liste des livres à censurer établie par la Sorbonne en 1543 et en 1544. Un privilège exceptionnellement élogieux est cependant accordé à la publication du *Tiers Livre*, à Paris en 1546, avec un Prologue signé Rabelais. Ce livre a pour fil conducteur l'enquête que mène Panurge pour savoir s'il sera cocu et battu, et pose les problèmes du couple en général. Lassé des débats engagés sur le sujet, Panurge propose aux compagnons de partir en croisière à la recherche du mot de la Dive Bouteille, tandis que Gargantua condamne les mariages contractés « sans le su et aveu » des parents. À Pantagruel, qui est soumis et sera bientôt marié, les dieux promettent une descendance vouée à être divinisée. En expédition hasardeuse, les voyageurs emportent une cargaison de Pantagruélion, une herbe qui symbolise l'esprit de progrès. Le Livre se conclut sur la vision des échanges économiques, dont Panurge est enthousiaste, lui qui, dans les premiers chapitres, avait fait l'éloge des dettes, système financier promettant le paradis sur terre. Pantagruel, lui, plaçait dans l'entraide charitable, et non dans le profit individuel, le véritable fondement du contrat social.

Le *Tiers Livre* change d'univers littéraire : s'il garde un ton joyeux et railleur, c'est le drame des rapports humains et la question de la dignité des femmes qui font son unité, et non plus le burlesque. Le *Tiers Livre* obtient un grand succès : même condamné par la Sorbonne, il est rapidement réédité à Paris, Lyon, Toulouse et Valence.

Cette censure pourrait expliquer que Rabelais est à Metz, de 1546 au printemps de 1547, à l'abri des poursuites, mais en détresse morale. Son Cardinal, ému par son désespoir, l'emmène encore une fois à Rome. Quand il rentre en France, c'est le cardinal Odet de Châtillon qui assure sa protection.

À Metz, Rabelais rédige le brouillon de ce qui sera le *Quart Livre*, dont la version définitive paraît en janvier 1552. Dans la tradition des récits de voyageurs, il développe le thème de la sociabilité, en faisant vivre une petite société dans l'espace clos d'un navire progressant de rencontres en rencontres vers une destination toujours fuyante.

L'épisode de la Tempête révèle les conduites humaines : Panurge s'abandonne à une terreur superstitieuse ; le Moine se consacre de toutes ses forces à l'action présente ; le pilote organise la manœuvre en technicien efficace ; Pantagruel participe calmement à la lutte contre vents et flots et implore solennellement Dieu Servateur ; Épistémon tire la leçon de l'aventure : l'essentiel est de remettre sa vie entre les mains du Seigneur.

Les navigateurs sont également confrontés à la puissance terrifiante de Messere Gaster. Ce monstre incarne la loi du progrès, dont toutes les inventions suscitent des nuisances, et exigent donc des inventions nouvelles pour remédier aux inconvénients des premières.

Le Livre se clôt sans que l'Oracle soit en vue. Son comique est plus vif et plus franc que celui du *Tiers Livre*, mais il ne revient pas aux effets étonnants provoqués par le gigantisme « populaire ». On peut y voir le chef-d'œuvre d'un Rabelais pleinement maître de son art.

Rabelais meurt vraisemblablement à Paris, en mars 1553, un an après la publication du *Quart Livre* ; en 1564, paraît *L'Île sonante*. Cette violente caricature de l'Église et des gens de loi constituera le début du *Cinquième Livre*. Ce roman pérégrine, comme le *Quart Livre*, d'île en île, toujours à la recherche de l'oracle de la Dive Bouteille. À leur dernière étape, les Compagnons s'adjoignent la Lanterne qui leur servira de guide initiatique avant de les confier à Bacbuc, Pontife des mystères de la Dive Bouteille. Dans le temple souterrain, Bacbuc fait chanter à Panurge une incantation, dont la transcription prend la figure d'un flacon ; la Fontaine bouillonne et la Bouteille profère le mystérieux Mot : *Trinch*. Corrigeant la sentence placée en exergue du premier Livre, la révélation finale apprend que « non rire, mais boire est le propre de l'homme... En vin est vérité cachée ».

L'authenticité de cette œuvre a toujours été mise en doute car le ton en est plus directement agressif, les transitions plates et sèches, l'allégorisme simpliste. Des études récentes suggèrent avec vraisemblance que le *Cinquième Livre* a été constitué à partir d'une collection de brouillons destinés aux Livres antérieurs. Certaines pages auraient pu servir à un « *Quint Livre* », qui aurait eu certainement une tout autre apparence que celui dont nous disposons.

L'influence de Rabelais sur la littérature et sur la pensée universelles est immense. Son langage, riche et coloré, son style, libre et truculent, ont marqué la langue française à un moment important de son développement. Indissociable de l'image que l'on se fait de la littérature française, imité, invoqué, évoqué par les écrivains de tous les pays, il continue à inspirer.

Bibliographie : M. BAKHTINE, *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance* (Bibliothèque des idées), traduit du russe par A. ROBEL, Paris, Gallimard, 1970 ; R. COOPER, *Rabelais et l'Italie* (Études rabelaisiennes, 24), Genève, 1991 ; G. DEFAUX, *Le curieux, le glorieux et la sagesse du monde dans la première moitié du XVIe siècle. L'exemple de Panurge (Ulysse, Démosthène, Empédocle)* (French Forum Monographs, 34), Lexington, 1982 ; M. DE GRÈVE, *L'interprétation de Rabelais au XVIe siècle* (Études rabelaisiennes, 3), Genève, 1961 ; G. DEMERSON, *Rabelais*, Paris, 1991 ; D. DESROSIERS-BONIN, *Rabelais et l'humanisme civil* (Études rabelaisiennes, 27), Genève, 1992 ; M. HUCHON, *Rabelais grammairien : de l'histoire du texte aux problèmes d'authenticité* (Études rabelaisiennes, 16), Genève, 1981 ; M. JEANNERET, *Les paroles dégelées : Rabelais (Quart Livre, 48-65)*, dans *Littérature*, t. XVII, 1975, p. 14-30 ; D. MÉNAGER, *Rabelais* (En toutes lettres, 3), Paris, 1989 ; *Rabelais en son demi-millénaire : actes du Colloque international de Tours, 24-29 septembre 1984* (Études rabelaisiennes, 21), éd. par J. CÉARD et J.-C. MARGOLIN, Genève, 1988 ; Fr. RIGOLOT, *Les langages de Rabelais* (Études rabelaisiennes, 10), Genève, 1972 ; V.-L. SAULNIER, *Rabelais dans son enquête*, 2 vol., Paris, 1983-1982 ; M.-A. SCREECH, *Rabelais* (Bibliothèque des idées), traduit par M.A. DE KISCH, Paris, 1992 ; M.-A. SCREECH et S. RAWLES, *A New Rabelais Bibliography. Editions before 1626* (Études rabelaisiennes, 20), Genève, 1987.

© *Patrimoine littéraire européen*, sous la dir. de J.-Cl. POLET, Bruxelles, De Boeck-Université, 1999.